

74

OEUVRES
COMPLÈTES
DE BOURDALOUE,
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

RETRAITE.

TOME SEIZIÈME.

DE L'IMPRIMERIE DE J. B. KINDELEM.

OEUVRES
COMPLÈTES
DE BOURDALOUE,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS;

NOUVELLE ÉDITION,

AUGMENTÉE D'UNE NOTICE SUR SA VIE ET SES OUVRAGES,
ET D'UNE TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

Retraite.

TOME SEIZIÈME.



A LYON,
CHEZ F.^{ois} GUYOT, LIBRAIRE - ÉDITEUR,
RUE MERCIÈRE, N.º 59, AUX TROIS VERTUS THÉOLOGALES.

1821.



BX
890
1374
1821
T. 16

AVERTISSEMENT.

L'EXPÉRIENCE a fait assez connaître jusqu'à présent, quelle est l'importance et l'utilité de la Retraite spirituelle pour maintenir la régularité dans les communautés religieuses, ou pour l'y rétablir. On en a vu les fruits les plus sensibles, et on les voit encore dans les maisons les mieux réglées, et où cette sainte pratique est plus en usage.

De là vient que dans la plupart des ordres religieux, on s'est fait une coutume, et dans plusieurs même une obligation expresse et une règle, de vaquer une fois chaque année, pendant un certain nombre de jours, aux exercices de la Retraite. Afin de s'y laisser moins distraire, on s'interdit tout entretien et tout commerce, non-seulement au-dehors, mais dans l'intérieur de la communauté. On interrompt ses emplois ordinaires, et l'on ne se réserve d'autre soin que de s'occuper de Dieu et de soi-même.

C'est dans ce silence et ce dégagement entier de toutes les occupations humaines, que l'ame, comme rendue à elle-même, peut avec plus de liberté s'élever à Dieu, et qu'elle se trouve en état de méditer avec plus de réflexion les vérités éternelles. Elle rappelle, en la présence du Seigneur, toutes ses années; elle reconnoît devant lui ses égaremens; elle en découvre les principes, elle y cherche les remèdes: et après avoir pleuré ses lâchetés et ses tiédeurs passées, elle forme des résolutions et prend de solides mesures pour l'avenir.

Dieu, de sa part, ne lui manque pas. Dès qu'avec le secours de sa grâce une ame s'est mise en disposition de l'écouter et de lui répondre, c'est alors qu'il se fait entendre et se fait sentir à elle par de plus intimes communications. Lumières, inspirations, attrait, goûts spirituels, il n'y épargne rien. Il lui représente ses devoirs, il lui reproche ses infidélités; il lui donne des vues de perfection toutes nou-

sujet y est traité d'une manière conforme à leur état. Ce n'est pas que les autres Retraites qui ont paru jusqu'à présent et qui n'ont rien de particulier à l'état religieux, ne puissent d'ailleurs leur être utiles ; mais après tout, comme la religion leur impose des devoirs propres, et les engage à des observances plus étroites et plus parfaites, on ne peut douter qu'une Retraite et des Méditations spécialement à leur usage, ne leur soient encore beaucoup plus convenables et plus profitables.

Ce n'est pas non plus que les personnes engagées dans le monde ne puissent tirer du fruit de ces Méditations, ni que cette Retraite ne leur convienne en aucune sorte. Les vérités du christianisme sont toujours les mêmes dans le fond, et pour tous les états. Il n'y a de différence que dans l'application, et chacun peut se la faire à soi-même, selon la situation présente et la disposition de sa vie. A quoi l'on peut ajouter, qu'au milieu même du monde il y a un grand nombre d'ames vertueuses qui, plus régulières et plus ferventes que le commun des chrétiens, pratiquent la plupart des exercices de la profession religieuse, et se proposent d'en acquérir autant qu'il est possible, ou d'en imiter la perfection.

Mais malgré les avantages de la Retraite, on est du reste obligé de reconnoître qu'elle devient quelquefois assez infructueuse, et qu'on n'en voit pas tous les bons effets qu'elle est capable de produire. La raison est que nous n'y apportons pas toute la préparation nécessaire, ou de l'esprit, ou du cœur. Car, suivant les règles ordinaires, Dieu n'agit en nous qu'autant que le cœur et l'esprit sont bien disposés ; et c'est pour cela que l'Ecriture nous avertit, avant que d'aller à l'oraison, de rentrer en nous-mêmes, et de préparer notre ame.

Le point le plus essentiel de cette préparation, et celui qui renferme tous les autres ou dont ils dépendent, est une intention droite et une vraie volonté d'apprendre à se bien connoître, et de travailler de bonne foi à se renouveler selon

Dieu , et à se perfectionner. Sans cela il y a peu à compter sur une retraite ; et hors quelques sentimens de piété qui passent et qui ne vont à rien , on en sort tel qu'on y est entré. *Si vous cherchez le Seigneur , cherchez-le.* Cette expression du Prophète nous donne assez à entendre combien nous devons nous défier de nos prétendues bonnes volontés , et que rien n'est plus sujet à l'illusion. Souvent on cherche Dieu , où l'on se flatte de le chercher , quoiqu'on ne le cherche pas véritablement ; et souvent on pense vouloir être à lui , lorsqu'en effet on ne le veut pas.

Cet avis est général : mais il ne faut point craindre de dire que là-dessus on est encore plus exposé à se tromper soi-même dans les maisons religieuses , que parmi les gens du monde. Car quand un homme , une femme du monde se dérobent à leurs affaires temporelles , et viennent à certains temps se retirer dans la solitude , il n'y a guère lieu de croire qu'ils n'y soient pas conduits par l'esprit de Dieu et par la seule vue de leur salut , puisqu'ils n'ont ni règle , ni devoir indispensable , ni aucune considération humaine qui les y obligent. Mais il n'en est pas de même à l'égard d'une communauté religieuse , où l'usage de la Retraite est établi. C'est une observance dont on n'est pas maître de s'exempter ; ou c'est au moins une coutume à laquelle on ne sauroit manquer sans une espèce de scandale. D'où il arrive plus aisément que le motif des Retraites qu'on fait , soit autant la nécessité , la bienséance , l'exemple , qu'un désir sincère de changer et de se réformer.

On ne peut donc trop s'éprouver avant la retraite , ni trop s'exciter à ce désir solide d'un saint renouvellement de soi-même. Assez de réflexions se présentent , dont chacune est capable de l'allumer. Le peu de bien qu'on a fait , celui qu'il y a dans la suite à faire , l'excellence de sa vocation , le danger d'une vie toujours lâche et imparfaite , un âge peut-être avancé et où il faut songer à mourir : toutes ces pensées , et d'autres que Dieu inspire , sont de puissantes raisons pour se réveiller de l'assoupissement où l'on est , et pour entre-

prendre les exercices spirituels dans un ferme dessein de se les rendre aussi salutaires qu'ils le peuvent être.

C'est de cette première disposition que suivront toutes les autres. Touché de ce sentiment, on n'omettra aucune des pratiques, ni aucun des réglemens qui sont marqués. On gardera un silence exact ; on éloignera de son esprit tous les objets qui le pourroient dissiper, et l'on en détournera ses sens ; on donnera à chaque exercice, son heure, sa place, tout le soin et toute l'application qu'il requiert ; on s'abandonnera à la grâce, et l'on ne refusera rien à Dieu, quoi que ce puisse être, et quelque effort qu'il en doive coûter.

Ce ne sera pas en vain. Dieu recherche même ceux qui le fuient : que fera-t-il pour une ame qui le désire et qui vient à lui ? Il pourra peut-être la faire passer d'abord par quelque épreuve, et la laisser pour quelque temps dans une sécheresse de cœur où elle demeurera sans goût et sans onction. Rien ne l'attachera ni ne l'affectionnera : au contraire, elle tombera dans l'abattement et dans un ennui qui la rebutera. C'est sans doute un état pénible, et l'on a besoin alors de courage pour se soutenir. Mais quand on sait persévérer, et que sans se relâcher un seul moment, on attend en patience la rosée du ciel, Dieu souvent la fait descendre avec une telle abondance, qu'on en est tout pénétré. Les nuages peu à peu se dissipent, et les plus pures clartés succèdent aux plus épaisses ténèbres. On en peut croire une infinité de personnes qui l'ont expérimenté, et qui en portent témoignage. Combien ont commencé la retraite avec une froideur et une indifférence qui les affigeoit et les désoloit ; mais l'ont finie dans des transports de dévotion qui les ravissoient, et y ont goûté les plus sensibles consolations ?

Ce qui est d'autre part à craindre, et de quoi l'on doit se garantir comme du piège le plus subtil, c'est de faire trop de fond sur ces sortes de sensibilités, et de mesurer par là le fruit de la retraite. Les plus tendres affections et les mouvemens les plus animés dans la méditation, sont peu de

chose , si l'on ne va pas plus loin et qu'on ne les réduise pas à la pratique. Car c'est la pratique qui sanctifie , et tous les maîtres de la vie intérieure n'ont jamais beaucoup estimé de simples sentimens , quelque relevés et quelque dévots qu'ils fussent , à moins qu'on ne les accompagnât de saintes et de fortes résolutions. Ils ne se contentent pas même de cela : mais dans les résolutions qu'on prend , ils veulent que , sans se borner à des propositions vagues et indéterminées , on en vienne au détail : par exemple , qu'on s'applique à tel défaut où l'on se reconnoît plus sujet ; et que , pour le corriger , on se propose d'user de tel moyen qu'on sait être plus sûr et plus efficace. Quelques-uns encore conseillent de marquer sur le papier ce qu'on a ainsi résolu et promis à Dieu , afin de se le représenter de temps en temps , et de se l'opposer à soi-même , comme la condamnation de ses infidélités et de ses rechutes.

Ceci suffit pour concevoir quelque idée de la retraite , et de la conduite qu'on y doit tenir : mais pour en être mieux instruit , il n'y a qu'à voir la première méditation qui est à la tête de cette Retraite , et qui y sert comme d'entrée. Quoi qu'il en soit , on en apprendra plus par l'usage que par toutes les instructions. Car voilà surtout le caractère des choses de Dieu : on en connoît plus par soi-même dans l'exercice , que les paroles des plus grands maîtres n'en peuvent enseigner.

Le P. Bourdaloue étant accoutumé à parler solidement sur toutes les matières qu'il traitoit , et à les développer dans toute leur étendue , on ne sera point surpris que la plupart de ces méditation et des considérations qu'il y a jointes , soient un peu longues : mais chacun pourra choisir ce qui lui sera propre , et s'y arrêter. Outre qu'il y a plusieurs personnes qui , pour fixer leur imagination naturellement vive et prompte à s'échapper , sont bien aises d'avoir un livre dont la seule lecture , avec quelques retours sur eux-mêmes , puisse utilement les occuper pendant tout le temps de l'oraison.

De plus , comme le P. Bourdaloue étoit fait aux manières de la chaire , il a mis au commencement de chaque méditation un texte de l'Écriture , qui en exprime le sujet. Enfin , s'il conserve toujours son esprit de prédicateur , et qu'il s'explique avec toute la liberté de l'évangile sur les manquemens et les imperfections ordinaires dans les communautés religieuses , les geus du monde ne peuvent raisonnablement s'en prévaloir contre l'état religieux. On se porte partout soi-même , et l'on a partout ses foiblesses ; mais avec cette différence entre le religieux et l'homme du siècle , que les foiblesses de l'un ne vont point à beaucoup près aux désordres et aux excès de l'autre. Ce qui paroît répréhensible dans un religieux , seroit à peine remarqué dans un séculier. On lui en feroit même quelquefois une vertu ; et tel passeroit dans le monde pour un saint , s'il vouloit seulement s'assujettir à vivre dans sa condition, autant qu'elle le lui permet , comme vit dans le cloître le religieux le moins fervent.

TABLE DES MÉDITATIONS

ET CONSIDÉRATIONS

COMPOSANT CETTE RETRAITE,
ET DE DIVERSES PIÈCES CONTENUES DANS CE VOLUME.

RETRAITE.

MÉDITATION. *Pour la veille de la retraite.* Page 1

PREMIER JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION. <i>De la fin de l'homme.</i>	7
SECONDE MÉDITATION. <i>De la fin du chrétien.</i>	15
TROISIÈME MÉDITATION. <i>De la fin du religieux.</i>	23
CONSIDÉRATION. <i>Sur la perfection de nos actions ordinaires.</i>	32

SECOND JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION. <i>Du péché mortel.</i>	39
SECONDE MÉDITATION. <i>Du péché véniel.</i>	46
TROISIÈME MÉDITATION. <i>Du péché de scandale ou de mauvais exemple.</i>	54
CONSIDÉRATION. <i>Sur l'oraison mentale.</i>	61

TROISIÈME JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION. <i>De la tiédeur dans le service de Dieu.</i>	71
--	----

SECONDE MÉDITATION. <i>De l'abus des grâces.</i>	Pag. 80
TROISIÈME MÉDITATION. <i>De la perte du temps.</i>	87
CONSIDÉRATION. <i>Sur l'office divin.</i>	94

QUATRIÈME JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION. <i>De la mort.</i>	102
SECONDE MÉDITATION. <i>Du jugement de Dieu.</i>	112
TROISIÈME MÉDITATION. <i>De l'enfer.</i>	124
CONSIDÉRATION. <i>Sur les visites du saint Sacrement.</i>	133

CINQUIÈME JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION. <i>Du retour de l'enfant prodigue à son père, et de celui de l'ame religieuse à Dieu.</i>	145
SECONDE MÉDITATION. <i>Du règne de Jésus-Christ dans l'ame religieuse.</i>	157
TROISIÈME MÉDITATION. <i>De l'humilité de Jésus-Christ dans l'incarnation.</i>	167
CONSIDÉRATION. <i>Sur l'exercice de la présence de Dieu.</i>	178

SIXIÈME JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION. <i>De la pauvreté de Jésus-Christ dans sa nativité.</i>	185
SECONDE MÉDITATION. <i>De l'obéissance de Jésus-Christ dans sa fuite en Egypte.</i>	194
TROISIÈME MÉDITATION. <i>De la vie cachée de Jésus-Christ, jusqu'au temps de sa prédication.</i>	205
CONSIDÉRATION. <i>Sur les conversations avec le prochain.</i>	214

SEPTIÈME JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION. <i>De la charité de Jésus-Christ dans sa vie agissante.</i>	Page 225
SECONDE MÉDITATION. <i>Des douleurs intérieures de Jésus-Christ dans sa passion.</i>	235
TROISIÈME MÉDITATION. <i>Des douleurs extérieures de Jésus-Christ dans sa passion.</i>	246
CONSIDÉRATION. <i>Sur la lecture.</i>	256

HUITIÈME JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION. <i>De la vie nouvelle de Jésus-Christ dans sa résurrection.</i>	265
SECONDE MÉDITATION. <i>Du retour de Jésus-Christ au ciel dans son ascension.</i>	274
TROISIÈME MÉDITATION. <i>De la descente du Saint-Esprit ou de l'amour de Dieu.</i>	283
CONSIDÉRATION. <i>Sur l'usage et la fréquentation des sacremens.</i>	291

PIÈCES DIVERSES.

<i>Vie de Bourdaloue , par M.^{me} la comtesse de Pringy.</i>	Page 301
<i>Lettre du P. Martineau , sur la mort de Bourdaloue.</i>	312
<i>Lettre de M. de Lamoignon , sur les qualités personnelles de Bourdaloue.</i>	320
<i>Lettre du P. Bourdaloue à M.^{me} de Maintenon , sur les livres de M.^{me} Guyon.</i>	327

<i>Lettre du P. Bourdaloue à M.^{me} de Maintenon , dans laquelle il lui trace un plan de vie chré- tienne.</i>	Page 331
<i>Autre à la même , servant de complément à la pré- cédente.</i>	338
<i>Lettres de Bourdaloue à M. de Santeul</i>	339
<i>Lettre inédite du même à M. de Lamoignon.</i>	340
<i>Jugemens de divers auteurs sur les Œuvres de Bour- daloue.</i>	342
<i>Notice des Œuvres de Bourdaloue , et des diverses éditions qui en ont été faites.</i>	355
<i>Table générale des Matières.</i>	362
<i>Table et Notice des Auteurs cités par Bourdaloue.</i>	445

RETRAITE SPIRITUELLE

A L'USAGE

DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

MÉDITATION

POUR LA VEILLE DE LA RETRAITE.

Ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus.

Je la conduirai dans la solitude, et là je lui parlerai au cœur. Osée. 2.

PREMIER POINT. **C'**EST Dieu qui m'appelle à cette retraite ; c'est lui qui m'en a inspiré le dessein ; et la résolution que j'ai prise de m'éloigner pour quelque temps de tout commerce, et de me tenir dans la solitude, n'a pu être qu'un effet de sa grâce. Je dois donc suivre le mouvement de cette grâce, et en faire tout l'usage que Dieu veut que j'en fasse pour ma conversion.

C'est une grâce de prédilection par rapport à moi : car Dieu ne la fait pas à tout le monde. Combien de mondains et de mondaines vivent dans le désordre du péché, et dans un profond oubli de Dieu, sans penser jamais à rentrer sérieusement en eux-mêmes ? ce qui seroit néanmoins le souverain remède de leurs maux, et peut-être l'unique ressource de leur salut. Dieu use envers moi d'une

miséricorde toute spéciale : avec quelle attention et quel soin dois-je ménager une grâce si précieuse ?

C'est peut-être la dernière retraite de ma vie que je vais commencer. Si je le savois , quel zèle , quelle ferveur y apporterois - je ? Combien en ai - je fait d'inutiles , et qui n'ont produit en moi aucun changement ? Mais il faut que celle-ci répare les défauts de toutes les autres , et qu'elle achève dans mon ame l'œuvre de Dieu. Enfin , c'est Dieu lui-même qui m'y conduit , et qui veut m'y servir de guide. Jésus - Christ , qui étoit le Saint des saints , fut conduit par l'esprit de Dieu dans le désert : voilà le modèle que je dois me proposer dans ma retraite , si je veux que ce soit pour moi une retraite salutaire , une retraite dont le succès réponde au besoin que j'en ai , et à ce que Dieu attend de moi. La faire par coutume , la faire parce que c'est dans mon état un devoir commun dont je ne puis me dispenser , c'est ce qui m'est arrivé plus d'une fois , et de là vient que j'en ai si peu profité. Il faut que j'y entre par le même esprit , et dans le même esprit , que Jésus-Christ y entra.

SECOND POINT. Dieu , qui veut me sanctifier , m'appelle à la solitude intérieure encore plus qu'à la solitude extérieure. Car l'extérieure , sans l'intérieure , n'est de nul effet. Ainsi je dois , pendant ces saints jours , me séparer absolument , d'esprit et de cœur , de tout ce qui pourroit me distraire et me détourner de Dieu. Je dois me comporter comme s'il n'y avoit dans le monde que Dieu et moi : en

sorte que je m'occupe uniquement de lui , et que je puisse m'écrier avec l'épouse des cantiques : *Mon bien-aimé est à moi , et je suis à lui* (1). Loin de moi toute autre pensée , quelque bonne qu'elle fût d'ailleurs ; et quelque apparence de bien que je crusse y apercevoir , ce bien qui me partageroit , cesseroit pour moi d'être bien.

Dieu veut être seul avec moi , parce qu'il veut me parler au cœur ; et par conséquent il faut que mon cœur soit vide du monde. Non pas seulement de ce grand monde qui est hors de moi , et avec lequel je n'ai presque nul rapport : car à peine le connois-je depuis que je l'ai quitté , et à peine me connoît-il : mais de ce petit monde qui m'environne , et qui se trouve même dans la religion ; de ce petit monde qui est en moi , et qui fait partie de moi-même ; de ce petit monde qui sont mes passions , mes inquiétudes , mes curiosités , mes attaches. Tant que mon cœur sera plein de ce petit monde , ni Dieu ne me parlera point , ni je ne serai point dans la disposition de l'écouter.

Malheur à moi , si je portois ce petit monde jusque dans le sanctuaire de la solitude ; c'est-à-dire , si j'entrois dans la retraite avec un esprit dissipé , ou un cœur immortifié ! Or , il ne faut pour cela qu'un vain désir , qu'un chagrin , qu'une aversion , qu'une jalousie secrète , qu'une amitié trop humaine. Malheur à moi , si par là je me rendois incapable des communications et des entretiens que je dois avoir avec mon divin époux ! car dès-là , quelque édifiante

(1) Cant. 2.

que parût ma retraite , je n'y trouverois pas Dieu , parce que Dieu ne m'y trouveroit pas dans ce parfait recueillement où doit être une ame qui veut converser avec lui. Puisqu'il se dispose à me parler et à me parler au cœur , je dois de ma part me mettre en état de lui pouvoir dire , ou comme David : *J'écouterai* , mais avec réflexion et avec respect , *ce que le Seigneur me dira* (1) , ce qu'il m'inspirera , ce qu'il me reprochera ; ou comme Samuël : *Parlez , Seigneur , parce que mon ame est attentive à vous écouter* (2). Je dois , à l'exemple de Marie , sa sainte mère , recueillir et conserver dans mon cœur toutes les paroles par où il me fera entendre intérieurement ses volontés.

TROISIÈME POINT. La fin de ma retraite ne doit pas être de goûter le repos de la solitude. Ce repos est saint , mais ce n'est pas assez , et il y a un avantage plus solide qu'il y faut chercher. Il m'est permis de dire : dans le même sentiment que le Prophète royal : *Qui me donnera des ailes comme celles de la colombe , afin que je prenne mon vol , et que je me repose dans le sein de Dieu* (3) ? Mais il ne m'est pas permis de borner là mes vues et mes désirs. Je dois envisager dans ce repos quelque chose de meilleur et de plus nécessaire que ce repos même. La fin de ma retraite ne doit pas non plus être d'y employer plus de temps à l'oraison , d'y faire plus de communions , plus de lectures , plus d'austérités. Tout cela , ce sont d'excellens moyens dont je puis

(1) Psal. 84. — (2) 1. Reg. 3. — (3) Psal. 54.

et dont je dois me servir ; mais ce n'est pas la fin que je me dois proposer. Mon erreur a souvent été de confondre en ceci les moyens avec la fin , et de m'imaginer que j'avois fait une bonne retraite , parce que je m'étois régulièrement acquitté de ces exercices.

Mais la fin de ma retraite doit être de réformer ma vie ; de me bien connoître moi-même , et les desseins de Dieu sur moi ; de découvrir une bonne fois le fond de mes dispositions , de mes imperfections , de mes mauvaises habitudes ; de régler toute ma conduite , toutes mes actions , tous mes devoirs ; de me renouveler dans l'esprit de ma vocation ; en un mot , de me changer , et de devenir , comme dit saint Paul , *une nouvelle créature en Jésus-Christ* (1). Car si la retraite que j'entreprends n'aboutit là , et si j'en sors sans avoir rien corrigé de mes défauts ordinaires , en vain y aurois-je eu tous les sentimens de la dévotion la plus affectueuse , ce ne seroit qu'une illusion pure. Il s'agit de me convertir , et non de raisonner , ni de contempler. Cependant , cette fin conçue de la sorte , est encore trop générale et trop vague. Il faut , afin qu'elle soit plus efficace , qu'elle soit déterminée à quelque chose de plus marqué ; et c'est à moi d'examiner devant Dieu quelle doit être pour moi la fin particulière de cette retraite : par exemple de me réformer dans l'observation de mes règles ; de me réformer en ce qui regarde la charité , l'humilité , la mortification. Ainsi du reste.

(1) 2. Cor. 5.

CONCLUSION. Éclairez-moi, mon Dieu, dans le choix que je dois faire de cette fin ; et donnez-moi tous les secours nécessaires pour y parvenir. Puisque c'est vous qui m'attirez dans la solitude, faites-moi connoître la perfection où vous m'apppelez, et les voies que j'ai à prendre pour y arriver. Ne permettez pas que cette retraite, qui a été pour tant de pécheurs un moyen de conversion, devienne pour moi, si je n'en retirois aucun fruit, un sujet de condamnation.

Que voulez-vous que je fasse, ô mon Dieu ! car c'est à vous de me prescrire à quoi je dois spécialement travailler durant ces jours de retraite, qui sont des jours de salut : et c'est à moi, quoi qu'il m'en coûte, de retrancher tous les obstacles qui pourroient m'empêcher d'accomplir vos ordres et de seconder vos adorables desseins, quand je les aurai connus. Il me semble, Seigneur, que mon cœur y est disposé ; et qu'en commençant cette retraite, je pourrai, avec une humble confiance me rendre devant vous le même témoignage que votre Prophète : *Mon cœur est prêt, mon Dieu, mon cœur est prêt* (1). Mais peut-être que je me flatte, et qu'il y a encore dans mon cœur de secrets replis d'amour-propre et d'attachement à moi-même. Aidez-moi, Seigneur, à les développer ; achevez de préparer ce cœur, qui veut vous être soumis, et qui ne se sépare aujourd'hui du commerce des créatures, que pour mieux recevoir les impressions de votre grâce et de votre esprit.

(1) Psal. 56.

PREMIER JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION.

DE LA FIN DE L'HOMME.

Notum fac mihi , Domine , finem meum.

Seigneur , faites-moi connoître ma fin. Psal. 58.

PREMIER POINT. Pourquoi Dieu m'a-t-il créé ? pour le connoître , pour l'aimer , pour le glorifier en cette vie , et pour le posséder en l'autre. Voilà ma fin. Je ne suis point dans le monde pour y établir une fortune temporelle ; je n'y suis point pour y acquérir de la réputation et de l'estime ; je n'y suis point pour y vivre agréablement et à mon aise. Tout cela n'est point ma fin , ni ne le peut être ; j'y suis pour y chercher Dieu , pour y servir Dieu , pour y accomplir les volontés de Dieu. *En cela , dit le Sage , consiste l'homme , et tout l'homme (1).*

Grande vérité sur laquelle roulent toutes les autres vérités ! C'est néanmoins cette vérité , que je n'ai pas connue jusqu'à présent , ou du moins que je n'ai jamais bien approfondie ; tellement que j'ai vécu comme si je ne la connoissois pas. Car au lieu que j'étois créé pour Dieu , par un abus énorme de ma raison , je n'ai vécu que pour moi-même , je n'ai pensé qu'à moi-même , je n'ai été occupé que de

(1). Eccl. 12.

moi-même , j'ai rapporté tout à moi-même : en un mot , je me suis regardé comme si j'eusse été moi-même ma fin ; ne suis-je pas obligé d'en convenir ? Tel est donc l'affreux aveuglement dans lequel j'ai passé ma vie , ou la meilleure partie de ma vie. Si j'avois bien connu ma fin , et si je l'avois toujours eue devant les yeux , toute ma vie auroit été sainte. D'où sont venus mes égaremens , mes relâchemens , mes dérèglemens ? de ce que j'ai oublié cette fin ; de ce que , mille fois et dans des occasions essentielles , j'ai négligé de faire cette réflexion si salutaire : Quelle est ma fin ? de ce que , dans des affaires capitales , où la sagesse chrétienne me devoit conduire , je n'ai pas envisagé ma fin. C'est là ce qui m'a perdu.

Non-seulement Dieu est la fin de ma création et de mon être en général , mais de toutes mes actions en particulier. Car il n'y en a pas une qui , par la raison que j'ai été créé pour Dieu , ne doive aussi être pour Dieu. Saint Paul n'en a pas excepté les actions même les plus indifférentes et les plus basses. *Soit que vous mangiez , dit-il , soit que vous buviez , faites tout pour Dieu* (1). Que s'ensuit-il de là ? que tout ce que j'ai fait dans ma vie pour une autre fin que pour Dieu , sans parler du désordre et du péché qui s'y rencontroit , n'a été pour moi devant Dieu de nul mérite. Quand j'aurois fait les actions les plus éclatantes , quand j'aurois fait des miracles , Dieu n'en ayant point été la fin , tout cela n'est que vanité , et que vanité des vanités. *Ils se sont*

(1) 1. Cor. 10.

détournés de leur fin, disoit le Prophète, *et dès-là ils sont devenus inutiles* (1), ou plutôt tout leur est devenu inutile. N'est-ce pas là mon état, et puis-je assez le déplorer ?

SECOND POINT. Ce qui doit fortement m'exciter à tendre sans cesse vers ma fin, c'est qu'il n'en est point de plus excellente. Dieu, lui-même, n'en a pas une plus noble, puisqu'il est lui-même sa fin. De toute éternité, il se connoît, il s'aime, il forme des desseins pour sa gloire, et il les exécute dans le temps. Or en cela il m'a créé à son image et à sa ressemblance : car il m'a donné un entendement pour le connoître, une volonté pour l'aimer, un corps et une ame pour le glorifier. J'ai donc, en vertu de ma création, une fin aussi sublime que Dieu. *O Seigneur !* s'écrioit le saint patriarche Job, *qu'est-ce que l'homme, pour mériter que vous l'ayez exalté de la sorte* (2) ? Reconnois, mon ame, reconnois ta dignité, non pas pour en concevoir un vain orgueil, mais pour rendre à Dieu l'hommage d'une profonde adoration, et pour lui offrir le juste tribut de tes louanges. Au contraire, quand j'agis pour une autre fin que pour Dieu, je m'avilis, je me dégrade, je renonce à l'honneur que j'avois d'être fait pour Dieu, et pour Dieu seul. Quand je me cherche moi-même, par une juste punition de Dieu, je me trouve moi-même; et en me trouvant moi-même, je ne trouve que le néant. *L'homme a oublié Dieu, et en l'oubliant il s'est méconnu, et*

(1) Psal. 13. — (2) Job. 7.

par là il est devenu non-seulement semblable aux bêtes (1), mais de pire condition que les bêtes : car au moins les bêtes, quoique privées de raison, agissent-elles conformément à leur fin, et Dieu est toujours leur fin ; au lieu qu'il n'est plus la mienne, quand je suis assez aveugle et assez insensé pour m'en proposer une autre que lui.

Point encore de fin plus nécessaire, soit par rapport à Dieu, soit par rapport à moi. Nécessaire par rapport à Dieu : car Dieu ne seroit pas Dieu, s'il m'étoit permis d'agir pour une autre fin que pour lui. Il cesseroit d'être Dieu, si je pouvois avoir droit de former la moindre pensée, de dire la moindre parole, de faire la moindre action, sans la rapporter à lui. Cependant il ne suffit pas qu'il soit ma fin par la nécessité de son être : il faut qu'il le soit, et il veut l'être par mon choix. Voilà ce qui fait sa gloire ; voudrois-je la lui disputer ? Nécessaire par rapport à moi : car il n'y a que Dieu qui puisse me rendre heureux, et par conséquent, qui puisse être ma fin. *Vous m'avez fait pour vous, Seigneur,* disoit saint Augustin, *et mon cœur sera toujours dans l'agitation et dans le trouble jusqu'à ce qu'il se repose en vous* (2). Quoi que le monde fasse pour moi, il ne me contentera jamais : je ne l'ai que trop éprouvé, pour n'en être pas convaincu. Il me faut quelque chose de plus que le monde, et je ne serai rassasié que lorsque je posséderai mon Dieu.

TROISIEME POINT. Tout, hors le péché, peut me

(1) Psal. 138. — (2) August.

me conduire à ma fin. Il n'y a point de créature dans l'univers qui ne m'aide à connoître Dieu, qui ne me découvre quelque perfection de Dieu, et qui ne doive m'inspirer de l'amour pour Dieu. Il n'y en a donc pas une qui ne puisse être, et qui ne soit actuellement un moyen pour m'élever à Dieu. Les cieux, les astres, les élémens, tout m'annonce un Dieu; en sorte que je suis inexcusable, si le connoissant, je ne répons pas à l'obligation étroite où je me trouve de le glorifier comme Dieu. Est-il possible, Seigneur, qu'il y ait eu des mondains assez infidèles pour ne vouloir pas écouter cette voix de toute la nature? Votre Apôtre néanmoins me l'apprend : mais aussi m'assure-t-il que, par un juste jugement, vous les avez tous livrés à leur sens réprouvé. Que seroit-ce de moi, si jamais vous veniez à m'abandonner ainsi moi-même!

Quoi qu'il en soit, je dois, dans l'ordre de sa providence, regarder tout ce qui m'arrive comme un moyen dont Dieu veut que je me serve pour arriver à la fin qu'il m'a marquée : prospérité, adversité, santé, maladie, pauvreté, commodités, mépris, honneur, joie, affliction. *Car nous savons*, dit saint Paul, *que tout cela contribue au bien de ceux qui aiment Dieu* (1); parce qu'il est vrai que tout cela, si je suis fidèle à la grâce, me porte à Dieu, m'attache à Dieu, me soumet à Dieu, me force de recourir à Dieu. Et en effet, Dieu a conduit ses élus par toutes ces différentes voies; et toutes ces voies différentes, dans l'usage qu'en ont

(1) Rom. 8.

fait les saints, ont également servi à leur prédestination; dans tous ces événemens, quoique contraires, ils ont trouvé le royaume de Dieu, qui étoit leur fin.

Or voilà ce que je n'ai point assez connu : l'utilité de tout cela, et les desseins de Dieu en tout cela; ou, si je l'ai connu d'une connoissance stérile et de spéculation, voilà ce que j'ai pleinement ignoré dans la pratique. Car malgré les desseins de Dieu, j'ai abusé de tout cela : de la santé, pour vivre au gré de mes passions; de l'infirmité, pour mener une vie lâche; des afflictions, pour murmurer; de la joie, pour me dissiper; de la prospérité, pour m'enorgueillir; de l'adversité, pour m'abattre. Quel renversement de l'ordre de Dieu ! quelle infidélité à sa providence ! quel oubli de mes propres intérêts ! Je ne dois donc désormais user des créatures que pour arriver à ma fin : c'est-à-dire, que je ne dois les estimer, les désirer, les rechercher, qu'autant qu'elles peuvent m'approcher de Dieu et me tenir uni à Dieu. Si je les regarde autrement, elles se tournent contre moi; et pour venger à mes dépens le Dieu qui les a créées, bien loin de m'être utiles et profitables, elles me deviennent pernicieuses et dommageables.

CONCLUSION. Il n'y a que votre grâce, ô mon Dieu ! qui puisse me tirer du déplorable aveuglement où je vis depuis tant d'années. Faites-moi connoître ce que je suis, et pourquoi je le suis; donnez-moi une idée vive de la fin où je dois aspirer; une idée qui me fasse agir, qui m'anime, qui me soutienne. Qu'il

paroisse dans ma conduite que je suis en effet, non-seulement persuadé, mais touché de cette fin; que mon unique soin soit de la chercher partout et en tout; d'en renouveler tous les jours l'intention et le désir, et de me faire incessamment à moi-même le reproche que Jésus-Christ faisoit à Marthe : *Vous vous embarrassez de bien des choses, et il n'y en a qu'une seule de nécessaire* (1). Or cette seule chose nécessaire, c'est ma fin.

Quant aux moyens, Seigneur, je vous demande cette sainte indifférence où vous voulez que je sois à l'égard de tout ce qu'il y a dans le monde : biens ou maux, grandeurs ou humiliations, plaisirs ou afflictions; et que m'importe d'être riche ou pauvre, d'être sain ou malade, d'être méprisé ou honoré, pourvu que je sois à vous, et que vous soyez éternellement à moi? Que m'importe par quelle voie je parvienne à ma fin, pourvu que j'y parvienne? Sainte indifférence qui me délivreroit de tous les troubles, de tous les chagrins, de toutes les inquiétudes, de toutes les craintes dont mon attachement aux créatures est la source! sainte indifférence qui banniroit de mon cœur toutes les passions dont il est continuellement agité! sainte indifférence qui mettroit le calme dans mon ame, et qui seroit déjà pour moi une béatitude anticipée.

Ajoutez, mon Dieu, à cette indifférence une disposition encore plus sainte, de préférer entre les choses du monde, celles que je connoîtrai m'être plus utiles pour m'avancer vers ma fin, à celles

(1) Luc. 10.

que je saurai me l'être moins; car quoique toutes soient des moyens pour aller à vous, il y en a qui m'y conduisent bien plus sûrement et plus infailliblement, et quelque horreur naturelle que je puisse avoir de celles-ci, je ne dois pas hésiter à leur donner la préférence sur les autres, qui me seroient plus agréables, mais dont il me seroit plus facile et plus dangereux d'abuser. Surtout aidez-moi à m'établir et à me fortifier dans la sainte résolution où je dois être, d'embrasser généralement et sans réserve tous les moyens par où vous voulez que j'arrive à cet unique nécessaire, qui est ma fin: car s'il y a un seul de ces moyens que j'excepte, quand je prendrais tous les autres, dès là je ne voudrais plus sincèrement ni efficacement ma fin, et la volonté que j'aurois d'atteindre à cette fin, ne seroit plus qu'une velléité et qu'une erreur. Point de restriction, ô mon Dieu! point de limitation ni de bornes, quand il s'agit d'une fin aussi essentielle que celle-là. Examen de mon cœur sur ces trois dispositions: Suis-je dans cette indifférence parfaite pour tout ce qui n'est pas Dieu? Suis-je déterminé à choisir, quoi qu'il m'en coûte, les moyens les plus sûrs et les plus propres pour me conduire à Dieu? Veux-je les employer tous, et le veux-je bien?

SECONDE MÉDITATION.

DE LA FIN DU CHRÉTIEN.

Si quis vult venire post me, abneget semetipsum.

Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même.

Matthieu, chap. 16.

PREMIER POINT. Pourquoi suis-je chrétien ? pour servir et honorer Dieu : non plus selon les simples vues de ma raison, puisque ma raison étant aussi foible, aussi bornée et aussi obscurcie qu'elle l'est par le péché, elle ne me donneroit pas d'assez hautes idées de Dieu. Non plus selon les maximes générales de la religion ; car Dieu demande de moi, comme chrétien, quelque chose de plus parfait, que ce que la religion en général prescrit à tout homme qui connoîtroit Dieu, et n'auroit que la foi d'un Dieu. Mais je suis chrétien pour servir Dieu, et pour le glorifier selon les règles particulières, et selon l'esprit de la loi de Jésus-Christ. Dieu ne veut plus que je vive selon d'autres règles que celles-là ; et tout ce qui n'est pas selon ces règles, n'est plus selon le cœur de Dieu.

En effet, Jésus-Christ n'est venu au monde que pour me faire connoître Dieu, et que pour m'apprendre à honorer Dieu comme Dieu mérite d'être honoré. C'est pour cela qu'il disoit : *Mon Père, j'ai fait connoître aux hommes votre nom* (1). Moïse

(1) Joan. 17.

avoit appris aux Juifs à honorer Dieu par des sacrifices et des victimes ; mais ces sacrifices où l'on n'im-moloit que des animaux, n'étoient que l'ombre et la figure du vrai culte que Dieu attendoit de moi. Ces sacrifices étoient infiniment au-dessous de ce que Dieu méritoit. Jésus-Christ est donc venu pour m'enseigner à honorer Dieu en esprit, c'est-à-dire, par le sacrifice de moi-même et par le renoncement à moi-même.

Divine leçon que cet homme-Dieu, comme législateur et comme maître, m'a faite dans sa propre personne. *Entrant dans le monde, il dit à Dieu : Vous n'avez plus voulu, Seigneur, d'oblation étrangère ; mais vous m'avez formé un corps. Les holocaustes de l'ancienne loi ont cessé de vous agréer ; c'est pourquoi j'ai dit : Me voici, je viens, je m'offre, je me livre à vous (1).* En un mot, il s'est immolé lui-même, il s'est anéanti lui-même, et cela pour honorer Dieu ; mais en même temps pour avoir droit de me dire : *Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce et qu'il meure à soi-même (2).*

Voilà, dis-je, pourquoi je suis chrétien, et c'est uniquement par là que je me mets en état de rendre à Dieu le véritable hommage que je lui dois. Il faut donc conclure, que si je ne renonce à moi-même, je ne suis chrétien que de nom ; que si je ne renonce à moi-même, je ne porte le nom de chrétien que pour ma confusion ; que quoi que je fasse d'ailleurs, si je ne renonce à moi-même, je ne connois pas Dieu, je n'aime pas Dieu, je suis incapable de glorifier

(1) Hebr. 10. — (2) Matth. 16.

Dieu, de la manière que je le dois connoître, que je le dois aimer et que je le dois glorifier. C'est dans ce renoncement à moi-même, et dans ce sacrifice de moi-même que consiste pour moi la religion. Les Juifs pouvoient l'ignorer; mais après la révélation expresse qu'il a plu à Dieu d'en faire au monde par Jésus-Christ, mon ignorance sur ce point seroit mon crime. Ce renoncement est difficile; mais il est nécessaire. Se quitter soi-même, se dépouiller de soi-même, c'est une parole bien dure selon les sens et selon les inclinations naturelles; mais c'est une parole de salut, une parole de vie, et de la vie éternelle.

SECOND POINT. En qualité de chrétien, je dois être conforme à Jésus-Christ; car c'est dans cette vue, dit saint Paul, que Dieu a choisi ses élus: les ayant tous prédestinés sur le modèle de son Fils. Y a-t-il entre Jésus-Christ et moi de la conformité, j'ai droit d'espérer en Dieu, et de faire fond sur ses miséricordes; mais n'y a-t-il dans moi nul trait de ressemblance avec Jésus-Christ, quand j'aurois d'ailleurs toutes les perfections des anges, Dieu ne me reconnoît point, ni ne me compte point au nombre des siens. Quoi qu'il en soit, voilà ma fin et à quoi je dois travailler comme chrétien: à me faire une copie vivante de Jésus-Christ, à envisager Jésus-Christ comme l'excellent original sur lequel je dois me former, à me dire sans cesse en le contemplant, ce que Dieu dit à Moïse: *Voyez, et faites selon le divin exemplaire que vous avez devant les yeux* (1).

(1) Exod. 25.

En qualité de chrétien, je dois être revêtu de Jésus-Christ : c'est l'expression dont s'est servi l'Apôtre : *Vous tous qui avez été baptisés en Jésus-Christ, vous êtes revêtus de Jésus-Christ* (1). Quel honneur pour moi, en me dépouillant du vieil homme, de m'être revêtu du nouveau ! Mais quel honte aussi pour moi, si je n'en suis revêtu qu'extérieurement, et si, faisant profession d'être chrétien, je n'en ai pas intérieurement l'esprit ! Quelle contradiction, si, portant le caractère et la marque du sacrement de Jésus-Christ, je n'en ai pas la sainteté, et si dans la pratique je sépare l'un de l'autre ! Quelle monstrueuse hypocrisie, si je ne suis chrétien qu'en apparence, et si devant Dieu j'ai un esprit et un cœur tout païens !

En qualité de chrétien, je dois être incorporé à Jésus-Christ comme un de ses membres ; je dois lui être uni comme à mon chef. C'est encore la doctrine du saint apôtre : *Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres de Jésus-Christ* (2) ? Or, entre le chef et les membres, il doit y avoir de la proportion ; et s'il n'y en a point entre Jésus-Christ et moi, je n'ai plus avec lui cette liaison qui fait selon Dieu tout mon bonheur et toute ma gloire. Ou si je suis, comme chrétien, un des membres de Jésus-Christ, je ne suis, comme indigne chrétien, qu'un de ces membres gâtés, qui ne servent qu'à déshonorer son corps mystique.

Enfin je dois, en qualité de chrétien, vivre de la vie même de Jésus-Christ : de sorte que *la vie de*

(1) Galat. 3. — (2) 1. Cor. 6.

Jésus-Christ doit paroître (1) dans toute ma conduite, et même, ainsi que me l'enseigne le Maître des nations, *dans ma chair mortelle*. Je suis chrétien, pour pouvoir dire comme ce grand saint : *Je vis, ou plutôt ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi* (2), et par conséquent qui pense en moi, qui parle en moi, qui agit en moi. Puis-je en la présence de Dieu, sans me tromper, sans me flatter, me rendre à moi-même ce témoignage ? Voilà toutefois à quoi Dieu m'appelle.

TROISIÈME POINT. Ce n'est point assez, pour être parfaitement chrétien, que je sois dans une sainte indifférence à l'égard de tout ce qui n'est pas Dieu : il faut que je m'attache expressément et déterminément aux moyens que Jésus-Christ m'a lui-même marqués comme les plus efficaces, les plus infailibles, et, supposé le choix qu'il en a fait, les plus indispensables et même les seuls suffisans pour acquérir la perfection où le caractère de chrétien m'engage, et où est renfermée ma fin. Or, suivant ce principe, je dois donc, sans balancer, préférer la pauvreté, j'entends la pauvreté de cœur, aux biens de ce monde : c'est-à-dire, que je dois m'estimer plus heureux d'être détaché des biens de ce monde, que de les posséder ; plus heureux de les mépriser que d'en jouir, parce que le détachement et le mépris des biens de ce monde, est le premier moyen que Jésus-Christ m'a proposé pour honorer Dieu.

Suivant ce principe, je dois préférer la vie austère

(1) 2. Cor. 4. — (2) Galat. 2.

et pénitente à la vie douce et commode ; parce que c'est ainsi que Jésus - Christ l'a jugé lui-même , et qu'il l'a pratiqué. *Au lieu du bonheur , même temporel , et de la joie qui lui étoit due , il a pris la croix pour son partage* (1) : car il venoit , comme sauveur , établir une religion d'hommes pécheurs à qui la pénitence étoit nécessaire pour apaiser la justice de Dieu. Il venoit , comme réformateur du monde , en corriger les désordres , et il savoit que la vie douce et commode étoit la source empoisonnée de toute la corruption du monde , et qu'au contraire la vie austère et pénitente en étoit le remède souverain.

Suivant ce principe , je dois être persuadé de ces maximes si communes dans l'évangile , et si familières aux apôtres : qu'il ne suffit pas que je porte ma croix , mais qu'il faut que ce soit moi-même qui m'en charge et qui me l'impose ; qu'il ne suffit pas que je m'y soumette , mais qu'il faut que je l'aime , qu'il faut que je m'en glorifie ; que sans cela je ne puis honorer Dieu , comme Jésus - Christ m'a fait connoître que Dieu veut être honoré ; que , si je ne crucifie ma chair , je ne puis appartenir à Jésus-Christ , ni par conséquent à Dieu ; que pour être enfin revêtu de Jésus-Christ , il faut que je sois revêtu de la mortification de Jésus-Christ.

Suivant ce principe , bien loin de fuir l'abjection et l'humiliation , je dois l'accepter , la souhaiter , la demander plus que toutes les grandeurs et que tous les honneurs du monde ; puisque c'est le grand moyen que Jésus-Christ a mis en œuvre pour rendre à Dieu

(1) Hebr. 12.

la gloire qui lui avoit été ravie. L'orgueil avoit soulevé l'homme contre Dieu, et il n'y avoit que l'humilité qui pût réparer l'injure faite à Dieu. Moyen excellent, mais moyen indispensablement requis pour trouver grâce auprès de Dieu.

CONCLUSION. Voilà, Seigneur, ce que le monde ne connoissoit pas ; voilà ce que les sages du monde ne connoissent point encore : mais grâces immortelles vous soient rendues, de m'avoir révélé de si sublimes et de si importantes vérités ! Par là vous m'avez enseigné la vraie sagesse en me détrompant des erreurs grossières dont le monde est rempli sur ce qui regarde ses faux biens ; par là vous m'avez guéri des passions dont il est, en vue de ces biens, malheureusement possédé et cruellement déchiré ; par là vous m'avez fait goûter le solide repos, et vous m'avez fait éprouver la vérité de votre promesse : *Apprenez de moi que je suis humble de cœur, et vous trouverez le repos de vos âmes* (1) ; mais par là vous m'avez surtout appris à honorer votre Père, et à lui offrir le culte le plus digne de lui, le plus conforme à ses inclinations, et le plus capable de me sanctifier moi-même. Soyez mille fois béni, aimable et adorable maître, de m'avoir ainsi fait entendre ce que c'est que d'être chrétien, de m'avoir instruit de la fin pour laquelle je le suis, de m'avoir prescrit les moyens qui doivent me mener à cette fin, et de m'avoir rendu tout cela, non-seulement intelligible, mais sensible dans votre sacrée personne ; car j'avois

(1) Matth. 11.

besoin, et de votre autorité et de votre exemple, pour bien comprendre tout cela. Il me falloit un aussi grand modèle que vous, pour m'animer, pour me soutenir, et dans la recherche de cette fin si contraire à mon amour-propre, et dans la pratique de ces moyens si directement opposés à tous les sentimens de la nature.

Cependant ai-je été jusques à présent bien convaincu de la nécessité de l'un et de l'autre, je veux dire de la nécessité d'aspirer à cette fin et d'en prendre les moyens? Tout chrétien que je suis, ai-je vécu dans ce renoncement à moi-même, qui est l'abrégé et la fin de la loi de Jésus-Christ? En m'examinant sur ces trois moyens, sans lesquels Jésus-Christ m'a déclaré qu'il n'y a point de salut pour moi, que trouverai-je? Suis-je pauvre de cœur? suis-je humble de cœur? suis-je mortifié et circoncis de cœur? Et si je ne le suis pas, que suis-je donc dans l'idée de Dieu, et qu'est-ce que ma vie, sinon un fantôme de christianisme que Dieu réprouve? Je ne puis, encore une fois, alléguer là-dessus mon ignorance pour excuse. Je ne puis plus demander à Dieu qu'il me donne une connoissance certaine de ma fin: Jésus-Christ s'en est plus que suffisamment expliqué. Voilà à quoi se réduit tout son évangile. O mon Dieu! que vous répondrai-je un jour, quand vous m'opposerez cet évangile? que puis-je vous répondre dès aujourd'hui, quand cet évangile et ma conduite s'accordent si peu? Cet évangile ne changera jamais: c'est donc à moi de changer ma conduite et de réformer ma vie.

TROISIÈME MÉDITATION.

DE LA FIN DU RELIGIEUX.

De mundo non estis.

Vous n'êtes plus du monde. Joan. 15.

PREMIER POINT. Dieu m'a appelé à l'état religieux, afin que j'y vive séparé du monde, détaché du monde, crucifié pour le monde, et absolument mort au monde. Quatre degrés par rapport auxquels je dois me juger moi-même, et me confondre d'avoir jusques à présent si mal répondu à ma vocation.

Ma fin dans l'état religieux, est d'y vivre séparé du monde, non-seulement d'habitation et de demeure, mais d'esprit et de sentimens. Il ne me suffit pas, pour être religieux, d'en porter l'habit ni même d'en avoir fait le vœu; il faut que j'en aie l'esprit. Or il arrive tous les jours que l'esprit du monde s'introduit jusque dans la religion; comme, par un effet tout contraire, l'esprit de la religion se communique quelquefois aux conditions les plus engagées dans le monde. Combien d'ames toutes mondaines dans les communautés religieuses! Ne suis-je point de ce nombre?

Ma fin, dans l'état religieux, est d'y vivre détaché du monde. Car je serois le plus malheureux des hommes, si j'étois séparé du monde sans en être

détaché, puisque dès-là je n'aurois plus, ni les consolations du monde, ni celles de Dieu. Etre séparé du monde et n'en être pas détaché, ce seroit pour moi, non-seulement le plus grand de tous les malheurs, mais le plus grand de tous les désordres ; et je pourrois me reprocher alors plus justement que saint Bernard, que je suis la chimère de mon siècle, c'est-à-dire, que je ne suis ni séculier, ni religieux : ni séculier, puisque je me suis retiré du monde ; ni religieux, puisque je tiens encore au monde et que je ne l'ai point tout à fait abandonné.

Ma fin, dans l'état religieux, est d'y être comme saint Paul, crucifié pour le monde ; tellement que si, malgré ma profession de religieux, j'aime encore le monde, et si le monde m'aime encore ; que si je me plais encore avec le monde, et si le monde se plaît encore avec moi ; que si le monde, tout religieux que je suis, ne laisse pas de s'accommoder de mes maximes, et si je m'accommode également des maximes du monde, je ne suis plus religieux que de nom. Pour l'être en effet et en vérité, il faut que je sois dans le monde comme dans un état de souffrance. Il faut que le monde soit ma croix, comme je serai infailliblement la croix du monde, par la contrariété de sentimens et de principes, qui se trouvera entre lui et moi, dès que je me comporterai en religieux.

Ma fin, dans l'état religieux, est de mourir absolument au monde et à moi-même : car en vain me flatterois-je d'être mort à tout ce qui s'appelle le

monde, si je n'étois mort à moi-même. Le monde auquel je dois surtout mourir, est en moi; le monde qui est hors de moi n'a rien pour moi de dangereux, en comparaison de celui que je porte au milieu de moi; le monde que j'ai à combattre, ce sont ces trois concupiscences dont parle saint Jean, d'autant plus à craindre pour moi, qu'elles sont dans moi-même et une partie de moi-même. Etre mort à moi-même dans la religion, c'est n'y avoir plus de volonté, plus d'humeur, plus de vues ni de prétentions humaines. Si tout cela est encore en moi, et si j'ai encore pour certains intérêts que l'on se fait dans la profession religieuse, des vivacités, des empressemens, de la sensibilité, je ne suis ni mort selon Jésus-Christ, ni enseveli avec Jésus-Christ. Ainsi ma religion est vaine, et n'eût-il pas presque autant valu rester dans le monde?

SECOND POINT. Cette séparation et ce détachement du monde, ce crucifiement et cette mort spirituelle, sont d'une sainteté bien relevée. Mais pourquoi suis-je entré dans l'état religieux? pour y travailler, tout autrement que je n'aurois pu faire dans le monde, non-seulement à mon salut, mais à ma perfection. Supposé mon engagement à la religion, ma perfection et mon salut sont désormais deux choses inséparables. Je dois donc être persuadé, qu'au lieu que le Sauveur du monde disoit à ce jeune homme de l'évangile : *Si vous voulez être parfait, quittez tout ce que vous avez, et suivez-moi* (1); il me dit main-

(1) Matth. 19.

tenant et sans condition : Parce que vous avez tout quitté, et que vous vous êtes engagé à me suivre, souvenez-vous que vous devez être parfait. Cette perfection, que Jésus-Christ a proposée aux chrétiens du siècle comme un conseil, est donc pour moi un commandement que je me suis imposé : il m'étoit libre d'être religieux ou de ne l'être pas ; mais du moment que je le suis, il ne m'est plus libre de renoncer à l'obligation que j'ai d'être parfait, ou du moins de vouloir sincèrement et efficacement le devenir. Voilà toutefois le devoir essentiel à quoi je manque, quand je suis assez lâche pour abandonner, dans la profession religieuse, le soin de ma perfection : péché grief, puisque je deviens prévaricateur de mon état, jusqu'à sortir de mon état : car mon état, comme religieux, est de tendre continuellement à la perfection. Dès-là donc que je la néglige, et que je n'y aspire plus ; dès-là que je ne me soucie plus d'y parvenir, et que je n'en ai plus le zèle : outre le désordre de ma conduite envers Dieu, outre le danger que Dieu ne retire de moi ses grâces, je sors de la voie où j'étois appelé. Or sortir de la voie que Dieu m'avoit marquée, c'est, dans l'ordre du salut, l'égarement le plus funeste et dont les suites sont le plus à craindre.

Mais en m'éloignant ainsi de la fin pour laquelle je suis religieux, quel sujet n'ai-je pas de rougir et de trembler, quand je vois au milieu du monde des séculiers plus touchés que moi du désir de leur perfection, plus occupés que moi du soin de leur perfection ; et par là même beaucoup plus parfaits dans

leur condition que moi dans la mienne? Sans parler des vertus politiques et civiles qui font le mérite des partisans du monde, et qui devoient être déjà pour moi autant de leçons : combien y a-t-il de chrétiens dans le monde plus mortifiés, plus humbles, plus charitables qu'une infinité de religieux ! Quel témoignage contre moi et quelle conviction, quand Dieu dans son jugement me mettra ces exemples devant les yeux ! Toute comparaison à part, n'est-il pas bien honteux et bien indigne, qu'après tant d'années que je suis religieux, et que je me trouve obligé par mon état à marcher dans la voie de la perfection, j'y aie fait si peu de progrès ; que je n'aie peut-être pas encore commencé, ni même sérieusement pensé à m'y avancer ; que je sois peut-être aujourd'hui plus imparfait que lorsque j'étois dans le monde ; que, bien loin de croître en vertu dans la maison de Dieu, j'y aie peut-être toujours été en dégénéralant et en me relâchant ? Est-ce là ce que Dieu demandoit de moi ? est-ce là ce que je lui avois promis ?

TROISIEME POINT. C'est par une grâce toute spéciale, qu'il a plu à Dieu de m'appeler à la perfection religieuse : c'est par une distinction et un choix, dont je ne puis assez reconnoître, ni assez estimer les avantages. Il est vrai que Dieu, en vertu de ce choix, exige de moi plus qu'il n'exige du commun des chrétiens : mais en cela même quelles ont été les vues de sa providence et de sa miséricorde envers moi ? Il a voulu que je lui fusse dévoué d'une façon

plus particulière et plus intime; il a voulu me mettre au rang de ses favoris, qui l'approchent de plus près, et avec qui il a de plus fréquentes et de plus abondantes communications; il a voulu non-seulement me conserver dans une innocence plus parfaite, mais m'élever aux plus sublimes vertus, afin de me tenir plus étroitement uni à lui et de me donner lieu d'acquérir plus de mérites devant lui; il a voulu faire éclater en moi toutes les richesses de sa grâce, et me disposer à recevoir un jour les dons les plus excellens de sa gloire; il a voulu me proposer au monde comme un modèle, et que mes entretiens, que mes actions, que toute ma vie honorât son service, édifiât le prochain, et fût pour les chrétiens du siècle une leçon visible et présente qui les instruisît et qui les touchât. Car tout cela est attaché à cette perfection qui fait la sainteté et le caractère propre de mon état.

Or n'est-ce pas en quoi je dois admirer la bonté de Dieu, qui m'a choisi de la sorte; qui, par une prédilection toute gratuite, m'a destiné à de si grandes choses, et m'a prévenu de telles faveurs; qui, pour me soutenir dans une vocation si sainte, et pour m'aider à la remplir, m'a fourni tant de moyens? Je puis donc dire, aussi bien que Moïse, et même avec plus de sujet que Moïse, qu'il n'en a pas ainsi usé à l'égard de toute nation, c'est-à-dire qu'entre les chrétiens même, qu'entre les enfans de la même Eglise et parmi son peuple, il m'a préféré à des millions d'autres qu'il a laissés et qu'il laisse encore au milieu des dangers du monde et de toute sa cor-

ruption. Q'avois-je fait plus qu'eux avant que Dieu me retirât de ce siècle perversi, où je me trouvois exposé comme eux ; et par où m'étois-je rendu plus digne d'un de ses bienfaits les plus signalés ?

Après cela, que dois-je penser de moi-même, si, dans un état où je dois être singulièrement dévoué à Dieu, je m'occupe de toute autre chose que de Dieu ? si, dans un état où je dois communiquer plus souvent et plus intimement avec Dieu, je me dégoûte de tous les exercices qui peuvent me porter à Dieu, et je vis dans une dissipation continuelle qui me fait perdre presque tout sentiment de Dieu ? si, bien loin de me préserver selon mon état, des taches les plus légères, et de pratiquer toute la sainteté du christianisme dans le degré le plus éminent, je fais en mille rencontres de mortelles blessures à mon ame, ou je me jette au moins là-dessus en des embarras de conscience très-dangereux, et si je n'ai pas même le fond et l'essentiel de la piété chrétienne ? si, bien loin de m'enrichir pour le ciel, je demeure dans une vie lâche et inutile où je ne profite de rien, parce que je m'acquitte, de tout négligemment et sans esprit intérieur ? si, bien loin de faire honneur au service de Dieu et à ma profession, je les déshonore, et au lieu d'édifier le monde, je le scandalise ? Il n'y a que trop de religieux à qui ces reproches conviennent : y en a-t-il à qui ils conviennent plus qu'à moi ? Quoi qu'il en soit, c'est à moi de me les appliquer utilement, et d'en tirer de justes conséquences pour mon instruction et ma sanctification.

CONCLUSION. Ah! Seigneur! je n'avois point encore conçu ce que c'est que d'être religieux. Je n'en avois qu'une foible idée; et voilà pourquoi je me suis si peu mis en peine de parvenir à la fin d'un état si saint. La vie religieuse ne m'avoit paru qu'une vie obscure et abjecte selon le monde, qu'une vie de contrainte et de gêne selon les sens; mais je n'en comprenois pas l'excellence et la perfection. C'est aujourd'hui, mon Dieu, que vous me la faites connoître; c'est aujourd'hui que je commence à sentir mon bonheur et à le goûter, parce que c'est aujourd'hui que je conçois une toute autre estime de ma vocation.

Mais du reste, Seigneur, ce n'est point assez que je connoisse la perfection de mon état; il faut qu'autant que je la connois, qu'autant que je l'estime, je la désire, et que je la désire comme elle doit être désirée. Or il n'y a que vous qui puissiez, par votre grâce, former en moi ce désir, accompagné de toutes les qualités nécessaires pour être conforme à mes obligations; car, vous le savez, Seigneur, ce qui m'a perdu, c'est que je n'ai jamais eu pour la perfection religieuse, qu'un désir vague, qu'un désir oisif et languissant, qu'un désir borné et limité, qu'un désir passager et volage, qu'un de ces désirs qui tuent l'ame et qui ne la sanctifient pas; qu'un de ces désirs de pure complaisance, dont l'enfer est plein. Au lieu que, pour arriver à une fin si importante et si sublime, il me falloit un désir fervent, un désir efficace et pratique, un désir universel et sans mesure, un désir constant et ferme, un désir suivi

et soutenu d'une sainte persévérance. Qu'ai-je donc à faire pour exciter désormais, et pour entretenir dans mon cœur un tel désir ? c'est de me souvenir sans cesse de la fin pour quoi je suis religieux ; c'est, à l'exemple de saint Bernard, de me demander sans cesse à moi-même : *Pourquoi ai-je quitté le monde ? Pourquoi suis-je venu en religion* (1) ? Car voilà, mon Dieu, ce que j'ai cent fois oublié, et dans des occasions essentielles où il étoit pour moi de la dernière conséquence d'y penser ; voilà à quoi je n'ai fait nulle attention.

Mais, Seigneur, c'est ce que je me propose dans la suite d'avoir toujours présent à l'esprit, et de quoi je veux me faire une règle pour tout le reste de ma vie. Quand l'amour-propre me portera à rechercher mes commodités et mes aises au préjudice de la vie régulière que j'ai embrassée, je rentrerai en moi-même et je me dirai : Est-ce pour cela que je me suis fait religieux ? Quand il me prendra, ou quelque dépit secret d'une humiliation, ou quelque chagrin de voir les autres au-dessus de moi, ou quelque envie d'occuper certaines places et d'être employé à certaines fonctions, ou quelque dégoût de mes observances et de mes exercices ordinaires, j'en reviendrai toujours à la même réflexion : Qu'ai-je eu en vue lorsque j'ai renoncé au monde, et qu'ai-je prétendu en me consacrant à Dieu ? Cette pensée m'animera, me fortifiera, et pour me la rendre salutaire, vous y ajouterez, Seigneur, l'onction de votre divin esprit et de votre grâce.

(1) Bern.

CONSIDÉRATION.

SUR LA PERFECTION DE NOS ACTIONS ORDINAIRES.

PREMIER POINT. Notre perfection, selon Dieu, ne consiste point à faire beaucoup de choses : ce fut l'erreur de Marthe, que Jésus-Christ condamna. Ce n'est point non plus à faire de grandes choses ; il y a des saints très-grands devant Dieu, qui n'ont rien fait de grand pour Dieu ; des saints dont la vie a été obscure et cachée, dont les actions n'ont rien eu de brillant et d'éclatant, dont le monde n'a point parlé. Ils étoient grands par leur sainteté ; mais toute leur sainteté étoit renfermée en de petites choses, et Dieu, dans la fidélité avec laquelle ils pratiquoient ces petites choses, leur faisoit trouver des trésors infinis de grâces ; ils étoient grands par leur humilité, et leur humilité les portoit toujours à choisir les derniers emplois, laissant aux autres les fonctions où il y avoit plus à paroître, et ne se jugeant pas capables d'y être appliqués. Enfin, notre perfection ne demande point que nous fassions des choses extraordinaires et singulières. Dès-là qu'elles sont singulières et extraordinaires, elles sont rares, et les occasions n'en sont pas fréquentes : cependant notre perfection doit être en ce qui nous est plus habituel, en ce qui nous occupe plus souvent, en ce que nous avons continuellement dans les mains,

en ce qui remplit les journées et les années de notre vie.

D'où il s'ensuit que c'est de nos actions les plus ordinaires que dépend la perfection où Dieu nous appelle. Car ce sont là les actions propres de notre profession et de notre état ; et par conséquent , ce sont celles que Dieu veut spécialement de nous , puisqu'il ne nous a attirés par sa grâce dans cet état et cette profession , que pour y vivre et pour y agir selon l'ordre qui y est établi. Or , il est certain d'ailleurs que ce qui fait notre sanctification , c'est la volonté de Dieu ; que c'est cette volonté de Dieu qui donne le prix à tout ce que nous faisons ; que sans cette volonté de Dieu , nos plus grandes actions ne sont rien , et qu'avec cette volonté de Dieu , nos moindres actions ont un mérite très-relevé. Je dois donc conclure que je ne serai parfait devant Dieu que par l'accomplissement de mes devoirs les plus communs. Qu'a fait Jésus-Christ pendant trente ans ? rien de remarquable dans l'estime du monde , et rien même que de vil aux yeux des hommes : mais parce qu'il faisoit la volonté de son Père ; parce *qu'en toutes choses* , ainsi qu'il le disoit lui-même , *il agissoit selon le gré de son Père* (1) , ces actions , viles aux yeux des hommes , étoient l'objet des complaisances de Dieu.

Quel fonds de consolation pour nous ! Il n'est point nécessaire de chercher bien loin notre perfection : elle est auprès de nous et dans nous. Je trouverai la mienne dans mes obligations et dans mes

(1) Joan. 8.

exercices de chaque jour. Une perfection hors de ces exercices, et qui n'iroit pas à m'acquitter de ces obligations, seroit pour moi une perfection mal entendue et mal réglée, que Dieu ne reconnoîtroit point, que le monde même réprouveroit, qui pourroit m'inspirer de l'orgueil, et qui m'exposeroit à mille défauts. Au lieu que cette perfection d'une vie commune est approuvée de Dieu et des hommes; elle édifie, elle met la vertu en crédit, elle maintient la règle, elle n'enfle point, ni n'est point sujette à la vanité. On la croit aisée, et elle l'est dans la spéculation : mais pour en soutenir long-temps et constamment la pratique, qu'il y a de difficultés à vaincre, qu'il y a de violences à se faire, et par là même aussi de récompenses à obtenir !

SECOND POINT. Notre perfection n'en demeure pas là; mais à ces actions ordinaires sur quoi elle est fondée, elle doit ajouter certaines circonstances et certaines conditions nécessairement requises; c'est-à-dire, qu'il ne suffit pas de faire ce qui est de notre état, de notre vocation, de notre emploi; mais qu'il le faut bien faire : tellement qu'on puisse dire de nous, par proportion, ce qu'on disoit du Fils de Dieu : *Il a bien fait toutes choses* (1).

Or, bien faire toutes ses actions, c'est les faire avec exactitude, avec ferveur, avec persévérance.

1. Avec exactitude : de sorte qu'on n'en omette aucune volontairement et par sa faute, et qu'on ne retranche pas même à une seule la moindre partie de

(1) Marc. 7.

ce qui lui est assigné. Cette exactitude regarde encore l'heure, le lieu, la manière : car ne les pas faire au temps marqué, dans le lieu qui convient, de la manière qui est prescrite, ce sont autant d'imperfections qui en diminuent la valeur, puisque ce sont autant de transgressions de la volonté de Dieu, qui est ordonnée en tout et qui s'étend à tout, sans oublier les plus petites particularités. 2. Avec ferveur : ce n'est pas à dire avec goût, avec plaisir, avec une ardeur sensible. Quoique la ferveur soit communément accompagnée de ce goût, de ce plaisir, de cette ardeur, elle n'en est pas toutefois inséparable. On peut être très-fervent, et avoir un dégoût naturel pour ce que l'on fait, y sentir de la répugnance, et n'y trouver que de la sécheresse et de la froideur. C'est même alors que la ferveur est beaucoup plus solide et plus méritoire, quand elle nous fait agir résolûment et délibérément malgré ces répugnances et ces dégoûts, malgré ces froideurs et ces sécheresses. 3. Avec persévérance : c'est par-dessus tout cette persévérance qui coûte ; et c'est ce qui faisoit dire à saint Bernard, parlant de la vie religieuse, qu'à n'en regarder que chaque exercice en particulier, et en lui-même, elle n'est pas, à beaucoup près, si rigoureuse que le martyre ; mais qu'à les rassembler tous et à considérer leur durée, il n'y a point, selon leur nature, de martyre plus insoutenable. Aussi, voit-on assez de religieux dans les communautés, et même de chrétiens dans le monde, fidèles à leurs pratiques et à leurs obligations en certains temps et à certains jours, où ils sont plus

touchés de Dieu : mais d'en trouver qui marchent toujours d'un pas égal, qui n'aient par leurs vicissitudes et leurs changemens, qui fassent avec la même attention et la même assiduité le lendemain, ce qu'ils ont fait le jour précédent, et qui sur cela ne se relâchent ni ne se démentent jamais jusques au dernier moment de leur vie, c'est une espèce de miracle.

Voilà donc les trois règles que je dois prendre pour me diriger dans la voie de ma perfection et dans la sanctification de mes actions : exactitude, ferveur, persévérance. Mais en même temps ne sont-ce pas pour moi trois grands sujets de m'humilier, et de déplorer toutes mes infidélités? Il ne faudroit, pour me sanctifier, que mes observances et ma règle : mais de combien d'omissions y suis-je coupable, de combien de lâchetés, d'inconstances, de variations! Dois-je m'étonner qu'avec tant de moyens de m'avancer, j'aie fait si peu de progrès; ou plutôt, ne dois-je pas trembler du peu de progrès que j'ai fait avec des moyens si abondans et si présens de me perfectionner?

TROISIÈME POINT. Ce n'est pas tout encore; mais il y a un dernier degré de perfection que nous devons donner à nos actions, et qui en est comme l'ame et comme la vie: c'est de les faire par un esprit intérieur et par un principe de religion: car tout le reste n'est que le corps de la sainteté; mais ce qui les vivifie, ce qui les anime et qui les consacre, c'est le motif qui nous conduit, et l'intention que nous nous proposons. Faire ses actions par humeur, par caprice,

par inclination, par coutume, par respect humain, par ostentation, par intérêt, ce n'est pas les faire pour Dieu ni en vue de Dieu; et dès que Dieu n'y a point de part, quel compte nous en peut-il tenir, et comment peut-il les agréer? *Tout le mérite de la fille du roi lui vient, avec la grâce de Dieu, du dedans et du fond de son cœur* (1). Quand donc je ferois les actions les plus héroïques, si Dieu n'en est pas la fin, et si je ne les fais pas pour lui plaire, comme il n'en tire nulle gloire, il les regarde d'un œil au moins indifférent, et je n'en puis retirer moi-même aucun fruit.

Vérité terrible, si je la médite bien : car si je repasse sur toutes mes actions, et que je les examine au poids de cette balance, combien en trouverai-je sur quoi j'aie quelque sujet de compter? Il est vrai, j'agis à l'extérieur comme les autres; je vais à la prière, au travail, à mes occupations; j'assiste à tout, et je satisfais en apparence à tout; mais du reste, sans vue de Dieu, sans retour vers Dieu; souvent avec une légèreté d'esprit et une dissipation qui m'ôte toute bonne pensée, et tout bon sentiment; souvent par une certaine habitude que j'ai contractée avec le temps, et que je suis en aveugle; tout au plus par une certaine bienséance, et une raison purement naturelle; quelquefois même par nécessité et par contrainte; d'autres fois, et peut-être en bien des rencontres, par une vaine complaisance et une envie secrète de me distinguer. Or tout cela, qu'est-ce devant Dieu? et n'est-ce pas de tout cela néanmoins

(1) Psal. 44.

que ma vie est composée? c'est-à-dire, que j'agis comme si je n'agissois pas, et que tout ce que je fais, ne sert pas plus à ma perfection que si je ne faisois rien.

D'autant plus malheureux et plus condamnable, qu'il n'y a pas une si petite action que je ne puisse rapporter à Dieu, et qui, rapportée à Dieu, n'eût son mérite auprès de Dieu. Car ce que Dieu considère dans nos actions, ce n'est pas tant la substance que l'esprit; et en cela nous devons reconnoître la sagesse et la douceur de sa providence. Il ne nous a pas donné à tous les mêmes talens, et il ne nous a pas tous mis en état de vaquer aux mêmes emplois; mais parce qu'il nous appelle tous à la perfection, il a voulu que, de toutes nos actions, il n'y en eût point de si obscure ni de si servile qui ne pût être relevée par la droiture et la pureté de notre intention, et qui, de la sorte, ne contribuât à nous élever nous-mêmes. De là, je dois bien gémir de me voir si pauvre et si dénué des dons spirituels, après qu'il m'a été si facile de m'enrichir et de croître sans cesse de vertus en vertus. Chaque action de ma vie me pouvoit profiter : mais que sais-je s'il y en a eu une seule que Dieu ait trouvée digne de lui, et qui m'ait été de quelque utilité pour l'avancement de mon ame? Quelle perte que je dois regretter, mais qui m'engage encore plus à redoubler mes soins, et à réveiller tout mon zèle pour la réparer !

SECOND JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION.

DU PÉCHÉ MORTEL.

Scito et vide , quia malum est reliquisse te Dominum Deum tuum.

Sachez et voyez que c'est un mal d'avoir abandonné le Seigneur votre Dieu. Jerem. 2.

PREMIER POINT. IL est pour moi d'une absolue nécessité de bien connoître ce que c'est que le péché mortel. Or ce n'est pas seulement le plus grand de tous les maux , mais , à proprement parler , c'est le seul et unique mal , c'est le souverain mal ; et ce qui achève d'y mettre le comble , c'est le souverain mal de Dieu. C'est l'unique mal : car tous les autres maux , hors le péché , ne sont point absolument des maux. Maladies , pauvreté , disgrâces : tout cela , dans les vues de Dieu , et si j'en fais l'usage que Dieu prétend , sont plutôt des biens. Le péché seul est un mal que Dieu n'a point fait , ni ne peut faire , parce que c'est un mal essentiel , un pur mal. C'est le souverain mal , comme Dieu est le souverain bien ; et par cette raison , il doit être souverainement détesté , comme Dieu mérite d'être souverainement aimé. Voilà la mesure de la haine que je dois concevoir du péché mortel : le haïr autant que j'aime Dieu. S'il

y avoit quelque chose dans le monde , que j'aimasse autant que j'aime Dieu , dès-là je n'aimerois plus Dieu comme Dieu : et si je craignois quelque autre mal , autant ou plus que le péché mortel , dès-là je ne le haïrois pas , ni ne le fuïrois pas , autant que je suis obligé de le haïr et de le fuir.

Mais ce qu'il m'importe par-dessus tout de comprendre , c'est que le péché mortel est le souverain mal de Dieu ; parce que c'est un mépris formel de Dieu , une préférence actuelle et véritable de la créature à Dieu. Préférence qui consiste en ce que le pécheur , se trouvant dans la nécessité ou de renoncer à son plaisir , ou de perdre la grâce de Dieu , aime mieux perdre la grâce de Dieu que de renoncer à ce plaisir criminel où sa passion le porte. Il ne laisse pas de savoir en spéculation , que Dieu est infiniment au-dessus de tout être créé ; mais c'est cela même qui le rend encore plus coupable , puisqu'il ne le sait que pour outrager Dieu avec plus d'indignité , en lui préférant néanmoins dans la pratique une vile créature.

Après cela , je ne dois point m'étonner de quatre vérités , aussi constantes selon la foi , qu'elles sont effrayantes : 1. que Dieu , pour un seul péché d'orgueil , ait précipité du haut du ciel dans le fond de l'abîme ses plus nobles créatures , qui sont les anges ; qu'il en ait fait des réprouvés et des démons ; que , sans leur donner le temps de se repentir , il les ait livrés pour jamais à toutes les rigueurs de sa justice. Quel exemple ! et de cet exemple , quelle conséquence dois-je tirer ? S'il n'a pas épargné ses anges ,

puis - je me promettre qu'il m'épargnera ? 2. Que pour une seule désobéissance Dieu ait chassé le premier homme du paradis terrestre ; qu'il lui ait ôté tous les privilèges de l'état d'innocence ; qu'il l'ait condamné à la mort , lui et toute sa postérité ; qu'en punition de ce seul péché , nous naissions tous enfans de colère , et que , sans autre péché que celui-là , nous soyons , comme enfans de colère , sujets à toutes les calamités de cette vie , et même exclus du royaume de Dieu. Quel châtiment ! quelle vengeance ! Toutefois les jugemens de Dieu sont équitables , et l'équité même. 3. Que pour expier cette désobéissance , il ait fallu que le Fils éternel de Dieu s'incarnât , s'humiliât , s'anéantît ; parce qu'il n'y avoit que les humiliations d'un Dieu qui pussent réparer la gloire de Dieu , et compenser l'injure qui lui avoit été faite par le péché. 4. Que pour un péché qui se commet dans un moment , Dieu ait préparé une éternité de peines , et qu'entre ces peines éternelles et le péché , il y ait une juste proportion. Voilà ce que la foi m'enseigne. S'il y a eu jusque dans le christianisme des incrédules qui n'ont pas voulu reconnoître ces vérités , c'est qu'ils n'ont point assez connu la malice du péché mortel , ni assez compris que ce péché est le souverain mal de Dieu. L'ai-je compris moi-même autant que je le devois ? Si cela étoit , aurois-je été jusques à présent si sensible aux autres maux , et peut-être si indifférent à l'égard de celui-ci ?

SECOND POINT. Il ne m'est pas moins nécessaire

de savoir et de bien considérer que le péché mortel est le souverain mal de l'homme : parce qu'il prive l'homme de l'amitié de Dieu , parce qu'il fait un divorce entier entre l'homme et Dieu , parce qu'il rompt tous les liens qui attachoient l'homme à Dieu ; parce qu'en séparant l'homme de Dieu , il lui ôte la vie la plus précieuse , qui est la vie de la grâce , et qu'il lui cause la plus funeste mort , qui est la mort de l'ame. Car c'est pour cela qu'il est appelé mortel. Cette grâce , que le juste possédoit , étoit en lui le principe de la vie surnaturelle : du moment donc qu'il la perd , cette grâce , il est mort devant Dieu , et selou Dieu.

De là , je ne dois point encore être surpris de deux autres vérités qui ne sont pas moins incontestables ni moins terribles : 1. que le péché mortel dépouille l'ame de tous les mérites qu'elle pouvoit avoir acquis , lorsqu'elle étoit dans l'état de la grâce. Quand j'aurois amassé des trésors immenses de mérites pour le ciel , quand je serois aussi saint que les apôtres , si je viens à commettre un péché mortel , tout m'est enlevé. Ces mérites pourront revivre lorsque je rentrerai en grâce avec Dieu. Jusque-là ils sont perdus pour moi ; et si je meurs dans cet état , Dieu ne m'en tiendra jamais compte : pourquoi ? c'est que je suis alors son ennemi , et que de la part d'un ennemi il n'agrée rien , ni n'accepte rien. 2. Que les actions les plus vertueuses et les plus saintes en elles-mêmes , faites dans l'état du péché mortel , ne sont d'aucun prix devant Dieu , ni d'aucune valeur pour l'éternité bienheureuse. Quand je passerois toutes les

jours en prière , quand je ferois toutes les pénitences des plus austères anachorètes , quand je pratiquerois toutes les œuvres de la piété et de la charité chrétienne , tout cela ce sont des œuvres mortes , parce que je suis moi-même dans un état de mort ; ce sont des œuvres stériles , dont je ne dois attendre nulle récompense. Quelque miséricorde que Dieu puisse ensuite me faire , jamais ces œuvres mortes ne seront du nombre de celles qu'il couronnera dans la gloire. Sont-ce néanmoins des œuvres tout à fait inutiles ? non : car elles me sont au contraire très-utiles pour sortir de l'état du péché ; très-utiles pour me disposer à retourner à Dieu ; très-utiles pour disposer Dieu à m'accorder la grâce de ma conversion. Mais du reste , tant que le péché mortel n'est pas effacé , il est toujours vrai que je ne mérite rien en les pratiquant , et qu'elles ne me donnent aucun droit à l'héritage céleste. Quelle pauvreté ! quelle misère !

N'est-ce pas là que j'en ai été réduit à certains temps de ma vie , et peut-être pendant des temps considérables ? N'est-ce pas là peut-être que j'en suis encore actuellement réduit ? Je n'en sais rien : car *qui sait s'il est digne d'amour ou de haine* (1) ? Affreuse incertitude ! C'est un abîme où l'esprit se perd , et qu'on ne peut regarder avec les yeux de la foi , sans être saisi d'horreur. Du moins puis-je prendre dans la suite de justes mesures pour me rassurer là-dessus , autant qu'il est possible , et pour

(1) Eccles. 9.

m'établir , par une vie pénitente et agissante , dans une solide et sainte confiance.

TROISIÈME POINT. Quelques avantages que j'aie dans l'état religieux , je n'y trouve point , après tout , de préservatif infaillible contre le péché mortel. Et comment y en trouverois - je ? Le premier ange et ceux qui l'ont suivi , n'en ont point trouvé dans le ciel ; le premier homme , malgré l'innocence où il avoit été créé , s'est perdu dans le paradis terrestre ; Judas est devenu un apostat dans la compagnie de Jésus - Christ. La maison où je suis est - elle plus sainte que le sacré collège des apôtres , que le paradis terrestre , que le ciel ? N'a-t-on pas vu arriver dans les communautés les plus régulières des chutes très-scandaleuses ? Ne le voit-on pas encore ? Dieu le permet , et il a ses raisons pour le permettre. *Que celui qui croit se tenir ferme , prenne garde de tomber* (1).

Il y a même des péchés mortels où l'on peut être , dans la religion , plus exposé que dans le monde. Tels sont , par exemple , les péchés qui blessent la charité ; parce que , dans la religion , les occasions de ces péchés sont d'autant plus fréquentes que les objets sont plus présents. On y est plus à couvert de l'avarice et d'une certaine ambition ; mais on y est souvent plus sujet aux murmures et aux divisions. Or , qu'importe par quels péchés on se damne , si l'on est en effet assez malheureux pour se damner ?

(1) 1. Cor. 10.

Ce qu'il y a de plus à observer , c'est que le péché mortel , dans la profession religieuse , est beaucoup plus grief que dans le monde , parce qu'il suppose alors un état plus saint. Ce qui n'est que simple péché pour un chrétien du siècle , est , en bien des matières , sacrilège pour un religieux. Dois-je conclure de là qu'il eût mieux valu demeurer dans le monde que de m'engager dans la religion ? Je conclurois donc aussi qu'il vaudroit mieux n'être pas chrétien , parce que les péchés d'un chrétien sont plus punissables que ceux d'un païen. A Dieu ne plaise que je raisonne de la sorte ! Si la religion a ses dangers , le monde en a bien d'autres et de plus grands. Mais ce que je conclus , c'est de ne point présumer de mon état ; c'est de me défier , non point de mon état , mais de moi-même dans mon état ; c'est , malgré toute la sainteté de mon état , d'opérer , selon l'avis de l'Apôtre , mon salut avec crainte et avec tremblement.

CONCLUSION. Achevez , mon Dieu , par votre grâce , ce que vous avez commencé par votre miséricorde. Vous m'avez appelé à vous , vous m'avez retiré du monde pour me garantir du péché : ne permettez pas qu'il me poursuive jusque dans votre sanctuaire , et qu'entre vos bras je succombe à ses attaques. Quelle malédiction sur moi , si , *dans la terre des saints , je commettois l'iniquité* (1) ; et si , parmi tant d'âmes justes , je devenois un anathème !

Ah ! Seigneur , vous voyez le fond de mon ame ,

(1) Isai. 26.

et je ne le vois pas comme vous. N'y a-t-il point dans mon cœur quelque poison secret qui l'infecte et qui le corrompt ? N'y a-t-il point quelque péché qui m'éloigne de vous et qui vous éloigne de moi ? Daignez me le découvrir , ô mon Dieu ! il n'y a rien , pour le détruire , à quoi je ne sois résolu. Quand même j'aurois eu jusqu'à présent le bonheur de me défendre de ce fatal ennemi , et de me préserver de ses mortelles atteintes , j'ai toujours tout à craindre de ma faiblesse : mais , Seigneur , ma vigilance , avec votre secours , y suppléera. Elle me fera sans cesse recourir à vous ; elle me tiendra dans une attention continuelle sur moi-même ; elle me rendra circonspect dans toute ma conduite , et clairvoyant sur les moindres dangers , afin de me mettre ainsi plus en assurance contre la transgression de vos divins commandemens.

SECONDE MÉDITATION.

DU PÉCHÉ VÉNIEL.

Nolite contristare Spiritum sanctum.

Ne contristez point le Saint-Esprit. Ephes. 4.

PREMIER POINT. On ne compte communément pour rien le péché véniel ; mais si j'en avois bien conçu la nature , j'en jugerois tout autrement , et je prendrois tout autre soin de l'éviter.

Quelque véniel que je le suppose , c'est une offense

de Dieu. Cela me suffit, ou me doit suffire. En y tombant, je déplais à Dieu. Non pas que je rompe absolument avec Dieu ; mais je fais ce que je sais devoir causer entre Dieu et moi du refroidissement. Je n'éteins pas dans moi le Saint-Esprit, mais je le contriste. Or, dès que c'est une offense de Dieu, je dois donc le craindre plus que tous les maux temporels, qui ne s'adressent qu'à moi-même. Car le plus petit mal qui regarde Dieu, est infiniment au-dessus de tout mal qui ne regarde que la créature.

Quelque véniel que je le suppose, il n'y a point de raison imaginable pour laquelle il me puisse jamais être permis. Car, s'il pouvoit m'être permis, dès-là il cesseroit d'être péché. Quand il s'agiroit de convertir et de sauver tout le monde, Dieu ne voudroit pas que je fisse un mensonge, quoique léger ; et jusque dans cette circonstance, il s'en tiendroit offensé. Quand il s'agiroit de procurer à Dieu toute la gloire qui lui peut être procurée, Dieu ne veut point de cette gloire à une telle condition. Il veut que j'abandonne même le soin de sa gloire, plutôt que de commettre le moindre péché.

Quelque véniel que je le suppose, il est de la foi, que jamais il n'entrera avec moi, ni moi avec lui, dans le royaume des cieus : car *rien de souillé ne sera reçu ni n'aura place dans ce royaume céleste* (1). En vain je serois d'ailleurs comblé de mérites : avec tous mes mérites et avec toute la sainteté que je pourrois avoir acquise, si mon ame, sortant de cette vie, porte encore la tache d'un péché

(1) Apoc. 21.

vénuel que je n'aie pas effacé par la pénitence, cela seul doit être un obstacle à ma béatitude et à la possession de Dieu. Il faut que mon ame, quoique juste, quoique sainte, quoique prédestinée et digne de Dieu, demeure séparée de Dieu, jusqu'à ce que ce péché soit expié. Il faut qu'elle passe par le feu du purgatoire et qu'elle y soit purifiée, avant que d'être admise dans le sein de Dieu. Et dès ce monde même, avec quelle sévérité Dieu n'a-t-il pas puni le péché vénuel? Il fit périr presque tout un peuple pour une simple vanité de David; il fit tomber mort au pied de l'arche un lévite, pour l'avoir seulement touchée. Il est donc étrange que je commette si facilement un péché qui m'expose à de si rigoureux châtimens. Mais ce qu'il y a mille fois encore de plus condamnable et de plus indigne, c'est qu'étant redevable de tout à Dieu, et qu'ayant tout reçu de Dieu, au lieu de la reconnoissance et de l'amour que je lui dois, je me laisse si aisément aller à un péché dont il se tient blessé, et qui est en effet une injure pour lui.

SECOND POINT. Du moins, si ces fautes vénielles que je commets n'étoient pas si fréquentes, ni si nombreuses; mais leur multitude est infinie. Et c'est ce qui affligoit David, et ce qui le jetoit dans une désolation extrême, quand il disoit à Dieu: *Je suis, Seigneur, tout environné de maux, et mes iniquités m'accablent, jusqu'à ne pouvoir plus m'en tenir compte à moi-même, ni en faire le dénombrement; elles sont multipliées plus que les cheveux de ma tête;*

tête ; et la vue que j'en ai me fait tomber en défaillance (1). Voilà comment parloit ce saint roi. Or, dans une vie lâche et imparfaite comme la mienne, si j'entreprendois de supputer tous les péchés qui m'échappent, et si Dieu m'éclairoit là-dessus, où iroit cette multiplication? Je ne les vois pas : mais n'est-ce pas assez que Dieu les voie? N'est-ce pas assez que je sache qu'ils sont sans nombre, pour en être pénétré de douleur, et comme inconsolable?

Combien de péchés d'ignorance, causés par l'oubli de mes devoirs, par ma négligence à m'en instruire, par mon indocilité à souffrir qu'on m'en avertisse, par ma présomption à ne vouloir croire que moi-même? Combien de péchés d'imprudence et d'inadvertance, causés par la dissipation de mon esprit, par la légèreté de mon humeur, par la liberté de ma langue, par la témérité de mes jugemens, par la malignité de mes soupçons? Combien de péchés de fragilité et de foiblesse, causés par l'habitude que je me suis faite de ne me contraindre en rien, de ne m'assujettir à aucune règle, de suivre en tout les mouvemens de la nature, de ne faire nulle violence à mes inclinations et à mon tempérament?

Combien même de péchés commis par malice, avec réflexion et de dessein formé, contre tous les remords de ma conscience, à toute occasion et pour le plus foible sujet, sous ombre que ce ne sont que des péchés véniels, et que Dieu n'y a pas attaché une peine éternelle? En quoi je montre bien mon indifférence pour Dieu; et que je ne suis sensible

(1) Psal. 59.

qu'à mes propres intérêts. N'est-ce pas là ma vie la plus ordinaire? Il est vrai qu'il n'est pas moralement possible en ce monde de se préserver de tous les péchés véniels, et de n'en commettre aucun. Fatale nécessité qui faisoit gémir les saints, qui leur faisoit désirer la mort, qui faisoit dire à saint Paul: *Malheureux que je suis ! qui me délivrera de ce corps dont le poids m'appesantit* (1)? Mais il n'y a pas un seul de ces péchés en particulier que je ne puisse prévenir, et dont il ne soit en mon pouvoir de me garantir. Combien donc, si je voulois et si je prenois plus garde à moi, en pourrois-je diminuer le nombre! Hélas! bien loin de le diminuer, je l'augmente tous les jours.

TROISIÈME POINT. Quelles sont les suites du péché véniel, plus déplorables que je ne me le suis peut-être jamais persuadé? Il conduit au péché mortel, comme la maladie conduit à la mort. Par conséquent, si j'ai quelque zèle pour mon ame, je dois en user à l'égard du péché véniel, comme j'en use à l'égard d'une maladie dont je suis menacé, ou dont je suis subitement attaqué. Que ne fais-je point pour l'arrêter dans son principe? que ne fais-je point pour la guérir? que ne fais-je point pour n'y pas retomber? Elle peut aboutir à la mort: il ne m'en faut pas davantage pour y apporter les remèdes les plus prompts, les plus efficaces, et même les plus violens. Pourquoi ne raisonné-je pas de la même sorte, quand il s'agit d'un péché, qui, de toutes les mala-

(1) Rom. 7.

dies de l'ame, est la plus dangereuse, et qui me dispose à cette seconde mort mille fois plus à craindre que la mort du corps?

Et en effet, quiconque néglige le péché véniel, et beaucoup plus, quiconque le méprise, tombera infailliblement dans le mortel. Oracle du Saint-Esprit, qui ne se vérifie que trop par l'expérience. C'est par le mépris du péché véniel qu'on perd insensiblement l'horreur du mortel. Au commencement, le seul nom de péché mortel faisoit frémir : peu à peu l'on s'y accoutume et l'on s'y familiarise. D'autant plus que du péché véniel au mortel, il y a souvent peu de distance, et que l'intervalle entre l'un et l'autre est comme imperceptible : car il n'y va pour l'ordinaire que du plus et du moins : or, entre ce plus et ce moins, il n'y a qu'un point qui décide de la vie et de la mort. Quel risque ne court-on pas alors, et n'est-on pas sur le bord du précipice?

De cette proximité même entre le péché véniel et le mortel, il arrive très-naturellement que l'on confond l'un avec l'autre. Combien de fois m'y suis-je trompé, et combien de fois ai-je estimé léger ce qui ne l'étoit pas? combien de fois, m'aveuglant moi-même, et jugeant des choses selon les désirs de mon cœur, ai-je pris pour injustice vénielle, ce qui peut-être étoit devant Dieu une iniquité griève et mortelle? Le discernement en étoit difficile, et c'est pour cela qu'à l'égard même du péché véniel, je devois avoir une conscience timorée. Je n'étois pas assez éclairé pour en faire un jugement exact; et

voilà pourquoi je devois m'en défier et me précautionner.

Mais quand je serois assuré de mes lumières, puis-je ignorer que je suis foible, et la foiblesse même? Or, le péché véniel et le mortel se touchant de si près, quelle présomption de me flatter qu'étant foible au point que je sais l'être, je m'en tiendrai précisément au véniel; que je ne passerai pas outre, et que je serai assez maître de mon cœur pour lui prescrire telles bornes qu'il me plaira, surtout en certains péchés où l'impression de la nature est si forte et si puissante! Il me faudroit, pour me soutenir en de pareilles conjonctures, des grâces de Dieu toutes particulières: mais ne m'a-t-on pas cent fois averti qu'une punition de Dieu très-commune, est de nous refuser, en conséquence d'un péché véniel, des grâces spéciales qu'il nous avoit préparées, et avec lesquelles nous serions heureusement arrivés au terme du salut; au lieu que, par la soustraction de ces grâces, nous en venons à des égaremens et à des désordres pour lesquels il nous réproouve. C'est ainsi que le péché véniel peut être, et est, pour bien des ames, la source de leur damnation.

CONCLUSION. Le remède, ô mon Dieu! est de m'attacher, non-seulement à votre loi, mais à toute la perfection de votre loi. Plus je m'efforcerai de m'élever, moins je serai en danger de déchoir; et plus j'aspirerai à ce qu'il y a de plus saint dans l'observation de mes devoirs, moins je serai en disposition

de les violer dans des points essentiels. Ce n'est pas, Seigneur, que, malgré la résolution que je fais en votre présence et par votre grâce, j'ose me répoudre de me maintenir devant vous dans une innocence entière. Tant que je vivrai sur la terre, il ne m'échappera que trop de fautes; et tant que je serai revêtu d'un corps mortel, je ne ressentirai que trop les tristes effets de la condition humaine. Mais au moins, en me proposant d'aller toujours au-delà de mes obligations, me mettrai-je plus en état de n'y pas manquer dans des matières importantes; et en travaillant à me sanctifier, serai-je plus hors de l'occasion et du péril de me pervertir.

Donnez-moi, mon Dieu, donnez-moi cette conscience tendre et délicate qui s'effraie de l'ombre même du péché. Formez en moi, ou m'aidez à y former cette conscience étroite et sévère qui ne se permet rien, ni ne se pardonne rien. C'est cette inflexible rigueur pour moi-même qui fera ma sûreté. Il m'en coûtera; il faudra me retrancher bien des choses où le penchant me porteroit, et m'interdire bien des satisfactions qui semblent même assez innocentes. Il faudra, en bien des rencontres, soumettre mon esprit, étouffer les sentimens de mon cœur, peser mes paroles, captiver mes yeux, mortifier mes sens: mais, Seigneur, puis-je acheter trop cher le double avantage, et de vous moins offenser, et de mieux garder mon ame? Le bonheur de vous plaire, la paix de ma conscience, l'un et l'autre me dédommagera de tout, ô mon Dieu! et me tiendra lieu de tout.

TROISIÈME MÉDITATION.

DU PÉCHÉ DE SCANDALE , OU DU MAUVAIS EXEMPLE.

Necesse est ut veniant scandala.

C'est un mal inévitable , qu'il arrive des scandales. Matthieu 18.

PREMIER POINT. Ce que nous appelons scandale , n'est que le mauvais exemple ; ou du moins , tout mauvais exemple est un véritable scandale. Or il ne faut point se flatter dans l'état religieux : on y voit de mauvais exemples , comme on y en voit de bons ; et il n'y a point de communauté si régulière où il ne se trouve des ames imparfaites qui scandalisent les autres ; comme il n'y en a guère de si déréglée où Dieu ne conserve de saintes ames , qui travaillent à maintenir l'ordre , et qui empêchent que le scandale , par une malheureuse prescription , ne prenne le dessus et ne prévale.

Aussi le Sauveur du monde nous a fait entendre qu'il étoit nécessaire qu'il arrivât des scandales ; c'est-à-dire , qu'il n'étoit pas moralement possible que , les hommes étant si différens les uns des autres , soit dans leurs sentimens , soit dans leurs mœurs , il n'y en eût en toute assemblée qui , par le relâchement et le désordre de leur conduite , devinssent , pour ceux avec qui ils ont à converser et à agir , des sujets et des occasions de chute. Et cela même est encore

plus vrai à l'égard des maisons religieuses , parce qu'on y a beaucoup plus de rapport ensemble , et que tout ce qui s'y passe frappe de plus près et beaucoup plus fréquemment la vue. S'il y a donc , jusque dans la religion , des écueils à craindre , on peut dire qu'un des plus dangereux et des plus ordinaires , ce sont ces scandales domestiques , et ces exemples qu'on a sans cesse sous les yeux et devant soi. Il est très-difficile de s'en défendre ; et pour y résister , il faut une vertu bien pure et bien à l'épreuve.

Ai-je eu sur ce point , jusqu'à présent , toute l'attention et toute la circonspection que je devois avoir ? Ai-je pris garde à ne rien dire et à ne rien faire qui pût être nuisible aux personnes qui m'entendoient , ou qui étoient témoins de mes actions. Combien , dans les rencontres , ai-je débité de maximes , ai-je donné de conseils , ai-je inspiré de sentimens , ai-je approuvé de procédés contraires à l'esprit religieux et au devoir ? Combien ai-je montré d'indocilité , ai-je témoigné de mépris , ai-je fait de murmures ou de railleries malignes sur des choses qui n'alloient qu'au bien et qu'à entretenir la règle ? C'étoient autant de scandales que j'ai dû me reprocher ; et combien y en a-t-il d'autres dont je ne me suis jamais fait de scrupule , et dont je n'ai jamais pensé à m'accuser ? J'ai déclaré mes péchés : mais combien y en avoit-il où la circonstance du scandale et du mauvais exemple étoit jointe , sans que j'en aie rien dit ? Peut-être ne la connoissois-je pas , ou n'y faisais-je nulle réflexion : mais mon ignorance ou mon oubli étoient-ils excusables ? C'est sur quoi je dois m'écrier

avec le Prophète : *Lavez-moi, mon Dieu, purifiez-moi de mes péchés secrets et cachés. Pardonnez-moi, non-seulement ceux que j'ai commis, mais ceux que j'ai fait commettre* (1).

SECOND POINT. *Malheur à celui qui donne le scandale* (2). Cette malédiction est sortie de la bouche même de Jésus-Christ : c'est un anathème divin. Et il faut bien que le scandale soit un grand mal, puisqu'il *vaudroit mieux pour un homme qu'il fût précipité au fond de la mer, que de scandaliser le plus petit de ses frères* (3). Maxime générale, et proposition universelle dont personne n'est excepté. Car il n'y a personne qui ne doive l'exemple au prochain : *Que votre lumière luise aux yeux de tout le monde, afin que ceux qui verront vos bonnes œuvres, en rendent gloire à Dieu* (4).

Ainsi, malheur à moi en particulier, si je suis l'auteur de quelque scandale dans la communauté où je vis ! Car je la prive, autant qu'il est en moi, d'un des plus solides avantages de la profession religieuse, qui est l'édification mutuelle et l'émulation du bon exemple. Je fais plus encore, puisqu'au lieu de contribuer à la régularité et à l'observance, j'y deviens un obstacle ; et que souvent je suis cause, par mon exemple, que des abus s'introduisent, que d'utiles et d'anciennes pratiques s'abolissent peu à peu, que la discipline se relâche, et que des règles, qui étoient auparavant en vigueur, ne s'observent plus, ou ne s'observent que fort imparfaitement. N'est-ce pas de

(1) Psal. 18. — (2) Matth. 18. — (3) *Ibid.* — (4) Matth. 5.

là qu'est venue la ruine spirituelle et la décadence de tant de sociétés très-saintes dans leur première institution ?

Que, si le mal ne s'étend pas toujours si loin, du moins il n'y a que trop d'esprits faciles, et déjà mal disposés, que mon exemple ne manque pas d'entraîner. Or, malheur à moi, encore une fois, parce que je serai responsable à Dieu de tout cela, et qu'il m'en demandera compte. Quel trésor de colère, et quel poids dont je dois craindre d'être accablé ! Malheur à moi qui, par mon expérience et par mon âge, devrois être un modèle pour ceux qui sont moins avancés ; à moi qui, par le rang que je tiens, par l'autorité, le crédit, les talens que j'ai reçus de Dieu, par la créance que les autres ont en moi, devrois leur servir de guide et les conduire, et qui ne sers qu'à les égarer ! Il ne faut qu'un religieux de ce caractère pour perdre toute une maison.

Mais, par-dessus tout, malheur à moi si c'est par moi que commencent à s'établir certains usages, certains privilèges et certaines dispenses où la raison de la commodité, de la sensualité, de l'amour-propre, a beaucoup plus de part que celle d'une vraie nécessité ! Autrefois, toutes ces choses étoient inconnues, et peut-être sans moi n'y eût-on jamais pensé. C'est à moi de voir ce que j'aurai à dire, quand Dieu m'en représentera toutes les suites, et qu'il me chargera de tous les dommages que la religion en aura soufferts. Les prétextes dont je m'appuie peuvent tromper les supérieurs qui me gouvernent, et me tromper moi-même : mais on ne trompe point Dieu.

TROISIÈME POINT. Comme il y a un scandale donné, il y a un scandale reçu ; et malheur aussi à celui qui le reçoit et qui le prend. Car il le faut rejeter , et ce n'est point une excuse légitime auprès de Dieu , que le mauvais exemple qu'on a eu et qu'on a suivi. Ce fut l'exemple du premier ange qui engagea les autres dans son apostasie , et ils n'en ont pas moins été réprouvés. Il est vrai qu'un mauvais exemple est une tentation , et une des plus fortes tentations : mais ce n'est point une tentation au-dessus de nos forces ; et puisque nous la pouvons vaincre , c'est un péché que d'y succomber.

Il ne suffit donc pas pour moi que je m'étudie à ne donner aucun scandale : mais il y a des règles que Dieu me prescrit contre les scandales qu'on me donne , et contre les mauvais exemples que j'aperçois autour de moi. 1. Je ne dois point m'en troubler : je puis bien m'en affliger et en gémir ; mais mon zèle n'en doit point être refroidi , ni ma piété ébranlée. Car il n'y a rien là que Jésus-Christ ne nous ait prédit , ni rien par conséquent qui me doive surprendre. 2. Je dois même en profiter , regardant ces scandales et ces mauvais exemples dont j'ai à me garantir , comme des épreuves de ma fidélité , et des occasions de témoigner à Dieu mon attachement inviolable. C'est dans l'occasion qu'on se fait bien connoître , et qu'on apprend à se bien connoître soi-même. 3. Je dois m'en éloigner , c'est-à-dire que je dois , autant que je le puis , m'éloigner des personnes dont je prévois que la société me seroit dommageable. Et il n'y a point à considérer si ce sont des

personnes d'esprit et de mérite , ni si ce sont de mes amis : il faudroit même alors , selon l'évangile , renoncer à mon père et à ma mère. Cela ne m'exempte pas de les honorer , de les aimer en Dieu , de leur rendre service , et de les aider dans le besoin ; mais du reste , point de liaison ni de communication particulière. 4. Je dois m'y opposer prudemment , mais fortément ; avec modestie , mais avec ardeur ; avec charité , mais avec un saint mépris de tous les respects humains ; tenant ferme pour la règle , et ne m'en départant jamais , quand même , ce que Dieu ne permettra pas , il n'y auroit que moi à la garder. 5. Enfin , je dois en tirer sujet de m'humilier devant Dieu : reconnoissant que , de moi-même , je ne suis que foiblesse et qu'imperfection , et que , sans la grâce divine , je serois pire que tous les autres.

CONCLUSION. Quelle misère , mon Dieu ! et faut-il donc qu'après avoir quitté le monde pour nous préserver de ses pièges , nous en trouvions jusque dans votre maison ? Ce n'est qu'à nous-mêmes que nous devons nous en prendre. La religion est sainte ; mais nous ne répondons pas toujours à sa sainteté. Faites par avance , Seigneur , ou plutôt aidez-nous à faire , dès maintenant , ce que feront vos anges dans votre jugement dernier , lorsque vous les enverrez pour enlever de votre royaume tous les scandales. Votre royaume sur la terre , ce sont particulièrement les communautés religieuses. N'y aurois-je été admis , et n'aurois-je place parmi votre peuple choisi , que pour le détourner de votre service par mes exemples ,

et pour ralentir sa ferveur ? ne serois-je entré dans un état si parfait , que pour m'y rendre plus coupable , et par moi-même , et par ceux que vous y avez appelés avec moi ? Ah ! mon Dieu , j'ai bien assez de mes propres péchés , sans y ajouter les péchés d'autrui.

Mais que seroit-ce encore , Seigneur , si , dans le saint asile où vous n'avez retiré , je venois d'ailleurs à me perdre par la contagion de certains exemples que j'y puis avoir ? Que seroit-ce , si , par une lâche condescendance , je me laissois emporter et séduire à ces exemples ; si je les imitois et je m'y conformois , au lieu de ne me conformer qu'à vos ordres et à vos adorables volontés ? Ma règle , ô mon Dieu ! ma règle seule et telle que vous me l'avez imposée ; ma règle dans toute sa pureté , dans toute sa force et toute sa sévérité : voilà la route où je marcherai , voilà le conseil que j'écouterai , voilà l'oracle que je consulterai , et par qui je me conduirai. Quiconque me portera là , volontiers je m'unirai à lui , et je le suivrai , parce qu'il me portera à vous. Mais quiconque aussi me détacheroit de là , me détacheroit de vous , Seigneur ; et , sans balancer un moment , je me séparerai de lui , parce que je ne veux jamais , pour qui que ce soit , ni en quoi que ce soit , me séparer de mon Dieu.

CONSIDÉRATION.

SUR L'ORAISON MENTALE.

CÉ qu'il y a particulièrement à considérer sur l'oraison mentale, ou sur la pratique de la méditation, se réduit à trois points, qui sont : ses avantages infinis et son importance, les défauts les plus communs qui en arrêtent le fruit, et les vains prétextes qui détournent de ce saint exercice et qui le font négliger.

PREMIER POINT. Avantages et importance de l'oraison mentale. Le juste vit de la foi, et nous ne nous sanctifions qu'autant que nous sommes remplis et touchés des maximes de l'évangile, et des grandes vérités du christianisme. Principe si universellement reconnu, que les gens du monde conviennent eux-mêmes qu'ils agiroient tout autrement qu'ils ne font, et qu'ils ne s'abandonneroient pas à tant de désordres, s'ils avoient plus de foi, ou s'ils étoient plus pénétrés de ce que la foi leur enseigne. Examinons la chose à fond, et reconnoissons-la telle qu'elle est : nous trouverons que ce manque de foi, d'une foi vive et animée, n'est pas seulement la source des déréglemens qu'on voit dans le monde, mais des relâchemens qui se glissent dans la vie religieuse. Ce n'est pas qu'on ne croie ; mais on n'a pas une cer-

taine conviction, une certaine vue qui frappe, et qui rend les objets presque aussi sensibles que s'ils étoient présens.

Or, voilà ce qui s'acquiert par l'oraison. A force de se retracer dans l'esprit les vérités de la foi, de méditer les perfections et les grandeurs de Dieu, ses miséricordes et ses vengeances, ses récompenses et ses châtimens; de considérer par ordre, et dans une méthode suivie, tous les mystères de Jésus-Christ, sa doctrine, sa loi, sa morale, ses exemples; de tirer de là d'utiles leçons et des règles de conduite: toutes ces idées s'impriment profondément dans l'ame. On les porte partout, et l'on en a partout la mémoire prompte et récente. On apprend ce qu'on doit à Dieu, ce qu'on doit au prochain, ce qu'on se doit à soi-même. On prend des pensées supérieures à celles dont on s'étoit laissé prévenir, et l'on découvre ses erreurs, ses illusions, ses faux jugemens. Ce que l'oraison, sur cela, n'a fait un jour qu'ébaucher, elle le perfectionne dans un autre et l'achève. La grâce soutient tout, et répand ses lumières avec d'autant plus d'abondance, que l'oraison est plus fréquente et plus constante: de sorte que les vérités auparavant les plus obscures, et qu'on avoit plus de peine à concevoir, se présentent, en certains momens, avec une telle clarté, qu'il semble qu'on en ait la connoissance la plus parfaite, et une espèce d'évidence.

Ce n'est pas assez: car la liaison étant aussi intime qu'elle l'est entre l'esprit et le cœur, ces vérités, ou plutôt l'impression de ces vérités passe de l'un à

l'autre. Le cœur s'enflamme , et comme disoit de lui-même le Roi prophète : *Le feu s'allume dans la méditation* (1). On s'élève à Dieu , on s'affectionne à ses devoirs , on se reproche ses infidélités , on prend des mesures pour l'avenir , et l'on sort de l'oraison tout renouvelé et tout changé. C'est par où les saints sont parvenus à une si haute perfection , et c'est là le chemin qu'ils ont tracé à tous les disciples qu'ils formoient et qui aspiraient à la sainteté. Aussi tous les instituteurs des ordres religieux y ont - ils spécialement recommandé , et expressément établi la pratique de l'oraison. Ils avoient du reste des vues différentes , et ils étoient diversement inspirés , pour composer cette admirable variété de réglemens et d'observances qui fait un des plus beaux ornemens de l'Eglise : mais , sur le point de l'oraison et de sa nécessité , ils se sont tous accordés , et n'ont tous eu qu'un même esprit.

Et l'on peut dire , en effet , qu'il est comme impossible qu'une ame se déränge lorsqu'elle est assidue à l'oraison : ou , si quelquefois Dieu permet qu'elle s'oublie , l'oraison est pour elle une ressource immanquable. Mais d'où vient le désordre de plusieurs personnes , même religieuses , et par où commencent - elles à se dérégler , jusqu'à tomber dans des égaremens pitoyables et scandaleux ? c'est en quittant l'oraison. Par là elles s'éloignent de Dieu et perdent tout sentiment de piété ; par là elles se réduisent dans une sécheresse , dans une froideur et une indifférence mortelle ; par là elles se privent

(1) Psal. 38.

des plus solides consolations , qui sont les consolations intérieures , et se dégoûtent ainsi de leur état ; par là elles demeurent livrées à toutes leurs passions , et à toutes les attaques de l'ennemi ; et l'on n'a vu que par trop d'épreuves où tout cela aboutit , et quelle en est la fin malheureuse.

SECOND POINT. Défauts plus communs qui arrêtent le fruit de l'oraison. Premièrement : on y va sans préparation , contre la parole du Saint - Esprit : *Préparez votre ame avant la prière , et ne soyez pas comme un homme qui tente Dieu* (1). C'est demander à Dieu qu'il change la conduite ordinaire de sa providence , et par conséquent , qu'il fasse un miracle en notre faveur , que d'attendre de lui qu'il se communique à nous dans la méditation , lorsque nous ne prenons nul soin de nous y disposer. Or , il y a une préparation éloignée , et une préparation prochaine. La préparation éloignée , c'est , dans l'usage de la vie , un recueillement habituel , et l'esprit de retraite , autant qu'il peut s'accorder avec notre condition et la situation présente où nous sommes. La préparation prochaine , c'est ce qui se fait quelque temps avant l'oraison , ou au temps qu'on la commence : par exemple , prévoir la matière dont on doit s'occuper , l'arranger et la diviser , se mettre en la présence de Dieu , invoquer le Saint-Esprit , se rappeler à soi-même , et se dégager de toutes les pensées qui pourroient nous distraire. Il y en a qui récitent pour cela quelques courtes prières ,

(1) Eccli. 18.

et chacun peut suivre là-dessus ce que sa dévotion particulière lui inspire; mais, en général, il n'y a guère de fond à faire sur l'oraison, si nous n'y apportons de notre part les dispositions convenables.

Secondement : on y va sans nulle vue et nul dessein d'en profiter. Pourvu qu'on ait rempli l'heure marquée, qu'on se soit assemblé avec la communauté, et qu'on y ait été présent, beaucoup plus de corps que d'esprit; qu'on ait même fait quelques réflexions assez légères, et produit quelques actes qui ne tendent à rien, on est content. Mais *la sagesse*, cette sagesse céleste qui nous sanctifie, *ne se découvre qu'à ceux qui la désirent et qui la cherchent* (1).

Troisièmement : on se met à l'oraison sans se proposer aucun sujet, et l'on se laisse conduire, dit-on, à l'Esprit de Dieu. Mais cet Esprit, toujours réglé et mesuré dans ses divines opérations, n'agit point au hasard. S'il y a des âmes qu'il transporte tout à coup, c'est une grâce sur laquelle on ne doit pas compter. Cette grâce même, ces âmes ne l'ont communément obtenue qu'après s'être long-temps exercées dans les sujets les plus ordinaires. Qu'arrive-t-il donc ? c'est que l'imagination n'ayant rien qui la fixe, elle s'égaré sans cesse; et que, l'esprit embrassant tout, il se trouve à la fin tout aussi vide qu'il l'étoit d'abord.

En quatrième lieu : si l'on choisit quelque sujet, on donne dans un autre écueil, qui est de vouloir

(1) Eccli. 4.

porter trop haut son premier vol , et de ne s'attacher , dès les commencemens , qu'à certains sujets plus sublimes et plus relevés. Il y a là souvent beaucoup d'orgueil et de présomption ; du moins il y a bien de l'illusion. On se repaît de belles spéculations , mais dont on voit peu d'effet dans la pratique. Quand il plaît à Dieu de nous ravir , comme saint Paul , au troisième ciel , suivons le mouvement de sa grâce ; mais , de nous - mêmes , marchons pas à pas , et prenons les routes les plus battues : ce sont les plus sûres. La bonne oraison est celle qui nous rend plus réguliers , plus humbles , plus charitables , plus patients , plus mortifiés.

En cinquième lieu : dans les sujets du reste les plus propres et les plus solides , on s'arrête trop aux raisonnemens , et l'on ne s'entretient point assez dans les affections et les sentimens. Il est nécessaire , avant toutes choses , de convaincre l'esprit ; mais il est encore plus important d'exciter ensuite le cœur et de l'émouvoir : car c'est dans le cœur que se forment les résolutions , et c'est par les résolutions qu'on passe à l'action.

En sixième lieu : à l'égard même de ces résolutions , il y a une erreur d'autant plus dangereuse qu'elle est plus subtile et plus spécieuse. C'est de s'en tenir à des propositions universelles et indéterminées , au lieu de descendre au détail de notre vie , et à certains points essentiels qui nous regardent personnellement , et qui demandent actuellement notre attention. Ce détail est d'une extrême utilité ;

et si l'on y entroit, on ne manqueroit pas si tôt de matière dans l'oraison, et l'on auroit chaque fois un grand champ à parcourir.

En septième et dernier lieu, le défaut capital que nous avons à corriger dans l'exercice de l'oraison, et le principal obstacle au fruit que nous en pouvons retirer, c'est un fonds de paresse naturelle et de négligence à quoi l'on se livre et qu'on ne s'efforce point de vaincre. Pour faire oraison, il faut s'appliquer, et toute application coûte : or, c'est justement ce qu'on ne veut point. On voudroit qu'il n'en coûtât ni violence, ni combat, ni travail, pour se recueillir, pour s'animer, pour se réveiller de l'assoupissement et de la langueur où l'on est. Jacob n'obtint la bénédiction de l'ange, qu'après avoir lutté contre lui pendant une nuit entière ; et en vain espérons-nous que Dieu bénisse notre oraison, tandis que nous y demeurons dans une nonchalance et une oisiveté volontaire.

TROISIÈME POINT. Faux prétextes qui détournent de l'exercice de l'oraison. Les uns allèguent pour excuse qu'ils ont trop d'affaires, et qu'ils n'ont pas le temps de s'adonner à l'oraison ; les autres, qu'ils y sont trop distraits, et qu'ils ne peuvent retenir la vivacité de leur esprit ; d'autres, qu'ils s'y trouvent en de continuelles aridités, et qu'ils tarissent dans un instant ; plusieurs, qu'ils s'y ennuient, et que cet ennui les en dégoûte ; enfin quelques-uns, que l'oraison est trop difficile pour eux et qu'ils ne s'en jugent pas capables. Voilà ce que disent la plupart

des gens du monde , et ce qu'on entend même dire à des personnes religieuses. Mais si l'on étoit de bonne foi avec soi-même , et qu'on ne cherchât point à se tromper , on reconnoîtroit bientôt la vanité de ces prétextes dont on s'autorise pour se dispenser de l'oraison.

Et d'abord , bien loin que la multitude des affaires soit là-dessus une dispense légitime , c'est au contraire ce qui nous impose une obligation plus étroite de rentrer de temps en temps en nous-mêmes , et de nous servir de l'oraison comme d'un préservatif contre nos fréquentes occupations et contre la dissipation qu'elles peuvent causer. Plus les saints étoient chargés de soins , et même de soins tout spirituels , plus ils pensoient devoir s'attacher à l'oraison. Ils savoient en trouver le temps : qui nous empêche de le trouver aussi bien qu'eux ? De plus , il n'est point d'esprit si vif et si distrait , qui ne puisse faire quelque réflexion. On en fait tant d'inutiles et de nuisibles : pourquoi n'en feroit-on pas de sérieuses et de salutaires ? Il est vrai que les uns ont sur cela plus de peine que les autres ; mais il n'y auroit qu'à la vouloir prendre cette peine , et qu'à savoir un peu se surmonter et se contraindre. D'ailleurs , malgré toutes les distractions , l'oraison nous sera toujours utile , dès que ce ne sera pas des distractions volontaires et que nous ferons effort pour les rejeter. Nous aurons devant Dieu le mérite de les avoir combattues , et il nous restera toujours quelque teinture des saintes vérités que nous aurons tâché de méditer.

Il en est de même des sécheresses et des aridités. Ne manquons à rien de tout ce qui dépend de nous, et confions-nous en Dieu. C'est de cette sorte qu'il éprouve notre fidélité et notre constance : si nous nous rebutons, nous perdons tout ; mais si nous persévérons dans la prière, il a ses momens pour nous écouter et pour nous dédommager. Quoi qu'il en soit, humilions-nous en la présence du Seigneur, et imitons ce saint solitaire dont toute l'oraison consistoit à redire sans cesse ces courtes paroles : *Vous qui m'avez créé, ayez pitié de moi.* Ce ne sera point là un temps perdu : ajoutez que c'est une œuvre de mortification fort agréable à Dieu, que d'accepter en esprit de pénitence, et de soutenir l'ennui et le dégoût que donne quelquefois l'oraison. Jésus-Christ, la veille de sa passion, pria sans goût, et même dans une désolation entière : unissons-nous à lui ; et quand notre oraison ne nous seroit bonne alors qu'à pratiquer la patience et toutes les vertus que la patience renferme, cela seul ne seroit pas un petit gain pour nous, et nous devrions l'estimer, comme un profit très-considérable.

Enfin, il ne faut point nous former une idée si parfaite de l'oraison, que nous désespérions d'y atteindre. Elle est à la portée de tout le monde, et la science humaine n'y est pas d'un grand secours. Car il ne s'agit point de discourir beaucoup ; mais, avec une seule pensée et une pensée très commune, l'âme la plus simple peut se porter à Dieu de la manière la plus affectueuse et la plus ardente. Or c'est

cette union intérieure de l'ame avec Dieu , qui fait toute l'excellence et tout le prix de l'oraison. Il n'est question que d'une bonne volonté : apportons-la au pied de l'oratoire , et tout nous deviendra praticable et profitable.

TROISIÈME JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION.

DE LA TIÉDEUR DANS LE SERVICE DE DIEU.

Quia tepidus es , incipiam te evomere.

Parce que vous êtes tiède , je vais commencer à vous rejeter.
Apoc. 5.

PREMIER POINT. EN peu de paroles , saint Bernard décrit admirablement l'état de tiédeur. *Il n'y a guère de communautés religieuses où l'on ne trouve des ames lâches et languissantes , qui portent le joug de la religion , mais qui le portent de mauvaise grâce ; qui tâchent , autant qu'elles peuvent , ou de le secouer , ou d'en diminuer la charge ; qui ont sans cesse besoin d'aiguillon pour les piquer , et de correction pour les redresser ; qui s'abandonnent à la vaine joie , qui se laissent abattre à la tristesse ; dont la componction dure peu , dont la conversation est toute mondaine , qui n'ont que des pensées charnelles et animales (1) ; c'est-à-dire , qui ne pensent qu'à elles-mêmes et à leurs commodités , qu'à ce qui peut leur plaire et les contenter ; qui obéissent sans vertu , qui prient sans attention , qui parlent sans circonspection , qui lisent sans en tirer aucun fruit pour leur édification. On voyoit , dès*

(1) Bern.

le temps de saint Bernard, des religieux de ce caractère; mais aussi dès-lors comment les regardoit-on? comme des religieux de nom, sans l'être d'effet. Voilà le portrait qu'en faisoit ce grand saint: n'est-ce pas le mien? Du moins est-ce à moi d'en bien considérer tous les traits, et d'examiner si je ne dois pas m'y reconnoître.

Or, le désordre et le danger de cette tiédeur spirituelle consiste en ce que les tiédés ne sont pas même touchés de leur état. Ils ne s'estiment pas grands pécheurs: 1. parce qu'au lieu de penser au mal qu'ils font, et au bien qu'ils devraient faire et qu'ils ne font pas, ils ne pensent communément qu'au mal qu'ils ne font pas, et au peu de bien qu'ils font; 2. parce qu'au lieu de se comparer avec ceux qui, dans la religion, sont plus fervens, plus réguliers qu'eux, ils ne se comparent qu'avec d'autres qui le paroissent moins; 3. parce que, dans cette comparaison qui les flatte et qui les trompe, ils se disent, avec la même confiance que le pharisien, qu'ils n'ont pas tels et tels défauts de celui-ci et de celui-là. D'où il arrive qu'en servant Dieu très-lâchement, ils se rendent encore des témoignages avantageux d'eux-mêmes, comme s'ils accomplissoient toute justice.

Etat bien faneste, puisque, selon la parole du Saint-Esprit, un état encore plus mauvais, c'est celui du péché, lui seroit néanmoins préférable. Et en effet, il eût mieux valu, pour certaines ames, qu'elles fussent tombées dans un péché grossier et grief, que dans cette vie tiède et relâchée; car elles n'auroient pas long-temps soutenu les remords de ce péché; ce

péché, en les humiliant et en les effrayant par son énormité, les eût bientôt forcées à se convertir : au lieu qu'elles ne se font aucun reproche ni aucun scrupule de leur tiédeur. C'est de là que tous les maîtres de la vie chrétienne et religieuse ont conclu, qu'il étoit plus difficile de sortir de l'état de tiédeur, que de l'état du vice et du libertinage. Et entre les autres, Cassien témoigne qu'il avoit vu un grand nombre de mondains devenir, par leur conversion, des hommes fervens et spirituels ; mais qu'il n'avoit jamais vu le même changement dans des religieux tièdes. Cette expérience ne doit-elle pas me faire trembler ?

Etat encore d'autant plus à plaindre, qu'il nous rend le joug du Seigneur plus pesant : tandis que l'ame fervente le porte avec une sainte allégresse, parce que l'onction de la grâce lui adoucit tout ; l'ame tiède en sent au contraire tout le poids, et n'y éprouve que de la peine. Châtiment visible de Dieu, qui, dès ce monde, punit la tiédeur par la tiédeur même. Mais il ne s'en tient pas là, et, selon qu'il s'en explique lui-même, la tiédeur lui devient si insupportable, qu'elle le provoque à une espèce de vomissement dont la seule idée fait horreur. Il ne rejette pas encore absolument une ame tiède, mais il *commencē à la rejeter*, en s'éloignant d'elle. Cette tiédeur est donc un commencement de réprobation ; et que me faut-il davantage pour travailler à m'en retirer ? attendrai-je que je sois tout à fait réprouvé de Dieu ?

SECOND POINT. Après avoir considéré le malheur et le désordre de l'état de tiédeur, si j'en veux connoître les causes, je dois les chercher dans moi-même; car cet état ne peut se former dans moi, sans que j'en sois librement et volontairement le principe. Je dois donc me l'imputer, et le comble de l'injustice seroit de vouloir l'attribuer à Dieu. Dieu permet bien quelquefois qu'une ame sainte tombe dans des états de sécheresse; mais ces états de sécheresse, suivant les vues de Dieu, ne servent qu'à la purifier, qu'à la détacher des consolations sensibles, qu'à la perfectionner dans son amour. Ainsi, il ne faut pas confondre ces sécheresses avec la tiédeur. L'ame sainte et fervente gémit de ces sécheresses; mais l'ame tiède et lâche ne gémit point de sa langueur: l'une est dans un état violent, dont elle est innocente; mais l'autre est dans un état qu'elle aime et dont elle est coupable. Voici comment.

Une des causes de la tiédeur, c'est la facilité à omettre les exercices ordinaires de piété: l'oraison, la lecture, la communion, les examens de conscience, les œuvres de pénitence et de mortification. La moindre affaire en détourne, le moindre empêchement est un prétexte pour s'en exempter, du moins pour les interrompre, pour les différer et les remettre à un autre temps, c'est-à-dire, pour ne les point faire du tout. Combien de fois cela m'est-il arrivé? combien de fois ai-je quitté Dieu pour le monde? combien de fois, pour de vains sujets, et souvent sans nul sujet, ai-je abandonné mes pratiques? Dois-je

m'étonner après cela si je suis tiède? et comment ne le serois-je pas? Quand un homme du monde se plaint d'avoir peu de foi : Le moyen que vous en ayez, lui dit-on? vous ne faites rien de tout ce qu'il faut pour la fortifier et pour l'animer. De même dois-je me dire : Le moyen que je ne perde pas l'esprit de dévotion et de ferveur, lorsque je ne m'assujétis à rien de tout ce qui le peut conserver?

On ne va pas néanmoins d'abord jusqu'à se dispenser de tous ses exercices et de tous ses devoirs; mais on ne s'en acquitte qu'avec négligence, et c'est une autre cause de la tiédeur. On vit, à ce qu'il paroît, comme les autres, et l'on se conforme à l'ordre d'une communauté, mais sans recueillement et sans esprit intérieur. On est dans une disposition habituelle à se répandre au dehors et à se dissiper. Or est-il possible que dans ce trouble et dans cette diversité d'objets dont on se remplit, on ne laisse pas peu à peu s'éteindre le zèle de sa perfection, et qu'à mesure que ce zèle s'amortit, on ne vienne pas à se ralentir et à déchoir? Je n'en puis que trop bien juger, et mon exemple ne m'en convainc que trop sensiblement.

Mais ce n'est pas là encore la première source du mal, et il tire son origine de plus haut. La cause essentielle de la tiédeur, quoique la plus éloignée, c'est le mépris des petites choses. Voilà par où l'on commence à dégénérer : au lieu de se souvenir qu'il n'y a rien de petit en ce qui concerne l'honneur de Dieu et le culte qui lui est dû; que la perfection ne consiste pas tant dans les grandes choses que dans

les petites ; que c'est même une grande chose que d'être fidèle dans les petites choses , et que c'est enfin par les petites choses que les grandes se maintiennent : au lieu d'envisager tout cela , on se lasse de ces menues observances ; on ne les croit bonnes que pour les commençans ; on n'y prend plus garde , et de ce degré l'on descend bientôt à un autre , jusqu'à ce qu'on en soit venu à un attiédissement parfait. Ah ! si depuis ces jeunes années où je suis entré au service de Dieu , j'avois toujours eu la même attention et la même vigilance sur les moindres manquemens et les moindres infidélités , que j'aurois fait de progrès ! Hélas , bien loin d'avoir ainsi avancé , ce seroit beaucoup pour moi , si j'étois au moins tel présentement que je l'ai été dans ce premier temps d'épreuve et de noviciat !

TROISIÈME POINT. La tiédeur n'est point , après tout , absolument irrémédiable. Il est difficile d'en guérir ; mais , avec l'assistance divine , ce n'est point une guérison au-delà de mon pouvoir. On en voit peu d'exemples ; mais on en voit , et Dieu veut que je sois du nombre. Voilà pourquoi il m'a inspiré le désir de cette retraite : et quels sont les remèdes dont je puis user ? ils se rapportent tous à deux chefs : l'un de pure réflexion , et l'autre de pratique.

Quant à la réflexion , 1. c'est de considérer souvent la grandeur du Dieu que je sers ; ce qu'il m'est , et ce que je lui suis. Ce qu'il m'est : mon souverain , mon juge , mon créateur ; comment mérite-t-il donc d'être servi ? Ce que je lui suis : son sujet , son

esclave , sa créature ; comment exige-t-il donc que je le serve ? C'étoit le motif par où saint Paul excitoit la ferveur des premiers chrétiens : *Je vous conjure de marcher dans la voie de Dieu d'une manière digne de Dieu* (1). Règle excellente , et remède infailible contre la tiédeur : penser , parler , prier , s'occuper , vivre toujours *d'une manière digne de Dieu* ! 2. C'est de considérer comment on sert les grands du monde : car la conduite du monde est pour moi une leçon continuelle ; et je dois rougir en me comparant avec tant de mondains que l'intérêt ou l'ambition attachent aux puissances du siècle. Je dois m'humilier et me confondre d'avoir si peu de zèle pour Dieu , tandis qu'ils témoignent tant d'ardeur pour des hommes et des maîtres mortels. 3. C'est de considérer dans chaque action religieuse son importance et le bien inestimable qu'elle me peut procurer. Cette action que je vais faire , c'est l'œuvre de Dieu. Selon que je l'aurai faite plus ou moins saintement , j'en aurai une récompense plus ou moins abondante ; elle peut me mériter une gloire éternelle. Ce sont ces pensées , et d'autres semblables , qui , chaque jour et presque à chaque moment , embrasoient d'un feu nouveau ces saints religieux , du même ordre et de la même profession que moi , dont on m'a raconté les vertus , et que je dois me proposer pour modèles.

Quant à la pratique , le remède le plus efficace pour me réveiller de mon assoupissement et de ma tiédeur , c'est d'en détruire les causes et de leur op-

(1) Colos. 1.

poser des principes tout contraires; car les contraires se guérissent par les contraires. Par exemple, c'est de reprendre tous les exercices dont l'omission m'a été si préjudiciable, et de m'y rendre désormais plus exact et plus assidu; c'est d'y apporter tout le soin et toute l'application qui dépend de moi, et dont je suis capable; c'est de ne manquer à rien, pas même aux plus petits devoirs et aux plus petites règles; surmontant toutes les difficultés, m'élevant au-dessus de toutes mes répugnances, consentant, s'il le faut, à servir Dieu toute ma vie sans consolation et sans onction : trop heureux qu'il daigne bien encore à ce prix me recevoir.

CONCLUSION. Dans ce sentiment, ô mon Dieu! et dans cette préparation de mon cœur, je reviens à vous avec confiance. Malgré toutes mes lâchetés et toutes mes tiédeurs, j'ose encore me flatter que vous n'avez point retiré de moi votre miséricorde. Vous le pouviez, Seigneur, vous m'en aviez menacé, et je le méritois; mais vos menaces, jusques à présent, n'ont été que des avertissemens pour moi; et puisque vous m'appellez aujourd'hui tout de nouveau et plus fortement que jamais, je ne puis douter que vous ne vouliez me faire rentrer dans la voie de vos fidèles serviteurs, et me remettre dans la sainte ferveur que j'ai perdue. Qu'il en soit, mon Dieu, comme vous le souhaitez et comme vous l'ordonnez, et qu'il en soit comme je le veux moi-même, et comme j'en forme devant vous le dessein.

Ce n'est pas, Seigneur, pour la première fois

que j'ai pris de pareilles résolutions, ni pour la première fois que je vous ai fait de telles promesses. Celles-ci ne seront-elles point comme les autres? A consulter le passé, j'ai tout à craindre de ma faiblesse dans l'avenir; elle est extrême. Mais quoi, Seigneur, languirai-je donc toujours? N'est-il donc pas temps d'être à vous comme j'y dois être? n'est-il pas temps d'agir en religieux, puisque j'en porte l'habit et que j'en ai contracté l'engagement solennel? Ne vous ai-je pas assez dérobé de mes années! ne m'en suis-je pas assez dérobé à moi-même? Car c'est me les dérober à moi-même que de les dérober à mon avancement et à la sanctification de mon ame. Faudra-t-il que je traîne jusqu'à la fin de mes jours une vie imparfaite, sans régularité, sans fruit, sans mérite? Vous me faites encore entendre sur cela votre voix, Seigneur, et les reproches de ma conscience; mais si je n'en profitois pas, si je ne prenois pas une bonne fois mon parti, où en viendrois-je peut-être? A tomber dans l'état de cette tiédeur complète et achevée, qui ne ressemble que trop à l'aveuglement et à l'endurcissement où vous livrez certains pécheurs. Que dis-je, mon Dieu? Vous ne le permettrez pas: vous m'aidez à me relever, vous me donnerez la main, et vous me seconderez dans mon retour. C'est par votre grâce que je vais embrasser une vie toute nouvelle, et par votre grâce que je la soutiendrai.

SECONDE MÉDITATION.

DE L'ABUS DES GRACES.

Hortamur vos ne in vacuum gratiam Dei recipiatis.

Nous vous exhortons de ne pas recevoir en vain la grâce de Dieu. 1. Cor. 6.

PREMIER POINT. Il est de la foi , que Dieu me demandera compte de toutes les grâces que j'ai reçues , et que je reçois continuellement de lui ; car ces grâces sont des talens qu'il me confie , mais qu'il veut que je fasse profiter. Ce ne sont point des grâces sans retour ; mais des fonds d'obligation que je contracte avec Dieu , et cela s'entend de toute sorte de grâces , de quelque nature qu'elles soient. Il est encore de la foi , que plus j'en reçois , plus j'aurai de comptes à rendre ; car chaque grâce , par l'usage que je suis obligé d'en faire , doit fructifier en moi , et rapporter à Dieu un degré de gloire. *Vous m'avez donné cinq talens , dit le bon serviteur à son maître : en voilà cinq autres que j'y ai ajoutés et que j'ai gagnés* (1).

De là il s'ensuit , que plus Dieu me favorise de ses grâces , plus je dois être humble et fervent dans son service. Humble , parce que je les reçois , et que j'en dois répondre à Dieu ; car peut-on se glorifier d'un bien qu'on ne tient pas de soi et dont on est

(1) Matth. 25.

comptable ? Fervent , parce que c'est uniquement par là que je puis m'acquitter envers Dieu des dettes immenses dont je suis chargé , en conséquence des grâces infinies qu'il m'a faites. Or , il est évident qu'en qualité de religieux , j'ai reçu de Dieu plus de grâces , et des grâces plus abondantes , plus particulières , que les chrétiens du siècle. Je serois le plus aveugle et le plus ingrat des hommes , si je n'en convenois pas. Il est donc vrai que je suis beaucoup plus redevable à Dieu que les chrétiens du siècle , et qu'il attend beaucoup plus de moi.

Je tremble quelquefois pour ceux d'entre les gens du monde à qui Dieu donne de grands biens de fortune , et qu'il élève à de grands honneurs. Hélas ! je dois plutôt trembler pour moi-même , après tant de biens , non pas temporels , mais spirituels et d'un plus grand prix , que Dieu m'a mis dans les mains , et sur quoi il me jugera. Pourquoi Jésus - Christ pleura-t-il sur Jérusalem ? ce ne fut point en vue du supplice qu'il y alloit endurer , mais en vue de tant de grâces dont cette nation infidèle avoit été pourvue , et dont elle avoit abusé. Voilà ce qui le toucha de compassion , parce qu'il prévit de quelles calamités et de quels malheurs l'abus de ces grâces seroit suivi. Ne lui ai-je pas donné plus de sujet encore de répandre sur moi des larmes ? Les réprouvés dans l'enfer pleureront éternellement les grâces qu'ils auront perdues : ils souhaiteront éternellement de pouvoir réparer cette perte , et leur désespoir sera de penser qu'elle est irréparable pour eux. Il faut que leur exemple m'instruise , et que

leur désespoir même serve à ranimer mon espérance. Tandis que, par le bon emploi des grâces présentes, je puis réparer l'abus des grâces passées, il faut que mon espérance, soutenue de ma pénitence, soit ma ressource auprès de Dieu.

SECOND POINT. Il y a plus d'une sorte de grâces ; il y en a d'extérieures, et il y en a d'intérieures. Sans parler des dons naturels, les grâces extérieures, ce sont les moyens de salut que Dieu nous fournit. Ces moyens ne m'ont jamais manqué, ou, pour mieux dire, Dieu me les a prodigués en quelque manière dans l'état religieux : à quoi m'ont-ils servi ? à quoi m'ont servi tant d'oraisons, tant de lectures, tant de confessions, tant de communions, tant d'instructions, d'exhortations, de remontrances, d'avertissemens charitables, tant de bons exemples ? J'ai abusé de tout cela, et Dieu me reprochera cet abus. J'en ai abusé en me rendant tout cela inutile, et me faisant peut-être de tout cela une matière de péché. Voilà ce que je ne puis assez déplorer en la présence de Dieu et dans l'amertume de mon ame.

Oui, Dieu me reprochera l'inutilité de tant de moyens les plus excellens et les plus propres à me sanctifier. *Qu'on le coupe*, dit le maître de l'évangile, parlant du figuier infructueux, *et qu'on l'arrache. Pourquoi occupe-t-il la terre inutilement* (1) ? Ce figuier, n'est-ce pas moi-même, et cette parabole ne me fait-elle pas entendre de quoi je suis menacé, si je continue à ne point profiter de tant

(1) Luc. 15.

de secours que la religion me donne, et malgré lesquels j'y demeure comme un arbre stérile? J'y remplis en vain une place qui seroit bien mieux occupée par une ame fidèle.

En effet, tous ces moyens de salut et de perfection ont sanctifié des millions d'ames religieuses; et moi, depuis tant d'années que j'en puis user, ils ne m'ont rendu ni plus exact, ni plus vigilant, ni plus mortifié, ni plus détaché du monde et de moi-même. Ces moyens auroient converti des peuples entiers d'idolâtres, et ils n'ont pas corrigé dans moi un seul défaut, ni ne m'ont pas fait acquérir une vertu. *Malheur à vous, Corozain, parce que si Tyr et Sidon avoient vu les mêmes miracles que vous, il y a long-temps que ces villes criminelles se seroient reconnues et qu'elles auroient fait pénitence* (1). Cette malédiction me regarde, et l'application en est bien naturelle et bien juste. Non-seulement Dieu me reprochera l'inutilité de ces moyens si salutaires, mais l'abus formel que j'en fais, lorsque, par ma faute, ils me deviennent même une matière de péché; car ces moyens si fréquens et si présens dans ma profession, ne peuvent être des moyens indifférens; du moment qu'ils me sont inutiles, j'en suis plus coupable et plus condamnable. Suivant cette mesure, quel trésor de colère ai-je amassé contre moi, et ne dois-je pas craindre qu'il ne m'accable, si je ne prends soin de le diminuer? Hélas! bien loin de le diminuer, je ne fais que l'augmenter tous les jours.

(1) Matth. 11.

TROISIÈME POINT. Outre les grâces extérieures, il y en a d'intérieures; et ces grâces intérieures, c'est tout ce que le Saint-Esprit opère en moi, pour me faire connoître les voies de Dieu, et pour me les faire aimer. Tant de lumières dont il m'éclaire, tant de vues qu'il me donne de mes devoirs, tant d'inspirations secrètes, tant de bons désirs, tant de remords de ma conscience, tant de mouvemens par où il me presse de tenir une autre conduite et de mener une vie plus religieuse. En résistant à toutes ces grâces, qu'ai-je fait? selon le langage de l'apôtre saint Paul, j'ai résisté au Saint-Esprit même, qui est l'Esprit de grâce, je lui ai fait outrage, j'ai foulé aux pieds le sang de Jésus-Christ, j'ai anéanti, par rapport à moi, le mérite de sa croix, dont la moindre grâce a été le prix.

Abus que Dieu punit dès à présent par la soustraction de ces mêmes grâces. Je les néglige, et il me les ôte; je les méprise, et il me les retire. N'est-il pas en cela, comme en tout le reste, souverainement équitable? Châtiment sans miséricorde, puisque cette soustraction de grâces est un mal pur et sans mélange d'aucun bien; châtiment que j'ai déjà peut-être éprouvé, et que j'éprouve: car n'est-ce pas de là que je n'ai plus certains sentimens de Dieu que j'avois autrefois, et que ma conscience ne me fait plus certains reproches qu'elle me faisoit? Je suis dans un relâchement visible, et cependant j'y vis tranquille et en paix; cette paix est pire que tous les troubles.

Mais châtiment à quoi surtout nous expose l'abus

de certaines grâces d'élite qui sont, dans l'ordre du salut et de la sanctification de l'ame, comme une espèce de crise, semblable à celle qui arrive dans l'ordre de la nature et dans les maladies du corps ; car il y a des jours d'une bénédiction particulière de la part de Dieu, tels que peuvent être pour moi ces jours de solitude et de retraite.

Abuser de ces sortes de grâces, c'est la chose la plus dangereuse, et qui peut avoir les conséquences les plus funestes. Saint Augustin, et une infinité d'autres comme lui, étoient perdus, s'ils n'eussent profité des momens où, par une providence singulière, Dieu avoit attaché la grâce de leur conversion. Et combien de religieux sont tombés dans les plus déplorables égaremens, pour n'avoir pas, en certaines conjonctures, répondu à Dieu qui les appelloit, et qui les sollicitoit de reprendre le soin de leur perfection qu'ils avoient abandonné !

CONCLUSION. Vous me parlez encore, Seigneur, et ce que j'entends, au fond de mon cœur, ce que j'y ressens, ne peut être que l'effet de votre grâce. Heureux que vous ne m'ayez pas délaissé après tant de résistance, ni fermé le sein de votre miséricorde ! Mais pour cette fois ne me rendrai-je pas enfin, et m'obstinerai-je aveuglément à ma perte, lorsque vous travaillez si charitablement et si constamment à mon salut ?

Soyez mille fois béni, ô mon Dieu ! de tous les moyens que j'ai eus, par votre providence, dans mon état, pour m'y avancer et pour en acquérir toute

la sainteté. Je ne puis vous en glorifier assez, ni assez vous en témoigner ma reconnoissance très-sincère et très-affectueuse; mais ce qui fait, à votre égard, le sujet de mes actions de grâces et des louanges éternelles que je vous dois, c'est, par rapport à moi, le sujet de ma douleur; et plaise à votre bonté infinie que ce ne soit pas dans l'éternité le sujet de ma confusion et de mon repentir!

Je croyois, Seigneur, n'avoir à craindre devant vous que mes péchés: mais je vois que vos grâces sont encore plus à craindre pour moi, que mes péchés même; ou plutôt, que mes péchés ne sont à craindre pour moi qu'à cause de vos grâces: car si je n'avois reçu de vous nulles grâces, mes péchés ne seroient plus péchés, et je serois à couvert de votre colère et de vos vengeances. Dois-je vous demander pour cela que vous me les enleviez, toutes ces grâces, et que vous en interrompiez le cours! Hé! Seigneur, où en serois-je alors, et que ferois-je sans vous? Non, mon Dieu, ne m'en retranchez rien, et daignez au contraire les redoubler: c'est toute ma richesse et tout mon espoir. Mais voici ce que je dois conclure, et ce que je conclus en effet: de les faire toutes désormais valoir, autant qu'il dépendra de ma fidélité et d'une pleine correspondance; de n'en plus arrêter les divines impressions, et de ne leur plus prescrire de bornes dans les vues saintes et les desseins qu'elles m'inspireront; d'agir, tout le reste de ma vie, et de vous servir selon toute l'étendue et toute l'efficacité des moyens dont vous avez bien voulu me gratifier, et dont voulez bien ne

me pas priver. Ainsi, je le promets, ô mon Dieu ! et dans la même résolution que votre Prophète ; ainsi j'en fais entre vos mains le serment, et je le jure en votre présence.

TROISIÈME MÉDITATION.

DE LA PERTE DU TEMPS.

Dùm tempus habemus , operemur bonum.

Faisons le bien , tandis que nous en avons le temps. Galat. 6.

PREMIER POINT. Il n'est rien de plus précieux que le temps, puisque c'est le prix de l'éternité. Selon que j'aurai bien ou mal usé du temps que Dieu me donne dans la vie, je serai, après la mort, ou récompensé, ou condamné : car *chacun recevra suivant ce qu'il aura fait dans le temps* (1). Si bien que tout mon salut dépend du temps ; et comme Dieu, en nous créant et nous mettant sur la terre, nous impose à tous une obligation étroite de travailler à notre salut, il nous fait par là même à tous un commandement absolu de profiter du temps que nous avons, et de le passer utilement.

Ce n'est pas seulement pour nous, mais encore pour lui-même et pour sa gloire, que Dieu nous a donné le temps. Il veut que nous l'employions à le servir et à le glorifier, et que ce soit même là notre

(1) 2. Cor. 5.

première vue dans l'emploi que nous en faisons. Ainsi, ne le pas rendre à Dieu par un saint usage, et le dérober à son service, c'est tomber, à l'égard de Dieu, dans le même désordre qu'un serviteur qui refuseroit son temps à son maître. Suis-je, en effet, moins coupable, quand je laisse vainement couler un temps que je dois à Dieu, et que je me dois à moi-même? et puis-je me tenir en assurance, parce que, dans tout le reste, ma vie paroît assez unie, et qu'il ne m'échappe aucune faute grossière? Sans autre mal, la seule perte du temps n'est-elle pas un grand mal?

D'autant plus grand, que le temps une fois perdu, ne revient plus. Où sont, pour moi, tant d'années déjà passées? Chaque jour, chaque heure, chaque moment pouvoit avoir son mérite, et me rapporter au centuple : mais que m'en reste-t-il, et quel fonds ai-je amassé? Où seront à la mort, les années que Dieu voudra bien dans la suite m'accorder? Si ce sont des années aussi stériles que les autres, qu'aurai-je dans les mains, et qu'emporterai-je avec moi? Je les regretterai; mais tous mes regrets les rappelleront-ils? Je comprendrai toute la grandeur, et du gain que je pouvois faire, et de la perte que j'aurai faite; j'en gémirai : mais, malgré mes gémissemens, il en faudra toujours revenir à ce point essentiel et à cette triste réflexion, que ces années auront été, et qu'elles ne seront plus; que ce gain étoit en mon pouvoir, et qu'il n'y sera plus; que j'aurai pu me garantir de cette perte, et que je ne le pourrai plus. O que ne suis-je assez heureux pour bien conce-

voir, dès aujourd'hui, combien, dans un sujet aussi important que celui-là, ces deux paroles sont affreuses et désolantes : Je pouvois, et je ne puis plus ! J'aurai recours à Dieu ; je lui protesterai mille fois que, s'il lui plaisoit encore de me donner quelque temps, j'en voudrois ménager jusqu'à la moindre partie. Belles résolutions ! Mais Dieu les écouterait-il ? Ah ! qu'il vaudroit bien mieux les prendre, dès maintenant, lorsqu'elles me peuvent être salutaires, et que j'ai le temps de les mettre en pratique !

SECOND POINT. On peut perdre le temps dans l'état religieux, comme on le perd dans le monde ; et, communément même, les personnes religieuses sont plus exposées à ce désordre, qu'on ne l'est dans le monde, parce qu'elles sont plus dégagées des affaires humaines et des soins temporels qui occupent les gens du monde.

Il y en a dont les observances et les fonctions sont très-bornées, et ne remplissent pas beaucoup de temps. Dès qu'elles y ont donné quelques heures prescrites par la règle, à quoi s'en vont presque toutes leurs journées ? souvent à ne rien faire. Fréquens entretiens, conversations toutes profanes, longues et inutiles visites de la part du monde, curiosité de savoir tout ce qui se passe au dehors, et de s'en informer : voilà presque toute leur occupation. On fait tous les jours scrupule aux séculiers de leur oisiveté : mènent-ils une vie plus oisive que celle-là ?

D'autres agissent davantage, et sont plus dans

l'exercice. Toujours empressées, elles ne se donnent point de relâche. Mais quel est le principe de toutes ces agitations et de tous ces mouvemens? est-ce l'esprit de leur vocation? est-ce la volonté de Dieu et l'ordre de leurs supérieurs? Bien loin de cela, ce seroit assez que l'obéissance exigeât d'elles tout ce qu'elles font, pour qu'il leur devînt, ou qu'il leur parût insoutenable. Ce n'est donc que leur inquiétude et leur impétuosité naturelle qui les conduit. D'où il arrive qu'elles s'ingèrent en mille affaires, soit domestiques, soit étrangères, qui ne les regardent point; elles voudroient être de tout, et vaquer à tout, hors à leurs devoirs. Est-ce là employer le temps, ou n'est-ce pas le dissiper?

Enfin, plusieurs ont suffisamment de quoi s'occuper dans l'observation de la discipline religieuse, et dans les emplois et le travail dont elles se trouvent chargées. Mais on peut dire encore que presque tout leur temps et tous leurs momens sont perdus, parce qu'elles ne s'acquittent de leurs obligations qu'avec une négligence extrême, ou que dans des vues tout humaines. Le temps n'est utile qu'autant qu'il est employé selon le bon plaisir de Dieu, et qu'il sert à notre profit spirituel: or ce qui se fait nonchalamment ou trop humainement, peut-il être agréable à Dieu? et dès qu'il ne peut plaire à Dieu, quel avantage, devant Dieu, en pouvons-nous retirer?

De tout ceci je dois apprendre, 1. qu'après avoir satisfait à mes observances et à tout ce qui est de mon ministère, s'il me reste encore du temps, je

n'en suis pas tellement le maître, qu'il me soit permis de le consumer en de vains amusemens : il n'y a point de loi particulière qui me détermine l'emploi que j'en dois faire ; mais il y a toujours une loi générale qui m'ordonne d'en faire un bon emploi ; 2. qu'une vie très-laborieuse me peut être très-infructueuse, parce que les soins dont elle est remplie, ne sont point tant de ma profession que de mon choix, et que c'est moi qui, volontairement et aux dépens même de la régularité, me les suis imposés ; 3. que pour un saint usage du temps, ce n'est point assez que toutes mes occupations soient saintes et religieuses dans leur substance, si elles ne le sont dans leurs circonstances ; et qu'en gardant ma règle, je puis perdre mon temps, dès que je n'en prends que le corps et que j'en laisse l'esprit. D'où il m'est aisé de voir, mais avec la plus sensible douleur, combien de temps j'ai perdu jusqu'à cette heure, et si je puis même faire fond sur un seul jour.

TROISIÈME POINT. Quoique, dans un sens, le temps perdu soit irréparable, il ne l'est pas dans un autre : car il ne tient qu'à moi de le racheter, selon cette parole expresse de l'Apôtre : *Rachetez le temps* (1). Ces ouvriers de l'évangile qui vinrent les derniers, et vers le milieu du jour, reçurent la même récompense que les premiers qui avoient travaillé dès le matin : pourquoi ? parce que, dans le peu de temps qu'ils eurent, ils firent plus de diligence, et

(1) Ephes. 5.

qu'ils redoublèrent d'autant plus leur activité, qu'ils étoient venus plus tard. Voilà comment il est encore dans mon pouvoir de regagner, par mon application et par ma ferveur, tout ce que mes dissipations et mes lâchetés m'ont enlevé.

Il faut que je répare tant de mauvais jours où je n'ai rien mérité auprès de Dieu, ni rien acquis pour le ciel. Ce sont là proprement mes mauvais jours. Car ce que je dois regarder comme de mauvais jours pour moi, ne sont pas ceux où j'ai eu des croix à porter, ni des peines, des infirmités à endurer; au contraire, ces jours pénibles et fâcheux selon les sens, ces jours d'épreuve, sont, pour les âmes vraiment chrétiennes et religieuses, de bons jours. Mais tant de jours d'une vie lente et paresseuse, d'une vie toute distraite, sans recueillement, sans réflexion, sans mortification, voilà, encore une fois, les mauvais jours que j'ai à racheter.

Heureux que Dieu m'en donne le temps! C'est une grâce des plus précieuses; mais pour profiter de cette grâce, il n'y a point à différer. Tout retardement seroit à craindre, puisque je ne sais si cette ressource ne me manquera pas dans peu. Je sais bien qu'en usant comme je le dois du temps à venir, je puis suppléer au temps passé: mais je ne sais combien durera cet avenir, et rien n'est plus incertain. Je sais bien que Dieu m'accorde le présent que j'ai; mais je ne sais s'il m'accordera l'avenir que je n'ai pas. Il est donc de la sagesse de faire valoir, autant qu'il me sera possible, ce présent que j'ai, et de me hâter là-dessus, parce qu'il n'y a que ce présent sur

quoi je puisse compter. Quand même je me tiendrois assuré de cet avenir que je n'ai pas, seroit-ce trop de le consacrer tout à Dieu, et en aurois-je plus qu'il ne faut pour me dédommager de toutes mes pertes ? *Marchons pendant que la lumière nous éclaire (1) : la nuit vient, cette nuit éternelle, où l'on n'est plus en état de travailler ni d'avancer (2).*

CONCLUSION. Dieu de miséricorde, Seigneur, vous me voyez à vos pieds, prosterné et humilié, comme ce serviteur insolvable qui, par sa prière, toucha le cœur de son maître, et en fut favorablement écouté. Vous pouvez ordonner de mon sort. C'est vous qui avez mesuré le nombre de mes jours, et il ne tient qu'à vous de les abréger tant qu'il vous plaira : mais, *encore un peu de patience, ô mon Dieu ! et je vous rendrai tout (3)* ; encore quelque temps, et je n'oublierai rien pour vous satisfaire.

J'y suis assez intéressé pour moi-même, Seigneur ; et si vous me refusez le peu de délai que j'ose vous demander, que deviendrai-je ? En quelle pauvreté et en quelle misère paroîtrai-je devant vous ! Les saints désiroient que le temps finît pour eux, et ne soupiroient qu'après l'éternité. Je ne m'en étonne pas : c'étoient des saints. Leurs années étoient des années pleines ; et, après s'être enrichis sur la terre, il ne leur restoit plus que d'aller dans votre royaume goûter les fruits de leurs travaux. Mais moi, mon Dieu, je crains la fin du temps, et j'ai bien sujet de la craindre. Je crains que la mort ne vienne trop

(1) Joan. 12. — (2) Joan. 9. — (3) Matth. 18.

tôt, et qu'elle ne me ravisse des jours qui me sont si nécessaires, et qui seuls peuvent compenser en quelque sorte, tous les autres jours de ma vie. Votre providence, Seigneur, ne m'abandonnera pas, et c'est en elle que je me confie : mais, dans cette confiance, je ne veux pas perdre désormais un moment; je n'attendrai point à commencer demain : dès ce jour, et dès cet instant je commence. C'est bien tard, ô mon Dieu ! mais, après tout, il est encore temps. Tous les temps ne sont pas propres au service du monde ; mais dans tous les temps on peut vous aimer, Seigneur, vous servir, et se sanctifier.

CONSIDÉRATION.

SUR L'OFFICE DIVIN.

L'OFFICE divin est un des plus communs et des plus saints exercices de l'état religieux, et il y a là-dessus quatre obligations principales qui me regardent et qui demandent une sérieuse réflexion.

PREMIER POINT. La première obligation, par rapport à l'office divin, est de le réciter. C'est un tribut de louanges, que je dois à Dieu, et que Dieu exige de moi en vertu de ma profession, comme il l'exige des prêtres en vertu de leur caractère, et des bénéficiers, en vertu des titres ou des revenus qu'ils possèdent. Manquer à l'office divin, ou en omettre

quelque partie notable , c'est donc une offense griève , parce que c'est violer un précepte qui , selon tous les maîtres de la morale chrétienne , oblige , sous peine de péché , et même de péché mortel. Ainsi je dois considérer l'office divin comme une des plus essentielles fonctions de mon état , comme une des plus importantes et des plus ordinaires occupations de ma vie , comme ce qui doit être particulièrement mon office (car de là vient qu'il est appelé office) , et par conséquent comme un devoir que je dois préférer à toutes les affaires humaines. Malheur à moi , si c'étoit celui qui me touchât le moins , et dont je fusse moins en peine de me bien acquitter !

Sainte obligation , qui m'engage à faire sur la terre ce que les bienheureux font dans le ciel , et ce que j'y ferai éternellement moi-même si je parviens jamais à ce royaume. Sainte obligation , qui me fait entrer dans l'esprit de l'Eglise : car l'office divin est spécialement la prière de l'Eglise ; et quand je le récite , je prie au nom de toute l'Eglise. C'est l'Eglise qui me fait prier , et qui m'apprend à prier , et il est vrai que cette seule prière , si je la faisois comme il faut , me suffiroit pour me rendre parfait selon Dieu , et pour m'entretenir habituellement dans la présence de Dieu. Sainte obligation , qui me donne droit , quand j'y satisfais , de dire à Dieu , comme le Prophète royal : *Je vous ai loué , Seigneur , sept fois le jour* (1). David , tout chargé qu'il étoit du gouvernement d'un empire , avoit pour louer Dieu ses heures réglées , et il se faisoit une loi de s'y assu-

(1) Psal. 118.

jettir : sera-ce une sujétion trop onéreuse pour moi, de réciter l'office divin aux heures et aux temps prescrits par l'Eglise ? et si je n'ai sur ce point nulle régularité, si je n'y garde nul ordre, et que je ne suive que mon caprice, ou que je n'aye égard qu'à ma commodité, suis-je excusable devant Dieu, et n'est-ce pas un juste sujet de scrupule ? L'Eglise a eu ses vues dans la distribution de son office et dans le partage des heures et des temps qu'elle y assigne. Dois-je compter pour rien d'aller contre les vues de l'Eglise, et de ne vouloir pas me faire quelque violence pour m'y conformer ?

SECOND POINT. Une seconde obligation à l'égard de l'office divin, est de le bien réciter : c'est-à-dire, de le réciter respectueusement, attentivement, dévotement : trois circonstances indispensablement requises.

Respectueusement : les plus hautes puissances du ciel tremblent devant Dieu en le louant; de quelle frayeur et de quel tremblement ne dois-je pas être saisi, moi qui ne suis que cendre et que poussière ? Si donc il m'arrive de réciter ces saintes prières de l'Eglise avec une précipitation que je ne voudrois pas avoir en toute autre chose; avec un air de négligence dont je me suis fait, sans y penser, une mauvaise habitude; dans des postures indécentes, et peu convenables à un devoir de religion : dès-là, bien loin d'honorer Dieu, je lui perds le respect, et je l'offense.

Attentivement : car l'Eglise en me commandant
l'office

fice divin , me commande un culte raisonnable ; or ce n'est plus un culte raisonnable , quand ma raison n'y a plus de part ; et quelle part ma raison y peut-elle avoir , lorsqu'elle n'y fait nulle attention ? Prier , c'est élever son esprit à Dieu : je cesse donc de prier , dès que l'élévation de mon esprit à Dieu vient à cesser ; et par une suite naturelle , le même précepte qui m'oblige à prononcer distinctement les louanges de Dieu , m'oblige à m'y appliquer. D'où il faut enfin conclure , que d'être volontairement distrait pendant l'office divin ; ou , ce qui revient au même , que de ne faire nul effort pour me dégager des distractions qui m'y surviennent et que je remarque , c'est me rendre coupable du même péché , que si je l'avois tout à fait omis.

Dévotement : dans cet hommage et ce sacrifice que je présente à Dieu , le cœur et l'esprit doivent agir de concert ; autrement mon attention même ne seroit plus qu'une pure spéculation. C'est dans le cœur que consiste le mérite de la prière ; et si mon cœur n'est touché , je deviens semblable à ces Juifs que Jésus-Christ , dans l'évangile , traitoit d'hypocrites , et dont il disoit : *Ce peuple m'honore des lèvres , mais leur cœur est éloigné de moi* (1). Qu'une de ces trois conditions me manque , qu'ai-je alors à craindre ? ce que déplorait saint Augustin , et ce qu'il se reprochoit à lui-même. Hélas ! s'écrioit-il , je deviens plus criminel par cela même qui devoit me rendre plus saint ; et qui me justifiera devant Dieu , si mes prières mêmes servent à me condamner ?

(1) Matth. 15.

TROISIÈME POINT. La troisième obligation qui concerne l'office divin , est d'assister au chœur , où on le récite solennellement. Puisque le chœur est un des engagements de l'état que j'ai embrassé , et de la communauté dont je suis membre , tous les sujets qui la composent y sont également obligés , et je ne suis pas plus autorisé que les autres à m'en dispenser. Par conséquent , si je m'absente du chœur sans raison et sans nécessité ; si je m'en absente sans en avoir demandé et en avoir obtenu la permission ; si je m'en absente sans en faire aucune réparation : tout cela , ce sont autant de péchés dont je charge ma conscience , et dont je répondrai à Dieu.

Rien de plus pernicieux que cette liberté de s'absenter du chœur. S'en absenter sans nécessité et sans une nécessité absolue , c'est la marque visible d'une ame qui se refroidit , et qui perd sa première ferveur ; s'en absenter de soi-même et sans permission , c'est la marque infallible d'une ame qui se licencie et qui secoue le joug de l'obéissance ; s'en absenter impunément et sans être tenu à nulle réparation , c'est la marque évidente d'une communauté qui se dérègle et qui dégénère de son ancienne discipline. En combien de maisons religieuses , ce qui étoit dans son origine , et ce qui paroît encore perfection et austérité , devient-il l'occasion d'un véritable relâchement ? Se lever , comme le Roi prophète , au milieu de la nuit , pour louer en commun le Seigneur , rien de plus saint pour le petit nombre de ceux et de celles qui le pratiquent ; mais rien en même temps de plus propre à favoriser la paresse

du grand nombre, qui s'en exempte sous des prétextes de foiblesse et de besoins plus imaginaires que réels.

Par une règle toute contraire, assister exactement au chœur; ne s'en dispenser jamais que pour de solides raisons, et qu'après les avoir soumises au jugement et à la décision des supérieurs; ne point écouter de frivoles excuses que la nature suggère, et les rejeter comme des illusions; se faire une pénitence et une mortification de son assiduité, et l'offrir dans cette vue à Dieu: c'est la marque indubitable d'une ame fidèle à ses devoirs, et qui aime sa profession. Et de même, enfin, maintenir cette régularité dans toute sa vigueur; ne point tolérer sur cela les licences et les abus; en empêcher la prescription par le soin qu'on a de les punir: c'est la marque sensible et certaine d'une communauté fervente, et qui conserve l'esprit de Dieu.

Cette assistance au chœur m'est plus avantageuse qu'elle ne me doit être pénible. Outre les grâces particulières qui y sont attachées, selon la parole de Jésus-Christ, qui nous a dit expressément, *quo cum où plusieurs sont assemblés en son nom, il est au milieu d'eux* (1); en assistant au chœur, il me sera beaucoup plus facile d'éviter toutes les fautes à quoi je suis sujet, et qui me sont si fréquentes, quand je récite en particulier mon office. L'émulation, l'exemple inspirent plus de retenue, et la présence des autres, au lieu d'être une matière de distraction, contribue infiniment à recueillir l'ame, et à la rem-

(1) Matth. 18.

plir des sentimens de piété les plus vifs et les plus ardens. Les premiers chrétiens alloient tous les jours au temple, et s'y réunissoient pour célébrer ensemble les grandeurs de Dieu, et pour lui rendre unanimement des actions de grâces. Ce n'étoit pas en vain : le Saint-Esprit descendoit sur ces troupes dévotes, et c'étoit alors qu'il leur communiquoit ses dons avec plus d'abondance.

QUATRIÈME POINT. Il y a une dernière obligation, qui est de chanter l'office divin. Car l'assistance au chœur, qui m'est ordonnée, n'est point une simple comparution, ni une vaine représentation de ma personne. J'y vais pour y faire mon devoir, et c'est un de mes devoirs que de soutenir le chant qui a été établi, et qui fait une partie du culte de Dieu. J'y vais pour partager avec les autres le travail, aussi bien que le mérite de ce pieux exercice. J'y vais pour former avec eux, par l'union de nos voix, cet harmonieux concert où l'Eglise militante et l'Eglise triomphante joignent mutuellement et si saintement leurs célestes accords en l'honneur de la majesté divine.

Comme David ne séparoit point le chant de la psalmodie, je ne dois point non plus séparer l'un de l'autre, puisque l'obligation est égale pour l'un et pour l'autre. *Seigneur*, disoit à Dieu ce saint roi, *nous solenniserons vos merveilles, et en chantant, et en psalmodiant* (1). Voilà à quoi m'engage la qualité de religieux ou de religieuse du chœur. Si j'en

(1) Psal. 20.

ai le titre , c'est pour en faire les fonctions , quelque fatigantes qu'elles me paroissent et qu'elles puissent être en effet. Quand donc je m'épargne au chœur , et que je me ménage ; quand , par un excès de délicatesse , et pour ne pas intéresser une santé dont j'ai trop de soin , je n'y chante que foiblement , ou je n'y chante point du tout ; quand ma présence n'y est d'aucun soulagement pour les autres et de nul secours , je n'observe pas ce que l'Eglise et la religion veulent de moi. Je prétends avoir peu de santé , et si cela est , on ne me refuse point dans le besoin les dispenses nécessaires ; mais du reste , quelque peu de santé que j'aie , à quoi puis-je mieux l'employer qu'à chanter les louanges de mon Dieu ? L'user de la sorte , c'est accomplir à la lettre ce que saint Paul nous a si fortement recommandé , de faire de notre corps une hostie vivante , et de l'immoler au Seigneur.

QUATRIÈME JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION.

DE LA MORT.

Statutum est hominibus semel mori.

C'est un arrêt porté contre les hommes , de mourir une fois.
Hebr. 9.

PREMIER POINT. IL n'est rien de plus certain que la mort, ni rien de plus inévitable. C'est un châtement auquel la justice de Dieu a condamné tous les hommes, et c'est une loi générale, où je suis moi-même compris comme les autres. Il faut mourir : parole terrible ! mais après tout, ce qu'il y a de plus terrible dans la mort, ce n'est point précisément la mort même, ce sont ses suites.

La mort en elle-même est une séparation entière de toutes les choses du monde, des biens, des honneurs, des plaisirs, des emplois, des charges, des parens, des amis, des affaires, des négociations, des entretiens, de tout ce qui fait la vie temporelle de l'homme. C'est, par rapport à la société humaine, une espèce d'anéantissement : un mort n'a plus de part à rien sur la terre. n'entre plus en rien ; on ne le voit plus, on ne l'entend plus, et bientôt on n'y pense plus. Tout cela effraie, dès qu'on s'arrête à le considérer selon le sens ; la nature y répugne, et de

là vient qu'elle y résiste de toutes ses forces. Mais tout cela, néanmoins, pris en soi et indépendamment des suites de la mort, n'est point si affreux que la nature et les sens se le représentent. Cette séparation, de quelque douleur qu'elle soit précédée ou accompagnée, se termine en un très-petit espace de temps; et d'un moment à l'autre, tout ce qu'elle a pu causer de peines et de souffrances au mourant, s'évanouit, sans qu'il en ressente désormais la moindre impression.

Mais ce qu'il y a de formidable dans les suites de la mort, c'est qu'elles sont éternelles : si bien que le moment qui sera pour moi la fin de cette vie présente, sera en même temps pour moi le commencement d'une éternité, ou bienheureuse ou malheureuse. *Du côté que l'arbre tombera, il y restera* (1); et dans l'instant qu'on pourra dire de moi avec vérité : Il est mort, on pourra ajouter avec la même certitude : Voilà son sort décidé devant Dieu; le voilà pour jamais ou prédestiné, ou réprouvé. Car on ne meurt qu'une fois, et après la mort il n'y a plus de grâces ni de bonnes œuvres. Par conséquent, l'état où l'on se trouve alors est invariable; et si c'est un état de damnation, il est irréparable.

Ce qui doit encore redoubler ma frayeur, c'est que je ne sais quand se fera cette redoutable décision de ma destinée, ou pour un bonheur, ou pour un malheur éternel, parce que je ne sais quand je mourrai. Rien de plus évident ni de plus connu que la nécessité de la mort; mais rien de plus inconnu ni de plus

(1) Eccl. 11. 3.

caché que l'heure de la mort. Il n'y a point de jour qui ne puisse être mon dernier jour ; il n'y a donc point de jour où je ne puisse recevoir mon arrêt , et être , ou sauvé pour toujours , ou perdu sans ressource.

Solides pensées dont je devois continuellement m'occuper , et que je ne saurois m'imprimer trop vivement dans l'esprit ; car elles sont propres des religieux comme des gens du monde. Religieux et séculiers , nous mourons tous , et nous sommes tous également intéressés à nous assurer une bonne mort. Or qu'ai-je fait jusqu'à présent pour m'y disposer , et que fais-je encore maintenant ? Suis-je actuellement en état de mourir , et voudrois-je actuellement mourir dans l'état où je suis ? Je n'ai qu'à consulter là-dessus de bonne foi ma conscience ; que me dicte-t-elle ? que me reproche-t-elle ? à quoi me fait-elle entendre qu'il faut mettre ordre avant la mort ? C'est à cela que je dois m'attacher , et sur cela que je dois prendre incessamment toutes les mesures nécessaires. Connoître l'importance infinie de bien mourir , savoir que je puis à toute heure mourir , ne me sentir pas dans la disposition actuelle de mourir comme je voudrois mourir , n'est-ce pas assez pour me faire tout entreprendre et pour n'y apporter pas le plus court délai ?

SECOND POINT. La mort des pécheurs , selon la menace et l'expression du Saint - Esprit , n'est pas seulement mauvaise , mais très-mauvaise. Très-mauvaise par le trouble qui les agite , très-mauvaise par

le désespoir de la divine miséricorde où ils tombent, très-mauvaise par les surprises de la mort et les coups subits qui les enlèvent, très-mauvaise et souverainement mauvaise par l'impénitence où ils meurent. Or, la mort d'un religieux, après une vie imparfaite et négligente, n'a-t-elle pas, par proportion, tous ces caractères? Il est bien étrange et bien déplorable, qu'on puisse faire une telle comparaison; mais, si j'examine-la chose à fond, et que je rappelle ce que j'ai su, ce que j'ai entendu, et ce que peut-être j'ai quelquefois vu, je trouverai que cette comparaison n'est ni chimérique ni outrée.

Quel sujet de trouble pour une personne religieuse à la mort, de n'avoir presque rien fait de tout ce qui étoit de sa règle et de son devoir; d'avoir vécu dans la maison de Dieu, et de n'en être pas plus avancée dans les voies où Dieu vouloit la conduire; d'avoir quitté le monde, et d'être néanmoins, à la fin de ses jours, aussi vide de l'esprit de Dieu, aussi remplie des idées et de l'esprit du monde, que si elle avoit passé toute sa vie dans le monde! Elle est donc comme *investie et assiégée des douleurs de la mort* (1). Car les douleurs de la mort viennent de l'attache qu'on a à la vie, au monde, à soi-même; et voilà son état. Elle aime la vie, elle aime le monde, elle s'aime encore plus elle-même. Qu'il en doit coûter pour rompre tous ces liens, et qu'il y a de rudes combats à soutenir! *O mort! est-ce ainsi que tu nous sé-pares* (2)?

(1) PsaL. 17. — (2) 1. Reg. 15.

Aura-t-elle recours à Dieu ? mais c'est au contraire la vue de Dieu qui augmente ses inquiétudes et qui la désole. Elle sait avec quelle lâcheté elle l'a servi ; mille péchés qu'elle traitoit de scrupules dans une vie tiède et dissipée , mille doutes qu'elle ne vouloit point éclaircir , ou qu'elle décidoit à son gré , lui reviennent à l'esprit. Si ce n'est pas en détail que tout cela se présente , c'est en général , et dans une confusion qui l'effraie d'autant plus qu'elle en peut moins démêler l'embarras. Tout lui devient suspect : ses confessions passées , ses communions , les sentimens de son cœur qu'elle a suivis , les liaisons qu'elle a entretenues , les faux principes qu'elle s'est faits sur des points capitaux et essentiels ; les libertés qu'elle s'est données , au mépris de la règle , et souvent au scandale de la communauté ; les dispenses qu'elle a demandées , et les voies dont elle a usé pour les obtenir. Autrefois rien de tout cela ne lui faisoit peine ; mais cette conscience , autrefois si large , est maintenant une conscience étroite , ou plutôt une conscience droite qui ne sert qu'à la tourmenter. On tâche à lui inspirer de la confiance en Dieu et en sa miséricorde ; mais malgré tout ce qu'on peut lui dire , il lui reste toujours une obscurité dans l'ame , une incertitude , un souvenir de ses obligations et un reproche de ses perpétuelles transgressions , une crainte des jugemens de Dieu capable de la consterner. Si elle ne va pas jusqu'au désespoir des pécheurs du siècle , le rayon d'espérance qu'elle conserve est bien foible , et n'a guère de force pour la relever.

Encore plus à plaindre quand elle est frappée

d'une mort subite : car on n'est pas plus à couvert dans la religion que dans le monde , de ces morts imprévues et précipitées ; et comme Dieu a des châtimens secrets qu'il exerce dans le monde , il en a qu'il exerce dans la religion. Toute une maison , témoin d'un pareil accident , en est touchée. On juge charitablement de la personne , on prie , on espère pour elle ; mais du reste , on ne peut se dissimuler à soi-même la vie peu régulière et peu édifiante qu'elle menoit ; on est obligé d'en convenir , et l'on ne peut s'empêcher de dire , du moins de penser , qu'il eût été bien à souhaiter qu'elle eût eu du temps pour rentrer en elle-même et pour se préparer. Du temps ! hé ! n'en a-t-elle pas eu ? et que doit être autre chose toute la vie religieuse , qu'une préparation habituelle à la mort ? Ce n'est donc point le temps qui lui a manqué ; mais elle n'a pas su en profiter , lorsqu'elle l'avoit et comme on l'en avertissoit. Le temps de Dieu est venu : elle ne l'attendoit pas ; mais il avançoit toujours ; et elle s'y est enfin trouvée dans le moment qu'elle y songeoit le moins.

Combien de religieux et de religieuses sont ainsi morts dans une espèce d'impénitence qui ne ressemble que trop à l'impénitence des pécheurs ? c'est-à-dire , qu'ils sont morts dans leur relâchement , dans leur tiédeur , dans leurs habitudes , dans des dispositions d'esprit et de cœur très-dangereuses. Combien même de religieux et de religieuses , ayant à la mort tout le loisir de rentrer en eux-mêmes , et de se munir des sacremens de l'Eglise , ont fait voir en les

recevant pour la dernière fois , la même indifférence et la même froideur qu'ils avoient eue pendant la vie ? C'est une maxime générale qui se vérifie dans l'état religieux , aussi bien que dans tous les autres états , qu'on meurt comme on a vécu. Comment est-ce que je vis ? comment est-ce que je veux vivre dans la suite ? Voilà comment je mourrai.

TROISIÈME POINT. Autant que la mort des pécheurs est mauvaise , autant l'Écriture nous apprend que la mort des justes est précieuse devant Dieu. Précieuse , parce qu'ils meurent dans un saint détachement et sans regret ; précieuse , parce qu'ils meurent dans une confiance pleine de consolation et de douceur ; précieuse , parce qu'ils meurent dans une union intime avec Dieu et dans l'exercice des plus excellentes vertus ; précieuse , parce qu'ils meurent dans la grâce de Dieu et avec le don inestimable de la persévérance. Or entre ces justes , les ames vraiment religieuses ne tiennent pas le dernier rang. Quelle est donc la mort d'un religieux fervent et fidèle ? c'est là qu'il commence à goûter les fruits de son travail et à en recevoir la récompense.

Il meurt en paix et sans douleur , parce qu'il meurt dans un parfait détachement de toutes les choses humaines. Il a le cœur libre et dégagé de tout ce qui pourroit l'arrêter sur la terre ; et au lieu de rien regretter en ce monde , il remercie Dieu , comme David , de ce qu'il achève de rompre ses liens. Il n'y a plus , Seigneur , que le lien de ce corps mortel , et vous-m'en allez délivrer ; j'y consens. Non-seule-

ment il y consent, mais il le désire: *Qu'y a-t-il, mon Dieu, que je puisse souhaiter hors vous (1)*, et que m'importe tout le reste, pourvu que je vous possède? Il envisage la mort comme la fin de ses peines et le commencement de son souverain bonheur. Elle paroît aux impies une destruction totale de l'homme; mais il la regarde comme un passage du lieu de son bannissement à sa bienheureuse patrie, et de cette sorte *il n'en ressent point le tourment (2)*.

Il meurt dans une humble et vive confiance; et que craindrait-il, lorsque, sans présumer de soi-même et rendant gloire de tout à Dieu, il se voit enrichi de trésors et de mérites qu'il a amassés dans la religion? Tous ces mérites, dispersés dans le cours d'une longue vie, se réunissent devant ses yeux, et le comblent d'une joie intérieure qui lui adoucit les rigueurs de la mort; toutes ses pensées se tournent vers le ciel où il aspire, et dont la possession lui est déjà presque assurée; Dieu lui donne de cette félicité éternelle un avant-goût qui le ravit et le transporte: tellement qu'il peut s'écrier avec le premier martyr de l'Eglise, saint Etienne: *Je vois les cieux ouverts, et Jésus qui m'attend à la droite de Dieu (3)*.

Il meurt dans la plus étroite union avec Dieu, et dans l'exercice de toutes les vertus qu'il a si longtemps et si souvent pratiquées. Il s'y est formé de bonne heure, et il recueille alors tout le fruit de la sainte habitude qu'il s'en est faite; quoique mourant

(1) Psal. 72. — (2) Sap. 3. — (3) Act. 7.

et réduit par la violence de la maladie dans la dernière foiblesse, il n'a point de peine à s'élever à Dieu, à s'immoler à Dieu, et à lui faire le sacrifice de sa vie. Accoutumé qu'il est à tous ces actes et à divers autres, il y entre d'abord et sans effort; et pour peu qu'on lui parle ou qu'on le fasse souvenir de Dieu, son cœur prend feu tout à coup et s'enflamme.

Enfin, par une grâce au-dessus de toutes les grâces, il meurt dans la persévérance finale, qui est la consommation de sa persévérance et de sa constance dans l'accomplissement des devoirs de la vie religieuse. Car la persévérance finale suppose une persévérance commencée, et c'est par celle-ci qu'on parvient à l'autre. Ainsi il meurt ami de Dieu, entre les bras de Dieu, dans le sein de Dieu, où son âme va se reposer. Il passe de l'état de sainteté à l'état d'impeccabilité; c'est-à-dire, d'un état où, tout juste et tout attaché qu'il étoit à Dieu, il pouvoit encore le perdre et l'offenser, à un état où il ne pourra plus que l'aimer et que le glorifier.

CONCLUSION. Y a-t-il, Seigneur, à délibérer pour moi, et une mort si heureuse ne doit-elle pas être l'objet de tous les vœux de mon cœur? Mais telle est, mon Dieu, notre misère, et la mienne en particulier: nous voulons une sainte mort, et nous vous la demandons; mais pour cela, vous demandez de nous une vie sainte, et c'est ce que nous ne voulons pas. Hélas! Seigneur, c'est ce que je n'ai en effet jamais bien voulu. Cependant, il faut vouloir l'un

et l'autre tout ensemble : car selon votre providence ordinaire , vous ne donnez point l'un sans l'autre ; et se promettre de mourir comme vos plus zélés serviteurs , sans vous avoir servi comme eux , c'est la plus fausse et la plus trompeuse illusion.

A quoi donc me suis-je exposé depuis tant d'années , et à quoi m'expose encore présentement ma langueur et ma nonchalance dans votre service ? Faites-le-moi comprendre , ô mon Dieu ! faites-moi ressentir pendant la vie toutes les frayeurs de la mort , afin que je ne les ressente pas à la mort même.

Je me trompe , Seigneur , on ne craint que trop la mort ; mais on ne la craint pas comme on la doit craindre : or apprenez-moi à la bien craindre. On craint la mort , parce qu'on aime la vie : c'est la craindre en homme , et non en chrétien ni en religieux. De cette crainte toute naturelle il arrive , ou qu'on ne pense point à la mort et qu'on en perd autant qu'il est possible la vue , afin de n'en être point affligé ; ou qu'on ne pense à la mort que pour s'en préserver le plus qu'on peut , que pour l'éloigner et pour y apporter des précautions qui flattent notre amour-propre , et qui fomentent notre paresse. Une telle crainte , bien loin de nous être utile , nous devient nuisible puisqu'elle ne va qu'à nous inspirer le relâchement et à nous y entretenir. Ce n'est point ainsi , mon Dieu , que vos saints ont craint la mort ; et ce n'est point là non plus la crainte que j'en dois avoir , il m'importe peu de vivre , mais il m'importe infiniment de bien vivre , de vivre religieusement et

saintement, pour mourir de même. Ce que je dois donc craindre, ce sont les terribles conséquences de la mort, afin de les prévenir; ce que je dois craindre, c'est le danger affreux d'une mort qui me surprendroit et que je n'aurois pas prévue. Heureuse l'ame que cette crainte tient dans une attention et une vigilance continuelle! Plaise à votre miséricorde, ô mon Dieu! que j'en retire ce fruit de grâce et de sanctification!

SECONDE MÉDITATION.

DU JUGEMENT DE DIEU.

Statutum est hominibus semel mori : post hoc autem judicium.

C'est un arrêt porté contre les hommes de mourir une fois : après quoi vient le jugement. Hebr. 9.

PREMIER POINT. Après la mort, suit le jugement de Dieu : c'est-à-dire, que dès le moment même où mon ame se séparera de mon corps, elle paroîtra devant le tribunal de Dieu, et lui sera présentée comme à son juge. Il est vrai qu'il y aura, à la fin des siècles, un jugement général, où nous serons tous rassemblés, pour y recevoir une dernière sentence et un arrêt solennel : mais, avant que ce grand jour arrive, et que tous les temps pour cela soient consommés, la foi m'enseigne, et c'est une vérité fondamentale, qu'il y a, dès l'heure de la mort, un premier jugement

gement que chacun des hommes doit subir en particulier, et qui se passe secrètement entre Dieu et l'ame.

Il ne faut point que cette ame fasse un long trajet, ni qu'elle se transporte bien loin pour comparoître en la présence de Dieu. Quelque part que l'homme meure, Dieu se trouve là pour y exercer sa souverainé justice : car il est partout, et il agit partout également et avec la même puissance. Ainsi, en quelque lieu que ce puisse être, je n'aurai pas plutôt rendu mon dernier soupir et cessé de vivre, que je serai comme investi de la majesté de Dieu. Je ne l'apercevrai, ni ne le verrai point : mais, sans se montrer à mes yeux, il se fera sentir à moi, et m'imprimera une vive idée de sa grandeur. Tellement que la parole de Job s'accomplira à mon égard : *J'ai craint le Dieu tout-puissant ; et, dans le juste effroi qu'il m'inspiroit, je me le représentois comme une mer d'une étendue infinie, dont les flots, grossis de tous côtés, et semblables à de hautes montagnes, venoient fondre sur ma tête, et m'accabler* (1). Voilà comment Dieu m'enveloppera, pour ainsi dire, et comment il se rendra maître de moi, sans qu'il ait besoin de nul autre que de lui-même pour me saisir et pour m'arrêter.

Que ferai-je, quelle sera ma ressource? En vain penserois-je à m'échapper, et voudrois-je m'enfuir de devant la face du Seigneur : il me tiendra en ses mains ; et, dès qu'une fois on tombe dans les mains du Dieu vivant, on n'en peut plus sortir. En vain

(1) Job. 31.

compterois-je sur les hommes et sur leur secours : à qui pourrois-je me faire entendre, étant seul avec Dieu? et quand je serois en état d'appeler toutes les créatures à mon aide, que serviroient tous leurs efforts contre leur Créateur et le mien? Peut-être des personnes charitables, des amis viendront-ils, auprès de mon corps, me rendre certains devoirs, et témoigner leurs regrets. Toute une communauté où j'ai vécu, tout un ordre m'accordera ses suffrages, et offrira des vœux en ma faveur : mais ces prières, ces vœux mettront-ils mon ame en assurance, si Dieu ne les écoute; et les écouterait-il, si tout cela n'est soutenu par les mérites et la sainteté de ma vie? Je me trouverai donc, en ce terrible moment, abandonné à Dieu et à moi-même : à Dieu, de qui dépendra ma destinée pour l'éternité toute entière, et qui sera sur le point d'en décider; à moi-même, qui, dépourvu de tout le reste, et dans le dépouillement le plus universel, n'emporterai avec moi que mes œuvres, et n'aurai point d'autre soutien ni d'autre fonds. Où en serai-je si ce fonds me manque, et par où pourrai-je y suppléer?

O que j'apprendrai bien alors à faire d'une vie sainte et religieuse l'estime qui lui est due! Que je comprendrai le bonheur de ma vocation, si je l'ai fidèlement suivie, et si j'en ai rempli tous les devoirs! Que me donneront de confiance, une exacte régularité, une obéissance aveugle, une pauvreté dénuée de tout, la soumission de mon esprit, la mortification de mes sens, la retraite du monde, l'assiduité à la prière, le soin des plus petites choses, et toutes

les observances de mon état ponctuellement et constamment gardées ! Que je me saurai bon gré de m'être fait là-dessus d'utiles violences ; d'avoir combattu mes répugnances naturelles, et de les avoir surmontées ; de n'avoir eu égard, ni à certains exemples que j'avois devant les yeux et qui pouvoient me séduire, ni à certaines considérations et à de vains respects, qui m'auroient porté au relâchement et détourné de mes exercices, ni à tous les prétextes que ma délicatesse n'eût été que trop ingénieuse à me suggérer, pour peu que j'y eusse prêté l'oreille ! C'est cette vue et ce souvenir du passé qui fera toute ma force, et qui m'affermira contre la frayeur d'un jugement où je n'aurai que moi pour prendre en main ma cause, et pour me défendre.

Mais au contraire, si, de tout le passé, il ne me reste rien sur quoi je puisse m'appuyer et m'assurer ; si, me voyant au pouvoir d'un Dieu qui va me juger selon le bon ou le mauvais emploi de mes années, je n'y découvre que tiédeurs, que négligences, qu'infractions perpétuelles de mes règles, qu'un vide affreux et une inutilité toute infructueuse, pour ne pas dire toute criminelle, en quel accablement tomberai-je, et en quelle désolation ! J'en frémirai d'horreur. *Ils viendront*, dit le Sage, parlant des pécheurs, (et combien de mauvais religieux seront de ce nombre ?) *ils viendront tout tremblans et tout interdits* (1). De retourner sur leurs pas et de rentrer dans la vie, pour en faire un meilleur usage, c'est

(1) Sap. 4.

ce qu'ils ne pourraient obtenir : d'avancer vers Dieu , et d'approcher de son tribunal , pour y rendre compte d'une vie perdue , c'est ce qui les consternerá. Ah ! que n'y pensoient-ils et que n'y prenoient-ils garde , lorsqu'ils en avoient les moyens ! Je les ai présentement , et bientôt , peut-être , ne les aurai-je plus. N'en négligeons aucun : il n'y a point de temps à perdre ; et le malheur dont je veux me garantir est assez grand pour ne rien omettre de toute la vigilance et de toute la précaution que j'y puis apporter.

SECOND POINT. Dans les jugemens que rendent les hommes , le procès doit être instruit , et le juge ne prononce qu'après avoir éclairci les faits , et les avoir examinés avec toute l'attention nécessaire pour n'y être pas trompé. On interroge le criminel , on lui confronte les témoins , on écoute ses réponses , et il n'est point condamné que la preuve ne soit entière et la conviction juridique. Dieu gardera envers moi la même forme de justice , et c'est pour cela que j'aurai à subir de sa part l'examen le plus général , mais en même temps le plus prompt et le plus convaincant.

Examen le plus général. Dans toute la suite de la plus longue vie , et depuis le premier usage de ma raison , je n'aurai pas formé une pensée , pas conçu un désir , pas dit une parole , pas fait une action ni omis un devoir , où cet examen ne s'étende et sur quoi je n'aie à me justifier. Et comme tout cela se trouve ordinairement accompagné de circonstances

qui aggravent le péché ou qui le diminuent, il n'y aura, par rapport à chaque article, ni vue, ni intention, ni sentiment, en un mot, pas un point si léger qui n'entre en compte, et qui ne soit mis dans la balance pour y être pesé. En qualité d'homme éclairé de la lumière naturelle, en qualité de chrétien soumis à la loi de l'évangile, en qualité de religieux appelé à la perfection, j'avois des obligations différentes; et c'est de toutes ces obligations qu'il me faudra répondre. Mes œuvres les plus pieuses en apparence ne seront pas à couvert de cette recherche; la moindre imperfection qui s'y sera glissée, l'œil de Dieu la découvrira; et, s'il ne laisse rien échapper de tout ce qui en aura fait le mérite, il ne laissera rien non plus passer de tout ce qui en aura pu avilir le prix et altérer la sainteté.

Examen le plus prompt. Une telle discussion me coûteroit maintenant des soins infinis; et encore, avec tous mes soins et toutes mes réflexions, n'y pourrois-je suffire, parce que je ne puis avoir une connoissance assez claire ni assez présente de toute ma vie. S'il étoit même seulement question de me retracer une idée bien juste de tout ce que j'ai fait, dit et pensé dans l'espace d'une journée, je n'y réussirois pas: tant il y a eu de choses, ou que je n'ai pas d'abord remarquées, ou qui se sont évanouies de mon esprit. Mais il n'en est pas ainsi de Dieu, ni d'une ame dégagée des sens, et capable, après la mort, de connoître et de voir par elle-même. Car Dieu, depuis le premier instant de mon être, ne m'ayant jamais perdu de vue, et d'ailleurs n'étant

sujet à nul oubli, il n'aura pas besoin de temps pour rappeler et pour me remettre devant les yeux toute ma conduite et tout ce qu'il y aura eu dans moi de plus intérieur. D'un seul trait de sa lumière divine, il rapprochera les objets les plus éloignés; et, sans nulle confusion, il les réunira tous dans un même point, et me les présentera chacun aussi distinctement que s'il étoit séparé des autres, et que je n'eusse en particulier que celui-là à considérer. Je les verrai donc tous dans le même moment, et, malgré leur innombrable variété, mon ame, d'un coup-d'œil, les démêlera tous, parce qu'elle ne dépendra plus des organes qui l'arrêtoient, et qu'elle agira selon toute l'étendue de ses puissances et toute leur activité.

De là, enfin, examen le plus convaincant. Il ne consistera ni en raisonnemens, ni en conjectures, mais dans une vue simple et nette. De sorte qu'il n'y aura point à contester avec Dieu, ni à dissimuler. Combien de péchés, à quoi je ne pense plus et dont je ne me souviens plus, se produiront tout de nouveau et se montreront à moi? combien en apercevrai-je d'autres qui m'étoient absolument inconnus, et dont je ne me croyois pas capable? de combien d'illusions, d'excuses et de prétendues justifications découvrirai-je la fausseté? combien de difficultés et de questions, que j'avois toujours résolues en ma faveur, seront décidées à ma condamnation? combien de vertus qui brilloient devant les hommes, perdront tout leur éclat, et ne paroîtront qu'intérêt, que vanité, qu'habitude, qu'inclination naturelle,

que bienséance, peut-être même que déguisement et hypocrisie ?

Quel spectacle sera-ce là pour moi, et qu'aurai-je à dire ? Quoi que je voulusse alléguer, ma conscience s'élèveroit en témoignage et me démentiroit. Car elle concourra avec Dieu pour me convaincre, et malgré moi elle m'arrachera ce triste aveu et cette courte, mais cruelle confession : *J'ai péché* (1). Que ne le dis-je dès à présent ? je le dirois avec fruit ; que ne vais-je le reconnoître aux pieds de Dieu, dans le sentiment d'un humble repentir, afin de n'être pas obligé de le reconnoître, au pied de son tribunal, dans un mortel désespoir ? Que ne suis-je plus attentif aux reproches de ma conscience ; et, selon l'avertissement de Jésus-Christ, que n'ai-je soin de l'apaiser et *de m'accorder promptement avec elle, tandis que je marche encore dans le chemin, afin qu'elle ne me livre pas au juge* (2) ? Dès que je l'aurai satisfaite, elle se rendra mon avocate auprès de Dieu, elle lui représentera ma pénitence, mon retour sincère, mes bonnes résolutions et les effets salutaires dont elles auront été suivies ; elle effacera des livres de la justice éternelle tout ce qui étoit écrit contre moi, et elle m'en obtiendra l'entière abolition.

TROISIÈME POINT. Selon l'examen que Dieu aura fait de moi et de toutes mes œuvres, il formera mon arrêt de réprobation ou de salut. Quoique ce ne soit pas une sentence aussi publique qu'elle le doit être

(1) 2. Reg. 12. — (2) Matth. 5.

dans le jugement universel, elle n'en sera ni moins authentique, ni moins irrévocable. Car ce que Dieu aura prononcé, ou pour mon malheur éternel, ou pour mon éternelle béatitude, il ne le changera jamais : puisque je ne serai plus alors dans la voie où l'on peut perdre et obtenir sa grâce, mais dans le terme où l'on ne peut ni pécher, ni mériter. Il m'est donc d'une extrême importance que cet arrêt de Dieu me soit favorable : sans cela, que devien-drais-je, et en quelle misère serois-je réduit !

Pensée effrayante ! Comment ai-je pu si souvent l'oublier, et que dois-je avoir plus fortement gravé dans la mémoire ? Pour en mieux sentir l'impression, je n'ai qu'à m'imaginer que je suis actuellement devant le trône de la justice de Dieu, et qu'après m'avoir interrogé, il se déclare enfin, et lance sur moi ce redoutable anathème : *Retirez-vous de moi, maudit* (1). Quel coup de foudre ! que je me retire de mon Dieu ! que je sois éternellement privé de mon Dieu ! que mon Dieu me frappe de sa malédiction, et de toute sa malédiction, sans qu'il me soit désormais possible de l'apaiser, ni qu'il me reste aucune espérance de le retrouver jamais et de le posséder ! Est-ce pour cela qu'il m'avoit séparé du monde, qu'il m'avoit appelé à l'état religieux, qu'il m'avoit recueilli dans sa maison, et qu'il m'y avoit fourni tant de moyens de sanctification ? Il vouloit m'attacher à lui plus étroitement que le commun des chrétiens ; et le voilà qui me rejette de sa présence, et qui fait un divorce entier avec moi ! Il vouloit me

(1) Matth. 25.

mettre au rang de ses élus et des ames spécialement choisies et prédestinées; et le voilà qui m'enlève toutes les grâces dont il m'avoit enrichi, et qui me dégrade jusqu'au plus bas rang des ames réprouvées! Il vouloit me faire monter aux premières places de son royaume; et le voilà qui me précipite au fond de l'abîme! Je n'ai, dis-je, qu'à prévenir ainsi le temps, et me supposant par avance dans cette fatale extrémité, je n'ai qu'à suivre tous les sentimens qu'exciteront dans mon cœur de si tristes et de si désolantes idées. Heureux que ce ne soit encore qu'une supposition, et cent fois heureux, si, par une conduite toute nouvelle, je vis de telle sorte, que cette figure ne devienne jamais pour moi un effet, ni une vérité.

C'est par ce renouvellement et ce changement de vie que je puis mériter un jugement de salut et de bénédiction : car il y en a un pour les ames justes, et surtout pour les ames vraiment religieuses. Au lieu de ce funeste arrêt dont j'étois menacé, si ma vie, jusqu'à la mort, eût toujours été également imparfaite et irrégulière, qu'il me sera doux d'entendre, de la bouche de mon souverain juge, cette aimable invitation et ces consolantes paroles : *Courage, bon serviteur, vous m'avez été fidèle en peu de chose, et pour ce peu de chose je vous destine un grand héritage. Entrez dans la joie de votre Seigneur* (1). Comblé de cette joie toute pure et toute divine, dont je commencerai à goûter les douceurs ineffables, je reconnoîtrai bien que c'étoit peu

(1) Matth. 25.

de chose que Dieu demandoit de moi en ce monde , et que tout ce que j'y aurai , ou entrepris , ou souffert , ou quitté pour lui , n'étoit rien en comparaison de la récompense qu'il m'avoit préparée , et de la gloire où il s'étoit proposé de m'élever. Si je pouvois encore alors être touché de quelque regret , ce ne seroit pas d'avoir porté trop loin mon zèle , ni de ne m'être point assez ménagé dans les saintes pratiques qu'il m'inspiroit pour mon avancement et ma perfection ; ce seroit plutôt de l'avoir trop mesuré , et de ne lui avoir pas donné plus de liberté et plus d'étendue. En puis-je trop faire lorsqu'il s'agit d'un maître qui , dans son jugement , ne sera pas moins libéral et magnifique à couronner ma fidélité , que sévère et inexorable à punir mes négligences et mes lâchetés ?

CONCLUSION. Grand Dieu ! qui d'un regard ébranlez les colonnes du firmament , et faites trembler la terre ; Dieu de sainteté et la sainteté même , devant qui les ciens ne sont pas purs , et qui avez trouvé de la corruption jusque dans vos anges : hélas ! Seigneur , comment pourra soutenir votre présence une créature aussi foible que je le suis , et comment une ame chargée de tant de dettes , osera-t-elle entrer en jugement avec vous ? *Malheur à la vie même la plus chrétienne et la plus religieuse dans l'estime des hommes , si vous l'examinez à la rigueur , et si vous la jugez sans miséricorde* (1). Car vos vues sont bien au-dessus des nôtres ; et qui peut se

(1) August.

flatter d'être à vos yeux exempt de tache et digne d'amour ?

Cependant, mon Dieu, vos divines Ecritures m'enseignent que cette miséricorde qui m'est si nécessaire, et sur laquelle je dois principalement établir ma confiance, n'aura plus de part dans le jugement que je recevrai de vous à l'heure de ma mort, et que votre justice y présidera seule. Quelle grâce ai-je donc à vous demander, et quelle prière ai-je présentement à vous faire ? Ah ! Seigneur, c'est que vous n'attendiez pas, pour me juger, que ce dernier jour soit venu ; mais que vous me jugiez dès cette vie, parce que vos jugemens en cette vie sont des jugemens paternels et salutaires. Oui, mon Dieu, jugez toutes mes infidélités et toutes mes offenses ; il est juste que j'en porte la peine : mais ne me réservez pas à ce temps, où *vous ne me reprendriez que dans votre colère, et vous ne me jugeriez que dans votre fureur* (1).

Vous faites plus encore, ô Dieu souverainement bon et plein d'indulgence ! vous voulez bien ne me pas juger vous-même, pourvu que je sois mon propre juge ; et vous consentez à me remettre tous vos intérêts, pourvu que j'en prenne soin contre moi-même, et que je vous fasse toute la justice qui dépend de moi. Y auroit-il un aveuglement plus déplorable et moins excusable que le mien, si je refusois une condition aussi avantageuse que celle-là ? De grand cœur, ô mon Dieu ! je l'accepte et je m'y sou mets. Je me citerai moi-même au tribunal de ma

(1) Psal. G.

conscience, je serai moi-même mon accusateur et mon témoin, je ferai de toute ma vie la revue la plus rigoureuse et la plus sévère, j'y proportionnerai ma pénitence, et dans un vrai désir de vous satisfaire, je la rendrai aussi complète qu'elle me semblera devoir l'être, et que ma foiblesse la pourra supporter. Je n'en demeurerai pas là, Seigneur : je réglerai l'avenir, je le sanctifierai ; je ne m'y permettrai, ni ne m'y pardonnerai rien, afin que rien ne m'arrête quand vous m'appellerez à vous, et que je puisse, sans retardement et sans obstacle, prendre possession de l'éternelle béatitude que vous m'avez promise.

TROISIÈME MÉDITATION.

DE L'ENFER.

Discedite à me, maledicti, in ignem æternum.

Retirez-vous de moi, maudits, et allez au feu éternel.
Matth. 25.

PREMIER POINT. Il y a trois choses à considérer dans l'enfer, qui paroissent bien étonnantes, et qui sont pour nous autant de sujets d'horreur. La première est que Dieu, pendant toute l'éternité, n'y fera jamais nulle grâce, lui, néanmoins, qui est la souveraine miséricorde.

Ce Dieu, dont la nature n'est que bonté ; ce Dieu qui, depuis la création du monde, fait luire égale-

ment son soleil sur les méchans et sur les justes ; ce Dieu qui, pour ses ennemis même et pour des pécheurs, est descendu de sa gloire, s'est revêtu de notre humanité et a voulu mourir sur une croix, après tant de bienfaits, et des témoignages si sensibles de son amour, ne jettera jamais un regard favorable sur aucun des réprouvés, ni jamais ne fera distiller sur eux une seule goutte de ce sang qu'il a répandu toutefois pour eux-mêmes avec tant d'abondance dans sa passion ; tellement que la miséricorde divine, dont les communications sont infinies envers tout le reste des créatures, même les plus viles, demeurera éternellement sans action à l'égard des damnés. Ils pousseront des cris lamentables, ils se désoleront, ils verseront, selon l'expression de l'Évangile, des torrens de larmes : mais ce Dieu vengeur n'arrêtera pas une fois pour cela son bras, ni ne suspendra pas un moment ses coups ; et tant qu'il sera Dieu (or il le sera toujours, comme il l'a toujours été), il verra souffrir des âmes qu'il a formées à son image, des âmes qu'il a marquées du sceau de sa divinité, des âmes qui porteront le caractère de ses sacremens, sans être ému pour elles du moindre sentiment de compassion. Le pourrois-je croire, s'il ne nous l'avoit pas lui-même révélé ? Mais c'est un article de la foi que je professe. Il faut donc qu'une âme réprouvée soit bien affreuse aux yeux de Dieu, puisque la haine qu'il en conçoit est capable de l'endurcir de la sorte, et de fermer à cette âme maudite toutes les sources de la grâce.

Mais encore, qu'est-ce qui peut ainsi la défigurer

aux yeux de Dieu, et en faire un objet si abominable? le péché, qui vit dans elle, et qui n'y mourra jamais. Avec cette tache, désormais ineffaçable, elle sera toujours pour Dieu, qui est infiniment saint, une victime de colère et de damnation. Le réprouvé pouvoit, pendant la vie, l'effacer, cette tache si odieuse; il pouvoit renoncer à son péché, et par là obtenir grâce; il étoit, par son péché, dans un état de réprobation seulement commencée et non consommée. La mort est venue; et à ce terme fatal, le même péché que la pénitence eût pu réparer, est devenu irréparable. Cette damnation anticipée, mais seulement commencée, est devenue une damnation complète, et a reçu sa dernière consommation; cette miséricorde, auparavant si prévenante, et si facile à s'épancher et à pardonner, s'est resserrée et retirée sans retour; comme elle trouvera toujours le péché présent et vivant, ce sera toujours, selon l'ordre des décrets divins, un obstacle invincible qui la retiendra, et qu'elle ne pourra plus surmonter; de sorte qu'il n'y aura dans tous les siècles que la justice qui agira, que la justice qui frappera, que la justice qui vengera ses droits et qui se satisfera. O que je suis aveugle, si je n'apprends pas de là, 1. à redouter la justice de Dieu, et à craindre de tomber dans ses mains; 2. à redouter encore plus le péché, puisque la justice de Dieu n'est redoutable qu'à cause du péché; 3. à ne pas négliger les miséricordes du Seigneur, lorsqu'il me les offre si libéralement, mais à en faire tout l'usage que je puis pour me mettre à couvert de ses vengeances!

SECOND POINT. Une autre chose , non moins digne de notre étonnement , et qui ne doit pas nous remplir d'un moindre effroi , c'est que des ames faites pour Dieu , pour le voir , pour l'aimer , pour le posséder , et pour être heureuses en le possédant , ne le verront néanmoins jamais dans l'enfer , ne l'y posséderont jamais ; et qu'au contraire , malgré toute la force du penchant et de l'inclination naturelle qui les portera vers ce premier être , leur fin dernière et le centre de leur repos , éternellement elles le haïront , éternellement elles le blasphèmeront , éternellement elles trouveront dans la connoissance qui leur restera de ses perfections infinies , et dans l'idée qu'elles en conserveront , leur supplice le plus rigoureux et le sujet de leur désespoir.

Car étant , d'une part , séparées de Dieu , et cela par une séparation violente , comme si elles étoient à chaque instant arrachées du sein de leur Créateur ; par une séparation totale , en conséquence de laquelle toute alliance entre Dieu et elles sera rompue ; par une séparation éternelle qui leur ôtera tout moyen , toute espérance de retour et de réunion ; et , d'autre part , quoique ennemies de Dieu , étant sans cesse occupées du souvenir de Dieu , comme du plus grand de tous les biens ; comme du seul bien , soit absolument et en lui-même , soit par rapport à elles , puisqu'elles n'en pourront avoir d'autre ; comme d'un bien infini qui devoit remplir tous leurs désirs , et les établir dans une félicité parfaite ; comme d'un bien qui leur étoit destiné , et auquel elles avoient les droits les plus légitimes ; comme d'un bien dont

la privation sera pour elles le comble du malheur, et qu'elles auront perdu pour de vains avantages; comme d'un bien où elles aspireront toujours, par une nécessité inséparable de leur être, et que jamais elles n'obtiendront, par la dure fatalité de leur état: voilà ce qui les rongera perpétuellement, et ce qui les transportera jusqu'à la fureur et à la rage.

Ainsi, par une contrariété de sentimens la plus cruelle, le même Dieu qu'elles regretteront et qu'elles désireront sans cesse, elles l'auront en horreur; et le même Dieu qu'elles auront en horreur, elles ne cesseront point, pour leur tourment, de le regretter et de le désirer. Désirs et regrets aussi inutiles qu'ils seront douloureux; et ce qui en fera même la douleur la plus sensible, ce sera leur inutilité. Car est-il une peine, dit saint Bernard, comparable à celle de vouloir toujours ce qui ne doit jamais être, et de ne vouloir jamais ce qui doit toujours être? L'âme réprouvée voudra toujours s'élever à Dieu, et c'est ce qui ne sera jamais: elle ne consentira jamais à être éloignée de Dieu, et c'est ce qui sera toujours. De tous côtés malheureuse: c'est-à-dire, malheureuse d'être abandonnée de son Dieu; et plus malheureuse, dans ce terrible abandonnement, de ressentir la perte qu'elle aura faite, et d'en comprendre toute la grandeur: malheureuse d'être déchue de toutes ses prétentions au royaume et à l'héritage de son Dieu; et plus malheureuse, dans cette funeste décadence, de soupirer uniquement et si ardemment après ce séjour bienheureux: malheureuse, dans la violence de ses transports, de se tourner, par mille imprécations,

imprécations , contre son Dieu ; et plus malheureuse , malgré ses imprécations et ses blasphèmes , d'être si fortement attirée vers ce suprême auteur de qui elle avoit tout reçu , et de qui elle devoit tout attendre.

Hé , que ne peut-elle l'oublier ! que ne peut-elle se délivrer de ce poids qui l'entraîne , et de cette pente qui la domine et qui la tyrannise ! l'enfer ne lui seroit plus enfer qu'à demi. Quoi qu'il en soit , c'est à moi d'examiner en quelle disposition je suis maintenant par rapport à Dieu. Ai-je lieu de croire que je lui sois uni par la grâce ? Si cela est , je ne puis l'en bénir assez , ni trop prendre de précautions pour ne me laisser pas enlever un trésor si précieux. Ai-je sujet de craindre que le péché ne m'en ait séparé , ou qu'il ne m'en sépare bientôt ? voilà sur quoi je dois me réveiller , et user de tous les remèdes les plus efficaces et les plus prompts. Vivre dans un divorce actuel avec Dieu , et dans sa disgrâce , ce seroit m'exposer à un divorce éternel après la mort. Les réprouvés ne le perdront dans l'éternité , que pour avoir commencé dès cette vie à le perdre.

TROISIÈME POINT. Ce qui doit encore bien nous surprendre dans la considération de l'enfer , et dans ce que l'évangile nous en fait connoître , c'est que , par autant de miracles de la toute-puissance divine , un feu matériel agisse sur des âmes spirituelles pour les tourmenter. Que ce feu , tout matériel qu'il est , subsiste toujours , conserve toujours la même activité et la même ardeur , et n'ait pour cela point d'autre aliment qui l'entretienne , que le souffle de

Dieu. Que ce feu, appliqué au corps d'un damné, le brûle sans le consumer; et que ce corps immortel au milieu des flammes dont il sera investi, n'en reçoive point d'autre impression que les douleurs cuisantes et intolérables qu'elles lui causeront. Qu'il n'y ait pas un moment où ce feu n'exerce toute sa rigueur, ni pas un moment où le corps et l'âme n'en éprouvent sans relâche toute l'âpreté et toute la pointe. Que, dans tout l'avenir, il ne doive jamais y avoir un moment où ce feu s'éteigne, ni un moment qui soit enfin, pour le réprouvé, le terme de son supplice. Car c'est ainsi que Dieu se glorifiera aux dépens des pécheurs qui l'auront déshonoré et outragé. De l'une ou de l'autre manière, il faut que ses créatures servent à sa gloire; et si ce n'est pas par les dons de sa miséricorde et par leur salut, ce sera par les arrêts de sa justice et par leur damnation. Comme il vouloit les récompenser en Dieu, il les punira en Dieu : si bien qu'il ne fera pas moins éclater son pouvoir et sa grandeur dans l'enfer que dans le ciel.

Grandes et essentielles vérités dont il ne m'est pas permis de douter. Dès que je suis chrétien, je dois convenir de tout cela, et reconnoître tout cela. L'esprit de l'homme a beau raisonner et former des difficultés : malgré toutes les difficultés et tous les raisonnemens, cet ordre de réprobation s'est déjà accompli, et s'accomplit tous les jours à l'égard d'une multitude innombrable d'anges et d'hommes livrés au bras de Dieu. Il n'est donc point question de vouloir pénétrer le fond de ces principes, puisque

ce sont des principes de foi : mais ce qu'il est question d'approfondir et de pénétrer, ce sont les conséquences de ces mêmes principes, qui me regardent aussi bien que les autres, et peut-être plus que bien d'autres. Je suis religieux : il est vrai, et je ne saurois trop en témoigner ma reconnoissance à Dieu, qui m'a mis par là plus en garde contre le malheur de la damnation. Mais je dois toujours me souvenir que, tout religieux que je suis, je puis me damner ; qu'il y a eu des religieux qui se sont damnés ; que plusieurs de ceux-là mêmes, pendant un grand nombre d'années, avoient mieux vécu que moi ; mais que malheureusement ils sont venus à se démentir, et que Dieu l'a permis, par une juste punition de certaines négligences et de certaines infidélités où ils étoient tombés. Que Dieu peut le permettre de même pour moi, et que je n'ai nul droit d'espérer qu'il me traite plus favorablement, si je le sers aussi lâchement et aussi négligemment. En un mot, que personne ne sait s'il est en état de grâce, ou s'il n'y est pas ; et que, dans cette incertitude absolue, il n'y a point d'attention que je ne doive avoir, point d'effort que je ne doive faire, point d'occasion de péril dont je ne doive m'éloigner, point d'embarras de conscience, de doute, de scrupule que je ne doive éclaircir ; rien de si pénible, ni de si contraire aux inclinations et aux sens, à quoi je ne doive m'assujettir, pour me procurer toute l'assurance raisonnable et moralement possible. J'ai embrassé la profession religieuse, pour me sauver. Que seroit-ce de faire naufrage dans le port même, et d'y échouer !

CONCLUSION. Seigneur, que vous êtes bon dans vos miséricordes, mais que vous êtes impénétrable dans vos jugemens, et formidable dans vos châtimens! Plus j'y pense, plus je suis saisi de frayeur; et plus ma frayeur augmente, plus je sens croître mon amour pour vous. Car je ne puis ignorer, mon Dieu, ce que j'ai mérité, et en quel abîme vous pouviez me précipiter. J'ai péché contre vous, et vous avez arrêté votre justice qui s'élevoit contre moi. Du moins pouvois-je me porter à bien des péchés, où ma témérité, où ma dissipation m'exposoit, et dont votre grâce m'a préservé. Ah! Seigneur, c'est m'avoir autant de fois retiré de l'enfer.

Vous n'avez pas eu pour tant d'autres la même providence. Qu'avoient-ils fait qui les rendît plus indignes de vos soins? qu'avoient fait tant de solitaires et d'anachorètes, que leurs chutes déplorables ont entraînés dans la voie de perdition, et qui n'en sont jamais revenus? A me comparer avec eux, je n'en puis conclure autre chose, sinon que vous avez usé envers moi d'une plus grande indulgence, et que si je n'ai pas été enveloppé dans la même ruine, c'est à vous seul que j'en dois rendre gloire.

Or c'est cela même qui me touche, ô mon Dieu, et qui demande de ma part une gratitude éternelle. Il faut que le feu de l'enfer serve, de cette sorte, à allumer dans mon cœur le sacré feu de votre charité; il faut qu'il ranime toute ma ferveur, qu'il excite toute ma vigilance, qu'il me soutienne dans tous les exercices d'une austère pénitence, et qu'il m'en adoucisse toutes les rigueurs; il faut qu'il me rende

patient dans tous les maux de la vie, constant dans toutes les observances de mon état, ardent et zélé dans tout ce qui concerne votre service et le salut de mon ame. Car voilà, Seigneur, le fruit que je dois retirer de la méditation et de la vue de cet enfer, dont il vous a plu jusqu'à présent de me garantir, où je pourrois néanmoins encore dans la suite être condamné, et que je n'éviterai jamais qu'en m'attachant à vous par une fidélité inviolable et par la pratique de toutes les vertus chrétiennes et religieuses.

CONSIDÉRATION.

SUR LES VISITES DU SAINT SACREMENT.

OUTRE les heures marquées par la règle pour s'assembler devant l'autel du Seigneur, et pour y rendre à Dieu les devoirs ordinaires, chacun, selon sa piété particulière, peut, à certains temps libres, visiter le saint sacrement, et aller s'entretenir avec Jésus-Christ. Il n'y a point de dévotion plus solide que celle-là, il n'y en a point de plus conforme aux vues et aux intentions de Jésus-Christ, et il n'y en a point de plus salutaire pour nous-mêmes ni de plus utile.

PREMIER POINT. Dévotion solide : car elle a Jésus-Christ même pour objet. Non point seulement Jésus-Christ en figure ni en représentation ; non

point seulement Jésus-Christ dans le simple souvenir ni dans l'imagination : mais Jésus-Christ, présent réellement et substantiellement ; présent en personne, et comme Dieu, et comme homme ; en un mot présent tel qu'il est au plus haut des cieux et à la droite de son Père.

Quand, au pied de mon oratoire, ou en quelque autre lieu que ce soit, qui n'est ni le temple, ni l'autel de Dieu, je m'occupe de Jésus-Christ et que je m'entretiens avec lui, que je lui parle, que je l'adore, que je lui rends tous les hommages que m'inspirent mon zèle et mon amour : tout cela ne se passe qu'en esprit, puisque Jésus-Christ n'est pas là en effet, que je ne suis pas véritablement devant lui, ni auprès de lui, et qu'il n'est pas véritablement devant moi ni auprès de moi. Quand, même en présence de son tabernacle, et dans son sanctuaire, je médite sur sa bienheureuse nativité, sur sa douloureuse et sanglante circoncision, sur les opprobres de sa croix, sur sa résurrection ou son ascension glorieuse, ce ne sont plus là que des images que je me forme, et des mystères passés dont je me retrace la mémoire. Car quoiqu'il soit actuellement sur l'autel où je prie et où je fais ces saintes méditations, il n'y prend pas actuellement naissance, il n'y est pas actuellement circoncis, on ne l'y crucifie pas actuellement, et il ne ressuscite pas, ni ne monte pas actuellement au ciel. Mais il n'en est pas de même à l'égard du saint sacrement : ce sacrement adorable, c'est Jésus-Christ lui-même et tout Jésus-Christ : je veux dire Jésus-Christ selon sa divinité

et selon son humanité. De sorte que dans les visites que je rends à ce divin sacrement, c'est effectivement Jésus-Christ que je visite, c'est devant Jésus-Christ que je me prosterne, c'est avec Jésus-Christ que je converse. Il est là dans l'état où je le viens chercher, et où je prétends l'honorer; il y est pour me recevoir, pour m'entendre, pour me répondre; il y est au milieu d'une multitude infinie d'esprits célestes, qui ne partent point de son autel; et je suis moi-même comme au milieu de cette troupe bienheureuse, à laquelle je me joins pour offrir ensemble nos hommages et notre encens à ce Dieu caché sous de fragiles espèces.

S'il y avoit un lieu dans le monde où il se fit voir d'une manière sensible et à découvert, il me semble que j'aurois de l'empressement et de l'ardeur pour l'y aller trouver, et que je serois disposé à entreprendre pour cela les plus longs voyages. Je m'en ferois un mérite et une vertu, et je ne croirois pas pouvoir mieux lui marquer mon zèle et mon attachement. Or, il ne seroit point plus présent partout ailleurs qu'il l'est dans son temple; et sans qu'il soit nécessaire de le chercher bien loin, nous l'avons auprès de nous et parmi nous; nous ne le voyons pas, il est vrai: mais nous avons la foi, qui supplée au défaut de nos sens, ou qui y doit suppléer; et ce que nous connoissons par la foi, nous est plus certain que tout ce que nos yeux nous peuvent découvrir.

D'où arrive-t-il donc que des chrétiens, que des religieux aient tant d'indifférence pour un sacrement

où Jésus-Christ est en personne, disons mieux, pour un sacrement qui est Jésus-Christ même, et qu'ils soient si peu assidus à s'acquitter du culte qu'ils lui doivent et à lui présenter leurs adorations? Il y a des temps dans la journée où je paroiss comme les autres devant ce divin sacrement; mais à ne me point flatter, ne serai-je pas obligé de reconnoître que j'en retrancherois beaucoup, si ce n'étoient pas des temps prescrits par l'obéissance et que j'en pusse disposer selon mon gré? Hors de ces temps où la nécessité, peut-être, me fait plus agir qu'une sincère piété, vais-je une fois et de moi-même aux pieds de Jésus-Christ, lui témoigner les sentimens de mon cœur, et lui tenir, pour ainsi dire, compagnie dans l'extrême solitude où il s'est réduit pour moi? A peine y ai-je été quelques momens, que l'ennui me prend, et au lieu que l'amour, la reconnoissance, le respect devroient m'y attacher de telle sorte qu'il falût me faire violence pour m'en retirer, ce n'est au contraire qu'avec une espèce de violence que je m'y porte et qu'autant que l'observance régulière m'y appelle.

Ce qu'il y a souvent en cela de plus étrange, c'est qu'en même temps qu'on abandonne ou du moins qu'on néglige le sacrement de Jésus-Christ, on se fait une dévotion particulière et une pratique inviolable de visiter certains oratoires en l'honneur des saints. Si l'on y manquoit, on se le reprocheroit comme une infidélité, et l'on ne seroit point content de soi, qu'on n'eût réparé cette omission. D'honorer les saints, c'est sans doute un pieux exercice

et une dévotion louable ; mais, après tout, notre premier devoir regarde le Saint même des saints, et tout autre doit céder à celui-là. David ne souhaitoit rien plus ardemment que d'entrer dans le temple du Seigneur, et il se fût estimé heureux de n'en sortir jamais. Daniel, éloigné de la Judée et captif en Babylone, ouvroit chaque jour trois fois les fenêtres de sa chambre du côté de Jérusalem, et de là, fléchissant les genoux, il adressoit sa prière au Dieu d'Israël, comme s'il eût été dans son temple. Les premiers chrétiens vouloient toujours avoir avec eux le saint sacrement. Il y a eu des saints qui ont presque passé toute leur vie en sa présence, et combien y a-t-il de sociétés et de communautés, où est établie cette institution si religieuse de l'adoration perpétuelle ? Enfin, s'il faut se servir ici de l'exemple même du monde, dans les cours des princes, les courtisans ne perdent jamais, autant qu'ils peuvent, la vue du maître. Or, le premier maître, le premier supérieur de cette maison, c'est Jésus-Christ. Comment donc vais-je si peu à lui, surtout lorsqu'il n'y a que quelques pas à faire, et que je l'ai si près de moi ?

SECOND POINT. Dévotion la plus conforme aux vœux et aux intentions de Jésus-Christ. Le plus grand art de la politique humaine, pour ceux qui approchent les rois de la terre, et qui sont employés à leur service, est d'en étudier les inclinations et de s'y conformer. Il est souvent difficile de les connoître : mais nous n'avons pas besoin d'une longue

recherche, pour nous instruire des inclinations du Fils de Dieu, le Roi des rois, et le médiateur des hommes. Il s'en est assez déclaré dans ses divines Écritures, et il nous a fait assez hautement entendre, que *d'être avec les enfans des hommes*, et de converser avec eux, *ce sont ses plus chères délices* (1); car c'est la Sagesse incréée qui parle de la sorte; et cette Sagesse du Père, n'est-ce pas Jésus-Christ? Il ne dit pas, au reste, qu'il a mis sa gloire à s'entretenir avec nous, mais qu'il y a mis ses délices. Sa gloire est en mille autres choses; et c'est, par exemple, de présider à toute la nature, de régner dans le ciel et sur la terre, de commander aux esprits bienheureux, et d'en faire ses anges et ses ambassadeurs. Mais, au milieu de tout cela, il nous témoigne que son inclination et son plaisir le plus sensible est de nous voir auprès de lui et devant lui, non point précisément pour le glorifier, mais pour traiter familièrement avec lui.

Aussi quand il annonça à ses apôtres qu'il se disposoit à les quitter et à retourner dans le sein de son Père, il leur promit *qu'il ne les laisseroit point orphelins* (2) en ce monde, et que quoiqu'il les privât de sa présence visible, *il seroit néanmoins avec eux jusqu'à la fin des siècles* (3). C'est ce qu'il nous promet à nous-mêmes dans leurs personnes, et c'est ce qu'il accomplit tous les jours dans le sacrement de nos autels. Il nous répète sans cesse de son tabernacle, ce qu'il dit alors à ses premiers disciples : *Me voilà*, et *me voilà*, non point pour un

(1) Prov. 8. — (2) Joan. 14. — (3) Matth. 28.

jour ni pour une année , mais pour tous les temps à venir et *jusqu'à ce qu'ils soient tous consommés*. Je suis rentré dans le séjour de ma béatitude éternelle ; je suis remonté à cette céleste patrie : mais ne croyez pas m'avoir perdu pour cela ; mon sacrement est le supplément de mon ascension. Comme vous ne pouvez vous soutenir sans moi , je ne puis demeurer sans vous. C'est ainsi que nous parle cet aimable Sauveur , ou tel est au moins le sens de ses paroles. Or , afin qu'il demeure avec nous , il faut que nous demeurions avec lui : car dès que nous n'aurons pas soin d'aller à lui et que nous ne serons point avec lui , il ne sera point avec nous , et nous renverserons toutes les mesures et tous les desseins de son amour.

De là , je dois conclure deux choses : la première , que je ne puis rien faire de plus agréable à Jésus-Christ , que de lui rendre de fréquentes visites. Il m'appelle , il m'invite ; et le même empressement qu'il a pour m'attirer à lui , ne dois-je pas l'avoir pour répondre à de si tendres invitations ? avec la même constance qu'il daigne bien m'attendre , ne dois-je pas , aussi long-temps qu'il m'est possible , me tenir auprès de lui ? Mais parce que les différentes occupations de la vie et les divers emplois commis à nos soins , nous retirent souvent de son sanctuaire , et ne nous permettent pas d'y rester autant que notre dévotion nous l'inspireroit , que fait une ame solidement vertueuse et toute dévouée à son divin époux ? dans un saint désir de lui plaire , elle sait au moins ménager certaines heures où elle

va régulièrement le visiter ; elle y va le matin pour le saluer , et pour lui offrir les prémices de la journée , ou même pour la lui offrir par avance toute entière ; elle y va vers le milieu du jour , pour se recueillir et pour se remettre en quelque sorte de la la dissipation où auroient pu la jeter ses fonctions extérieures ; elle y va le soir , pour prendre sa bénédiction avant le repos de la nuit , pour reconnoître à ses pieds les fautes dont elle se sent coupable , et pour les lui confesser avec douleur ; pour implorer sa grâce et le secours de sa main toute - puissante contre ses ennemis invisibles , et contre tous les dangers auxquels elle pourroit être exposée pendant son sommeil. Tout cela ne consiste point en de longues prières , mais en des sentimens affectueux , où chacun s'arrête plus ou moins , selon le mouvement de sa piété et la disposition présente des affaires.

L'autre conclusion est toute contraire , quoiqu'elle soit fondée sur le même principe : c'est que je ne puis guère montrer plus de mépris pour le sacrement de Jésus - Christ , que de le délaisser , ni offenser plus sensiblement ce Dieu d'amour , que de n'avoir nul égard aux instances qu'il me fait et à la manière dont il me prévient. Car , pour reprendre la comparaison des grands du siècle et des princes , le sanctuaire de Jésus-Christ est comme le palais où il tient sa cour : or , que la cour du prince se trouve déserte , c'est une confusion qu'il doit vivement ressentir , parce que c'est un signe manifeste du peu d'état que font de lui ses sujets ; et certes , ce Sauveur , si indignement traité , et si justement irrité

d'un pareil oubli, peut bien me faire alors le même reproche qu'il fit à ses apôtres, qui s'étoient endormis dans le jardin pendant qu'il prioit : *Hé quoi ! vous n'avez pu veiller une heure de temps avec moi* (1) ! Ils n'eurent rien à lui dire là-dessus pour se justifier : et de quel prétexte pourrois-je me servir moi-même pour excuser ma négligence ? Il n'est que trop abandonné des gens du monde ; et à qui est-ce d'y suppléer, sinon à des religieux qu'il a spécialement choisis, et avec qui il a voulu avoir un commerce plus intime et plus ordinaire ?

TROISIÈME POINT. Dévotion la plus utile pour nous-mêmes et pour notre avancement spirituel. Une des coutumes les plus établies dans le monde est de se visiter les uns les autres : mais qu'est-ce que la plupart de ces visites, et qu'en retire-t-on ? on y perd beaucoup de temps, et quelque innocentes qu'elles puissent être, elles sont au moins fort inutiles ; souvent, par l'importunité des personnes et par le désagrément de leur conversation, elles deviennent très-ennuyeuses et très-incommodes ; la paix quelquefois y est troublée par les chagrins qu'on y reçoit ; plus de fois encore la conscience y est blessée par les discours médisans qu'on y tient, et qu'on y entend ; enfin, ce sont presque toujours des visites dangereuses et pernicieuses par la dissipation qu'elles causent, et par la diversité des objets qui s'y présentent. Mais il n'en est pas de même des visites qu'on rend à Jésus-Christ et à son sacrement : ce

(1) Matth. 26.

sont des visites toutes saintes , des visites toutes salutaires , des visites toutes consolantes et pleines d'une onction toute divine. Une ame y trouve mille avantages pour sa perfection , et en remporte des fruits inestimables.

Visites toutes saintes , soit par la fin qu'on s'y propose et le motif qui y conduit , soit par les actes de toutes les vertus qu'on y pratique , surtout d'une foi vive , d'une ferme confiance , d'une ardente charité , d'une humilité profonde , d'une soumission parfaite , d'une sincère contrition. Car voilà de quoi l'on doit plus communément s'y occuper , et ce qui ne demande point tant de paroles , que de secrètes élévations du cœur.

Visites toutes salutaires , puisqu'on y va à la source même des grâces. Et en effet , comme la plénitude de la divinité habite en Jésus-Christ corporellement , c'est aussi dans le sacrement de son corps et de son précieux sang , que toutes les grâces sont renfermées , et c'est de là que ce Dieu sauveur les répand avec plus d'abondance. De sorte que les mêmes miracles qu'il opéroit autrefois à l'égard des maladies du corps , *en parcourant la Judée* (1) , il les opère , à l'égard des maladies de l'ame , en demeurant dans son tabernacle. Il éclaire les aveugles , il fortifie les foibles , il guérit les infirmes , il ressuscite les morts. Mais pour obtenir de lui toutes ces merveilles , il est bien juste que nous ayons recours à lui , et que , par nos assiduités , nous l'engagions à nous les accorder.

(1) Act. 10.

Visites toutes consolantes : il n'y a que ceux qui se mettent en état de l'éprouver , qui le puissent connoître et qui en puissent parler. Toute la vie de l'homme n'est que misère et affliction d'esprit ; et malgré les prérogatives de la profession religieuse , chacun , comme partout ailleurs , y a ses peines. Mais qu'heureuse est l'ame affligée qui sait où elle peut trouver le remède à ses maux , et qui va chercher auprès de Jésus-Christ sa consolation ! Il ne faut quelquefois qu'une visite du saint sacrement pour changer tout à coup la disposition d'un cœur , et pour y faire succéder au trouble et à la douleur le plus doux repos et un plein contentement. On étoit venu tout triste , tout languissant , et l'on s'en retourne tout rempli de force et de courage , et même de joie. Comment cela se fait-il ? c'est un secret réservé à la connoissance de Dieu. Il nous suffit de savoir que la chose arrive ainsi : mais d'en vouloir pénétrer le fond , c'est ce qui ne nous appartient pas. Contentons-nous de l'expérience de tant d'ames saintes qui en ont rendu , et qui , tous les jours , en rendent encore témoignage.

Voici donc la résolution que je forme ou que je dois former : de renouveler ma dévotion envers le très-saint sacrement de l'autel , et de m'adresser à Jésus-Christ dans toutes les conjonctures et tous les états de ma vie. Si j'ai quelque doute à résoudre , j'irai le consulter ; si j'ai quelque affaire à entreprendre , j'irai la lui recommander ; si je me sens attaqué de la tentation , j'irai implorer son assistance. Dans mes tiédeurs et mes lâchetés , il me

ranimera ; dans mes dissipations et mes égaremens , il me rappellera à moi - même ; dans mes dégoûts , mes ennuis , mes inquiétudes , dans toutes mes souffrances , soit intérieures , soit extérieures , il me consolera ; en un mot , dans tous mes besoins , il sera mon refuge et ma plus solide ressource. Au reste , ce ne sera pas seulement pour mon intérêt que j'irai à lui , ni pour les biens que j'en espère , mais pour sa gloire et pour l'honneur qui lui en peut revenir ; ce ne sera pas seulement pour moi , mais encore pour lui - même : je m'unirai de cœur avec lui ; et jouissant , autant que je le pourrai , de sa divine présence , je commencerai , dès maintenant , ce que par sa grâce je dois faire dans l'éternité bienheureuse , qui est de l'aimer et de le posséder.

CINQUIÈME JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION.

DU RETOUR DE L'ENFANT PRODIGE A SON PÈRE,
ET DE CELUI DE L'ÂME RELIGIEUSE A DIEU.

Et surgens, venit ad patrem.

Il partit aussitôt, et retourna à son père. Luc. 15.

PREMIER POINT. LE dessein de Jésus-Christ, dans la parabole de l'enfant prodigue, a été de nous y proposer l'idée d'un véritable retour à Dieu, et d'une sincère pénitence. Ce jeune homme, emporté par le feu de l'âge, avoit quitté la maison de son père, et s'en étoit allé dans un pays étranger, pour y vivre selon son gré, et pour y jouir de sa liberté. Mais il eut bientôt lieu de reconnoître son aveuglement, et de penser à revenir dans la maison paternelle. Trois choses l'y déterminèrent : le sentiment de la misère où il se trouva réduit en très-peu de temps ; le reproche intérieur et le repentir de la faute qu'il avoit commise ; enfin, la confiance qu'il conçut en la bonté du meilleur de tous les pères, dont il s'étoit séparé, et de qui il se promit d'être encore favorablement reçu.

Qu'est-ce que ce prodigue ? N'est-ce pas moi-même ? et y a-t-il un plus grand prodigue qu'une âme religieuse qui, depuis bien des années, a vécu

comme moi dans la tiédeur ? Quelles grâces , quels dons célestes et quels biens spirituels n'ai-je pas dissipés ? Mais voudrois-je toujours persister dans mon égarement , et dois-je différer davantage à rentrer dans les voies du Seigneur , et à réparer , autant qu'il me sera possible , toutes mes dissipations ? Les motifs qui inspirèrent à l'enfant prodigue une si prompte et si ferme résolution à l'égard de son père , ne sont-ils pas assez puissans pour me l'inspirer à l'égard de mon Dieu ?

La première vue qui le toucha , ce fut celle de sa misère. Dans la vie licencieuse et voluptueuse qu'il avoit menée , il ne lui fallut que quelques mois pour épuiser tout son héritage ; et est-il une disette pareille à celle où l'évangile nous le fait voir ? De riche qu'il étoit , le voilà dans une extrême pauvreté , et dépouillé de tout. Cette liberté dont il avoit été si jaloux , il est obligé de l'engager et de la vendre. Sous la domination d'un maître dur et impitoyable , il manque de pain pour se nourrir ; et il s'estimeroit même heureux d'avoir la pâture des plus vils animaux et de pouvoir s'en rassasier , mais on la lui refuse. C'est donc alors qu'il rentre en lui même : car rien n'est plus capable de nous ramener à nous-mêmes , et de nous ouvrir les yeux , que l'adversité. Il compare son état présent avec l'état où il étoit auprès de son père : *Combien , dit-il , y a-t-il de valets et de mercenaires , dans la maison de mon père , qui ont du pain en abondance ; et moi je meurs ici de faim* (1) ! Réflexion qui le

(1) LUC. 15.

pénètre , et qui , sans lui permettre de délibérer plus long-temps , lui fait prendre le parti de retourner dans sa famille , et de s'y remettre dans le devoir.

On peut dire , et n'est-ce pas ce que j'éprouve , qu'il n'y a point de misère plus semblable à celle du prodigue , que la mienne , depuis que je me suis éloigné de Dieu , et que j'ai perdu ma première ferveur dans les exercices de la religion. Mon cœur s'est desséché , et tout l'esprit de retraite , d'oraison , de mortification , de piété , s'est éteint en moi. Où est ce recueillement , cette modestie , cette vigilance , cette conscience timorée que j'avois autrefois ? Je n'ai plus rien de tout cela , et je me trouve sur tout cela dans un dénûment déplorable. A quels maîtres me suis-je assujetti , en me livrant à mes désirs et à mes passions ! Au lieu que je ne devois être nourri , dans la maison de Dieu , que du pain des anges , et des délices intérieures d'une vie toute divine , je ne cherche , comme cet infortuné prodigue , qu'à me remplir de la nourriture et du gland des pourceaux : c'est-à-dire , que je ne cherche que des consolations humaines , et que les vaines satisfactions que je me puis procurer de la part des créatures , surtout de la part du monde. Encore ne les ai-je pas , ou ne les ai-je pas assez pour me contenter : car mon état , malgré moi , me les interdit , ou du moins ne me les accorde pas autant que je le demanderois.

Que me reste-t-il donc , et où en suis-je ? Ah ! combien de mercenaires , combien de chrétiens du

siècle , au milieu du siècle même , s'élèvent à Dieu , goûtent Dieu , jouissent des plus douces communications de Dieu ! et moi , de tout ce qui a rapport à Dieu , je ne sens rien , je ne m'affectionne à rien , je ne profite de rien. Heureux ! après tout , que j'aie au moins quelque connoissance d'une si triste disposition , et que j'en voie le désordre et le malheur ! heureux que je n'y sois pas tout à fait insensible ! Y vivrai-je toujours , et ne ferai-je nul effort pour en sortir ? Serai-je plus lent à me résoudre , que ne le fut l'enfant prodigue ? Je me suis égaré comme lui ; voilà le dérèglement de ma vie : mais ce qui achèveroit de me perdre , et ce qui mettroit le comble à ma ruine , ce seroit de ne pas revenir désormais aussi promptement que lui.

SECOND POINT. Après avoir considéré sa misère , et l'avoir déplorée avec bien de la compassion pour lui-même , ce prodigue prit un sentiment encore plus raisonnable et plus généreux , parce qu'il étoit moins intéressé. Il se retraça dans l'esprit toutes les bontés de son père , et ce souvenir le couvrit de confusion et le saisit de douleur. Il comprit toute l'indignité de sa conduite , et il ne se dissimula rien de toute l'énormité de la faute qu'il avoit commise contre un père digne de toute sa reconnoissance et de tout son amour ; il s'en fit tous les reproches qu'un vrai regret ne manque point d'inspirer à un cœur sensible et touché de repentir. Car , quoique l'évangile ne nous marque rien là - dessus en détail , il nous le donne néanmoins assez à connoître par trois

choses que le prodigue se proposa de faire en se présentant devant son père.

Avant que de se mettre en chemin, il médita ce qu'il avoit à dire, et régla lui-même la manière dont il devoit se comporter dans son retour. 1. Il résolut de se jeter aux pieds de son père; de ne chercher point à se justifier, mais au contraire, de se reconnoître criminel et sans excuse; de lui en témoigner sa peine très-sincère, et de se mettre par là en état d'obtenir grâce : *Je partirai, j'irai à mon père, et je lui dirai : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre vous* (1) : contre le ciel, qui m'ordonnoit de vous être soumis et de vous rendre tous les devoirs d'une obéissance filiale; contre vous, envers qui j'ai fait voir tant d'ingratitude, et dont j'ai tant négligé les avis et les salutaires leçons. 2. Il ne se contenta pas de cela; mais le mépris qu'il avoit conçu de lui-même, le porta à s'humilier encore davantage, et à ne prendre plus auprès de son père la qualité de fils, dont il se crut désormais indigne : *Jc ne mérite plus d'être appelé votre fils* (2), et ce n'est plus ainsi que vous me devez regarder. Je n'ai point agi en fils à votre égard; vous avez droit à mon égard, de n'agir plus en père. 3. Enfin, il ne s'en tint pas à l'humiliation, en consentant à être dégradé et dépouillé du titre de fils; mais il alla jusqu'à l'austérité de vie, et à la sévérité de la pénitence, en demandant à n'avoir point d'autre place dans la maison de son père, ni d'autre traitement que les domestiques et les valets : *Comptez-moi pour*

(1) Luc. 15. — (2) *Ibid.*

un de vos serviteurs, et ne me traitez point autrement qu'eux (1). Ce sera beaucoup pour moi d'être admis chez vous à cette condition, et ce sera beaucoup pour vous de me l'accorder. Quel langage de la part de ce jeune homme, autrefois si indocile, si présomptueux, si amateur de sa personne, et si adonné à son plaisir! Quel changement et quelle conversion!

Voilà ce qu'opère, dans une ame pénitente, la douleur qui la presse, et voilà ce qu'elle doit opérer en moi. Le père du prodigue avoit-il jamais rien fait pour son fils, qui puisse égaler toutes les faveurs et toutes les miséricordes dont je suis redevable à la providence de mon Dieu? Y puis-je penser, sans en avoir le ressentiment le plus tendre et le plus affectueux, ou puis-je n'y pas penser sans être le plus méconnoissant et le plus ingrat de tous les hommes? Cette pensée d'un Dieu si bon, et surtout d'un Dieu si bon envers moi, pour peu que je m'applique à la bien pénétrer, me touchera infailliblement le cœur, avec le secours de la grâce; et le sentiment de ma contrition, s'il est dans le degré nécessaire, ne manquera pas de produire ces trois effets, qui sont essentiels à la pénitence.

1. De recourir promptement à Dieu, de me prosterner en sa présence, de lui faire l'aveu de tous les relâchemens de ma vie, de les détester de bonne foi à ses pieds, et de les pleurer amèrement. J'ai péché, mon Dieu, *j'ai péché contre vous* (2), non pas une fois, comme l'enfant prodigue contre son

(1) Luc. 15. — (2) *Ibid.*

père, mais presque autant de fois que j'ai vécu de momens. Je n'entreprends point d'entrer avec vous en de vaines justifications, ni de me couvrir de faux prétextes : mon cœur me démentiroit, et les lumières de votre sagesse me confondroient. Ah ! j'ai péché, Seigneur, plus encore que je ne le connois, et autant que vous le connoissez mieux que moi. Je viens tout confesser devant vous ; et pour vous fléchir en ma faveur, je n'ai à vous présenter que cette confession douloureuse et que mes larmes.

2. De me mépriser moi-même, et de sentir d'autant plus mon indignité, que je suis dans une profession plus sainte. Hélas ! Dieu vouloit faire de moi un religieux : mais le suis-je en effet ? J'en ai le nom parmi les hommes, j'en ai les apparences ; mais en ai-je le fond ? Chose étrange ! ce nom de religieux que je porte, devoit m'être un sujet de gloire, et c'est pour moi un sujet de confusion. Car de quoi dois-je plus rougir, que de passer pour religieux, et de ne l'être pas ? Ai-je lieu de m'étonner après cela, Seigneur, que vous ne me favorisiez pas de ces grâces spéciales et de ces communications divines dont vous gratifiez tant de parfaits religieux ? Ce sont proprement vos enfans, parce qu'ils vous honorent et qu'ils vous servent comme un père, et c'est aux enfans qu'est réservé le pain des enfans : je ne puis ni le demander, ni l'attendre.

3. De me condamner à tout ce qu'il y a, dans la vie religieuse, de plus pénible, de plus austère, et de m'y assujettir : ne voulant m'épargner en rien, et ne souhaitant point de l'être ; acceptant tous les dé-

goûts et toutes les répugnances que je pourrai avoir à supporter dans mon retour; agréant que Dieu me laisse éprouver toute la pesanteur du fardeau, sans me l'adoucir. N'est-ce pas assez, mon Dieu, que vous ne me rejetiez pas de votre maison? Du reste je n'y ai pas vécu comme un fils docile et obéissant: il est juste que vous m'y traitiez comme *un mercenaire* et un esclave. C'est ainsi que pense une ame contrite; c'est ainsi qu'elle agit; et c'est ainsi que je dois penser moi-même, que je dois parler et agir.

TROISIÈME POINT. Malgré tout ce que le prodigue avoit projeté de dire à son père, et de faire en sa présence, il pouvoit craindre de n'en être pas écouté. Plus il se reconnoissoit criminel, moins il avoit lieu d'espérer un favorable accueil; et le désordre de sa conduite devoit naturellement lui inspirer de la défiance. Mais il se souvint qu'il retournoit à un père, et qu'un père est toujours père, et ne peut oublier ce qu'il est. Aussi, dans la résolution qu'il prit, et dans le dessein qu'il forma de son retour, il ne dit pas: *J'irai à mon maître, ni, à mon juge, mais à mon père.* Ce nom de père le rassura; et la confiance prenant le dessus, elle bannit de son cœur toute crainte, et ne lui permit plus de délibérer.

Soutenu donc d'une confiance si ferme et si solidement fondée, il part, il marche, il arrive, il approche de son père, qui lui fait bien éprouver sur l'heure qu'il ne s'étoit pas trompé dans l'espérance qu'il avoit conçue: car du moment que le père aperçoit son fils, il va au-devant de lui, il l'embrasse et

lui donne le baiser de paix ; il l'introduit tout de nouveau dans sa maison , et sans éclater en des reproches amers sur le passé , il assemble toute sa famille pour leur témoigner sa joie et pour leur en faire part. Ce n'est point encore assez : bien loin de traiter en mercenaire et en esclave ce dissipateur et ce prodigue , qui s'étoit réduit , par ses dépenses excessives , dans un état si misérable et si pauvre , il veut qu'on le revête d'une robe neuve , qu'on tue pour lui le veau gras , qu'on prépare un grand souper , et qu'on l'accompagne d'une agréable symphonie , afin qu'il ne manque rien à cette fête. Pourquoi tout cela ? ah ! s'écrie ce père si bon et si tendre : *c'est que mon fils étoit mort et que le voilà ressuscité ; c'est qu'il étoit perdu , et que je l'ai heureusement retrouvé.*

Or il en est de même à l'égard d'un pécheur qui revient à Dieu , et que Dieu reçoit. Il en sera de même à mon égard ; et dès que j'irai à Dieu dans le sentiment d'une vraie componction , et que je m'humilierai devant lui dans la vue de mes ingratitude et de mes infidélités , je le trouverai encore mieux disposé en ma faveur , que le père de l'enfant prodigue ne l'étoit en faveur de son fils. Il est vrai que , selon les règles de sa justice , il pourroit me rejeter , et que si je n'avois point d'autre fonds sur quoi je pusse compter , que mes œuvres et que ma vie , il auroit droit de me renoncer pour toujours et de me refuser tout accès auprès de lui ; mais j'ai toute sa miséricorde pour garant de ma confiance , et en même temps que je penserai à satisfaire moi-même

sa justice, je puis me répondre de cette miséricorde sans mesure, qui ne demande qu'à se répandre et qu'à s'exercer.

Je ne dois donc point écouter les craintes et les défiances que la nature m'inspire, et par où les ennemis de mon salut et de ma perfection tâchent de me retenir. Je ne dois point m'étonner de toutes les difficultés que je prévois, et de toutes les répugnances que je sens à les combattre et à les vaincre : fussent-elles mille fois encore plus grandes, la pénitence me doit mettre dans une ferme disposition d'endurer tout ; mais du moment que je m'y serai bien établi, et que, dans cet esprit, je ferai les premiers pas pour aller à Dieu, l'expérience me détrompera bientôt des fausses idées qui me troublaient, et des vaines alarmes que me causoit la vue de mes foiblesses et de mes égaremens. Au lieu de trouver un Dieu sévère et inexorable, je trouverai un Dieu plein de bonté et de tendresse pour moi. Il n'oublie pas même ceux qui le fuient ; que fera-t-il pour ceux qui le cherchent ?

Ainsi, tout offensé qu'il peut être, et quelque sujet qu'il puisse avoir de me bannir de sa présence, voici néanmoins ce que j'ose me promettre de sa part : 1. c'est qu'il viendra lui-même au-devant de moi, pour m'aplanir le chemin, et pour me faciliter vers lui le retour que je médite ; 2. c'est qu'il m'accordera une prompte rémission de toutes mes fautes, et qu'il se relâchera infiniment de la satisfaction qui lui en est due ; 3. c'est qu'il me secondera par des grâces toujours nouvelles dans tous les efforts que

j'aurai à faire, soit pour me relever, soit pour me soutenir, et pour persévérer; 4. c'est que, non content de me voir rentré dans la voie de mes observances, il s'appliquera à m'y avancer et à m'y perfectionner : de sorte qu'il ne tiendra qu'à moi de regagner tout ce que j'ai perdu, et de parvenir au rang des âmes les plus parfaites. D'autres que moi, après avoir comme moi vécu dans le relâchement, sont ensuite devenus des modèles de régularité et des saints. 5. C'est qu'au milieu de tout cela, sans que je lui demande ses consolations divines, ni que j'y prétende, il les répandra sur moi avec une espèce de profusion, et qu'il saura bien me dédommager des victoires que je remporterai pour lui, et des sacrifices que je lui ferai. Que me faut-il davantage, et puis-je encore balancer un moment sur le parti que je dois prendre ?

CONCLUSION. Père des miséricordes, Dieu d'espérance et de paix, Seigneur, soyez béni de la sainte résolution que votre grâce m'a inspirée, et daignez, par cette même grâce, m'y confirmer. Je reviens à vous, et me voilà à vos pieds confus et humilié, mais rassuré par vous-même et comptant sur votre bonté toute paternelle. Car c'est vous-même, ô mon Dieu ! qui m'avez fait entendre votre voix pour me rappeler : ai-je à craindre que vous me fermiez votre sein pour ne me pas recevoir ?

Que vous dirai-je, Seigneur, et par où puis-je vous fléchir ? ou plutôt, qu'ai-je autre chose à faire pour cela, que de rallumer tout mon zèle pour vous,

et de recommencer tout de nouveau à vous servir ? Ce ne sont point des paroles que vous voulez , ce sont des effets. Mais après tout , Seigneur , quoi que je fasse , ce ne seroit rien encore , si vous me traitiez selon toute la sévérité de vos jugemens. *Qu'est-ce qu'un homme , pour répondre à un Dieu* (1) , et pour entrer en compte avec lui ? Ah ! mon Dieu , toute ma ressource , c'est votre cœur , ce cœur de père. Malheur à quiconque voudroit m'ôter là-dessus ma confiance : ce seroit m'éloigner de vous pour jamais !

Je la conserverai donc précieusement , cette confiance qui vous a ramené tant d'ames , et je m'y laisserai conduire. Bien loin de me rendre moins vigilant et moins attentif sur mes devoirs , elle me les fera pratiquer avec beaucoup plus de ferveur , parce que je les pratiquerai par reconnoissance et par amour. Bien loin de flatter ma délicatesse , et de me tenir lieu de prétexte pour m'épargner les rigueurs d'une vie pénitente , plus elle vous représentera à moi comme un Dieu propice et miséricordieux , plus elle me fera comprendre mon injustice envers vous , et la grièveté de mes offenses , et par là même , plus elle m'animera à les réparer et à vous venger de moi-même par toutes les austérités de la mortification religieuse. Vous agréerez sur cela , Seigneur , mes foibles efforts , et vous les seconderez ; vous aurez égard à ma bonne volonté , et à la droiture de mes intentions. Le retour sera réciproque de vous à moi , et de moi à vous ; la réconciliation sera parfaite , et par votre secours tout-puissant , elle durera dans tous les siècles des siècles.

(1) Job. 9.

SECONDE MÉDITATION.

DU RÈGNE DE JÉSUS-CHRIST DANS L'ÂME RELIGIEUSE.

Tollite jugum meum super vos , et invenietis requiem animabus vestris.

Prenez sur vous mon joug , et vous trouverez le repos de vos âmes. Matth. 11.

PREMIER POINT. Il ne suffit pas , en retournant à Dieu , que je travaille à détruire dans moi la sensualité et l'amour-propre , qui ont été les principes de tous mes relâchemens : il faut encore que j'y fasse régner Jésus-Christ , ou plutôt c'est en établissant par la grâce le règne de Jésus-Christ dans mon cœur , que j'y détruirai l'empire des sens et l'amour de moi-même.

Ce règne de Jésus-Christ est tout intérieur ; il consiste à bannir de mon âme tout autre esprit que celui de Jésus-Christ : à ne juger de rien que selon les maximes de Jésus-Christ ; à n'aimer rien que selon les sentimens de Jésus-Christ ; à faire vivre en moi , par une pratique constante et habituelle , toutes les vertus de Jésus-Christ : tellement que ce soit Jésus-Christ qui me gouverne en tout , qui me règle en tout , qui me fasse tout entreprendre et tout accomplir.

Ce règne de Jésus-Christ n'est point de ce monde : c'est-à-dire , que ce n'est point un règne où Jésus-

Christ, comme les autres rois, se montre dans la pompe et dans l'éclat; ni où, par la puissance des armes, il cherche à étendre ses conquêtes et à s'acquérir des sujets. Au contraire, il ne se fait voir que dans les états les plus pauvres, les plus obscurs, les plus humilians; et s'il remporte des victoires, c'est par l'attrait de ces mêmes états où il s'est abaissé et où il a voulu se réduire. Une ame touchée de le voir marcher devant elle, comme son chef, et de lui voir prendre la route la plus épineuse et la plus étroite, se sent excitée à le suivre; elle se livre à lui toute entière, et s'abandonne sans réserve à sa conduite; par quelque voie qu'il lui plaise de l'appeler, elle y entre généreusement, elle s'y attache inviolablement, elle y persévère et elle y avance constamment; ses exemples sont des ordres pour elle, et elle auroit honte qu'il y eût une difficulté qui l'arrêtat, lorsque son divin maître les veut éprouver toutes, et qu'il lui apprend à les surmonter. *Allons*, dit-elle, comme saint Thomas, *et mourons avec lui* (1). *L'esclave n'est point au-dessus de son souverain Seigneur* (2), ni la créature au-dessus de son Dieu. C'est donc lui qui la mène; lui qui lui donne, à chaque pas qu'elle fait, l'impression et le mouvement; lui qui la détermine, qui l'encourage et qui la soutient: c'est une soumission sans réserve, et la dépendance est parfaite.

Voilà à quoi notre Sauveur nous invite, quand il nous dit: *Prenez sur vous mon joug et portez-le* (3). Il adresse cette invitation à tous les chrétiens en gé-

(1) Joan. 11. — (2) Matth. 10. — (3) Matth. 11.

néral , mais en particulier aux religieux ; car elle regarde diversement les uns et les autres. S'il exige des chrétiens qu'ils se chargent de son joug, ce n'est, dans la rigueur de la lettre, que par rapport aux préceptes de sa loi : mais ce qu'il exige des religieux va jusques aux conseils et à la plus sublime perfection. Du reste , il veut que ce soit nous-mêmes qui nous soumettions à ce joug du Seigneur ; et en nous donnant la grâce de la vocation religieuse , il ne nous a pas dit : Recevez mon joug que je vous impose ; mais : Prenez-le et mettez-le vous-même sur vous. Il ne lui seroit point assez glorieux de nous entraîner par violence après lui : il demande à régner par amour, et non par force ni par contrainte.

Est-ce ainsi qu'il règne sur moi et dans moi ? Veux-je en effet ne me conduire désormais que par lui et que selon lui ? Le veux-je , dis-je , en effet ? car jusqu'à présent je ne l'ai voulu qu'en apparence. Depuis tant d'années, ce qui m'a conduit, ce sont les désirs de mon cœur, auxquels je n'ai jamais eu le courage de résister, et que j'ai, au contraire, toujours cherché à satisfaire ; ce sont mes inclinations naturelles, que je n'ai jamais pu me résoudre à combattre, et au gré desquelles j'ai toujours vécu ; ce sont mes sens que j'ai flattés et que j'ai écoutés, sans jamais les contredire ni les mortifier dans les moindres choses ; c'est le monde, dont je n'ai point quitté l'esprit en quittant ses biens, et dont, peut-être, j'ai conservé, sous un saint habit, les sentimens les plus profanes, pour ne pas dire les plus criminels ; ce sont mes vues particulières, soit de vaine gloire et d'am-

bition, soit d'intérêt propre et de recherche de moi-même : car tout cela n'est que trop ordinaire jusque dans la religion ; et, quoique les objets y soient différens, ce sont néanmoins les mêmes passions. Voilà l'esclavage où j'ai passé une grande partie de ma vie ; voilà les maîtres à qui j'ai obéi ; et dois-je être surpris que, sous de tels maîtres, je sois tombé en de si déplorables égaremens ?

Or n'est-il pas temps de faire place à Jésus-Christ, et de l'établir dans mon ame, comme dans son royaume, pour la posséder et pour y dominer ? Est-il un meilleur maître ? en est-il un plus sage et plus éclairé ? il est *la sagesse même de Dieu, et il a les paroles de la vie éternelle* (1). Que me demande-t-il que de saint, que de raisonnable, que de conforme à la plus droite justice et à l'équité, que d'utile et de salutaire pour moi ? Mais surtout, que me demande-t-il qu'il n'ait pratiqué avant moi ? Ne seroit-ce pas une indignité que la condition me parût trop dure, d'aller après mon Sauveur, de me joindre à lui, d'agir avec lui et sous lui, d'aimer ce qu'il a aimé, et de faire ce qu'il a fait ?

SECONDE POINT. Il m'est d'autant moins permis de me soustraire à ce règne de Jésus-Christ dans moi, qu'il est plus solidement établi et mieux fondé. Le seul christianisme nous soumet tous au joug de cet homme-Dieu, notre législateur et notre maître. Etre chrétiens, ou plutôt se dire chrétiens, et ne vouloir pas se laisser conduire par Jésus-Christ ; ne vouloir

(1) 1. Cor. 1. — Joan. 6.

pas entrer dans la voie qu'il nous a tracée , et recevoir de lui l'ordre qui doit diriger toutes nos actions et régler toutes nos démarches, c'est une contradiction.

Pourquoi dans notre baptême avons-nous renoncé au démon , à la chair , au monde et à ses pompes ? N'a-ce pas été pour faire entendre que nous ne voulions point nous assujettir à leur empire , ni nous asservir sous une si honteuse domination ? Pourquoi avons-nous été en même temps marqués du sceau et du caractère de Jésus-Christ ? n'a-ce pas été pour nous revêtir de ses livrées , et pour reconnoître , à la face des autels , par une profession solennelle , que nous lui appartenions et que nous lui étions spécialement dévoués ? Qu'est-ce que son évangile ? n'est-ce pas sa loi ? et pourquoi l'avons-nous embrassée , cette loi , si ce n'est pour dépendre du souverain Seigneur qui nous l'a imposée ? Enfin , c'est la foi même qui nous enseigne que nous sommes les membres de Jésus - Christ , et qu'il est notre chef ; que nous sommes son troupeau , et qu'il est notre pasteur ; que nous sommes son Eglise , et qu'il est notre pontife ; que nous sommes son peuple , sa conquête , le prix de son sang , et que , nous ayant achetés de son sang , il s'est acquis un droit incontestable sur nous. Quand donc je n'aurois égard qu'à ces raisons communes et générales , je ne puis jamais , sans injustice , me départir de l'attachement inviolable et de l'entière obéissance que je dois à ce divin Sauveur ; c'est à lui de parler et à moi de l'écouter. Or, il parle en effet , il ordonne ; l'évangile qu'il a prêché sub-

siste toujours, et c'est sa parole, ce sont ses commandemens et ses ordonnances; refuser de m'y conformer, ne seroit-ce pas une révolte, ne seroit-ce pas en quelque sorte renoncer à mon baptême, ne seroit-ce pas tomber dans une espèce d'apostasie?

Ce seroit plus encore par rapport à moi, puisque j'ai un engagement particulier qui me lie à Jésus-Christ, et qui lui donne un nouveau droit sur toute ma personne: c'est la qualité de religieux. Qu'ai-je fait en me consacrant à la religion? je me suis hautement et singulièrement déclaré disciple de Jésus-Christ, son imitateur en tout, et son sujet, prêt à tout abandonner, à tout faire et à tout souffrir pour son service; j'ai considéré l'état religieux comme une sainte milice où je m'enrôlais pour combattre sous l'étendart de Jésus-Christ, et pour agir sous ses ordres, comme un soldat agit sous ceux de son général. C'est pour cela que je me suis uni à lui par trois vœux, qui sont désormais trois liens indissolubles. Par ces trois vœux, je l'ai mis dans une pleine possession de moi-même, et je lui en ai fait un don absolu et irrévocable. Je lui ai sacrifié tous les biens du monde par le vœu de pauvreté; je lui ai soumis tous mes sens par le vœu de chasteté; et par le vœu d'obéissance, je me suis dépouillé pour lui de ma propre volonté. Tellement qu'il ne me reste rien qui ne soit à lui, et qu'il n'ait en sa disposition. Or, après m'être engagé de la sorte, puis-je me rétracter? et ne serois-je pas un parjure, si je venois à lui manquer de fidélité après des sermens si juridiques et si authentiques?

De quelque manière donc qu'il dispose de moi, soit qu'il m'élève, ou qu'il m'abaisse; soit qu'il me console, ou qu'il m'afflige; soit qu'il me destine à cette place, ou à telle autre; soit même, à l'égard de l'ame et des voies intérieures, qu'il me fasse marcher dans les ténèbres ou dans la lumière, dans les peines et les désolations, ou dans l'abondance des douceurs célestes : à tout cela, qu'ai-je à dire autre chose, sinon qu'il est le maître, et que je suis entre ses mains. Oui, il est le maître; il est le mien, et je n'en veux point d'autre. Je l'ai choisi, et à Dieu ne plaise que je m'en détache jamais. S'il n'a pas eu jusqu'à présent dans mon cœur toute la place qu'il y devoit occuper, je la lui rends toute entière; je veux qu'il y règne seul, et qu'il y exerce tout son pouvoir; je ne veux plus rien estimer que selon son estime, plus rien désirer que selon ses inclinations, plus rien rechercher que ce qu'il a recherché lui-même. Tout ce qu'il méprise, je le veux mépriser comme lui; et tout ce qu'il condamne, je veux comme lui le condamner. C'est ainsi que je lui garderai la foi que je lui ai jurée, et qui doit être éternelle.

TROISIÈME POINT. Ce n'est point, comme le monde se le figure, un fardeau pesant, ni un joug difficile à porter, que le règne de Jésus-Christ dans une ame religieuse. A n'en croire que les apparences, il semble que ce soit une dure servitude; mais dès qu'on vient à en faire l'épreuve, on y goûte la plus heureuse liberté, qui est celle des enfans de Dieu, et l'on y jouit du repos le plus inaltérable. Non pas que ce ne soit

toujours un fardeau et un joug; mais c'est le joug du Seigneur, auquel nous nous sommes voués; c'est son fardeau; et, selon le témoignage qu'il en a rendu lui-même, *son fardeau est léger, et son joug est doux* (1).

Aussi ce maître si libéral nous a-t-il promis un double centuple, c'est-à-dire, une double félicité: l'une, présente et pour cette vie même; l'autre, future et pour l'éternité bienheureuse. Car c'est ainsi qu'il s'en est expliqué dans les termes les plus formels: *Quiconque aura tout quitté pour moi, père, mère, frères, sœurs, maison, héritage, en recevra le centuple, dès maintenant, et ensuite possédera la vie éternelle* (2). Il ne dit pas seulement que nous recevrons ce centuple après la mort, mais que nous le recevrons *dès maintenant*. Le dégagement du cœur, l'affranchissement de tous les soins de la vie, le témoignage d'une bonne conscience, la paix intérieure, les impressions secrètes de l'esprit de Dieu, qui se communique à l'âme religieuse et qui la remplit d'une joie toute pure et toute céleste: cela seul vaut mieux que tout ce que nous avons quitté dans le monde, et que tout ce que nous y aurions pu posséder.

J'en puis bien juger par moi-même. Quelque imparfait que je sois, il y a eu de temps en temps des jours de grâce et de ferveur où, plus fidèle à mes devoirs et à toutes mes observances, je vivois plus régulièrement, et j'accomplissois avec plus de zèle et plus d'ardeur les obligations de mon état. Or,

(1) Matth. 11. — (2) Matth. 10.

n'étois - je pas alors beaucoup plus content ? Trouvois - je le joug de Jésus - Christ trop fatigant pour moi , et ne sentois - je pas au contraire à le porter, une certaine douceur , qui me dédommageoit pleinement des violences qu'il falloit me faire ? Je m'estimois heureux , et je l'étois en effet : mais quand ai - je cessé de l'être ? C'est lorsque je me suis relâché , et que , me laissant entraîner par ma foiblesse naturelle , je me suis en quelque sorte soustrait à la conduite et à l'empire du maître qui me gouvernoit. Mes passions se sont réveillées , mes inclinations ont pris le dessus , je les ai suivies ; et n'ai - je pas mille fois éprouvé , qu'il m'eût été sans comparaison plus doux et plus avantageux de suivre constamment les voies de mon Sauveur , et de ne m'écarter jamais de la sainte règle qu'il m'a prescrite , et des exemples qu'il m'a donnés ?

Si donc je veux retrouver ce centuple , ou ce bonheur de la vie présente , que j'ai perdu tant de fois par ma faute , je dois le chercher auprès de Jésus - Christ. C'est - à - dire , que je dois tout de nouveau me dévouer à Jésus - Christ ; que je lui dois soumettre toutes mes puissances , toutes mes vues , toutes mes œuvres : en sorte qu'il soit comme l'ame de mon ame , et que je ne vive plus que par lui et qu'en lui. Vie d'autant plus précieuse , que c'est le gage certain d'une autre vie et d'un autre centuple qui en doit être l'éternelle récompense. Car si Jésus - Christ m'appelle à sa suite , et s'il veut que je le fasse dès à présent régner dans mon cœur , c'est afin de me faire un jour régner avec lui et de me rendre parti-

cipant de sa gloire. Les rois de la terre élèvent leurs favoris et récompensent la fidélité de leurs sujets; mais non pas jusqu'à leur faire part de leur royaume. Ce n'est qu'en servant ce Seigneur des seigneurs et ce Roi du ciel, qu'on obtient une couronne, et une couronne d'imortalité. Quand je n'aurois rien à espérer de lui en ce monde, ne seroit-ce pas assez de cette couronne immortelle pour payer abondamment tous mes services?

CONCLUSION. Venez, Seigneur, venez prendre possession d'une ame qui vous appartient par tant de titres, et qui vous est encore plus acquise que jamais par le don qu'elle vous fait d'elle-même. Rentrez dans un cœur où vous devez seul régner, et bannissez-en tout ce qui m'éloignoit de vous et qui vous éloignoit de moi. Vous êtes un Dieu jaloux, vous ne voulez point de partage, et vous m'avez déclaré dans votre évangile que je ne pouvois être à deux maîtres. Quel autre puis-je choisir que vous, et à quel autre ne dois-je pas renoncer pour vous?

Ainsi l'ai-je voulu, Seigneur, lorsque je me suis retiré dans votre sainte maison, qui est proprement votre royaume sur la terre, et que j'ai commencé à porter vos livrées en portant l'habit religieux. Que ce sentiment n'a-t-il été plus ferme et plus durable! Mais il est encore temps de le renouveler et de le reprendre. *Vous êtes mon Seigneur et mon Dieu* (1): c'est l'hommage que vous rendit un de vos apôtres en revenant de son infidélité, et c'est celui que je vous

(1) Joan. 20.

rends dans une humble confusion et un repentir véritable de mes égaremens passés. Commandez : me voici prêt à tout pour vous obéir. En quelque état que vous vous présentiez à moi , soit dans la splendeur de votre gloire, ou dans l'humiliation de votre croix ; et quelque route qu'il vous plaise de me faire tenir avec vous et après vous , vous me trouverez toujours également soumis , et toujours disposé à marcher. Vous m'appellerez , et je vous répondrai ; vous m'inspirerez , et j'agirai ; vous me ferez entendre vos divines volontés , et je m'y conformerai. Tout cela par amour : car vous êtes un Dieu d'amour , et c'est par l'amour que vous réglez dans les âmes fidèles , et que vous y exercez votre plus puissante domination.

TROISIÈME MÉDITATION.

DE L'HUMILITÉ DE JÉSUS-CHRIST DANS L'INCARNATION.

Semetipsum exinanivit.

Il s'est anéanti lui-même. Philip. 2.

PREMIER POINT. C'est un mystère incompréhensible à l'esprit humain , que le mystère de l'incarnation ; et il n'y avoit que l'esprit de Dieu qui pût nous en donner une juste idée , ni bien l'exprimer. Or, il l'a fait dans cette seule parole , qui comprend tout le fond et toutes les merveilles de ce mystère adorable :

Dieu s'est anéanti (1). Voilà le grand secret, caché dans Dieu durant toute l'éternité, et révélé dans le temps.

Qu'est-ce que l'incarnation du Verbe? c'est l'anéantissement d'un Dieu : cela dit tout. Il s'est anéanti, ce Dieu de majesté, comment? parce qu'étant Dieu, il s'est fait homme; et que, de l'homme à Dieu, qui est le souverain être, ou de Dieu à l'homme, qui n'est qu'un néant, il y a une distance infinie. Après cela, je ne vois plus rien qui m'étonne dans tous les autres mystères de la vie de Jésus-Christ. Car, qu'un Dieu fait homme embrasse la pauvreté, les mépris, les souffrances, la croix, ce sont les suites, et comme les engagements de l'humanité dont il s'est revêtu. Mais qu'un Dieu, tout Dieu qu'il est, ait voulu se faire homme, c'est à quoi il n'a pu être porté que par un excès d'amour, et à quoi il n'a pu avoir d'autre engagement qu'une charité sans bornes. Si un homme se réduisoit à l'état d'un vil insecte, à l'état d'une fourmi, on diroit qu'il s'est détruit lui-même et qu'il s'est mis dans une espèce d'anéantissement : mais que seroit-ce là néanmoins, en comparaison d'un Dieu incarné? Car enfin, entre un homme et le plus petit insecte, il y a toujours quelque proportion; au lieu qu'il n'y en eut jamais, et que jamais il n'y en aura entre l'homme et Dieu.

Encore l'Écriture ne se contente-t-elle pas de nous apprendre que ce Fils unique de Dieu s'est fait homme; mais elle se sert d'un terme qui nous donne à connoître qu'il a choisi dans l'homme ce qu'il y a

(1) Philip. 2.

de plus grossier et de plus terrestre , qui est la chair : *Le Verbe s'est fait chair* (1). Cette chair si méprisable , cette chair sujette à tant de misères , cette chair qui nous est commune avec les bêtes , il se l'est associée et se l'est rendue commune avec nous. Mais ne devoit-il pas au moins , en se faisant homme , se faire d'abord homme parfait , c'est-à-dire , se délivrer des foiblesses de l'enfance , et venir tout à coup au monde tel que fut formé le premier homme ? Non : il a voulu être conçu dans les entrailles d'une vierge , il a voulu demeurer neuf mois dans le sein de sa mère comme les autres enfans , il a voulu naître enfant comme eux , et s'assujettir à toutes les humiliations et toutes les infirmités de cet âge.

Ce n'est pas tout : car quoiqu'il se fit enfant , il pouvoit du reste se faire monarque , indépendant , souverain. Il le pouvoit ; mais c'est ce qu'il n'a pas voulu. Il a voulu dépendre ; et , qui plus est , il a voulu se faire *esclave* (2). Il est vrai , selon le témoignage et l'expression de l'Apôtre , qu'il n'en a pris que la forme (3), et que , sous cette forme d'esclave , il étoit roi en effet , et roi de l'univers : mais c'est cela même qui doit bien nous surprendre , que lui , qui étoit le maître et le roi du monde entier , il se soit abaissé jusqu'à la forme d'un esclave , pour s'humilier davantage et pour s'anéantir. O abaissemens , ô anéantissemens de mon Dieu , que vous êtes inconcevables !

Mais ne dois-je pas ajouter pour ma confusion , qu'une chose est presque aussi difficile à concevoir

(1) Joan. 1. — (2) Philip. 2. — (3) *Ibid.*

et à croire : c'est qu'à la vue de ces abaissemens d'un Dieu , je nourrisse dans mon cœur un orgueil qui ne se fait que trop sentir à moi , et qui ne se fait même que trop sentir aux autres dans les rencontres ? Puis-je soutenir la moindre humiliation qui m'arrive ? puis-je supporter la moindre parole qui me blesse ? puis-je recevoir avec docilité et sans aigreur le moindre avis que me donnent ceux que Dieu a chargés de ma conduite ? combien suis-je délicat à la plus légère répréhension ? combien suis-je jaloux de certaines préférences et de certaines distinctions ? combien y suis-je sensible , soit lorsqu'on me les refuse , ou lorsqu'elles me sont accordées ! Bien loin de vouloir descendre , comme mon Sauveur , je voudrais toujours monter ; et de degré en degré , il n'y a rien dans mon état où je ne voulusse parvenir. *Terre et cendre , pourquoi vous énorgueillissez-vous , et de quoi* (1) ? Ce reproche du Saint-Esprit convient à tout homme , puisque tout homme , de son fonds , n'est qu'un sujet de mépris. Il convient encore plus à tout chrétien , puisque tout chrétien , par le caractère de sa foi , adore un Dieu anéanti. Mais à combien plus forte raison me convient-il , à moi religieux ; à moi , spécialement obligé , comme religieux , de prendre tous les sentimens de Jésus-Christ ? Hélas ! sous un saint habit et sous un vêtement d'humilité , j'ai peut-être plus d'orgueil et plus d'envie de m'élever que je n'en aurois eu dans le monde. N'est-ce pas démentir ma profession ? n'est-ce pas me démentir moi-même ?

(1) Eccli. 10.

SECOND POINT. En même temps que le Verbe divin s'est humilié si profondément et jusqu'à s'anéantir, c'est de ce néant même où l'humilité l'a réduit, que Dieu a tiré sa plus grande gloire; et c'est par là que le Fils unique de Dieu, en réparant la gloire de son Père, a tout à la fois opéré le salut de l'homme. Combien de mérites, combien d'effets merveilleux de grâce et de sainteté ce néant a-t-il produits? car c'est là - dessus qu'est fondée toute notre justification, et c'est ce qui nous a enrichis de tous les dons célestes et de tous les trésors de la miséricorde du Seigneur. De sorte que ce néant a été plus glorieux à Dieu, plus salulaire aux hommes, plus fécond dans ses fruits sacrés et ses admirables opérations, que tous les autres états de splendeur et de majesté où le Sauveur a paru, et où il eût pu paroître. O puissance infinie du Très-haut! ô abîme de sagesse! que vous êtes impénétrable, Seigneur, dans vos conseils, et que vous y êtes adorable! Sur l'humiliation la plus étonnante, vous savez établir votre plus sublime grandeur, et dans le plus prodigieux abaissement, vous trouvez de quoi vous élever, et de quoi nous sauver et nous sanctifier.

Voilà quelle est, par rapport à moi-même et avec une juste proportion, la vertu et le pouvoir de l'humilité. Quels que soient sur moi les desseins de Dieu, je dois être persuadé qu'il ne fera jamais rien de grand dans moi, qui n'ait le néant de mou humilité pour principe et pour fondement. Dès que je voudrai être quelque chose, je ne serai rien; et du moment que je consentirai à n'être rien, je deviendrai devant

Dieu capable de tout. Voilà par quelle voie les saints sont parvenus à une si haute perfection, et voilà par où j'y puis parvenir comme eux. Sans l'humilité, point de véritable vertu, point d'œuvres vraiment saintes; car, dans toutes nos œuvres et dans toutes nos vertus, il faut bien distinguer le corps et l'esprit: le corps, qui est la substance des choses que nous faisons; et l'esprit, qui est la vue intérieure que nous nous proposons en les faisant. Or, c'est cet esprit qui vivifie nos œuvres, et qui anime nos vertus: dès-là donc qu'il vient à manquer, ou qu'il est infecté et gâté par l'orgueil, les œuvres les plus apparentes ne sont plus que des œuvres mortes, et les plus spécieuses vertus n'ont plus qu'une vaine lueur qui brille à nos yeux et qui nous éblouit, mais qui s'éclipse et qui disparoît aux yeux de Dieu.

Et en effet, de quel prix peut être auprès de lui ce que je ne fais pas pour lui, mais ce que je fais pour satisfaire ma vanité, pour m'attirer l'estime des créatures, pour avoir, dans la communauté ou dans tout l'ordre dont je suis membre, une certaine considération? Quand même je ne m'y chercherois pas si expressément moi-même et que je croirois y chercher véritablement Dieu, ne seroit-ce pas non-seulement en rabaisser et en diminuer, mais en détruire toute la valeur, que d'en partager avec lui la gloire? En m'arrêtant à certains éloges qui me flattent, à certains retours sur moi-même, et à certaines complaisances d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus subtiles et que souvent elles se trouvent couvertes du voile de l'humilité, Dieu perce ce voile, il voit le fond de

notre cœur ; et d'ailleurs il est si jaloux de sa gloire, qu'il nous défend d'y toucher jamais et de lui en dérober la moindre partie. Il veut une gloire toute pure, et c'est l'altérer que d'y mêler la nôtre en quelque manière que ce soit.

Aussi voyons-nous qu'il a toujours fait choix des âmes les plus humbles, ou pour les porter à des degrés de sainteté extraordinaires, ou pour les employer à ses plus grands ouvrages. Ce fut la plus humble des vierges qu'il éleva jusqu'à la maternité divine ; ce fut par de pauvres pécheurs qu'il convertit toute la terre, et qu'il y répandit son Eglise. *Il n'a choisi pour cela, dit saint Paul, ni les sages, ni les puissans, ni les nobles du siècle (1), parce qu'ils sont communément orgueilleux et pleins d'eux-mêmes : mais il a pris ce qu'il y avoit de plus foible pour confondre les forts ; il a pris ce qu'il y avoit de moins noble et de plus méprisable, les choses même qui ne sont point, pour renverser celles qui sont.* Et par quelle raison en a-t-il ainsi usé ? *Afin que nul homme n'ait de quoi se glorifier devant lui.*

Au contraire, quels jugemens a-t-il exercés contre des âmes présomptueuses qui se sont laissé enfler de leurs prétendus mérites ? Nous n'en avons que trop d'exemples dans des solitaires, dans des religieux, en des hommes qui passaient pour des saints et qui l'étoient du reste ; mais dont il a permis les chutes malheureuses, pour les punir de leur orgueil. Si Dieu ne m'a pas encore puni avec tant d'éclat, ni avec tant de sévérité, n'est-ce pas pour moi un mal

(1) 1. Cor. 10.

assez déplorable , que tout ce que je puis avoir pratiqué jusqu'ici dans la religion de plus pénible et de plus saint en soi, ait peut-être été perdu, parce qu'une secrète envie de paroître s'y est glissée, et qu'elle y a eu la meilleure part? que sera-ce à la fin de mes jours, si, comblé d'années et consumé de travaux, je me trouve néanmoins les mains vides et que j'aie le malheur alors qu'une fausse et vaine gloire m'ait tout enlevé?

TROISIÈME POINT. Dans ce mystère d'un Dieu incarné nous avons contracté avec lui une alliance toute particulière; alliance en vertu de laquelle nous sommes les frères de Jésus-Christ, et Jésus-Christ est notre frère. Non-seulement même par cette alliance nous devenons ses frères, mais nous sommes ses membres, et nous ne faisons plus avec ce Dieu-homme qu'un même corps; le nœud qui forme entre lui et nous une union si parfaite, c'est l'état d'humiliation et d'anéantissement où il a bien voulu descendre pour nous. S'il ne fût point sorti de sa gloire, et qu'il eût refusé de prendre une chair semblable à la nôtre, ce seroit toujours notre Dieu, et nous serions toujours ses créatures: mais nous n'aurions jamais eu l'avantage de lui être liés comme frères, ni comme membres. Nous ne lui appartenons donc de si près que parce qu'il est venu à nous, et qu'il s'est fait petit comme nous.

De là, combien nous doivent être chers ses abaissemens, puisqu'ils nous ont ainsi élevés, et qu'ils nous ont été si salutaires? Or, n'est-il pas étrange que nous

y soyons néanmoins si opposés, et que, dans la pratique, nous n'y voulions avoir aucune part? Quand il ne s'agit que de les adorer dans la personne de Jésus-Christ, et de m'en expliquer en des termes et avec des sentimens d'admiration, j'use sur cela des expressions les plus vives et les plus touchantes. Quand il n'est question que de les méditer et de m'en entretenir intérieurement dans la prière, j'y trouve du goût, et j'en suis même attendri quelquefois jusqu'aux larmes. Mais qu'il se présente une occasion de les imiter et d'y participer, c'est là que toute l'onction que j'y trouvois s'évanouit, et que toute l'ardeur de mon zèle vient à s'éteindre. Un mépris, fût-ce le plus léger, et ne fût-il, comme il arrive souvent, qu'imaginaire, suffit pour me serrer le cœur et pour me remplir d'amertume. Ou j'éclate avec chaleur, ou, si je dissimule mon chagrin, j'en suis continuellement occupé, et je le porte partout.

Est-ce là l'honneur et la reconnoissance que je dois à un Dieu si profondément humilié pour moi? Afin de m'égaliser en quelque sorte à lui, il n'a pas dédaigné de me ressembler dans toutes mes infirmités et toutes mes misères; et il n'est rien dont j'aie plus d'horreur que de lui ressembler en cela même qui l'a approché de moi, et qui m'a donné avec lui un rapport si avantageux et si glorieux! Il faut qu'il y ait de la proportion entre le chef et les membres; et quelle proportion, quelle alliance peut-il y avoir entre son humilité et mon orgueil? Quelle indignité, disoit saint Bernard, et quelle honte, que, sous un chef couronné d'épines, les membres vivent dans le

plaisir et dans les délices ! Je puis bien me dire de même : Quel renversement et quelle contradiction que , sous un chef qui s'est volontairement anéanti , moi qui me reconnois pour un de ses membres , et qui dois regarder comme un insigne bonheur de l'être , je me fasse toutefois un scandale de ses anéantissemens , et que je les rejette si loin de moi ! N'est-ce pas le renoncer lui-même , n'est-ce pas m'en séparer ? Or , dès que les membres ne communiquent plus avec le chef , ils n'en reçoivent plus de vertu , et ils tombent dans une mortelle défaillance. Voilà ce que j'ai à craindre. Dieu laisse une ame vaine languir dans la tiédeur , et ne se remplir que de frivoles idées qui l'amuse toute sa vie , plutôt qu'elles ne l'occupent.

Encore est-ce un bien qu'il en demeure là , et qu'il ne l'abandonne pas en des rencontres et sur des points plus essentiels. Quoi qu'il en soit , *le Seigneur résiste aux superbes , et c'est aux humbles qu'il donne sa grâce* (1). Sans l'humilité , point d'esprit chrétien ; à plus forte raison , point d'esprit religieux : et par le même principe , point de progrès dans les voies de Dieu , point de commerce ni d'union avec Dieu. Je ne l'ai que trop éprouvé : veux-je l'éprouver encore ? Ou plutôt , n'y dois-je pas et n'y veux-je pas apporter un prompt remède ?

CONCLUSION. C'est vous , Seigneur , qui me l'enseignez , ce moyen si nécessaire pour guérir les maux infinis que l'orgueil m'a causés jusqu'à présent , et

(1) Jacob. 4.

pour arrêter les pernicious effets qu'il produit tous les jours jusque dans les plus saints états. Le premier de tous les péchés a été l'orgueil, et c'est de cette source empoisonnée que sont venus dans la suite tant d'autres péchés. Il n'y avoit que vos humiliations, Seigneur, qui pussent les réparer; et voilà pourquoi, entrant dans le monde, vous avez commencé par vous humilier.

Votre exemple est pour moi une leçon bien sensible et bien intelligible. Tout Dieu que vous êtes, vous voulez être renfermé, comme un enfant, dans le sein d'une vierge; vous y voulez demeurer obscur et inconnu, et par là que m'apprenez-vous autre chose, sinon que je dois moi-même, par mon humilité, me rendre aussi petit qu'un enfant? Puis-je l'ignorer, cette excellente et divine leçon; et par quel prétexte puis-je me défendre de la pratiquer? La gloire m'est-elle plus due qu'à vous; et mon nom, sur la terre, doit-il être plus connu que le vôtre?

Ah! Seigneur, ces pensées me confondent, et j'y trouve toute ma condamnation. Maintenant que je les ai présentes à l'esprit, j'en suis touché, et il me semble que je serois en disposition de soutenir tous les outrages et de vivre comme le dernier des hommes: mais que ces idées passent bientôt de mon souvenir, et qu'il faut peu de chose pour les effacer! De toutes les vertus, il n'en est point qui s'acquière plus difficilement qu'une sincère humilité, ni qui engage à de plus grands efforts et à de plus grands sacrifices. Du moins, mon Dieu, je sens là-dessus ma

foiblesse , et je m'en humilie devant vous. Ma sensibilité est extrême, et je ne puis de moi-même la vaincre : mais aidez-moi, Seigneur ; fortifiez-moi dans le dessein que vous m'inspirez, de travailler enfin à déraciner de mon cœur ce fonds d'orgueil qui m'est si naturel, et qui se répand dans toutes mes actions et toute la conduite de ma vie.

CONSIDÉRATION.

SUR L'EXERCICE DE LA PRÉSENCE DE DIEU.

DE tous les exercices de la vie chrétienne et religieuse , il n'en est point où les saints se soient plus adonnés , ni qu'ils aient plus recommandé que celui de la présence de Dieu. Il est important d'en bien connoître l'obligation, l'utilité et la pratique.

PREMIER POINT. L'obligation de cet exercice est fondée sur ces deux principes de foi : Dieu est partout, et Dieu voit tout. Dieu est partout : donc je lui dois partout le respect ; donc je dois partout me souvenir de la prééminence de son être et de ma dépendance. En effet, il n'y a point de lieu dans l'univers qui ne soit consacré par la présence de la majesté de Dieu ; et, quelque part que je me trouve, je puis dire, aussi bien que Jacob : *Ce lieu est saint, et je ne le savois pas* (1)., ou plutôt je n'y pensois

(1) Genes. 28.

pas. Dieu est ici, et je l'oubliois, je n'y faisais nulle attention. Ainsi, l'exercice de la présence de Dieu est l'hommage légitime et le culte que je rends à l'immensité de Dieu. Saint Augustin se l'est figurée comme un vaste océan, où toutes les créatures sont, pour ainsi dire, abîmées dans Dieu, et pénétrées de l'essence de Dieu, sans pouvoir jamais sortir hors de lui, ni se détacher de lui, parce qu'elles lui sont présentes par la nécessité de leur être. N'est-il donc pas juste que l'homme, qui est une créature intelligente et raisonnable, se fasse un devoir de religion de lui être encore présent d'esprit et de cœur, se considérant sans cesse dans Dieu, et considérant Dieu dans soi-même, puisqu'il y a des liaisons si essentielles entre Dieu et lui ?

En même temps que Dieu est partout, il voit tout, il observe tout : je dois donc, autant qu'il est en mon pouvoir, ne le perdre jamais de vue, et marcher toujours comme l'ayant pour témoin, non-seulement de mes actions, mais de mes plus secrètes intentions, ce Dieu dont la pénétration est infinie, à qui, malgré moi, je sers comme d'un continuel spectacle, et à la connoissance duquel rien ne peut se soustraire ni se dérober. *Où irai-je, Seigneur, disoit David, pour me cacher à votre entendement divin, et où fuirai-je de devant votre face ? Si je monte dans le ciel, je vous y rencontre ; si je descends jusqu'aux enfers, vous y êtes présent ; si je prends des ailes pour voler aux extrémités de la terre, c'est votre main qui m'y conduit. J'ai dit en moi-même : Peut-être que les ténèbres me couvri-*

ront. *Mais j'ai reconnu que la nuit, même la plus profonde, devient toute lumineuse pour me montrer à vous : car les ténèbres, ô mon Dieu ! ne sont point obscures pour vous ; et la nuit, pour vous, est aussi claire que le plus grand jour* (1). Voilà comment raisonnoit ce saint roi, concluant de là l'obligation où il étoit de se tenir toujours en la présence de son Dieu. Pourquoi ne le conclurai-je pas moi-même et pour moi-même ?

SECOND POINT. L'utilité de ce même exercice de la présence de Dieu, consiste en ce que c'est un souverain préservatif contre le péché, et de plus, une voie courte et abrégée pour arriver à la perfection.

Préservatif contre le péché, car rien n'est plus propre à me contenir dans l'ordre, que de penser : Je suis devant Dieu. Rien de plus efficace pour réprimer les mouvemens de mes passions, pour me faire triompher des plus violentes tentations, pour m'empêcher de succomber dans les plus dangereuses occasions, que de me dire : Je suis en présence de mon juge, en présence de celui qui va me condamner, et qui est tout prêt à prononcer contre moi l'arrêt, si je suis assez téméraire pour commettre ce péché. Il n'y a point, dis-je, de tentation que cette réflexion ne surmonte, point d'emportement qu'elle n'arrête, point de fragilité ni de chute dont elle ne préserve. Nous ne péchons communément que parce que nous perdons la vue de Dieu ; et à peine pécherions-nous jamais, si nous avions toujours Dieu présent. Pécher

(1) Psal. 138.

contre Dieu, dit saint Augustin, c'est un crime; mais pécher contre Dieu, à la vue même de Dieu, c'est un monstre, et il y auroit peu de pécheurs qui en vinsent jusque-là, s'ils étoient prévenus de ce sentiment : Dieu me regarde. Aussi est-ce le reproche que se fit à soi-même l'enfant prodigue, quand il dit, dans la douleur et dans l'amertume de son ame : *Mon père, j'ai péché contre le ciel, et devant vous* (1).

Voie courte et abrégée pour arriver à la perfection. C'est ce que Dieu lui-même enseignoit à Abraham, lorsqu'il lui disoit : *Marchez en ma présence, et vous serez parfait* (2). Car la vraie perfection de l'homme chrétien et du religieux, est de bien faire toutes ses actions; de ne les point faire lâchement, de les faire avec application et avec ferveur. Or qu'y a-t-il qui puisse plus m'inspirer cette ferveur dans mes actions, plus m'animer, et corriger en moi le désordre d'une vie négligente et lâche, que la vue et la présence de Dieu? Dieu m'examine, et je l'ai continuellement pour spectateur. Avec cela puis-je être tiède et languissant dans son service, et en ce que je fais pour lui? Ajoutez que cette présence de Dieu est une source de consolations pour les ames justes, et un soutien dans les efforts et les violences que leur coûte le soin de leur perfection. Qu'y a-t-il de plus doux que cette pensée : Dieu est avec moi; tout Dieu qu'il est, il s'applique à moi, et est occupé de moi. Cette pensée seule n'est-elle pas plus que suffisante pour adoucir toutes les peines qui peuvent se présenter, et pour affermir dans tous

(1) Luc. 15. — (2) Genes. 17.

les combats qu'il y a à livrer? Tel est le fruit de la présence de Dieu. *Que les justes*, dit l'Écriture, *soient remplis d'une sainte joie* (1); et comment ne le seroient-ils pas, puisqu'ils *envisagent toujours Dieu, et qu'ils sont toujours eux-mêmes sous les yeux de Dieu?*

TROISIÈME POINT. Quant à la pratique, l'exercice de la présence de Dieu demande deux choses : l'une est d'éviter soigneusement tout ce qui peut être un obstacle à la présence de Dieu, et l'autre, de s'assujettir avec fidélité à tout ce qu'on sait être un moyen pour l'acquérir et pour la conserver.

En éviter les obstacles. Ce sont, par exemple, les vains amusemens du siècle, certains divertissemens où le cœur se répand trop au dehors, certaines joies déréglées qui dissipent l'esprit, certaines sociétés qui nous détournent de nos devoirs, certaines liaisons d'amitié qui nous attachent aux créatures jusqu'à en être tout occupés, l'excès des desirs qui nous agitent et qui nous partagent, la véhémence des passions qui nous altèrent et qui nous troublent, les conversations inutiles qui nous remplissent l'imagination de bagatelles, les soins superflus qui nous embarrassent, les occupations trop grandes et trop fréquentes qui nous accablent; mille affaires où nous nous engageons, mille sujets de distraction que nous nous attirons. Il faut retrancher tout cela, parce que tout cela est incompatible avec la présence de Dieu. Et il est bien raisonnable, ô mon Dieu! que j'en

(1) Psal. 67.

use ainsi? car, puisque votre divine présence est pour moi un trésor si précieux, il n'y a rien que je ne doive quitter pour le posséder, et je ne l'achèterai jamais trop cher. Heureux si, par là, je parviens à l'obtenir, et si, renonçant à tout le reste, je me trouve uni à vous par cette bienheureuse présence, qui dès cette vie est une félicité anticipée.

S'assujettir aux moyens d'acquérir et de conserver la présence de Dieu, tels que sont : la prière, demandant tous les jours à Dieu ce riche don, et lui disant, avec le Prophète royal : *Seigneur, dirigez ma voie devant vos yeux* (1), et faites que je ne m'éloigne jamais de votre présence. Le silence et la retraite : ayant chaque jour des heures réglées pour vaquer à Dieu, et pour se séparer du bruit et du tumulte du monde. L'ordre dans ses actions : n'en faisant aucune que par esprit d'obéissance à Dieu ; accomplissant en tout la volonté et le bon plaisir de Dieu ; cherchant Dieu jusque dans les plus indifférentes, et se le proposant pour fin ; ne considérant les créatures que comme elles doivent être considérées, c'est-à-dire que comme les images de Dieu, que comme des miroirs qui nous représentent les perfections de Dieu : le ciel comme le palais de sa gloire, la terre comme l'escabeau de ses pieds ; les hommes comme les ministres de sa providence, les prospérités comme les effets de sa libéralité, les adversités comme les châtimens de sa justice. Voilà le secret de ne perdre jamais la présence de Dieu ; voilà par où saint Ignace de Loyola s'élevoit sans cesse à Dieu. Il ne lui fal-

(1) Psal. 5.

loit que la vue d'une fleur pour le ravir hors de lui-même , et pour lui donner la plus haute idée du souverain auteur de la nature. Puissions-nous de cette sorte , selon la maxime de l'Apôtre , trouver Dieu partout et en tout.

SIXIÈME JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION.

DE LA PAUVRETÉ DE JÉSUS-CHRIST DANS SA NATIVITÉ.

Scitis gratiam Domini nostri Jesu Christi, quoniam propter vos egenus factus est, cum esset dives.

Vous savez quelle a été la miséricorde de notre Seigneur Jésus-Christ, qui, de lui-même, étant riche, s'est fait pauvre pour vous. 2. Cor. 8.

PREMIER POINT. C'EST dès sa naissance, que Jésus-Christ commence à exécuter le dessein qu'il avoit formé de vivre et de mourir pauvre. Ce Dieu de majesté, ce souverain auteur de toutes choses, et par conséquent à qui toutes choses appartenoient, pouvoit naître au milieu des richesses et dans l'abondance; il sembloit même que cet état convenoit davantage, non-seulement à la dignité de sa personne, mais à la fin de sa mission : car venant sur la terre pour attirer à lui tous les hommes et pour les soumettre à sa loi, pouvoit-il mieux les engager à le suivre, que par l'éclat et la pompe d'une condition opulente? Du moins les Juifs avoient-ils conçu cette idée du Messie qu'ils attendoient, et croyoient-ils qu'il se feroit voir dans la splendeur, et qu'il les combleroit de biens temporels. Mais que les vues du Seigneur sont différentes des nôtres, et au-dessus

des nôtres ! Ce Messie, ce désiré des nations naît enfin, mais dans la pauvreté : et pourquoi ? parce qu'il vouloit d'abord, par son exemple, persuader au monde cette vérité, qu'il devait ensuite nous annoncer lui-même dans son évangile : *Bienheureux les pauvres* (1).

Voilà donc pourquoi il se fait pauvre dès sa sainte nativité ; et comme la première leçon qu'il avoit à nous donner, étoit du bonheur des pauvres, voilà le premier état où il se montre à nos yeux, et où il nous représente son adorable humanité. Exemple plus puissant que tous les discours ; exemple qui nous découvre sensiblement le mérite et le prix de la pauvreté, puisqu'elle a été digne du choix d'un Dieu, et qu'il l'a préférée à toutes les richesses du siècle ; exemple le plus propre à nous en inspirer, non-seulement l'estime, mais l'amour et le goût, puisque nous la voyons consacrée dans la personne de ce Dieu sauveur, qui ne s'y est réduit et qui ne l'a embrassée que pour nous.

C'est à cette pauvreté qu'il m'a spécialement appelé par sa grâce ; et un avantage singulier de la profession religieuse est d'y pouvoir imiter plus parfaitement la pauvreté de Jésus-Christ. Il y a des pauvres dans le monde ; mais les uns ne sont pauvres que d'effet et que par la nécessité de leur condition, sans l'être de cœur et d'affection ; et les autres le sont d'affection et de cœur, sans l'être réellement et en effet. La pauvreté des premiers n'est qu'une pauvreté forcée, qu'ils déplorent et dont ils se plai-

(1) Matth. 5.

gnent, d'où il s'ensuit que ce n'est point la pauvreté de Jésus-Christ, laquelle a été une pauvreté volontaire ; la pauvreté des seconds est une pauvreté chrétienne et agréable à Dieu, leur cœur est détaché des biens qu'ils ont dans les mains, et, selon la maxime de l'Apôtre, ils les possèdent comme s'ils ne les possédoient pas : mais ce n'est pas là néanmoins toute la pauvreté de Jésus-Christ, lequel a voulu se dépouiller de toute propriété et de toute possession.

Il n'y a, à bien parler, que le religieux qui soit le vrai imitateur de la pauvreté de son Dieu. Il est pauvre en effet, et encore plus pauvre de volonté : pauvre en effet, car il a tout quitté ; encore plus pauvre de volonté, car c'est lui-même, qui par le secours et l'inspiration d'en haut, s'est déterminé à quitter tout, et qui seroit prêt de renoncer au monde entier s'il en étoit maître. C'est donc en vertu de ce sacrifice, que je puis dire à Jésus-Christ comme les Apôtres : *Seigneur j'ai tout abandonné pour vous suivre* (1), et si je suis toujours fidèle à ma vocation, c'est en récompense de ce même sacrifice, que je puis attendre de la part de Jésus-Christ, cette réponse si consolante et cette grande promesse : *Vous serez assis sur des trônes de gloire* (2). Avec une telle espérance, et soutenu de l'exemple de mon Sauveur, ai-je lieu de regretter ce que je lui ai sacrifié ? Dois-je même le compter pour quelque chose ? dois-je le regarder comme un don que j'aie fait à Dieu, ou n'est-ce pas une grâce que Dieu m'a

(1) Matth. 19. — (2) *Ibid.*

faite de l'agréer et de vouloir bien l'accepter? La pauvreté où je vis ne me devient-elle pas honorable, dès que c'est celle de Jésus-Christ? ne me devient-elle pas douce et aimable, dès qu'elle me lie si étroitement à Jésus-Christ? ne me devient-elle pas infiniment chère et précieuse, dès qu'elle me donne un droit particulier au royaume de Jésus-Christ et à une félicité éternelle?

SECOND POINT. Si, d'une part, la pauvreté de mon état est plus conforme à la pauvreté de Jésus-Christ, il s'en faut bien d'ailleurs qu'il n'y ait, entre l'une et l'autre, une ressemblance entière et une pleine égalité. Pour m'en convaincre, je n'ai qu'à ouvrir les yeux et qu'à contempler cet enfant-Dieu dans l'étable où il est né; cette étable, voilà sa demeure; cette crèche, voilà son berceau; cette paille où il est couché, voilà le lit de son repos; ces misérables langes qui l'enveloppent, voilà tous ses vêtemens. Est-ce qu'il n'eut besoin de rien autre chose pour se défendre du froid de la nuit, de l'extrême rigueur de la saison, de toutes les injures du temps? est-ce qu'il ne fut point sujet à toutes les infirmités de l'enfance, et qu'il ne les ressentit point? Il étoit homme comme nous, passible comme nous, encore même plus que nous par la délicatesse de son corps; et ses larmes, ses cris donnoient assez à entendre ce qu'il souffroit. Mais du reste, la pauvreté n'a rien de si rigoureux qu'il n'ait voulu éprouver, et il est venu sur la terre pour en porter tout le fardeau et en soutenir toute la misère.

Saint Bernard s'adresse là-dessus aux riches du monde; et, pour leur instruction ou leur condamnation, il les invite à écouter la voix de cette étable d'un Dieu naissant, de cette crèche, de ces langes. Quoique, dans ma profession, je ne puisse être mis au nombre des riches du siècle, je ne dois pas me rendre moins attentif à cette même voix; et ce qu'elle m'annonce ne doit guère me donner moins de confusion. Elle me représente l'état pauvre de mon Sauveur; et, par un juste retour sur moi-même, elle m'engage à me comparer avec lui, c'est-à-dire, à rougir en sa présence de ma faiblesse et à la reconnoître. Car il est vrai, je mène une vie pauvre; mais dans le fond, à quoi se réduit cette pauvreté? puis-je la faire entrer en quelque comparaison avec l'étable, avec la crèche, avec ces langes usés et déchirés? Ai-je les mêmes incommodités à à endurer? me suis-je vu quelquefois dans les mêmes extrémités? ai-je manqué en quelques rencontres des choses nécessaires? tout pauvre que je suis, n'ai-je pas ce qui me suffit? la religion s'est chargée d'y pourvoir. Elle ne s'est pas chargée de pourvoir au superflu ni au délicieux: ce n'est point ce que j'en ai attendu, ni ce que j'en ai dû attendre; et sans doute ce seroit une étrange pauvreté que la mienne, si je prétendois l'accorder avec les délices et les superfluités. Mais quant à ce nécessaire, dont de sages instituteurs ont jugé que je ne pouvois me passer, dont tant d'autres avant moi se sont contentés, et dont tant d'autres comme moi se conten-

tent encore présentement , m'est-il refusé , et ne me le fournit-on pas ?

En cela même j'ai cet avantage , que la religion me délivre de tous les soins temporels qui occupent une infinité de gens du monde , pour s'assurer ce nécessaire et pour se le procurer. N'est-ce pas assez pour moi ? Hé ! c'étoit bien assez pour tout ce qu'il y a eu de saints et de fervens religieux , qui m'ont précédé dans la même observance et sous la même règle. Que dis-je ? c'étoit trop pour eux ; et leur pauvreté , à les en croire , étoit toujours trop aisée et trop commode. Bien loin de vouloir élargir ce nécessaire et l'étendre , ils ne pensoient qu'à le resserrer autant qu'il leur étoit permis , afin de le proportionner davantage à l'état de Jésus-Christ et de l'en approcher de plus près. Ils ne se plaignoient que d'en être encore si éloignés. Hélas ! j'en suis bien plus éloigné qu'eux : mais est-ce là le sujet de mes plaintes ! O que de murmures cesseroient , que de retours de l'amour-propre seroient tout d'un coup arrêtés , si je venois à mieux comprendre que je ne l'ai compris jusques à présent , ce que c'est que d'être pauvre comme Jésus-Christ ; ou plutôt , si je comprenois mieux de quelle indignité il est dans un religieux , de se dire pauvre de Jésus-Christ et de ne vouloir pas être pauvre comme Jésus-Christ !

TROISIEME POINT. Ou c'est Jésus-Christ qui s'est trompé dans le choix qu'il a fait d'un état pauvre ,

ou c'est le monde qui se trompe dans l'attachement qu'il a aux biens de la terre. Mais Jésus-Christ étant la sagesse incréée, il est incapable de se tromper en aucune chose, d'où il faut conclure que c'est donc le monde qui est dans l'erreur et qui s'égare. Voilà comment raisonnoit saint Bernard, et ce raisonnement regardoit en général toutes les conditions : mais on peut bien l'appliquer en particulier à la profession religieuse.

Car entre toutes les conditions, où est-ce qu'on se trompe le plus, si ce n'est dans la religion, dès qu'on y est attaché à ses commodités et qu'on y recherche les aises de la vie ? Une ame religieuse tombe alors dans les plus grossières erreurs, et sa conduite en est toute pleine. 1. Elle se flatte de suivre Jésus-Christ pauvre, parce qu'elle marche dans la voie de la pauvreté : mais autre chose est de marcher dans la voie de la pauvreté, et d'y suivre Jésus-Christ. On l'y suit par une sainte conformité de sentimens avec lui ; et quelle conformité y a-t-il entre les sentimens de ce Dieu volontairement dépouillé de tout, et ceux d'une ame qui, dans la pauvreté qu'elle professe, ne pense qu'à se ménager tout ce qu'elle peut d'accommodemens et de douceurs ? 2. Elle croit avoir devant Dieu le mérite de la pauvreté évangélique, quoiqu'elle n'en ait pas le véritable esprit. Car ce n'est pas l'avoir, cet esprit de pauvreté, que de ne vouloir manquer de rien, et de savoir si bien se dédommager d'un côté, de ce qu'on ne peut recevoir de l'autre. 3. Comme il arrive souvent que, malgré toute son attention et toutes ses

précautions, elle n'a pas, à beaucoup près, tout ce qu'elle souhaite, il s'ensuit de là qu'elle ressent tout l'effet et toute la peine de la pauvreté, sans en retirer aucun fruit, ni en pouvoir espérer aucune récompense. 4. Après avoir abandonné peut-être de grands biens, du moins un honnête établissement dans le monde, elle se laisse occuper de bagatelles, et n'en est pas moins possédée que les mondains le sont d'une abondante fortune. 5. D'autant plus aveugle et plus dangereusement trompée, qu'elle se persuade, en bien des occasions et sur bien des sujets où elle se donne certaines libertés, qu'il n'y va pas du salut, lorsque son vœu néanmoins s'y trouve violé, et que la conscience y est grièvement blessée.

Point de matière où l'on ait plus à craindre, même dans la religion, de se faire une fausse conscience, qu'en ce qui concerne la pauvreté. Combien de fois ai-je eu sur cela moi-même des doutes, des inquiétudes, des remords? Et si je n'en ai point eu, combien ai-je eu lieu d'en avoir? Car me suis-je toujours appuyé sur de bons principes pour me rassurer? combien peut-être ai-je fait valoir de mauvaises excuses, que je prenois pour de bonnes raisons, parce qu'elles secundoient mes désirs? de combien de permissions me suis-je autorisé, ou extorquées, ou mal interprétées, ou trop étendues? Quoi donc! ai-je renoncé aux richesses du siècle, en vue des périls qu'elles portent avec elles, pour me jeter en d'autres embarras et en d'autres dangers du côté même de la pauvreté religieuse?

L'ai-je

L'ai-je embrassée, cette sainte pauvreté, à condition de n'en éprouver dans la pratique aucun effet? Ai-je prétendu être de ces religieux qui, dans un sens bien opposé à celui de l'apôtre saint Paul, n'ont rien en apparence, mais réellement possèdent tout? En vérité, falloit-il pour cela sortir du monde? et après avoir fait une fois le sacrifice de tous ses biens, si je veux encore user de certaines réserves, n'ai-je point peur d'attirer sur moi la malédiction dont Dieu a menacé quiconque déroberoit quelque chose de l'holocauste qui lui est offert? L'expérience a souvent confirmé la menace. Malheur, si j'en devenois moi-même un exemple!

CONCLUSION. Dieu, créateur du ciel et de la terre, mais que j'adore sous la forme d'un enfant, et que je vois dans la misère d'une étable et d'une crèche, Seigneur, agréez le sacrifice que je renouvelle en votre présence, de tout ce que le monde me destinoit et de tout ce que j'y pouvois prétendre. Dans le sentiment qui me touche, il me semble que par votre grâce je serois actuellement disposé à vous sacrifier un royaume, si je le possédois, et que je n'en voudrois être maître que pour vous l'offrir.

Hélas! Seigneur, vous ne m'en demandez pas tant; et voilà l'illusion ordinaire qui nous séduit. Nous formons pour vous des souhaits que nous ne pouvons exécuter; et ce qui dépend de nous, nous vous le refusons. Car il ne s'agit point, mon Dieu, de renoncer à des royaumes ni à des empires que je n'ai pas et que je n'aurai jamais; mais ce que vous

voulez de moi , c'est que , par un esprit de pauvreté , je me défasse de ceci et de cela où mon cœur est attaché , et dont je sens bien que je devrois apprendre à me passer. C'est peu de chose ; mais si je vous étois fidèle en ce peu de chose , que vous répandriez sur moi de grâces et de trésors spirituels ! Et parce que j'ai toujours répugné jusques à présent à vous l'accorder , que ce peu de chose a causé de dommage à mon ame et lui en peut causer dans la suite ! Voilà , Seigneur , ce que je dois vous donner , et de quoi je dois me dépouiller ; voilà l'offrande que je dois porter à votre crèche. Ah ! si ce peu de chose m'arrête , que seroit-ce , mon Dieu , s'il étoit question de grandes choses ! En quelque dénuement que la pauvreté religieuse me réduise , il ne sera jamais tel que le vôtre ; ni jamais il ne sera comparable aux dons célestes et à l'infinie récompense que vous avez promise aux pauvres évangéliques.

SECONDE MÉDITATION.

DE L'OBÉISSANCE DE JÉSUS-CHRIST DANS SA FUITE EN ÉGYPTE.

Humiliavit semetipsum factus obediens.

Il s'est abaissé lui-même , et s'est fait obéissant. Philip. 2.

PREMIER POINT. Quoique l'ordre que reçut Joseph , de la part du ciel et par le ministère d'un ange , de s'enfuir en Egypte avec Jésus et Marie , ne s'adressât pas immédiatement à Jésus-Christ , il le

regardoit néanmoins , et ne regardoit même que lui. Et parce que cet enfant-Dieu avoit une pleine connoissance de tout ce qui se passoit , on peut considérer cette fuite si prompte et si peu préparée, comme l'effet de son obéissance.

Ce fut dans son principe une obéissance toute sainte , puisqu'elle n'étoit fondée que sur une conformité parfaite de sa volonté avec la volonté de son Père , à qui seul il vouloit plaire , et en qui il se confioit uniquement. Il l'envisageoit non-seulement dans cet ange envoyé d'en haut , mais dans Joseph , à qui l'ange avoit parlé , et qui devoit être lui-même , en cette occasion , l'agent et le ministre de Dieu. Ce divin enfant se laissa donc conduire , et n'eut point d'autre sentiment que celui d'une soumission filiale et d'un plein abandonnement de ses intérêts entre les mains de la Providence et de ceux qu'elle avoit chargés du soin de sa personne. Or, telle est l'obéissance religieuse. Rien de plus saint que les principes sur quoi elle est établie : car c'est sur l'acte de la foi le plus héroïque , sur l'acte de confiance le plus excellent , et sur l'acte de charité le plus parfait.

Acte de foi le plus héroïque , puisque , pour obéir en religieux , je dois croire que l'autorité de Dieu réside dans mes supérieurs , et qu'elle leur a été communiquée par Jésus-Christ : non point , à la vérité , par Jésus-Christ en personne , ni par Jésus-Christ représenté dans son vicaire et dans toutes les puissances de l'Eglise légitimement ordonnées ; de sorte que cette communication

d'autorité me doit être aussi certaine que si elle s'étoit faite par une apparition visible de Jésus-Christ même, et qu'il s'en fût expliqué de vive voix. Je dois croire, de plus, que m'étant soumis volontairement et de gré à cette juridiction divine et humaine tout ensemble, c'est Dieu qui me gouverne par mes supérieurs, et que je suis obligé de leur rendre obéissance, non pas en tant que ce sont des hommes comme moi, mais en tant qu'ils me tiennent la place de Dieu, qui me déclare par leur bouche ses volontés. Et parce que cette vérité subsiste indépendamment des imperfections de ces supérieurs et de leurs foiblesses, indépendamment des contradictions de mon esprit et des répugnances de mon cœur, de là vient qu'avec tout cela le même acte de foi doit toujours subsister, et que, malgré tout ce que je découvre de défauts dans un supérieur, je dois toujours également le respecter, ou plutôt reconnoître et respecter Dieu dans lui.

Acte de confiance le plus excellent : car, à n'en juger que selon les lumières naturelles, souvent je pourrois craindre de m'égarer en suivant les vues de mes supérieurs. Mais j'obéis néanmoins, parce que j'espère que Dieu, touché de mon obéissance, leur inspirera ce qui me convient; qu'il ne permettra pas que je me perde dans l'exercice, l'emploi, le lieu où ils m'auront destiné; qu'il me délivrera de tous les dangers qui pourroient s'y rencontrer pour moi, et que, supposé même qu'ils se fussent trompés, il ne me demandera point compte de leur erreur; enfin, qu'il agréera ce que j'aurai fait, dès que

je l'aurai fait par un véritable esprit de dépendance, et qu'il m'en récompensera.

Acte de charité le plus parfait, parce que le plus grand sacrifice que je puisse faire à Dieu, c'est celui de ma volonté; et qu'il n'y a que le plus pur amour de Dieu, qui puisse me porter à me dépouiller ainsi de moi-même, et de ce que j'ai de plus précieux parmi les biens naturels, qui est ma liberté. Quel fonds de consolation pour une ame religieuse et soumise! quel mérite de l'obéissance! Mais, au contraire, quand je me rends difficile aux ordres de mes supérieurs, et que je veux m'y soustraire, quel renversement et quel sujet de crainte pour moi! *Ce n'est point vous* (1), disoit Dieu à Samuel, parlant des Juifs qui demandoient d'être gouvernés par un autre que ce prophète, *ce n'est point vous qu'ils ont rejeté: c'est moi-même*. Ainsi, en désobéissant à un supérieur, c'est à Dieu même que je désobéis, c'est contre Dieu même que je m'élève, c'est de Dieu même que je me sépare, et de volonté et d'action. Or, qu'est-ce que de désobéir à Dieu, de se révolter contre Dieu, de se séparer de Dieu?

SECOND POINT. Autant que l'obéissance de Jésus-Christ fut sainte dans son principe, autant devoit-elle être pénible dans l'exécution. De quoi s'agissoit-il? de quitter, dès les premiers jours de sa naissance, son propre pays, et d'être transporté dans un pays étranger; de s'exposer, tout enfant et tout foible qu'il étoit, aux fatigues et aux périls d'un rude voyage;

(1) 1. Reg. 8.

de partir dès la nuit même où l'ordre est donné à Joseph, et de se mettre en chemin sans délai, sans préparatifs, sans provisions; d'aller en Egypte, parmi un peuple infidèle et ennemi des Juifs; d'y vivre obscur et inconnu, dans une pauvreté extrême, et dans un besoin absolu de toutes choses; enfin, d'y demeurer jusqu'à ce que la Providence l'en retirât: car l'ange ne marque point pour cela d'autre temps, ni ne fixe point de terme. Quelle épreuve! et jamais l'obéissance religieuse eut-elle de pareilles difficultés à surmonter?

Cependant le père, la mère, l'enfant, toute cette sainte famille obéit. Point de retardemens, point d'excuses, ni de représentations: *Incontinent Joseph se leva, prit l'enfant, et s'enfuit en Egypte* (1). A examiner la chose selon les vues humaines, par où il ne m'est que trop ordinaire de me conduire, mille raisons devoient arrêter une obéissance si prompte et si rigoureuse. Le moyen qu'un enfant encore au berceau pût soutenir une telle marche? Comment l'emporter au milieu des ténèbres, et de tant de risques qu'il y avoit à courir sur la route? Où trouver de quoi fournir à sa subsistance; et Dieu ne pouvoit-il pas autrement le sauver de la persécution d'Hérode? Voilà comment on raisonne jusque dans la religion; et n'est-ce pas ainsi que j'ai raisonné moi-même sur mille sujets où il n'étoit pas question, à beaucoup près, pour accomplir ma règle, et pour satisfaire à ce qu'exigeoient des personnes supérieures, de prendre autant sur moi, ni de me faire la même vio-

(1) Matth. 2.

lence? Le moindre effort m'étonne , le moindre obstacle me retient ; tout me devient impossible , et j'ai toujours des prétextes à alléguer , ou de foiblesse , d'incommodité , d'infirmité , ou d'opposition naturelle et d'aversion , ou de quelque sorte que ce soit. Que là-dessus un supérieur ne se rende pas à mes remontrances , et qu'il ne croie pas devoir m'écouter , c'est assez pour me jeter dans le trouble et pour m'indisposer contre lui. Je le regarde comme un homme intraitable ; et sa fermeté , toute sage qu'elle peut être , me paroît rigueur outrée et dureté. Ne m'en suis-je pas expliqué bien des fois en ces termes , ou du moins ne l'ai-je pas ainsi pensé?

Ce qu'il y a de plus étrange , et ce que je ne puis trop de fois me reprocher à moi-même , ni trop reconnoître à ma condamnation , c'est que la plupart des choses sur lesquelles je murmure avec plus d'amertume , et contre lesquelles je me récrie plus hautement , ne me paroissent insoutenables que dès qu'elles me sont enjointes par l'obéissance. Du moment qu'on les laisseroit à ma liberté , je ne les trouverois plus au-dessus de mes forces , et je n'en aurois plus tant d'éloignement. Si je veux me juger de bonne foi , tel est l'état de mon cœur ; et c'est ce que j'ai pu remarquer dans une infinité de rencontres. Qu'un véritable esprit d'obéissance me faciliteroit de devoirs , et qu'il me les adouciroit même ! car voilà ce qui me manque. Avec cet esprit obéissant , il n'y a point de victoire , selon la parole de l'Écriture , que je ne fusse en état de remporter :

mais sans ce même esprit, il n'y a rien de si léger qui ne me semble un joug insupportable.

Quand le Fils de Dieu obéissoit à son Père en s'éloignant de sa patrie, et se retirant chez les idolâtres, il étoit dès-lors, selon la préparation de son cœur, *obéissant jusqu'à la mort de la croix* (1) : c'est-à-dire, que dès-lors il étoit disposé à être un jour crucifié, et à mourir par obéissance. Voilà, si mon obéissance est aussi parfaite qu'elle devrait l'être, la disposition où elle me doit mettre. Il ne s'agit point actuellement d'endurer la mort pour me soumettre à l'obéissance, puisque je n'en ai pas l'occasion. Mais ce que je ne puis faire maintenant, faute d'occasion, je dois toujours être prêt à le faire si elle se présentait. Or, ai-je lieu de croire que je sois ainsi préparé, lorsque l'obéissance dans les plus petites choses me fait tant de peine ? J'ai bonne grâce de me plaindre des ordres qu'on me donne et des règles qu'on m'impose : ai-je obéi jusqu'au prix de mon sang, jusqu'au sacrifice de ma vie ?

TROISIÈME POINT. L'obéissance de Jésus-Christ fut bien récompensée par les merveilleux effets qu'elle produisit. Jamais il n'en fut de plus salutaire. 1. Ce divin Sauveur porta avec lui ces grâces de salut qui sanctifièrent l'Égypte, et se répandirent, dans la suite des années, sur tant de solitaires et de pénitens, dont les déserts furent remplis, et dont la vie angélique a fait l'édification et l'admiration de tout le monde chrétien. 2. Sa fuite le préserva de la fureur

(1) Phil., 2.

d'Hérode , et le déroba à la violence de ce persécuteur , qui cherchoit à le perdre ; tellement que , malgré toutes les mesures de ce roi barbare et impie , il échappa , par son obéissance , à cet horrible massacre où Hérode , parmi tant d'innocens , prétendoit l'envelopper.

Si je comprenois tous les avantages de l'obéissance religieuse , bien loin de regarder la sujétion où elle me réduit , comme un joug pesant , et de m'en plaindre , je m'y soumettrois avec joie , et je ne voudrois rien faire qu'elle n'eût réglé et ordonné. C'est cette obéissance religieuse , qui relève toutes nos actions , même les plus indifférentes. Quoi que je fasse , dès que je le fais par obéissance , fût-ce la chose la plus basse en elle-même et la plus servile , mon obéissance la consacre , et lui donne un caractère particulier de sainteté. C'est cette même obéissance religieuse , qui attire sur nous les grâces de Dieu. Du moment que j'agis par l'ordre du Seigneur , ce que je fais est proprement son œuvre ; et par là il se trouve engagé à m'accorder son secours et à récompenser ma fidélité. De là vient que les entreprises où nous sommes employés par l'obéissance , sont communément celles que Dieu bénit davantage , et qui réussissent le mieux , soit pour l'édification et le bien du prochain , soit pour notre propre avancement et notre propre consolation.

C'est encore cette obéissance religieuse qui nous préserve du plus dangereux ennemi que nous ayons à craindre dans la voie du salut et de la perfection , qui est notre volonté propre. Comme c'est une vo-

lonté aveugle et portée par sa pente naturelle au relâchement, il lui faut un guide qui la conduise et un frein qui la retienne. Or l'obéissance lui sert de l'un et de l'autre, en la tenant étroitement liée à la volonté divine. Sous la conduite et la direction de cette volonté de Dieu, toujours droite et toujours sainte, je suis en sûreté, parce que je ne puis m'égarer, tant que je marche dans le chemin où Dieu m'appelle et qu'il m'a lui-même marqué. Aussi n'y a-t-il point de vertu moins suspecte ni plus solide, que celle qui est fondée sur l'obéissance; mais toute vertu qui s'en écarte, n'est plus qu'une vertu apparente et qu'une illusion.

Sont-ce là les avantages dont je suis touché, et que je me propose dans l'obéissance que je rends à mes supérieurs, ou que je reconnois devoir leur rendre? S'ils disposent de moi d'une manière conforme à mes vues et à mes désirs; et si, dans les réglemens qu'ils font et les ministères où ils m'emploient, je trouve de quoi flatter ma vanité et de quoi contenter mon amour-propre, voilà par où l'obéissance me plaît. Mais qu'elle n'ait point d'autre bien pour moi que de m'éprouver et de me perfectionner selon Dieu et selon mon état; que je n'aie point d'autre fruit à en retirer que d'acquérir devant Dieu de nouveaux mérites, et de me procurer de sa part une plus grande abondance de grâces toutes spirituelles; que je n'y voie qu'une occasion favorable et un moyen très-efficace de rompre ma volonté, de l'assujettir et de me mettre en garde contre ses erreurs et ses égaremens: c'est à quoi je suis peu sensible, et ce

qui ne fait guère d'impression sur mon cœur. Qu'est-ce néanmoins que toute mon obéissance, si ce n'est pas là ce qui l'anime? Que me sert-il d'en avoir fait le vœu, et l'ai-je dû faire par d'autres motifs que ceux-là? Quand j'y chercherai de pareils avantages, je les y trouverai; mais dès que j'y chercherai toute autre chose, par un juste châtement de Dieu, je n'y trouverai point ce que je cherche, et souvent n'y trouverai-je que des sujets de peine, et des occasions de péché que je ne cherchois pas.

CONCLUSION. C'est par une providence toute spéciale sur moi, mon Dieu, que vous voulez prendre soin de toute la disposition de ma vie, et me déclarer sur chaque chose, par l'organe de mes supérieurs, vos divines volontés. Soit que vous me parliez immédiatement, ou que vous me parliez par eux, c'est toujours vous, Seigneur, qui me parlez, et vous qui me conduisez. Or, qui peut mieux me conduire que vous, et à qui puis-je plus sûrement me confier qu'à vous-même?

C'est donc, mon Dieu, sous votre conduite que je viens me ranger tout de nouveau; mais pour me confirmer dans cette voie de l'obéissance où je veux désormais rentrer, et d'où je ne veux plus sortir, donnez-moi, Seigneur, toute la simplicité et toute la docilité des enfans. Toute leur simplicité dans l'esprit, et toute leur docilité dans le cœur: car voilà le modèle que vous nous avez proposé dans votre évangile, et sur lequel nous devons nous former. Avec cette simplicité d'un enfant, je ne raisonnerai

plus tant sur ce qui me sera commandé ; j'obéirai , et je vous laisserai examiner les vues et les intentions des personnes à qui j'obéis. Avec cette docilité d'un enfant , je n'aurai plus tant de difficultés à opposer , ni tant de représentations à faire sur ce qu'on souhaitera de moi. Quand même , dans le secret de mon cœur , j'aurois peine à l'approuver , j'agirai toutefois sans murmure , et je me tiendrai dans le respect et dans le silence.

Peut être la prudence de la chair me fera-t-elle entendre que, de se rendre si dépendant, c'est s'exposer dans une maison à être chargé de tout ce qu'il y a de plus difficile et de plus pénible. Mais , quoi que ce soit , Seigneur , que m'importe , pourvu que mon obéissance vous honore , qu'elle me maintienne dans une sainte paix , qu'elle contribue à la satisfaction de ceux que vous avez établis pour me gouverner en votre nom , qu'elle serve à l'édification et au bon ordre de la communauté , qu'elle me porte à vous , et qu'elle m'y attache ? A une ame obéissante et vraiment religieuse , tout est égal , ô mon Dieu ! dès que vous l'agréez , et que vous daignez nous en tenir compte.

TROISIÈME MÉDITATION.

DE LA VIE CACHÉE DE JÉSUS-CHRIST, JUSQU'AU TEMPS DE SA PRÉDICATION.

Et descendit cum illis, et venit Nazareth, et erat subditus illis.

S'étant mis en chemin avec Marie et Joseph, il alla à Nazareth, et il leur étoit soumis. Luc. 2.

PREMIER POINT. Voici sans doute un des plus grands mystères de la vie de Jésus-Christ; et quelque obscur que ce mystère puisse être, je ne dois pas moins l'admirer que ceux qui ont le plus éclaté aux yeux des hommes. C'est la retraite où vécut ce divin maître, jusqu'au temps de sa prédication. Cet homme-Dieu, qui étoit rempli de tous les trésors de la sagesse et de la science; qui possédoit, dans un suprême degré, tous les dons de la nature et de la grâce; qui pouvoit briller dans le monde, et s'attirer l'estime et la vénération de tous les peuples: cet homme-Dieu qui, jusqu'à l'âge de trente ans, eût pu opérer tant d'œuvres merveilleuses pour la gloire de son Père, s'il eût pris soin de se faire connoître; qui eût pu convertir tous les pécheurs, tous les idolâtres, et répandre l'Évangile par toute la terre: cet homme-Dieu, qui n'étoit même envoyé que pour cela, et qui, pour cela seul, étoit descendu du ciel, s'est réduit toutefois à une vie cachée; et de trente-trois

ans qu'il avoit à demeurer parmi nous, en a passé trente dans le silence et la solitude, et n'en a réservé que trois pour se produire en public, et pour annoncer le royaume de Dieu.

Qu'a-t-il fait durant ces trente ans d'une vie particulière et retirée? *Il étoit soumis à Marie et à Joseph* (1) : voilà ce qu'on nous en a dit. Nous ne savons rien de tout le reste, et il a voulu l'ensevelir dans les ténèbres, en sorte qu'il n'y eût que Dieu qui en fût témoin. Conduite qui semble d'abord bien surprenante, mais dont le secret néanmoins n'est pas difficile à découvrir. Il a prétendu par là réprimer en nous ce désir de paroître, qui nous est si naturel, et qui cause tant de désordres dans les maisons religieuses. Il n'est pas possible qu'un religieux soit solidement à Dieu, si c'est un homme tout extérieur : et rien n'étoit plus capable de modérer cet empressement de se montrer au monde et de s'y distinguer, que l'exemple d'un Dieu solitaire et volontairement ignoré du monde.

Car cet exemple m'ôte tous les prétextes que je pourrois avoir, et que l'amour-propre sait si adroitement nous suggérer, en nous persuadant qu'il y va de la gloire de Dieu, et que le salut du prochain y est engagé; que c'est une nécessité, en telles et telles conjonctures; que la bienséance le veut ainsi, que cela sert à entretenir la charité, qu'il faut de la société dans la vie, qu'une si grande retraite nous rend inutiles et nous empêche de faire valoir les talens que nous avons reçus. Spécieuses raisons; mais

(1) Luc. 2.

dont je voudrois en vain m'autoriser. Suis-je plus en état que Jésus-Christ de contribuer à la gloire de Dieu? Dois-je plus m'intéresser que lui au salut du prochain? Le monde a-t-il plus besoin de moi, et y suis-je plus nécessaire? connois-je mieux ce qui convient et ce qui ne convient pas? ai-je plus de zèle pour l'entretien de la société et de la charité? ai-je des talens plus relevés, et dont il y ait plus de fruit à espérer? Ame vaine, apprends à te détromper et à te confondre. Au lieu de ces maximes que m'inspire, jusque dans la religion, un esprit mondain, mon Sauveur est venu m'enseigner une route toute contraire, et à laquelle je dois m'en tenir : c'est d'aimer à être inconnu, à être oublié, à être délaissé, et délaissé même, non-seulement du reste des hommes, mais de la communauté où je vis; n'y étant chargé d'aucun autre emploi que de l'observation de ma règle, et n'y entrant dans aucune affaire, bien loin de m'embarasser et de m'intriguer dans les affaires du siècle.

Telle doit être ma disposition, sans préjudice néanmoins de l'obéissance que je dois à mes supérieurs. S'ils veulent se servir de moi, soit au dedans, soit au dehors, il faut leur obéir, et m'acquitter le plus parfaitement que je pourrai des ministères où ils me destineront. Mais quand j'agirai de la sorte, et quand surtout je ne me produirai au dehors que lorsque mes supérieurs me l'ordonneront, et qu'autant qu'ils me l'ordonneront, j'y paroîtrai beaucoup moins : et y paroissant moins, Dieu n'en sera que plus glorifié, le monde que plus édifié, les bien-

séances de mon état que mieux gardées , et toutes mes fonctions que plus fidèlement et plus saintement exercées. Je n'ai donc qu'à attendre en paix les ordres de la Providence ; et tant qu'elle me permettra de rester dans l'obscurité , je dois m'en réjouir , chérir ma retraite , et dire , comme le Prophète royal : *J'ai choisi d'être abject et le dernier dans la maison de mon Dieu* (1).

SECOND POINT. Quelles étoient les occupations de Jésus-Christ dans sa vie cachée ? Si nous en jugeons par les apparences , ce n'étoient que des occupations basses en elles-mêmes , communes et serviles. Il travailloit avec Joseph , il partageoit avec Marie les soins nécessaires pour le bon ordre de cette sainte famille , il exécutoit ponctuellement ce que l'un et l'autre lui prescrivoient , sans rien omettre ni rien négliger des moindres offices. Qu'étoit-ce là pour le Messie , pour l'envoyé de Dieu , pour le Fils unique de Dieu ? Or Dieu cependant tiroit autant de gloire de ces actions , que de tout ce que ce Sauveur des hommes devoit faire dans la suite de plus grand. Dieu les agréoit , et le voyant adonné à de tels exercices , il disoit déjà de lui , quoiqu'avec moins de solennité et moins d'éclat qu'au jour de son baptême : *Voilà mon Fils bien-aimé , en qui j'ai mis mes complaisances* (2). Pourquoi cela ? parce qu'en toutes ces actions , Jésus-Christ se conformoit au bon plaisir de son Père ; parce que toutes ces actions étoient animées d'un esprit intérieur , et relevées par des vues toutes di-

(1) Psal. 85. (2) Matth. 3.

vines. De là vient qu'elles étoient si méritoires devant Dieu, et si agréables à ses yeux.

Il y avoit en ce temps-là des princes sur la terre et des empereurs. Il y avoit de fameux conquérans, qui remplissoient le monde de leur nom et du bruit de leurs actions héroïques. On parloit de leurs desseins, de leurs entreprises, de leurs faits mémorables. On les publioit partout, et on les exaltoit : mais, dans l'estime de Dieu, ce n'étoit rien ; et n'en étant ni le principe, ni la fin, il n'y avoit nul égard. Au contraire, on ne parloit point de Jésus-Christ, on ne le connoissoit point, on ne savoit ni son nom, ni sa naissance, ni sa demeure, ni comment il vivoit, ni à quoi il s'employoit ; il étoit dans un coin de la Judée comme s'il n'y eût point été : mais Dieu tenoit ses regards sans cesse attachés sur lui, et n'en retiroit pas un moment les yeux. C'étoit un objet digne de l'attention de tout le ciel, et il ne faisoit pas une action qui ne fût d'un prix infini.

Quel soutien et quel sujet de confiance pour une personne religieuse qui, dans son état, n'est employée qu'à des exercices dont le monde ne tient nul compte ! Souvent même sont-ce les dernières fonctions d'une maison, et les plus humiliantes. Mais ce qui la console, et ce qui est en effet bien consolant pour elle, c'est la parole de l'Apôtre qu'elle s'applique à elle-même : *Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu* (1). Car, dès que c'est une vie cachée en Dieu, c'est une vie selon le gré de Dieu, par conséquent une vie toute sainte : et

(1) Coloss. 3.

puisque c'est une vie cachée avec Jésus-Christ, c'est donc une vie toute conforme à la vie de Jésus-Christ, à son esprit et à ses sentimens. Or quelle vie est plus à souhaiter pour moi, que celle qui m'unit de la sorte à mon Dieu, et qui me donne des rapports si étroits avec mon Sauveur et mon modèle? C'est là proprement la vie intérieure; et, dans une telle vie, y a-t-il rien de si vil en apparence et de si méprisable, que je ne doive estimer au-dessus de tout? Ce seroit bien dégénérer de ma profession, si je réglois autrement l'estime que je fais des choses, que par la sainteté qui y est attachée, et par la volonté de Dieu que j'y accomplis. Avec l'un et l'autre, tout est d'une valeur inestimable, tout est grand.

TROISIÈME POINT. De quel repos étoit accompagnée la retraite de Jésus-Christ, et quelle paix n'y goûtoit-il pas? Inconnu au monde, il n'étoit point exposé à ses discours, ni sujet à ses contradictions. Dans l'étroite enceinte d'une maison pauvre où il se tenoit renfermé, et où il se bornoit à son travail, il n'avoit point de part à tous les mouvemens qui agitoient le reste des hommes; il jouissoit tranquillement du silence et du calme de sa solitude; et s'il s'entretenoit, c'étoit dans le secret de son ame, avec son Père, dont il recevoit les plus sensibles et les plus douces communications.

De tous les biens que nous pouvons désirer sur la terre, il est constant qu'un des plus précieux, c'est la paix: mais il n'est pas moins certain que de tous les moyens pour acquérir cette paix, ou intérieure,

ou extérieure, un des plus assurés, c'est une vie retirée et cachée. Le monde est comme une mer orageuse; au lieu que la retraite est comme un port et un asile où l'on est à couvert de tous les orages. Voilà par où les gens du monde estiment eux-mêmes la profession religieuse; et voilà ce qui leur fait dire en tant de rencontres, qu'un bon religieux, une bonne religieuse, sont mille fois plus contents dans leur cellule, qu'on ne l'est dans le tumulte et les embarras du siècle.

Les plus mondains le disent, et, en cela, ils disent encore plus vrai que peut-être ils ne le pensent. Mais ils le diroient bien autrement, s'ils avoient en effet connu, par quelque épreuve, les douceurs solides que goûte une ame accoutumée à vivre seule, et qui sait se borner à cette vie particulière. Elle a ses occupations, qui lui ont été marquées par l'obéissance, ou qu'elle s'est tracées elle-même. Ce ne sont point des fonctions d'éclat, et c'est par là justement qu'elles lui plaisent davantage. Elle s'en acquitte avec fidélité; mais, du reste, sans vouloir s'ingérer en aucune autre chose. Ainsi, elle est peu troublée de tout ce qui se passe dans le monde, et de mille événemens qui sont, pour tant d'autres, une source d'inquiétudes et de chagrins. Souvent même n'en est-elle pas instruite, ni ne veut-elle pas s'en instruire. Et comment s'inquiéteroit-elle de tout ce qui arrive au dehors, puisqu'à peine elle sait une partie de ce qui se fait auprès d'elle et dans l'intérieur de la communauté? Dès que les choses ne la regardent point, et qu'il ne s'agit ni de la charité, ni du bien

commun de la maison , elle ne s'informe de rien , ni ne s'entremet en rien : car la retraite religieuse va jusque-là.

Ah ! que de religieux auroient mené dans leur état , et y mèneroient une vie paisible , s'ils avoient pris de bonne heure cet esprit de retraite , et s'ils savoient se renfermer dans eux-mêmes ! Mais il semble que nous nous soyons à charge à nous-mêmes , et que nous ne puissions demeurer avec nous-mêmes. On veut se mêler de tout. Pour cela il faut se trouver partout. Si l'on est arrêté , c'est une peine , et si l'on peut suivre son impétuosité naturelle , et aller où elle nous emporte , c'est encore le principe d'un plus grand mal. Car il n'est pas possible que la diversité des objets , que les différens intérêts où l'on entre , n'excitent bien des désirs et bien des passions dont la paix du cœur est altérée. La clôture et la cellule s'adoucisent à mesure qu'on les garde : mais c'est en les quittant trop souvent et trop long-temps , qu'on se les rend insupportables. Il y faut néanmoins revenir ; et voilà ce qui cause les dégoûts et les ennuis. N'est-ce pas peut-être ce qui m'en a causé une infinité à moi-même ? Pourquoi , sur la terre , chercher si loin mon bonheur , et hors de moi , lorsqu'avec Dieu , et avec sa grâce , je puis le trouver dans moi et au milieu de moi ?

CONCLUSION. Soyez éternellement béni , Seigneur , de la miséricorde que vous m'avez faite , en me retirant dans votre sainte maison. Ce n'est pas seulement , pour la vie future et pour mon salut , un lieu

de sûreté; mais c'est, pour tout le cours de cette vie présente, une demeure de paix. Il est vrai, Seigneur, qu'il y faut avoir un certain attrait et un certain goût; et ce goût de la retraite n'est pas une des moindres grâces que puisse recevoir de vous une ame religieuse. Vous me l'accorderez, cette grâce, puisque je vous la demande, et que vous savez combien elle m'est nécessaire.

Détachez mon cœur de tous les vains amusemens qui peuvent le distraire et le dissiper, et qui ne l'ont en effet que trop dissipé et que trop distrait jusqu'à cette heure. Faites-le rentrer au dedans de lui-même, et inspirez-lui cet esprit intérieur, qui seul est capable de le tenir dans le recueillement et dans le calme. Toute autre chose où je voudrois établir mon repos en ce monde, peut me manquer; mais ma retraite ne me manquera point, et ce sera toujours ma ressource et mon refuge.

Vous surtout, mon Dieu, vous ne me manquerez point dans la vie la plus obscure et la plus cachée. Je vous y trouverai, et qu'ai-je à souhaiter de plus? C'est là que l'ame s'entretient avec vous, qu'elle vous parle et qu'elle vous entend, qu'elle vous possède et qu'elle vous goûte. Mais vous n'êtes point dans le bruit: du moins vous ne vous y faites guère connoître, ni guère sentir. O mon Dieu! où serois-je bien sans vous, et où puis-je être mal avec vous? Que m'importe d'être connu du monde, honoré dans le monde, ou de ne l'être pas, si je vous ai toujours pour témoin, et si vous m'honorez de votre présence? Vous seul me tiendrez lieu de toutes choses; et, dans

mon obscurité et mes ténèbres , je serai plus en état de vous dire sans cesse , avec la même consolation que vous le disoit un de vos plus fidèles serviteurs : *Mon Dieu et mon tout.*

CONSIDÉRATION.

SUR LES CONVERSATIONS AVEC LE PROCHAIN.

IL y a peu d'ordres religieux où tout commerce avec le prochain soit absolument interdit. Dans la profession religieuse, comme ailleurs, on a certaines heures où l'on peut converser ensemble; et il n'est point même défendu d'avoir quelques connoissances au dehors, ni de les entretenir. Mais il est vrai, du reste, que, dans les conversations avec le prochain, il se glisse bien des abus où nous tombons très-communément, et dont nous ne pouvons mieux nous garantir que par trois règles générales, qui sont pour nous d'une extrême conséquence : la première, que nos conversations soient toujours accompagnées d'une modestie religieuse, et d'une sage retenue; la seconde, qu'elles soient solides et utiles; et la troisième, que la charité y règne, et qu'elle en éloigne tout ce qui est contraire à l'esprit d'union et de paix.

PREMIER POINT. Conversations accompagnées d'une sage retenue et d'une modestie religieuse. Car de même qu'il y a, pour les personnes du monde, des

bienséances du monde , il y a , pour les religieux , des bienséances religieuses ; et , par rapport à la manière de converser , il est constant que mille choses où l'on ne trouve point à dire dans un homme du monde , deviennent peu séantes dans un religieux , et sont même tout à fait répréhensibles. C'est donc particulièrement aux religieux que convient l'avis de l'Apôtre , lorsqu'il disoit aux premiers fidèles : *Faites voir en tout votre modestie* (1). Elle paroît dans l'air , dans le maintien , dans le geste , dans le ton de la voix , dans les termes et dans les expressions , dans tout l'extérieur. Ce n'est pas qu'elle ait rien d'affecté ni de trop étudié : l'affectation n'est bonne nulle part. Mais , sans aucune contrainte ni aucune gêne , elle évite certains airs trop évaporés , certains mouvemens trop précipités , certains gestes trop peu mesurés , certains éclats de voix trop élevés , certaines paroles et certaines expressions trop familières , surtout avec des séculiers.

C'est une erreur dont se laissent prévenir bien des religieux , de se persuader que , par des conversations toujours enjouées et peu réservées , ils se rendent plus agréables au monde , et s'en attirent plus aisément l'estime et la confiance. Le monde est , au contraire , le censeur le plus éclairé et le plus sévère que les personnes religieuses aient à craindre. Il sait parfaitement quelles mesures elles doivent garder , et quels égards elles doivent avoir à la sainteté de leur profession. Il y fait une réflexion particulière ; et , tout libertin , tout déréglé qu'il est , il exige de

(1) Philip. 4.

leur part une régularité et une circonspection qu'il porte même quelquefois jusqu'au scrupule.

Ainsi, dans les entretiens d'un religieux, le monde veut voir de la gravité, du recueillement, de la modération, de la discrétion, de la sagesse; et s'il en rencontre quelqu'un où il remarque tous ces caractères, c'est de celui-là qu'il s'édifie, et en celui-là qu'il se confie. Tout autre ne lui est bon que pour l'amusement. On peut dire même qu'il n'est presque bon à rien autre chose dans l'intérieur d'une communauté. On le laisse parler et discourir tant qu'il lui plaît, et comme il lui plaît : mais ses discours, souvent sans ordre et sans règle, font peu d'impression, et l'on n'y donne qu'une attention très-légère.

Selon la maxime ordinaire, la bouche parle de l'abondance du cœur, et c'est encore une vérité, que le cœur se répand par la bouche. De là donc on peut conclure d'une personne religieuse trop vive et trop mondaine dans ses façons de parler, qu'elle est déjà fort dissipée au dedans d'elle-même, et que, dans la suite, elle ne fera que se dissiper toujours davantage. Une ame recueillie, et qui porte partout la présence et la vue de Dieu, ne s'abandonne point de la sorte à ses vivacités naturelles. Elle est honnête et affable; mais sans s'épancher tant au dehors, ni entrer en de si grandes agitations : elle n'est ni sauvage ni mélancolique; mais au milieu de sa joie, et dans les démonstrations qu'elle en donne, elle ne perd rien de tout le sérieux qui la doit tempérer : elle ne demeure point dans un triste et morne silence; mais elle ne cherche point aussi à tenir seule la con-

versation , ni à maîtriser tous ceux avec qui elle traite ; elle dit simplement ce qu'elle pense , et laisse à chacun le loisir de s'expliquer à son tour , n'interrompant jamais , et toujours plus prête à écouter qu'à se faire entendre. Qu'on éviteroit de fantes dans la société , si l'on se formoit sur ce modèle , et si l'on ne s'écartoit jamais du respect chrétien et religieux qu'on se doit les uns aux autres !

SECOND POINT. Conversations solides et utiles. Ce n'est pas à dire qu'elles doivent toujours rouler sur des matières spirituelles et de pure piété. Cela seroit à souhaiter parmi des religieux ; mais , après tout , comme la religion accorde quelques heures d'entretien pour récréer l'esprit et pour le relâcher , elle donne là-dessus un peu plus de liberté ; et ne défend point de mêler dans la conversation des sujets moins relevés et moins importants. C'est une tolérance raisonnable et très-convenable.

Mais ce qui ne conviendroit en aucune sorte , ce seroit , 1. qu'entre des personnes religieuses , on ne s'entretînt ordinairement que de bagatelles , et qu'on employât des temps considérables en de puérils et de vains discours ; 2. qu'on ne parlât que des affaires du monde , et de ce qui s'y passe ; qu'on ne s'assemblât que pour contenter sur cela sa curiosité , et pour entendre le récit de tous les bruits qui courent , et de toutes les nouvelles qui se répandent ; 3. qu'aux heures même où le silence est ordonné , on se réunît plusieurs ensemble en des lieux particuliers , et contre la règle , pour se rapporter

mutuellement tout ce qui se fait dans une communauté, et pour en raisonner fort inutilement; 4. que dans toutes ces conversations, soit particulières, soit publiques, on ne dît pas, peut-être, un mot de Dieu, ni qui pût porter à Dieu; mais qu'on n'y débitât que des maximes toutes conformes à l'esprit du monde et à ses sentimens; 5. qu'on laissât tomber l'entretien dès que quelqu'un commenceroit à le tourner sur les choses du ciel, et à y jeter quelques paroles d'édification; qu'on en conçut du dédain, et qu'on en témoignât du dégoût et de l'ennui. Voilà, encore une fois, ce qui ne peut s'accorder avec la sainteté de l'état religieux.

Quand, après une conversation où l'on ne s'est rempli l'esprit que d'idées frivoles, on se trouve devant Dieu et dans la prière, sans goût, sans onction, sans attention, y a-t-il lieu d'en être surpris? Une bonne réflexion qu'on eût entendue dans un entretien plus solide, eût nourri l'ame, et eût allumé toute sa ferveur : car souvent il n'en faut pas davantage. Ces deux disciples à qui Jésus-Christ ressuscité se joignit sur le chemin d'Emmaüs, se sentoient tout brûlans de zèle, pendant qu'il conversoit avec eux et qu'il leur expliquoit les divines Ecritures. Mais que remporte-t-on de la plupart des conversations? un cœur vide, une imagination égarée, beaucoup d'indifférence et de sécheresse dans le service de Dieu. Il n'y a que trop de personnes religieuses qui pourroient en rendre témoignage.

Ce qui paroît encore plus à déplorer, c'est que

des religieux aient quelquefois de longs entretiens, même avec des séculiers, sans jamais leur rien dire des vérités du christianisme, ni qui regarde le salut. On craint de les rebuter par ces sortes de discours, et qu'ils n'en fussent bientôt fatigués. Il est vrai qu'il y faut de la prudence, et qu'on ne doit pas faire de la conversation une prédication perpétuelle. Mais d'ailleurs trois choses sont certaines. 1. Les séculiers ne se rebutent point si aisément qu'on le pense, de ce que leur dit une personne religieuse, pour les édifier et leur inspirer des sentimens chrétiens. Si c'étoit un homme engagé comme eux dans le monde qui leur tint de pareils discours, peut-être en seroient-ils étonnés et en feroient-ils quelques railleries; mais ils ne reçoivent pas de même ce qui vient de la bouche d'un religieux : ils y font plus d'attention ; et ils n'en ont que plus de respect pour lui, voyant qu'il parle conformément à son état, et qu'il s'acquitte en cela de son devoir. 2. Non-seulement ils ne s'en rebutent point; mais plusieurs même en sont touchés : ils s'y affectionnent et en profitent; et s'ils avoient à se scandaliser, ce seroit plutôt qu'un homme aussi étroitement dévoué à Dieu que l'est un religieux par sa profession, ne les fit jamais souvenir de leurs obligations envers ce premier maître, et du soin qu'ils doivent prendre de le servir et de se sauver. 3. Enfin, supposé que de semblables conversations ne les accommodent pas, ce qui s'en suivra de là, c'est qu'on les verra moins; et c'étoit l'excellent principe de saint Ignace de Loyola. Ou

les gens du monde, disoit-il, m'écouteront volontiers quand je leur parlerai sur des sujets édifiants, et alors Dieu en sera glorifié, et j'aurai ce que je demande : ou, dégoûtés de telles matières, ils s'éloigneront de moi, et alors ils me feront moins perdre de temps, et j'en irai moins perdre avec eux.

Et qu'est-il nécessaire, en effet, d'être tant dans le monde et avec le monde, si toutes les visites qu'on lui rend, ou qu'on en reçoit, ne contribuent ni à sa sanctification, ni à la nôtre? Est-ce à cela que des personnes religieuses doivent passer presque toutes leurs journées? Autant, et beaucoup mieux, vaudroit-il demeurer dans la retraite, et, selon l'expression de Jésus-Christ, *laisser les morts ensevelir leurs morts* (1). Les apôtres parcouroient le monde, mais pour y enseigner, pour y catéchiser, pour y annoncer le royaume de Dieu. Voir autrement le monde, c'est, malgré le renoncement qu'on a fait au monde, être encore tout mondain, et plus, peut-être qu'on ne l'eût été dans le monde même.

TROISIÈME POINT. Conversations charitables et sans offense de personne. Le Sage a dit en général : Que celui qui ne pêche point dans ses paroles, est un homme parfait : mais on peut dire, en particulier, au regard de la charité, que c'est une grande perfection, et une vertu bien rare, de ne la blesser jamais dans les entretiens. Car voilà, dans les maisons même religieuses, le plus commun et le plus dange-

(1) Matth. 8.

reux écueil qu'elle ait à craindre. Elle s'y trouve altérée en diverses manières, dont les plus ordinaires sont :

1. Les impatiences naturelles et les chagrins de certains esprits colères et brusques, qui ne savent s'exprimer sur rien en des termes de douceur. On ne peut presque leur parler, sans s'exposer à une réponse désagréable ; et l'on a beau prendre toutes les précautions possibles, il y a toujours de leur part quelque rebut à essayer.

2. Les contestations qui naissent, et les disputes où l'on s'échauffe de part et d'autre. Cela vient surtout de deux sortes de caractères très-fâcheux dans le commerce de la vie : les premiers sont contredisans, et les seconds sont opiniâtres. D'où il arrive que les uns, par un esprit de contradiction, forment toujours des difficultés sur ce qu'on leur dit, et les autres, par un esprit d'opiniâtreté, ne voulant jamais céder, ni reconnoître qu'ils se soient trompés, ou s'échappe en bien des paroles dont les cœurs sont piqués et ulcérés.

3. Les railleries, soit qu'on soit trop libre à les faire, ou qu'on soit trop délicat à s'en offenser. Car il y a des esprits d'une telle foiblesse, qu'il ne faut qu'un mot pour les choquer : comme il y en a aussi qui se laissent tellement aller à une envie démesurée de railler de toutes choses et de quiconque, qu'ils le font sans ménagement et sans égard. Pourvu qu'ils se contentent, ils n'examinent rien davantage, et ne s'inquiètent guère si quelqu'un en a de la peine. Cette peine toutefois n'est que trop réelle : et quoi-

qu'elle puisse être mal fondée, et que souvent, dans celui qui la ressent, ce ne soit que l'effet d'une trop grande sensibilité, il y faudroit néanmoins prendre garde; et non-seulement la charité religieuse, mais la seule humanité le demanderoit. Bien loin de cela, on prend plaisir à se jouer d'une personne; on en fait tout le sujet de l'entretien, et, à ses dépens, on se donne une récréation et un divertissement peu sortable.

4. Les jugemens et les murmures, ou contre des supérieurs, ou contre ceux qui se trouvent chargés de quelque office dans la communauté, ou contre des particuliers, dès qu'on n'approuve pas une chose (et combien y en a-t-il qui soient approuvées de tout le monde?). Quoi qu'il en soit, dès qu'une chose déplaît, on ne peut s'en taire. Du moins si l'on en parloit dans la vue de quelque utilité qui en dût revenir : mais on sait assez que tout ce qu'on dira, ne produira rien. Pourquoi donc entre-t-on là-dessus en de si longues explications? par une maligne satisfaction qu'on goûte à déclarer ses sentimens, et par un secret penchant à condamner et à censurer.

5. Les médisances. Ce point est plus important, et les religieux n'ont pas moins à se précautionner là-dessus que les gens du monde. Sur tout autre article, on a communément dans la religion la conscience plus timorée et plus étroite; mais sur l'article de la médisance, les plus réguliers et les plus sévères ont quelquefois une conduite et des principes bien larges. Il y a peu de conversations où il ne soit

parlé du prochain ; et par un malheureux enchaînement , quand une fois on a commencé , on ne cesse point qu'on n'ait dit tout ce qu'on prétend savoir , et qu'on devoit tenir secret.

La charité doit corriger tout cela , et bannir tout cela des conversations chrétiennes , à plus forte raison des conversations religieuses. Point d'amertume dans les paroles , ni de brusqueries. On n'est pas toujours maître d'empêcher que certains mouvemens ne s'élèvent dans le cœur ; mais au moins faut-il avoir assez d'empire sur soi pour les tenir cachés au dedans , et pour n'en rien faire paroître. Point de contradictions trop fortes , ni d'altercations. Chacun a sa pensée , et chacun peut la produire , quoique contraire à la pensée des autres ; mais du moment que la question commence à dégénérer dans une espèce de différend , et qu'on le remarque , il vaut incomparablement mieux se renfermer dans le silence et ne pas poursuivre , que de s'obstiner , par une fausse gloire , à remporter un vain avantage , et d'être par là un sujet de discorde. Point de traits railleurs et piquans. Un mot assaisonné d'un certain sel et dit agréablement , n'est pas toujours condamnable , pourvu que personne n'y soit intéressé , ou que celui qui pourroit y avoir quelque intérêt prenne bien la chose , et n'en témoigne aucun déplaisir. Mais après tout , une raillerie trop fréquente a souvent de fort mauvais effets ; et il ne faut point alléguer pour excuse qu'il n'y a rien en ce qu'on dit , que d'indifférent et que d'innocent. Ce n'est plus une raillerie indifférente ni innocente , dès que la charité en

souffrir; or il n'est presque pas possible qu'elle n'en souffre par l'extrême délicatesse de la plupart des esprits qui s'offensent aisément, et ressentent très-vivement les moindres atteintes. Point de murmures ni de plaintes, du moins dans les entretiens publics. Si l'on voit quelque chose à reprendre, on peut en secret s'en expliquer avec une personne de confiance, soit supérieure, ou autre : mais de s'en déclarer hautement et devant toute une assemblée, c'est une espèce de révolte, ou c'est, en quelque manière, vouloir l'exciter. Enfin, point de médisance : car si la médisance est un péché grief dans des séculiers, qu'est-ce dans des religieux ? Parlons bien de tout le monde ; ou, si nous n'avons rien de bon à dire, taisons-nous. En gardant ces règles on se préserve d'une infinité de désordres, on rend la société religieuse également édifiante et douce, et c'est ainsi que se vérifie la parole du Prophète royal : *Quel avantage et quel bonheur pour des frères de vivre ensemble et dans une sainte union* (1) !

(1) Psal. 132.

SEPTIÈME JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION.

DE LA CHARITÉ DE JÉSUS-CHRIST DANS SA VIE AGISSANTE.

Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, sicut dilexi vos.

Voilà mon commandement : c'est que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés. Joan. 15.

APRÈS avoir passé trente années dans l'obscurité de la retraite, Jésus-Christ enfin se montra au monde pour y prêcher son évangile, et voilà ce que nous appelons sa vie agissante. Il eut à traiter avec toutes sortes de personnes, et c'est-là sans doute qu'il trouva de quoi exercer toute sa charité. Car cette vertu est plus nécessaire qu'aucune autre pour converser avec les hommes, et sans elle il n'y a point de société qui puisse subsister. Or, la charité de Jésus-Christ, dans le cours de sa prédication, eut surtout trois qualités qui doivent me servir de modèle : car ce fut une charité douce, une charité bien-faisante, et une charité universelle. Telle doit être la mienne envers le prochain ; et s'il y manque un seul de ces caractères, ce n'est plus une charité chrétienne ni religieuse.

Ce fut donc d'abord une charité douce que celle

de Jésus-Christ, et cette douceur parut en tout : dans ses manières extérieures, dans sa retenue et sa modération inaltérable. Que n'eut-il point à endurer de la part d'un peuple grossier et incrédule à qui il annonçoit ses divines vérités? avec quelle condescendance ménageoit-il tant d'esprits opposés, et s'y accommodoit-il pour les persuader et pour les gagner? combien de rebuts essuya-t-il sans se plaindre, combien de résistances et de contradictions? Qu'étoit-ce que ses apôtres? de pauvres pêcheurs, des hommes sans nom, sans éducation, sans étude, sans intelligence. Que ne lui en coûta-t-il point pour les former? Souvent ils ne comprenoient pas ce qu'il leur disoit, et pour se faire mieux entendre à eux, il leur répétoit plusieurs fois les mêmes choses, et les leur expliquoit tout de nouveau; souvent ils avoient ensemble des contestations et des disputes, et il s'employoit à les apaiser : vivant avec eux, malgré le dégoût qu'ils lui devoient causer, se communiquant à eux, et, bien loin de se tenir importuné de leur présence, voulant sans cesse les avoir auprès de lui.

Ainsi, il a bien pu nous dire ce qu'il dit en effet dans son évangile : *Apprenez de moi combien je suis doux et pacifique* (1), et en même temps, apprenez comment vous devez l'être vous-mêmes. L'ai-je appris jusques à présent? ai-je appris à supporter les foiblesses des autres? Il faut bien qu'ils supportent les miennes; et n'est-ce pas une des plus grandes injustices, quand je veux qu'ils me fassent

(1) Matth. 11.

grâce sur une infinité de choses qui m'échappent, et que je ne leur fais grâce sur rien? Ce sont leurs mauvaises qualités qui doivent servir à perfectionner et à purifier ma charité, au lieu de l'affoiblir. Car si je n'étois obligé d'avoir de la charité et de la douceur, que pour des gens accomplis et à qui rien ne manque, tout ce que j'en aurois, ne seroit de nul mérite: ou, pour mieux dire, je n'en aurois pour personne, puisqu'il n'y a personne sans défaut. Si je n'avois à vivre qu'avec des anges ou avec des hommes impeccables, cette charité douce et patiente ne me seroit pas nécessaire, parce qu'elle ne me seroit de nul usage. Mais j'ai à vivre avec des esprits qui ont leurs idées particulières, comme nous avons chacun les nôtres; qui ont leurs humeurs, leurs préjugés, leurs erreurs. D'entreprendre de les changer, c'est ce qui ne m'appartient pas, et de quoi je ne viendrois pas à bout. Il ne me reste donc, pour le bien de la paix et pour l'entretien de la charité, que de m'accommoder à eux, autant qu'il est possible, et de les gagner par ma douceur.

Bienheureux les débonnaires, parce qu'ils posséderont toute la terre (1), c'est-à-dire, qu'ils se concilieront tous les cœurs. Suis-je de ce nombre; on plutôt, combien là-dessus ai-je de reproches à me faire? combien de fois, au lieu d'user envers le prochain d'une charitable indulgence, lui ai-je fait ressentir mes dédains et mes hauteurs? combien à son égard m'est-il échappé, et m'échappe-t-il sans cesse de paroles aigres, de manières brusques, de

(1) Matth. 5.

mépris ? Souvent même je n'y fais nulle attention , et je ne crois pas qu'il y ait rien en tout cela dont on doive s'offenser. Ce seroit bien pis si je venois , comme quelques-uns , à m'en applaudir et à m'en savoir bon gré. Voilà ce qui trouble toute une communauté ; voilà ce qui y fait naître les divisions , et ce qui y cause les différends et les démêlés. Un peu plus d'empire sur moi-même préviendroit tous ces maux : et qu'y a-t-il que je ne dusse sacrifier pour les arrêter ?

SECOND POINT. La même charité qui fit supporter à Jésus-Christ avec tant de douceur et tant de patience les imperfections de ceux avec qui il eut à converser et à traiter , lui fit encore employer son pouvoir tout divin à les combler de ses grâces. Car ce fut une charité bienfaisante. *Il parcouroit les villes et les bourgades en faisant du bien à tout le monde* (1) , chassant les démons , consolant les affligés , guérissant les malades , ressuscitant les morts , annonçant le royaume de Dieu et travaillant sans relâche au salut des ames.

Je ne suis pas en état de faire , comme Jésus-Christ , des miracles en faveur du prochain. Il ne dépend pas de moi de rendre , comme ce Dieu sauveur , la vue aux aveugles , l'ouïe aux sourds , la parole aux muets , la santé aux paralytiques et aux moribonds. Mais du reste , il y a chaque jour , surtout dans une communauté , mille occasions de se rendre des services mutuels , de s'entr'obliger et de s'entr'aider.

(1) Acte. 10.

Or, voilà ce que fait la charité chrétienne, à plus forte raison la charité religieuse. Ai-je là-dessus tout le zèle et toute l'ardeur nécessaire? ne suis-je point de ces ames indifférentes qui ne sont occupées que d'elles-mêmes, et qui ne veulent se gêner en rien pour faire plaisir aux autres? Si, par mon office, je me trouve dans une obligation particulière de leur prêter secours et de pourvoir à leurs besoins, comment est-ce que je m'en acquitte? le fais-je avec exactitude? le fais-je volontiers et avec affection? Du moins suis-je assez charitable pour leur souhaiter le bien que je ne puis leur procurer? le suis-je assez pour prendre part à celui qui leur arrive, et pour m'en réjouir? le suis-je assez pour compatir à leurs maux et pour entrer dans leurs peines, lorsqu'il leur survient quelque affliction et quelque disgrâce? Car la charité exige tout cela de moi.

Mais n'est-ce pas en tout cela que je l'ai mille fois blessée et que je la blesse encore? Je n'ai que trop de vivacité quand il s'agit de moi-même, et je ne porte que trop loin les devoirs de la charité, quand je demande qu'on l'exerce à mon égard, et que je crois qu'on me la refuse. Je ne lui prescris point alors de bornes, et je suis si touché de ne la trouver pas toujours disposée à me servir! Est-ce ainsi que je la pratique envers les personnes à qui je la dois par tant de titres? Tout me coûte, dès qu'il est question d'autrui. Au lieu de leur faire tout le bien qui est en mon pouvoir, peut-être envié-je celui qu'on leur fait, et peut-être, en certaines rencontres, voudrois-je les traverser et y mettre obs-

tacle. Au lieu de les prévenir sur les choses même où nul devoir propre et personnel ne m'engage, combien peut-être, dans mes fonctions et mes emplois, me suis-je rendu difficile à leur accorder ce qui étoit de ma règle et de mon ministère ? Au lieu de m'intéresser dans leurs peines, et de chercher à les adoucir, n'en ai-je point eu peut-être une joie maligne, et n'en ai-je point même été quelquefois le sujet ! Jésus-Christ nous a expressément avertis que nous serions traités de son Père, comme nous aurions traité nos frères et les siens. Suivant cette mesure, qu'aurois-je à espérer de Dieu, et avec quelle assurance pourrois-je le prier de répandre sur moi l'abondance de ses grâces, si j'avois toujours un cœur aussi resserré que je l'ai eu à l'égard de ses membres et de ses enfans ?

TROISIÈME POINT. En quoi la charité de Jésus-Christ fut enfin plus admirable, e'est dans son étendue : car ce fut une charité universelle. Comme il avoit été envoyé de son Père pour tous les hommes, et que c'étoit en vue de son Père qui les aimoit, il se partageoit également entre tous, et leur donnoit à tous ses soins, sans acception de personne. Juifs et gentils recevoient de lui les mêmes instructions et les mêmes guérisons, tant de l'ame que du corps. On ne le vit jamais ni se rebuter de la misère et de la pauvreté des uns, ni se laisser préoccuper en faveur des autres par leur éclat et leur opulence. Ceux-là-même qui se déclaroient le plus ouvertement et avec plus d'injustice contre lui, il étoit disposé à leur

faire tout le bien qu'ils en pouvoient attendre, et il ne tenoit qu'à eux, en recourant à ce divin maître, d'en obtenir toutes les grâces dont il étoit le dispensateur. Non-seulement il y étoit disposé, mais pour cela il les appeloit, il les invitoit et les recherchoit. Si je ne porte jusque-là ma charité pour le prochain, je n'ai qu'une charité imparfaite, ou je n'ai même qu'une fausse charité, parce que ce n'est point une charité chrétienne. Car la charité chrétienne nous fait aimer le prochain par rapport à Dieu et en vue de Dieu. Or, ce motif n'est point limité, et vouloir le restreindre à certains sujets, sans l'étendre aux autres, c'est le détruire absolument et l'anéantir.

Aussi le Fils de Dieu, et après lui les apôtres, en nous recommandant la pratique de la charité comme une de nos obligations les plus essentielles, se sont-ils servis d'un terme commun : Aimez vos frères, aimez votre prochain. Cette qualité de frère, de prochain, ne convient pas moins à l'un qu'à l'autre, et par conséquent, elle ne nous oblige pas moins envers l'un qu'à l'égard de l'autre. Si vous ne faites du bien, ajoutoit le Sauveur du monde, et si vous n'êtes préparés à en faire qu'à ceux avec qui vous êtes liés d'une société plus étroite, qu'à vos amis, par où différez-vous des païens ? car ils ont comme vous leurs connoissances, leurs amitiés, leurs liaisons. Or, la charité évangélique doit avoir un caractère de distinction et de sainteté, qui la relève au-dessus d'une charité purement humaine, telle qu'étoit celle du paganisme, et telle qu'est encore celle du monde.

C'est pourquoi le Sauveur des hommes, dans le commandement qu'il nous fait de nous aimer les uns les autres, et qu'il appelle son précepte et sa loi, comprend même ceux qui se tournent contre nous et dont nous avons reçu les plus sensibles offenses : *Bénissez ceux qui vous maudissent, souhaitez du bien à ceux qui vous veulent du mal, priez pour ceux qui vous persécutent* (1). Que ce degré est éminent, mais qu'il est rare ! Tout rare néanmoins et tout éminent qu'il est, c'est un devoir nécessaire : et le christianisme, ni conséquemment la religion, ne reconnoît point d'autre, vraie charité que celle-là : Dieu n'en récompense point d'autre.

Où en suis-je donc, et comment est-ce que je satisfais à cette obligation ? Car ce que Jésus-Christ nous a lui-même annoncé, qu'il viendrait des temps où la charité de plusieurs se refroidiroit, ne s'accomplit pas seulement parmi les gens du monde, mais parmi les religieux. Elle ne s'y refroiditen effet que trop ; et autant qu'elle s'y refroidit, elle s'y rétrécit. On a ses inclinations et ses antipathies ; et selon cette différence de sentimens, on tient une conduite toute différente. On a ses amis particuliers pour qui l'on n'épargne rien ; mais on ne s'intéresse guère à ce qui regarde tout le reste de la communauté. Dans un office où l'on doit à chacun les mêmes soins, on a ses prédilections ; et tandis qu'on est d'une attention et d'une vigilance infinie en faveur de quelques-uns, on est d'une négligence et d'une difficulté extrême envers les autres. Se sent-

(1) Luc. 6.

on blessé en quelque chose ? on a ses ressentimens et ses peines dans le cœur ; et au lieu que la charité devroit les étouffer , on sait bien , dans l'occasion , user de retour et les faire connoître.

Ce qui est encore très-ordinaire , et ce qui renverse tout l'ordre de la charité , c'est qu'on se montre plein de douceur et plein de zèle pour les étrangers , pour toutes les personnes du dehors ; et qu'on n'a que de la froideur , et quelquefois de l'amertume pour ses frères , avec qui néanmoins on est uni par des liens si intimes et si sacrés. Où est la charité de Jésus-Christ ? Car ce ne l'est pas là. Elle n'est qu'en certaines ames , dont Dieu , pour notre édification , nous met les exemples devant les yeux. N'en ai-je pas vu moi-même , et n'en vois-je pas ? Il semble que ce soit la charité même ; on il semble que leur charité se déploie sans cesse et se multiplie , à mesure qu'il se présente des sujets sur qui l'exercer. On les admire : mais y en a-t-il beaucoup qui les imitent ? Que me sert toutefois de les admirer , si je ne travaille pas à les imiter ?

CONCLUSION. Dieu de charité , Seigneur , c'est dans les maisons religieuses que vous avez voulu conserver l'esprit de votre Eglise naissante , et de ces premiers chrétiens qui la composoient. Or , ils n'étoient tous qu'un cœur et qu'une ame ; et comment sans la charité , puis-je donc être vraiment religieux ? Il n'est pas en mon pouvoir de concilier ainsi tous les cœurs , et de les réduire à cette conformité parfaite et à cette sainte unité : mais j'y dois

au moins disposer le mien, je l'y dois former, et ce sera l'effet de votre grâce.

Donnez-moi, mon Dieu, cette charité patiente qui ne s'altère de rien, cette charité bienfaisante qui ne refuse rien, cette charité universelle qui n'excepte rien. Ah! Seigneur, quelque patiente que puisse être ma charité envers mes frères, jamais le sera-t-elle autant que la vôtre envers moi, et jamais aurai-je autant à supporter de leur part, que vous avez eu jusques à présent à supporter de moi? Quoi que je fasse pour eux, ou que je désire de faire en vue de vous, jamais égalera-t-il tout ce que j'ai reçu de votre infinie libéralité? Et dois-je enfin compter pour beaucoup d'étendre mon zèle sur tout ce qu'il y a de personnes avec qui j'ai à vivre, et de sujets qui me sont présents, après que vous avez rempli de votre miséricorde toute la terre, et que vous avez étendu votre amour jusqu'à ceux mêmes qui vous ont crucifié?

Si donc, sur la charité que je dois à mon prochain, aussi bien que sur toutes les autres vertus, je vous envisage, Seigneur, comme mon modèle, j'ai bien à me confondre du peu de ressemblance qui se trouve entre vous et moi. Mais ce qui redouble ma confusion, et ce qui doit y mettre le comble, c'est que je sois si froid et si lent aux exercices de la charité, quand vous voulez bien accepter tout ce qu'elle me fait faire, comme étant fait à vous-même; quand vous ne dédaignez pas d'en être le motif, que vous m'en savez gré, et que vous n'en faites un mérite auprès de vous. Hé, mon Dieu, si je vous

aime , comment puis-je ne pas aimer ceux que vous avez substitués en votre place ? Or ne sont-ce pas mes frères , et n'est-ce pas vous-même que j'aime dans eux ? n'est-ce pas à vous-même que je rends dans eux tous les bons offices que la charité m'inspire ? Que me faut-il autre chose pour m'engager ? Un cœur est bien peu sensible pour vous , Seigneur , si cette seule considération ne lui suffit pas.

SECONDE MÉDITATION.

DES DOULEURS INTÉRIEURES DE JÉSUS-CHRIST DANS SA PASSION.

Tunc ait illis : Tristis est anima mea usque ad mortem.

Alors il leur dit : Je suis dans une tristesse mortelle. Matthieu. 26.

PREMIER POINT. Jésus-Christ devoit être notre modèle en tout , et il a voulu dans sa passion nous apprendre comment nous devons nous comporter dans les peines et les afflictions de la vie. Il y en a de deux sortes : d'intérieures qui n'affligent que l'ame , et d'extérieures , qui affligent les sens. Or les unes et les autres me fournissent la matière de deux importantes méditations ; et quant à ce qui regarde d'abord les peines intérieures au Fils de Dieu , elles se réduisent à trois espèces , que les évangélistes nous ont marquées , et qui sont , la tristesse , l'ennui , la crainte.

De quelle tristesse est-il tout à coup accablé , lors-

qu'après la dernière cène, qu'il avoit faite avec ses apôtres, il va au jardin de Gethsémani ! A peine peut-il se soutenir lui-même, et selon qu'il le déclare aux trois disciples qu'il a choisis pour l'accompagner, la douleur qui le presse est si violente, qu'elle seroit seule capable de lui causer la mort : *Mon ame est triste*, leur dit-il, *et c'est une tristesse à en mourir*. Voilà par où a commencé cette sanglante passion qu'il a endurée pour moi. Ce n'étoit point assez qu'il livrât son sacré corps au supplice de la croix : il falloit que son ame fût livrée aux plus rudes combats, et qu'elle en ressentît les plus vives et les plus douloureuses atteints. C'étoit une partie, et même la principale partie de la satisfaction qu'il devoit faire à son Père pour les péchés des hommes, parce que c'est dans le cœur que le péché est conçu, et que c'est proprement l'ame qui, par le dérèglement de la volonté, le commet.

Quoi qu'il en soit, que fait-il dans cette tristesse qui l'abat, et qu'il ne pourroit porter sans un miracle ? A-t-il recours aux vaines consolations du monde ? Cherche-t-il au moins quelque soulagement et quelque appui auprès de ses apôtres ? Se laisse-t-il aller à l'impatience et aux plaintes, et pour décharger son cœur du poids qui le presse, s'épanche-t-il en de longs discours ? Deux ou trois paroles, c'est tout ce qu'il dit de son état. Du reste, sans s'arrêter avec ses disciples, il se retire à l'écart, il va prier, il y passe trois heures entières, le ciel est tout son refuge et tout son soutien ; et soit qu'il en soit écouté, ou qu'il paroisse ne l'être pas, il y met toute sa con-

fiance , et n'a point d'autre sentiment que d'une soumission parfaite et d'une pleine résignation : *Mon Père , qu'il en soit comme vous l'ordonnez , et non comme je le veux* (1).

Quelque exempté que semble la profession religieuse des chagrins de la vie , il y a dans la religion , aussi bien qu'ailleurs , des jours pénibles et des temps de tristesse. On a partout de mauvais momens , et j'ai les miens comme les autres. Nous sommes même tellement nés , que si nous n'avons pas de vrais sujets de chagrin , nous nous en faisons d'imaginaires. Sans examiner ce qui attrista le Fils de Dieu au point où il le fut et où il témoigna l'être , nous ne pouvons douter que sa douleur n'ait été aussi véritable dans son principe et aussi raisonnable , qu'elle étoit amère et sensible dans ses effets : au lieu que ce qui fait , en mille rencontres , toute ma peine , ce n'est qu'une idée et qu'un fantôme ; ce n'est que ma délicatesse extrême , que mon humeur inquiète , que mon orgueil , que mon amour-propre. Car si je veux bien rentrer en moi-même et sonder le fond de mon cœur , je trouverai que c'est là communément ce qui le remplit d'amertume. *Pourquoi êtes-vous triste , ô mon ame ! et pourquoi vous troublez-vous* (2) ? c'est que vous êtes ingénieuse à vous tourmenter , souvent sans raison , et même contre toute raison.

Mais , soit que mes chagrins soient bien ou mal fondés , comment est-ce que je les supporte ? Combien de réflexions également inutiles et affligeantes ,

(1) Matth. 26. — (2) Psal. 41.

dont je me ronge en secret? Combien de vaines distractions que je tâche à me procurer, et au dedans, et au dehors, sous le spécieux prétexte de guérir mon imagination, et de la détourner des objets dont elle est frappée? Combien quelquefois de dépit et d'animosités contre les personnes à qui j'attribue ma peine et que j'en crois être les auteurs? A l'égard même de ceux qui, constamment et de ma propre connoissance, n'y ont nulle part, combien m'échappait-il d'impatiences et de termes offensans, comme si je m'en prenois à eux, et que je fusse en droit, parce que je souffre, de les faire souffrir?

O que ne suis-je soumis comme Jésus-Christ! Si je savois me taire, et me tenir dans un silence chrétien et religieux; si je me retirois dans l'intérieur de mon ame, et si j'y renfermois toutes mes peines; si pour répandre mon cœur, je n'allois qu'à Dieu, et je ne voulois point d'autre consolation que celle qu'on goûte dans la prière et avec Dieu, que de fautes j'éviterois! que d'inquiétudes et d'agitations je m'épargnerois! L'Ange du Seigneur viendrait, et il me conforteroit; ou plutôt, le Seigneur descendroit lui-même avec toute l'onction de sa grâce. Il me serviroit de conseil, d'ami, de confident. Il appliqueroit le remède à mon mal; et s'il ne lui plaisoit pas de m'en accorder l'entière guérison, du moins il l'adouciroit et me le rendroit, non-seulement plus tolérable, mais salutaire et profitable. *J'étois dans le dernier abattement*, disoit le Prophète royal, *et je croyois que rien ne pouvoit me consoler : mais je*

me suis souvenu de Dieu, et tout à coup cette vue de Dieu m'a remis dans le calme et dans la joie (1). Voilà ce que ce saint roi avoit plus d'une fois éprouvé : pourquoi ne l'éprouverois-je pas de même ?

SECOND POINT. Une autre peine intérieure dont le Sauveur des hommes se sentit atteint, ce fut l'ennui. *Il commença à s'ennuyer* (2), dit l'Évangéliste : c'étoit une suite naturelle de la tristesse qui l'accabloit ; tout lui devint insipide, et il ne prit plus de goût à rien. Ces grands motifs qui l'avoient auparavant animé et si sensiblement touché, sans rien perdre pour lui de leur première force, perdirent du reste toute leur pointe ; ils le soutenoient toujours, mais sans aucun de ces sentimens, ni aucune de ces impressions secrètes qui excitent une ame et l'encouragent ; tellement qu'il se trouvoit comme abandonné à lui-même et à la désolation de son cœur. Etat mille fois plus difficile à porter que toute autre peine, quelque violente d'ailleurs qu'elle puisse être ; état où se trouvent encore, de temps en temps, une infinité de personnes dévotes et religieuses.

Il y a des temps où l'on tombe dans le dégoût de tous les exercices de piété et de religion. Rien n'affectionne, rien ne plaît ; on est rebuté de l'oraison, de la confession, de la communion, des lectures spirituelles, de toutes ses observances et de toutes ses pratiques ; peu s'en faut qu'on n'en vienne quelquefois jusqu'à se dégoûter même de sa vocation, et à concevoir certains regrets de ce qu'on a quitté

(1) Psal. 76. — (2) Marc. 14.

dans le monde. N'ai-je point été bien des fois en de pareilles dispositions, et n'y suis-je point encore assez souvent? Si ce n'est point moi qui me suis réduit là par un relâchement volontaire, je ne dois point m'en affliger; ce sont alors des tentations qui me peuvent être très-salutaires, et dont il ne tient qu'à moi de profiter au centuple, en donnant à Dieu, par ma constance, la preuve la plus certaine de ma fidélité. Mais le mal est que ce dégoût et cet ennui ne vient communément que de moi-même, que de ma négligence et de ma tiédeur. Je ne voudrais pas me faire la moindre violence pour me réveiller et pour m'élever à Dieu. Est-il surprenant alors que le poids de la nature m'entraîne? et dois-je m'étonner que Dieu ne se communiquant plus à moi, parce que je m'attache si peu à lui, je ne fasse que languir dans sa maison, et que le temps que je passe auprès de lui, me semble si long? Ah! les heures me paroissent bien plus courtes partout où je satisfais mon inclination.

Il est vrai, néanmoins, et il peut arriver quelquefois que ce ne soit pas par ma faute que je tombe dans cette langueur, et que je sens cet éloignement des choses de Dieu; mais sais-je me rendre cette épreuve aussi utile qu'elle le peut être? je pourrais sanctifier mon ennui même et mon dégoût; je pourrais m'en faire un moyen de pratiquer les plus excellentes vertus, la patience, la pénitence, la persévérance. Ce n'est pas un petit mérite devant Dieu, que de savoir s'ennuyer pour Dieu; ce n'est pas une petite perfection, que d'avancer toujours, malgré l'ennui,
dans

dans la voie de la perfection. C'a été le don des saints, et ce n'est guère le mien; dès qu'un exercice commence à me déplaire, ou je le laisse absolument, ou je ne m'en acquitte que très-imparfaitement; je me fais, du dégoût où je suis, une raison de me relâcher : au lieu que je devrois, avec la grâce du Dieu qui m'éprouve dans ce dégoût et par ce dégoût, recueillir toute ma force, et m'élever au-dessus de moi-même. Jamais David ne glorifia plus Dieu qu'en lui disant : *Vous vous êtes retiré de moi, Seigneur ; et moi, je ne me suis point retiré de vous ni de vos commandemens* (1). C'est là que je donnerois à Dieu plus de gloire ; c'est là que j'accumulerois des trésors infinis de mérites.

TROISIÈME POINT. Un troisième sentiment dont le cœur de Jésus-Christ fut pressé et serré, c'est la crainte et la plus vive répugnance. Au milieu des ténèbres de la nuit qui l'environnoient et dans ce lieu désert où il s'étoit retiré, toute l'idée de sa passion lui vint à l'esprit ; et se trouvant à la veille d'une mort si ignominieuse et si douloureuse, il s'en fit une image qui le saisit de frayeur ; l'impression fut telle, que tous ses sens en furent troublés ; et l'extrême répugnance qu'il sentit, le porta même à demander de ne point boire un calice aussi amer que celui qui lui étoit préparé : *Mon Père, s'il est possible, détournez de moi ce calice* (2). Et sans doute il n'est pas étonnant qu'à la vue de tant d'opprobres où il alloit être exposé, et de tant de souff-

(1) Psal. 118. — (2) Matth. 26.

frances où son corps devoit être livré, toute la nature se révoltât; jamais combat intérieur ne dut être plus violent, ni ne le fut en effet; il en tomba dans une mortelle agonie, et il en fut tout couvert, depuis la tête jusques aux pieds, d'une sueur de sang: mais tout cela ne se passoit, après tout, que dans l'appétit sensible; et, sans égard aux révoltes de la nature, la volonté demeuroid toujours également ferme et constante: aussi, dès le moment qu'il fallut en venir à l'exécution, et, que ses ennemis approchèrent pour le prendre, il ne pensa point à fuir ni à se cacher; au contraire, il s'avança lui-même vers eux, il leur déclara qui il étoit: *C'est moi*, leur dit-il, *que vous cherchez* (1); *voici votre heure et l'empire des ténèbres* (2). Vous pouvez faire de ma personne tout ce qui vous est ordonné. Quel effroi, tout ensemble, et quel courage dans cet homme-Dieu! quelle consternation, et quelle résolution!

Quand il se présente une occasion où j'ai à me vaincre moi-même, je ne puis d'abord arrêter certains sentimens naturels qui s'élèvent dans mon cœur et certaines répugnances involontaires; n'est-ce pas surtout ce que l'on éprouve dans une retraite? Il n'y a point d'ame, si tiède et si endormie, qui ne se réveille en ce saint temps et ne se ranime. Dieu parle au cœur, la grâce éclaire l'esprit, on se reproche ses égaremens, et l'on en découvre les principes; de là même on voit de quels remèdes on devoit user, et ce qu'il y auroit à faire: on sent qu'on n'est pas, à beaucoup près, ce qu'on devoit être, et l'on

(1) Joan. 18. — (2) Luc. 22.

reconnoît à quoi il tient qu'on ne le soit : mais on craint de s'y engager et de l'entreprendre; on s'y propose des difficultés infinies, et l'on se défie, sur cela, de ses forces; on dispute avec soi-même; mais tout le fruit de ces longs raisonnemens est une incertitude où l'on ne conclut rien, et l'on ne se détermine à rien.

N'est-ce pas là peut-être l'état où je me trouve présentement? En vain je voudrois me tromper et m'aveugler, Dieu, malgré moi, ne me fait que trop connoître ce qu'il faudroit changer et réformer dans ma vie pour la rendre plus religieuse. Certains exemples que j'ai devant les yeux, les remords secrets de ma conscience, les avis de mes supérieurs, les réflexions que j'ai faites dans le cours de ma retraite, et que je fais encore : tout cela ne me permet pas d'ignorer à quoi je devois mettre ordre, et tout cela m'inspire assez de bonnes vues et de bons sentimens. Mais qu'est-ce qui m'arrête? ce qui m'a cent fois arrêté : une vaine peur, et une timidité que je n'ai pas la force de surmonter, et qui me représente les choses comme insoutenables pour moi et comme impraticables. Ces fausses terreurs dont je me laisse préoccuper, vont même jusqu'à me faire imaginer mille raisons apparentes de différer, de ne point aller tout d'un coup si avant ni si vite. Jésus-Christ ne différera ni ne délibéra point de la sorte. Etoit-il toutefois, au fond de son cœur, moins agité que moi? avoit-il moins sujet de l'être? cette passion, qu'il envisageoit de si près, et dont il s'étoit si vivement retracé dans l'esprit toute l'horreur, devoit-

elle moins lui coûter, et avoit-elle moins de quoi l'étonner? Ah! me laisserai-je toujours intimider et déconcerter aux moindres obstacles que ma foiblesse fait naître, et qu'elle augmente dans mon idée? ou si la crainte me prévient, n'apprendrai-je jamais à me raffermir contre ses premiers mouvemens; et jamais ne me dirai-je aussi résolument et aussi efficacement que le dit Jésus-Christ à ses disciples: *Levons-nous et marchons?* (1)

CONCLUSION. Aimable Sauveur, c'est par votre sagesse et votre miséricorde infinie, que vous avez voulu paroître foible comme moi, et être sujet aux mêmes révoltes intérieures que moi, afin que votre exemple m'instruisît et qu'il me fortifiât; sans cela, ô mon Dieu! sans cette règle et ce soutien que je trouve en vous, où en serois-je à certains momens, et que deviendrois-je? Vous voyez combien je suis différent de moi-même d'une heure à une autre, et de quelles vicissitudes je suis continuellement agité; un jour mon ame est en paix, et même dans une sainte allégresse; mes devoirs me plaisent, et je goûte le bonheur de mon état; rien ne me fait peine, et il me semble qu'il n'y a point de victoire que je ne sois en disposition de remporter sur moi-même et sur toutes les passions de mon cœur: mais dès le jour suivant, ce n'est plus moi; mes exercices me sont à charge, je m'en fais une fatigue, et j'y sens une opposition qui me les rend, non-seulement insipides, mais très-pénibles. Ainsi, toute ma vie

(1) Matth. 26.

n'est qu'un combat perpétuel, et qu'une variation où il semble que, tour à tour, deux esprits tout contraires me gouvernent.

Pourquoi, Seigneur, le permettez-vous ? vous avez en cela, comme en tout le reste, vos desseins ; vous avez vos vues, et des vues de salut pour moi et de sanctification. Vous voulez que je sois éprouvé comme vous l'avez été ; vous voulez que je pratique dans mon état les mêmes vertus, et que j'acquière, par proportion, les mêmes mérites ; vous voulez que j'endure le même martyre du cœur, et que je fasse le même sacrifice de toutes les douceurs de l'esprit, et de toutes les consolations. Ainsi soit-il, ô mon Dieu ! puisque c'est votre volonté ; il me seroit trop aisé et trop doux de vous suivre, si j'y sentois toujours le même attrait. Vous, cependant, Seigneur, ne cessez point de me soutenir, non-seulement de votre exemple, mais de la grâce qui l'accompagne. Que l'un et l'autre m'affermissent tellement dans vos voies, qu'il n'y ait ni tristesses, ni ennuis, ni craintes qui puissent m'en détourner ; que j'y marche toujours du même pas, quoique ce ne soit pas toujours avec le même goût ; plus j'aurai à prendre sur moi pour y avancer, plus ma persévérance vous sera glorieuse, et plus vous lui préparerez de couronnes pour la récompenser.

TROISIÈME MÉDITATION.

DES DOULEURS EXTÉRIEURES DE JÉSUS-CHRIST DANS SA PASSION.

*Ipse autem vulneratus est propter iniquitates nostras, at-
tritus est propter scelera nostra.*

*Il a été couvert de blessures pour nos péchés, et c'est pour
nos crimes qu'il a été brisé de coups. Isaïe. 53.*

PREMIER POINT. Outre que l'âme de Jésus-Christ de-
voit servir à l'expiation de nos péchés, et, par ses
peines intérieures, satisfaire à la justice divine, Dieu,
qui lui avoit donné un corps capable de souffrir,
vouloit encore que ce sacré corps fût livré aux plus
cruels tourmens; c'est pour cela que le Sauveur des
hommes endura une si rigoureuse passion, et qu'après
avoir répandu tout son sang, il expira enfin sur la
croix. Leçon bien sensible pour moi, et admirable
modèle d'une des vertus les plus propres du chris-
tianisme, et surtout de la profession religieuse, qui
est la mortification des sens.

Ce que j'ai premièrement à considérer, c'est ce
que mon Sauveur a souffert; et pour m'en former
quelque idée, il me suffit de prendre le crucifix, d'at-
tacher mes regards sur ce corps adorable, tout en-
sanglanté et tout couvert de plaies; de le contempler
à loisir, et d'entendre au fond de mon âme les pa-
roles que m'adresse, par son Prophète, ce Dieu mou-

rant: *O vous tous qui passez par le chemin de cette vie mortelle, faites attention, et voyez si jamais il y eut des souffrances pareilles aux miennes (1).* Je n'ai qu'à parcourir des yeux ce visage meurtri de soufflets et tout livide, cette tête couronnée d'épines, cette bouche abreuvée de fiel, ces mains et ces pieds percés de clous, ce côté ouvert d'une lance, tous ces membres déchirés et disloqués : voilà l'état où l'ont mis ses bourreaux et où il est mort. Que puis-je répondre à cet exemple, et que me dit mon cœur à ce spectacle?

Quand on me parle de pénitence, et qu'on m'exhorte, selon le langage de l'apôtre saint Paul, à *porter sur mon corps la mortification de Jésus-Christ (2)*, s'agit-il pour moi de tout cela, et me demande-t-on tout cela? On exige de moi une vie austère, mais à quoi se réduit cette austérité de vie? aux observances de ma règle : car il n'y a point, par rapport à moi, de plus solide mortification, et c'est là, suivant les vues de Dieu, que toute ma pénitence est renfermée. Ne donner de nourriture à mon corps, qu'autant que la règle lui en accorde, et que celle que la règle lui accorde; ne prendre de repos que dans le temps prescrit par la règle, et que selon la mesure du temps que la règle y a destiné; n'avoir ni pour mon vêtement, ni pour ma demeure, ni pour toutes les autres choses qui servent à mon entretien, que ce qui est conforme à la règle et à la plus étroite rigueur de la règle; vaincre là-dessus toutes les révoltes de la nature, et n'écouter aucun des prétextes

(1) Thren. 1. (2) 2. Cor. 4.

dont l'amour-propre a coutume de s'autoriser; du reste, soutenir avec courage et sans m'épargner, tout le poids de la règle, dans les exercices laborieux où elle m'applique, dans les veilles de la nuit, dans le chant du chœur, dans le travail des mains, dans les fonctions et les fatigues de mon emploi, dans tout ce qui regarde mon ministère. Vivre de la sorte, non pas pour un jour, ni pour une semaine, ni pour une année; mais sans interruption et sans relâche, jusques à la mort: voilà, de ma part, tout ce que Dieu attend, et de quoi il se contente; voilà où je puis me fixer. Il est vrai que cela est mortifiant, et il est surtout vrai que cette continuité est bien pénible et bien pesante; mais après tout, qu'y a-t-il là qui soit comparable aux douleurs et à la passion de Jésus-Christ?

Cependant ne suis-je pas obligé de reconnoître ici devant Dieu et à ma confusion, que ma principale étude dans la vie, et mon soin le plus ordinaire, est de m'adoucir le plus qu'il m'est possible toutes ces mortifications de mon état? Combien en retranche-t-on, et combien de soulagemens cherche-t-on à se procurer d'ailleurs? Les raisons, en apparence, ne manquent pas pour cela, et l'on sait bien s'en prévaloir. Je l'ai bien su moi-même jusqu'à présent; c'est-à-dire, pour ne me point flatter, et pour me juger de bonne foi, que j'ai bien su me tromper, et que je prends encore plaisir à demeurer dans mes erreurs, parce qu'elles me sont commodes et qu'elles favorisent ma lâcheté. Que je changerois bientôt de sentimens et de conduite, si les souffrances de Jésus-

Christ étoient bien gravées dans mon cœur ! et si je les avois plus fortement imprimées dans mon souvenir, tout me deviendroit léger, tout me deviendroit au moins soutenable. Quoi que pût dire la nature, je lui répondrois que je ne souffre rien, en comparaison de mon Sauveur, et que, s'il m'en coûte quelque chose, ce n'est pas comme à lui, jusqu'à verser du sang. Je me dirois, et je dois en effet me le dire sans cesse, que si je ne puis vivre sur la croix, j'y puis mourir ; et qu'il vaut mieux y mourir que de vivre et de mourir sans pénitence.

SECOND POINT. Pourquoi Jésus-Christ a-t-il tant souffert ? autre considération non moins solide, ni moins touchante. Il a souffert, parce qu'il s'y étoit engagé pour la gloire de son Père et pour le salut des hommes. C'étoit un engagement libre dans son principe et pleinement volontaire ; il pouvoit ne pas accepter la condition qui lui avoit été prescrite, de souffrir et de mourir, s'il vouloit sauver le monde et réparer l'injure faite à Dieu. Mais l'honneur de son Père lui étoit trop cher, et il s'intéressoit trop à notre salut pour ne sacrifier pas à l'un et à l'autre son sang et sa vie. Voilà de quelle manière il avoit contracté de lui-même une obligation si rigoureuse. En conséquence du consentement qu'il y avoit donné, cette loi, à laquelle il eût pu ne se pas soumettre, étoit devenue pour lui comme un devoir indispensable, et c'est ainsi qu'il s'est fait obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix (1).

(1) Philip. 2.

Quand il n'y auroit que la qualité de chrétien dont je suis revêtu, elle suffiroit pour m'engager à vivre dans une continuelle pratique de la mortification de mes sens. En nous appelant au christianisme, Jésus-Christ nous a dit à tous, sans exception : *Quiconque veut venir après moi, qu'il se renonce soi-même, et qu'il porte sa croix tous les jours : sans cela l'on ne peut être mon disciple* (1). Or, si c'est là la vie d'un simple chrétien, que doit être la vie d'un religieux ? car outre l'engagement commun et général que nous avons tous, comme chrétiens, à une vie pénitente et mortifiée, j'en ai un particulier, comme religieux, et je n'y puis manquer sans démentir ma profession. Mon état est essentiellement un état de pénitence ; et en l'embrassant, j'ai voulu, ou j'ai dû vouloir embrasser tout ce qui s'y trouve inséparablement attaché. En prononçant mes vœux, j'ai spécialement promis de suivre Jésus-Christ, et par conséquent de marcher dans la même voie que lui, qui est une voie de souffrance et de renoncement aux aises de la vie. J'y marche en effet, et je ne puis plus me dispenser désormais d'y marcher, ou volontairement, ou malgré moi. Ma parole est donnée ; et de force, ou de gré, il faut vivre comme les autres, observer la même règle et pratiquer les mêmes austerités.

Peut-être, par ma lâcheté et par la recherche de certaines commodités, puis-je non pas absolument secouer le joug de la mortification religieuse, mais le diminuer ; et c'est ce que je n'ai que trop fait de-

(1) Luc. 9.

puis bien des années. Mais qu'est-il arrivé de là ? deux choses dont je ne saurois assez gémir : c'est que j'ai perdu tout le mérite de ce qu'il y a dans ma règle de plus austère et de plus mortifiant ; et d'ailleurs, que j'en ai perdu toute la douceur. Car il y a dans la mortification même une douceur secrète et très-sensible, mais qui n'est que pour les ames vraiment mortifiées : or ce n'est pas l'être, que de se ménager autant que je fais, au milieu même des rigneurs et des mortifications dont il n'est plus en mon pouvoir de m'exempter.

Heureux engagement de la religion ! elle me fournit tous les moyens de satisfaire à Dieu pour mes péchés, de purifier mon ame devant Dieu, d'avoir part aux souffrances du Fils de Dieu. Non-seulement elle me les fournit, ces moyens si salutaires, mais elle m'y assujettit. C'est une pénitence journalière, habituelle, toujours présente ; toute autre pénitence qui seroit purement de mon choix, me pourroit être suspecte, parce que je craindrois, ou qu'elle ne fût pas suffisante, ou qu'elle ne fût pas conforme aux desseins de Dieu : mais je ne puis me défier de celle-ci, puisque je ne l'ai prise que par la vocation divine, et que c'est Dieu même qui me l'a marquée. Qu'il en soit éternellement béni, et que j'en sache utilement profiter.

TROISIÈME POINT. Enfin, comment Jésus-Christ a-t-il souffert ? Avec une patience invincible et avec une constance inaltérable. Sa patience en fit, selon la figure du Prophète, comme un agneau à qui l'on

enlève sa toison sans qu'il fasse nulle résistance; ou comme une brebis qu'on mène à l'autel pour y être immolée, et qui s'y laisse conduire sans se plaindre. Quel silence garda-t-il devant Pilate qui le condamna? Dit-il une parole contre les Juifs qui le traînoient, au milieu de Jérusalem, lié et garotté; contre les soldats qui le déchiroient de fouets dans le prétoire, ou qui lui enfonçoient une couronne d'épines dans la tête; contre les bourreaux qui lui perçoient de clous les pieds et les mains, et qui l'attachoient à la croix? On eût cru qu'il étoit insensible: mais voilà l'effet de la patience dans les maux qui affligent le corps, et dans les plus violentes douleurs. Ce n'est pas qu'on ne les ressente, et même très-vivement; mais si l'on n'est pas toujours maître d'arrêter quelques plaintes que la nature arrache et qui lui sont une espèce de soulagement, du moins l'esprit de mortification et de patience en étouffe une grande partie, et modère l'autre.

Avec cet esprit de patience et de mortification, je ne ferois point tant de retour sur moi-même aux moindres infirmités qui m'arrivent, et je n'aurois point tant de compassion de moi-même; je ne témoignerois point tant ce que je souffre, et je n'en parlerois point en des termes si vifs, ni avec tant d'exagération; je ne m'épancherois point en tant de murmures, ni avec tant d'aigreur, dès qu'il me manque quelque chose; je ne m'épargnerois point tant, ni ne voudrois point tant l'être; je me soumettrois à tout, j'endurerois tout sans rien dire; ou je dirois seulement, comme saint Paul, que je dois être

tout revêtu de la mortification de mon Sauveur. Voilà comment je parlerois , et ce que je penserois : mais pourquoi est-ce que je parle et que je pense tout autrement ? c'est que je ne sais guère ce que c'est que la vraie mortification , et que je ne l'ai guère dans le cœur.

Mais ce que je sais encore moins , c'est de joindre à la patience évangélique , et à la mortification religieuse , une ferme et inébranlable constance. La patience du Fils de Dieu ne se démentit pas un moment jusqu'au dernier soupir qu'il rendit sur la croix. C'étoit là qu'il devoit consommer son sacrifice , et il n'y avoit que la mort qui dût mettre fin à ses douleurs. On veut bien quelquefois mortifier sa chair , et l'on est disposé à souffrir : mais de persévérer dans cette sainte disposition , et de soutenir sans relâche cet état , c'est de quoi il y a peu d'exemples.

Où sont maintenant ces religieux si ennemis de leur corps , qu'ils portoient toujours , jusqu'au tombeau , la même haine contre lui , et qu'ils ne cessent de le persécuter qu'en cessant de vivre ? Saint François reconnoissoit , même en mourant , qu'il avoit traité le sien avec un excès de rigueur : hélas ! ne tombe-t-on pas tous les jours dans un excès tout opposé ? A peine ai-je fait quelque effort pour dompter mes sens , et leur ai-je une fois refusé ce qu'ils demandoient , que je me crois en droit de les dédommager dans la suite , et de condescendre à toutes leurs foiblesses. La plus légère incommodité me suffit pour m'interdire tout exercice de pénitence , et

pour m'accorder des soulagemens dont je me passerois fort bien, si je savois prendre un peu plus sur moi, et que je ne voulusse point tant me flatter. Plus j'avance dans mes années, plus je me persuade que je puis retrancher de la sévérité de ma règle, comme si, à tout âge, l'on n'étoit pas également religieux. Il est vrai qu'il y a des égards à avoir et des mesures à garder; mais ces mesures ont des bornes, et souvent on ne leur en donne point. Ah! ne comprendrai-je jamais quel est le bonheur d'un religieux qui, après avoir vécu dans la mortification, a l'avantage d'y mourir, et expire, comme Jésus-Christ, entre les bras de la croix?

CONCLUSION. Dieu rédempteur du monde, Seigneur, puisque c'est par la croix que vous m'avez sauvé, comment puis-je autrement me sauver moi-même, et quand je le pourrois, comment le voudrois-je? En vous faisant mon Sauveur, vous vous êtes fait mon guide dans le chemin du salut; et par conséquent je ne puis prétendre à ce salut que vous m'avez mérité, qu'autant que je vous suivrai dans la voie de la croix que vous m'avez enseignée.

Mais, supposant même que je pusse prendre une autre route, y pourrois-je consentir? Toute ma raison, toute ma religion ne s'élèveroit-elle pas contre moi? Quoi! Seigneur, je vois votre corps, ce corps innocent, meurtri, déchiré de coups, et je voudrois flatter une chair aussi criminelle que la mienne, et n'avoir pour elle que l'indulgence! Je vous vois abreuvé de fiel et de vinaigre, et je vou-

drois contenter mes appétits ; je me plaindrois qu'on ne leur accordât pas ce qu'ils désirent ! Je vous vois finir votre vie dans le plus cruel supplice , et je voudrois passer mes jours dans une vie aisée et douce !

Hé ! Seigneur , le disciple , et même le serviteur et l'esclave , doit-il donc être mieux traité que le maître ? Quand , après m'être bien épargné , moi chrétien , moi religieux , moi dévoué à vous par tant de titres , je paroîtrai devant votre tribunal , comment soutiendrai-je l'affreuse différence qui se trouvera entre vous et moi ? Comment la puis-je , dès maintenant , soutenir , et que faut-il autre chose , pour me combler de confusion , qu'un regard vers vous et vers votre croix ? Ou plutôt , Seigneur , que faut-il autre chose pour me ranimer , pour réveiller en moi l'esprit de mortification et de pénitence , pour me revêtir d'une force toute nouvelle , et pour affermir contre les plus rudes combats des sens et de la nature , toute ma constance ? Non , mon Dieu , je ne sais plus rien , ni ne veux plus rien savoir désormais , comme votre Apôtre , que Jésus crucifié. Voilà toute ma science. Ce seroit peu de la posséder en spéculation , si je ne la réduisois en pratique. Vous contempler sur la croix , Seigneur , c'est un moyen de sanctification : mais porter soi-même sa croix , et la bien porter , c'est la sanctification même , et la plus sublime perfection.

CONSIDÉRATION.

SUR LA LECTURE.

LA lecture a été de tout temps un des exercices les plus ordinaires et les plus recommandés, non-seulement aux personnes religieuses, mais en général à toutes les personnes de piété, même dans le monde. Elle a servi à la conversion d'une infinité de pécheurs, et c'est elle encore qui sert de nourriture à la vraie dévotion, et qui contribue extrêmement à l'entretenir. Mille exemples l'ont fait connoître, et voilà pourquoi, dans tous les ordres religieux, l'on a pris soin de marquer un temps particulier pour cette pratique si salutaire. Or, comme il y a de mauvais livres, qu'il y en a d'indifférens, et qu'il y en a enfin de bons, il faut de même raisonner des lectures. Il y en a de mauvaises, qui sont défendues; il y en a d'indifférentes, qui sont tolérées; et il y en a de bonnes, qui sont prescrites et ordonnées. C'est par rapport à ces trois caractères, que nous pouvons considérer tout ce qui regarde la lecture.

PREMIER POINT. Lectures mauvaises et défendues. Il y en a de deux sortes. Les unes sont mauvaises, ou du moins dangereuses par rapport aux mœurs, et les autres le sont par rapport à la foi et à la vraie piété.

piété. Les premières, qui peuvent corrompre les ames et les porter au vice, ne sont pas communes dans les maisons religieuses, et c'est un article sur lequel il y a peu de réflexion à faire. Mais pour les lectures capables d'altérer la foi, et d'éloigner du droit chemin d'une solide piété, elles ne sont que trop fréquentes, et l'on ne peut user là-dessus de trop de vigilance ni de trop de précaution. Combien y a-t-il de livres qui se répandent, et qui sont évidemment remplis d'erreurs condamnées par l'Eglise? Combien y en a-t-il dont la doctrine est au moins très-suspecte, et dont le poison est d'autant plus à craindre, qu'il est plus subtil et plus caché? Combien sont pleins de maximes qui ne tendent qu'à décréditer d'anciennes et de bonnes pratiques, et qu'à les abolir pour en substituer de nouvelles? On peut dire certainement que ce sont là de mauvaises lectures. Aussi l'Eglise en a-t-elle très-expressément défendu quelques-unes; et quoiqu'elle ne se soit pas si formellement expliquée sur les autres, parce qu'il en faudroit venir à de trop longues discussions, ses ministres et ses vrais pasteurs s'en sont assez déclarés pour elle, et ont pris soin de découvrir aux ames fidèles le venin qu'on leur présentait.

Lectures surtout nuisibles aux personnes du sexe qui, n'ayant pas certaines connoissances, se laissent plus aisément préoccuper et surprendre. Et c'est une réponse bien frivole que ce qu'elles disent ordinairement pour leur défense; savoir : qu'elles ne remarquent rien que d'édifiant dans ces lectures qu'on

voudroit leur interdire , et qu'elles n'en voient pas la contagion. Voilà comment elle raisonne ; et c'est justement raisonner comme si , prenant une liqueur empoisonnée , elles se croyoient en sûreté , parce qu'elles n'y aperçoivent rien que d'agréable à la vue et au goût. Il seroit à souhaiter qu'elles la vissent , cette contagion : car alors elles seroient plus en état de s'en préserver. Mais ne la voyant pas , et étant néanmoins d'ailleurs averties qu'il y en a , la sagesse leur dicte-t-elle autre chose , sinon qu'elles doivent absolument rejeter ce qui pourroit , sans qu'elles y prissent garde , les infecter et les égarer. Ce n'est point toutefois ainsi que la plupart en usent. Dès là que certains livres ont cours dans le monde , on veut les voir ; et , par un fonds de malignité qui nous est naturel , c'est assez que ce soient des livres notés et proscrits , pour piquer davantage la curiosité , et pour la redoubler. En vain des supérieurs sages et vigilans prennent des mesures pour leur fermer l'entrée dans une communauté : on sait les soustraire à leur vigilance et les faire venir dans ses mains. On les lit secrètement , mais assidument , et l'on en repaît son ame comme de la nourriture la plus exquise.

Ce qu'il y a de merveilleux , c'est que tout cela se fait sans scrupule , malgré les condamnations les plus formelles et les plus rigoureuses des puissances ecclésiastiques. Elles s'uniroient toutes , et lanceroient tous leurs anathèmes , qu'on ne reviendroit pas de ses préjugés et de son entêtement. En vérité , peut-on croire alors qu'on soit conduit par l'esprit de Dieu ? peut-on espérer que Dieu répande sa bénédiction ?

diction sur de semblables lectures? peut-on s'assurer qu'on n'ait rien à craindre ni rien à se reprocher du côté de la conscience? Et si l'on se le persuade, n'est-ce pas une des plus grossières illusions?

Il seroit bien plus religieux d'observer les règles suivantes et de s'y attacher inviolablement : 1. de ne lire aucun livre contre le gré des supérieurs; 2. de consulter, sur chaque livre qu'on lit, ou qu'on auroit dessein de lire, un directeur éclairé, et d'une doctrine éprouvée; 3. de mortifier une démangeaison extrême qu'ont des personnes religieuses de voir tout ce qui s'écrit et qui se débite, se figurant qu'elles sont en état d'en juger, et qu'il n'y a là-dessus pour elles, ni peine à se faire, ni risque à courir; 4. de s'abstenir généralement de toute lecture suspecte : car il suffit qu'elle soit suspecte. Or, peut-on ignorer que bien des ouvrages dont on est si curieux, sont au moins des livres suspects, et très-suspects? Si l'on avoit suivi ces principes en plusieurs communautés, la foi y seroit plus pure, l'esprit des saints fondateurs s'y seroit mieux conservé; les partis ne s'y seroient point élevés, et l'union des cœurs y auroit été par là même beaucoup mieux cimentée et mieux entretenue; on n'auroit point lieu de déplorer les brèches qui s'y sont faites à l'ancienne discipline, et à l'exacte régularité, comme à la solide piété des premiers temps.

SECOND POINT. Lectures indifférentes et tolérées. Il y a des livres qui ne sont ni mauvais ni bons, par rapport à la foi ou aux mœurs. Ce sont des ou-

vrages d'esprit, dont les sujets ne regardent, ni les vérités de la religion, ni les devoirs de la piété. On les lit pour passer le temps, et par une espèce de récréation, sans y chercher aucun fruit pour l'édification de son ame, mais aussi sans y craindre aucun danger. dans les maisons bien régulières, et où l'observance est encore en sa première vigueur, on ne s'arrête guère à ces sortes de lectures. Ce sont des amusemens peu profitables, surtout pour des filles qui se sont dévouées au service de Dieu, et qui n'ont nul besoin de cultiver certains talens, ni d'acquérir certaines connoissances. L'oraison, la méditation des choses saintes, le chant du chœur, quelque lecture édifiante, quelques conférences entre elles, et quelques conversations sages et utiles; du reste, le travail, selon les différentes fonctions où l'obéissance les emploie: voilà l'occupation qui leur convient, et ce qui doit remplir toute leur journée.

Aussi la règle n'en marque-t-elle pas communément davantage. Cependant, par une tolérance, qui peu à peu s'est introduite et qui ne croît que trop, la plupart des personnes qui conduisent les communautés n'ont pas cru devoir se roidir contre ces lectures jusqu'à les défendre absolument et à les proscrire. Ainsi le silence des supérieurs, et je ne sais quel usage, semblent les autoriser.

Mais si l'on n'a pas assez d'empire sur soi-même pour se refuser ces vains délassemens d'esprit et pour s'en priver, du moins doit-on prendre garde à bien des désordres où l'on tombe sur cela, et à bien des abus qui s'y commettent. 1. Dès qu'une fois on y a

pris goût, on y donne trop de temps. D'une lecture à laquelle quelques momens devroient suffire, on se fait un exercice journalier et habituel. Car le goût est toujours accompagné de quelque passion; et quand la passion de lire s'est emparée d'un esprit, on ne connoît plus de bornes et l'on ne garde plus de mesures. 2. Ce qui arrive de là, c'est qu'on s'entête tellement d'une lecture qui plaît, qu'on en néglige ses pratiques ordinaires et ses devoirs. On en retranche une partie et l'on s'acquitte précipitamment du reste. Si pendant le jour on ne peut se ménager tout le temps qu'on souhaiteroit, on le prend sur son repos pendant la nuit; et pourvu que l'on se contente, on n'a égard, ni à la règle qu'on viole, ni même à sa santé qu'on endommage. 3. Ce qu'il y a encore de très-pernicieux, c'est que, par ces lectures profanes dont on se laisse vainement repaître l'imagination, et dont on se fait ou une étude ou un divertissement, on vient à se dégoûter peu à peu des livres spirituels. On ne les lit plus que par manière d'acquit et que pour ne les pas abandonner tout à fait: mais à peine en a-t-on parcouru des yeux quelques pages, qu'on retourne incessamment aux autres, et qu'on y porte toute son attention. Les meilleurs ouvrages et les plus remplis, non-seulement de religion, mais de sens et de raison, ne paroissent rien en comparaison de ceux-ci. On ne les croit propres que pour des commençans et pour des novices; et, par un renversement dont gémissent toutes les personnes sages, on préfère, comme disoit l'Apôtre, de frivoles discours à la plus saine

doctrine, et des fables à la vérité. 4. Encore tire-t-on de là une espèce de gloire. On se pique d'un discernement plus juste et plus fin, pour reconnoître les livres bien écrits et pour en juger. On se charge la mémoire de divers endroits qu'on a recueillis, et qu'on récite bien ou mal, mais toujours avec une certaine ostentation. On acquiert ainsi le nom de fille habile, ou l'on prétend l'acquérir. On en est jaloux, et l'on ne se souvient pas que la plus belle science d'une ame religieuse, est de savoir s'humilier, s'avancer dans les voies de Dieu, et se sanctifier. Or voilà ce qu'on n'apprend guère dans ces livres qu'on recherche avec tant de soin, et toute autre science néanmoins sans celle là, n'est que vanité.

TROISIÈME POINT. Bonnes lectures et expressément ordonnées. Deux choses contribuent à rendre une lecture utile et salutaire : la qualité du livre qu'on lit, et la manière dont on le lit. Quant à la qualité du livre, quoiqu'il y ait sans doute des livres de piété beaucoup meilleurs les uns que les autres, chacun, dans le choix qu'on en doit faire, peut se consulter soi-même, et suivre là-dessus son attrait. Quelques-uns aiment mieux des livres qui les instruisent, et d'autres préfèrent les livres qui les affectionnent et qui touchent. Ceux-là prennent plus de goût aux histoires et aux vies des saints, qui leur mettent devant les yeux des exemples à imiter; et ceux-ci en ont plus pour les traités spirituels, qui leur développent le fond des matières, et qui les convainquent par des raisonnemens. Quoi qu'il en soit, il importe peu, ce

semble à quelle sorte de livres on s'attache, pourvu que ce soient de bons livres, c'est-à-dire, des livres orthodoxes, et dont on puisse tirer du profit pour son avancement et sa perfection.

Mais il ne suffit pas de les lire, il faut les bien lire : car souvent tout dépend de la manière, et il y a en toutes choses une méthode qui leur donne plus d'efficace et plus de vertu. Lire à la hâte et comme en courant, c'est s'exposer à ne rien retenir d'une lecture, et à n'en recevoir nulle impression, puisqu'il n'est pas possible qu'on y fasse alors toute l'attention nécessaire. Les viandes prises avec trop d'avidité et trop vite, causent ordinairement à la santé plus de dommage que de bien. Lire trop chaque fois et hors de mesure, c'est se remplir l'esprit d'une infinité d'idées qu'il ne peut plus arranger, et dont il ne lui reste qu'une vue confuse et superficielle. L'excès de nourriture, quelque saine qu'elle soit, charge un estomac et le met hors d'état de la digérer. Lire pour remarquer certaines sentences ou de l'Écriture ou des Pères, certaines pensées nouvelles et moins communes, c'est faire de sa lecture une étude; or toute étude dessèche le cœur et le distrait. Lire, et s'arrêter en lisant à la beauté du style et à la pureté du langage, c'est prendre le change, et s'amuser à des fleurs, au lieu de cueillir les fruits.

De tout ceci il est aisé de conclure comment on doit faire la lecture spirituelle, et quelles règles il y faut observer. C'est : 1. de s'adresser d'abord à Dieu, et d'élever vers lui le cœur pour lui demander les

lumières de son esprit : car il n'y a que Dieu qui donne l'accroissement , surtout à sa parole , soit lue , soit entendue ; 2. de lire posément et de bien peser les choses , afin qu'elles puissent mieux s'imprimer , et qu'elles s'insinuent doucement dans l'ame , comme une rosée qui tombe goutte à goutte , et qui pénètre ainsi dans la terre ; 3. pour cela , de lire peu chaque jour : estimant beaucoup plus une courte lecture , faite avec réflexion , qu'une autre , plus longue , mais aussi plus légère et mal digérée ; 4. de demeurer à certains endroits dont on se sent plus frappé , de les repasser et de les goûter , faisant un retour sur soi-même et se les appliquant ; de cette sorte , la lecture devient une espèce de méditation ; et c'est un avis très-sage que donnent les maîtres de la vie dévote , aux personnes qui ne sont point encore versées dans la pratique de l'oraison et qui veulent s'y former , de commencer par ces lectures , et de se contenter d'en tirer quelques bonnes résolutions ; 5. de relire de temps en temps certains livres généralement estimés , et dont on a connu par soi-même l'utilité et la solidité. C'est une erreur dont se laissent prévenir bien des personnes , de ne vouloir jamais lire deux fois le même livre , et de se persuader qu'ayant plu dans une première lecture , il ennuiera dans la seconde. Un livre solide est comme une riche mine , où l'on trouve toujours à creuser et à profiter. Voilà tout ce qui regarde l'exercice de la lecture spirituelle. C'est à nous de mettre en œuvre un moyen de sanctification aussi efficace que celui-là , et qui nous est si aisé et si présent.

HUITIÈME JOUR.

PREMIÈRE MÉDITATION.

DE LA VIE NOUVELLE DE JÉSUS-CHRIST DANS SA RÉSURRECTION.

Quomodò Christus surrexit à mortuis , ita et nos in novitate vitæ ambulemus.

Comme Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts , il faut aussi que nous marchions dans une vie nouvelle. Rom. 6.

PREMIER POINT. JÉSUS-CHRIST n'étoit pas descendu dans le tombeau pour y demeurer , et s'il avoit subi la loi de la mort , c'étoit pour triompher ensuite de la mort même , et pour la soumettre à son empire. Or , ce qu'il y a d'abord de bien remarquable dans la résurrection de cet homme-Dieu , c'est que ce fut lui-même qui se ressuscita.

Le Prophète avoit dit de lui qu'il seroit *libre entre les morts* (1) : c'est-à-dire , qu'il mourroit quand il voudroit , et comme il voudroit ; mais qu'il sauroit aussi se dégager des liens de la mort , au moment qu'il avoit marqué , et qu'il ne seroit pas moins puissant pour se ressusciter lui-même , qu'il l'auroit été pour ressusciter les autres. Voilà ce qui s'accomplit dès le troisième jour depuis sa passion. Sans nul secours que cette vertu divine et toute miraculeuse , qu'il avoit exercée sur tant de sujets et fait éclater

(1) Psal. 87.

en tant d'occasions, l'heure venue et dès le grand matin, il ouvre le sépulcre où son corps étoit enfermé; il le ranime, et le tire du sein de la terre; il paroît au milieu des soldats qui le gardoient, et il les saisit d'une telle épouvante, qu'aucun d'eux n'ose faire le moindre effort pour lui résister et pour l'arrêter. *O mort, où est ta victoire? O mort, où est ton aiguillon? je serai moi-même ta mort* (1), et après avoir étendu ta domination et porté tes coups jusque sur moi, ainsi que je l'ai permis, il faut à présent que tu cèdes malgré toi à mon souverain pouvoir. Paroles du prophète Osée et de l'apôtre saint Paul, que l'Eglise applique à ce Dieu vainqueur de la mort, et qui nous font connoître par quelle vertu il opéra ce grand miracle de sa propre résurrection.

Ce seroit dans moi la plus grossière de toutes les erreurs et une présomption insoutenable, si je prétendois être en état moi-même de me ressusciter selon l'esprit et selon Dieu. Aussi foible que je le suis, comment oserois-je me flatter de pouvoir, sans la grâce de mon Dieu, vaincre mes mauvaises habitudes et me défaire de toutes mes imperfections? L'exemple de Jésus-Christ ne doit donc point en cela me servir de règle, et là-dessus il n'y a nulle comparaison à faire. Mais cette grâce de Dieu, supposée comme un principe nécessaire et absolument requis; cette grâce sur laquelle je puis compter par la miséricorde du Seigneur, et qui, bien loin de se refuser à moi, vient au contraire de redoubler auprès de moi ses sollicitations, et s'est fait sentir dans ces

(1) 2. Cor. 15.

saints jours plus fortement que jamais : il est certain du reste, que je dois agir avec elle, que j'y dois coopérer, et qu'en ce sens, c'est de moi qu'il dépend de consommer l'ouvrage de ma résurrection spirituelle et de ma sanctification.

La résurrection de Jésus-Christ fut pour lui une victoire, voudrois-je que la mienne n'en fût pas une pour moi ? De même que le corps du Sauveur étoit lié dans le tombeau, j'ai mes liens qu'il faut briser : ce sont mes inclinations naturelles et mes passions. De même que ce corps étoit couvert d'une grosse pierre, j'ai une pierre bien pesante à lever : c'est le penchant de mon cœur, et la lâcheté où j'ai si longtemps vécu et qui m'est devenue si habituelle. Autour de ce corps, il y avoit une garde ennemie, qui veilloit sans cesse pour empêcher qu'on ne l'enlevât : et, outre les ennemis invisibles de mon salut et de ma perfection, qui n'ont que trop d'attention et de vigilance pour me retenir, combien d'autres ennemis ai-je encore à craindre ? Certaines considérations humaines, certains exemples, certaines railleries et certains discours, certaines amitiés et certaines liaisons, certaines coutumes, certaines occasions fréquentes et engageantes dont il m'est si difficile de me défendre, en un mot, tout ce qui m'a servi jusqu'à présent d'obstacle, et que je n'ai pas eu la force de surmonter. Mais malgré toutes les difficultés et tous les obstacles, le Fils de Dieu ne tarda pas à exécuter la parole qu'il avoit donnée à ses apôtres, de ressusciter, et de se faire voir encore à eux : et sans aller plus loin, pendant cette retraite que je vais finir,

j'ai fait tant de promesses à Dieu , je lui ai donné tant de paroles , je lui ai tant protesté de fois que , par un changement réel et véritable , je voulois vivre dans la suite comme une ame ressuscitée. Or voici le temps de lui montrer que je suis fidèle , et c'est dès ce jour qu'il faut mettre en pratique tout ce que j'ai résolu et tout ce que j'ai promis. Y suis-je bien déterminé ? J'en jugerai par l'effet. Ah ! Seigneur , mon courage m'abandonnera-t-il , lorsqu'il est question de le faire paroître ? Vous ne me manquerez pas , mon Dieu : malheur à moi si je venois à vous manquer !

SECOND POINT. Jésus-Christ, en se ressuscitant, reprit une vie toute nouvelle : car ce fut désormais une vie glorieuse , et toute différente de celle qu'il avoit menée jusque-là sur la terre. Ce Dieu sauveur, sujet auparavant à toutes les misères d'une vie obscure et pauvre , et à toutes les ignominies et toutes les douleurs de la plus cruelle passion , parut tout brillant de lumière : tellement que la gloire de son corps surpassa la plus vive splendeur du soleil. C'étoit, dans sa première vie , un corps foible , sensible , capable de toutes les infirmités humaines ; mais dans cette seconde vie , il est revêtu d'une force qui le met hors d'atteinte à toutes les foiblesses de notre nature, et qui le rend invulnérable à tous les traits de ses persécuteurs. Sa clarté éblouit les yeux , son agilité le transporte dans un moment d'un lieu à un autre ; et avec ce don de subtilité , qui en fait comme un corps spirituel, rien ne l'arrête. Il passe au travers

des murailles , et il pénètre partout. Ainsi peut-on dire que ce mystère fut pour Jésus-Christ une espèce de transfiguration mille fois encore plus éclatante que celle du Thabor.

Si je veux que ma résurrection soit véritable, et aussi parfaite qu'elle le doit être, il faut qu'elle me transforme de la même sorte, et qu'elle produise en moi les mêmes changemens. Et qu'y a-t-il en effet dans toute ma vie, qui n'ait besoin d'être réformé et renouvelé? Saint renouvellement, soit intérieur, soit extérieur! Renouvellement intérieur et dans l'esprit: c'est ce qu'il y a de plus important et de plus difficile. Car il me seroit aisé, après une retraite, de garder certains dehors, et de prendre un air plus composé et des manières en apparence plus religieuses: mais tout cela, que seroit-ce, si le cœur n'y répondoit pas, et s'il demeurait toujours le même? Il faut donc que je règle ses désirs, que je purifie ses sentimens, que je rectifie ses vues et ses intentions, que je rabaisse ses enflures et ses hauteurs, que je ranime ses lenteurs et ses lâchetés. Il faut que je le détrompe de tant de fausses idées, et de tant d'erreurs dont il se laisse prévenir; que je le dégage de mille petites attaches, qui, tout innocentes qu'elles paroissent, ne sont ni de Dieu, ni selon Dieu; que je le déprenne de cet amour-propre qui le domine, et dont il est si esclave. En un mot, il faut que j'en fasse un cœur tout nouveau.

De ce renouvellement du cœur, suivra le renouvellement extérieur. Je m'attacherai de point en point à ma règle, et je m'acquitterai avec fidélité de

tous mes exercices. Autant que ma conduite a pu mal édifier la communauté et y causer de scandale, autant y donnerai-je d'édification, lorsqu'on me verra agir avec tout une autre exactitude et tout une autre ardeur. Je me soumettrai à tout, je passerai par-dessus tout. Que dis-je, mon Dieu, [et en sera-t-il ainsi ? Hélas ! ces sentimens coûtent peu au pied d'un oratoire, et dans une méditation où votre grâce me touche : mais dans la pratique, ce n'est pas là l'ouvrage d'une simple méditation, ni même d'une seule retraite. Du moins cette retraite en sera le fondement, et je sortirai de ma solitude en de si saintes résolutions. Ce sera beaucoup de les avoir bien imprimées dans mon cœur. Je les renouvellerai de jour en jour ; et de jour en jour elles contribueront à me renouveler moi-même.

TROISIÈME POINT. La résurrection de Jésus-Christ eût été beaucoup moins parfaite, s'il n'eût pas repris, avec une vie glorieuse et nouvelle, une vie enfin immortelle. Mais *Jésus-Christ ressuscité ne meurt plus* (1). Oracle de l'Apôtre, qui s'est déjà vérifié depuis tant de siècles, et qui se vérifiera dans tous les siècles des siècles. Les morts qui sortirent de leurs sépulcres au moment que ce Dieu-homme expira sur la croix, ne ressuscitèrent que pour quelque temps, et demeurèrent encore sujets à la mort : mais ce premier né d'entre les morts, quittant une fois le tombeau, n'y devoit plus rentrer, et en effet n'y rentrera jamais.

(1) Rom. 6.

Bienheureuse immortalité, qui me représente une des vertus les plus nécessaires, mais en même temps les plus difficiles et les plus rares, qui est la persévérance. Il y en a bien peu qui, pour quelques jours, et même pour quelques semaines, ne profitent de la retraite. On en sort tout renouvelé, et comme ressuscité. Ce qu'on a promis à Dieu, on l'observe; et sans se borner, ni à des paroles, ni à des sentimens, on en vient aux œuvres. Mais que cette résurrection, que cette conversion est sujette à de prompts retours! N'est-ce pas ce que j'ai tant de fois éprouvé, et sans juger des autres, n'en ai-je pas eu dans moi de fréquens exemples? Quel fruit ai-je retiré de tant de retraites, et quelle différence y a-t-il de ce que je suis maintenant à ce que j'étois dans les années précédentes! Peut-être même seroit-il à souhaiter que je fusse au moins tel présentement, que j'ai été en d'autres temps de ma vie : car au lieu d'avancer et de m'élever, peut-être n'ai-je fait que déchoir d'année en année, et que me relâcher davantage.

Quoi qu'il en soit, d'où vient que j'ai si peu profité d'un moyen si saint, et dont l'usage m'a été si ordinaire? Ce n'est pas que dans chaque retraite, je n'aie été éclairé et touché de Dieu. Combien de fois, dans la sincérité de mon repentir et l'ardeur de ma prière, lui ai-je dit intérieurement comme David : *C'est maintenant, mon Dieu, que je vais commencer* (1). Hélas! je l'ai dit, et j'ai en effet commencé; mais je n'ai pas achevé. Le poids de la nature m'a entraîné dans mes premières voies, et fait retomber

(1) Psal. 76.

dans la même langueur. En sera-t-il donc de même encore de cette retraite? Il me semble que je suis actuellement en d'assez bonnes dispositions; mais combien dureront-elles? Quelle espérance puis-je avoir d'y être constant et de m'y maintenir? Ou plutôt, pourquoi ne l'espérerois-je pas? Malgré les vicissitudes de ma vie, le bras de Dieu n'est point raccourci, ni la source de ses grâces n'est point épuisée. Si ma volonté est changeante, il a des moyens pour la fixer, et c'est à quoi je dois appliquer désormais tous mes soins. Pour peu que je veuille examiner quels ont été les principes de mes rechutes, je les découvrirai aisément: or c'est à cela qu'il faut mettre ordre. J'y trouverai des difficultés; mais Dieu m'aidera. Si dans le passé j'avois eu plus de courage à les vaincre, je jouirois maintenant de mes travaux et du fruit de mes combats. N'est-il pas temps de me déterminer tout de bon et de prendre un parti ferme? Les années s'en vont, et peut-être suis-je plus près du terme que je ne pense. Est-ce trop de donner à Dieu ce qui me reste encore jusque-là? Il n'y aura d'élus que ceux qui auront persévéré jusqu'à la fin.

CONCLUSION. Mettez, Seigneur, le comble à votre victoire. Employez à tirer mon ame de l'état de tiédeur où je languis, la même puissance qui a tiré votre corps du tombeau où la mort l'avoit réduit. Ne puis-je pas dire que l'un est un aussi grand miracle que l'autre? Votre seule vertu, sans qu'aucun y concourût avec vous, vous a ressuscité selon la chair; mais afin que votre grâce me ressuscite selon l'esprit,

vous

vous voulez qu'il m'en coûte, et que je la seconde. Il est bien juste, mon Dieu, que je fasse pour cela quelque effort, et que je contribue autant qu'il est en moi, à une résurrection qui m'est si nécessaire et si avantageuse. Elle m'engagera à une vie toute nouvelle; mais n'est-ce pas par ma faute, que ce sera pour moi une nouvelle vie? Car combien y a-t-il d'années que je devrois m'y être accoutumé et m'en être fait une sainte coutume!

Grâces à votre miséricorde, il est encore temps, Seigneur, de l'embrasser, et la résolution en est prise. Oui, mon Dieu, il faut désormais que tout revive et que tout se renouvelle dans moi : mon esprit, mon cœur, toute ma conduite. Il faut que ce soit une résurrection, une réformation entière. Point de composition, ni de milieu. Je n'envisage plus l'avenir. Je n'examine plus, si je serai toujours ce que je suis à cette heure, si j'aurai toujours les mêmes sentimens, et si je les suivrai toujours. Quand j'y fais attention, ma foiblesse naturelle m'étonne; et comment aurai-je toujours la force de la surmonter? Vous y pourvoirez, Seigneur, et si je me défie de moi-même, ce ne doit être que pour redoubler ma confiance en vous et en votre secours tout-puissant. Vous ne me le refuserez point dès que j'aurai recours à vous et que je vous le demanderai. Or, avec votre secours, de quoi ne viendrai-je point à bout? Non, ne pensons point tant à ce qui arrivera dans la suite : mais pensons bien au présent, parce que le présent, me servira de préparation pour toute la suite, et qu'il me disposera à la sanctifier.

SECONDE MÉDITATION.

DU RETOUR DE JÉSUS-CHRIST AU CIEL DANS SON ASCENSION.

Quæ sursùm sunt quærite , ubi Christus est in dexterâ Dei sedens ; quæ sursùm sunt sapite , non quæ super terram.

Cherchez les choses du ciel , où Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu ; goûtez les choses du ciel , et non point celles de la terre. Coloss. 5.

PREMIER POINT. J'ai commencé ma retraite par la méditation de la fin dernière, pour laquelle j'ai été créé, et l'ascension de Jésus-Christ me donne lieu de méditer encore aujourd'hui le même sujet ; car dans cette ascension glorieuse, ce que le Fils de Dieu nous fait d'abord connoître, c'est le terme où nous devons aspirer, qui est le ciel. Depuis sa résurrection, il ne s'étoit fait voir à ses disciples que de temps en temps tantôt aux uns, tantôt aux autres ; mais en ce dernier jour, où il avoit enfin résolu de quitter la terre, il les rassembla tous, et il voulut qu'ils le vissent tous sortir de ce monde et remonter à son Père. Que prétendoit-il leur faire entendre par là ? sa principale vue fut de les convaincre sensiblement de cette grande vérité, qu'après avoir passé dans cette vie mortelle un certain nombre d'années, c'est au ciel que doit se terminer notre course, et que, dès le temps présent, nous y devons tourner toutes nos pensées et toutes nos espérances.

Il leur avoit fait là-dessus de fréquentes leçons ; mais ils n'en paroissoient néanmoins encore que foiblement persuadés. Il leur falloit donc une dernière leçon , plus courte , plus persuasive que tous les discours , et ce fut de les rendre eux-mêmes témoins de son ascension , et de s'élever en leur présence à cette demeure céleste où il les appeloit. A ce spectacle , tous leurs doutes s'évanouirent ; tout ce qu'il leur avoit dit du royaume de Dieu , se retraça vivement dans leur souvenir ; savoir , que ce royaume étoit leur véritable patrie , qu'il y avoit des places pour chacun d'eux , et qu'il les alloit préparer ; qu'il devoit les précéder , comme leur chef , et qu'étant ses membres ils devoient un jour le suivre ; par conséquent , qu'il ne les laissoit sur la terre que comme dans un lieu de passage , et qu'ils ne devoient s'y regarder que comme des étrangers et des voyageurs. Toutes ces pensées se réveillèrent , et les touchèrent de telle sorte , qu'ils en conçurent un parfait mépris du monde , et n'eurent plus désormais de prétentions ni de vues que pour cette autre vie , dont ils avoient dans la personne de leur maître un gage si assuré.

Or , tout cela ne m'est pas moins propre qu'à eux , et toutes les assurances que leur donna Jésus-Christ , il me les donna dès-lors à moi-même. Il est donc vrai que le ciel doit être toute mon attente , et que je n'ai point d'autre terme à me proposer : je le crois , car c'est un point de foi ; mais comment est-ce que je le crois ? en ai-je une certaine conviction qui se fait sentir à l'ame , qui la saisit et la possède toute entière ?

Si je suis bien attaché à ce grand principe de religion, et si j'en suis bien prévenu, pourquoi est-ce que j'en tire si peu de conséquences, lorsqu'il a des conséquences qui s'étendent si loin?

Car la vérité de ce principe une fois reconnue, je ne dois plus tendre que vers le ciel; je ne dois plus, en toutes choses, et par préférence à toutes choses, envisager que le ciel; je ne dois plus, aussi bien que l'Apôtre, *avoir de conversation que dans le ciel* (1). Tout ce qui se fait sur la terre, et qui n'a de rapport qu'à la terre, quelque part d'ailleurs que j'y puisse avoir, me doit être indifférent, ou plutôt ne doit rien être pour moi. Et en effet, dès que la terre n'est qu'un passage, quel intérêt dois-je prendre à tout ce que j'y aperçois; j'y vois bien des mouvemens, j'y vois des grandeurs et des pompes humaines, des fortunes et des prospérités dont l'éclat éblouit les yeux. Dans mon état même et dans la profession religieuse, je vois des degrés, des places, des distinctions, une diversité d'emplois qui, tout obscurs qu'ils sont selon le monde, ne laissent pas quelquefois d'exciter des sentimens tout mondains, et de former divers intérêts tout naturels; mais là-dessus qu'ai-je à dire, que ce que disoit un grand saint : *Tout cela n'est pas mon Dieu*; tout cela n'est point le ciel, ni mon terme. Ainsi je dois être insensible à tout cela, je n'en dois tenir nul compte. En quelle innocence et en quel dégagement de cœur m'entretiendrait une telle disposition! je vivrois en vrai religieux, parce que je vivrois en homme vraiment mort au monde,

(1) Philép. 3.

et comme ces solitaires de l'ancienne loi, *dont le monde n'étoit pas digne* (1). Quelle étoit leur continuelle occupation ? de considérer le ciel et d'y adresser tous leurs vœux. Voilà ce qu'ils faisoient dans leurs déserts et dans leurs cavernes : qu'ai-je à faire autre chose dans ma solitude et dans la maison de Dieu ?

SECOND POINT. Ce ne seroit point assez que le ciel fût notre terme, si le bonheur qui nous y est promis n'avoit pas de quoi combler tous nos désirs ; mais c'est un bonheur parfait, puisqu'il consiste dans la possession même du souverain bien, qui est Dieu. Aussi, quel empressement témoigna le Sauveur du monde, et quelle ardeur de retourner dans son royaume ? quelles idées en donnoit-il à ses apôtres, en les disposant à son départ, et les consolant de la perte qu'ils alloient faire de sa présence visible ? Il leur représentoit cette béatitude céleste comme un repos inaltérable, où ils seroient exempts de tous les troubles et de tous les maux de cette vie ; comme une gloire éternelle, que nul événement, ni nul changement ne leur pourroit jamais enlever ; comme l'assemblage de tous les biens, où rien ne leur manqueroit et où ils seroient pleinement rassasiés. Il y a lieu de croire que le jour même qu'il se sépara d'eux, il leur retraça toutes ces pensées et leur confirma ces grandes promesses ; de sorte qu'après qu'une nuée l'eut dérobé à leur vue, ils ne laissèrent pas de rester sur la montagne, ne pouvant plus retirer du ciel

(1) Hebr. 11.

leurs regards, ni les abaisser vers la terre : tant ils étoient épris des beautés de ce bienheureux séjour, qu'ils ne voyoient pas encore, mais dont ils avoient néanmoins l'esprit tout rempli, et qui seul leur sembloit digne de leur attention.

C'est le même royaume qui m'est destiné, c'est la même gloire ; je n'en puis avoir maintenant qu'une connoissance imparfaite : car nul homme en ce monde n'a vu, ni entendu, ni compris ce que Dieu prépare à ses élus ; mais la foi m'en apprend assez. Cette seule vue même de la foi, et ces hautes espérances qu'elle me donne, ont eu déjà assez de vertu sur moi pour me faire renoncer au monde et à tous ses biens ; j'ai cédé aux mondains tous les héritages temporels, dans l'attente de l'héritage éternel, et en cela *j'ai choisi la meilleure part* (1), comme Marie. Mais après un tel choix, qui m'a coûté tout ce que je possédois sur la terre, ou tout ce que j'y pouvois un jour posséder, ne suis-je pas bien à plaindre, si, ne m'étant réservé que le ciel, je m'occupe de quelque autre chose, et si je suis sensible à quelque autre chose ?

Or voilà toutefois ce que je suis dans la pratique, et ce que je fais. Car en vérité n'ai-je pas encore l'esprit et le cœur tout terrestres ? Où se portent plus communément mes réflexions, mes affections, toutes mes prétentions ? Les anges reprochèrent aux apôtres qu'ils s'arrêtoient trop à contempler le ciel ; et il fallut qu'ils leur fissent une espèce de violence pour les tirer de cette profonde contemplation où ils de-

(1) Luc. 10.

meuroient. Hélas ! j'ai bien un autre reproche à me faire, et je puis bien me dire, tout au contraire : Pourquoi tant d'attention à de vains objets, indignes de m'attacher, comme ils sont incapables de me contenter ? Il faut à mon ame un bonheur solide et un plein repos ; mais où est-il ? où l'ai-je cherché jusqu'à présent ? l'y ai-je trouvé ? puis-je compter de l'y trouver jamais ? Toute ma vie se passe donc et se passera, si je n'y prends garde, en de frivoles amusemens : car puis-je autrement appeler tout ce qu'on regarde, surtout dans la religion, comme de petites fortunes et de prétendus avantages ? Encore si ce n'étoient que de simples amusemens ; mais n'a-ce pas été souvent pour moi, et n'est-ce pas pour bien d'autres, par les inquiétudes et les embarras que tout cela cause, de vrais tourmens ? Qu'heureuse dès ce monde est l'ame qui, détachée de tout bonheur humain et présent, ne soupire qu'après le bonheur à venir, et se met ainsi en état d'en goûter par avance la divine onction et les saintes douceurs !

TROISIÈME POINT. Après nous avoir donné à connoître, et le terme où nous sommes appelés, et le bonheur qui nous y est proposé, il restoit de nous apprendre à quelle condition cette souveraine félicité nous est promise, et par quelle voie nous y pouvons parvenir. Or c'est enfin ce que nous enseigne le Fils de Dieu dans ce mystère. Il monte au ciel, et il y entre comme dans une place de conquête. Pour l'emporter, il a fallu qu'il versât son sang, et qu'il donnât sa vie. Vérité que nous déclarent bien sensi-

blement les cicatrices de ses plaies qu'il conserve toujours sur son sacré corps, tout glorieux qu'il est, au milieu même de son triomphe. En nous les montrant, il nous dit : Voilà le prix que m'a coûté le royaume que je vais posséder, et voilà comment vous devez l'acheter, et à quel titre vous le devez posséder vous-mêmes : car vous ne l'aurez point autrement que moi.

Qui peut se plaindre d'une loi si raisonnable? et qui peut aspirer à la même couronne que Jésus-Christ, sans vouloir la mériter comme lui? Cependant que fais-je pour cette éternité bienheureuse? Ce n'est pas que je ne mène une vie assez contraire aux sens et assez dure; car toute vie religieuse est par elle-même une croix. Mais si ce n'est pas purement pour Dieu, ni en vue de la récompense qu'il m'a préparée, que je porte cette croix, quoi que j'aie à souffrir, c'est, par rapport au ciel, comme si je ne souffrois rien, et quoi que je fasse, c'est comme si je ne faisais rien. Je ne marche point proprement après Jésus-Christ, et la malédiction de saint Bernard tombe sur moi : *Malheur à l'ame qui porte la croix de Jésus-Christ, et qui néanmoins ne suit pas Jésus-Christ!* Or dans tous mes devoirs et dans les exercices de mon état, quel esprit me fait agir? est-ce un vrai dessein d'accomplir les volontés de Dieu et d'obtenir sa gloire? Sans cela il seroit bien à craindre que la vie religieuse ne fût point pour moi la voie du ciel.

Mais pour qui l'est-elle? pour une ame fervente, plus religieuse encore d'esprit et de cœur que d'habit et de nom. C'est pour la vie éternelle qu'elle a em-

brassé la pauvreté de Jésus-Christ, son obéissance, ses humiliations, sa mortification; et cette espérance qu'elle n'oublie jamais, lui fait soutenir avec constance toute l'austérité et toute la sainteté de sa profession. Et est-il en effet une pensée plus touchante et plus capable de l'animer que celle-ci : Je tiens la même route que Jésus-Christ pour arriver au même terme. Autant d'observances que je pratique religieusement et constamment, ce sont autant de pas pour m'avancer vers ce saint héritage, et autant de degrés pour m'y élever. Dans cette vue, à quoi ne se résout-on pas, et que trouve-t-on dans la religion de trop rigoureux et de trop pénible? quelle estime conçoit-on pour un état qu'on regarde comme la porte du royaume de Dieu? Serois-je moi-même si tiède et si négligent, si j'avois toujours cette réflexion bien imprimée dans le souvenir? O quel comble de consolation pour un religieux, quand, après s'être revêtu des livrées de son Sauveur pauvre et souffrant, il entrera en partage de la même béatitude, et de la même immortalité que son Sauveur glorieux et triomphant!

CONCLUSION. Qu'est-ce que l'homme, Seigneur, et qui suis-je, pour avoir part à votre gloire, et pour régner éternellement avec vous dans l'assemblée de vos élus? Vous êtes un Dieu vraiment magnifique dans vos dons, et non moins fidèle dans toutes vos paroles. Ce n'est pas seulement pour vous-même que vous êtes rentré dans le sein de votre Père; c'est pour moi, et pour m'y recevoir au temps et au jour

marqué par votre providence. Vous me l'avez ainsi annoncé, et c'est sur votre promesse si authentique et si infaillible, que j'attends ce suprême bonheur. Mais dans une telle attente, comment puis-je, Seigneur, rester sur la terre? qu'y a-t-il dans le monde qui puisse me retenir? Ou si, jusqu'à la fin de ma course, je demeure encore nécessairement, selon le corps, dans cette vie mortelle, tout mon cœur n'est-il pas déjà avec vous dans le ciel, et n'y doit-il pas être?

Ah! mon Dieu! voilà ma confusion et ma condamnation. Malgré les divines espérances que vous me donnez, mon cœur est encore tout humain; car ce n'est pas seulement aux gens du monde, dissipés par le bruit du monde et enivrés de ses douceurs, mais c'est à moi-même que convient le reproche de votre Prophète, lorsqu'en votre nom, et inspiré de votre esprit, il s'écrioit : *Enfans des hommes, jusques à quand votre cœur sera-t-il dans un si profond appesantissement? Jusques à quand vous attacherez-vous à la vanité qui passe et au mensonge qui vous séduit?* (Psal. 4). Je ne puis trop le reconnoître, ni trop m'en humilier: l'état religieux, quoique saint d'ailleurs, et très-saint, n'est pas néanmoins exempt de vanités et d'illusions, à quoi l'on se laisse surprendre. Vous m'en détromperez, Seigneur, et vous m'en détacherez: je vous le demande. Vous me ferez comprendre ces trois points essentiels, qui ne doivent jamais sortir de mon esprit. L'un, qu'il n'y a que le bonheur du ciel que je puisse compter pour un bonheur véritable. L'autre, que ce bonheur ne

doit point être seulement un don de votre miséricorde, mais la récompense de mes œuvres. Enfin, que ce n'est point précisément le mériter que d'être religieux, mais d'agir en religieux. Suivant ces maximes, je réglerai toute ma conduite, et je trouverai bien à y changer.

TROISIÈME MÉDITATION.

DE LA DESCENTE DU SAINT-ESPRIT OU DE L'AMOUR DE DIEU.

Charitas Dei diffusa est in cordibus nostris per Spiritum Sanctum, qui datus est nobis.

La charité de Dieu s'est répandue dans nos cœurs par le Saint-Esprit, qui nous a été donné. Rom. 5.

PREMIER POINT. Toutes les créatures nous annonçoient les perfections de Dieu, et toutes les créatures étoient à notre égard autant de bienfaits de Dieu, dont nous étions, comme nous le sommes encore, redevables à sa providence, et dont il ne cessoit point de nous combler; ainsi elles nous excitoient toutes à l'amour de Dieu. Mais après tout, cette voix des créatures ne touchoit point encore assez nos cœurs, et rien, à ce qu'il semble, n'étoit capable de les émouvoir et de les engager. Quel est donc le moyen le plus excellent que Dieu a pris pour inspirer aux hommes son amour? ç'a été de nous envoyer le Saint-Esprit, qui est lui-même, personnellement et subs-

tantiellement l'amour de Dieu. Aussi , comment est-ce que descendit ce divin Esprit ? en forme de feu : pour nous donner à connoître qu'il étoit tout amour par son ardeur , et qu'il venoit embraser de cette même ardeur toutes les ames.

Or , ce n'est pas pour cette fois seulement qu'il s'est communiqué sur la terre ; il s'y communique tous les jours , et il y a même des temps particuliers où il se fait sentir , et où ce feu céleste agit dans une ame avec plus de force : tel est le temps de la retraite. Ce fut à la fin de la retraite que firent les apôtres dans le Cénacle , que cet esprit d'amour leur fut envoyé ; et si je me suis bien acquitté de celle que je viens de faire , j'ai lieu de penser que je l'ai reçu tout de nouveau. Mais en veux-je un témoignage solide , je le connoîtrai par mon amour pour Dieu ; car recevoir le Saint-Esprit et aimer Dieu , c'est une même chose ; et il faut que j'aime Dieu , à mesure que j'aurai reçu l'Esprit de Dieu.

Que dis-je , et pourquoi parler de mesure où il n'y en doit point avoir ? c'est sans mesure que Dieu nous donne son Esprit : c'est donc sans mesure que nous devons aimer Dieu. Non , mon Dieu , point de bornes dans mon amour pour vous , puisqu'il n'y en a point dans tout ce qui vous rend si aimable pour moi. Vous êtes un Dieu infini : ma charité doit donc être en sa manière une charité infinie. Quelque étendue qu'elle puisse avoir , elle n'ira jamais au-delà de ce que vous méritez ; et c'est ce que votre esprit , si j'en suis animé , me représente continuellement au fond de mon ame. Il me retrace toutes vos grandeurs , toutes vos vertus ,

toutes vos perfections ; et de là il me fait bien conclure , qu'à quelque degré d'amour que je me porte , je ne puis excéder en vous aimant. Dans tout le reste , il peut y avoir de l'excès. Je puis user dans les rencontres de trop de circonspection et de prudence , je puis prendre garde aux choses avec trop d'attention et trop de vigilance , je puis même aller trop loin dans la pratique de la mortification et de la pénitence : mais je ne puis trop , Seigneur , vous aimer. Sur ce point , l'esprit de charité est insatiable , et ne dit jamais : C'est assez.

Hélas ! je ne le dis , moi , que trop et qu'en trop d'occasions. Au moindre acte d'amour que je forme , ou que je crois former pour Dieu , dans un bon moment où le Saint-Esprit me fait goûter l'attrait de sa grâce et la douceur de sa divine onction , je m' imagine déjà être ravi au troisième ciel , et avoir marqué à Dieu l'attachement le plus parfait. Mais cette étincelle n'est pas long-temps à s'éteindre. Ah ! un cœur perd-il si aisément le souvenir de ce qu'il aime , et y pense-t-il si rarement ? Tout homme sur cela est inexcusable ; mais entre tous les autres hommes , un religieux est sur cela même encore plus coupable. Car , dans la religion , il y a beaucoup moins d'objets qui me détournent de Dieu ; et , m'étant séparé du monde , que me reste-t-il autre chose que Dieu ? Heureux partage que je ne puis assez estimer ! Si je n'en suis pas content , que faut-il pour me satisfaire , et que trouverai-je qui puisse me contenter ? *Bien avaré est une ame à qui Dieu ne suffit pas* (1) ! Mais en

(1) August.

même temps bien malheureuse et bien criminelle est cette ame, qui n'a que Dieu et qui ne s'attache pas à Dieu!

SECOND POINT. C'est dans le cœur que l'esprit d'amour vient d'abord se répandre; c'est là qu'il établit sa demeure, et là même aussi qu'il commence à faire sentir ses plus merveilleuses opérations. Car l'amour, avant toutes choses, consiste dans l'affection. Que n'inspire-t-il point à l'ame? de quoi ne la dégage-t-il point? à quoi ne l'élève-t-il point? On le vit dans les apôtres. Le premier effet de la descente du Saint-Esprit sur eux, fut de purifier leurs cœurs: de sorte qu'il n'y resta plus la moindre attache qui ne vint immédiatement de Dieu, et qui ne les portât directement et uniquement à Dieu. Car ils comprirent dès-lors ce qu'a dit depuis un grand saint: *Qu'un cœur aime d'autant moins Dieu, qu'il aime quelque chose avec Dieu, s'il ne l'aime pas pour Dieu.*

De là s'ensuivit le second effet de la présence de ce même esprit d'amour dont les apôtres furent remplis. Plus un cœur est pur et libre de tout attachement aux objets visibles, plus le divin amour le touche intérieurement, l'excite, l'embrase. Dès qu'un feu n'a plus d'obstacle qui l'arrête, quel incendie ne cause-t-il pas? Et comment aussi les apôtres sortirent-ils du Cénacle? comme des hommes transportés: jusque-là, qu'on les croyoit pris de vin, tant ils parurent animés et hors d'eux-mêmes. Voilà ce qu'ont éprouvé tant de saints. Tout ce que l'amour profane a de plus vif et de plus pénétrant, n'est point com-

parable aux mouvemens affectueux qui les ravisoient. Ils en tomboient en de saintes défaillances, et ils en perdoient jusqu'à l'usage de leurs sens. *Si vous rencontrez mon bien-aimé*, disoit cette fidèle Epouse des cantiques, *faites-lui connoître l'état où je suis, et la langueur où me réduit mon amour* (1).

C'est ainsi qu'ils étoient disposés. Or, n'ai-je pas comme eux un cœur capable d'aimer Dieu? D'où vient donc que ce cœur, qu'il n'a fait que pour lui, est néanmoins toujours à son égard si froid et si peu sensible? De tout ce qui a rapport à Dieu, rien ne l'affectionne, rien ne l'émeut : ni oraisons, ni offices divins, ni sacremens, ni entretiens spirituels, ni lectures de piété. On a beau me dire que dans l'amour de Dieu la sensibilité n'est point nécessaire : cela est vrai; mais il n'est pas moins vrai que si mon cœur étoit bien vide des choses humaines et bien solidement à Dieu, je me trouverois en de tout autres dispositions, et j'aurois de tout autres sentimens. Ah! j'ai tant de vivacité, et quelquefois je me laisse si aisément attendrir sur de vains sujets! n'y aura-t-il que Dieu, pour qui je serai tout de glace? Ne lui suis-je pas assez redevable? Ne m'a-t-il pas fait assez de grâces, et ne m'en fait-il pas assez chaque jour? N'a-t-il pas pour moi des caractères assez touchans? Ces titres qu'il porte de père, de créateur, de conservateur, de rédempteur, mille autres, sont-ils trop peu engageans pour m'attirer? Toutes ces idées ne me sont-elles pas assez présentes, et que vois-je autour de moi qui ne m'annonce incessamment les miséri-

(1) Cant. 5.

cordes infinies de mon Dieu? Elles sont incompréhensibles : mais , Seigneur , plus elles sont au-dessus de tout ce que j'en puis penser , plus l'indifférence de mon cœur me devient par là même inconcevable , et plus je dois me la reprocher devant vous et m'en confondre.

TROISIÈME POINT. Mais encore , qu'est-ce qu'aimer Dieu , et tout mon amour doit-il se borner à des affections et à des sentimens? Afin de m'instruire là-dessus , il me suffit de considérer ce que Dieu a fait pour moi dans ce mystère. Il nous aime , et pour nous témoigner son amour , il ne se contente pas de nous avoir donné son Fils , il a fait encore descendre sur nous son Esprit ; il nous le donne , et en nous le donnant , il se donne lui-même à nous. Voilà le caractère de l'amour de Dieu pour une aussi vile créature que je le suis ; rien ne lui coûte dès qu'il s'agit de mes intérêts , et il n'y a rien de si grand et de si divin dont il ne me fasse part.

Faut-il bien des raisonnemens pour apprendre de quel retour je dois user envers lui , et comment je le dois aimer? Il ne m'a pas seulement aimé de cœur , mais en œuvres : ou plutôt , parce qu'il m'a aimé véritablement et de cœur , son amour n'a point été oisif , mais il s'est fait connoître par les effets les plus merveilleux et les plus éclatans. Si donc je l'aime , y a-t-il rien que je lui puisse refuser? rien , dès qu'il est question de le servir et de lui plaire , que je doive épargner? car sans cela , sans cette pleine fidélité à suivre ses divines volontés , et à pratiquer générale-

ment

ment et ponctuellement tout ce qu'il demande de moi, comme il le demande de moi, autant qu'il le demande de moi, en vain je dis que je l'aime, ce ne sont que des paroles, et rien de plus.

Aussi l'amour de Dieu est-il *l'accomplissement de toute la loi* : accomplissement de toute la loi, parce qu'il n'y a pas un point dans la loi, ni si petit, que l'amour de Dieu nous laisse négliger, ni si relevé, dont l'amour de Dieu ne nous fasse soutenir la pratique. Que n'ai-je bien commencé à aimer Dieu ! Dès-là toutes les difficultés qui m'arrêtent depuis long-temps et tous les obstacles seroient tout à coup levés. Je m'étonne de ce que les saints ont entrepris pour Dieu, et de ce qu'ils ont soutenu jusqu'au dernier jour de leur vie ; mais il n'y a rien là qui me doive surprendre, quand je pense qu'ils aimoient Dieu. Je vois encore dans le même ordre et sous la même règle que moi, de saintes âmes vivre dans une régularité, et agir en tout avec un zèle et une persévérance que j'aurois peine à croire, si je n'en étois témoin. D'où leur vient cette ferveur sans relâche et cette fermeté inébranlable ? de l'amour de Dieu. Au lieu de la surprise où je suis en leur voyant faire ce qu'ils font, je devrois bien plus m'étonner qu'ils aimassent Dieu, et qu'ils ne fissent pas tout cela ; de là même je dois voir si j'ai lieu de me flatter, en quelque sorte, d'avoir jusqu'à présent aimé Dieu. Peut-être lui ai-je assez de fois protesté que je l'aimois : mais à juger de mes paroles par mes œuvres, puis-je compter sur toutes mes protestations ? Réflexion bien humiliante et bien terrible ! car je ne

puis être aimé de Dieu, si je ne l'aime. Ah! mon Dieu, que ce soit du moins aujourd'hui et pour jamais, que ce saint amour s'allume dans mon cœur.

CONCLUSION. Divin Esprit, charité essentielle et toujours subsistante, source intarissable de ce sacré feu qui brûle les anges bienheureux et tous les élus de Dieu, descendez, ouvrez mon ame, et venez vous-même l'embraser; si elle se tient encore fermée, faites-lui une salutaire violence; vous pénétrez partout, et il ne vous faut qu'un trait pour enflammer tout un cœur, et le consumer. C'est donc par vous que je puis sortir de ma retraite, comme les apôtres sortirent du Cénacle: avec le même amour, et par conséquent, avec la même résolution, la même activité, la même force. Dans toute la suite de leurs années, rien désormais ne les put séparer de la charité de Jésus-Christ et de la charité de Dieu; qui m'en séparera moi-même? car c'est maintenant, ô Esprit d'amour! que je me livre tout entier à vous, pour m'attacher à mon Dieu d'un lien indissoluble et d'un amour éternel. Que voudrois-je encore lui dérober de ma vie; et ce que je lui déroberois, à qui le donneroîs-je?

Hélas! Seigneur, je n'ai jusqu'à présent que trop partagé mon cœur entre vous et d'autres objets: mais n'étant pas à vous uniquement, il n'y étoit point du tout; car vous êtes un Dieu jaloux, et vous voulez un amour sans réserve. Vous le méritez bien, ô mon Dieu! et je suis bien indigne de vos grâces, si tant de grâces que j'ai reçues de votre main libérale et

paternelle , ne suffisent pas pour m'apprendre à vous aimer. Hé ! Seigneur , l'ai-je su jusqu'à ce jour ? mais que devois-je néanmoins savoir autre chose ? avec cela seul , j'aurois su tout le reste : c'est-à-dire , que j'aurois su remplir tous les devoirs de mon état , et en pratiquer toutes les vertus. C'est ce que votre esprit m'enseignera. Plaise au ciel qu'il m'inspire toujours ; et plaise surtout au ciel que j'en suive toujours les divines inspirations , et que jamais je n'en éteigne dans mon ame les saintes ardeurs !

CONSIDÉRATION.

SUR L'USAGE ET LA FRÉQUENTATION DES SACREMENTS.

PREMIER POINT. Entre les sacremens , il y en a deux dont l'usage nous peut être plus fréquent et plus commun : savoir , celui de la pénitence par la confession , et celui de la divine eucharistie par la communion. Aussi est-ce de l'un et de l'autre qu'on entend parler , quand on exhorte les ames chrétiennes et religieuses à la fréquentation des sacremens. Jésus-Christ les a établis dans son Eglise , comme deux sources abondantes de toutes les grâces ; et c'est à nous d'en retirer tout le fruit qu'il s'est proposé en les instituant pour notre sanctification.

Ils ont chacun leur vertu propre. Le sacrement de pénitence est comme un baptême , qui nous purifie et nous lave de toutes les taches de nos péchés. Le

sacrement de l'eucharistie est comme une manne et un pain qui nourrit notre ame, qui l'engraisse, selon le terme de l'Écriture, qui la fait croître et l'entretient dans une étroite union avec Dieu. Or le Saint-Esprit nous témoigne que le juste même tombe et pèche jusqu'à sept fois le jour : d'où il s'ensuit que nous avons donc sans cesse besoin d'être purifiés, et par conséquent que nous devons souvent recourir à la pénitence et à son sacrement. De plus, nous ne pouvons ignorer quelle est toujours notre foiblesse, malgré toutes les résolutions que nous avons formées au saint tribunal et dans le sacrement de pénitence. D'où suit encore cette autre maxime, qu'il nous faut un aliment solide pour nous soutenir dans le chemin de la perfection, et pour nous aider à y faire continuellement de nouveaux progrès. Cet aliment, c'est l'adorable eucharistie; et de là nous devons juger combien il nous importe de ne nous en tenir pas longtemps éloignés, mais d'en approcher, autant qu'il nous est permis, et d'y participer.

Voilà pourquoi les maîtres de la vie spirituelle ont tant recommandé la fréquente confession et la fréquente communion. Ils recommandent l'une et l'autre aux fidèles en général; mais en particulier, et à bien plus forte raison aux personnes religieuses. La fréquente confession est un moyen très-efficace, non-seulement pour obtenir la rémission des fautes actuelles dont nous nous rendons coupables, et pour nous maintenir par là dans l'innocence et la pureté du cœur; mais pour nous faire acquérir la connoissance de nous-mêmes; pour nous faire prévoir les

occasions dangereuses et personnelles que nous avons à éviter, et pour nous apprendre à les prévenir; pour empêcher que nos imperfections, par une malheureuse prescription, ne se tournent en habitude, et qu'elles ne s'enracinent. Car tout cela, et bien d'autres avantages, c'est ce que produit la grâce du sacrement dans les âmes qui y sont plus assidues, surtout quand la fréquente communion s'y trouve jointe. Par cet usage ordinaire et fréquent de l'eucharistie, l'âme est comme transformée en Jésus-Christ. A chaque communion, elle reçoit de nouvelles lumières pour connoître ses devoirs; elle sent de nouvelles pointes, qui sont autant de remords de ses relâchemens et de ses infidélités, et elle prend de nouvelles forces pour se relever et pour redoubler le pas dans la voie sainte où Dieu l'appelle.

De tout ceci, je dois tirer, par rapport à moi, une conséquence particulière, et qui m'est d'une grande importance. C'est que le fréquent usage de la confession et de la communion est un des plus sûrs préservatifs contre les attiédissemens et les rechutes où ma fragilité, qui est extrême, m'a si souvent entraîné, et où j'ai infiniment à craindre qu'elle ne m'entraîne encore après cette retraite. Tant que je conserverai un certain zèle pour fréquenter les sacremens, et que j'y aurai un certain attrait, ce sera un des meilleurs signes à quoi je pourrai voir la bonne disposition de mon âme; de même qu'un bon appétit est communément une des marques les plus certaines de la bonne santé du corps. Si quelquefois

la tentation me presse avec plus de péril, et que je me sente moins ferme que je n'étois, cette fréquentation des sacremens sera un frein pour me retenir; ou, s'il m'arrive enfin de déchoir en quelque chose et de m'échapper, ce sera une prompte ressource pour me ramener de mon égarement, et pour me remettre dans l'ordre.

Mais, tout au contraire, dès que je viendrai à négliger les sacremens, et que je les fréquenterai moins, peu à peu je dégènerai et je m'éloignerai de Dieu. Car c'est par là, dans la religion comme dans le monde, que l'on commence à se déranger. Une personne, outre ses confessions ordinaires, faisoit de temps en temps des revues; elle avoit, dans le mois, dans la semaine, certain nombre de communions réglées par un sage conseil, mais dans la suite, elle se relâche. De manquer une confession, une communion, ce n'est plus pour elle une peine; elle se fait même de son relâchement un prétexte pour se tenir plus éloignée des saints mystères. Sa piété se refroidit, et dans peu, son état est tel qu'il étoit avant sa retraite, et même plus mauvais. Dieu veuille que je ne l'éprouve pas moi-même tout de nouveau, après l'avoir déjà, peut-être, tant de fois éprouvé.

SECOND POINT. L'usage des sacremens ne peut être utile qu'autant qu'il est saint, et il n'est saint qu'autant qu'on y apporte les dispositions convenables. On les connoît assez, surtout parmi les personnes religieuses. Mais on n'y est pas toujours aussi attentif

qu'on le devoit ; et pour descendre à quelques points particuliers , il y a , dans l'usage du sacrement de pénitence , deux extrémités à éviter.

L'une est une timidité trop scrupuleuse et une crainte excessive d'y venir sans la préparation absolument requisë. Car il faut convenir qu'il y a quelques ames timorées qui portent là-dessus trop loin la vigilance et la précaution. Elles ne peuvent presque jamais se persuader qu'elles soient suffisamment disposées , soit à l'égard de l'examen qu'elles doivent faire de leurs fautes, soit à l'égard de la douleur qu'elles en doivent concevoir. D'où il arrive que , pour une confession de peu de jours, elles consomment un temps infini à rechercher tous les sujets d'accusation qu'elles s'imaginent avoir , et à les arranger dans leur mémoire. En sont-elles venues à bout ? il faut ensuite former l'acte de contrition, et c'est pour elles un autre embarras. Elles la veulent sentir, cette contrition , et pour cela elle mettent leur esprit à la torture et se dessèchent la tête. Enfin , après bien des efforts et bien des tourmens, croient-elles pouvoir procéder à la déclaration de leurs péchés ? Nouvelle peine. Dès qu'il est question de parler, le trouble les saisit, et elles ne savent plus guère ce qu'elles disent. Longs discours sur des points où un mot suffiroit, répétitions perpétuelles, circonstances inutiles. Encore, après être sorties du tribunal, y reviennent-elles bientôt , parce qu'elles ont peur de ne s'être pas assez expliquées, et d'avoir omis plusieurs choses. De sorte que la confession leur devient un fardeau des plus pesans , et un travail qui les fatigue ; qui les dégoûte,

et leur ôte toute dévotion. Le remède seroit de leur faire comprendre que la prudence chrétienne et les soins raisonnables qu'exige de nous l'Eglise, ne vont point jusqu'à de pareilles inquiétudes : mais parce que souvent elles ne sont pas même en état d'entendre là-dessus raison, le plus court et le meilleur conseil qu'elles aient à suivre, est de s'en rapporter au directeur en qui elles ont mis leur confiance, et de faire ponctuellement ce qu'il leur prescrit.

Outre cet excès d'une préparation trop scrupuleuse ; il y en a un autre tout opposé et beaucoup plus dangereux : c'est celui d'une préparation trop superficielle et trop légère. Car il est vrai que les personnes, même religieuses, qui approchent souvent du sacrement de pénitence, doivent prendre extrêmement garde à ne s'y pas tellement habituer, qu'elles ne donnent pas à chaque confession tout le temps et toute l'attention nécessaires. Il n'y va pas moins que d'un sacrilège : et ce seroit un étrange renversement, que, bien loin de se purifier au saint tribunal, elles s'exposassent à en sortir plus criminelles devant Dieu, qu'elles n'y étoient venues. Les fautes qu'elles viennent confesser peuvent n'être que vénielles ; et, par la miséricorde de Dieu, ce ne sont point en effet communément des fautes grièves : mais, du reste, toutes vénielles que sont ces fautes, il y a une obligation étroite, et sous peine de péché mortel, en les confessant, d'en avoir une vraie douleur, et d'être dans une vraie résolution de les éviter. Sans cela, confession nulle, et abus du sacrement. Désordre où l'on peut dire,

dans un sens, qu'une ame religieuse peut plus aisément tomber que les plus grands pécheurs. Car ses fautes, par leur légèreté, n'étant pas ordinairement d'une nature à faire beaucoup d'impression sur l'esprit et sur le cœur, elle a plus de sujet, en quelque sorte, de se défier de ses sentimens et de ses dispositions. C'est pourquoi plusieurs personnes vertueuses ont cette coutume très-sage et très-solidement fondée, de joindre toujours, ou en général, ou en particulier, aux fautes présentes dont elles s'accusent, quelques-uns des péchés passés qui peuvent exciter davantage leur repentir et l'assurer. Quoi qu'il en soit de cette pratique, qui n'est, après tout, que de surérogation et de conseil, il est certain que la fréquente confession, si louable d'ailleurs et si avantageuse, a néanmoins ses dangers, et qu'il s'y peut quelquefois glisser des défauts très-essentiels. C'est à moi de voir quelle conduite sur cela j'ai tenue jusques à présent, et d'y remédier si j'ai lieu de craindre qu'elle n'ait pas été telle qu'il convient.

TROISIÈME POINT. La bonne confession dispose à la bonne communion; et je n'ignore pas quelles sont, outre cette première préparation, les autres dispositions requises pour paroître dignement à la table de Jésus-Christ. Ce que j'ai donc surtout à examiner, c'est la manière dont je m'acquittè d'une action si importante; et de quoi je dois rougir en la présence de Dieu, c'est d'avancer si peu, quoique je mange si souvent le pain des anges et une viande toute divine.

Une communion bien faite est plus que suffisante pour sanctifier une ame : et cependant , après tant de communions , je ne remarque en moi nul progrès , et je n'y vois au contraire qu'imperfections et qu'infidélités. D'où vient cela ? ce ne peut être que de ma négligence et de ma tiédeur. Car il faut convenir , non pas à la honte de l'état religieux , lequel condamne toutes mes lâchetés , mais à ma propre confusion et à celle de bien d'autres comme moi , que , dans la religion même , il n'y a que trop de communions très-imparfaites , et dès-là très-infructueuses.

Je communie , mais combien de fois l'ai-je fait peut-être par un respect tout humain ! ne voulant pas me séparer du reste de la communauté , ni par là me distinguer ; regardant la communion comme une gêne , et n'y allant que par une espèce de contrainte.

Je communie , mais avec quelle réflexion , soit avant la communion , soit dans la communion même , soit dans l'action de grâces qui la doit suivre ? La cloche m'appelle , et je marche , sans avoir peut-être un moment pensé où je vais. Au milieu de la communauté assemblée , j'assiste au sacrifice de la messe , avec un esprit distrait et sans dévotion. L'heure vient de se présenter à la sainte table : je m'y range à mon tour , après avoir précipitamment et confusément formé quelques actes. Enfin , je reviens à ma place , et là je retombe tout à coup dans ma première indifférence , ne disant rien ou presque rien à Dieu. Le temps ordinaire est-il passé , je ne tarde guère à sortir , et , de toute la journée , je ne

fais nulle attention à l'avantage que j'ai eu de participer au sacré mystère.

Je communie , mais avec quelle vue particulière et quel dessein ? Au lieu de me proposer dans chaque communion une fin , selon l'avis qu'en donnent les plus habiles directeurs : par exemple , au lieu de me proposer dans ma communion , et par ma communion , d'obtenir de Dieu la grâce , tantôt de mieux pratiquer telle vertu , tantôt de mieux supporter telle peine , tant de me corriger de telle habitude , tantôt de me fortifier contre telle foiblesse , tantôt de me ranimer dans l'exercice de la prière , tantôt de m'entretenir , ou dans une régularité plus fervente , ou dans un esprit plus intérieur , ou dans une union plus intime avec Jésus-Christ , ainsi du reste : au lieu , dis-je , de tout cela , je n'ai , dans toutes mes communions , qu'une idée vague et sans terme ; et ne les rapportant à rien , il arrive aussi que je n'en remporte rien.

La source du mal , c'est que je ne sais pas faire du don de Dieu toute l'estime qui lui est due ; et c'est d'ailleurs que je m'intéresse bien peu à mon avancement spirituel , et que j'ai bien peu de zèle pour la perfection de mon ame. Car si je m'appliquois sérieusement à considérer la souveraine grandeur du maître qui vient en moi , sa bonté ineffable qui l'engage à se donner lui-même à moi , les richesses inépuisables qu'il apporte avec lui , et qu'il veut répandre sur moi , comment irois-je le recevoir ? avec quel respect et quelle sainte frayeur ? avec quel bas sentiment de moi-même et quelle humilité ? avec

quelle reconnoissance , avec quel amour ? Et si j'avois un vrai désir de me perfectionner et de m'élever , qu'oublierois-je de tout ce qui me peut rendre plus profitable un si riche trésor de grâces , et un sacrement si salutaire ? Voilà sur quoi j'ai à me réformer ; et en me réformant là-dessus , je prendrai l'un des plus puissans moyens de me réformer sur tout le reste de ma vie. Car ce sont deux choses incompatibles , que de bien communier et de ne pas bien vivre selon toute ma règle et tout l'esprit de ma vocation.

FIN DES ŒUVRES DE BOURDALOUE.

VIE

DU P. BOURDALOUE ⁽¹⁾,

PAR M.^{me} LA COMTESSE DE PRINGY ⁽²⁾.

IL semble que la grâce et la nature répandent leurs trésors, quand Dieu veut mettre au jour ces lumières de l'Eglise qui établissent son règne sur la surface de la terre.

Mais c'est un privilège sacré que le ciel accorde rarement, que celui d'élever des familles par l'illustration de la sainteté. Les perfections chrétiennes sont des ornemens de l'ame dont la distribution ne se fait que par les mains de la miséricorde, et celui qui les reçoit n'a rien dont il puisse se glorifier. Aussi l'humilité chrétienne fait-elle le principal caractère des saints. Rien n'est au-dessus de cette vertu ; c'est celle qui découvroit si parfaitement en Jésus-Christ les grandeurs de sa divinité, qu'on peut dire qu'elle nous développoit ce que son humanité sainte nous avoit caché. C'est un sentiment si équitable et si nécessaire aux chré-

(1) Imprimée à Paris, chez Ribou, en juillet 1705, in-4.^o, 20 pag. Elle est très-rare ; je n'avois pu me la procurer encore lorsque je composai la NOTICE SUR BOURDALOUE. Cette *Vie*, qui n'est, à proprement parler, qu'un *Eloge*, contient, sur la famille et sur la personne de ce célèbre orateur, quelques détails précieux qui ne se trouvent point ailleurs, qui sont comme inconnus, et dont je regrette de n'avoir pu faire usage. M.^{me} de Pringy, dont Bourdaloue étoit le directeur, écrit avec force, et montre un talent très-distingué. Avant de composer cette *Vie*, elle avoit déjà consacré à Bourdaloue un petit éloge, mais moins historique, qui fut inséré dans les *Essais de Littérature pour la connoissance des Livres*. (Cahier de mai 1704, pag. 119—129).

(2) M.^{me} la comtesse de Pringy étoit fille de M. de Méville, garde du trésor de la chambre des comptes, et épouse en secondes nocces de M. d'Aurat, seigneur d'Entragues.

tiens, qu'il a toujours été le gouvernail des âmes justes, et le coin évangélique dont le ciel a marqué les saints.

Celui sur lequel nous espérons de voir ce titre, et duquel j'écris la vie, étoit un homme humble, marqué à ce coin d'élection si rare aujourd'hui. Il se nommoit **LOUIS BOURDALOUE**. Il étoit né à Bourges, dans la province du Berri, le vingtième du mois d'août mil six cent trente-deux. Son père étoit conseiller au présidial de Bourges; il y est mort doyen du présidial : c'étoit un homme très-recommandable par sa probité. Sa mère, femme d'un esprit distingué, après une vie très-exacte et fort exemplaire, est morte depuis peu, à quatre-vingt-neuf ans. Il n'avoit qu'une sœur, qui épousa M. de Chamillart-Villate, frère cadet de M. Chamillart, maître des requêtes, et intendant de Basse-Normandie, père de l'illustre ministre qui nous prouve aujourd'hui que les grands emplois n'affoiblissent point les grands hommes, et qu'on peut conserver la vertu dans le palais de la félicité, aussi bien que sur les tribunaux de la justice. Madame de Chamillart-Villate, sœur du P. Bourdaloue, est tante de M. de Chamillart, ministre d'Etat, et mère de M. de Chamillart-Villate, président à la chambre des comptes, et de trois autres fils d'un mérite distingué et très-connu, qui se sont tous trois faits jésuites.

Les heureuses dispositions du jeune Bourdaloue avoient lieu de faire espérer à sa famille de grandes choses de lui. Il étoit vif, il avoit l'esprit élevé, et d'une pénétration merveilleuse; rien n'échappoit à sa perception; il ne lui falloit, pour comprendre une vérité, que le quart du temps qu'il en faut à un autre pour l'exprimer. Il avoit tout ce qui promet un très-grand mérite; il étoit naturel, plein de feu et de bonté. Il suçâ la vertu avec le lait, et ne sortit de l'enfance que pour entrer dans les routes laborieuses du christianisme. Sa première démarche dans cette voie qui conduit à Dieu, fut le zèle de sa sainte maison. Il conçut dans ce moment le dessein d'être à Dieu sans réserve et sans partage; il se sentit pressé par une salutaire impatience de le chercher dans la retraite; il en examina toutes les obliga-

tions , et les embrassa dans cet âge rebelle à la raison , avec autant de goût qu'on en a d'ordinaire pour les plaisirs du monde ; il se déroba à sa famille pour se jeter dans la maison de saint Ignace. Il vint à Paris , sans l'aveu de ses parens. Son père ne fut pas plutôt instruit de sa retraite , qu'il vint en poste au noviciat , et ramena son fils à Bourges ; mais il ne l'eut pas trois mois avec lui , que , pénétré de la solidité de sa vocation , il se reprocha sa vivacité ; et quoiqu'il n'eût que lui de garçon , il revint à Paris le ramener au noviciat , en protestant qu'il étoit ravi de le voir dans un ordre où il auroit voulu être lui-même. Ce consentement paternel laissa au zèle du jeune Bourdaloue toute l'étendue dont il étoit capable , et l'on peut dire qu'il se donna tout entier à sa vocation. Il n'y en eut jamais une plus sûre , car elle étoit éclairée ; il n'y en eut jamais une plus prompte , puisque la première démarche de sa raison fut pour la suivre ; et jamais vocation ne fut plus ardente , puisque le feu d'un beau naturel répondoit en lui au feu de la charité. Quel zèle , quelle ferveur , quel désir en choisissant la vie religieuse pour son état ! Le cours des études , si dangereux pour d'autres , ne fut qu'un échantillon du cours d'une vie parfaite qu'il a remplie. Il prit les vertus de l'ordre avec l'habit. Instruit qu'il étoit de l'esprit du fondateur , il entra dans toutes les pieuses pratiques de son institut ; et comme ses dispositions et ses inclinations avoient un grand rapport avec celles de ce saint , on vit revivre en lui le zèle et la vertu du grand Ignace. Dès qu'il se vit de la société de ces saints et savans religieux , conservateurs de ce grand trésor du salut , qui est la vérité toute pure : animé par leur exemple , soutenu par leurs conseils , fortifié par leurs prières , il commença à défricher la vigne du Seigneur , et à semer son champ. Il étoit déjà rempli des sciences humaines , et monté , par une sublime théologie , à la connoissance des vérités les plus abstraites : aussi en développoit-il toutes les circonstances avec une netteté et une précision qui surprennent et qui charmoient tout ensemble. L'on voyoit une ame qui , nouvelle dans l'exercice de ses fonc-

tions , étoit déjà parfaite dans la manière de les exercer. Elle avoit un courage mâle qui l'exemptoit d'être susceptible de la corruption du monde , et toutes les choses séduisantes étoient sans attrait pour elle. Dans cette heureuse situation , ce nouvel apôtre passoit sa vie avec joie dans l'exercice de l'étude et de la pénitence.

De toutes les constitutions , il n'en est point qui laisse moins de loisir et qui donne plus d'occupations que la règle de saint Ignace , laquelle ordonne principalement de s'instruire de toutes les vérités du christianisme , et cela , d'une manière très-parfaite , afin d'être plus capable d'en instruire les autres , et de répandre la lumière de l'évangile dans toutes les parties du monde.

Le jeune P. Bourdaloue , très-éclairé et très-convaincu , fut employé de bonne heure au ministère de l'instruction. On l'occupa pendant plusieurs années à répandre ses lumières sur cette illustre jeunesse qui vient chercher une éducation chrétienne par les soins de la société. On lui confia l'éducation de feu M. de Louvois ; il s'en acquitta si dignement et si prudemment , qu'il y auroit eu de l'imprudence de l'en ôter , si le merveilleux de ses talens n'avoit obligé de le mettre dans les premières fonctions de l'apostolat. L'on peut dire qu'il étoit moins l'observateur des lois , qu'une loi vivante , dont l'exacritude animoit plutôt que de rebuter. Comme son tempérament plein de feu s'accordoit avec l'ardeur et le zèle dont il étoit animé pour les pratiques de la religion , il les accomplissoit toujours avec plus de grâce et de perfection que nul autre ; et il sortoit de son exemple une si vive expression de l'ordre , que nul relâchement ne pouvoit tenir contre un modèle si accompli et si achevé.

Ses supérieurs , connoissant sa vertu , crurent avec justice qu'il falloit employer son zèle pour le salut public. Ils oublièrent l'âge en faveur des grandes qualités que l'on voyoit en lui. Ils l'envoyèrent à la ville d'Eu , où feue Mademoiselle , qui étoit d'un esprit si pénétrant et si délicat , connut tout son mérite. Ensuite il alla à Amiens , à Rennes , à Rouen , et puis revint à Paris pour y commencer la carrière

de

de l'apostolat. Son coup d'essai fut un chef-d'œuvre : il monta dans la chaire de la vérité avec toute la force d'un homme consommé ; il ne brilla point , comme un orateur ordinaire , d'un feu éclatant qui éblouit , mais d'un feu consumant qui éclaire. Il étoit si persuadé des vérités qu'il annonçoit , que sa plus grande joie étoit d'en convaincre les autres. Il produisoit toujours la vérité avec des traits si surprenans , qu'après la répétition , elle avoit encore toutes les grâces de la nouveauté. Jamais esprit n'a eu plus de force et plus de justesse. Il avoit tant de fécondité dans ses expressions , qu'il présentoit ses idées sous mille figures différentes ; ce qui faisoit que l'infirmité humaine étoit satisfaite. L'on varioit son goût , en fixant son entendement ; aussi à quel point d'élevation , de progrès , d'applaudissemens , ne fut-il point dans le ministère difficile de la prédication ? Il eut le suffrage universel de tous les hommes , et fut le seul homme qui l'obtint ; mais comme il étoit humble , quand il connut qu'on découvroit ses talens , il se couvrit lui-même de confusion devant Dieu ; et voulant montrer aux hommes que c'est Dieu seul qui les éclaire par le ministère des prédicateurs , il redoubla son zèle , et se donna tout de nouveau à la prière et à l'étude , dans lesquelles il acquit encore beaucoup de connoissance en contemplant le trône de Dieu au pied de la croix. C'est de là que , comme un autre Moïse , consultant Dieu dans le buisson , il sortoit enflammé porter au peuple les oracles divins qu'il avoit puisés dans leur source. Il étoit infatigable dans ses travaux ; la nuit servoit moins à son repos , qu'à sa charité ; il en passoit une partie à perfectionner les œuvres du jour. Il ne sortoit des lieux où sa mission apostolique l'avoit conduit , qu'au bruit des regrets , des gémissemens et des acclamations publiques , qui ne cessoient que pour faire place au silence de l'admiration. Aussi avoit-il des entrailles de compassion qui lui faisoient laisser , comme l'Apôtre , une partie de son cœur aux chrétiens qu'il avoit formés. Il n'interrompoit point les obligations de son état , quoiqu'il se donnât à l'instruction des peuples ; il étoit solitaire et public ; sa charité ingénieuse

lui faisoit remplir les devoirs de deux états différens ; comme religieux , il avoit les vertus d'un solitaire : attentif à l'oraison , fidèle à l'obéissance , soumis aux choses les plus légères des constitutions : et comme apôtre de Jésus-Christ , il sortoit de la retraite pour distribuer le pain de la parole de Dieu ; pour lors ce n'étoit plus le règne du silence , mais celui de la vérité. L'éloquence même venoit , par la bouche de ce saint religieux , présenter les devoirs sous des expressions qui en adoucissoient les rigueurs , sans en diminuer l'exactitude , et l'on étoit persuadé par la vérité qu'il découvroit , et attiré par l'exemple qu'il donnoit.

Jamais homme n'a mieux uni l'excellence de l'esprit à la bonté du cœur ; il étoit tout ensemble , plein d'une lumière vive , pénétrante et féconde , et plein d'une onction qui attendrissoit , qui persuadoit et qui attiroit ; il étoit plein de foi , plein de charité , et nullement plein de lui-même. C'est ce que nous a si bien exprimé le vénérable père (1) qui nous a écrit une lettre sur sa mort ; il dit , qu'*il avoit plus de peine à se défendre du découragement que de la présomption*. Sa manière de penser , sa conduite , ses expressions , tout uniformément présentoit son humilité. Rien d'ampoulé dans son style , tout y étoit solide et beau ; rien de fastueux dans ses mœurs , il y régnoit une heureuse simplicité. Beaucoup même de ses actions les plus cachées , qui ne sont connues que par certaines personnes à qui il n'a pu les soustraire , tenoient du merveilleux. Les expressions de ce grand homme , quoique les plus belles , étoient toujours les moins recherchées : ce qui faisoit qu'on ne perdoit point de vue l'homme chrétien dans l'homme éloquent. Sa modestie n'avoit pu voiler sa capacité : l'on avoit découvert la grandeur de ses talens dans l'exercice de toutes les charges de la religion : il étoit si profond dans la théologie , et cependant si clair et si évident dans ses discours , qu'il sembloit moins un homme qui devoit sa science à son travail , qu'un homme qui la devoit uniquement à son propre génie ; la science et la perfection sembloient en lui deux qualités

(1) Le P. Martineau.

naturelles ; l'on s'étonnoit souvent qu'il pût fournir à tous les différens exercices qu'il remplissoit. La prédication ne lui fut point un obstacle à la confession ; il passoit de la chaire au tribunal ; et, sortant de confondre les pécheurs par la vérité , il passoit à les absoudre par la miséricorde.

Ces deux grandes fonctions du ministère apostolique qu'il exerçoit avec dignité , n'empêchoient pas qu'il ne fît lui-même des retraites tous les ans , qu'il ne dît tous les jours l'office divin avec recueillement , et qu'il ne célébrât tous les jours le sacrifice de nos autels. Cette sublime fonction du sacerdoce assujettissant toutes ses puissances , il ne l'exerçoit jamais qu'avec tremblement , et comme si ç'eût été le dernier acte de sa vie. Il étoit si pénétré de l'amour de Dieu , et des vérités qu'il annonçoit , que l'habitude ne lui causoit point de tiédeur. La multitude des affaires de dehors l'occupoit sans le dissiper ; et ses yeux étoient si peu attentifs aux objets créés , qu'il ne trouvoit de plaisir dans l'arrangement des choses du monde , que lorsqu'il les examinoit dans la décoration des autels , dont il aimoit beaucoup l'ordre et la perfection.

Quoiqu'il fût vif , il étoit d'un si doux commerce , et si plein d'agrémens , que l'on demouroit toujours avide et jamais rassasié de son entretien. Comme son ministère l'engageoit dans le commerce des grands , il employoit ses momens en économe du temps que Dieu lui confioit pour leur sanctification. Il usoit et souffroit des commodités de la vie ; quand sa charité l'obligeoit de s'y assujettir , c'étoit toujours pour conduire plus aisément les séculiers à la perfection.

Il n'entroit dans le soin qu'il prenoit des ames nul des défauts de la direction. Il étoit sans intérêt , sans ambition , sans curiosité , sans politique , sans égards que ceux d'une charité noblement exercée. Il n'avoit nul ménagement que ceux d'une prudence purement chrétienne , et cette conduite exacte et pieuse l'a conservé exempt de toutes les attaques de la médisance ; jamais réputation ne fut plus entière que la sienne. Aussi l'estime que ceux qu'il conduisoit ,

avoient pour lui , étoit moins par goût que par vénération. On ne le regardoit point par les endroits brillans de son mérite , mais par sa doctrine et par sa vertu : ces deux rares qualités lui assujétissoient jusqu'aux esprits rebelles à la direction. Il étoit le fléau des ames endurcies ; il les confondoit par la vérité , d'une manière à convaincre leur esprit , en sorte que leur cœur étoit troublé , s'il n'étoit pas converti , et c'est une salutaire inquiétude que le remords.

Pour les ames justes que Dieu confioit à ses soins , il ne les menoit point par la voie de l'étonnement. Comme il ne leur faisoit voir leur force que dans la toute-puissance de Dieu , et leur espérance que dans sa miséricorde , il leur inspiroit l'humilité et la confiance. Par cette sainte confiance , il leur faisoit obtenir les grâces nécessaires à leur état. Aussi a-t-on vu , sous sa conduite , des ames héroïques voguer avec intrépidité sur cette mer du monde , et arriver au port avec innocence et fidélité. Dieu accordoit cette récompense au zèle qu'il avoit pour le salut des ames. Il lui donnoit quelquefois la consolation d'admirer sa miséricorde dans des personnes qui , s'étant rassasiées du monde sans en être dégoûtées , sembloient être confondues avec sa corruption , et ne pouvoient plus s'élever au-dessus d'elles-mêmes ; cependant tout d'un coup elles cherchoient le royaume de Dieu et sa justice , et elles faisoient , au milieu du siècle , des œuvres de pénitence qui pouvoient servir de modèle aux solitaires les plus retirés. Mais aussi quelle application , quelle affection ce zélé confesseur ne montrait-il pas pour ceux qui se mettoient sous sa conduite ? Il ne ménagoit ni ses lumières ni son temps ; il se donnoit très-parfaitement à ceux à qui Dieu avoit ôté toutes choses. Il étoit si zélé pour les vrais chrétiens , qu'il leur accordoit sa protection , aussi bien que son instruction. La probité , la droiture , la candeur , régnoient parfaitement dans son ame : c'étoient les seuls amis qu'il falloit employer pour s'attirer son estime et son suffrage. L'on trouvoit aisément , avec ces rares qualités , un accès dans son esprit et dans son cœur , sans que la fortune en ouvrît

la porte. Il étoit surtout le consolateur des ames inquiètes que la mort vient surprendre. Il avoit tant de foi, qu'il portoit l'espérance à ces ames troublées, quand un mal subit, qui ne donne le temps qu'à la contrition, et non à la pénitence, venoit les ébranler. C'étoit dans ces occasions qu'on le voyoit redoubler son zèle. Dans les termes exacts de la plus sévère morale, il présentoit la vérité à un mourant, qui, malgré l'effroi naturel dont il étoit saisi à cette vue, trouvoit dans l'infinie miséricorde de Dieu, et dans la charité du Rédempteur, présentée par celle du disciple, un remède à son désespoir. Jamais homme n'a eu tant de force pour persuader, tant d'onction pour consoler, tant de feu pour animer. On voyoit en lui l'assemblage de toutes les qualités propres au ministère évangélique. Comme il étoit pénétré des vérités éternelles, il en détaillait les circonstances avec tant de facilité, qu'il sembloit plutôt un oracle qu'un moniteur.

Il n'étoit pas moins admirable quand il formoit une ame pour la retraite, que lorsqu'il la conduisoit à la bienheureuse éternité. Instruit par lui-même des grâces de la vocation, il faisoit connoître aux jeunes personnes toutes les erreurs séduisantes qui les retiennent dans le monde, et toutes les vues trompeuses d'une piété ou intéressée, ou mal entendue, qui les en font quelquefois sortir; il leur développoit avec onction les douceurs de la retraite, et souvent elles se sentoient attirées à l'état saint d'une perfection achevée, par l'attention sérieuse qu'il leur faisoit avoir à leurs devoirs, et aux obligations de leur état.

Il est des circonstances dans la vie de ce grand homme, qui, pour n'avoir rien de singulier, n'en sont pas moins admirables. Celle qui n'a le plus touchée dans sa conduite, c'est l'uniformité de ses œuvres.

Persuadé qu'il étoit qu'il n'y a point de petites actions quand on les fait pour Dieu, il n'étoit pas plus animé en récitant une oraison publique, entendue par un monde distingué, que dans le conseil particulier qu'il donnoit à

des ames affligées, qui venoient chercher leur consolation dans ses instructions. Toujours vif, il se donnoit tout entier à chaque occupation différente; et il ne paroissoit qu'un zèle ardent, et non pas un goût empressé dans toutes les fonctions qu'il remplissoit. C'est dans ce zèle uniforme que l'on découvroit le mystère de sa charité. Il choisissoit toujours les vertus les plus parfaites de son état, et dont la pratique alloit à la plus grande gloire de Dieu.

Quoiqu'il eût passé plus de quarante années dans l'exercice laborieux de la pénitence, et dans les fonctions apostoliques, son zèle n'étoit point affoibli. S'il n'avoit plus la même santé, il avoit toujours la même ardeur: c'est ce qui le faisoit travailler au-dessus de ses forces. Comme il avoit le même talent pour la chaire, il causoit toujours le même désir de l'entendre; ce qui l'engageoit à plusieurs sermons particuliers, que sa charité lui faisoit accorder.

Le dernier trait de son éloquence dans ce ministère saint, ce fut à la solennité des noces d'une épouse de Jésus-Christ. Ce fut là qu'il présenta à Dieu cette victime de son amour, et qu'il devint lui-même la victime du sacrifice. Ce fut par là qu'il acheva le terme glorieux de sa mission. Ce fut là que son zèle pour le salut d'une ame, lui faisant oublier le soin de son corps, il s'échauffa; et toute la force de l'art ne put rien contre la nature affoiblie. Il connut, dès le commencement de sa maladie, quel en étoit le danger; il consentit de bon cœur à rompre sa chaîne: et la mort étant la porte de la gloire des justes, il fut ravi de la voir ouverte pour lui. Il oublia la terre avant que de l'abandonner. Il fut sans cesse en commerce avec Jésus-Christ dans les plus grandes inquiétudes de son mal. Il s'y unit d'une manière si pleine de charité, et si digne d'admiration, qu'on peut dire que les derniers momens de sa vie ressemblèrent aux premiers instans de son éternité. C'est ainsi que le P. Bourdaloue finit sa carrière, et commença sa félicité; car il est à croire que la miséricorde qui l'avoit comblé des qualités naturelles les plus excellentes, et des vertus chrétiennes dans le plus émi-

ment degré, l'a fait entrer, après ses travaux, dans le séjour des récompenses.

Si l'on trouve ma précision trop grande dans l'histoire que j'ai faite de la vie de ce grand homme, on ne doit point s'en étonner, elle ressemble à son original. La vie du P. Bourdaloue nous a paru trop courte; et si la fin de son histoire paroît trop tôt, c'est pour mieux imiter la fin de son sort.



LETTRE DU P. MARTINEAU,

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

CONFESSEUR DE BOURDALOUE ET DU DUC DE BOURGOGNE (1),

A M.***

MON RÉVÉREND PÈRE,

CETTE lettre apprendra à Votre Révérence la perte que la Maison Professe fit hier, à cinq heures du matin, dans la personne du P. Louis Bourdaloue, qu'une fièvre, accompagnée d'une violente inflammation de poitrine, nous a enlevé en moins de deux jours. Car il eut encore, dimanche dernier, fête de la Pentecôte, le bonheur de dire la messe à son ordinaire.

Nous pouvons dire que cette courte et fâcheuse maladie a été l'effet de son zèle. Il avoit, depuis quelque temps, un assez gros rhume; et cependant il prêcha il n'y a pas plus de dix jours; et il s'est si peu ménagé dans la suite, qu'il semble même avoir redoublé son assiduité auprès des malades et au confessionnal. Ainsi il a eu la consolation de mourir, comme il souhaitoit, les armes à la main, et avant que les années d'un âge plus avancé le missent hors de combat.

Vous pouvez juger, mon révérend Père, de la grandeur de notre affliction, par l'avantage que cette maison avoit de posséder un homme en qui se trouvoient, dans un éminent degré, toutes les qualités qui peuvent rendre utiles à l'Eglise les personnes de sa profession: un génie facile et élevé, un esprit vif et pénétrant, une exacte connoissance de tout ce qu'il devoit savoir, une droiture de raison qui le faisoit toujours tendre au vrai, une application constante à remplir ses devoirs, une piété qui n'avoit rien que de solide.

(1) Cette lettre fut écrite le lendemain de la mort de Bourdaloue.

Ces qualités avoient paru en lui dès ses premières années , dans les classes où , selon nos usages , il a été , soit en qualité d'écolier de théologie , soit en qualité de professeur de grammaire , de rhétorique , de philosophie , et de théologie morale.

Mais le temps marqué par la Providence pour le mettre sur le chandelier par les deux plus importantes fonctions du ministère évangélique , étant venu , elles parurent avec un éclat que rien n'a pu effacer , et dont on conservera longtemps le souvenir.

Nul n'ignore jusqu'où il a porté l'éloquence de la chaire. S'il avoit reçu tous les talens propres pour y réussir , il les a cultivés par un travail si constant , il les a employés avec un si grand succès , pendant l'espace de quarante ans , que la France le regarde comme le premier prédicateur de son siècle. Ce qu'on peut dire de lui , sur ce point , de plus singulier , c'est que , comme il parloit toujours avec beaucoup de justesse et de solidité , il savoit rendre la religion respectable aux libertins mêmes , les vérités chrétiennes conservant dans sa bouche toute leur dignité et toute leur force.

En effet , sans faire son capital de la politesse , qui ne lui manquoit assurément pas , il donnoit à ses discours une beauté majestueuse , une douceur forte et pénétrante , un tour noble et insinuant , une grandeur naturelle , et à la portée de tout le monde. Ainsi , également goûté des grands et du peuple , des savans et des simples , il se rendoit maître du cœur et de l'esprit de ses auditeurs , pour les soumettre à la vérité qu'il leur annonçoit. Aussi avoit-il souvent la consolation de cueillir lui-même la moisson qu'il avoit préparée , en jetant le bon grain de la parole de Dieu dans le champ du Père de famille. Car combien a-t-on vu de personnes , du grand monde même , aveuglées par l'enchantement du siècle , et endurcies par une longue suite de crimes , venir mettre entre ses mains leurs cœurs ébranlés par la crainte , et brisés par la componction qu'il leur avoit inspirée ?

Il n'a pas moins réussi dans la conduite des ames. Evitant

toute affectation et toute singularité, il les menoit, par les routes les plus sûres, à la perfection propre de leur état; et, appliqué à connoître la disposition particulière que la grâce produisoit en elles, il savoit parfaitement s'en servir pour avancer l'ouvrage de leur sanctification. La solide piété de tant de personnes, de toutes sortes de conditions, qui l'ont eu pour directeur, soit dans le siècle, soit dans les maisons religieuses, en est une preuve bien sensible. Mais ce don si excellent de conduire les ames par les voies de la justice, éclatoit particulièrement quand il assistoit les malades. Rien de plus capable de les instruire et de les soutenir, que ce qu'il leur disoit dans ces tristes momens, où l'homme, livré à la douleur, et enveloppé des ombres de la mort, ne trouve que de foibles secours dans sa propre raison. On étoit si convaincu que le P. Bourdaloue avoit grâce pour cela, que, depuis plusieurs années, il étoit très-souvent appelé auprès des mourans : à quoi il répondoit, de son côté, avec tous les empressements de la charité chrétienne, passant quelquefois de la chaire au lit des malades, sans se donner un moment de repos.

De si importantes fonctions, exercées avec tant de distinction, lui avoient attiré une considération si universelle, que ce qu'il y a de plus élevé dans le royaume l'honoroit de son estime, et se faisoit même honneur, si je l'ose dire, d'avoir quelque liaison avec lui. A peine a-t-on su sa maladie, que les personnes du premier rang, soit de la cour ou de la ville, ont envoyé, avec des marques d'une inquiétude véritable, savoir de ses nouvelles; et dès qu'on a été informé de sa mort, tout le monde a pris part à notre affliction, et s'en est fait comme un devoir de reconnoissance, pour tout le bien qu'il a plu à Dieu d'opérer par lui, à l'avantage du public, durant le cours de tant d'années. Pour ceux qui lui avoient donné leur confiance, je ne sais si rien sera capable de les consoler. Comme ils le connoissoient encore mieux que les autres, l'entretenant plus souvent, recevant de lui des conseils très-salutaires, le trouvant toujours prêt

à les secourir dans le besoin , et ne le quittant jamais sans une nouvelle conviction de son mérite , ils ont dû aussi ressentir plus vivement la grandeur de cette perte.

Mais ce qui doit , mon révérend Père , nous rendre plus précieuse la mémoire du P. Bourdaloue , ce sont les vertus solides qu'il a su joindre , selon l'esprit de nos règles , aux grands talens dont Dieu l'avoit pourvu. Le zèle de la gloire de Dieu étoit l'ame de tout ce qu'il faisoit dans l'étendue de ses emplois ; la sienne ne le touchoit point. Loin de s'applaudir lui-même , par une vanité dont il est si difficile de se défendre dans les grands succès , les applaudissemens qu'on lui donnoit le faisoient souffrir ; et , toujours renfermé dans la plus exacte modestie sur ce qui le regardoit , il étoit prodigue de louanges à l'égard de ceux en qui l'on voyoit quelque mérite. Je sais d'une personne pour qui il avoit beaucoup de considération , que lui ayant un jour demandé s'il n'avoit point de complaisance parmi tant de choses capables d'en inspirer , il lui répondit que depuis long-temps , Dieu lui avoit fait la grâce de connoître le néant de tout ce qui brille le plus aux yeux des hommes , et qu'il lui faisoit encore celle de n'en être point touché. Il a dit à un autre , qu'il étoit si parfaitement convaincu de son incapacité pour tout bien , que , malgré tous ses succès , il avoit beaucoup plus à se défendre du découragement que de la présomption.

Il n'étoit pas plus sensible à tous les agrémens qu'il pouvoit trouver dans le commerce que son ministère l'obligeoit d'avoir avec le monde. Comme il servoit le prochain sans intérêt , c'étoit aussi sans attachement : en voici une preuve qui ne peut manquer de vous édifier.

Il y a plusieurs années qu'il pressa les supérieurs de lui permettre de passer le reste de ses jours à travailler loin de Paris , dans une de nos maisons de retraite ; et cette tentative n'ayant pas réussi , il en fit une , il y a trois ans , auprès de notre très-révérend Père général , pour obtenir la permission de se retirer au collège de la Flèche , afin de s'occuper uniquement de sa propre sanctification. Mais Dieu , qui vouloit

se servir de lui pour en sanctifier bien d'autres, ne permit pas qu'il réussît mieux cette seconde fois que la première. On peut dire néanmoins que le P. Bourdaloue a eu ce qu'il souhaitoit le plus en cela. Car, redoublant son attention sur lui-même, il a su se procurer, dans l'embaras où il étoit retenu par la Providence, les mêmes accroissemens de vertu qu'il se proposoit dans le saint repos après lequel il soupiroit.

Au reste, cette attention sur soi-même l'a accompagné pendant toute sa vie; et c'est par ce moyen qu'il a accompli si parfaitement l'avis de l'Apôtre à Tite son disciple : *Soyez, en toutes choses, un exemple de bonnes œuvres dans ce qui regarde la doctrine, l'intégrité, la sagesse. Que ce que vous dites soit saint et irrépréhensible, afin que quiconque est déclaré contre nous, demeure confus, n'ayant rien à nous reprocher.* Vous le reconnoissez assurément dans ces paroles, mon révérend Père, pour peu que vous rappelliez dans votre esprit ce que vous avez vu vous-même si souvent. Je ne parle pas ici de ses discours publics, où, de l'aveu de tout le monde, il ne lui est rien échappé que la critique la plus exacte pût justement censurer : je parle de sa conduite ordinaire, que la médisance s'est vue contrainte de respecter sous un habit qu'elle a coutume d'épargner si peu.

Au milieu des affaires dont la dissipation paroît le plus inséparable, il ne perdoit point la possession de son ame, selon l'expression de l'Écriture. Tellement qu'obligé de se communiquer au dehors, pour répondre à la confiance qu'on avoit en lui, il ne s'éloignoit jamais des bienséances de son état; et que, recherché de toutes sortes de personnes, il traitoit avec chacun d'eux d'une manière proportionnée au rang où la Providence les avoit mis. Ainsi, il étoit respectueux envers les grands, sans perdre la liberté de son ministère; et, sans en avilir la dignité, il étoit facile et affable aux petits. Le fond de cette prudence n'étoit point un raffinement de politique : car il étoit l'homme du monde le plus solide et le plus vrai. Il n'y avoit rien de frivole en tout ce qu'il faisoit, rien de contraire à son caractère, et nulle con-

sidération n'altéroit sa franchise et sa sincérité. C'étoit la droiture , le bon sens , et la foi , qui lui faisoient découvrir dans chaque chose ce que Dieu y a mis pour servir de règle à notre conduite.

C'est par de semblables principes que tous lui étoient égaux à l'égard du salut des ames : les gens de la plus basse condition trouvant en lui les mêmes secours pour leur sanctification que les personnes de la première qualité. Il y en a qui , lui ayant marqué que sa haute réputation les empêchoit de s'adresser à lui au tribunal de la pénitence , ont été convaincus , par ses manières simples et prévenantes , qu'il ne bornoit pas son ministère aux gens distingués par leur naissance et par leurs emplois ; il se comportoit de même quand il s'agissoit de prêcher : car il le faisoit aussi volontiers dans les hôpitaux , dans les prisons , dans les villages , qu'à la cour ou dans les plus grandes villes du royaume. Le désir de rendre service au prochain lui fit toujours négliger ces ménagemens de vogue et de santé qu'on craint ordinairement d'user en se prodiguant au public : ce que Dieu a tellement béni , que , par un rare exemple , on l'a vu prêcher , dans un âge avancé , avec la même vigueur et le même succès que dans ses plus belles années.

Comme c'est la piété envers Dieu qui donne le prix à toutes les vertus , je dois , après ce que je viens de dire , vous faire voir jusqu'où elle a été dans le P. Bourdaloue. Il étoit très-religieux observateur des saintes pratiques que la règle nous prescrit , pour entretenir en nous l'esprit d'une véritable dévotion. Les premiers jours de chaque année , il les consacroit à la retraite ; et afin de conserver la ferveur qu'il y avoit prise , il donnoit chaque jour un temps considérable à la prière. L'office divin avoit pour lui un attrait particulier ; il avoit commencé à le réciter régulièrement , long-temps avant que d'y être obligé par les ordres sacrés ; et l'obligation qu'il en eut dans la suite ne servoit qu'à lui faire remplir ce devoir avec un sensible redoublement de ferveur. Pour ce qui est du sacrifice de nos autels , pénétré de la grandeur d'une fonction si sublime , il s'étoit fait une

règle de le célébrer tous les jours , comme si chacun eût été le dernier de sa vie. Ainsi , ni l'accoutumance , qui attéduit ordinairement le cœur , ni la multitude des affaires , qui le dissipent , ne l'empêchoient point de puiser avec abondance dans cette source de grâces. D'où il arrivoit que , plein des sentimens que produit dans une ame bien disposée , la participation des divins mystères , il parloit, dans l'occasion, des choses de Dieu d'une manière également vive et touchante. Enfin , tout ce qui concerne le culte divin lui étoit précieux ; les moindres cérémonies de l'Eglise n'avoient rien que de grand pour lui. A l'exemple du Prophète , il aimoit la beauté de la maison du Seigneur ; et le zèle qu'il avoit pour elle , lui faisoit prendre un soin particulier de la décoration des autels. Sur combien d'autres choses la modestie du P. Bourdaloue a-t-elle jeté un voile qu'il n'est pas possible de lever ? car , content de plaire aux yeux de Dieu , scrutateur des cœurs , il cachoit à ceux des hommes tout ce que la loi de l'édification ne l'obligeoit pas de faire paroître. Une dévotion d'appareil n'étoit point de son goût , et l'on ne pouvoit être plus ennemi de l'ostentation.

Je m'aperçois , mon révérend Père , que cette lettre passe de beaucoup les bornes ordinaires ; il faut donc la finir , pour vous apprendre en peu de mots quelle a été la fin d'une si belle vie. Le P. Bourdaloue a vu les approches de la mort avec une tranquillité qui étoit beaucoup moins l'effet de la force naturelle de son esprit, que de celle de sa foi et de l'espérance chrétienne qui le soutenoit. Il l'a acceptée comme l'exécution de la sentence portée par la justice divine contre l'homme pécheur , et il l'a regardée en même temps comme le commencement des miséricordes éternelles sur lui : sentimens qu'il a exprimés en des termes si énergiques , que l'impression en demeurera long-temps gravée dans le cœur de ceux qui les ont entendus. « Je vois bien (ce sont à peu » près ses propres paroles) , je vois bien que je ne puis » guérir sans miracle ; mais qui suis-je , pour que Dieu daigne » faire un miracle en ma faveur ?... L'unique chose que je » demande , c'est que sa sainte volonté s'accomplisse , aux

» dépens de ma vie, s'il l'ordonne ainsi.... Qu'il détruise ce
» corps de péché, j'y consens de grand cœur; qu'il me sé-
» pare de ce monde où je n'ai été que trop long-temps, et
» qu'il m'unisse pour jamais à lui. »

Il demanda, lundi matin, les derniers sacremens de l'Église, beaucoup moins par une nécessité pressante, autant qu'on en pouvoit juger alors, que par le désir de les recevoir avec plus d'attention et de présence d'esprit. Aussi les reçut-il d'une manière si édifiante, que tous en furent infiniment touchés.

Tant d'illustres amis, que son mérite lui avoit faits, seront peut-être bien aises de savoir qu'il ne les a pas oubliés dans ces derniers momens. Il pria de les assurer que si Dieu lui faisoit miséricorde, ainsi qu'il espéroit, il se souviendrait d'eux devant lui, et qu'il regardoit leur séparation, comme une partie du sacrifice qu'il faisoit de sa vie au souverain domaine de Dieu.

J'ajouterai, mon révérend Père, qu'après m'avoir entretenu en particulier sur quelques affaires, avec tout le bon esprit que vous lui avez connu, il me demanda ma bénédiction d'une manière qui me fit comprendre que le véritable mérite n'est pas incompatible avec la simplicité qu'inspire l'évangile, ni avec cette foi qui découvre à l'humble religieux la personne de Jésus-Christ dans celle du supérieur, quelque méprisable qu'il puisse être. Au reste, ce n'est pas la première preuve qu'il m'en a donnée; car je ne dois pas omettre ici que, pendant toute sa vie, il a aimé la dépendance; qu'il l'a pratiquée avec exactitude, et qu'il l'a préférée à des emplois qui devoient l'en tirer, et qu'on l'a pressé plusieurs fois d'accepter.

Bien des raisons doivent le faire regretter de la compagnie; mais la plus touchante de toutes, est le tendre et sincère attachement qu'il avoit pour elle. On ne peut dire combien il l'estimoit, et jusqu'à quel point cette estime le rendoit sensible à ses avantages et à ses disgrâces. En vain s'est-il trouvé des gens qui, pour diminuer l'honneur qu'il lui faisoit, ont voulu plus d'une fois persuader le contraire

au monde. C'est dans ces occasions qu'on voyoit son zèle pour elle prendre une nouvelle vivacité ; avec quelle force d'expression ne protestoit-il pas alors qu'il lui devoit tout, et que l'une des plus grandes grâces que Dieu lui eût faites, étant de l'y avoir appelé, il eût été le plus injuste de tous les hommes, s'il eût eu la moindre indifférence pour elle ?

Le P. Bourdaloue étoit né à Bourges, le 20 août de l'année 1632, et l'an 1648 il entra dans la compagnie, le 10 de novembre. Ainsi il a vécu soixante-douze ans, dont il a passé cinquante-six ans dans la compagnie. Bénissons Dieu de la fidélité qu'il lui a donnée pour fournir avec tant de distinction une si longue carrière, et prions-le, en même temps, de lui avancer la possession du bonheur éternel, s'il n'en jouit pas encore.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect, etc.

A Paris, ce 14 de mai 1704.

LETTRE DE M. CH.-FR. DE LAMOIGNON,

PRÉSIDENT A MORTIER AU PARLEMENT DE PARIS,

A UNE PERSONNE DE SES PROCHES (1).

La perte que nous avons faite d'un ami qui nous aimoit, et que nous aimions tendrement, est si grande pour nous, qu'il n'y a qu'une entière soumission aux ordres de la Providence qui nous en puisse consoler.

Une longue habitude avoit formé entre nous une parfaite union ; la connoissance et l'usage de son mérite l'avoit augmentée ; l'utilité de ses conseils, sa prudence, l'étendue de ses lumières, son désintéressement, son attention et sa fidélité pour ses amis, m'avoient engagé à n'avoir rien de caché pour lui. Il se trouvera peu d'exemples d'un ami dont on puisse dire ce que je dis de celui-ci. Pendant quarante-cinq ans que j'ai été en commerce avec lui, mon cœur ni mon

(1) Cette lettre fut écrite l'année même de la mort de Bourdaloue.

esprit n'ont rien eu pour lui de secret. Il a connu toutes mes foiblesses et mes vertus ; il n'a rien ignoré des affaires les plus importantes qui sont venues jusqu'à moi : nous nous sommes souvent délassés de nos travaux par les mêmes amusemens ; et jamais je ne me suis repenti de la confiance que j'avois en lui.

A peine étois-je en âge de connoître les hommes , que je connus le P. Bourdaloue. J'y remarquai d'abord un génie supérieur aux autres ; dès qu'il s'appliquoit à quelque chose, il laissoit ceux qui avoient le même objet, bien loin derrière lui. L'estime que j'avois conçue pour sa personne augmenta par le commerce que j'avois avec le monde ; parce que je ne trouvois point dans la plupart de ceux que je fréquentois, la même élévation d'esprit, la même égalité de sentimens, la même grandeur d'ame, soutenue d'un naturel bon, facile, sans art et sans affectation.

Dès qu'il revint à Paris, il eut d'abord toute la réputation qu'il a eue jusqu'à sa mort. Les applaudissemens qu'eurent ses sermons, le concours infini des auditeurs, l'empressement des grands à partager son amitié, tout ce qui est capable de gâter et de corrompre le cœur, fit en lui un effet tout contraire ; il connut le monde ; et c'est le seul fruit qu'il voulut retirer du commerce des hommes ; il se servit de cette connoissance pour exciter les hommes à la vertu. Il crut profiter assez de la considération qu'on avoit pour lui, s'il faisoit connoître par ses discours à ceux qui venoient l'entendre, ce que c'étoit que le monde ; et s'il leur apprenoit, que ce qu'ils désirent avec plus d'ardeur, est peu de chose, et qu'ils s'écartent presque toujours du véritable bien, pour chercher et pour suivre ce qui n'est qu'une simple idée et ce qui n'a qu'une apparence sans fond.

Sa sublime éloquence venoit surtout de la connoissance parfaite qu'il avoit du monde. Il bannit de la chaire ces pensées frivoles, plus propres pour des discours académiques que pour instruire les peuples ; il en retrancha aussi ces longues dissertations de théologie, qui ennuiant les auditeurs, et qui ne servent qu'à remplir le vide des sermons ;

il établit les vérités de la religion solidement ; et jamais personne n'a su comme lui tirer de ces vérités des conséquences utiles aux auditeurs , et si naturelles , que chacun de ceux qui l'entendoient pouvoit s'appliquer ce qu'il disoit.

Quoiqu'il ne recherchât pas toujours dans ses discours l'exactitude des expressions , il ne lui en échappoit aucune qu'on pût trouver basse et peu digne du sujet qu'il traitoit. S'il s'engageoit dans quelque description , ou qu'il descendît dans quelque détail , il ne tomboit point dans ces sortes de discours qui ne conviennent ni aux prédicateurs , ni aux auditeurs : qualité rare dans ceux qui parlent en public , et qui vient d'une profonde méditation , et d'une juste connoissance des matières qu'on traite.

Mais pourquoi vous parler de la grande réputation que le P. Bourdaloue s'est acquise dans la prédication ? C'est un talent que tous ceux qui l'ont le moins connu n'ignorent pas. Parlons plutôt de ses vertus , que nous nous flattons d'avoir plus senti que ceux qui ne l'ont pas pratiqué aussi souvent que nous.

Il est plus rare de trouver des hommes grands dans le commerce intime et particulier , que d'en trouver de grands lorsqu'ils représentent , ou qu'ils sont , pour ainsi dire , montés sur le théâtre : car lorsque les hommes sont en quelque fonction publique , tout ce qui s'offre à leurs yeux les excite , et les instruit de ce qu'ils doivent être. Mais lorsqu'ils sont rendus à eux-mêmes , lorsque tous les objets qui les tenoient attentifs sont écartés , qu'il est rare de les trouver aussi grands dans le repos qu'ils nous ont paru grands dans l'action ! C'est cependant en cela que consiste la véritable grandeur : car je n'appelle grand que ce qui se soutient par lui-même , et qui n'a pas besoin d'ornemens empruntés. J'ai bien vu des hommes grands dans l'opinion commune , mais je n'en ai point connu d'aussi grands dans le particulier que dans le public , ou plutôt , je n'en ai guère connu qui ne perdissent , dans un commerce long et familier , beaucoup de l'estime qu'on avoit pour eux.

Le P. Bourdaloue n'étoit pas de ce nombre : jamais per-

sonne n'a plus gagné que lui à être vu tel qu'il étoit. Ses moindres qualités ont été celles qui l'ont fait honorer et respecter du public.

Il étoit naturellement vif et vrai : il ne pouvoit souffrir le déguisement et l'artifice : il aimoit le commerce de ses amis, mais un commerce aisé, sans étude et sans contrainte ; néanmoins, combien de fois l'avons-nous vu forcer son naturel, et vivre familièrement avec des gens d'un caractère fort opposé au sien ?

Toute sa vivacité ne lui laissoit jamais échapper la moindre impatience, quand il s'agissoit d'une affaire importante ; souvent même il perdoit un temps aussi cher que le sien, pour remplir des devoirs d'une pure amitié, et d'une reconnaissance fondée uniquement sur les sentimens d'estime qu'on avoit pour lui.

Quoiqu'il ait eu la confiance de tout ce qu'il y a de plus élevé dans la France, on ne peut pas dire qu'il l'ait jamais désirée. Il se devoit de la même manière à tous ceux que la Providence lui envoyoit, sans rechercher les grands et sans mépriser les petits ; parlant à chacun selon son caractère, et ne s'appliquant qu'à perfectionner l'ouvrage qu'il avoit en ses mains.

Il avoit eu l'estime d'un grand ministre dès ses premières années : il l'a conservée tant que ce ministre a vécu. En a-t-il retiré quelque utilité pour lui ? s'est-il servi de son crédit pour se mêler dans les intrigues de la cour, ou pour élever ses parens, qui, par leur naissance et par leur mérite, étoient en état de recevoir les grâces qu'il pouvoit faire tomber sur eux ?

Un autre ministre voulut attirer auprès de lui le P. Bourdaloue ; il le connut, il l'aima, il lui confia ses prospérités et ses chagrins. Ce commerce ne diminua rien de l'estime et de la confiance du premier. Quoiqu'ils eussent l'un et l'autre des intérêts différens, tous deux le regardoient également comme un ami fidèle ; il répondoit à leur amitié par un sincère attachement, sans se mêler d'aucune affaire, sans même vouloir négocier entre eux ; parce qu'il ne croyoit

pas que le temps en fût encore venu. Content de leur dire à chacun ses sentimens sur ce qu'ils lui proposoient , il faisoit des vœux au ciel pour ces deux grands hommes dont l'union étoit si nécessaire à la France.

Il a gardé la même conduite à l'égard de tous ceux qu'il a fréquentés ; et des familles qu'il voyoit ordinairement , et qui , quelquefois étoient divisées entr'elles , nous n'en avons connu aucune où , malgré leur division , il n'ait été également honoré et aimé de ceux qui les composoient.

Ce n'étoit point par orgueil , ni par gloire , qu'il vouloit qu'on le désirât , et qu'il n'alloit jamais au-devant des nouvelles habitudes : c'étoit par la crainte d'entrer dans d'autres affaires que celles de sa profession. Il donnoit ses conseils à ceux qui les lui demandoient ; il n'étoit pas jaloux qu'on les suivît , excepté sur ce qui regardoit la conscience : c'étoit uniquement sur ce point qu'il se rendoit inflexible ; il falloit lui obéir , ou le quitter. En toute autre matière , il se contentoit de dire son sentiment , de l'appuyer de raisons solides ; mais il ne vouloit point , par prudence , se charger d'aucune négociation.

Avec quelle sagesse savoit-il distinguer les conseils qui pouvoient regarder la conscience , de ceux qui n'étoient que pour les affaires du monde ? L'avez-vous jamais vu , comme d'autres directeurs , faire de toutes les actions des points de conscience ; vouloir gouverner partout , sous prétexte de conduire les ames à la perfection ; se rendre nécessaire entre le mari et la femme , entre le père et les enfans , entre le maître et les domestiques , et s'ériger un tribunal souverain , pour savoir et pour ordonner jusqu'aux moindres choses qui se font dans une maison ?

Le P. Bourdaloue étoit aussi très-éloigné de ceux qui condamnent tout sans rien examiner. Il vouloit réfléchir long-temps avant que de donner ses décisions. Il présuinoit toujours le bien , et ne croyoit le mal que lorsqu'il en étoit pleinement convaincu. Il n'effrayoit point les hommes par sa présence , ni par ses discours : il les ramenoit , au con-

traire, par sa prudence, et par une certaine insinuation à laquelle il étoit difficile de résister.

Sévère et implacable contre le péché, il étoit doux et compatissant pour le pécheur. Loin d'affecter une austérité rebutante, et dont bien des gens de sa profession se font un mérite, il prévenoit par un air honnête et affable. Austère pour lui-même, exact à observer ses devoirs, il étoit indulgent pour les autres, sans rien perdre de la sévérité évangélique, et sans donner dans aucun relâchement. Ses manières ont plus attiré d'ames dans la voie du Seigneur, que celles de bien d'autres, qui s'imaginent que la vraie dévotion consiste autant dans l'extérieur que dans l'intérieur.

Instruisoit-il à contre-temps ceux qui conversoient avec lui? les reprenoit-il à tout propos? en un mot, étoit-il prédicateur à toute heure et en tous lieux? Il prenoit les temps propres pour dire à chacun ce qui lui convenoit; il ne laissoit jamais échapper ces momens heureux que lui donnoit la Providence; et il avoit un talent admirable, pour ne rien souffrir dans une conversation qui fût contre les bonnes mœurs, sans offenser néanmoins les personnes avec qui il se trouvoit. Il savoit se conformer à toutes les compagnies, sans rien perdre de son caractère, et sans que ce caractère éloignât de lui ceux qui, par leur conduite, y paroissoient les plus opposés.

Sa principale application, dans les conseils qu'il donnoit, étoit à prendre garde si ce qu'il conseilloit pour un bien à celui qui le consultoit, n'étoit point nuisible à d'autres: si, sous ombre de faire une bonne œuvre, on ne cherchoit point à contenter une secrète passion de haine ou de vengeance. Il considéroit comme un très-grand mal, tout ce qui troubloit le repos des familles: parce qu'outre le mal que fait la première action qui le trouble, elle est la source d'une infinité de mauvaises actions.

Il vouloit que chacun vécût et se sanctifiât dans sa profession, persuadé que Dieu nous donne des grâces proportionnées à notre état, et que c'est notre faute, si nous n'en faisons pas un bon usage. Il regardoit la charité comme le fon-

dement de la morale chrétienne ; tout ce qui la blessait , ou qui la pouvoit altérer le moins du monde , lui paroissoit un crime.

Je ne finirois point , si je voulois vous marquer en détail toutes les actions de ce grand homme : son amour pour son état , son zèle pour le salut des ames , tout ce qu'il a fait dans la seule vue de faire du bien. Il étoit aussi appliqué auprès d'un homme de la lie du peuple , qu'auprès des têtes couronnées.

Souvenez-vous combien de fois nous l'avons vu donner tous ses soins à un domestique , à un homme de la campagne , et quitter pour cela une bonne et agréable compagnie. Et comment la quittoit-il ? étoit-ce en annonçant ce qu'il alloit faire ? lui seul savoit le bien qu'il faisoit : jamais personne ne s'est fait moins que lui un mérite de sa vertu.

N'espérons pas retrouver jamais tout ce que nous avons perdu dans notre illustre ami. Mais après avoir donné quelque temps pour pleurer sa perte , disons-nous ce qu'il nous diroit lui-même si nous pouvions l'entendre. Ce n'est point par des larmes que nous devons honorer sa mémoire ; imitons ses vertus , si nous voulons marquer le respect et la vénération que nous avons pour lui ; remplissons nos devoirs comme nous lui avons vu remplir les siens ; jugeons favorablement de notre prochain , édifions-le par nos exemples ; tenons-nous dans l'état où Dieu nous a mis ; conservons la paix et l'union entre nos proches , même entre nos domestiques ; rendons-nous aimables à ceux qui nous approchent ; tâchons à gagner leur confiance par une conduite désintéressée ; ne nous laissons point entraîner à notre pente naturelle ; réfléchissons beaucoup avant que d'agir ; recherchons avec plus d'empressement ce qui convient aux personnes avec qui nous avons à vivre , que ce que nous pouvons désirer pour nous ; préférons notre prochain à ce qui nous peut plaire : mais faisons tout cela sans aucun faste , sans aucun désir de nous singulariser : nous suivrons ainsi les instructions de notre illustre ami ; nous le ferons revivre en nous , et , profitant des exemples qu'il nous a donnés , nous espérons le rejoindre un jour dans le ciel.

LETTRE DU P. BOURDALOUE (1),A M.^{me} DE MAINTENON,SUR LES LIVRES DE M.^{me} GUYON (2).

Paris, ce 10 juillet 1694.

J'AI lu, Madame, et relu avec toute l'attention dont je suis capable, le petit livre (3) que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer; et puisque vous m'ordonnez de vous en dire ma pensée, la voici en peu de mots. Je veux croire que la personne qui l'a composé, a eu une bonne intention. Mais, autant que j'en puis juger, son zèle n'a pas été selon la science, comme il auroit pourtant dû l'être dans une matière aussi importante que celle-ci; car il m'a paru que ce livre n'avoit rien de solide, ni qui fût fondé sur les véritables principes de la religion: au contraire, j'y ai trouvé beaucoup de propositions fausses, dangereuses, sujettes à de grands abus, et qui vont à détourner les ames de la voie d'*oraison* que Jésus-Christ nous a enseignée, et que l'Écriture nous recommande expressément; à les en détourner, dis-je, jusqu'à leur en donner du mépris. En effet, la forme d'*oraison* que Jésus-Christ nous a prescrite, est de faire à Dieu plusieurs demandes particulières pour obtenir de lui, soit comme pécheurs, soit comme justes, les différentes

(1) J'aurois pu recueillir un plus grand nombre de lettres du P. Bourdaloue. Je me borne à publier celles qui font mieux connoître les relations de l'illustre orateur avec M.^{me} de Maintenon, Sauteuil, et la famille de Lamoignon.

(2) Cette lettre remarquable a été publiée en entier par M. de Beausset, ancien évêque d'Alais, dans la seconde édition de sa belle *Histoire de Fénelon*. Paris, 1809, tom. 1, pag. 549—553.

(3) De M.^{me} Guyon.

grâces du salut dont nous avons besoin. L'*oraison* que l'Écriture nous recommande en mille endroits, est de méditer la loi de Dieu, de nous exciter à la ferveur de son divin service, de nous imprimer une crainte respectueuse de ses jugemens, de nous occuper du souvenir de ses miséricordes, de l'adorer, de l'invoquer, de le remercier, de repasser devant lui les années de notre vie dans l'amertume de notre ame, d'examiner en sa présence nos obligations et nos devoirs. Ainsi prioit David, l'homme selon le cœur de Dieu; et ainsi l'eut pratiqué les saints de tous les siècles. Or, la méthode d'*oraison*, commune dans le livre dont il s'agit, est de retrancher tout cela, non-seulement comme inutile, mais comme imparfait, comme opposé à l'unité et à la simplicité de Dieu, comme une propriété de la créature, et même comme quelque chose de nuisible à l'ame, eu égard à l'état où l'on suppose qu'elle se met, quand il lui plaît de se réduire à ce simple acte de foi, par lequel elle envisage Dieu en elle-même sous la plus abstraite de toutes les idées, se bornant là, et sans autre effort ni préparation, attendant que Dieu fasse tout le reste. Méthode, encore un coup, pleine d'illusion, qui roule sur ce principe mal entendu dont le quiétiste abuse, savoir, que la perfection de l'ame dans l'*oraison*, est qu'elle se dépouille de ses propres opérations surnaturelles, saintes, méritoires, et procédantes de l'esprit de Dieu, telles que sont celles dont je viens de faire le dénombrement : car, quelle perfection peut-il y avoir à se dépouiller des plus excellens actes des vertus chrétiennes, dans lesquels, selon Jésus-Christ, et selon tous les livres sacrés, consiste le mérite et la sainteté de l'*oraison* même ? Cependant, c'est à ce prétendu dépouillement, j'ose dire, à cette chimérique perfection, qu'aboutit toute cette doctrine du *moyen court*. Je sais bien que Dieu, dans l'état, et dans le moment de l'actuelle *contemplation*, peut se communiquer à l'ame d'une manière très-forte, qui fasse cesser en elle soudainement tous les actes particuliers, quoique bons et saints, parce qu'il tient alors les puissances de l'ame comme liées, et fixées à un seul objet; en sorte que l'ame

n'est pas libre, et qu'elle souffre l'impression de Dieu plutôt qu'elle n'agit. Je sais, dis-je, que cela arrive; car à Dieu ne plaise que je veuille ici combattre la grâce, et le don de la *contemplation infuse* ! Mais que l'ame, de son chef, prévenant cet état et ce moment de *contemplation*, affecte elle-même de suspendre dans l'*oraison* les plus saintes opérations, pour s'en tenir au seul acte de foi, et que par son choix, elle se détermine à sortir de la voie sûre que Jésus-Christ lui a marquée, pour s'engager dans une nouvelle route, qui, par la raison même qu'elle est nouvelle, doit au moins lui être suspecte, c'est ce que je ne conviendrai jamais être pour elle une perfection. On dit que l'ame n'en use ainsi, et ne se défait de ses opérations que pour s'abandonner pleinement à Dieu, et laisser agir Dieu en elle; et moi je soutiens qu'elle ne peut mieux se disposer à laisser Dieu agir en elle, qu'en faisant elle-même fidèlement ce que Jésus-Christ lui a appris dans l'*oraison dominicale*, ou ce que David a pratiqué dans ses entretiens avec Dieu; et j'ajoute que, si jamais l'ame avoit droit d'espérer que Dieu l'élevât à la *contemplation*, ce seroit dans le moment où avec humilité, avec fidélité, il la trouveroit solidement occupée du saint exercice de la *méditation*. Quoi qu'il en soit, se faire, selon le *moyen court*, une méthode et une pratique de retrancher de l'*oraison* ce que Jésus-Christ y a mis, et ce que les saints ont conçu de meilleur et de plus agréable à Dieu: les demandes, les remerciemens, les offres de soi-même, les désirs, les résolutions, les actes de résignation et de componction, pour s'arrêter à une foi nue, qui n'a pour objet ni aucune vérité de l'évangile, ni aucun mystère de Jésus-Christ, ni aucun attribut de Dieu, ni nulle chose quelconque, si ce n'est précisément Dieu; proposer indifféremment cette méthode d'*oraison* à toutes sortes de personnes, sans exception; préférer cette méthode d'*oraison* à celle que Jésus-Christ a enseignée à ses apôtres, et par eux à toute son Eglise; prétendre que cette méthode d'*oraison* est plus nécessaire au salut, plus propre à sanctifier les ames, à acquérir les vertus, à corriger les vices; plus pro-

portionnée aux esprits grossiers et ignorans , plus facile pour eux à pratiquer que l'*oraison* commune de *méditation* et d'*affection* ; quitter pour cette méthode d'*oraison* la lecture , les prières vocales , le soin d'examiner sa conscience ; substituer même cette méthode d'*oraison* aux dispositions les plus essentielles du sacrement de pénitence , jusqu'à vouloir qu'elle puisse tenir lieu de contrition , sans qu'on ait actuellement aucune vue de ses péchés : toutes ces choses , dis-je , me paroissent autant de choses dangereuses dont le *moyen court* est rempli. Il me faudroit un volume entier , pour vous le faire remarquer suivant l'ordre des chapitres : j'en ai fait l'extrait , que je pourrai quelque jour vous porter à Saint-Cyr , aussi bien que le sermon que je fis à Saint-Eustache sur cette matière. Cependant , comme j'ai découvert que ce *moyen court* n'étoit qu'une répétition d'un autre ouvrage , intitulé : *Pratique facile pour élever l'ame à la contemplation* , qui parut , il y a environ vingt ans , et dont l'auteur étoit un prêtre de Marseille , nommé *Malaval* (1) , je vous envoie la traduction française de la réfutation qui s'en fit alors par un célèbre prédicateur , nommé le P. *Segneri* (2) , qui vit encore , et qui a le premier combattu la secte de Molinos.

Mais je ne puis , en finissant , m'empêcher de remercier Dieu de ce qu'il vous a préservée d'avoir du goût pour ces sortes de livres , et de ce que , par une Providence particulière , vous ne leur avez donné nulle approbation. Car , dans le mouvement où sont les esprits , quels progrès cette méthode d'*oraison* ne feroit-elle pas parmi les dévots , surtout à la cour , si elle y étoit encore appuyée de votre crédit ?

(1) Ce livre fut mis à l'index à Rome et censuré. Malaval se rétracta , se déclara ouvertement contre les erreurs de Molinos , et mourut le 15 mai 1719 à Marseille (où il étoit né le 17 décembre 1627. Il étoit aveugle depuis l'âge de neuf mois. On a de lui des *Poésies spirituelles* et plusieurs autres ouvrages.

(2) *Paul SEGNERI* , célèbre prédicateur et missionnaire italien , né à Neptuno en 1624 , mort le 9 décembre 1694. Il étoit jésuite. Ses *sermons* et ses *méditations* ont été traduits en français. Ses ouvrages , publiés en italien , forment 3 volumes *in-folio*.

Dieu m'est témoin que je n'abonde point en mon sens , et que j'ai même la consolation que ce que je connois dans le monde de gens habiles , distingués par leur savoir et par leur piété , en jugent comme moi.

Ce qui seroit à souhaiter , dans le siècle où nous sommes , ce seroit qu'on parlât peu de ces matières , et que les ames même qui pourroient être véritablement dans l'*oraison de contemplation* , ne s'en expliquassent jamais entre elles , et encore même rarement avec leurs Pères spirituels.

C'est ce que j'ai observé à l'égard de certaines personnes qui se sont adressées à moi pour leur conduite , et à qui j'ai donné pour première règle de n'avoir , sur le chapitre de leur *oraison* , nulle communication avec d'autres dévotes , sous quelque prétexte que ce soit , pour éviter les abus que l'expérience m'a appris s'ensuivre de ces confidences.

Voilà , Madame , toutes mes pensées que je vous confie , et qui ne seront peut-être pas bien éloignées des vôtres : cependant je suis , avec tout le zèle que vous savez , et avec tout le respect que dois , etc.

A LA MÊME (1).

MADAME ,

J'AI reçu la lettre qu'on m'a apportée à Fontainebleau ; et puisque vous voulez qu'en y répondant , non-seulement j'entre avec vous dans le détail , mais que je décide et que j'ordonne , selon le détail même que vous me faites , je m'en vais ordonner et décider.

J'approuve tout à fait l'idée que vous avez conçue de la dévotion solide , pourvu que vous la remplissiez dans tous ses chefs , comme elle est exprimée dans votre lettre. Je ne crains pas que l'opposition que vous pourriez avoir à cer-

(1) Bourdaloue trace dans cette lettre un plan de vie chrétienne pour M.^{me} de Maintenon.

tains petits assujettissemens , vous éloigne jamais de Dieu ; car c'est alors que vous éprouverez ce que dit saint Paul : *Là où est l'Esprit du Seigneur , là est aussi la liberté* : mais je voudrois que vous la relussiez souvent , que vous vous y attachassiez exactement. Je vous la garderai pour vous la renvoyer , ou pour vous la rendre moi-même , afin qu'elle vous serve de règle , et que vous puissiez y avoir recours dans tous les états de relâchement où il vous arriveroit de tomber.

Quand je vous ai parlé des exercices de piété auxquels je voulois que vous eussiez un attachement inviolable , j'ai entendu ceux dont l'ordre d'une vie chrétienne ne permet point qu'on se dispense : par exemple , la prière du matin , celle du soir , l'examen de la journée , tant pour la prévenir que pour la repasser devant Dieu , la revue du mois , le sacrifice de la messe , la préparation à la confession ; en un mot , les mêmes choses que vous pratiquez , et dans lesquelles vous me marquez qu'il est rare qu'on nous dérange. Lorsqu'il sera donc question de ces devoirs , vous vous ferez un point de religion de vous y assujettir : et quoique votre naturel , vif et actif , vous persuadât alors qu'une bonne œuvre seroit quelque chose de meilleur , que de vous forcer à attendre , avec un esprit distrait et un corps paresseux , que l'heure de la table soit passée , vous attendrez qu'elle s'écoule ; mortifiant cependant votre esprit et votre corps ; tâchant de surmonter , par votre ferveur , l'inapplication de l'un , et la paresse de l'autre , vous humiliant devant Dieu , et vous confondant de votre lâcheté à le prier. Et pour la bonne œuvre , à moins qu'elle ne fût absolument pressée et nécessaire , vous la remettrez à un autre temps : car la maxime de saint Paul : *Là où est l'Esprit du Seigneur , là est aussi la liberté* , n'exclut pas la sainte violence qu'on doit se faire à soi-même pour s'appliquer à vaquer à Dieu. Sans cela , il seroit impossible d'éviter que la vie d'action ne fût pleine d'imperfections , et ne se tournât en dissipation , quelque bonne intention qu'on eût de se préserver de ces désordres. Hors de ces exercices que j'appelle privilégiés , et qui tiennent , comme je l'ai dit , le premier rang dans

la vie chrétienne, pour tous les autres qui seroient de votre choix, ou de votre dévotion, c'est la prudence, accompagnée de la charité, qui vous doit conduire, et qui, par conséquent, dans l'usage que vous en ferez, fera cesser vos scrupules et vos inquiétudes. Ainsi, quand il vous prendra envie de vous enfermer pour méditer et pour lire, et qu'on viendra, malgré vous, ouvrir votre porte pour une affaire dont vous serez interrompue, bien loin de vous troubler, vous vous soumettrez à l'ordre de Dieu, vous vous ferez un mérite de quitter Dieu pour Dieu : et, sans témoigner aucun chagrin, avec un esprit libre, s'il est possible, et un visage égal, vous expédieriez l'affaire dont il s'agit, édifiant, par votre douceur, ceux qui ont, dans ces rencontres, à traiter avec vous, et vous persuadant que d'en user ainsi vaut mieux pour vous que la méditation et la lecture que vous auriez continuée. Quand vous aurez des lettres à écrire, et qu'elles ne seront point d'une autre nature à pouvoir être différées, vous abrégerez votre prière, et vous demeurerez tranquille.

Quand vous serez à Saint-Cyr, et qu'il vous faudra vaquer à quelque chose du règlement ou de l'intérêt de la maison, vous vous abstenrez de vêpres, et n'en aurez aucune peine ; c'est Dieu qui le veut dans cette circonstance, et il lui faut obéir : car le grand principe que vous devez établir, est que la volonté de Dieu doit être la mesure et la règle de tout ce que vous faites, et que, jusque dans les plus petites choses, ce qui vous paroît être la volonté de Dieu, soit ce qui vous détermine. Or, par là, vous serez toujours où vous devez être : qu'importe que vous agissiez ou que vous priiez, pourvu que vous fassiez actuellement ce que Dieu demande de vous ?

J'entre fort dans votre sentiment, que d'avoir passé la journée à faire de bonnes œuvres, c'est avoir prié tout le jour : et c'est un des sens que les Pères de l'Eglise donnent à ce précepte de Jésus-Christ, quand il dit, dans le xviii.^e chapitre de saint Luc : *Qu'il faut toujours prier, sans cesser de le faire.* Mais ce que vous m'ajoutez du plaisir que votre

naturel bienfaisant vous fait prendre à ces bonnes œuvres , m'oblige à vous donner deux avis qui me paroissent en ceci bien essentiels : l'un , qu'afin que ces bonnes œuvres vous tiennent lieu de prières , et soient en effet une espèce de prière , il ne s'agit pas de les faire par l'attrait du plaisir que vous y prenez : car cela devoit plutôt vous les rendre suspectes , et vous faire craindre qu'elles ne fussent purement humaines et naturelles ; mais il faut que vous les rapportiez à Dieu , en les faisant par des motifs dignes de lui , dans la vue de le glorifier , de racheter vos péchés , de réparer les années malheureuses données au monde : car il est évident qu'agir avec ces intentions , c'est prier. L'autre , qu'il faut que vous fassiez ces bonnes œuvres avec discernement ; c'est-à-dire , que vous ne consumiez pas les talents , l'esprit , le crédit que Dieu vous a donnés , à faire de bonnes œuvres peu considérables , pendant que vous pouvez en faire de plus importantes , que vous ne faites peut-être pas ; c'est-à-dire , que les bonnes œuvres de votre goût , et qui coûtent peu , ne vous détournent pas de celles qui seroient plus utiles , mais qui vous coûteroient aussi plus de soins et plus de peines : ce qui est peut-être la cause de la répugnance que vous y avez. Car , dans la place où Dieu vous a mise , il ne se contente pas que vous fassiez du bien : il veut que vous fassiez de grands biens ; et , comme saint Chrysostôme disoit , en parlant de l'aumône , qu'il falloit craindre qu'au lieu d'être récompensé pour avoir donné , on ne fût un jour puni pour avoir trop peu donné : aussi devez-vous prendre garde qu'après avoir fait quelque bien , vous ne soyez encore coupable de n'en avoir pas fait assez , ou plutôt de n'avoir pas fait ce que Dieu demandoit plus particulièrement de vous.

Je ne dis point ceci pour vous inquiéter et pour vous embarrasser , mais pour vous encourager et pour exciter votre zèle. C'est à vous à examiner devant Dieu ce que vous pouvez , et de quoi vous êtes capable ; et c'est à vous à profiter des occasions que la Providence vous fera naître pour parler et pour agir utilement. C'est dans la prière même ,

et dans la communication avec Dieu , que vous devez vous préparer à prendre des forces pour ce genre d'action. Quoique la posture dans laquelle on prie ne soit pas absolument de l'essence de la prière , elle ne doit pas cependant être négligée : car le corps , aussi bien que l'esprit , doit contribuer à honorer Dieu , et à lui rendre , même extérieurement le culte que nous lui devons : la religion que nous professons n'étant pas , dit saint Augustin , la religion des anges , mais des hommes ; c'est ce que l'Écriture nous enseigne , et ce que l'expérience même nous fait sentir. Suivant ce principe , quelque foible que vous soyez , à moins que vous ne fussiez tout à fait malade , vous commencerez au moins votre prière à genoux , pour la continuer ensuite , s'il en est besoin , dans une posture plus commode , mais pourtant honnête et respectueuse , vous souvenant toujours que vous êtes devant Dieu , et que vous lui parlez : car , pour la prière du lit , vous ne vous y réduirez que dans l'état de maladie , pendant laquelle je conviens que les aspirations fréquentes sont la manière de prier , non-seulement la plus facile , mais la meilleure. Je ne dis pas qu'il ne soit bon de prier dans le lit , puisque David , qui étoit un homme selon le cœur de Dieu , l'a ainsi conseillé et pratiqué , comme il paroît en tant d'endroits de ses psaumes : je dis que de prier seulement dans le lit , est une espèce de mollesse et d'irrévérence , que cela n'est excusable que dans la maladie , et nullement dans la santé , quoiqu'on se flatte de prier alors avec plus d'attention : ce qui est un prétexte ou un artifice du démon , et de l'amour-propre qui se cherche jusque dans les choses les plus saintes. Quand donc il vous arrivera de vous coucher devant la personne que vous me marquez , ne vous dispensez point pour cela de faire à Dieu une prière courte , avant de vous mettre au lit ; cette régularité l'édifiera , et lui pourra être une bonne instruction.

Je trouve très-bon que , pour pouvoir fixer votre esprit dans l'oraison , vous écriviez , en la faisant , les lumières et les vues que Dieu vous donne : c'est un moyen très-propre , non-seulement à vous appliquer dans le moment au sujet

que vous méditez , mais pour en conserver le souvenir , et pour en pouvoir plus long-temps profiter. Vous relirez les choses dont vous aurez été touchée. Il faut seulement prendre garde que l'application que vous aurez à écrire , à force d'occuper votre esprit , ne dessèche votre cœur , et ne l'empêche de s'unir à Dieu par des affections vives et tendres , dans lesquelles consiste l'essentiel de l'oraison : car alors ce que vous appelez oraison , deviendrait une pénible étude : ce ne seroit plus prier , mais composer. Si vous évitez cet inconvenient , l'écriture , jointe à l'oraison , à l'examen de votre conscience , et aux autres exercices ultérieurs , vous pourra être d'un grand fruit : et je connois , en particulier , que votre dernière lettre étoit pour vous une véritable oraison : mais je suppose toujours que le cœur en fut occupé , aussi bien que l'esprit , et même encore plus que l'esprit ; car , encore une fois , dans l'oraison , l'esprit ne doit agir que par le cœur.

Vous voulez que je vous règle le temps que vous donnerez à la prière ; le voici : lorsque vous vous porterez bien , vous vous tiendrez à celui que vous avez jusqu'à présent observé vous-même , qui va , dites-vous , à une heure : une heure , pour vous , c'est assez : il s'agit de la bien employer ; et que Dieu n'ait pas à vous faire le reproche que Jésus-Christ fit à saint Pierre : *Vous n'avez pu veiller une heure avec moi*. Quand vous serez indisposée ou languissante , c'est l'état de vos forces qui vous règlera : mais ce que vous ne pourrez faire alors d'une façon , vous le ferez de l'autre : car la souffrance , avec soumission et avec résignation parfaite de votre volonté à celle de Dieu , sera une prière bien plus longue et plus continuelle que celle que vous feriez dans votre oratoire , ou au pied des autels. Quand vous ne serez pas maîtresse de votre temps , car il doit vous être indifférent que vous le soyez ou non , vous en donnerez à la prière autant que vous le pourrez , et Dieu sera content de vous. Pourquoi donc , en ce cas là , seriez-vous dans le trouble ?

Vous craignez que la peur d'être importunée ne vous fasse

fasse prier Dieu dans votre chambre , plutôt que d'aller aux saluts qui se disent dans les églises : en effet , vous pouvez manquer en ceci , et dans la substance de la chose , et dans les motifs : dans la chose , car il est à propos que vous alliez quelquefois à ces saluts , quand ce ne seroit que pour donner l'exemple , en vous conformant à la dévotion publique ; je dis quelquefois , comprenant bien que , très-souvent , vous aurez des empêchemens légitimes , et de justes raisons de n'y pas aller : dans le motif , car il ne vous est pas permis d'appréhender si fort l'importunité , laquelle vous devez regarder , dans l'ordre de Dieu , comme une dépendance de votre état. Cette trop grande peur d'être importunée ne peut venir que d'un fonds d'orgueil secret , ou d'amour excessif de votre repos : il est par conséquent directement opposé à l'humilité , à la charité et à la mortification chrétienne ; il faut donc la modérer en vous oubliant un peu vous-même , et en vous abandonnant d'avantage à la conduite de Dieu , dont les desseins sont souvent attachés à ce qui vous importune. En combien de manières y avez-vous peut-être manqué pour vous être sur cela trop écoutée ? et combien la fuite de l'importunité vous a-t-elle fait perdre d'occasions heureuses de rendre à Dieu , au prochain , à l'Etat , au Roi , les services importans que vous voudriez un jour leur avoir rendus ? Il faut vous faire une vertu de souffrir qu'on vous importune : aimez à être importunée pour de bons sujets , et ne craignez que l'inutilité.

Vous avez très-bien fait d'omettre , depuis deux mois , la pénitence que vous vous étiez prescrite. Comme je suppose que vous avez pris en esprit de pénitence le mal que Dieu vous a envoyé , il vous a dû être une pénitence d'autant plus salutaire , et d'autant plus sûre , que cela n'a pas été de votre choix , mais de celui de Dieu. Cela n'empêchera pas que vous repreniez l'autre quand votre santé sera rétablie : mais il faut qu'elle le soit parfaitement : autrement je n'y consens point. Le déni de vous-même et les pratiques de la pénitence intérieure , voilà à quoi vous devez principalement vous attacher.

Il me semble que voilà à peu près les choses sur lesquelles vous m'avez consulté ; et vous ne vous plaindrez pas que je ne sois pas entré dans le détail.

A LA MÊME (1).

JE conviens avec vous , Madame , qu'une dévotion qui ne consisteroit que dans un certain arrangement , seroit quelque chose de hien superficiel , et dont vous ne devriez être nullement contente : car quoique l'arrangement soit bon en tout , jusqu'à un certain point , et qu'il ne faille pas le négliger , il doit pourtant supposer un certain fond plus stable , et ce fond doit être en vous un amour solide de la pénitence , un parfait détachement de vous-même , un zèle ardent de la gloire de Dieu , une charité tendre pour le prochain , une humilité sincère , un attachement inviolable à vos devoirs , même les plus pénibles , une entière soumission aux ordres de la Providence , une préparation à tout souffrir , et autres choses que j'y pourrois ajouter. Or tout cela peut se pratiquer dans les états même où votre arrangement viendroit à cesser : car il est évident , par exemple , que , dans la maladie , une partie de tout cela , pour peu qu'on soit fidèle à la grâce , se pratique , non-seulement aussi bien , mais mieux , et avec moins de mélange d'amour-propre que dans la santé.

Servez-vous donc des lumières que Dieu vous donne sur ce point : et , profitant de votre expérience , faites-vous un plan de dévotion qui soit indépendant de tout ; c'est-à-dire , que vous puissiez vous y maintenir , et dans l'infirmité , et dans la santé , et dans l'embarras des affaires , et dans le repos , et dans la bonne humeur , et dans le chagrin : or il me semble qu'un excellent moyen pour cela , est de faire consister votre dévotion à accomplir la volonté de Dieu ,

(1) Cette lettre est comme la suite et le complément de celle qui précède.

selon l'état où Dieu vous met : car , selon les états différens où vous vous trouverez , il demande de vous certaines choses dont votre perfection actuelle dépend , et qui valent mieux pour vous que celles qui seroient plus de votre goût , et plus conformes à vos idées : il ne s'agit donc pour lors qu'à vous appliquer à reconnoître cette volonté de Dieu , et à l'accomplir.

A M. DE SANTEUL ,

CHANOINE RÉGULIER DE SAINT-VICTOR (1).

Bâville , ce 10 septembre 1695.

D'UN cœur aussi bon et aussi grand que le vôtre , il n'y a rien qu'on ne doive attendre. Si cela est , Monsieur , oubliez toutes mes fautes ; et pour m'en donner une marque certaine , ne vous contentez pas de m'envoyer ici les mots que vous me faites espérer. Venez les apporter vous-même , et soyez sûr que vous y serez encore mieux reçu que vos ouvrages. C'est pourtant beaucoup dire ; car , quelle estime n'y a-t-on pas pour tout ce qui vient de vous ? Vous n'y trouverez pas , comme à Chantilly , des princesses du sang , ni des altesses sérénissimes qui vous fassent leur cour ; mais on me charge de vous dire , que vous y serez écouté comme un oracle , et qu'on se tiendra d'autant plus obligé de la bonté que vous aurez de vous abaisser jusqu'à nous. Je me réserve donc , Monsieur , à vous faire alors une réparation solennelle de tout ce que vous avez à me reprocher , et cependant je vous supplie de croire que je suis l'homme du monde qui vous honore plus sincèrement et plus cordialement et sans exception.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur ,

BOURDALOUE.

(1) Cette lettre et la suivante furent écrites pendant la querelle de Santuel avec les jésuites , au sujet de l'épithaphe d'Antoine Arnauld.

AU MÊME.

Le 20 janvier 1696.

SOYEZ en repos , le P. de La Rue est déjà converti , et c'est lui qui me charge de vous en assurer. Vos vers lui ont paru très-beaux , et ils le sont en effet. Il n'y a point de rancune qui puisse tenir contre la poésie , j'entends contre la vôtre. Je serai ravi de voir l'hymne de saint André. Plût à Dieu que toutes celles du bréviaire romain fussent de votre façon ! car il y en a qui ne sont pas soutenables , quoiqu'elles aient le mérite de l'antiquité. Je suis , Monsieur , plus que personne du monde , très-parfaitement et très-sincèrement à vous.

BOURDALOUE.

A M. DE LAMOIGNON,

AVOCAT-GÉNÉRAL.

Le jeudi matin , 7 d'août.

LE frère Maillard a entre les mains la démission de l'abbé de Broglie ; elle est , m'a-t-il dit , conçue en trois lignes. Si vous avez sur cela quelque ordre à lui donner , il l'exécutera ponctuellement. Le refus confirmé et réitéré me cause un double chagrin , par la raison de celui qu'il vous cause à vous-même. Mais vous savez mieux que moi , qu'en ce pays là , plus qu'en tout autre , il faut posséder son ame dans la patience , ne se rebuter de rien , et par-dessus tout , ne point tirer de conséquences des événemens , parce qu'outre qu'elles attristeroient , elles seroient souvent mal tirées : c'est ce que mon peu d'expérience m'a fait connoître en plus d'une occasion. Que sera-ce , Monsieur , si vous ajoutez

à cette philosophie certaines pensées plus solides et plus consolantes, dont vous voulez bien quelquefois que je prenne la liberté de vous parler, sans rien entreprendre sur les droits du P. de Montécot (1) ? Quand j'aurai l'honneur de vous voir, ce qui sera peut-être dès aujourd'hui, je vous dirai les réflexions que j'ai faites sur tout cela. Cependant, je suis, avec plus d'attachement que jamais, et pour tout le reste de ma vie,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

BOURDALOUE.

(1) Confesseur de M. de Lamoignon.

JUGEMENS

DE DIVERS AUTEURS,

SUR LES SERMONS DU P. BOURDALOUE (1).

AUTEURS CONTEMPORAINS.

EXTRAIT des CARACTÈRES de LA BRUYÈRE, *nouv. édit. Amst.*
1720. (Chap. xv.)

« L'évêque de Meaux et le P. Bourdaloue me rappellent Démosthène et Cicéron. Tous deux, maîtres dans l'éloquence de la chaire, ont eu le destin des grands modèles : l'un a fait de mauvais censeurs, et l'autre de mauvais copistes. »

EXTRAIT des LETTRES de MADAME DE MAINTENON (publiées
par *Angliviel de la Beaumelle*), 2.^{me} édit. Amsterd. 1756.

« Le P. Bourdaloue a fait le plus beau sermon ; il a parlé au roi sur sa santé, sur l'amour de son peuple, sur les craintes de la cour ; il a fait verser bien des larmes, il en a versé lui-même ; c'étoit son cœur qui parloit, et qui parloit à tous les cœurs ».

EXTRAIT des LETTRES de MADAME DE SÉVIGNÉ. Paris, 1805.

« J'ai entendu la passion du Mascaron..... J'avois grande envie de me jeter dans le Bourdaloue, mais l'impossibilité m'en a ôté le goût. Les laquais y étoient dès mercredi, et la presse étoit à mourir. Je savois qu'il devoit redire celle

(1) Il eût été facile de beaucoup augmenter la série de ces *jugemens*. Mais il en est plusieurs qui se ressemblent pour le fond et pour la forme. On a dû se borner à citer ceux qui offroient le plus d'intérêt, ou que rendoient recommandables les noms de leurs auteurs.

que M. de Grignan et moi nous entendîmes l'année passée aux Jésuites , et c'étoit pour cela que j'en avois envie , elle étoit parfaitement belle , et je ne m'en souviens que comme d'un songe ».

— « J'ai été cette nuit aux Minimes , et je m'en vais en Bourdaloue ; on dit qu'il s'est mis à dépeindre les gens , et que l'autre jour il fit trois points de la retraite de Tréville ; il n'y manquoit que le nom , mais il n'en étoit pas besoin : avec tout cela , on dit qu'il passe toutes les merveilles passées , et que personne n'a prêché jusqu'ici ».

— « Le père Bourdaloue fit un sermon le jour de Notre-Dame , qui transporta tout le monde ; il étoit d'une force à faire trembler les courtisans , et jamais prédicateur évangélique n'a prêché si hautement et si généreusement les vérités chrétiennes. Il étoit question de faire voir que toute puissance doit être soumise à la loi , à l'exemple de Notre-Seigneur , qui fut présenté au temple : enfin , ma fille , cela fut porté au point de la plus haute perfection , et certains points furent pousés comme les auroit pousés l'apôtre saint Paul ».

— « Nous entendîmes , après le dîner , le sermon du P. Bourdaloue , qui frappe toujours comme un sourd , disant des vérités à bride abattue , parlant à tort et à travers contre l'adultère ; sauve qui peut , il va toujours son chemin ».

— « Le maréchal de Grammont étoit l'autre jour si transporté de la beauté d'un sermon du P. Bourdaloue , qu'il s'écria tout haut , en un endroit qui le toucha : *M.... Il a raison !* Madame éclata de rire , et le sermon en fut tellement interrompu qu'on ne savoit ce qui en arriveroit. »

Vers de Boileau à Madame la présidente de LAMOIGNON , qui lui avoit envoyé le portrait de Bourdaloue.

Du plus grand orateur dont la chaire se vante ,
 M'envoyer le portrait , illustre présidente ,
 C'est me faire un présent qui vaut mille présens.
 J'ai connu Bourdaloue ; et dès mes jeunes ans ,
 Je fis de ses sermons mes plus chères délices.

Mais lui , de son côté , lisant mes vains caprices ,
 Des censeurs de Trévoux n'eut point pour moi les yeux.
 Ma franchise surtout gagna sa bienveillance.
 Enfin , après Arnauld , il fut l'illustre en France
 Que j'admiraï le plus , et qui m'aima le mieux.

EXTRAIT *du COMMENTAIRE de Pierre-Daniel HUET , évêque
 d'Avranches , DE REBUS AD EUM PERTINENTIBUS. Amst.
 1718. (Page 405.)*

« Hos angores cumulavit alia ægritudo , gravis profectò et acerba , de morte *Ludovici BURDALÆI* , è Societate Jesu , sacrorum evangelii præconum hæc ætate longè principis , quo vel propter collata in me summæ benevolentiaë officia , vel propter amabilem quemdam animi candorem , nemo mihi fuit amicior ; erat enim in eo pectus apertum , et ut ita dicam , pellucidum ; neque certè jucundior quisquam , propter lepores ingenii , suavissimamque hilaritatem. Accesserat frequens ac penè quotidianus multorum annorum usus , cùm nulla penè abiret dies quin ad me veniret sub noctem , et quidquid interdum ad se allatum esset novi , expromeret peramanter , et in medium quæsitâ officiosè reponeret ».

EXTRAIT *d'une SATIRE du P. SANLECQUE , chanoine régulier
 de Sainte-Geneviève , adressée à Bourdaloue.*

Chrysostôme français , censeur évangélique ;
 Aussi profond docteur qu'orateur pathétique ,
 Bourdaloue , il est vrai qu'on voit dans tes discours
 Des beautés que l'art même ignorera toujours.
 Il est vrai que toi seul , tu sais te faire un style
 Que l'on trouve à la cour aussi bien qu'à la ville.
 Mais tu n'es pas moins grand lorsque quelque pécheur
 Te découvre en secret la lèpre de son cœur.
 C'est là que faisant taire et l'art et la nature
 Ta bouche fait parler la grâce toute pure ,
 Et que ta charité , pieux samaritain ,
 Verse sans inté.êt de l'huile avec le vin....
 Mais louez donc tous ceux qui , comme Bourdaloue ,
 Débourbent les pécheurs sans entrer dans la boue , etc.

EXTRAIT de l'Approbation donnée aux premiers volumes de la première édition des SERMONS DE BOURDALOUE, le 12 mars 1705, par C. DE PRECELLES, docteur de Sorbonne.

« Le public perd beaucoup de ne pouvoir plus entendre la voix de ce célèbre prédicateur, en qui la science et la piété, le zèle et la modestie se joignoient si parfaitement, et dont les discours pleins de feu, et prononcés avec tant de dignité, inspiroient à toutes sortes de personnes du respect pour les vérités de l'évangile, soit dans cette ville, capitale du royaume, où il les a long-temps enseignées, soit à la cour, où il a souvent eu l'honneur de porter la parole de Dieu devant notre grand monarque. Mais ces mêmes discours, que cet orateur vraiment chrétien a laissés par écrit, sont si pleins d'esprit, de bon sens, d'érudition sainte dans l'intelligence de l'Écriture et des Pères, et de cette véritable éloquence dont la sagesse est la source, et qui suit en tout la sagesse, comme dit saint Augustin, que je ne doute pas qu'ils ne plaisent encore extrêmement, et qu'ils n'édifient partout lorsqu'ils seront imprimés, et qu'ainsi ils ne produisent d'aussi grands fruits dans l'Église après sa mort, qu'ils en ont produit pendant sa vie ».

EXTRAIT de l'Approbation donnée par le même docteur, le 17 août 1711, aux SERMONS POUR LES FÊTES DES SAINTS, ET POUR LES VÊTURES ET PROFESSIONS RELIGIEUSES.

« Chacun pourra reconnoître avec fruit, que cet excellent prédicateur a vivement représenté, d'une manière digne de la chaire évangélique, les plus beaux modèles et les plus saintes maximes de la piété et de la perfection chrétienne ».

EXTRAIT de l'Approbation donnée le 15 octobre 1721, aux EXHORTATIONS et à la RETRAITE SPIRITUELLE du P. BOURDALOUE, par l'abbé ROBUSTE, docteur de la Société de Sorbonne, et censeur royal.

« On y trouvera cette profondeur et cette force de raisonnement qui forme le caractère de l'éloquence mâle de

Bourdaloue. Quelque rebelle et quelque opiniâtre qu'on puisse être, il faut se rendre et s'avouer absolument convaincu. Ce grand homme ne connoît d'autres vérités que celles qui naissent de la vérité. Le vrai seul, habilement développé, et fidèlement mis dans son jour, voilà ses charmes qui enlèvent et qui soumettent : toutefois l'autorité du vrai présenté parfaitement, ne lui donne rien d'impérieux. Ce qu'il expose est accompagné d'autant de simplicité que de solidité ; son exactitude est encore admirable : cette éloquence si vive, si sublime, si rapide, est toujours jointe à la précision la plus scrupuleuse de l'Ecole ; c'est de quoi on aura une nouvelle preuve dans ces *Exhortations* et dans cette *Retraite spirituelle* du P. Bourdaloue. Le nom seul de leur auteur suffit pour faire leur éloge, et elles seules suffiroient pour faire l'éloge de leur auteur ».

EXTRAIT de L'INSTRUCTION SUR LES ÉTUDES PROPRES A FORMER UN MAGISTRAT, par le chancelier DAGUESSEAU, dans ses ŒUVRES. (Tom. 1, pag. 407.)

« Tels sont les ouvrages de M. Fléchier, de M. Bossuet et du P. Bourdaloue : et sans vouloir faire ici des comparaisons toujours odieuses, entre ceux qui ont excellé chacun dans leur genre, le dernier est peut-être celui qu'on peut lire avec le plus de fruit, quand on se destine à parler pour prouver et pour convaincre.

» La beauté des plans généraux, l'ordre et la distribution qui règnent dans chaque partie du discours ; la clarté, et, si l'on peut parler ainsi, la popularité de l'expression simple sans bassesse, et noble sans affectation, sont des modèles qu'il est plus aisé d'appliquer à l'éloquence du barreau, que le sublime ou le pathétique de M. Bossuet, et que la justesse, la mesure ou la cadence peut-être trop uniforme de M. Fléchier ».

EXTRAIT du Discours du P. de LA SANTE, jésuite, sur cette question : *Utrum Galli cæteros inter Europæ populos ingenii palmam in re litterariâ sibi vindicare possint*, imprimé à Paris, chez les frères Barbou, en 1728, in-4.^o (Pag. 25 et 27.)

« Tu verò, Bardalovi, quis si absentem legat, præsentem non desideret? quem rapida, vehemens, nervosa, concitata, mascula commendavit eloquentia; quem aula et urbs, summi et imi, tonantem in pulpitis pariter venerati sunt; quem non modò *regum oratorem* (1), sed et *oratorum regem* appellavit Gallia; in quo quid morderet satyra vel mordacior adinvenire non potuit; mira sanè res, et prodigio par, tua si spectetur conditio, cui pauca indulget livor, impingit plurima, condonat nihil, quamque cùm otiosam velit, otio non patitur frui....

» Vultis oratores eloquentiæ dignitate conspicuos? Profana si demittis, alterum in Bossueto Tullium, sed minùs fusum, non minùs abundantem; alterum in Flexerio Plinium, sed minùs obscurum, non minùs exquisitum, alterum in *Burdalovio* Demosthenem, sed minùs pressum, non minùs efficacem, sacræ Parisiorum exedræ inhiantibus exhibuère civibus; diù personuère circumstantium plausibus. Tantos etiamnum viros aut hæredes dignos desiderant, requirunt, advocant: An et quando recuperaturi sint, spondere quis audeat? »

EXTRAIT de l'HISTOIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, par l'abbé d'OLIVET. Paris, 1730. (Tom. II, pag. 172 et 355.)

« Qu'étoit-ce, parmi nous, que l'éloquence de la chaire, avant que les Bourdaloue nous eussent fait préférer à tout le reste la raison mise dans tout son jour? Jusqu'alors, ce qu'on appeloit prêcher, c'étoit mettre ensemble beaucoup

(1) Sic appellatus est ab elegantissimo artis oratoriæ magistro.

de pensées mal assorties, souvent frivoles, et les énoncer avec de grands mots.....

« Je me souviens que, dans ma jeunesse, c'étoit la fureur des prédicateurs mauvaises copies du P. Bourdaloue. Ce grand orateur, le premier qui ait réduit parmi nous l'éloquence à n'être que ce qu'elle doit être, je veux dire, à être l'organe de la raison et l'école de la vertu, n'avoit pas seulement banni de la chaire les *Concetti*, productions d'un esprit faux; mais encore les matières vagues et de pure spéculation, amusemens d'un esprit oisif, pour aller droit à la réformation des mœurs. Il commençoit toujours par établir, sur des principes bien liés et bien déduits, une proposition morale: et après, de peur que l'auditeur ne se fît point l'application de ces principes, il la faisoit lui-même par un détail merveilleux où la vie des hommes étoit peinte au naturel. Or ce détail étant ce qu'il y avoit de plus neuf, et ce qui par conséquent frappa d'abord le plus dans le P. Bourdaloue, ce fut aussi ce que les jeunes prédicateurs tâchèrent le plus d'imiter. On ne vit que portraits, que caractères dans leurs sermons. Ils ne songèrent pas que, dans le P. Bourdaloue, ces peintures des mœurs viennent toujours ou comme preuves, ou comme conséquences; que sans cela elles y seroient hors-d'œuvre; et qu'un sermon qui n'est qu'un tissu de caractères, ne prouve rien. De l'accessoire, ils en firent le principal; et d'une très-petite partie, le tout. »

EXTRAIT des ESSAIS SUR DIVERS SUJETS DE LITTÉRATURE ET DE MORALE, par l'abbé TRUBLET, 6.^e édition. Amsterdam, 1755.

« Depuis le P. Bourdaloue, il n'est venu aucun prédicateur que le public lui ait préféré. S'il y avoit quelqu'un à lui égal, ce seroit Massillon. Il me semble néanmoins qu'on ne lui accorde communément que la seconde place, et que Bourdaloue est resté seul en possession de la première. M. Massillon est assurément un très-bel esprit, une très-belle imagination, et même un très-beau génie. Il a du

sentiment, de l'onction, quelquefois même du pathétique; abrégeons : il a tout, il réunit tout; et l'on ne pourroit dire avec justice d'aucune des qualités du prédicateur, qu'elle lui manque absolument.... mais il faut convenir du moins qu'il est inférieur au P. Bourdaloue, dans celle qui fait le caractère propre de celui-ci, je veux dire, celle qu'on appelle solidité. Or cette qualité est regardée, avec grande raison, comme la plus estimable de toutes; et quoique seule elle ne fasse point l'orateur, elle élèvera toujours dans l'estime publique, au-dessus de tous les autres prédicateurs, celui en qui elle se trouvera au plus haut degré, pourvu qu'il ne manque pas absolument des autres. »

EXTRAIT *du* SIÈCLE DE LOUIS XIV, *et des* QUESTIONS SUR
L'ENCYCLOPÉDIE, *par* VOLTAIRE.

« Bourdaloue, le premier modèle des bons prédicateurs en Europe.

» L'éloquence de la chaire avoit été presque barbare jusqu'au P. Bourdaloue; il fut un des premiers qui firent parler la raison. Les Anglais ne vinrent qu'ensuite, comme l'avoue Burnet, évêque de Salisbury. »

EXTRAIT *des* PRINCIPES DE LITTÉRATURE *par* l'Abbé BATTEUX.
(Tom. IV, chap. 5.)

« Aussi véhément que l'orage, aussi pénétrant que la foudre, aussi rapide que les torrens, le grand orateur emporte, renverse tout par les flots de sa vive éloquence: c'est ainsi qu'en ont parlé les maîtres; et c'est par là que Démosthène a régné dans l'Aréopage, Cicéron dans les Rostres, et Bourdaloue dans nos Temples. »

EXTRAIT *des* TROIS SIÈCLES DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE,
par l'abbé SABATIER DE CASTRES, 6.^e édition. Paris 1801.

« Bourdaloue, le fondateur de l'éloquence chrétienne parmi nous, et le plus parfait modèle de cette éloquence

forte, convaincante et rapide qui entraîne l'esprit et triomphe de la résistance.

« La manière du P. Bourdaloue a cela de particulier, que, dans ses discours, les preuves se succèdent les unes aux autres, avec un ordre et un développement qui ajoutent un nouveau degré de lumière aux premières idées qu'il met en avant. Il ne se borne pas, comme la plupart des orateurs, dont le seul talent est de savoir raisonner, à des discussions sèches et purement méthodiques; il joint la chaleur à la netteté des pensées, et la véhémence à la justesse du raisonnement. Il sent tout ce qu'il conçoit : ce qui donne à sa dialectique une ame et une vie qui en communiquent toute l'activité, soit à l'auditeur, soit au lecteur. Son style est aussi simple que noble, aussi clair que profond, aussi nombreux qu'énergique. La lecture des saints Pères avoit enrichi son esprit de cette abondance de preuves qu'il développe avec supériorité, et auxquelles son génie ajoute une nouvelle force, qui les met dans un jour nouveau et plus frappant que dans leur source même. »

EXTRAIT de la DÉCADENCE DES LETTRES ET DES MŒURS, par RIGOLEY DE JUVINY. Paris, 1787, in-12. (Pag. 509.)

« Combien est précieux le talent de l'orateur qui sait, sans nuire à la simplicité, la parer de fleurs; unir les grâces à l'austérité; joindre la plus grande lumière aux raisonnemens les plus profonds; éclairer également tous les esprits: c'est le talent qu'on admire dans Bourdaloue. Tantôt élevé, tantôt simple, toujours noble et jamais familier, il se met à la portée de tous les hommes: ses idées se développent, se succèdent rapidement et avec netteté: d'une vérité qu'il établit, naissent mille autres vérités nouvelles, qui se soutiennent et se fortifient mutuellement; il s'abandonne rarement à ces grands mouvemens qui surprennent, agitent et remuent l'auditeur: concis et serré sans sécheresse, profond sans obscurité, il raisonne, il discute, il prouve; comme c'est l'esprit qu'il veut subjuguier, il l'attaque, le combat, le suit dans tous ses détours, saisit ses subtilités,

détruit ses sophismes et ses erreurs, le presse, le force enfin à se rendre à l'évidence. Nourri de la lecture des Pères de l'Eglise, on voit que son goût naturel, plus que la nécessité, l'a porté à s'enrichir de leurs trésors : son éloquence est celle des Chrysostôme, des Augustin ; il en a l'âme, le génie, l'abondance ; son style sévère n'a rien de recherché ni d'affecté ; il est nerveux et plein de force ; les ornemens, les fleurs, les grâces du langage s'y trouvent placés naturellement. Bourdaloue, en un mot, est, de tous les orateurs sacrés, le modèle le plus accompli, et le créateur de l'éloquence de la chaire. »

EXTRAIT *des Observations de l'abbé BROTIER, sur les MAXIMES du duc DE LA ROCHEFOUCAULD. Paris, 1789. (Pag. 220, 245, 250.)*

« Que je lise Corneille, Bossuet, Bourdaloue, La Fontaine et La Rochefoucauld, ils ont pensé, et je pense avec eux, et je ne cesse de penser, et tous les jours ils me fournissent des pensées nouvelles. Que je lise Racine, Fléchier, Neuville et Voltaire, ils ont beaucoup pensé ; mais ils me laissent peu à penser après eux. Tels sont, dans les arts, Raphaël et Michel-Ange, qui ont animé et animent encore tous les artistes, tandis que le Guide et le Bernin plaisent, sans qu'il sorte de leurs ouvrages presque aucune étincelle de ce feu qui porte la lumière et la chaleur.

» Bossuet et Bourdaloue, qui ont si fort approfondi l'un et l'autre le cœur humain....

» J'admire les Oraisons funèbres du grand Condé, par Bossuet et par Bourdaloue, chefs-d'œuvre d'éloquence entre lesquels je ne voudrais pas prononcer, tant j'y vois de traits admirables : dans l'une, c'est tout le génie de l'imagination ; dans l'autre, tout le génie de la raison. »

EXTRAIT *des DISCOURS CHOISIS SUR DIVERS SUJETS DE RELIGION ET DE LITTÉRATURE, par le Cardinal MAURY. Paris, 1777.*

« Ce qui me plaît, ce que j'admire principalement dans Bourdaloue, c'est qu'il se fait oublier lui-même ; c'est que,

dans un genre trop souvent livré à la déclamation , il n'exagère jamais les devoirs du christianisme , ne change point en préceptes les simples conseils , et que sa morale peut toujours être réduite en pratique ; c'est la fécondité inépuisable de ses plans qui ne se ressemblent jamais , et l'heureux talent de disposer ses raisonnemens avec cet ordre dont parle Quintilien , lorsqu'il compare le mérite d'un orateur qui compose un discours , à l'habilité d'un général qui commande une armée (1) ; c'est cette logique exacte et pressante qui exclut les sophismes , les contradictions , les paradoxes ; c'est l'art avec lequel il fonde nos devoirs sur nos intérêts , et ce secret précieux que je ne vois guère que dans ses sermons , de convertir les détails des mœurs en preuves de son sujet ; c'est cette abondance de génie qui ne laisse rien à imaginer au-delà de chacun de ses discours , quoiqu'il en ait composé au moins deux , souvent trois , quelquefois même quatre , sur la même matière , et qu'on ne sache , après les avoir lus , auquel de ces sermons donner la préférence ; c'est la simplicité d'un style nerveux et touchant , naturel et noble , la connoissance la plus profonde de la religion , l'usage admirable qu'il fait de l'Écriture et des Pères ; enfin , je ne pense jamais à ce grand homme sans me dire à moi-même : « Voilà donc jusqu'où le génie peut s'élever quand il est soutenu par le travail ! Quoi de plus beau et de plus inimitable dans l'éloquence chrétienne , que les premières parties des sermons de Bourdaloue sur la Conception , sur la Passion , et sur la Résurrection ! »

EXTRAIT *du Cours de Littérature* , par LA HARPE.

(Tom. XIV , pag. 25.)

« Je commencerai par réparer une omission qui est une sorte d'injustice : car c'en est une dans toute espèce d'appréciation , de ne pas insister assez sur un mérite éminent. Il s'agit ici de Bourdaloue , dont j'ai parlé trop succinctement lorsque j'ai traité de l'éloquence du dernier siècle.....

(1) *Est velut imperatoria virtus* (Inst. 2.)

Il étoit de l'équité de voir à quel point Bourdaloue avoit atteint les différens résultats du ministère de la parole évangélique , puisqu'il y en a de plus d'une espèce , tous essentiels , et peut-être même tous d'une égale efficacité , en proportion de la diversité des esprits. Tous ces effets étant également l'objet du prédicateur , sont également pour lui , dès qu'il les obtient , les palmes de son art , et il en est deux où j'ai trouvé Bourdaloue supérieur à tout , depuis que je l'ai lu comme j'aurois dû toujours le lire. Ces deux mérites , qui lui sont particuliers , sont l'instruction et la conviction , portées , chez lui seul , à un tel degré , qu'il ne me semble pas moins rare et moins difficile de penser et de prouver comme Bourdaloue , que de plaire et de toucher comme Massillon. Bourdaloue est donc aussi une de ces couronnes du grand siècle qui n'appartiennent qu'à lui ; un de ces hommes privilégiés que la nature avoit , chacun dans son genre , doués d'un génie qu'on n'a pas égalé depuis. Son avent , son carême , et particulièrement ses sermons sur les mystères , sont d'une supériorité de vues dont rien n'approche , sont des chefs-d'œuvre de lumière et d'instruction auxquels on ne peut rien comparer. Comme il est profond dans la science de Dieu ! Qui jamais est entré aussi avant dans les mystères du salut ? Quel autre en a fait connoître comme lui , la hauteur , la richesse et l'étendue ? Nulle part le christianisme n'est plus grand aux yeux de la raison que dans Bourdaloue : on pourroit dire de lui , en risquant d'allier deux termes qui semblent s'exclure , qu'il est sublime en profondeur , comme Bossuet en élévation. Certes ce n'est pas un mérite vulgaire , qu'un recueil de sermons que l'on peut appeler un cours complet de religion , tel que , bien lu et bien médité , il peut suffire pour en donner une connoissance parfaite. C'est donc , pour des chrétiens , une des meilleures lectures possibles..... Quant à la solidité des preuves , rien n'est plus irrésistible : il promet sanscesse de démontrer , mais c'est qu'il est sûr de son fait , car il tient toujours parole. Je ne serois pas

surpris que , dans un pays comme l'Angleterre , où la prédication est toute en preuves , Bourdaloue parût le premier des prédicateurs ; et il le seroit partout , s'il avoit les mouvemens de Démosthène , comme il en a les moyens de raisonnement. »

NOTICE

DES OEUVRES DE BOURDALOUE.

ET DES DIVERSES ÉDITIONS QUI EN ONT ÉTÉ FAITES.

I. *Sermons pour tous les jours du Carême*, Bruxelles, Fr. Foppens, 1693; 3 vol. in-12. — Edition subreptice que Bourdaloue désavoua.

II. *Sermons du P. Bourdaloue*, publiés à différens intervalles par le P. Bretonneau, Paris (Rigaud), de l'imprimerie royale, 16 vol. in-8.^o, comprenant :

1.^o Les deux *Avents*, et les *Sermons pour le Carême*; 1707, 7 vol. in-8.^o

2.^o Les *Sermons pour les Mystères*; ils furent publiés en 1709, 2 vol. in-8.^o

3.^o Les *Sermons pour les fêtes des Saints, et pour des vé-
tures, des professions religieuses, et les oraisons funèbres.*
Ils parurent en 1711, 2 vol. in-8.^o

4.^o Les *Sermons pour les dimanches de l'année*, connus sous le nom de *Dominicales*, furent publiés en 1717, 5 vol. in-8.^o

5.^o Les *Exhortations et Instructions chrétiennes*, ne furent imprimées qu'en 1721, 2 vol. in-8.^o

6.^o La *Retraite spirituelle*, à l'usage des communautés religieuses, qui parut en 1721, 1. vol, in-8.^o

7.^o Les *Pensées* sur divers sujets de religion et de morale, ne furent publiées qu'en 1755, 2 vol. in-8.^o C'est un recueil fait avec soin par le P. Bretonneau, de pensées, de réflexions et de fragmens extraits des manuscrits de Bourdaloue, faisant suite à l'édition de Rigaud.

III. *Sermons du P. Bourdaloue*; Lyon, 1707 et ann. suiv., in-12. Cette édition parut aux mêmes époques que l'édition originale.

IV. *Sermons du P. Bourdaloue*; Paris, Rigaud, 1718 et ann. suiv., 18 vol. in-12. Cette édition fut donnée par le P. Bretonneau. L'analyse des sermons y est moins étendue que dans l'édition originale.

V. *Œuvres complètes de Bourdaloue*, nouvelle édition; Versailles, J.-A. LEBEL, 1812—1813, in-8.° Edition exécutée dans l'ordre qu'eût suivi le P. Bretonneau lui-même, s'il n'avoit pas mis près de trente ans à publier les diverses parties des œuvres de Bourdaloue. On trouve, d'ailleurs, dans cette édition, ce qui manque dans toutes les autres: une *Notice sur Bourdaloue*; des pièces intéressantes réunies pour la première fois; une *Table générale* des matières contenues dans ses ouvrages, et une *Table des Pères et autres auteurs* cités par le premier de nos orateurs chrétiens.

VI. *Œuvres complètes de Bourdaloue*, nouvelle édition; Lyon, François Guyot, 1821, in-8.° Cette dernière édition contient tout ce qui a été jusqu'à présent rassemblé des écrits du P. Bourdaloue. La *Table générale* des matières, et celle des Pères et autres auteurs ecclésiastiques cités par ce grand orateur ont été revues et augmentées d'un grand nombre d'articles.

Les œuvres de Bourdaloue contiennent cent quinze *Sermons*; seize *Panegyriques*; deux *Oraisons funèbres*; vingt-deux *Exhortations*, et douze *Ins-*

tructions ; en tout cent soixante-sept discours (non compris les *Méditations*, les *Considérations* et les *Pensées*), disposés ainsi qu'il suit.

Les deux AVENTS sont composés chacun de six sermons. En voici les sujets :

TOME I. — 1.^{er} AVENT. Sur la Récompense des saints , page 1 ; le Jugement dernier , pag. 41 ; le Scandale , p. 77 ; la Fausse conscience , p. 119 ; la Sévérité de la pénitence , p. 161 ; la Nativité de Jésus-Christ , p. 205. — 2.^e AVENT. La Sainteté , p. 245 ; le Jugement dernier , p. 285 ; le Respect humain , p. 325 ; la Sévérité évangélique , p. 365 ; la Pénitence , p. 402 ; la Nativité de Jésus-Christ , p. 441.

Le CARÈME , divisé en trois parties (1), contient trente-six discours :

TOME II — *Première partie du Carême*. Sur la Pensée de la mort , p. 1 ; la cérémonie des Cendres , p. 45 ; la Communion , p. 84 ; l'Aumône , p. 126 ; les Tentations , p. 170 ; le Jugement de Dieu , p. 210 ; la Religion chrétienne , p. 252 ; la Prière , p. 291 ; la Prédestination , p. 330 ; la Sagesse et la Douceur de la loi chrétienne , p. 371 ; l'Impénitence finale , p. 403 ; l'Ambition , p. 437.

TOME III. — 2.^e *partie du Carême*. Sur les Richesses , p. 1 ; l'Enfer , p. 40 ; l'Impureté , p. 79 ; le Zèle , p. 131 ; la parfaite Observation de la loi , p. 161 ; la Religion et la Probité , p. 195 ; la Grâce , p. 220 ; la Providence , p. 259 ; le Sacrifice de la messe , p. 289 ; l'Aveuglement spirituel , p. 321 ; homélie sur l'Évangile de l'aveugle-né , p. 359 ; la Préparation à la mort , p. 393 ; l'Eloignement de Dieu et le Retour à Dieu , p. 427.

TOME IV. — 3.^e *partie du Carême*. Sur la Parole de Dieu , p. 1 ; l'Amour de Dieu , p. 59 ; l'Etat du péché et l'Etat de la grâce , p. 74 ; la Conversion de Magdeleine , p. 107 ; le

(1) Par *partie* , on doit seulement entendre le nombre des volumes qui composent le Carême ; il en est ainsi pour les Dominicales , etc.

Jugement téméraire , p. 148 ; la Communion pascale , p. 181 ; le retardement de la pénitence , p. 225 ; la Passion de Jésus-Christ , p. 246 ; la Résurrection de Jésus-Christ , p. 287 ; la Persévérance chrétienne , p. 326 ; la Paix chrétienne , p. 361.

LES DOMINICALES , formant aussi trois parties , contiennent trente-sept sermons :

TOME V. — *Première partie des Dominicales.* Sur le Devoir des pères par rapport à la vocation de leurs enfans , p. 1 ; l'Etat du mariage , p. 40 ; la Foi , p. 76 ; les Afflictions des justes et la prospérité des pécheurs , p. 111 ; la Société des justes avec les pécheurs , p. 151 ; la Sainteté et la Force de la loi chrétienne , p. 191 ; l'Oisiveté , p. 250 ; la Parole de Dieu , p. 263 ; le Scandale de la croix , p. 306 ; le Soins des domestiques , p. 337 ; les Divertissemens du monde , p. 378 ; l'Amour et la Crainte de la vérité , p. 417.

TOME VI. — *2.^e partie des Dominicales.* Sur la Prière , p. 1 ; le Zele pour la défense des intérêts de Dieu , p. 59 ; la fréquente Communion , p. 77 ; la Sévérité chrétienne , p. 111 ; les Œuvres de la foi , p. 144 ; la vraie et la fausse Piété , p. 177 ; la Tempérance chrétienne , p. 215 ; l'Hypocrisie , p. 248 ; l'Aumône , p. 281 ; les Remords de la conscience , p. 312 ; l'Etat de vie et le soin de s'y perfectionner , p. 349 ; la Médisance , p. 377 ; la Charité du prochain , p. 413.

TOME VII. — *3.^e partie des Dominicales.* Sur la Confession , p. 1 ; l'Eloignement et la Fuite du monde , p. 34 ; la Crainte de la mort , p. 73 ; l'Ambition , p. 111 ; le Caractère du chrétien , p. 145 ; la Rechute dans le péché , p. 176 ; l'Eternité malheureuse , p. 215 ; le Zele pour l'honneur de la religion , p. 256 ; le Pardon des injures , p. 293 ; la Restitution , p. 329 ; le Désir et le Dégout de la communion , p. 367 ; le Jugement de Dieu , p. 401.

LES EXHORTATIONS et INSTRUCTIONS CHRÉTIENNES , au nombre de trente-quatre , sont ainsi classées :

TOME VIII. — *Première partie des Exhortations.* Sur la

Charité envers les pauvres , p. 1 ; *autre* sur le même sujet , p. 25 ; la Charité envers les prisonniers , p. 48 ; la Charité envers les orphelins , p. 74 ; la Charité envers les nouveaux catholiques , p. 89 ; la charité envers un séminaire , p. 106 ; *autre* sur le même sujet , p. 152 ; l'Observation des règles , p. 155 ; le Renouveau des vœux de religion , p. 184 ; l'Obéissance religieuse , p. 201 ; sainte Thérèse , p. 255 ; la Dignité et les Devoirs des prêtres , p. 274 ; la Prière de Jésus-Christ dans le jardin des Olives , p. 305 ; la Trahison de Judas , p. 354 ; le Reniement de saint Pierre , p. 360 ; le Soufflet donné à Jésus-Christ , p. 384.

TOME IX. — 2.^e partie des *Exhortations*. Sur les Témoignages rendus contre Jésus-Christ , p. 1 ; le Jugement du peuple contre Jésus-Christ en faveur de Barabbas , p. 30 ; la Flagellation de Jésus-Christ , p. 55 ; le Couronnement de Jésus-Christ , p. 81 ; Jésus-Christ portant sa croix , p. 108 ; le Crucifiement et la mort de Jésus-Christ , p. 155. — *Instructions*. Pour le temps de l'Avent , p. 171 ; le temps de Carême , p. 191 ; la seconde fête de Pâques , p. 205 ; l'Octave du Saint Sacrement , p. 227 ; l'Octave de l'Assomption de la Vierge , p. 244 ; sur la Mort , p. 261 ; la Paix avec le prochain , p. 269 ; la Charité , p. 288 ; l'Humilité de la foi , p. 307 ; la Prudence du salut , p. 325 ; le Choix d'un état de vie , p. 353 ; la Communion , p. 366.

Les MYSTÈRES , contenant vingt-quatre discours , divisés de même en deux parties :

TOME X. — *Première partie des Mystères*. Sur la Nativité de Jésus-Christ , p. 1 ; la Circoncision de Jésus-Christ , p. 57 ; l'Epiphanie , p. 75 ; la Passion de Jésus-Christ (*trois sermons*) , p. 115 , 161 , 203 ; la Résurrection de Jésus-Christ (*deux sermons*) , p. 255 , 297 ; l'Ascension de Jésus-Christ , p. 313 ; la Pentecôte , p. 348 ; la très-sainte Trinité ; p. 388 ; le très-saint Sacrement , p. 417.

TOME XI. — 2.^e partie des *Mystères*. Sur la Conception de la Vierge , p. 1 ; l'Annonciation de la Vierge , p. 48 ; *autre* sur le même sujet , p. 84 ; la Purification de la Vierge (*trois*

sermons), p. 124, 162, 201 ; l'Assomption de la Vierge, p. 254 ; la Dévotion à la Vierge, p. 290 ; la Fête de tous les Saints, p. 350 ; *autre* sur le même sujet, p. 368 ; la Commémoration des morts, p. 405 ; l'ouverture du Jubilé, p. 445.

Les PANEGYRIQUES, ou FÊTES des SAINTS, contenant dix-sept Panégyriques, six sermons pour des Vêtures, deux Oraisons funèbres et un Eloge :

TOME XII. — *Première partie des Panégyriques.* Pour la fête de saint André, p. 1 ; de saint François-Xavier, p. 56 ; de saint Thomas, apôtre, p. 77 ; de saint Etienne, p. 116 ; de saint Jean l'Évangéliste, p. 155 ; de sainte Geneviève, p. 190 ; de saint François de Sales, p. 251 ; de saint François de Paule, p. 275 ; de saint Jean-Baptiste, p. 308 ; de saint Pierre (*deux*), p. 347, 375 ; de saint Paul, p. 415.

TOME XIII. — *2.^e partie des Panégyriques.* Pour la Fête de sainte Magdeleine, p. 1 ; de saint Ignace de Loyola, p. 33 ; de saint François d'Assise, p. 71 ; de saint Louis, roi de France, p. 106 ; de saint Benoît (1), p. 442.

Les sujets des dix sermons pour des *vêtures et professions religieuses*, sont : le Trésor caché dans la religion, p. 145 ; le Choix que Dieu fait de l'ame religieuse, et que l'ame religieuse fait de Dieu, p. 180 ; le Renoncement religieux, et les récompenses qui lui sont promises, p. 215 ; l'Opposition mutuelle des religieux et des chrétiens du siècle, p. 248 ; la Comparaison des personnes religieuses avec Jésus-Christ ressuscité, p. 279 ; l'Alliance de l'ame religieuse avec Dieu, p. 312.

Les deux Oraisons funèbres sont celle de Henri de Bourbon, prince de Condé, p. 345 ; et celle de Louis de Bourbon, son fils surnommé *le Grand Condé*, p. 385.

A la suite de ces Oraisons funèbres est un *Eloge du premier Président de Lamoignon* : Bourdaloue ajouta cet éloge

(1) Ce sermon avoit été relégué comme essai, à la fin du tome 2 des *Pensées*.

à l'exorde d'un sermon sur l'Aumône, qu'il prêcha, peu de jours avant sa mort, dans une assemblée de charité, p. 459.

Les PENSÉES contiennent :

TOME XIV. — *Première partie des Pensées.* Divers opuscules et pensées sur le salut, p. 1; la Foi et les Vices qui lui sont opposés, p. 115; le Retour à Dieu et la Pénitence, p. 214; la vraie et la fausse Dévotion, p. 509; la Prière, p. 562; l'Humilité et l'Orgueil, p. 458.

TOME XV. — *2.^e partie des Pensées.* Sur la Charité chrétienne et les Amitiés humaines, p. 1; sur l'Eglise et la soumission qui lui est due, p. 61; sur l'Etat religieux, p. 108; un essai d'Avent, p. 219; et un essai d'Octave du Saint Sacrement, p. 415.

La RETRAITE SPIRITUELLE est composée de vingt-cinq Méditations et de huit Considérations, divisées chacune en trois points; voici l'ordre de leur distribution :

TOME XVI. — Une *Méditation* pour la veille de la retraite, sur la Fin qu'on doit se proposer, p. 1; — 1.^{er} JOUR Trois *Méditations*: de la fin de l'homme, p. 7; de la Fin du chrétien, p. 15; de la Fin du religieux, p. 25. — *Considération.* Sur la Perfection de nos actions ordinaires, p. 52.

2.^e JOUR. Trois *Méditations*: du Péché mortel, p. 59; du Péché véniel, p. 46; du Péché de scandale, ou du mauvais Exemple, p. 54. — *Considération.* Sur l'Oraison mentale, p. 61.

3.^e JOUR. Trois *Méditations*: de la Tiédeur dans le service de Dieu, p. 71; de l'Abus des grâces, p. 80; de la Perte du temps, p. 87. — *Considération.* Sur l'Office divin, p. 94.

4.^e JOUR. Trois *Méditations*: de la Mort, p. 102; du Jugement de Dieu, p. 112; de l'Enfer, p. 124. — *Considération.* Sur les Visites du Saint Sacrement, p. 133.

5.^e JOUR. Trois *Méditations*: du retour de l'Enfant pro-

digne à son père , et de celui de l'Âme religieuse à Dieu , p. 145 ; du Règne de Jésus-Christ dans l'âme religieuse , p. 157 ; de l'Humilité de Jésus-Christ dans l'Incarnation , p. 167. — *Considération.* Sur l'Exercice de la présence de Dieu , p. 184.

6.^e JOUR. Trois *Méditations* : de la Pauvreté de Jésus-Christ dans sa Nativité , p. 185 ; de l'Obéissance de Jésus-Christ dans sa fuite en Egypte , p. 194 ; de la Vie cachée de Jésus-Christ , jusqu'au temps de sa prédication , p. 205. — *Considération.* Sur les Conversations avec le prochain , p. 214.

7.^e JOUR. Trois *Méditations* : de la Charité de Jésus-Christ dans sa vie agissante , p. 225 ; des Douleurs intérieures de Jésus-Christ dans sa passion , p. 255 ; des Douleurs extérieures de Jésus-Christ dans sa passion , p. 246. — *Considération.* Sur la Lecture , p. 256.

8.^e JOUR. Trois *Méditations* : de la vie nouvelle de Jésus-Christ dans sa résurrection , p. 265 ; du Retour de Jésus-Christ au ciel dans son ascension , p. 274 ; de la Descente du Saint-Esprit , ou de l'Amour de Dieu , p. 283. — *Considération.* Sur l'Usage et la Fréquentation des sacremens , p. 291.

TABLE GÉNÉRALE .

DES MATIÈRES,

REVUE ET AUGMENTÉE.

Le chiffre romain indique le Volume , et le chiffre arabe la Page. —
Chaque fois que le sujet indiqué forme la matière de la première ,
deuxième ou troisième partie d'un sermon, le lecteur est renvoyé à la
page où commence cette première , deuxième ou troisième partie ,
pour qu'il en saisisse tout l'ensemble ; et lorsqu'il n'en est parlé qu'ac-
cidentellement , c'est à la page même qu'on le renvoie : toutefois il
est bon de reprendre toujours d'un peu plus haut pour se metre plus au
fait de la matière.

A

ABANDON. L'abandon de quelques-uns de nos intérêts n'est
pas toujours une preuve de désintéressement. Tom. I,
p. 377. — On n'a jamais sujet de se croire abandonné de
Dieu. VIII , 546 , *et suiv.*

ABSOLUTION. L'absolution du prêtre est un acte formel
de juridiction spirituelle. III , 457.

ABUS. Abus que commet l'impie. XIV , 202. — En quoi con-
siste l'abus de l'espérance en la protection de Marie et des
saints. XI , 298 *et suiv.* — Abus de la communion , *voyez*
COMMUNION ; — des grâces , *voyez* GRACES ; — de la pa-
role de Dieu , *voyez* PAROLE DE DIEU.

ACCORD de la sainteté avec les diverses conditions du
monde. I , 279.

ACTIONS. Considération sur la perfection de nos actions
ordinaires. XVI , 52. — De quelle manière nous devons
faire ces actions pour les sanctifier. 54. — De quel esprit
surtout nous devons les aimer. 56.

- ACTIONS de grâces :** pratique trop négligée après le repas. VI, 255, 256. — Actions de grâces d'une ame fidèle et véritablement attachée à l'Eglise. XV, 79.
- ADAM.** Origine de son péché. VI, 552.
- ADAMISTES.** Hérésie de ces sectaires. VI, 8.
- ADORATION.** Culte d'adoration dû à Jésus-Christ dans le saint Sacrement. XV, 450.
- AFFAIRE du salut :** la seule nécessaire, et exigeant plus ou moins l'éloignement et la fuite du monde. VII, 58.
- AFFAIRES humaines.** Vertu des œuvres de charité pour défendre notre piété contre la dissipation des affaires. VIII, 17.
- AFFECTION**, l'une des conditions de la prière. Saint Thomas l'appelle l'âme de la prière. II, 524.
- AFFLICTIONS.** Afflictions qui semblent accabler le juste, tandis que le pécheur paroît toujours prospérer. V, 118. — Elles sont l'épreuve à laquelle la Providence soumet ses élus, 121 ; — et sont, pour les pécheurs, des grâces précieuses s'ils veulent en profiter. 149. — Recours à la prière dans les afflictions de la vie. XIV, 575. *Voyez* SOUFFRANCES.
- ALLIANCE.** Alliance de l'ame religieuse avec Dieu. XIII, 512. — Alliance sainte du Verbe avec la chair XI, 86. — Comment ce mystère nous montre dans Jésus-Christ un homme-Dieu, 87 ; — comment il rend Marie mère de Dieu, 99 ; — et comment il élève l'homme à la dignité d'enfant de Dieu. 113.
- AMBITION.** Caractère de l'ambition et son correctif. VII, 114 ; — son aveuglement, 115 ; — sa présomption, 125. — Combien elle est odieuse dans ses suites, 154. — Désordres de cette passion dans l'abus qu'elle fait des honneurs du siècle. II, 448. — Crimes de l'ambition dans les projets qu'elle inspire. XV, 528. — Malheurs de l'ambition dans les disgrâces qu'elle s'attire. 530.
- AME.** Injustices de l'homme qui sacrifie la félicité future de son ame aux désirs de la chair. II, 76. — Reproches mutuels que peuvent se faire l'ame et le corps. 77. Langueur

de l'ame , état injurieux à Dieu et pernicieux à l'homme. III , 452. — Assoupissement moral de l'ame. 455. — Cet assoupissement conduit enfin l'ame à la mort. 459. — Grâce que Dieu fait à l'ame en l'appelant à la retraite. XVI , 1. — Quelle solitude Dieu demande d'elle pendant la retraite. 2. — Quelle fin elle doit se proposer. 4. *Voyez* JUGEMENT DE DIEU.

AMES *du purgatoire* , voyez PURGATOIRE.

AMI. Caractère du véritable ami. XV , 21 , 54. — Il n'y a point d'ami comparable à Dieu. 57.

AMITIÉ. Amitiés solides , ou prétendues telles. XV , 21. — Injustices que l'amitié fait parfois commettre. 22. — Amitiés sensibles , et prétendues innocentes. 59. — Amitiés chrétiennes comparées aux amitiés humaines. 59. — Pensées diverses sur les amitiés humaines. 54.

AMOUR *de Dieu*. En quoi il consiste. IV , 42. — Amour de Dieu , amour de préférence , 42 , 50 ; — amour de plénitude , 51 , 60 ; — amour de perfection. 60 , 75. — Modèle de cet amour dans celui de saint Pierre. XII , 564 , 571.

AMOUR. Amour et crainte des jugemens de Dieu. I , 325. — Amour et crainte de la vérité , voyez VÉRITÉ. — Amour des ennemis voyez PARDON DES INJURES. — Amour de Magdeleine pour Jésus-Christ , voyez MAGDELEINE ; — amour de saint Pierre pour Jésus-Christ , voyez PIERRE (S) ; — amour du prochain , voyez CHARITÉ.

ANATHÈMES fulminés par Jésus-Christ contre les mauvais chrétiens. I , 50. — Anathème prononcé contre le scandale du respect humain. 551.

ANDRÉ (S) , panégyrique de cet apôtre. XII , 1.

ANNONCIATION *de la sainte Vierge*. Obéissance de Marie lors de l'annonciation , modèle d'obéissance aux volontés de Dieu. XI , 59. *Voyez* INCARNATION DU VERBE.

APOSTASIE. Apostasie criminelle dans laquelle le respect humain fait tomber l'homme. I , 545 , 544.

APOSTOLAT *de saint André* , voyez ANDRÉ (S) ; — *de saint Paul* , voyez PAUL (S.).

APOTRES. Effets que produisit le Saint-Esprit sur les apô-

- tres. X, 255, 567. — Miracle de l'établissement de l'Eglise par le ministère des apôtres, renouvelé par les succès de la prédication de saint François-Xavier. XII, 42.
- ARIANISME. A quoi se réduit la dispute des ariens. III, 186.
- ASCENSION. Explication de ce mystère. X, 513. — Comment Jésus-Christ, par sa glorieuse ascension, affermit ses apôtres dans la foi, et les prépare aux persécutions et aux croix. 555.
- ASPIRATIONS. Usage des oraisons jaculatoires, ou fréquentes aspirations vers Dieu. XIV, 591.
- ASSEMBLÉES *de charité*. Exhortations qui leur sont adressées sur la charité envers les pauvres. VIII, 1, 25; — les prisonniers, 48; — les orphelins, 74; — les nouveaux catholiques, 89; — les séminaires, 106, 132.
- ASSOMPTION *de la sainte Vierge*. Mystère qui excite et affermit notre espérance pour la vie future. XI, 257. — Il nous apprend en même temps à la régler, 270, 274. — Instruction pour l'octave de l'Assomption de la Vierge. IX, 244.
- ASSOUPISSEMENT *moral*: disposition qui conduit à la mort de l'âme. III, 455. *Voyez* AME.
- ATHÉES. *Voyez* IMPIES.
- ATTACHEMENT. Attachement de Magdeleine pour Jésus-Christ. IV, 155. — Vanité de l'attachement aux richesses. XV, 554. — Inquiétudes qui en sont les suites. 555. — Dangers qu'il entraîne et injustices qu'il fait commettre. 557. — Abus de l'attachement aux besoins du corps. VI, 216, 217.
- ATTENTION. Attention de l'esprit et affection du cœur, l'une des conditions de la prière. II, 524.
- ATTILA. Sa défaite en France, attribuée à un miracle opéré par l'intercession de sainte Geneviève. XII, 212.
- AUGUSTIN (S.). Triomphe de la grâce sur saint Augustin. I, 147. — Vision qu'il eut et qui détermina sa conversion. I, 275.
- AUMONE. Précepte de l'aumône, et sur quoi il est fondé. II, 150. — Matière de l'aumône et ce qui la compose. 145. —

- Ordre de l'aumône , et de quelle manière elle doit être faite. 158. — Devoir indispensable de l'aumône. XV, 553. — La providence de Dieu bienfaisante envers le pauvre et envers le riche, dans le précepte de l'aumône. VI, 284. — Elle n'est pas seulement un devoir de charité à l'égard des pauvres , elle est aussi un devoir de dépendance à l'égard de Dieu. II , 152. — Obligation de faire l'aumône dans un sentiment d'humilité , 155 , — et de la faire proportionnée aux biens et à leur quantité. 155.
- AUSTÉRITÉ. Véritable austérité du christianisme. I , 590. — Les austérités sont un des principaux caractères de la pénitence. II , 69.
- AUTORITÉ. Autorité de l'Eglise , la seule à laquelle on doit déférer en matière de doctrine. XV , 75.
- AVARICE. Avarice de Judas , qui vendit et trahit Jésus-Christ. VIII , 356 ; X , 212. — Crimes où nous entraîne ce vice. 215.
- AVENIR. Etat malheureux du réprouvé que l'avenir désespère. III , 70. *Voyez* FUTUR.
- I.^{er} AVENT. I , 1. — II.^e AVENT , 245. — Instruction pour le temps de l'Avent. IX , 171. — Essai d'AVENT. XV , 219.
- AVEUGLE-NÉ. Guérison de l'aveugle-né par Jésus-Christ. III , 359. — Témoignage de l'aveugle-né en faveur de Jésus-Christ. 378.
- AVEUGLEMENT *spirituel*. Aveuglement criminel et volontaire. III. 525, 526. — Aveuglement , cause du péché. 559. — Aveuglement , effet du péché. 349, 350. — Prière de David à ce sujet. 357. — Tableau de cet aveuglement tracé par saint Paul. IX , 46. — C'est un aveuglement d'esprit que de chercher des prétextes pour nous soustraire à la loi de Dieu. XI , 159.
- AVIS pour le temps qui précède la communion , IX , 566 ; — pour le temps même de la communion , 570 ; — pour le temps qui suit la communion , 577.

B

- BAAL.** Pratiques superstitieuses des prêtres de cette idole. X, 49.
- BALS**, voyez **DIVERTISSEMENS.**
- BAPTÊME.** Avantages du baptême. XV, 241. — Engagemens qu'il impose. 244. — Mérite que répand le baptême sur nos personnes et sur nos actions. XI, 25. — Excellence et obligations du baptême du Saint-Esprit. X, 575.
- BÉATITUDE.** Quel a été le vrai principe de la béatitude de Marie, mère de Jésus-Christ. XI, 258. Voyez **SAINTS.**
- BÉNÉDICTION** des alimens dans le repas. Négligence coupable qu'on met à suivre cette pratique. VI, 254.
- BÉNÉFICES.** Est-il permis de quitter son église pour passer à une autre, et d'accumuler bénéfice sur bénéfice? XV, 106.
- BENOIT (S.).** Mesures de sagesse que prit saint Benoît pour former sa règle. XIII, 444. — Son autorité pour la faire observer. 451. — Succès et propagation de cette règle. 456.
- BIENS.** Inquiétudes et tourmens attachés au désir et à la possession des biens terrestres. I, 225. — Nécessité de l'inégalité des biens pour entretenir l'ordre et la subordination dans le monde. VI, 284. — Quels sont les biens auxquels on renonce en entrant dans l'état religieux. XIII, 219. — Comment les biens temporels doivent être demandés, et pourquoi on ne les obtient pas. II, 503. — Biens spirituels, et comment on les doit demander. 515. — Regrets du réprouvé à la vue des biens temporels et spirituels dont il aura fait mauvais usage. III, 44 et suiv. — Miracle de sainteté dans saint Etienne considéré comme dispensateur des biens de l'Eglise. XII, 116.
- BON PROPOS**, ou résolution de ne plus pécher, voyez **RÉSOLUTION.**
- BONHEUR** du ciel, qui est pour les élus une félicité consommée.

soignée. XV, 257. — L'attente du bonheur des saints dans le ciel est, pour les élus, dès ce monde, une félicité anticipée. 262.

BONTÉ. Bonté infinie de Dieu à rappeler le pécheur et à le recevoir. XIV, 214.

BORGIA, voyez FRANÇOIS (DE).

BOURBON (HENRI II DE), *prince de Condé, et premier prince du sang.* Influence de la conversion de ce prince sur les affaires de la religion. XIII, 546 *et suiv.* — Son zèle héroïque pour la foi catholique. 559. — Exemple qu'il laisse aux princes chrétiens. 571.

BOURBON (LOUIS II DE), *frs du précédent.* Succès de ce prince, et son humilité dans la prospérité. XIII, 590. — Ses revers et son courage dans l'adversité. 408. — Sa piété exemplaire au lit de la mort. 425.

C

CAÏN. Son crime, ses remords. II, 256.

CAÏPHE. Jésus-Christ au tribunal de Caïphe, qui fut le tribunal de la passion, et où son innocence fut opprimée. X, 165.

CALOMNIE. Calomnie employée contre Jésus-Christ par les Juifs. X, 218. — Malheurs où la calomnie entraîne. 220.
Voyez MÉDISANCE.

CALVAIRE. Tribulations de Jésus-Christ sur cette montagne. X, 150.

CALVIN. Sa doctrine et celle de Luther. V, 200 *et suiv.* — Exemple de présomption et d'orgueil sur les matières de la foi dans ces hérésiarques. IX, 518.

CANONISATION. Ce que c'est que la canonisation d'un saint. XII, 271, 272.

CARÊME. Le carême est un temps de pénitence. IX, 191. Cette loi de pénitence, en général, est une loi indispensable. 192. — En quoi consiste la pénitence du carême. 194. — Elle doit nous porter à la mortification de nos passions et à un véritable changement de cœur. 195. — Il faut y joindre les exercices de charité, et surtout prati-

- quer l'aumône. 197. — Il faut pendant le carême retrancher les plaisirs et les vaines joies du monde , 198 ; — se tenir dans la retraite , à l'exemple de Jésus-Christ, 199 ; — assister à la parole de Dieu et en faire la lecture , 200 ; — méditer la passion et les souffrances de Jésus-Christ , 202. — Prière à Dieu pour le remercier de nous avoir accordé ce temps de miséricorde pour l'expiation de nos péchés. 207. — Exhortations pour le carême , sur la passion de Jésus-Christ. VIII, 505 ; IX , 1.
- CARMÉLITES.** Discours pour une communauté de carmélites , sur sainte Thérèse. VIII , 255.
- CATHOLIQUES.** Des catholiques qui , au lieu de ramener leurs frères égarés , ne servent , par leurs exemples , qu'à les replonger dans leurs premiers égaremens. I , 115.
- CATHOLIQUES nouveaux** , voyez NOUVEAUX CATHOLIQUES.
- CÉLIBTAT.** Avis de saint Paul touchant le célibat. IX , 565.
- CENDRES.** De l'imposition des cendres , et à quoi elle nous engage. II , 50. — Cérémonie des cendres , et ce qu'elle nous enseigne. 54. — Usage que différens peuples , même païens , ont fait de cette cérémonie , et pourquoi on nous met des cendres sur la tête. 60. — Cette cérémonie est celle qui doit le moins blesser les protestans. 48.
- CENTENIER.** Combat admirable entre la charité de Jésus-Christ et l'humilité du centenier. II , 84.
- CENTUPLE** , mesure des grâces promises à ceux qui quittent tout pour suivre Jésus-Christ. XIII , 254.
- CHAIR.** Alliances saintes de la chair avec le Verbe , et du Verbe avec la chair. XI , 86. — La chair du Verbe fait homme est vraiment la chair de Dieu. 87. — Gloire de la chair de Jésus-Christ dans l'eucharistie. X , 419.
- CHAIR** (*péché de la*) , voyez CONCUPISCENCE , IMPURETÉ.
- CHARITÉ.** Caractère de la charité. XV , 1. — Ses qualités particulières. VI , 425. — De la charité en général , et considérée en elle-même. 417. — Devoirs de la charité. I , 251. — Précepte de la charité. IX , 288. — Obligations rigoureuses qu'elle impose. VI , 450. — Accord de la charité et de la sévérité chrétienne. I , 592. — La charité

- est l'abrégé de la loi chrétienne. 529. — Comment on doit faire céder l'intérêt propre à la charité pour le prochain. VI, 415. — Modèle de charité dans la vie agissante de Jésus-Christ. XVI, 225. — Pratiques de charité, tracées par saint Paul. IX, 296. — Miracle de charité dans saint Etienne mourant. XII, 150. — Fausse charité qui accompagne quelquefois les reproches humilians. XV, 56 — Pensées diverses sur la charité. 54.
- CHASTETÉ religieuse.** Effets et avantages de cette chasteté. XIII, 286. *Voyez* PURETÉ.
- CHINE.** Succès merveilleux de la prédication de l'évangile dans cet empire par saint François-Xavier. XII, 51.
- CHOIX.** Règles à suivre dans le choix d'un prédicateur par préférence à d'autres. IV, 29. — Combien le choix d'un état de vie est important pour le salut. IX, 553. — Choix que l'ame religieuse fait de Dieu, et que Dieu fait de l'ame religieuse. *Voyez* ETAT RELIGIEUX.
- CHRÉTIEN.** Portrait d'un vrai chrétien. VII, 146. — Excellence de la consécration du chrétien. 165. — Obligations qu'impose cette consécration. 167. — Prodige d'infidélité dans les mauvais chrétiens. II, 277. — Jésus-Christ renoncé par les mauvais chrétiens : VIII, 561 ; les mauvais chrétiens renoncés par Jésus-Christ. 574. *Voyez* FIN DU CHRÉTIEN.
- CHRISTIANISME.** Parallèle du christianisme, considéré dans le monde et dans l'état religieux. XIII, 141. — Comment saint Paul a contribué à former le christianisme XII, 426.
- CIEL.** Bonheur du ciel, partage des élus, XV, 257.
- CIRCONCISION.** La circoncision de Jésus-Christ a été son premier acte d'obéissance à l'ancienne loi. X, 41. — Il y offrit à Dieu les prémices de son sang, 49, — et y contracta l'obligation de le répandre plus abondamment sur la croix. 51. — Circoncision intérieure, nécessaire pour parvenir au salut. 57.
- CLOTURE.** Avantage de la clôture religieuse. XIII, 141 ; 298.

- CŒUR.** Humilité et pauvreté de cœur, principes de la paix avec nous-mêmes. I, 227. — Mortification du cœur exigée par l'évangile. VI, 150. — Paix du cœur dans l'obéissance à la loi. IV, 381. — Obéissance du cœur due à l'Eglise pour les lois qu'elle nous impose. XII, 401. — Sans la pénitence du cœur, point de vrai détachement du péché, point de véritable attachement à Dieu. XV, 285. — Révolte du cœur contre la loi de Dieu. XI, 128.
- COLÈRE.** Effets pernicieux de la colère. XV, 559.
- COMÉDIE.**, voyez **DIVERTISSEMENTS.**
- COMMÉMORATION des Morts**, voyez **MORTS.**
- COMMUNAUTÉS religieuses.** Exhortations pour ces communautés, sur l'observation des règles, VIII, 155; — sur le renouvellement des vœux de religion, 184; — sur l'obéissance religieuse, 201; — sur sainte Thérèse, 235; — sur la dignité et les devoirs des prêtres, 274. — Règles à suivre pour le gouvernement d'une communauté religieuse. XV, 192.
- COMMUNION.** Désir de la communion, et motif de ce désir. VII, 570. — Avantages de ce désir. 574. — Règle de ce désir, 582. — Dégoût de la communion, et principes de ce dégoût, 585. — Ses suites funestes, 594. — Remèdes à ce dégoût, 596. — Dispositions que demande la communion. XV, 474. — Pureté requise dans la communion. VI, 81. — Nécessité de la fréquente communion. 97. — Usage de la communion quelquefois trop fréquent dans les uns, et trop rare dans les autres. XV, 474. — Utilité et avantages des fréquentes communions pour les justes et les pénitens. XV, 481 *et suiv.* — Idée d'une bonne communion. IV, 184. — Idée d'une communion sacrilège. 207. — Quelles en sont les suites. XV, 480. — Prétextes des pécheurs qui s'éloignent de la communion. 482. — S'en éloigner parce qu'on s'en croit indigne, est un respect vain, II, 104; — faux, 112; — et qui n'a nulle conformité avec celui des premiers siècles de l'Eglise. 115. — Avis pour le temps qui précède la communion, IX, 566; — pour le temps même de la

- communion, 370; — pour le temps qui suit la communion. 377.
- COMPAGNIE de Jésus.** Origine et création de cet ordre. XIII, 60.
- COMPLIMENS au roi Louis XIV.** I, 38, 240, 282, 471; IV, 322; X, 34, 295; XI, 44, 159, 198, 251, 366, 400.
- COMPLIMENS :** à la reine Marie-Thérèse d'Autriche, II, 252; III, 161; — à Monsieur, Philippe de France, duc d'Orléans, frère du roi, II, 126; — à la reine d'Angleterre, Marie d'Est, épouse de Jacques II, X, 386; — à M. l'évêque d'Amiens, François Faure, XII, 36; — et à son successeur Henri Feydeau de Bron. 308, 345.
- COMPONCTION**, voyez DOULEUR.
- CONCEPTION de la sainte Vierge.** Déclaration du concile de Trente sur la conception de la sainte Vierge. XI, 2. — Marie, par sa conception, nous fait connoître l'heureux état où nous sommes élevés par le baptême. 21.
- CONCUPISCENCE.** Distinction faite par saint Jean de trois sortes de concupiscences, favorisées par les richesses. III, 5. — Désordres que la concupiscence produit dans la société. VII, 356. — Remède à ce mal. III, 5.
- CONDÉ (DE).** Oraisons funèbres des princes de Condé, Henri II et Louis II de Bourbon. XIII, 343, 385. Voyez BOURBON.
- CONDITION (clause).** Condition à laquelle est attaché notre salut, et sans laquelle Jésus-Christ ne peut nous sauver. I, 455.
- CONDITIONS humaines.** Comment les saints ont su accorder dans le monde leur condition avec la religion, et se sont servis de la religion pour sanctifier leur condition. XI, 371. — Nécessité de l'inégalité des conditions humaines. VI, 350. — Accord de la sainteté avec toutes les conditions du monde. I, 279; XI, 375. — Possibilité du salut dans toutes les conditions. XIII, 109; XIV, 52.

- CONFESSION**, remède que l'Eglise nous présente pour nous purifier de la lèpre du péché. VII, 1. — Efficacité de la confession pour détruire le péché. 5, 12. — Erreur fatale de ceux qui la fuient. 15. — Comment la confession nous préserve des rechutes, et frein qu'elle met aux mauvaises mœurs. 22. — Sentiment de saint Ambroise sur la confession. 20. — Nécessité de la confession, et sa conformité avec le jugement de Dieu. XIV, 245. — Importance de la fréquente confession par rapport aux pécheurs, XV, 594; — et par rapport aux justes. 599. — Sa nécessité pour la réconciliation du pécheur. III, 455, 456.
- CONFIANCE (vraie)**. Croire un Dieu en trois personnes, est le plus grand sujet de confiance que la créature puisse avoir en son Dieu. X, 590. — La confiance est une des conditions de la prière. II, 320. — Crainte et confiance à l'égard du salut. XIV, 55.
- CONFIANCE (fausse)**. Combien la fausse confiance en la miséricorde de Dieu lui est injurieuse, XV, 290; — et combien elle est trompeuse pour le pécheur. 295.
- CONNOISSANCE**. Nécessité de connoître, et nous-mêmes et ce que nous nous devons à nous-mêmes. XI, 185. — Combien la simplicité évangélique est préférable à toutes les connoissances humaines. XIV, 295.
- CONSCIENCE**. Paix de la conscience, fruit de la sévérité de la pénitence. I, 192, 195. — La grande ressource du pécheur c'est la conscience droite et saine qui, en commettant même le péché, le condamne et le reconnoît comme péché. Ce fut par là que la grâce triompha du cœur d'Augustin. I, 147. — Distinction de quatre sortes de consciences. 145. — Dieu se servira de la conscience des païens pour condamner les erreurs des chrétiens. 156.
- CONSCIENCE (fausse)**. Caractère de la fausse conscience. I, 121. — Origine de la fausse conscience, et facilité de se la former. 125. — Caractères qui lui sont attribués. 156, 145. — Effets pernicious de la fausse conscience, et dan-

- ger de la suivre. 141. — Frivolité de l'excuse d'une fausse conscience pour se justifier devant Dieu. 150. — Ce sont surtout les grands qui sont exposés au malheur de la fausse conscience. 155 *et suiv.* — Troubles de la fausse conscience aux approches de la mort. II, 245.
- CONSÉCRATION.** Le chrétien est par état consacré à Dieu. VII, 146.
- CONSEIL.** Conséquences d'un mauvais conseil. I, 97.
- CONSOLATION.** Consolations et délices qui accompagnent la vraie dévotion. XIV, 554. — Mystère de consolation dans la naissance de Jésus-Christ. I, 441.
- CONSTANCE**, *père de Constantin le Grand.* Trait de justice de cet empereur envers les chrétiens fermes dans leur foi. I, 555.
- CONTAGION.** Contagion du scandale causé par le respect humain. I, 555.
- CONTEMPLATION**, *voyez ORAISON.*
- CONTRITION** nécessaire au sacrement de pénitence, et en quoi elle consiste. XIV, 222.
- CONTROVERSE.** Esprit qu'on doit garder au milieu de celles qui s'élèvent dans l'Eglise. XV, 85.
- CONVERSATIONS.** Considération sur les conversations avec le prochain. XVI, 214. — Conversations sages, accompagnées d'une modestie religieuse. *Ibid.* — Conversations solides et utiles. 217. — Conversations charitables et sans offense de personne. 220.
- CONVERSION.** Motif et modèle de conversion qui nous est offert dans la résurrection de Jésus-Christ. IV, 290. — Conversion de saint Augustin. I, 275. — Conversion de Magdeleine. XIII, 4. — Témérité du pécheur qui diffère sa conversion, IV, 215; — et de celui qui fait fond sur sa volonté future de se convertir. 240. — Obligation de la conversion. 292. — Nécessité de paroître au moins converti. 506, 515. — Fausseté du prétexte d'une impossibilité prétendue de la conversion. 241. — Obstacle le plus fatal à la conversion. I, 547.
- CORPS de Jésus-Christ.** Gloire du corps de Jésus-Christ,

donné à l'Eglise dans le saint sacrement de l'autel, X, 419 ; — et gloire de l'Eglise d'avoir reçu et de posséder le corps de Jésus-Christ. 454.

CORPS de l'Eglise, voyez EGLISE.

CORPS de l'homme. Préférence qu'on donne aux voluptés du corps sur le salut de l'ame. II, 72. — La pénitence doit sacrifier à Dieu la mollesse et la délicatesse de nos corps. 78. — Marie conçut le corps du Verbe par la pureté de son corps et sa virginité. XI, 69. — Comment Jésus-Christ a fait mourir le péché dans le corps de l'homme. X, 256. — Comment sainte Thérèse a réformé le corps par la mortification. VIII, 257. — Zèle que nous devons avoir pour l'innocence et la pureté de nos corps. X, 440.

COUR. Fausse conscience facile à se former à la cour. I, 156. — Impulsion qu'un roi donne à sa cour par son exemple. X, 178. — L'ambition est le vice des cours ; et c'est là qu'il faut principalement la combattre. II, 458. — La cour est un séjour de tentations presque insurmontables pour ceux qui n'y sont pas appelés de Dieu. 190. — Pour ceux qui y étant arrêtés par le devoir, vont bien au-delà du devoir. 191. — Malgré ces tentations, nombre de saints s'y sont formés de tout temps, et peuvent encore s'y former tous les jours. *Ibid.*

COURONNE. Explication du mystère de la couronne d'épines dans la passion de Jésus-Christ. IX, 95 *et suiv.*

COURONNES du monde, comparées à celles des saints. I, 27.

COURONNEMENT de Jésus-Christ, voyez PASSION.

CRAINTE. Crainte et amour des jugemens de Dieu. I, 525. — Crainte des jugemens du monde sur nos actions. II, 218. — La naissance de Jésus-Christ est un mystère de crainte. I, 442. — Comment nous devons nous comporter dans la crainte de Dieu, à l'exemple de Jésus-Christ. XVI, 241. — Crainte et amour de la vérité. V, 417. — Etat funeste de l'impie et du libertin qui craint la mort parce qu'il est tombé dans le désordre.

- VII, 76. — Etat déplorable du mondain qui craint la mort parce qu'il est attaché au monde. 86. -- Faux raisonnement de celui qui craint la mort parce qu'il ne fait nul usage de sa religion. 195.
- CRAINTE et CONFIANCE à l'égard du salut.** Sentimens que l'incertitude du salut doit nous inspirer , opposés à une fausse sécurité. XIV. , 55.
- CRÉATURE.** Sa dépendance entière de la volonté de Dieu. XI, 206.
- CRÈCHE.** La crèche dans laquelle est né Notre-Seigneur Jésus-Christ, est un signe auquel est attaché notre salut. X , 2. — Conformité de ce signe avec la qualité de Sauveur que Jésus-Christ prit en naissant. 12. — Vertus de ce signe dans les miracles qu'il a opérés dès la naissance du Sauveur. 22.
- CRIMES.** Quiconque est auteur du scandale , se charge devant Dieu de tous les crimes de ceux qu'il scandalise. I , 82 , 85. *Voyez PÉCHÉ.*
- CROIX.** Nécessité de porter la croix après Jésus-Christ. IX , 112. — Facilité de la porter après lui. 122. *et suiv.* — Grâces et avantages que nous retirons , en ayant recours à la croix. 167. — Amour de saint André pour la croix. XII , 11. — La croix paroîtra dans le ciel au jugement dernier. I , 55 ; X , 191. — Scandale de la croix, *voyez SCANDALE.*
- CROYANCE.** Croire un Dieu en trois personnes , c'est le plus grand hommage de foi que la créature puisse rendre à Dieu, X , 590 ; — le plus grand sujet de confiance que la créature puisse avoir en Dieu , 598 ; — et le modèle le plus excellent de la charité chrétienne. 406. *Voyez Foi.*
- CRUAUTÉ** des bourreaux qui ont exécuté l'arrêt porté contre Jésus-Christ. X , 255.
- CRUCIFIEMENT** *et mort de Jésus-Christ* , voyez **PASSION DE JÉSUS-CHRIST.**
- CULTE.** Culte d'adoration dû à Jésus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie. XV , 450. — Scandale du respect

- humain ; qui tend spécialement à la destruction du culte de Dieu. I, 351. *Voyez* RELIGION.
- CUPIDITÉ. La pensée de la mort nous fait mettre des bornes à notre cupidité. II, 14. *Voyez* AMBITION, CONCUPISCENCE.
- CYR (Saint). Eloge de la maison royale de Saint-Cyr. XIII, 139, 140.

D

- DAMNATION *éternelle*. En quoi consiste le terrible mystère de la damnation éternelle. XV, 264. — Dieu ne nous a pas faits pour nous damner, mais il ne nous a pas faits pour l'offenser. XIV, 108.
- DAMNÉS. En quoi consisteront leurs tourmens. X, 195.
- DÉFAUTS. La charité veut qu'on supporte en silence les défauts des autres, pour ne pas agrir leurs passions. XV, 54.
- DÉFENSE des intérêts de Dieu, et zèle qu'on y doit apporter. VI, 39, *et suiv.*
- DÉFIANCE. De la défiance qui, sous prétexte de la prédestination, nous fait renoncer au salut. II, 356. — Moyen de s'en préserver. 368, 369.
- DÉGOUT, *voyez* COMMUNION, ENNUI.
- DÉGOUT *de la parole de Dieu*, l'un des plus terribles châtimens que doit craindre un chrétien. IV, 9.
- DÉLAI *de la conversion*. Malheur du pécheur qui diffère sa conversion. IV, 213. — Dieu n'a point promis de lendemain au pécheur qui diffère. 225. — Différer notre conversion, est vouloir rendre Dieu prévaricateur et fauteur de notre iniquité. 239. — Ou diffère souvent de se convertir jusqu'au dernier jour de sa vie. 242. *Voyez* CONVERSION.
- DÉLAI *de la pénitence*. A quoi nous expose le délai de la pénitence. XIII, 9. — Comment il entretient l'homme dans l'habitude du péché, XV, 274 ; — et comment l'habitude du péché entretient jusqu'à la mort le délai de la pénitence, et conduit à l'impénitence finale. 278.

- DÉLIBÉRATIONS.** Pensée de la mort , règle infaillible pour conclure mûrement dans nos délibérations. II , 20.
- DÉLICATESSE** *dans les repas.* Abus qui règne dans cette délicatesse. VI , 217 , 250. *Voyez* FOIBLESSES.
- DÉLICES** et consolations qui accompagnent la vraie dévotion. XIV , 354 , 355.
- DÉPENSES.** Abus des folles dépenses , et effets désastreux qui en résultent, I , 409 *et suiv.*
- DÉPENDANCE.** Combien la dépendance de l'ame religieuse est plus avantageuse que celle qui est inévitable dans le monde. AV , 205. — Si nul n'est plus dépendant qu'un religieux , nul , dans un autre sens , n'est plus indépendant. 216.
- DESCENTE** *du Saint-Esprit.* Comment le Saint-Esprit , étant substantiellement l'amour de Dieu , est venu former en nous ce divin amour. XVI , 283. *Voyez* ESPRIT SAINT.
- DÉSESPOIR.** Point de péché qui expose plus le pécheur à la tentation du désespoir que l'impureté. III , 125. — Autre cause qui nous fait renoncer au salut. *Voyez* DÉFIANCE.
- DÉSINTÉRESSEMENT** , premier caractère de la sévérité évangélique. I , 366. — Désintéressement de saint Paul dans son apostolat. XII , 451.
- DÉSIR** , *voyez* RICHESSES , CUPIDITÉ.
- DÉSIR** *du salut.* Préférence que nous devons donner à ce désir sur celui de tous les autres biens. XIV , 25. — Désir d'une ame qui aspire à une vie plus parfaite. 318.
- DÉSORDRE.** Quel est le vice qui engage le pécheur dans les désordres les plus funestes. III , 96 , 97. — Désordre du respect humain par rapport à Dieu. I , 339. *Voyez* RESPECT HUMAIN.
- DESTINÉE.** Tableau de la destinée de ceux qui s'attachent au monde , I , 4 *et suiv.*
- DÉTACHEMENT.** Sans la pénitence du cœur , point de vrai détachement du péché , ou des objets qui en ont été la matière. XV , 285. — Détachement du monde , fruit de la pensée de la mort. IX , 261. — Détachement évangé-

- lique, l'une des sources de la paix avec nous-mêmes. I, 226.
- DEVOIRS.** Faire de son devoir son mérite par rapport à Dieu, son plaisir par rapport à soi-même, et son honneur par rapport au monde, c'est la vraie vertu et la vraie dévotion. XIV, 509. — Pratiquer fidèlement et avec ferveur nos devoirs, sont deux caractères des dignes fruits de la pénitence. XV, 296. — Devoirs des prêtres, *voyez* PRÊTRES. — Devoirs du chrétien, *voyez* CHRÉTIEN.
- DÉVOTION.** Règle fondamentale et essentielle de la vraie dévotion. XIV, 509. — Injustice du monde dans le mépris qu'il fait des pratiques de la dévotion. 525. — Simplicité évangélique dans la dévotion, préférable à toutes les connoissances humaines. 527. — Défauts à éviter dans la dévotion, et fausses conséquences que le libertinage en prétend tirer. 535. — Délices et consolations qui accompagnent la vraie dévotion. 554. — Pensées diverses sur la dévotion. 555. *Voyez* PIÉTÉ.
- DÉVOTION envers Jésus-Christ.** Sainteté particulière de cette dévotion. XV, 578. — Ses avantages par rapport à nous. 582. — Dévotion au saint Sacrement, la plus conforme aux vues et aux intentions de Jésus-Christ, et la plus utile pour nous-mêmes. XVI, 155.
- DÉVOTION à la sainte Vierge.** La dévotion à la Vierge consiste à honorer Marie, XI, 106, 295; — à l'invoquer, 305; — et à l'imiter. 518. — Excès qui peuvent avoir lieu dans cette dévotion. 295.
- DIEU.** Bonté infinie de Dieu à rappeler le pécheur et à le recevoir. XIV, 214. — Gloire de Dieu manifestée dans le mystère de l'Incarnation. IX, 171 *et suiv.* — C'est là que paroissent sa miséricorde, 175; — sa sagesse, 174; — sa puissance, 175; — sa justice. 176. — Sa justice encore manifestée par la naissance de Jésus-Christ. I, 208. — Caractère de la récompense que Dieu destine à ses élus. 2. — Comment il se servira de notre foi et de notre raison pour nous juger. 45. — Dans son jugement dernier, il vengera les justes en les séparant des hypocrites. 510. —

Paix de l'homme avec Dieu dans le mystère de la naissance de Jésus-Christ. 208. — Jésus-Christ dévoué et consacré à Dieu dans sa présentation, nous apprend à considérer Dieu comme souverain Seigneur, XI, 165 ; — comme source de tous les biens, 177 ; — et comme vengeur du péché. 182. — Combien Dieu est admirable dans ses saints en nous les donnant pour modèles et pour patrons. 550. — Séparation de Dieu, l'une des peines de l'âme réprouvée. III, 59. *Voyez* DIVINITÉ, DOMAINE de Dieu.

DIFFICULTÉ. La difficulté des choses que l'on entreprend ne caractérise pas la sévérité évangélique. I, 271.

DIRECTEURS. Excès qu'un directeur sage doit éviter. XIV, 258, 559. — Il y a beaucoup de directeurs, mais peu de personnes pieuses qui se laissent diriger. 568. — Les imprudences de la dévotion sont attribuées aux directeurs, qui ne peuvent s'en justifier. *Ibid.* *Voyez* CONFESION.

DISCIPLES de Jésus-Christ. Idée d'une bonne communion dans le triomphe dont les disciples honorent le Fils de Dieu. IV, 184. — Comment Jésus-Christ raffermi la foi des disciples d'Emmaüs. IX, 205. — Comment il ranime leur espérance. 211. — Comment il excite leur charité. 218.

DISCIPLINE, *voyez* RÈGLES.

DISSIPATION des affaires. Efficacité des œuvres de charité pour défendre notre piété de la dissipation des affaires humaines. VIII, 17.

DIVERTISSEMENS. Les comédies, les bals et les romans sont des divertissemens impurs de leur nature. V, 581 *et suiv.* — Sentimens des Pères de l'Eglise sur ces divertissemens. 585. — Rien de plus propre que les romans à dessécher et corrompre le cœur. 589. — Avis aux pères et aux mères qui, sous prétexte de former leurs enfans, leur permettent des lectures et les mènent à des assemblées et à des spectacles qui achèvent de les pervertir. 592. — Excès auxquels le jeu entraîne. 595. — A quoi se portent une femme et un jeune homme pour avoir de quoi fourrir à cette passion. 404. — Passion

- du jeu, source de blasphêmes, de chagrins et d'emportemens. 405. — Dangers de plusieurs divertissemens considérés comme indifférens et honnêtes. 409. — Divertissemens qu'on peut se permettre. 415.
- DIVINITÉ.** Miracle de la résurrection de Jésus-Christ, preuve incontestable de sa divinité. X, 257. — Comment Dieu, dans le jugement dernier, vengera les outrages faits à sa divinité. I, 501.
- DOCILITÉ de l'esprit.** L'un des caractères de la sévérité chrétienne. VI, 114.
- DOCTRINE.** A qui on doit s'en rapporter dans les discussions en matière de doctrine. XV, 87, 106.
- DOMAINE de Dieu:** domaine essentiel que nous devons reconnoître, comme Jésus-Christ, par une sincère oblation de nous-mêmes, XI, 204; — par une entière oblation de nous-mêmes, 220; — par une prompte oblation de nous-mêmes. 258.
- DOMESTIQUES,** voyez MAÎTRES.
- DOMMAGE.** Fausseté de l'impossibilité prétendue de réparer le dommage causé au prochain. VII, 350. — Nécessité de le réparer. 558.
- DOUCEUR.** Les douceurs de la vie présente sont incompatibles avec les douceurs divines de la vraie dévotion. XIV, 554. — Mérite de la douceur chrétienne, et en quoi il consiste. XV, 340. — Fruit de cette douceur. 342. — Exemple de douceur chrétienne dans saint François de Sales. XII, 256. — Douceur chrétienne et évangélique, l'un des moyens de conserver la paix avec nos frères. I, 229. — Douceur de la grâce dans la conversion d'un pécheur; exemple dans la Samaritaine. III, 225 *et suiv.* Voyez GRACE.
- DOULEUR du péché,** ou contrition nécessaire au sacrement de pénitence. XIV, 222.
- DOULEUR du réprouvé.** Etat malheureux du réprouvé que le présent accable par la plus violente douleur. III, 58.
- DOULEURS de Jésus-Christ** dans sa passion. X, 120. -

Douleurs intérieures et extérieures de Jésus-Christ. XVI, 255, 246. — Effet que doit produire sur nous la douleur que Jésus-Christ a voulu ressentir dans sa flagellation. IX, 71.

DROITURE. Caractère de la droiture et de l'équité chrétienne. XV, 386.

DURETÉ. Dureté envers les pauvres, sentiment contre nature. XV, 553, 554.

E

ECCLÉSIASTIQUES, voyez PRÊTRES.

ÉDUCATION *des enfans*. Obligations, peines et dangers du mariage par rapport à l'éducation des enfans. V, 51.

ÉGAUX. Parallèle de la conduite qu'on tient, et de celle qu'on doit tenir avec les grands, les petits et les égaux. XIV, 559.

ÉGLISE. Preuve de l'existence éternelle de l'Eglise. I, 52, 53. — Désordres qui l'ont décriée et rendue odieuse aux hérétiques. 578. — Conduite que les fidèles doivent tenir envers l'Eglise, qui est le corps mystique de Jésus-Christ, et devoirs indispensables de chaque fidèle envers elle. XV, 61. — Obéissance de l'esprit due à l'Eglise pour croire les vérités qu'elle nous propose, XII, 578; — et obéissance du cœur pour suivre les lois qu'elle nous impose. 401. — Marque essentielle et condition nécessaire d'une vraie obéissance à l'Eglise. XV, 72. — Pouvoir universel de l'Eglise. 62. — Son infailibilité. 75. — Action de grâces d'une ame fidèle et véritablement attachée à l'Eglise. 79. — Esprit qu'on doit montrer dans les controverses qui s'élèvent au milieu de l'Eglise. 85. — Déférence due à l'Eglise en matière de doctrine. 87, 106. — Respect et vénération que nous devons à l'Eglise. X, 454.

ÉGLISES. Profanation des églises chrétiennes. III, 295.
Voyez SACRIFICE de la messe.

ÉLÉAZAR. Courage de ce pontife des Juifs, qui refuse de manger des viandes défendues pour sauver sa vie. I, 357.

ÉLOIGNEMENT *de Dieu*, et *Retour à Dieu*. Mort et résurrection de Lazare, figure de l'éloignement et du retour d'une âme à Dieu. III, 429. — Eloignement et fuite du monde, *voyez* MONDE.

ÉLUS. Modèle de la sagesse des élus et des vrais chrétiens dans la conduite des Mages qui cherchent Jésus-Christ. X, 79. — Caractère de la récompense que Dieu réserve à ses élus. I, 2, 5. — Petit nombre des élus, de quelle manière il faut l'entendre, et fruits qu'on peut tirer de cette vérité. XIV, 93. — Dieu éprouve ses élus dans ce monde, pour n'avoir point à les punir dans l'autre. V, 126. — Dans son jugement dernier, Dieu vengera ses élus des injustices que le monde leur aura faites. I, 508.

EMPORTEMENS, *voyez* COLÈRE.

ENDURCISSEMENT. Endurcissement du pécheur, effet de la résistance à la parole de Dieu. IV, 51.

ENFANS. Obligations, peines et dangers du mariage par rapport à l'éducation des enfans. V, 51. — Devoirs des pères et mères à l'égard de la vocation de leurs enfans. 4. — Impuissance où se trouvent les enfans, de contracter des engagements sans la participation des pères et mères. 28.

ENFANS trouvés, *voyez* ORPHELINS.

ENFANT prodigue. Motifs puissans qui firent retourner l'enfant prodigue dans la maison de son père. XVI, 145.

ENFER. Image de l'enfer dans le trouble et le remords de la conscience. III, 55. — Souffrances du réprouvé en enfer. 44. — Éternité des tourmens de l'enfer, sujet d'étonnement et de frayeurs. XVI, 124. — Tourment du feu éprouvé dans l'enfer. III, 64 *et suiv.* — Pénitence de l'enfer, pénitence forcée et inutile. 75.

ENGAGEMENTS *du baptême*, *voyez* BAPTÊME.

ENNEMIS, *voyez* PARDON DES INJURES.

ENNUI. Comment nous devons nous comporter dans l'ennui, à l'exemple de Jésus-Christ. XVI, 259.

ENTÊTEMENT.

ENTÊTEMENT. Danger et suite de l'entêtement. XIV, 192 et suiv.

ENTRÊTIEN *intérieur avec Jésus-Christ dans le saint Sacrement.* Comment Jésus-Christ nous parle dans le saint Sacrement, XV, 456; — et comment nous y devons parler à Jésus-Christ. 464.

ENVIE. L'envie des scribes et des pharisiens a conspiré la mort de Jésus-Christ : caractères de cette envie. X, 208. *Voyez* AMBITION.

ÉPIPHANIE *de Jésus-Christ.* Ce mystère est un principe de résurrection pour les Mages, et une occasion de ruine pour Hérode. X, 75. *Voyez* HÉRODE, MAGES.

ÉQUITÉ *et droiture chrétienne.* *Voyez* DROITURE.

ERREURS. Vérité infailible du jugement de Dieu, qui nous détrompera de nos erreurs et de nos hypocrisies. VII, 404 et suiv.

ESPÉRANCE. Point d'état de vie où nous devons perdre l'espérance. II, 568. — Puissans motifs pour exciter notre espérance pour le salut. XI, 271. — Abus qu'on peut faire de cette espérance. 285.

ESPRIT. Obéissance de l'esprit due à l'Eglise pour croire les vérités qu'elle nous propose. XII, 378. — Docilité de l'esprit, l'un des caractères de la sévérité chrétienne. VI, 114. — Attention de l'esprit et affection du cœur, conditions de la prière. II, 524. — Paix de l'esprit, fruit de la soumission à la foi. IV, 564. — Comment Jésus-Christ fait mourir le péché dans l'esprit de l'homme. X, 256. — Aveuglement de notre esprit quand nous cherchons des prétextes pour nous soustraire à la loi de Dieu. XI, 159.

ESPRIT religieux. Quels biens il produit, comment il s'éteint, et comment on peut le faire revivre. XV, 122. — Perfection à laquelle sainte Thérèse a porté l'esprit religieux par l'usage de l'oraison. VIII, 258.

ESPRIT SAINT. L'esprit saint répandu sur les apôtres et sur nous, est un esprit de vérité qui nous éclaire, X, 355; — un esprit de sainteté qui nous purifie, 366; — un es-

- prit de force qui nous anime. 578. — A quoi nous pourrions connoître si nous avons reçu le Saint-Esprit. 384.
- ESTIME.** Notre vanité nous fait perdre l'estime du monde. XIV, 545. — Estime du salut et de la gloire du ciel, par la vue des grandeurs humaines. 15.
- ÉTAT de la grâce.** Etat souverainement heureux. IV, 94.
- ÉTAT du mariage,** voyez **MARIAGE.**
- ÉTAT du péché.** Etat du péché, état de mort. IV, 83. — Œuvres d'obligation qu'on ne peut omettre, même dans l'état de péché. 95.
- ÉTAT ecclésiastique,** voyez **PRÊTRES.**
- ÉTAT religieux.** Avantage de l'ame dans cet état. XIII, 147. — Choix que Dieu fait de l'ame religieuse, et que l'ame religieuse fait de Dieu. 180. — Renoncement religieux, et récompenses qui lui sont promises. 215. — Opposition mutuelle des religieux et des chrétiens du siècle, 248. — Rapport corporel et spirituel qui se trouve entre les religieux et Jésus-Christ ressuscité. 279. — Alliance de l'ame religieuse avec Dieu. 312. — Véritable bonheur de l'état religieux. XV, 108. — Injustice des vocations forcées de la part des parens. 117. — Esprit religieux, quels biens il produit, comment il s'éteint et comment on peut le faire revivre. 122. — Ce que signifie et à quoi engage l'habit religieux. 159. — Saintes résolutions d'une ame religieuse qui reconnoît la perfection de son état. 179. — Du gouvernement religieux, et quelles vertus y sont plus nécessaires. 186. — L'état religieux n'est point un préservatif infallible contre le péché mortel. XVI, 44. — Pensées diverses sur l'état religieux. XV, 205.
- ÉTAT de vie.** Orgueil de l'homme qui veut toujours s'élever au-dessus de l'état où la Providence l'a placé. VI, 352. — Perfection que chacun peut et doit trouver dans l'exercice de son état, et dans laquelle est renfermée notre sainteté. 367. — Nécessité de la vocation pour embrasser un état de vie. IX, 355.
- ÉTERNITÉ malheureuse.** Comment la foi doit nous confirmer dans la créance de cette éternité de peines, VII, 218 ;

— et comment la vue de cette éternité doit nous exciter à la pratique des œuvres de la foi. 238 *et suiv.*

ETIENNE (S.), *diacre et premier martyr*. Grâce dont il fut rempli dans l'accomplissement de son ministère. XII, 119. — Force évangélique qu'il montre dans la consommation de son martyre. 137. *et suiv.*

EUCCHARISTIE. Présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie. XV, 419. — Culte dû à Jésus-Christ dans l'eucharistie. 430. — Jésus-Christ présenté à Dieu dans l'eucharistie. 441. — Entretiens intérieurs de Jésus-Christ avec l'homme dans l'eucharistie. 455. — Comment nous devons lui parler dans ce même sacrement. 464. — Jésus-Christ nourrissant les âmes dans l'eucharistie. 472. — Outrages faits à Jésus-Christ dans l'Eucharistie. 488. — Jésus-Christ crucifié dans l'Eucharistie. 503. — Triomphe de Jésus-Christ dans l'eucharistie. 520. — Comment nous devons réparer les outrages que nous avons faits à la divine eucharistie, considérée comme sacrement, IX, 229; X, 429; — et considérée comme sacrifice. 255. *Voyez CHAIR, et CORPS DE JÉSUS-CHRIST.*

ÉVANGILE. Propagation de l'évangile; miracle le plus sensible. II, 260. — V, 215 *et suiv.*

EXCÈS dans le repas. Leurs désordres. VI, 224. — Quels en sont les préservatifs. 192. — Excès condamnables dans le jeu. V, 594 *et suiv.*

EXCUSE. Frivolité de l'excuse d'une fausse conscience pour se justifier devant Dieu. I, 150.

EXEMPLE. Exemple de Jésus-Christ, qui détruit toute difficulté dans la vie chrétienne. I, 275. — Exemple des pénitens de la primitive Eglise, lorsqu'ils étaient privés de l'usage des saints mystères et de la communion; leur vrai respect pour l'adorable sacrement dont ils déploraient la privation, opposé au faux respect des mondains de nos jours, dont toute la pénitence se borne à ne communier plus. II, 115. — L'exemple de Marie nous apprend à mourir de la mort des saints. XI, 249, 250. — Celui des saints nous persuade la sainteté, 552; — il nous en

adoucit la pratique , 558 ; — et nous ôte tout prétexte de nous défendre de l'embrasser. 562. — Exemple de Marie proposé aux femmes chrétiennes. 58. — Efficacité de l'exemple des saints pour confondre le libertinage , et justifier la sainteté , I , 249 ; — pour rendre inexorable l'ignorance de la sainteté , 262 ; — et pour ôter tout prétexte à notre lâcheté dans la pratique de la sainteté. 271. — Nécessité de l'exemple des grands contre le scandale du respect humain. I , 556. — Du mauvais exemple , ou péché de scandale. XVI , 54.

EXERCICE de la présence de Dieu. Obligation de cet exercice , XVI , 178 ; — son utilité , 180 ; — sa pratique , 182.

EXHORTATIONS : pour des assemblées de charité , voyez **ASSEMBLÉES DE CHARITÉ** ; — pour des communautés religieuses , voyez **COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES** ; pour le carême , voyez **CARÈME**.

EXPIATION Comment Jésus-Christ est venu expier le péché , et exemple qu'il nous laisse à suivre. X , 8.

EZÉCHIAS. Sentiment de ce saint roi sur la mort. II , 37.

F

FAURE (*François*) , évêque d'Amiens. Compliment adressé à ce prélat. XII , 56.

FAUSSE CONSCIENCE , voyez **CONSCIENCE** (*fausse*) .

FAVEUR. Défauts essentiels qui accompagnent la faveur des grands. XII , 155. — Parallèle de cette faveur avec celle de Jésus-Christ. 157. — Caractères de la faveur spéciale dont Jésus-Christ a gratifié saint Jean l'évangéliste , 157 , 168 , 180.

FEMMES. Faux zèle des femmes qui se mêlent de tout , et négligent leur propre maison. XV , 102. — Sainte prière qu'une femme mondaine doit faire tous les jours sur le péché de scandale. I , 99. — Exemple de la femme forte proposée pour modèle aux femmes chrétiennes. V , 576.

FERVEUR. Comment la foi se rétablit par la ferveur. VI , 165 et suiv. — Pensée de la mort , motif le plus puissant

pour nous inspirer une sainte ferveur dans nos actions. II, 51.

FEU. Tourment du feu, l'une des peines de l'ame réprouvée. III, 68.

FEYDEAU DE BROUE (Henri), évêque d'Amiens. Complimens adressés à ce prélat. XII, 508, 545.

FIDÉLITÉ de Dieu, dans la vocation de saint Ignace de Loyola. XIII, 55. — Fidélité de saint Ignace à suivre la vocation de Dieu. 51. *Voyez VOCATION RELIGIEUSE.*

FIDÉLITÉ de la sainte Vierge, l'un des principes de sa béatitude. XI, 256.

FIDÉLITÉ de l'homme aux moindres obligations de la loi divine; préservatif nécessaire contre l'aveuglement de notre esprit. III, 181, 182.

FIN du chrétien. Quelle est notre fin en qualité de chrétiens. XVI, 15. — Conformité que nous devons avoir avec Jésus-Christ en cette qualité. 17. — Moyens les plus efficaces pour parvenir à une fin chrétienne. 20.

FIN de l'homme. A quelle fin l'homme a été créé. XVI, 7. — Excellence et nécessité de cette fin. 9. — Moyens qui peuvent et doivent nous y conduire. 11.

FIN du religieux. En quoi elle consiste. XVI, 25. — Comment, selon cette fin, le religieux doit travailler à son salut. 25. — Grâce spéciale qui l'appelle à la perfection. 27. *Voyez RELIGIEUX.*

FLAGELLATION de Jésus-Christ, voyez PASSION.

FLATTERIE. Ses effets, V, 440. — Dangers de la flatterie. III, 107.

FOI. Erreur des hérétiques concernant la foi. V, 77. — Comment la foi nous sauve. 79. — Elle est le commencement, le fondement et la racine de notre justification. 92. — En quoi la foi nous condamne. 98. — Sévérité du jugement de Dieu, fondée sur notre foi. I, 46. — Témoignage qu'elle portera contre nous devant Dieu. 47. — Soumission à la foi, base de la paix de l'esprit. IV, 564. — Nécessité de nous servir de notre foi pour nous juger nous mêmes dès cette vie, afin que Dieu ne nous juge point en

- l'autre. I, 74. — Accord de la raison et de la foi. XIV, 115. — Stérilité de la foi sans les œuvres. 155, — Triomphe de la foi sur le monde. 166. — Clarté de la foi. XV, 365. — Son obscurité pour exercer la soumission du fidèle. 366. — Avantages de la foi. XIV, 127. — Pensées diverses sur la foi et sur les vices qui lui sont opposés. 202. — Perte de la foi par le relâchement dans les bonnes œuvres. VI, 147. — Rétablissement de la foi par la pratique de ces mêmes bonnes œuvres. 165. — Instruction sur l'humilité de la foi. IX, 307. *Voyez* INCRÉDULITÉ.
- FOIBLES.** Comment Dieu, dans son jugement dernier, vengera les foibles. I, 321,
- FOIBLESSES.** Inflexible équité de Dieu opposée à nos foiblesses et à nos relâchemens. VII, 431 — Charité que nous devons avoir pour les foiblesses d'autrui. XV, 54.
- FORCE**, *voyez* GRACE.
- FORCE de la grâce.** Exemple de la force de la grâce dans la conversion de la Samaritaine. III, 246. *Voyez* GRACE.
- FRANÇOIS d'Assise (S.)** Sa pauvreté volontaire. XIII, 74. — Indulgence qu'il obtient de Jésus-Christ par l'intercession de Marie. 86.
- FRANÇOIS de Borgia.** Puissant motif qui le détermine à quitter le monde. II, 73.
- FRANÇOIS de Paule. (S.)** Son humilité dans la solitude et au milieu des grandeurs. XII, 276, 284 ; — ses prédications, 295 ; — ses miracles. 296. — Combien il fut honoré de Sixte V, de Louis XI, et de Charles VIII. 298 *et suiv.*
- FRANÇOIS de Sales. (S.)**, fondateur de l'ordre de la Visitation. Comment sa douceur patiente et agissante lui fit convertir soixante-dix mille hérétiques dans le diocèse de Genève, et rétablir la piété dans l'Eglise. XII, 256.
- FRANÇOIS-XAVIER (S.)**. Dieu a pris plaisir à reproduire dans ce missionnaire ce que sa main toute-puissante avoit opéré par le ministère des apôtres. II, 264. — Exemple qu'il présente aux prédicateurs, et succès merveilleux de sa prédication dans l'Orient. XII, 42.

FRUITS *de pénitence*. Nécessité de faire de dignes fruits de pénitence, et en quoi ils consistent. I, 418; XV, 296.

FUITE *de Jésus-Christ en Egypte*. Acte d'une obéissance toute sainte dans son principe. XVI, 194; — d'une obéissance très-pénible dans son exécution, 197; — et salutaire dans ses effets. 200.

FUITE *du monde*, voyez MONDE.

FUTUR. Rien n'est moins à la disposition de l'homme que le temps futur. IV, 220, 221. *Voyez* AVENIR.

G.

GENÈVE. Ce qu'étoit cette ville au temps de saint François de Sales, et ce qu'elle devint par ses soins. XII, 257.

GENEVIÈVE (sainte). Simplicité de Geneviève, plus éclairée que toute la sagesse du monde. XII, 195. — Sa sagesse évangélique. 197, 198. — Sa foiblesse, plus puissante que toute la force du monde. 207. — Sa bassesse, pour ainsi dire, plus honorée que toutes les grandeurs du monde. 221.

GENTILITÉ. Manière dont elle fut convertie par saint Paul. XII, 424.

GLOIRE. Gloire à laquelle Jésus-Christ nous appelle, et qui est notre récompense. X, 518. — Gloire de Dieu, démontrée sensiblement aux hommes par Jésus-Christ. IX, 171. — Estime du salut et de la gloire du ciel par la vue des grandeurs humaines. XIV, 15. — Ecueil de la vaine gloire. 471.

GOVERNEMENT *religieux*. Vertus qui sont le plus nécessaires au gouvernement religieux. XV, 186.

GRACE. Douceur de la grâce. III, 225. — Force de la grâce. 246. — Miracle de la grâce dans la victoire qu'elle remporte sur la Samaritaine. 247. — Triomphe de la grâce sur saint Augustin. I, 147. — Ce que nous sommes sans la grâce, XI, 5; — par la grâce. 20. — Ce que nous

devons à la grâce. 51. — Sans la grâce nous ne pouvons rien. XV, 252. — Avec la grâce nous pouvons tout. 255. — Témérité du pécheur qui diffère sa conversion, parce qu'il compte sur la grâce. IV, 252. *Voyez* ÉTAT DE LA GRACE.

GRÂCES. Compte que nous rendrons à Dieu de toutes ses grâces. XVI, 80. — Grâces extérieures. 82. — Grâces intérieures. 84. — Comment on doit demander les grâces surnaturelles. II, 515. — Douleur du réprouvé à la vue des grâces dont il aura abusé. III, 46. — Substitution des grâces du salut. XIV, 80.

GRANDEUR. Eloge de la grandeur légitime. VII, 154. — Alliance de la piété et de la grandeur. XIV, 540. — Comment la piété relève la grandeur, *Ibid.*; — et comment la grandeur relève la piété. 549. — Solide et véritable grandeur de l'humilité chrétienne. 495. — Estime du salut et de la gloire de Dieu par la vue des grandeurs humaines. XIV, 15. *Voyez* AMBITION.

GRANDS du monde. Mystère de crainte et de consolation pour les grands dans la naissance de Jésus-Christ. I, 422. — Influence de l'exemple des grands, et combien ils doivent éviter le scandale. 117, 556. — Parallèle de la conduite que l'on tient et de celle que l'on doit tenir avec les grands. XIV, 559. — La plupart des choses qu'on loue chez les grands sont plutôt des vices que des vertus. 545.

H.

HABIT religieux. Ce qu'il signifie, et à quoi il engage. XV, 159.

HABITUDE. Point de péché qui tienne le pécheur plus étroitement lié par l'habitude, que l'impureté. III, 125. — L'habitude du péché conduit à l'impénitence finale. XV, 278.

HAINÉ. La plupart des hommes sont plus vifs dans leur haine que dans leur amitié. XV, 58, 59.

HÉRÉSIES. Naissance et progrès des hérésies. XIV. 191.

— L'hérésie de ces derniers temps a anéanti la pénitence en rejetant les œuvres satisfactoires , après avoir ôté la confession et la contrition même du péché. II , 70. — Origine et progrès des attentats de l'hérésie ; exemple de Luther et de Calvin. III , 171. — Triomphe de saint François de Sales sur l'hérésie. XII , 256.

HÉRÉTIQUES. Prodige d'infidélité dans les hérétiques. II , 277. — Leur caractère. XII , 85.

HÉRODE, *roi des Juifs.* Image de la fausse sagesse des réprouvés et des mondains dans la conduite d'Hérode qui persécute Jésus-Christ. X , 100. — Il fait massacrer tous les enfans des environs de Bethléem , pour éteindre le nom du nouveau roi d'Israël. 102.

HÉRODE *le tétrarque.* Jésus-Christ au tribunal de ce juge, qui fut le tribunal du libertinage , et où sa sainteté fut méprisée. X , 172.

HOMICIDE spirituel. Quiconque est auteur du scandale , est homicide des ames qu'il scandalise. I , 82.

HOMME. Paix de l'homme avec Dieu , I , 208 ; — avec soi-même , 218 ; — Avec le prochain. 229. — Parallèle de l'homme avec la bête , tracé par Salomon. VI , 226. *Voyez* FIN DE L'HOMME.

HOMME-DIEU. *Voyez* INCARNATION.

HONNEUR *dû à la sainte Vierge.* De quelle manière on doit l'honorer. XI , 295.

HONNEURS. Les honneurs du siècle sont dans l'ordre de la prédestination éternelle. II , 445 , 444. — Ces honneurs sont de vrais assujettissemens à servir le prochain , 454 ; — et des engagemens indispensables à travailler et à souffrir. 466.

HONTE. Effet que doit produire sur nous la honte que Jésus-Christ a voulu subir dans sa flagellation. IX , 60.

HUMBLES. Dieu , dans son jugement dernier , vengera les humbles en les glorifiant. I , 515.

HUMILIATIONS. La satisfaction d'une offense porte avec soi l'humiliation et la peine : voilà pourquoi il a fallu que

Jésus-Christ s'humiliât jusqu'à la mort de la croix. V, 518.

HUMILITÉ. L'un des caractères de la sévérité évangélique. I, 580; — de la vraie pénitence, II, 518; — et de la prière. *Ibid.* — Elle doit être la première et l'essentielle disposition aux commandemens de Dieu. XI, 51. — Sans humilité, il n'y a ni christianisme, ni religion. 63 *et suiv.* — Humilité de Marie au mystère de l'Annonciation. *Ibid.* — Ce fut l'un des principes de sa béatitude. 265. — Humilité de Jésus-Christ dans son incarnation. XVI, 167. — Rien de plus efficace que les œuvres de charité, pour défendre notre humilité de l'orgueil des richesses. VIII, 2. — Effets de l'humilité et de l'orgueil, exposés dans la parabole du Pharisien et du Publicain. XIV, 475. — Solide et véritable grandeur de l'humilité chrétienne. 495. — Avantage de l'humilité, qui est la source de la paix avec nous-mêmes. I, 222, 225. — Humilité du Centenier, figure de celle que nous devons apporter à la communion. II, 84. — Humilité de la foi. IX, 307. — Modèle d'humilité dans la conduite de François de Paule. XII, 286. — Pensées diverses sur l'humilité. XIV, 555.

HYPOCRISIE. Caractère de l'hypocrisie. I, 310. — Fausse conséquence que le libertin tire de l'exemple de l'hypocrisie d'autrui, pour se confirmer dans son libertinage. VI, 251. — Lâcheté du chrétien qui s'éloigne des pratiques de la religion, dans la crainte d'être soupçonné d'hypocrisie. 262. — Simplicité du chrétien qui se laisse surprendre à l'hypocrisie d'autrui. 272. — Vérité infail-
lible du jugement de Dieu, qui dévoilera notre hypocrisie. VII, 404. — Preuve qu'il ne tient qu'à nous de vivre de telle sorte qu'on ne nous puisse soupçonner d'hypocrisie. VII, 267.

I

IDOLATRIE. Origine de l'idolâtrie. V, 440. *Voyez FLAT-
TERIE.*

IGNACE (S) DE LOYOLA, *fonda'eur de la compagnie de Jé-*
sus. Fidélité de Dieu dans la vocation de saint Ignace. XIII.
55. — Fidélité de saint Ignace à suivre la vocation de
Dieu. 51.

IGNORANCE. Erreur grossière où l'ignorance conduisit un
chrétien dans une dispute qu'il eut avec un manichéen sur
une mouche. III, 185. — Combien est inexcusable le
chrétien ignorant qui se laisse surprendre à l'hypocri-
sité d'autrui. VI, 272.

IMITATION, voyez **EXEMPLE**.

IMPÉNITENCE finale. Impénitence criminelle, et ce qui
la produit. II, 408. — Impénitence malheureuse, et ses
effets. 418. — Impénitence secrète aux approches de la
mort. 427. — Impénitence finale, fruit du délai de la
pénitence XV, 278.

IMPIES. Outrage de l'impie qui nie l'existence de Dieu, et
vengeance que Dieu exercera contre lui au jugement der-
nier. I, 500. — Prodige d'infidélité dans les impies. II,
278. — Rien de plus funeste que l'état de l'impie qui
craint la mort, parce qu'il est tombé dans le désordre et
l'infidélité. VII, 76.

IMPIÉTÉ. Origine et progrès de l'impiété. III, 175.

IMPURETÉ. Impureté, signe visible et principe de la répro-
bation. III, 82, 115. — C'est un crime qui jette l'homme
dans le plus grand aveuglement. 85. — Exemple des deux
vieillards qui voulurent tenter la chaste Suzanne. 85. —
Impénitence finale où conduit l'impureté. 115. — Déses-
poir de l'impudique. 125. — Renversement de la raison
de l'homme par l'impureté. XV, 521. — Profanation de
la religion par ce vice. 524.

INCARNATION du Verbe. Mystère dont nous devons faire
le sujet de nos réflexions, XV, 225; — l'objet de nos
plus tendres affections, 227, — et la règle universelle de
nos actions 229. — Alliances du Verbe avec la chair, par
rapport à Jésus-Christ, qui devient homme-Dieu, XI,
87; — par rapport à Marie, qui devient mère de Dieu, 99;
— par rapport à nous, qui sommes enfans de Dieu. 115.

— Humilité et anéantissement de Jésus-Christ dans son incarnation. XVI, 167. — Merveilleux effets que l'incarnation du Fils de Dieu a produits pour la gloire de son Père et pour le salut de l'homme. 171. — Obligation que nous avons contractée de nous humilier nous-mêmes en devenant les frères et même les membres de ce Dieu incarné. 174.

INCERTITUDE *du salut*. Sentimens que cette incertitude doit nous inspirer, opposés à une fausse sécurité. XIV, 55. — Incertitude de la mort, *voyez* MORT.

INCONSTANCE. Inconstance des Juifs, l'une des causes de la mort de Jésus-Christ : caractère de cette inconstance. X, 229.

INGRÉDULES. Fausses maximes des incrédules. XII, 90. — L'incrédule convaincu par lui-même. XIV, 178. — L'incrédulité de saint Thomas sert à la sanctification de notre foi, et sa foi est le remède de notre incrédulité. XII, 81, 99.

INDÉPENDANCE. Combien est criminelle l'indépendance où l'homme veut se mettre, en ne rendant plus l'obéissance qu'il doit à Dieu. XI, 170. — Combien l'indépendance chrétienne est différente de celle que produit l'orgueil. XIV, 542. — Si nul n'est plus dépendant qu'un religieux, nul cependant, dans un autre sens, n'est plus indépendant. XV, 216.

INDIFFÉRENCE: celle qu'on doit de mander à Dieu. XVI, 15.

INDULGENCE. L'indulgence est une faveur qui ne s'accorde qu'aux justes et aux amis de Dieu. XI, 459. — Il n'est point vrai que l'indulgence dispense de la pénitence. 461. *Voyez* JUBILÉ, PORTIONCULE.

INFIDÉLITÉ. Prodige d'infidélité dans les impies, dans les hérétiques et les mauvais chrétiens. II, 277. — Foi de saint Pierre opposée à notre infidélité. XII, 285.

INJURES. L'exemple de Jésus-Christ dans sa passion nous apprend à supporter les injures sans en poursuivre la vengeance. VIII, 585. — Comment nous devons au contraire les agréer et les aimer pour Dieu. 596. — Exemple

qu'en offre saint Etienne, diacre, dans son martyre. XII, 148. *Voyez* PARDON.

INJUSTICE. Injustice du libertin qui nie et injurie la sainteté. I, 251, 259. — Au dernier jugement, Dieu vengera ses élus des injustices que le monde leur a faites. 308. — Désir des richesses, communément source d'injustices. III, 4.

INNOCENCE chrétienne, fruit de la mortification des passions. XIV, 279.

INSENSIBILITÉ. Amour de saint Pierre opposé à notre insensibilité. XII, 564.

INSUFFISANCE. Ressource de l'orgueilleux dans son insuffisance. XIV, 544.

INSTRUCTIONS diverses pour des assemblées de charité. Pour le temps de l'Avent, IX, 171; — pour le Carême, 191; — pour la seconde fête de Pâques, 205; — pour l'octave du saint Sacrement, 227; — pour l'octave de l'Assomption de la Vierge. 244. — Instruction sur la mort, 261; — sur la paix avec le prochain, 269; — sur la charité, 288; — sur l'humilité de la foi, 307; — sur la prudence du salut, 325; — sur le choix d'un état de vie, 353; — sur la communion. 366. *Voyez* ASSEMBLÉES DE CHARITÉ.

INTÉGRITÉ. Le défaut d'intégrité corrompt la raison la plus droite et la plus saine. IV, 175.

INTÉRÊT. Accord de notre intérêt avec l'intérêt de Dieu. I, 1. — L'abandon de quelques intérêts ne caractérise pas toujours la sévérité évangélique. 377. — Désordres produits par l'intérêt personnel. III, 361, 362. — Point d'intérêt propre que nous ne devons faire céder à la charité envers le prochain, VI, 416; — et point d'intérêt du prochain que nous ne devons respecter pour le bien de la charité. 439. — Dans quel aveuglement l'intérêt propre est capable de nous plonger. III, 361. — Celui de Dieu et le nôtre nous engagent aux œuvres satisfaisantes. XV, 304. — On confond souvent ses propres intérêts avec ceux de l'Eglise. 98.

INVOCATION. Nous devons invoquer Marie comme notre plus puissante avocate auprès de Jésus-Christ. XI, 305. — Comment cette invocation peut être indiscreète et injurieuse à Dieu et à Marie. 295 *et suiv.* — De l'invocation des saints, et combien elle nous est utile. 340.

IRRÉLIGION, voyez **IMPIÉTÉ.**

J

JALOUSIE. L'orgueil nous rend jaloux de la bonne opinion, quoique mal fondée, qu'un homme a de lui-même. XIV, 547.

JEAN-BAPTISTE (S). Parallèle de la sévérité de Jean-Baptiste avec celle des pharisiens. I, 364. — Comment il fut le précurseur de Jésus-Christ, et disposa le monde à la venue du Messie. XV, 219. — Le témoignage de ce glorieux précurseur à été nécessaire pour l'établissement de notre foi. XII, 312. — On voulut le reconnoître pour le Messie. 313. — Témoignage de Jésus-Christ en faveur de Jean-Baptiste. 351.

JEAN l'Evangéliste (S.). Faveur spéciale dont Jésus-Christ a gratifié ce disciple bien-aimé. XII, 156. — Sa fidélité à Jésus-Christ. 158. — Son triple martyre. 188. *Voyez FAVEUR.*

JEANNE-FRANÇOISE FRÉMIOT DE CHANTAL (Ste.) Ce qu'elle devint sous la conduite de saint François de Sales. XII, 260.

JÉRUSALEM. Prédiction de Jésus-Christ sur la ruine et la désolation de cette ville. IX, 45.

JÉSUS-CHRIST. Son incarnation. XVI, 167. — Union de la chair et du Verbe dans Jésus-Christ. XI, 86. — Il satisfait à la justice de Dieu, en réunissant dans sa personne Dieu et l'homme. I, 208. — Il vient sur la terre pour combattre parmi les hommes, et y détruire les ennemis de la gloire de Dieu. IX, 180. — Il y vient, avec le signe de l'humilité, pour s'opposer à l'ambition de l'homme. X, 11. — Sa naissance est un mystère de crainte et de consolation pour les grands. I, 442. — A

son aspect les idoles des faux dieux tombent , et les oracles se taisent. IX , 181. — Il est le prince et le Dieu de la paix. I , 218. — Ce fut d'abord à des bergers et à des pauvres qu'il se fit connoître. 441 , 459. — Pauvreté et humilité de Jésus-Christ , mystère de consolation pour le pauvre , et de crainte pour le riche. X , 5. — Pourquoi Jésus-Christ s'est fait pauvre. XVI , 185. — Quelle différence il y a entre sa pauvreté et la pauvreté religieuse. 188. — Sa circoncision. X , 57. — Il s'offre à son Père sans réserve , et s'engage à lui sacrifier son sang et sa vie. XI , 221. — Ainsi dévoué et consacré , il nous apprend à connoître Dieu. 165. — Il efface les péchés des hommes , et , en qualité de victime , il présente à Dieu le sacrifice de notre salut. IX , 182. — Il attaque la cupidité et l'amour déréglé des biens de la terre dans les justes et dans les impies. 183. — Sa vie cachée. XVI , 302. — Sa vie agissante. 225. — C'est dans le mystère de sa croix qu'il fait paroître la puissance d'un Dieu. IV , 251. — Jésus-Christ mis en parallèle avec Barabbas. X , 169. — Jésus-Christ jugé par le monde. 164. — Le monde jugé par lui. 185. — Jésus-Christ renoncé par les mauvais chrétiens. VIII , 368. — Les mauvais chrétiens renoncés par Jésus-Christ. 374. — Pourquoi Jésus-Christ a voulu être tenté. II , 170. — Sa foiblesse au jardin des olives et sur la croix. IV , 266. — Jésus-Christ mourant sur la croix victime de la justice de Dieu , IX , 157 ; — et victime de sa miséricorde. 152. — Il meurt après avoir prédit toutes les circonstances de sa mort et en faisant des miracles. IV , 255. — Signes qui parurent à sa mort. 257 ; X , 117 , 185. — Le péché a fait mourir Jésus-Christ , 207 ; — et Jésus-Christ a fait mourir le péché. 256. — Résurrection de Jésus-Christ. IV , 287. — Il demeure quarante jours sur la terre après sa résurrection ; pourquoi. 306. — Sa résurrection , preuve incontestable de sa divinité. X , 257. — Son ascension nous fait connoître le terme où nous devons aspirer , XVI , 274 ; — le bonheur que nous y devons posséder , 277 ; — et la voie par où nous pouvons et

- devons y arriver. 279. — Jean-Baptiste faisant connoître Jésus-Christ comme Dieu-homme, XV, 225 ; — comme auteur de la grâce et sanctificateur des âmes, 251 ; — comme instituteur des sacremens, 259 ; — comme juge de l'univers, 248 ; — comme rémunérateur des vertus, 256 ; — et comme vengeur du crime. 264. *Voyez* CIRCONCISION, CRÈCHE, DISCIPLES, FUITE, GLOIRE, INCARNATION, NATIVITÉ, OBÉISSANCE, PASSION de Jésus-Christ, TÉMOIGNAGE.
- JEU.** Amour et effets du jeu. I, 410. — Excès condamnables dans le jeu. V, 595.
- JEUNE** du carême. Objet de ce jeûne institué par l'Eglise. II, 204.
- JOIE.** Sainte joie qui est le fruit de la sévérité de la pénitence. I, 191.
- JUBILÉ.** Ce que c'est que la grâce du jubilé. XI, 447. — Différence du jubilé et des autres indulgences. 455. — Quelles dispositions sont nécessaires pour avoir part à l'indulgence du jubilé. 459. — Erreur de croire que le jubilé anéantisse la pénitence. 462. — Ce que doit opérer en nous la grâce du jubilé. 470.
- JUDAÏSME.** Comment saint Paul confond le judaïsme. XII, 421.
- JUDAS.** Le principe de son crime fut une passion mal réglée. VIII, 555. — Le comble et la consommation de son crime fut son désespoir. 547. — Son avarice a vendu et trahi Jésus-Christ. 557 ; X, 212.
- JUGEMENT** de Dieu. Sévérité du jugement dernier, où seront appelés les peuples et les rois. I, 42. — Pourquoi Jésus-Christ doit présider à ce jugement. XV, 251 *et suiv.* — Dieu se servira de notre foi pour nous juger. I, 47. — Il se servira de même de notre raison pour nous juger. 65. — Jugement que l'homme doit porter contre lui-même, pour éviter d'être jugé par Dieu. 172. — Vengeance que Dieu tirera des outrages qu'il a recus du monde. 500. — Le jugement dernier vengera les élus de Dieu. 508. — Séparation des justes d'avec les impies et les hypocrites

- hypocrites au jugement dernier. 510. — Rigueur préjugée du jugement de Dieu. II, 220, 256. — Vérité du jugement de Dieu, opposée à nos erreurs et à nos hypocrisies. VII, 404. Inflexible équité du jugement de Dieu, opposée à nos foiblesses et à nos relâchemens. 423. — Le religieux au jugement de Dieu. XV, 162. — Premier jugement que l'ame aura à subir immédiatement après la mort. XVI, 112. — Signes qui parurent à la naissance de Jésus-Christ et qui précéderont le jugement dernier. X, 185. *Voyez* JÉSUS-CHRIST.
- JUGEMENT** *des hommes*. Qualités nécessaires pour former un jugement équitable. IV, 149. — Témérité des jugemens faits contre le prochain, sans autorité, 150 *et suiv.*; sans connoissance, 165; sans intégrité. 175. — Bel exemple de l'empereur Constantin. 160.
- JUIFS**. Inconstance des Juifs, l'une des causes de la mort de Jésus-Christ. X, 229.
- JUSTES**. Grandeur et éternité de la récompense des justes. I, 51. — Qualités qui distinguent le juste devant Dieu. IV, 101. Afflictions qui semblent accabler le juste, tandis que le pécheur paraît prospérer. V, 118. — Mort sainte et heureuse des justes. XVI, 108. — Dieu, au jugement dernier séparera les justes des hypocrites. I, 509.
- JUSTICE** *de Dieu*, manifestée dans le mystère de la naissance de Jésus-Christ. I, 209. — Jésus-Christ mourant sur la croix comme victime de la justice de Dieu. IX, 157. — Substitution des grâces du salut; vues que Dieu s'y propose, et comment il y exerce sa justice. XIV, 80. — Dieu, au jugement dernier, vengera les outrages faits à sa justice. I, 289. — Parallèle entre la justice divine et la justice humaine. VI, 6. — Justice que l'homme doit se rendre à soi-même. XV, 386; — et qu'il doit au prochain. *ibid.* 389.

L

LACHETÉ. Exemple des saints qui laisse notre lâcheté sans prétexte. I, 271. — Lâcheté préjudiciable qui nous fait

- abandonner les intérêts de Dieu. VI, 61. — Marie, surmontant toutes les difficultés de la loi, est la condamnation de notre lâcheté. XI, 145.
- LAMOIGNON (DE), *premier président*. Son éloge funèbre. XIII, 459.
- LANGUEUR *de l'ame*, injurieuse à Dieu et pernicieuse à l'homme. III, 451.
- LAZARE. Insensibilité du mauvais riche envers le pauvre Lazare. VIII, 55. — Mort de Lazare, frère de Marthe et de Marie, figure de la mort de l'ame par le péché, et de son éloignement de Dieu. III, 429. — Résurrection de Lazare, figure de la conversion de l'ame et de son retour à Dieu. 445.
- LECTURE. Considération sur la lecture. XVI, 256. — Lectures mauvaises et défendues. *ibid.* — Lectures indifférentes et tolérées. 259. — Lectures bonnes et expressément recommandées. 262.
- LIBERTINAGE. L'exemple des saints rend le libertinage insoutenable. I, 249. — Jésus-Christ au tribunal d'Hérode le Tétrarque, qui fut le tribunal du libertinage. X, 172.
- LIBERTINS. Illusion du libertin qui se sert de l'hypocrisie d'autrui pour se confirmer dans le libertinage. VI, 251. — Etat funeste du libertin qui craint la mort, parce qu'il est tombé dans le désordre et l'infidélité. VII, 76. — Prodiges d'infidélité chez les libertins. II, 277. — Fausse idée des libertins, qui se persuadent qu'en suivant les règles de la sainteté évangélique on ne peut réussir dans le monde. XIII, 157. — Injustice du libertin à l'égard de la sainteté. I, 251. — Mépris que fait le libertin des révélations de la foi, en recevant les vaines imaginations d'une fausse philosophie. XIV, 209. — Foiblesse des railleries que les libertins opposent à la religion. 210. — Les libertins favoient toujours le parti de l'hérésie. 215.
- LOI *chrétienne*. Sainteté de la loi chrétienne dans son auteur, V, 195; — dans ses maximes, 197; — dans ses conseils, 202; — dans ses sectateurs, 204. — Force de la loi chrétienne dans son établissement. 214. — Sa sagesse, II, 574;

— sa perfection , 578; — sa douceur , 391. — Soumission à cette loi , base de la paix du cœur. IV , 380. — Loi chrétienne , loi de grâce qui nous est accordée par Dieu pour nous aider à accomplir ses volontés. 589. — Fidélité aux moindres observations de la loi , préservatif nécessaire contre l'orgueil de notre cœur. III , 164; — et contre l'aveuglement de notre esprit. 181.

LOIS *de l'Eglise*. Obéissance du cœur due à l'Eglise pour suivre les lois qu'elle nous impose. XII , 401.

LOUANGE. *Voyez* FLATTERIE.

LOUIS (S.), *roi de France*. Comment il fit servir sa dignité à sa sainteté. XIII , 110. — Son humilité. 112. — Son zèle pour la propagation de l'évangile. 115; — pour la discipline de l'Eglise , 115; — pour l'unité de la foi. 116; — pour la réformation des mœurs. 117. — Sa charité envers le prochain. 120. — Son austérité envers lui-même. 123. — Ses combats pour la foi. 129. — Sa grandeur dans l'adversité. 151. Eclat de son règne. 153. — Louis faisant servir sa sainteté à sa dignité. 127. — Son humilité et sa charité envers les pauvres. VI , 244.

LUMIÈRE *divine*. Quatre règles pour engager Dieu à répandre sur nous ses lumières. XII , 205.

LUTHER. Origine et progrès des attentats de l'hérésie de Luther. III , 171 — Sa doctrine et celle de Calvin. V , 201. — Erreur de Luther sur les vœux de la religion et le baptême. XIII , 177. — Réforme que sainte Thérèse oppose à la réforme de Luther et de Calvin. VIII , 247. — Exemple de présomption et d'orgueil sur les matières de la foi , dans Luther et Calvin. IX , 318.

M

MAGDELEINE, *voyez* MARIE-MAGDELEINE.

MAGES. Les Mages viennent adorer Jésus-Christ dans la crèche. X , 29 , 75. — Leur exemple prouve qu'on peut être tout à la fois grand et humble de cœur , riche et pauvre de cœur. I , 164. — Ce sont des grands à qui le Dieu

- des humbles se fait connoître aussi bien qu'aux petits , parce qu'ils lui ressemblent aussi bien et même plus que les petits. *ibid.* 466, 467. — Modèle de la sagesse des élus dans la conduite des Mages. X, 79. — Ils quittent leurs familles , leurs Etats , pour suivre l'étoile de Jésus-Christ. 81. — Constance qu'ils témoignent lorsque l'étoile disparoît. 86. — Perfection de leur foi. 95. — Offrandes mystérieuses des Mages à Jésus-Christ. 96.
- MAITRES.** Obligation des maîtres de veiller sur leurs domestiques , pour l'intérêt de ces domestiques mêmes. V , 540 ; — pour l'intérêt de Dieu , 552 ; — et pour leur intérêt propre. 565. — Crime d'un maître qui engage ses domestiques dans ses propres débauches , et qui les rend coupables de ses iniquités. I , 107. ; V , 546.
- MAL.** Regrets du réprouvé à la vue du mal qu'il aura commis. III , 48. — Facilité de commettre le mal avec une fausse conscience. I , 144 , 145. — On le commet hardiment et tranquillement. *Ibid.* — On le commet sans ressource et sans espérance de remède. 147. — La pénitence nous fait tirer le plus grand bien du plus grand mal. XIV , 505.
- MALHEUR et Malice de l'homme** , qui s'obstine contre le remords de sa conscience , pour persévérer dans le péché. VI , 554.
- MANNE** , nourriture par laquelle Dieu pourvoyoit à la subsistance des Israélites dans le désert. IV , 10.
- MARCION.** Son hérésie. IV , 275.
- MARIAGE.** Obligations du mariage considéré comme sacrement. V , 45. — Obligations du mariage considéré comme le lien d'une société mutuelle. 47. — Obligations du mariage par rapport à l'éducation des enfans. 51, 62. — Peines à supporter dans le mariage. 54. — Dangers qu'on doit y éviter. 65.
- MARIE** (sainte) , *vierge* , mère de Notre-Seigneur. La naissance de Jésus-Christ est le plus bel éloge de Marie , et ce qui rend sa conception si sainte. XI , 1. — Le privilège de sa conception la rend victorieuse du péché. 5. — Sauc-

tification de Marie par la grâce de sa conception. 6. — Marie conçoit le Verbe de Dieu par l'humilité de son cœur, 51, — et par la pureté de son corps. 69. — Marie, devenue Mère de Dieu, s'est rendue la protectrice des hommes. 99. — Obéissance de Marie à la loi. 129. — Prédiction de Siméon à Marie. 154. — Principe de la béatitude de Marie. 258. — Pouvoir de Marie en faveur des hommes. 277. — Manière d'honorer Marie, 295; — de l'invoquer, 505; — de l'imiter. 518. — Comment son exemple nous apprend à mourir de la mort des saints. IX, 245. — Son assumption, mystère de notre espérance. XI, 255. — En quoi consiste la vraie dévotion envers Marie. IX, 255.

MARIE D'EST, *reine d'Angleterre, épouse de Jacques I^{er}*. Compliment adressé à cette princesse. X, 586.

MARIE-MAGDELEINE. Le coup de salut pour elle fut de ne point écouter le monde; si elle eût consulté la prudence du siècle, elle étoit perdue. I, 350. — Amour de Magdeleine, principe de sa conversion. IV, 117. — Péchés de Magdeleine. 116. — Source de son péché. 122. — Matière de son péché. 124. — Scandale de son péché. 128. — Modèle de pénitence et de conversion dans Marie-Magdeleine. XIII, 4. — Comment elle triompha du respect humain dans sa pénitence. 14. — Efficacité de sa pénitence. 22. — Amour de Magdeleine, cause de la rémission de ses péchés, 28 *et suiv.*

MARIE-THÉRÈSE *d'Autriche, reine de France, épouse de Louis XIV.* Compliment qui lui est adressé. II, 255.

MARTYRE de saint André, XII, 15; — de saint Etienne. 159. — Triple martyr de saint Jean l'Évangéliste. 188.

MATERNITÉ divine de la sainte Vierge. En quel sens cette maternité a contribué à sa béatitude. XI, 269.

MATHATHIAS, *l'un des Machabées*. Zèle qui le porta à immoler un impie et un païen. I, 355.

MÉDISANCE. Facilité de la médisance. XV, 546. — Sa gravité. 549. — Désordre qu'elle produit dans celui qui la fait, IX, 4; — et dans celui qui l'écoute. 25. — La médisance cause la perte de celui qui médit, de celui dont

on médit , et de celui devant qui l'on médit. 18. — Lâcheté , et universalité de ce vice. VI , 580. — Difficulté d'en réparer les effets. 401. — Nécessité de les réparer. 405. — Quelles en sont les suites funestes. 407.

MÉDITATION. Prière mentale , ou pratique de la méditation ; son importance à l'égard des gens du monde. XIV , 585.

MÉDITATIONS, pour la veille d'une retraite religieuse. XVI , 1. — Sur la fin de l'homme. 7. — Sur la fin du chrétien. 15. — Sur la fin du religieux. 25. — Sur le péché mortel. 59. — Sur le péché véniel. 46. — Sur le péché de scandale, ou mauvais exemple. 54. — Sur la tiédeur dans le service de Dieu. 71. — Sur l'abus des grâces. 80. — Sur la perte du temps. 87. — Sur la mort. 102. — Sur le jugement de Dieu. 112. — Sur l'enfer. 124. — Sur le retour de l'enfant prodigue à son père , et celui de l'ame à Dieu. 145. — Sur le règne de Jésus-Christ dans l'ame religieuse. 157. — Sur l'humilité de Jésus-Christ dans l'incarnation. 167. — Sur la pauvreté de Jésus-Christ dans sa nativité. 185. — Sur l'obéissance de Jésus-Christ dans sa fuite en Egypte. 194. — Sur la vie cachée de Jésus-Christ jusqu'au temps de sa prédication. 205. — Sur la charité de Jésus-Christ dans sa vie agissante. 225. — Sur les douleurs de Jésus-Christ dans sa passion. 255. — Sur ses douleurs extérieures. 246. — Sur la vie nouvelle de Jésus-Christ dans sa résurrection. 265. — Sur le retour de Jésus-Christ au ciel dans son ascension. 274. — Sur la descente du Saint-Esprit , ou de l'amour de Dieu. 285.

MÉPRIS. On veut bien se mépriser soi-même , mais on ne peut souffrir d'être méprisé des autres. XIV , 554 , 555.

MÈRES, voyez PÈRES et MÈRES.

MÉRITES. Il est des mérites inconnus aux hommes , I , 8 ; — des mérites qu'ils connoissent et qui ne leur plaisent pas , 11 ; — des mérites qui leur plaisent et qu'ils ne récompensent pas. 12. — Il n'en est point que Dieu ne récompense ; preuve de cette proposition. X , 520.

MESSE, sacrifice souverainement respectable en ce que

Dieu en est l'objet, III, 292 ; — doublement respectable en ce que Dieu en le sujet. 508. — Sainteté de l'action d'assister à la messe. 295. — Combien le sacrifice de la messe offert pour les ames du purgatoire , leur est favorable auprès de Dieu. XI, 442. *Voyez SACRIFICE DE LA MESSE.*

MINIMES. Fondation de cet ordre , institué par saint François de Paule. XII, 282.

MINISTRES. Crime des ministres du Seigneur qui profanent les plus saintes fonctions, et font rejaillir sur leur ministère le scandale de leur vie. I, 109.

MIRACLES. Pourquoi les miracles sont moins communs de nos jours. XII, 59. — Miracle de la foi dans la conversion du monde et la propagation de l'évangile. II, 260. — Après ce miracle , qui présuppose, qui justifie et qui surpasse tous les autres miracles , nous n'avons plus droit d'en demander à Dieu. 265. — Miracle de la grâce dans la conversion de la Samaritaine. III, 247. — Miracle de la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ, preuve infaillible de sa divinité. X, 257. — Miracle de sainteté dans la conduite de saint Etienne. XII, 116. — Miracle de l'établissement de l'Eglise par le ministère des apôtres renouvelé dans les derniers siècles par les merveilleux succès de la prédication de saint François-Xavier. 42. — II, 264.

MISÈRE de l'homme privé de la grâce. XI, 7 — Comble de cette misère, 10 ; — son excès, 11 ; — son prodige, 12 ; — son abus, 15 ; — sa malignité. 14. — Abomination de cette misère. 15. — Abomination de désolation dans cette misère. 17.

MISÉRICORDE. Miséricorde de Dieu manifestée dans la naissance de Jésus-Christ. I, 209. — Miséricorde de Dieu particulièrement marquée sur nous par les remords de la conscience. VI, 315. — Jésus-Christ mourant sur la croix victime de la miséricorde de Dieu. IX, 152. — Vues que Dieu se propose dans la substitution des grâces du

salut , et comment il y exerce sa justice et sa miséricorde. XIV , 80.

MODESTIE. La pensée de la mort nous réduit au grand principe de la modestie , qui est l'égalité des conditions devant Dieu. II , 16.

MOEURS. Nécessité d'honorer la religion par la pureté de nos mœurs. VII , 280.

MOÏSE. Prodiges qu'il opère dans la cour de Pharaon. IV , 54.

MONDAINS. Prodige d'infidélité dans les mondains ou mauvais chrétiens. II , 277. — Etat déplorable du mondain qui craint la mort parce qu'il est attaché au monde. VII , 86. — Image de la fausse sagesse des réprouvés et des mondains dans la conduite d'Hérode qui persécute Jésus-Christ. X , 101.

MONDE. Récompenses du monde comparées aux récompenses de Dieu. I , 3. — Cas où l'on doit respecter les jugemens du monde. 429. — Jugemens du monde comparés au jugement de Dieu. II , 218 *et suiv.* — Du christianisme , considéré dans le monde et dans l'état religieux. XIII , 147. — Nécessité de la retraite pour résister à la corruption et à la dissipation du monde. VII , 38. — Erreur de ceux qui prétendent avoir la force de résister aux vices du monde. 65. — Le détachement , le renoncement et la haine du monde , sont les moyens que Jésus-Christ a marqués pour notre salut. I , 226. — La foi nous détrompe des erreurs du monde , nous dégoûte de ses douceurs , et nous fortifie contre ses rigueurs. XIV , 166. — Injustice du monde dans le mépris qu'il fait des pratiques de la dévotion. 323. — *Voir les pensées diverses sur l'état religieux où il est diversement parlé du monde.* XV , 203.

MORALE chrétienne. En quoi elle consiste. V , 202 *et suiv.*

MORT. Suites terribles de la mort. XVI , 102. — Mort malheureuse des pécheurs. 104. — Sainte et heureuse mort des justes. 108. — La grande science de la vie est la science de la mort. II , 4. — La mort est la preuve

sensible du néant de toutes les choses humaines. 8. — Elle ne met aucune différence entre les hommes. 2, 5. — Belle réponse d'un philosophe à un conquérant à ce sujet. 56. — Incertitude de l'époque de la mort, et bienfait de la Providence dans le doute où elle nous laisse du temps où elle doit nous surprendre. 59, 40; III, 408. — Préparation à la mort. 595. — Persuasion de la mort, rare dans la plupart des mourans. 405 *et suiv.* — Vigilance contre la mort. 407. — Science pratique de la mort. 417. — Sous quel aspect le pécheur envisage la mort du juste. VII, 78. — Pensée d'Ezéchias sur la mort. II, 57. *Voyez* CRAINTE DE LA MORT, PENSÉE DE LA MORT.

MORT *de l'ame*, voyez ASSOUPISSEMENT, LANGUEUR.

MORTIFICATION *du cœur*, l'un des caractères de la sévérité chrétienne. VI, 150. — Il n'y a point de véritable pénitence sans la mortification du corps. II, 71. — Nécessité des mortifications de la chair, pour nous prémunir contre les tentations. II, 202. — Pénitence extérieure, ou mortification des sens. XIV, 267. — Pénitence intérieure, ou mortification des passions. 279. — Comment sainte Thérèse a réformé le corps par la mortification qu'elle-même a pratiquée avec une constance héroïque. VIII, 257.

MORTS. Nécessité de prier pour les morts. XI, 415 *et suiv.*

MYSTÈRES, voyez TRINITÉ, INCARNATION.

N.

NAISSANCE *de saint Jean*, voyez JEAN-BAPTISTE.

NAISSANCE *de Jésus-Christ*, voyez NATIVITÉ DE JÉSUS-CHRIST.

NATIVITÉ *de Jésus-Christ*. Gloire à Dieu, et paix aux hommes, deux fruits de la naissance de Jésus-Christ. I, 203. — Elle est un mystère de crainte et de consolation. 442. — Ce Dieu naissant dans la bassesse et l'humiliation, ne rejette cependant point la grandeur. 461. (*Voyez* MAGES.)

- Pauvreté de Jésus-Christ dans sa nativité. XVI, 151.
 — Grâce de Dieu manifestée aux hommes par la naissance de Jésus-Christ. XV, 403. — Seconde naissance que Jésus-Christ prend dans l'eucharistie. 419. *Voyez INCARNATION.*
- NÉCESSITÉ *du salut.*** Usage que nous devons faire de cette nécessité contre les plus dangereuses tentations. XIV, 1.
- NÉGLIGENCE.** A quoi peut conduire la négligence qu'on apporte dans les petites choses. III, 181 *et suiv.* — Extrême négligence avec laquelle on travaille à son salut dans le monde. XIV, 75.
- NESTORIUS** Précis de son hérésie. XI, 99.
- NEUTRALITÉ.** De la neutralité dans les contestations qui s'élèvent au milieu de l'Eglise. XV, 85.
- NOMBRE *des élus.*** De quelle manière il faut entendre le petit nombre des élus, et fruit qu'on peut retirer de cette vérité. XIV, 93. — On veut être du petit nombre des élus du monde et on ne veut pas être du petit nombre des élus de Dieu. 115.
- NOUVEAUX *catholiques.*** Obligation de pourvoir aux besoins temporels des nouveaux catholiques, VIII, 90; — et de pourvoir de même à leurs besoins spirituels. 98.

O.

- OBÉISSANCE.** Paix de l'esprit dans l'obéissance à la foi. IV, 364. — Paix du cœur dans l'obéissance à la foi. 380. — Obéissance de la sainte Vierge, principe de sa béatitude, et modèle de celle que nous devons à Dieu. XI, 129. — La fuite de Jésus-Christ fut une obéissance toute sainte dans son principe, XVI, 194; — pénible dans son exécution, 197; — salutaire dans ses effets. 200.
- OBÉISSANCE *à l'Eglise.*** Obéissance de l'esprit due à l'Eglise pour croire les vérités qu'elle nous propose. XII, 378; — et obéissance du cœur pour suivre les lois qu'elle nous impose. 400.

OBÉISSANCE religieuse : il en est de trois espèces. VIII, 202.

— Obéissance d'action, *ibid.* ; — de volonté, 214 ; — de jugement, 225. — On ne voit parfois, même dans les personnes religieuses, qu'une obéissance de respect humain, de contrainte et d'artifice. 222. — L'obéissance religieuse doit être aveugle dans tout ce qui ne blesse pas la loi de Dieu. 228. — Avantages de l'obéissance religieuse. XV, 206.

OBLATION de nous-mêmes que nous devons faire à Dieu, et par laquelle nous devons reconnoître son domaine essentiel, universel et éternel. XI, 204. — Oblation de Jésus-Christ, voyez JÉSUS-CHRIST, MESSE.

OBSERVATION de la loi chrétienne, voyez LOI CHRÉTIENNE.

OBSERVATION des règles religieuses, voyez RÈGLES RELIGIEUSES.

OBSTACLE de conversion. Pierre qui ferme le tombeau du pécheur, et qu'il faut lever. III, 452.

OBSTACLES du salut. En quoi ils consistent. XV, 404.

OCCASIONS du péché. Obligation de les fuir imposée par la vraie pénitence. I, 406, 407.

OCTAVE du saint Sacrement. Conduite à tenir pendant ce temps. X, 451.

ŒUVRES. Inutilité des œuvres sans la foi. XIV, 159. — Œuvres du salut que Jésus-Christ naissant nous apprend à pratiquer. XV, 408. Voyez FOI.

ŒUVRES de charité. Rien de plus efficace que ces œuvres pour défendre notre humilité de l'orgueil des richesses, VIII, 2 ; — pour défendre notre pureté des attrait d'une vie sensuelle, 11 ; — et pour défendre notre piété de la dissipation des affaires humaines. 17.

ŒUVRES satisfactoires. Quels intérêts nous engagent à pratiquer ces œuvres. XV, 504.

OFFICE divin. Obligation de le réciter, XVI, 94 ; — de le bien réciter, 96 ; — d'assister au chœur où on le récite, 98 ; — et de le chanter. 100. Voyez MESSE.

- OISIVETÉ.** Crime et désordre de l'oïveté. V, 237 et *suiv.*
OLIVIER, voyez PALME.
OPINIATRETÉ : principe de l'incrédulité. XII, 94.
OPINION. L'orgueil nous rend jaloux de la bonne opinion, quoique mal fondée, qu'un homme a de soi-même. XIV, 547.
OPPOSITION mutuelle des religieux et des chrétiens du siècle. XIII, 248.
OPULENCE. Anathème prononcé contre l'opulence et les vices qu'elle produit. II, 145.
ORAISON, voyez PRIÈRE.
ORAISON dominicale. Comment elle nous condamne de la manière dont nous la récitons, et comment nous devons la réciter. XIV, 402.
ORAISON EXTRAORDINAIRE. Abus qui peuvent se glisser dans ces sortes d'oraisons. VI, 21.
ORAISON mentale. Avantages et importance de l'oraison mentale. XIV, 585 ; XVI, 61. — Défauts les plus communs qui arrêtent les fruits de cette oraison. 64. — Faux prétextes qui détournent de l'exercice de l'oraison mentale. 67 ; XIV, 567. — Son importance à l'égard des gens du monde. 585. — Meilleure méthode d'oraison. 400. Voyez PRIÈRE.
ORAISONS funèbres des deux princes de Condé, voyez BOURBON.
ORAISONS jaculatoires, ou fréquentes aspirations vers Dieu ; leur usage. XIV, 591.
ORGUEIL. Caractère de l'orgueil, et ses pernicieux effets. XIV, 442. — L'orgueil corrompt la sévérité évangélique. I, 588. — Combat de la raison et de l'orgueil. III, 166. — Comment Marie, par son obéissance, nous apprend à surmonter notre orgueil. XI, 128. — Pensées diverses sur l'orgueil. XIV, 555.
ORPHELINS. Devoir que nous fait la religion de prendre soin des orphelins, VIII, 74 ; — de les aimer et de les soutenir, 80 ; — de les visiter et de les adopter, 83, 84.

- Humanité des Israélites envers les orphelins. 82, 85.
OUTRAGES. Dieu, dans le jugement dernier, se vengera des outrages faits à sa justice et à sa miséricorde. I, 289.
 — Outrages faits à Jésus-Christ dans l'eucharistie. XV, 488.

P.

- PAIX.** Paix avec nous-mêmes, fruit de la sévérité de la pénitence, I, 191, 205; — de la naissance de Jésus-Christ, 218; — et de la douceur chrétienne. XV, 542. — Paix avec le prochain, fruit de la charité. I, 229. — Importance de la paix avec le prochain. IX, 269. — Obstacles qui troublent la paix avec le prochain. 275. — Moyens de la maintenir. 281; XV, 545. — Union de la paix du cœur et de celle de l'esprit. IV, 564. — Soumission à la foi, source de la paix de l'esprit. *Ibid.* — Soumission à la loi chrétienne, base de la paix du cœur. 580. — Paix religieuse, fruit de l'observation des règles. VIII, 155. — Paix chrétienne, qui est le fruit de la mortification des passions. XIV, 279. *Voyez* DOUCEUR.
- PALMES et oliviers:** symboles qu'ils présentent. IV, 197.
- PANÉGYRIQUES.** De saint André. XII, 1. — De saint François-Xavier, 56. — De saint Thomas, apôtre, 77. — De saint Etienne, 116. — De saint Jean l'Évangéliste, 153. — De sainte Geneviève, 190. — De saint François de Sales, 231. — De saint François de Paule, 275. — De saint Jean-Baptiste, 308. — De saint Pierre, 357. — Autre pour le même, 375. — De saint Paul, 415. — De sainte Magdeleine, XIII, 1. — De saint Ignace de Loyola, 53. — De saint François d'Assise, 71. — De saint Louis, roi de France. 106.
- PARABOLE** *du pharisien et du publicain*, où sont exposés les caractères de l'humilité et de l'orgueil. XIV, 458.
- PARDON** *des injures.* Précepte du pardon des injures; obligation de le suivre, et quels motifs doivent nous y déterminer. VII, 296. — Droit que nous donnons à Dieu d'être inexorable envers nous, en refusant au prochain le pardon que nous sollicitons pour nous-mêmes. 513.

- PARIS.** Ce que c'est que cette capitale de la France, sous le rapport des mœurs. XII, 215.
- PAROLE de Dieu, ou PRÉDICATION.** Prodiges opérés par la parole de Dieu. IV, 2. — Dégoût de la parole de Dieu, l'un des plus terribles châtimens que doit craindre un chrétien. 8. — Abus de la parole de Dieu, l'un des désordres les plus essentiels que puisse commettre un chrétien. 18 *et suiv.* — Résistance à la parole de Dieu, une des plus prochaines dispositions à l'endurcissement. 51. — Inutilité de la parole de Dieu, lorsqu'elle n'est point entendue comme elle le doit être. V, 266. — En quoi elle peut être le sujet de notre condamnation. 286.
- PASSÉ.** Etat malheureux du réprouvé que le passé déchire par les plus mortels regrets. III, 44.
- PASSION (sentiment).** Moyen de connoître nos passions. II, 5. — Vanité des passions. 6. — Insatiabilité de nos passions. 6. — Injustice des passions. 16. — Mortification des passions, l'un des caractères de la sévérité chrétienne. VI, 170. — Funestes conséquences d'une passion mal réglée. VIII, 255. — Le caractère d'une passion est de n'avoir point de bornes. 345.
- PASSION de Jésus-Christ.** C'est dans le mystère de sa passion que Jésus-Christ fait paroître toute la puissance d'un Dieu. IV, 250. — Passion de Jésus-Christ causée par le péché. X, 119; — renouvelée par le péché, 159; — rendue inutile par le péché. 155. — Tableau des souffrances de Jésus-Christ mis en parallèle avec notre conduite. 140. — Jésus-Christ annonçant à ses disciples trois grands mystères renfermés dans sa passion et sa mort. 161. — Prière de Jésus-Christ à son Père, premier mystère de sa passion. VIII, 505. — Foiblesses de Jésus-Christ au Jardin des Oliviers et sur la croix. IV, 266. — Trahison de Judas. VIII, 554. — Reniement de saint Pierre. 560. — Soufflet donné à Jésus-Christ. 584. — Faux témoignages rendus contre Jésus-Christ. IX, 1. — Jugement du peuple contre Jésus-Christ en faveur de Barabbas. 50. — Flagellation de Jésus-Christ. 55. — Couronnement de Jésus-Christ. 81.

— Jésus-Christ portant sa croix. 108. — Crucifiement de Jésus-Christ. 155. — Douleurs intérieures de Jésus-Christ dans sa passion. XVI, 255. — Ses douleurs extérieures. 246. — La passion de Jésus-Christ est-elle l'objet le plus touchant qui doit exciter notre douleur? X, 115.

PASTEURS juifs qui vinrent à la crèche de Jésus-Christ. La naissance du Sauveur leur est annoncée comme le sujet d'une grande joie pour eux : pourquoi? II, 441. — Par une prédilection marquée, ils sont les premiers élus, et comme les premiers domestiques de ce Dieu naissant. 459. Ce que Jésus-Christ nous apprend par cette circonstance de sa naissance. X, 22.

PATIENCE. Miracle de patience dans la mort de saint Etienne. XII, 157. — Patience de saint Paul dans l'exercice de son ministère. 442. *Voyez* SOUMISSION.

PAUL (S.), apôtre. Perfection avec laquelle il a accompli le ministère de son apostolat. XII, 418. — Il a confondu le judaïsme, 421 ; — converti la gentilité, 424 ; — formé le christianisme. 426. — Règles qu'il a tracées pour la pratique et la prédication de l'évangile. 451. — Comment il s'est continuellement immolé pour le ministère de son apostolat. 442.

PAUVRES. Mystère de consolation pour les pauvres, dans la pauvreté de Jésus-Christ naissant. X, 15. — Obligation d'assister les pauvres. II, 152. Humilité de saint Louis envers les pauvres. VI, 244. Providence de Dieu bienfaisante envers les pauvres par l'établissement du précepte de l'aumône. 284. — Dureté criminelle des riches envers les pauvres. XV, 555. — Dieu, dans son jugement dernier, vengera les pauvres en les béatifiant. I, 517. *Voyez* RICHES.

PAUVRETÉ. Avantages de la pauvreté religieuse. XV, 216. — Pauvreté du cœur, l'une des sources de la paix avec nous-mêmes. I 225. — En combien d'erreurs tombe une ame religieuse en égard à la pauvreté. XVI, 190.

PAUVRETÉ de Jésus-Christ. Pourquoi Jésus-Christ s'est fait

pauvre. XVI. 185. — Différence entre la pauvreté de Jésus-Christ et la pauvreté religieuse. 188.

PÉCHÉ. Principes du péché. XV, 394. — Réparation des effets du péché, partie essentielle de la pénitence. I, 418. Malice du péché. IX, 56. — Peine du péché. 44. Tache particulière que le péché imprime sur le chrétien en conséquence de sa consécration. VII. 170. — Nature du péché véniel, XVI, 46; — sa multiplicité, 48; — ses suites, 50. — Ce que c'est que le péché mortel. 59. — Ses effets. 41. — Facilité de le commettre, même dans l'état le plus saint. 44. — Péché de scandale, ou mauvais exemple. 54. — Efficacité de la confession pour effacer le péché. VII, 12. — Comment Jésus-Christ est venu au monde pour expier le péché. X, 8. — Le péché a causé la passion de Jésus-Christ. 119. — Elle est renouvelée par le péché, 159; — et rendue inutile par le péché. 155. — Le péché a fait mourir Jésus-Christ, 207; — et Jésus-Christ a fait mourir le péché. 256. — Conduite absurde de persévérer dans le péché, en se promettant de faire un jour pénitence. XIV, 500. — Nul péché si grand que la pénitence ne puisse effacer. XV, 311. — *Voyez* ETAT DU PÉCHÉ, PASSION, RECHUTE.

PÉCHEURS. Trois espèces de pécheurs : pécheurs sincères. II, 90; — pécheurs aveugles, 105; — pécheurs hypocrites et dissimulés. 116. — Bonté infinie de Dieu à rappeler le pécheur et à le recevoir. XIV, 214. — Mort malheureuse des pécheurs. XVI, 104. — Il n'y a rien dans la prospérité des pécheurs qui doive ébranler la foi des fidèles. V, 116 *et suiv.* — Comment la pénitence justifie le pécheur. XV, 311; — et comment elle le sanctifie. 315.

PEINES du péché. La plus rigoureuse peine du péché, est l'aveuglement spirituel. III, 549, 550.

PÉLAGIENS. Quelle était la morale de ces sectaires. VI, 121.

PÉNITENCE. Nécessité de la sévérité de la pénitence. I, 165. — L'homme dans la pénitence fait l'office de Dieu, en se jugeant lui-même. 167. — En quoi consiste la sévérité

rité

rité essentielle de la pénitence. 182. — Douceur de la pénitence. 186. — Comment nous devons joindre notre pénitence à celle de Jésus-Christ, pour consommer l'affaire de notre salut. 214, 215. — Elle est la seule ressource qui reste au pécheur pour prévenir le jugement de Dieu. 402. — Moyen de parvenir à la véritable pénitence. 406. — Nullité de la pénitence qui ne tend point à réparer les effets du péché. 418. — Nécessité de faire de dignes fruits de pénitence, 419, etc ; — en quoi ils consistent. XV, 296. — Efficacité et vertu de la pénitence. 510. — Idée des divers degrés de la pénitence, tracée par saint Grégoire. II, 72. — Raison qui doit le plus nous engager à la pénitence. 59. — Dispositions qu'il faut apporter au sacrement de pénitence. XIV, 221. — Ses quatre parties. 222. — Pénitence du cœur, sans laquelle il n'est point de vrai détachement du péché, XV, 283 ; — et sans laquelle il n'est point de véritable attachement à Dieu. 286. — Pénitence extérieure, ou mortification des sens. XIV, 267. — Pénitence intérieure, ou mortification des passions. 279. — Influence du respect humain sur la pénitence. XIII, 14. — A quoi expose le délai de la pénitence. 10 ; XV, 273. — Conduite absurde de celui qui persévère dans le péché en se promettant de faire un jour pénitence. XIV, 500. — Difficulté de la pénitence aux approches de la mort. II, 429. — Nécessité de mesurer la pénitence aux richesses. III, 50. — Dangers extrêmes de la fausse pénitence. XIV, 502. — Bonté influée de Dieu, qui se laisse fléchir par la pénitence. 214.

PÉNITENS. Modèle de la prudence qui convient au vrai pénitent dans celle du convalescent. XIV, 504. — Pourquoi Dieu semble favoriser les vrais pénitens plus que les justes. 505. — Zèle humble et modeste que le pénitent doit avoir pour la gloire de Dieu. 507. — Excès de zèle que doit éviter le vrai pénitent. XV, 102.

PENSÉE de la mort. Ferveur que doit nous inspirer la pensée de la mort dans nos actions. II, 51. — Efficacité de cette pensée pour amortir le feu des passions. 5. — Com-

ment elle nous fait connoître la vanité des passions et des biens de la vie, 8 ; — et nous fait mettre des bornes à notre cupidité. 14. — Pensée de la mort , règle infailible pour conclure sûrement dans nos délibérations. 20. — En quoi la pensée de la mort est une grâce spéciale. IX, 261 ; — elle est un remède contre la tiédeur dans les exercices de la religion. 266.

PENSÉE *du salut*. Négligence qu'on apporte à s'occuper de cette pensée. XIV, 106.

PENSÉES *diverses*. Sur le salut. XIV, 106. — Sur la foi et sur les vices qui lui sont opposés. 202. — Sur la pénitence et le retour à Dieu. 299. — Sur la dévotion. 555. — Sur la prière. 429. — Sur l'humilité et l'orgueil. 555. — Sur la charité du prochain et sur les amitiés humaines. XV, 54. — Sur l'Eglise et la soumission qui lui est due. 98. — Sur l'état religieux. 205.

PENTECOTE, ou *Descente du Saint Esprit*, voyez **ESPRIT SAINT**.

PÉRÉFIXE (DE), *archevêque de Paris*. Exorde sur sa mort. II, 1.

PÈRES ET MÈRES. Crime des pères et mères qui scandalisent eux-mêmes et qui corrompent leurs enfans. I, 104 *et suiv.* — Ils ne doivent point se rendre maîtres de la vocation des enfans. V, 7. — Responsabilité des pères devant Dieu, sur le choix de l'état que les enfans embrassent. 25.

PERFECTION. Perfection de nos actions ordinaires. XVI, 52. — Perfection de la loi chrétienne. Deux caractères de cette perfection. II, 577. — Le zèle de notre propre perfection doit autoriser, rectifier et adoucir notre zèle pour la perfection du prochain. III, 154. — Perfection chrétienne, fruit de la mortification des passions. XIV, 279. — Saints desirs d'une ame qui aspire à la perfection. 518.

PERSÉVÉRANCE. La persévérance chrétienne est une des conditions de la prière. II, 522. — Persévérance dans la grâce, titre le plus légitime et le plus certain pour parti-

- ciper à la gloire de Jésus-Christ ressuscité. IV, 346. — Pratique de persévérance. 340. — Persévérance de Job. 341. — Persévérance chrétienne, gage assuré de notre résurrection bienheureuse. 348. — Résurrection de Jésus-Christ, principe de la persévérance chrétienne. 328 *et suiv.*
- PERTE.** Origine et progrès de la perte des ames. III, 177. — Importance de la perte du temps. XVI, 87; — comment on peut le perdre, même dans l'état religieux. 89; — comment on peut et on doit réparer le temps perdu. 91.
- PETITESSE de génie.** Elle est le principe de l'incrédulité. XII, 97 *et suiv.*
- PETITS.** Parallèle entre la conduite qu'on tient et celle qu'on doit tenir avec les grands, les petits et les égaux. XIV, 559 *et suiv.*
- PHARAON.** Son endurcissement et sa désobéissance aux ordres de Dieu. IV, 55.
- PHARISIENS.** Parallèle de la sévérité des Pharisiens avec celle de saint Jean-Baptiste. I, 364. — Portrait des Pharisiens et peinture de leur orgueil. 382. — Parallèle de leur fausse piété avec la piété que prescrit la loi évangélique. 397; VI, 181. — Fausse sévérité des Pharisiens. I, 398. — Effets de leur envie et de celle des Scribes à l'égard de Jésus-Christ. X, 208.
- PHILIPPE de France, duc d'Orléans, frère de Louis XIV.** Compliment à ce prince. II, 127.
- PIERRE (S.).** Reniement de saint Pierre. VIII, 360. — Gloire de saint Pierre, fondée sur sa foi. XII, 348. — Foi de saint Pierre opposée à notre infidélité. 350. — Son amour opposé à notre insensibilité. 364.
- PIÉTÉ.** Alliance de la piété et de la grandeur. XIV, 340. — Nécessité de la piété pour relever la grandeur. *Ibid.* — Saints désirs d'une ame qui veut s'avancer dans les voies de la piété. 318. — La piété la plus éclatante n'est pas toujours la plus solide. VI, 178. — Qualités de notre piété, qui doit être entière, 180; — désintéressée, 191; — intérieure, 201. — Efficacité des œuvres de la foi pour

- défendre notre piété de la dissipation des affaires humaines. VIII, 17.
- PILATE**, *gouverneur de la Judée*. Sa politique dans la condamnation de Jésus-Christ. IX, 52 ; X, 180.
- PLAISIRS** : ceux qu'on éprouve et qu'on doit ressentir à soulager les affligés. VIII, 42.
- PLÉNITUDE spirituelle**. Plénitude de la récompense des saints. I, 4. — Amour de Dieu, amour de plénitude par rapport à sa loi. IV, 51.
- PORTIONCULE**, *première église des Franciscains*. Consécration de saint François dans l'église de la Portioncule, et abandon où se trouvoit cette église. XIII, 86. — Indulgences qui y sont attachés. 71, 97.
- POURPRE** Symbole que présente la robe de pourpre dont Jésus-Christ fut revêtu dans sa passion. IX, 92.
- POUVOIR**. Etendue du pouvoir de Marie, intercedant pour les hommes auprès de Dieu. XI, 277. — Pouvoir universel de l'Eglise. XV, 62.
- PRATIQUES de dévotion**. Injustice du monde dans le mépris qu'il fait des pratiques de dévotion. XIV, 525.
- PRÉCEPTÉ**, voyez CHARITÉ.
- PRÉDESTINATION**. Certitude et incertitude dans la prédestination de Dieu. II, 558. — Ce mystère, loin de devoir nous troubler, a positivement de quoi nous consoler. 560. — Par un admirable tempérament, la confiance et la crainte sont le caractère des prédestinés. 569.
- PRÉDICATEURS**. Abus dans un prédicateur de vouloir porter les autres à une vie austère et mortifiée, et qui mène une vie commode et tranquille. XII, 9.
- PRÉDICATION**, voyez PAROLE DE DIEU.
- PRÉFÉRENCE**. Amour de Dieu, amour de préférence. IV, 42. — Désir du salut et préférence que nous devons lui donner au-dessus de tous les autres biens. XIV, 25.
- PRÉJUGÉS**. L'un des avantages de la foi est de nous dégager de nos préjugés. XII, 90.
- PRÉOCCUPATION du jugement**. C'est un des principes de l'incrédulité. XII, 90.

PRÉPARATION à la mort, voyez MORT.

PRÉSENCE. La présence de Dieu doit sanctifier nos repas.

VI, 259. — Obligation de l'exercice de la présence de Dieu, XVI, 178; — son utilité, 180; — sa pratique. 182. — Présence réelle de Jésus-Christ dans le saint sacrement de l'eucharistie. XV, 419.

PRÉSENT. Etat malheureux du réprouvé, que le présent accable par la plus violente douleur. III, 58.

PRÉSENTATION de Jésus-Christ. Nous apprenons dans la présentation de Jésus-Christ, à connoître Dieu et à nous connoître nous-mêmes. XI, 162. — Jésus-Christ y est offert à Dieu comme victime du péché. 182.

PRÉSOMPTION. Ce vice nous fait oublier le soin de notre salut. II, 334. — Présomption déplacée de celui qui compte sur ses derniers ans pour se convertir. XI, 249. — Orgueil du présomptueux abaissé par la nécessité de la grâce. XV, 231.

PRÉTERTES. Nullité des prétextes qu'on oppose à la pratique de la sainteté. I, 278.

PRÊTRES. Juridiction que Dieu a donnée aux prêtres dans le tribunal de la pénitence. I, 290. — Nécessité de la sainteté des prêtres, en ce qu'ils sont les sacrificateurs du corps de Jésus-Christ, VIII, 276; — en ce qu'ils sont les pasteurs de l'Eglise de Jésus-Christ. 288. — Désordre du sacerdoce dans les prêtres mercenaires, ambitieux, présomptueux, mondains et oisifs. 281. — L'exemple des prêtres fait plus d'impression que leurs paroles. 396, 397. — Modèle du zèle qui doit animer les prêtres, dans l'apostolat de saint André. XII, 25.

PRIÈRE. Raisons pour lesquelles Dieu n'écoute pas nos prières. II, 294; XIII, 85. — En quoi elles peuvent être injurieuses à Dieu. XI, 309. — Principes sur la prière. II, 309. — Conditions d'une bonne prière. 318. — Indispensable nécessité de la prière. VI, 5. — Malheurs et désordres de l'homme qui abandonne la prière. 14. — Précepte de la prière. XIV, 362. — Sécheresse et aridité dans la prière. 367. — Recours à la prière dans les afflictions de

- la vie. 375. — Importance de la prière mentale pour les gens du monde. 385. — Témérité de ceux qui murmurent de ce que leurs prières ne sont pas exaucées. 381. — Prière de Jésus-Christ au jardin des Oliviers. VIII, 305. — Pensées diverses sur la prière. XIV, 429. *Voyez* ORAISON. — Prière pour les morts, *voyez* MORTS.
- PRISONNIERS.** Obligations d'assister les prisonniers. VIII, 52, 59. — Excellence de cet acte de charité, *ibid.* — Tableau de leur détresse. 62. — La charité envers eux est en soi un des moyens les plus efficaces de sauctification. 67.
- PROBITÉ.** Point de probité sans religion ; preuve de cette assertion. III, 196. — La probité est-elle compatible avec l'irréligion ? XIV, 207, 208.
- PROCESSIONS** *du saint sacrement.* Raisons de cette cérémonie. X, 426. — Eclat et solennité de ce triomphe de Jésus-Christ dans l'eucharistie. XV, 520. — Ce triomphe est le plus capable d'allumer le zèle des fidèles, et de renouveler les sentimens de leur piété. 532.
- PROCHAIN.** Paix de l'homme avec son prochain. I, 229. — Importance de la paix avec le prochain. IX, 260. — Obstacles à la paix avec le prochain. 275. — Moyens de conserver la paix avec le prochain. 281. — Caractère de la charité envers le prochain. XV, 1. — Amour du prochain et sur quoi il doit être fondé. 5. — Point d'intérêt propre qui ne doit céder à la charité envers le prochain. VI, 416. — Point d'intérêt du prochain qu'on ne doit respecter pour le bien de la charité. 459.
- PRODIGES.** Prodiges opérés par Moïse à la cour de Pharaon. IV, 55. — Prodiges qui accompagnèrent la mort de Jésus-Christ. X, 185. — Prodiges d'infidélité dans les impies, les hérétiques et les mondains. II, 277. — Prodiges qu'opère le vice impur dans l'esprit de l'impudique. III, 88. — Prodiges de patience et de charité dans la mort de saint Etienne. XII, 157.
- PRODIGUE.** Motifs du retour de l'enfant prodigue à son père. XVI, 145.

- PROFESSIONS** *religieuses*. Sermons à ce sujet. XIII, 145.
Voyez ETAT RELIGIEUX, VÊTURES.
- PROMENADES**. Danger de ce divertissement, en apparence innocent. V, 409. *Voyez* DIVERTISSEMENS.
- PROMESSES** de Jésus-Christ à ceux qui quittent tout pour le suivre. XIII 255.
- PROPOS** (*Bon*), ou *Résolution*. Seconde partie du sacrement de pénitence. XIV, 252 *et suiv.*
- PROSPÉRITÉ**. La prospérité des pécheurs n'a rien qui puisse ou qui doive ébranler notre foi. V, 116 *et suiv.* — La prospérité éteint souvent l'amitié. XV, 60.
- PROVIDENCE**. Vengeance que Dieu tirera dans son jugement dernier des outrages faits à sa providence. I, 289. — Crime de l'homme du siècle qui ne veut pas se soumettre à la Providence. III, 263. — Oubli envers la Providence du mondain dans la prospérité. 273, 274. — Malheur de l'homme qui ne veut point conformer sa conduite à la Providence. 279. — La Providence divine justifiée sur le partage des prospérités et des adversités temporelles entre les justes et les pécheurs, V, 155; — et sur l'inégalité des conditions humaines. VI, 550. — Bienfait de la Providence envers le pauvre et le riche dans l'établissement du précepte de l'aumône. 285, 284.
- PRUDENCE**. Fausse prudence qui nous fait abandonner les intérêts de Dieu. VI, 58. — Nécessité de la prudence du salut, et en quoi elle consiste. IX, 525. — Point de vraie prudence sans la prudence du salut. 526. — Elle doit entrer même dans les affaires humaines. 551. — Désordres des gens du siècle, qui ne suivent que la prudence du monde. 547. — Prudence du convalescent, modèle de celle qui convient aux vrais pénitens. XIV, 504.
- PUDEUR**. Comment elle est détruite sans retour par l'impureté. XV, 522.
- PUISSANCE**. C'est dans le mystère de la croix que Jésus-Christ a fait paraître toute la puissance divine. IV, 250 *et suiv.*
- PURETÉ**. Pureté de mœurs par laquelle nous devons hono-

rer notre sainte religion. VII, 280. — Efficacité des œuvres de la charité chrétienne pour défendre notre pureté des atteintes d'une vie sensuelle. VIII, 11. — Marie conçut le Verbe par la pureté de son corps et sa virginité. XI, 69. — Comment elle nous apprend par là à conserver notre pureté. 76.

PURGATOIRE. Ne pas secourir les âmes du purgatoire, parce qu'on n'est pas persuadé des peines qu'elles y souffrent, ni qu'il y a un purgatoire, c'est une conduite aussi déraisonnable qu'elle est pleine d'erreur. XI, 409 — Etre persuadé des peines que souffrent les âmes du purgatoire, et ne pas travailler à les secourir, c'est une dureté aussi criminelle qu'elle est contraire à la piété et aux lois mêmes de l'humanité. 425. — Etre disposé à secourir les âmes du purgatoire, et ne se servir pour cela que de moyens inefficaces, c'est un désordre aussi déplorable qu'il est commun dans le christianisme. 424. — Comment on peut contribuer au repos des âmes du purgatoire. 440 et suiv.

PURIFICATION de la sainte Vierge. Obéissance de Marie à la loi dans cette pratique des Juifs. XI, 129. — Sacrifice que Marie fait de son honneur, en se purifiant comme les autres femmes. 156.

PUSILLANIMES. Énergie de leur courage, relevé par la grâce. XV, 255.

R.

RAILLERIES. Inconséquence de se moquer de la conversion d'un pécheur. XIV, 299.

RAISON. Usage que Dieu fera de notre raison pour nous juger. I, 65. — Conformité de la loi chrétienne avec la raison. II, 579. — Égarement de la raison qui n'a point la religion pour guide. III, 200. — Insuffisance de la raison, pour donner à l'homme une paix que la foi seule peut lui donner. IV, 565. — Accord de la raison avec la foi. XIV, 115. — Renversement de la raison de l'homme par l'impureté. XV, 521.

RECHUTE. Fréquence des rechutes dans le péché, occa-

sionnée par l'impureté. III , 121. — Infaillibilité de la confession pour garantir des rechutes. VII , 22. — Rechute dans le péché, marque d'une fausse pénitence. 179. — Obstacles à la pénitence pour l'avenir, apportés par cette rechute. 201. — Opposition de la rechute à la grâce d'une véritable conversion. 210.

RÉCOMPENSES. Parallèle de la récompense des saints avec celles du monde. I , 5. — Incertitude des récompenses du monde, et sûreté des récompenses de Dieu. 7. — Causes de cette incertitude. 8. — Vide des récompenses du monde, et abondance des récompenses de Dieu. 17 , 18. — Caducité des récompenses du monde, et éternité des récompenses de Dieu. 27. — Grandeur et solidité des récompenses de Dieu. X , 519, 520.

RÉCONCILIATION. Des réconciliations qu'on diffère trop et qu'on ne devrait jamais différer. XV , 57. — Réconciliation de l'homme avec Dieu dans la naissance de Jésus-Christ. I , 212. — Impossibilité de la réconciliation de de l'homme avec Dieu sans la pénitence. XV , 282.

RÉDEMPTION. Rédemption des hommes par Jésus-Christ, gratuite dans son principe, XV , 570 ; — abondante dans ses mérites, 572 ; — universelle dans son étendue. 574.

RÉFORME. Zèle de réforme, qui ne caractérise pas toujours la sévérité évangélique. I , 568, 575. — Réforme que sainte Thérèse oppose à la fausse réforme de Luther et de Calvin. VIII , 247. — Réforme que Jésus-Christ a apportée aux hommes, et que nous annonçons sa pauvreté à sa naissance. X , 8.

RÈGLES du salut. Quatre règles certaines pour y parvenir. XII , 205 *et suiv.* — Règles tracées par saint Paul pour la pratique et la prédication de l'évangile. 451 *et suiv.*

RÈGLES religieuses. Impossibilité, sans l'observation des règles dans la profession religieuse, de conserver la paix avec Dieu, VIII , 158 ; — ni avec nous-mêmes, 166 ; — ni avec le prochain. 176. — Récompenses attachées à l'observation des règles religieuses. 185.

RÈGNE de Jésus-Christ dans l'ame religieuse. Comment

- l'ame religieuse fait régner Jésus-Christ en elle. XVI, 157. — Combien ce règne de Jésus-Christ est solidement établi. 160. — Bonheur que l'ame y trouve pour cette vie et pour l'autre. 163.
- REGRETS. Etat malheureux du réprouvé que le passé déchire par les plus mortels regrets. III, 45.
- RELACHEMENT. Relâchement dangereux en ce qui concerne la foi, III, 185 ; — en ce qui concerne les mœurs. 188. — Relâchement de la discipline de l'Eglise ; origine et progrès de ce désordre, 174. — Perte de la foi par le relâchement dans la pratique des bonnes œuvres. VI, 147.
- RELIGIEUSES, voyez COMMUNAUTÉS et RÈGLES RELIGIEUSES.
- RELIGIEUX. Obligation du religieux d'être séparé du monde, détaché du monde, crucifié pour le monde, et même absolument mort au monde, XVI, 25 ; — et de travailler à son salut et à sa perfection tout autrement que le commun des chrétiens du monde. 25. — Grâce spéciale de Dieu qui les a appelés à la perfection religieuse, préférablement aux gens du monde. 27. — Jugement du religieux, ou le religieux au jugement de Dieu. XV, 162. Voyez FIN DU RELIGIEUX.
- RELIGION *chrétienne*. Pensée touchante, mais terrible, sur la religion. I, 52. — Nécessité de la religion pour guider notre raison. III, 200. — Avantages de la religion. XIV, 202. — Impuissance des efforts faits pour s'opposer à l'établissement de la religion. II, 262. — Vices qu'on souffre relativement à la religion, et qu'on ne souffriroit pas relativement à la politique. XIV, 207. — Faiblesse des raisons que les libertins opposent à la religion. 210. — Preuve qu'il n'est point de probité sans religion. III, 196. — Point de vraie religion sans probité. 211. — Accord que les saints ont su faire dans le monde de leur condition avec la religion. XI, 571. — Profanation de la religion par l'impureté. XV, 524. — Divers scandales qui déshonorent la religion. VII, 268. — Comment on doit

l'honorer. 260 , 280 — La religion chrétienne est la seule où se trouvent réunis l'ordre , l'union et le véritable esprit de Dieu. XIII , 420. — Influence du changement de la maison de Condé sur le rétablissement de la religion , sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII , 546 *et suiv.*

Voyez MŒURS.

RELIGION. Pensée sur la diversité des religions , et du scandale que prétend y trouver l'incrédule. XIV , 205.

REMÈDES. Remèdes contre le péché auxquels la pénitence nous assujettit. I , 450.

RÉMISSION. Par quels moyens on obtient la rémission des péchés. XV , 311.

REMORDS. Grâce de Dieu dans le remords de la conscience contre le péché. VI , 515. — La grâce du remords de la conscience est miraculeuse dans la manière dont elle est produite. 522. — Elle est de toutes les grâces la plus constante , 525 ; — la plus universelle , 526 ; — et la plus certaine pour le pécheur. 528. — Résistance au remords , et quelles en sont les suites. 554. — Par la pensée de la mort , nous prévenons tous les remords dont nos résolutions pourroient être suivies. II , 27.

RENIEMENT *de saint Pierre.* VIII , 560. *Voyez PASSION.*

RENONCEMENT. Renoncement à tout ce qui est la cause et la matière du péché , partie essentielle de la pénitence I , 405. — Jésus-Christ renoncé par les mauvais chrétiens. VIII , 561. — Mauvais chrétiens renoncés par Jésus-Christ. 574. — Renoncement religieux et récompenses qui lui sont promises. XIII , 216.

RENOUVELLEMENT *des vœux de religion.* Précepte de Jésus-Christ à ce sujet. VIII. 184. — Comment ce renouvellement des vœux honore Dieu. 185 ; — comment il nous sanctifie , 189 ; — et comment Jésus-Christ a droit de l'exiger de nous. 194.

RÉPARATION. des effets du péché , partie essentielle de la pénitence. I , 418. — Réparation des dommages. *Voyez DOMMAGES.*

REPAS. Sanctification des repas , et abus à en retrancher.

- VI**, 216. — Doivent être sanctifiés par la bénédiction des viandes, par la présence adorable de Jésus-Christ, par la bienfaisance. 254.
- RÉPROBATION**. L'impureté est un signe visible et un principe de réprobation. **III**, 82, 115. — Réprobation éternelle que les Juifs ont encourue par la condamnation de Jésus-Christ. **IX**, 47.
- REPROCHES**. Fausse charité qui accompagne quelquefois les reproches les plus humilians. **XV**, 55.
- RÉPROUVÉS**. Etat malheureux du réprouvé que le passé déchire par les plus mortels regrets, **III**, 43; — que le présent accable par la plus violente douleur, 58; — que l'avenir désole par le plus affreux désespoir. 70. — Image de la fausse sagesse des réprouvés et des mondains dans la conduite d'Hérode qui persécute Jésus-Christ. **X**, 100.
- RÉPUTATION**. Illusion et danger d'une grande réputation. **XIV**, 515.
- RÉSIGNATION**, voyez **SOUMISSION**.
- RÉSISTANCE** à la parole de Dieu. Disposition prochaine à l'endurcissement et à la réprobation d'un chrétien, causée par cette résistance. **IV**, 31.
- RÉSOLUTION**, ou *bon propos*; disposition nécessaire au sacrement de pénitence. **XIV**, 252 et suiv.
- RESPECT humain**. Indignité du respect humain par rapport à nous-mêmes. **I**, 526. — Servitude du respect humain. 327. — Désordre causé par le respect humain. 359. — Apostasie criminelle dans laquelle il fait tomber l'homme. 345. — Scandale du respect humain. 351 — Pénitence de Magdeleine, triomphant du respect humain. **XIII**, 14.
- RESSOURCE**. La seule ressource qui reste au pécheur, c'est la pénitence. **I**, 402.
- RESTITUTION**. Difficulté de restituer dans ceux qui s'approprient injustement le bien d'autrui. **VII**, 344. — Fausseté de la prétendue impossibilité de réparer le dommage causé au prochain. 350 — Nécessité de la restitution. 358. Voyez **DOMMAGE**.
- RÉSURRECTION** de Jésus-Christ. Motif et modèle de con-

version qui nous est présenté dans la résurrection de Jésus-Christ. IV, 292. — Résurrection de Jésus-Christ, principe de la persévérance chrétienne. 528. — Consommation de la charité de Jésus-Christ dans sa résurrection. 288. — Ce miracle est la preuve incontestable de sa divinité. X, 257. — Il est de tous le plus avéré, 267; — et le gage assuré de notre résurrection future. 277. — Cause essentielle de la résurrection de Jésus-Christ. 301. — Jésus-Christ se ressuscita lui-même. 264. XVI, 265. — Il se ressuscita pour entrer dans une nouvelle gloire. 268. — Il se ressuscita pour ne plus mourir. 270.

RÉSURRECTION des justes. Résurrection de Jésus-Christ, gage assuré de notre résurrection future. X, 277. — Persévérance chrétienne, titre le plus légitime et le plus certain pour parvenir à la bienheureuse résurrection. IV, 529. — Elle a dans la résurrection de Jésus-Christ son principe, son motif et son modèle. X, 279. — Béatitude du fidèle qui croit à sa résurrection future. 291. *Voyez* RETOUR A DIEU.

RETARDEMENT de la pénitence, voyez DÉLAI DE LA CONVERSION.

RETOUR de Jésus-Christ au ciel. Méditation sur ce sujet, et ce que Jésus-Christ nous fait connoître dans ce mystère. XVI, 274. *Voyez* ASCENSION, RÉSURRECTION.

RETOUR à Dieu. Résurrection de Lazare, figure de la conversion d'une ame et de son retour à Dieu. III, 445. — Bonté de Dieu à rappeler le pécheur et à le recevoir. XIV, 214. — Retour de l'ame à Dieu. XVI, 145.

RETRAITE ou fuite du monde, voyez MONDE.

RETRAITE spirituelle. Grâce que Dieu fait à une ame en l'appelant à la retraite, et comment elle doit y répondre. XVI, 1. — Quelle solitude Dieu demande d'elle pendant sa retraite. 2. — Quelle fin elle doit se proposer dans la retraite. 4.

RETRANCHEMENT de tout ce qui peut être la cause et la matière du péché, partie essentielle de la pénitence. I, 406.

RÉVÉLATION de la foi. Mépris que fait le libertin des révé-

- lations de la foi, en recevant les vaines imaginations des philosophes. XIV, 209.
- RÉVOLTES *du cœur* contre la loi de Dieu. XI, 128.
- RICHES. Mystère de crainte et de consolation pour les riches dans la naissance de Jésus-Christ. I, 442. — Conseil à tous et surtout aux riches sur l'emploi de leurs biens. II, 39. — Exemple du mauvais riche. VI, 245. — Obligation pour le riche d'assister le pauvre par l'aumône. III, 38. X, 16. — Bienfait de la Providence envers le riche par l'établissement du précepte de l'aumône. VI, 299. — Dureté du mauvais riche envers le pauvre Lazare. VIII, 55.
- RICHESSES. Injustices où porte le désir d'acquérir des richesses. III, 7 *et suiv.* — Orgueil de deux espèces qu'inspirent naturellement les richesses. 18. — Usage des richesses. 28 — Efficacité des œuvres de charité pour défendre notre humilité de l'orgueil des richesses. VIII, 2. — A quelle fin les richesses nous sont données. XII, 177, 178.
- ROIS. Exemple de sainteté que les rois doivent à leurs peuples. XI, 401. *Voyez* ATTACHEMENT.
- ROMANS, *voyez* DIVERTISSEMENS.
- ROSEAU. Explication du mystère que présente le roseau offert pour sceptre à Jésus-Christ dans sa passion. IX, 89.
- ROYAUTÉ de Jésus-Christ méprisée et profanée. IX, 85. — Royauté de Jésus-Christ reconnue et vérifiée. 95. — Grandeur de saint Louis, roi de France, qui fit servir sa sainteté à relever sa royauté. XIII, 127.

S

- SACERDOCE. Motifs de la sainteté du sacerdoce. VIII, 276. — Désordres du sacerdoce dans les prêtres mercenaires, ambitieux, présomptueux, mondains et oisifs. 281. — Modèle de la pureté du sacerdoce dans la manière dont saint André a accompli le sien. XII, 21. *Voyez* PRÊTRES.
- SACREMENS. Considération sur l'usage et la fréquentation des sacremens de pénitence et d'eucharistie. XVI, 291. — Sacrement de baptême, *voyez* BAPTÊME; — d'eucharistie, *voyez* EUCHARISTIE; — de mariage, *voyez* MARIAGE;

— de l'ordre, *voyez* PRÊTRES ; — de confirmation, *voyez* ESPRIT SAINT ; — de pénitence, *voyez* DÉVOTION, EUCHARISTIE, PÉNITENCE.

SACREMENT (S.), *voyez* EUCHARISTIE, OCTAVE, PROCESSION, VISITE.

SACRIFICE. Sacrifice que le chrétien doit faire de son corps à Dieu. XII, 21. — Sacrifice de patience et de pénitence de saint Paul, dans l'exercice de son ministère. 442. — Sacrifice du religieux, ou vœux de religion, *voyez* VŒUX.

SACRIFICE *de la messe*. Sainteté de l'action d'assister à ce sacrifice. III, 292 *et suiv.* — Excellence du sacrifice de la messe. XV, 442. — La messe est un sacrifice de louanges pour honorer Dieu, *ibid.* ; — un sacrifice de propitiation pour effacer les péchés et apaiser la colère de Dieu, 446 ; — un sacrifice d'impétration pour obtenir les grâces de Dieu. 449 *et suiv.*

SAGESSE. Sagesse de Dieu éclatante dans le mystère de la croix. IV, 274. — Modèle de la vraie sagesse des élus dans les Mages qui cherchent Jésus-Christ X, 79. — Image de la fausse sagesse dans Hérode, qui persécute Jésus-Christ. 100. — Sagesse toute divine de saint Etienne. XII, 131.

SAINTEté. Obstacles que la sainteté trouve à surmonter dans les hommes. I, 247. — Injustice du libertin qui nie et injurie la sainteté. 251. — Preuve de l'existence de la sainteté. 255. — Preuve qu'elle n'a rien d'impraticable. 272. — Accord de la sainteté avec les diverses conditions du monde. 279. — Obligation de la sainteté, imposée au chrétien par sa consécration. VII, 167. — Fausseté des prétextes employés pour se défendre d'embrasser la sainteté, démontrée par l'exemple des saints. XI, 551, 562. — Sainteté de Marie, objet de notre imitation. 512. — Miracle de sainteté dans la conduite de saint Etienne. XII, 116. — Exemple de saint Louis, roi de France, qui fit servir sa dignité à sa sainteté. XI, 597. — Comment la pénitence nous conduit à la sainteté. XV, 315.

SAINTS. Sûreté de la récompense des saints. I, 4 ; — sa

plénitude , 16 ; — son éternité , 27. — Moyens par lesquels les saints sont parvenus à la béatitude. 267. — Sur quoi est fondé le bonheur des saints. IX , 248. — Point d'état où il n'y ait eu des saints. I , 279. — Prière des saints pour nous. XI , 540. — Science des saints. 569. Accord que les saints ont su faire de la religion avec leur condition temporelle. 571. — Comment ils se sont servis de leur religion pour sanctifier leur condition , 582 ; — et comment ils ont profité de leur condition pour se rendre parfaits dans leur religion. 592.

SALUT. Fausse idée que l'on se forme de l'œuvre du salut. I , 446. — Nécessité du salut , et usage que nous en devons faire contre les plus dangereuses tentations de la vie. XIV , 1. — Estime du salut et de la gloire du ciel par la vue des grandeurs humaines. 15. — Désir du salut , et préférence à lui donner sur tous les autres biens. 25. — Incertitude du salut et sentimens qu'elle doit inspirer , opposés à une fausse sécurité. 55. — Volonté de Dieu touchant le salut de tous les hommes. 45. — Possibilité du salut dans toutes les conditions de la vie. 52. — Voie étroite du salut , et ce qui peut engager plus fortement à la prendre. 65. — Soin du salut , et extrême négligence avec laquelle on y travaille dans le monde. 75. — Obstacles du salut. XV , 404. — Œuvres du salut. 405. — Substitution des grâces du salut. XIV , 80. — Zele de notre salut , qui doit autoriser , rectifier et adoucir notre zèle pour le prochain. III , 154. — L'affaire du salut exige plus ou moins l'éloignement ou la fuite du monde. VII , 58. — Jésus-Christ naissant nous enseigne la science du salut. XV , 405. — Pensées diverses sur le salut. XIV , 106. *Voyez* PRUDENCE.

SAMARITAINE (la). Conversion de cette pécheresse. III , 247.

SATISFACTION que doit le pécheur , quatrième partie de la pénitence. XIV , 256.

SAUVEUR. Comment Jésus-Christ a commencé l'office de sauveur dans sa circoncision. X , 41.

- SCANDALE** *reçu*. Dieu offensé par le scandale de l'homme touchant les humiliations et la croix de Jésus-Christ. V, 510. — L'homme perdu par ce même scandale. 525. — Scandale de Dieu, résultant de notre scandale envers lui. 551. — Conduite à tenir dans le scandale reçu. XVI, 58.
- SCANDALE** *donné*. Nécessité du scandale. I, 81; XVI, 54. — Crime de celui qui le cause envers ceux qui en sont l'objet. I, 82. — Crime des pères et mères qui scandalisent eux-mêmes leurs enfans. 104. — Scandale du respect humain par rapport au prochain. 90. — Contagion du scandale du respect humain. 555. — Obligation plus étroite pour les grands de remédier au scandale du respect humain, par leurs paroles et par leurs actions. 556. — Anathème prononcé contre celui qui donne le scandale. XVI, 56. — Scandale direct et indirect par lequel nous déshonorons la religion. VII, 269. — Prières de David à Dieu pour éviter le scandale. I, 99, 117.
- SCIENCE** *des saints*. Cette science conduit à connoître Dieu et à se connoître soi-même. XI, 185. -- Elle n'est autre que celle du salut, voyez **SAINTS**.
- SCRIBES**. Caractère de l'envie des scribes et des pharisiens, qui a causé la mort de Jésus-Christ. X, 208.
- SÉCURITÉ** (*fausse*). Incertitude du salut, et sentimens qu'elle nous doit inspirer, opposés à une fausse sécurité. XIV, 55.
- SÉMINAIRES**. Mérites de la charité envers les séminaires, VIII, 107; — son utilité, 115, 125; — son excellence et ses suites. 156. -- Raisons pour lesquelles on doit particulièrement assister les séminaires. 144.
- SENS**. Mortification des sens, ou pénitence extérieure. XIV, 267. --- Mortification des passions, ou pénitence intérieure. 279.
- SÉPARATION** *de Dieu*, l'une des peines de l'ame réprouvée. III, 59; XV, 264.
- SÉPARATION** *du monde*. Le chrétien est, par état, un homme séparé du monde. VII, 146.
- SERMONS** sur la récompense des saints. I, 1; XI, 550,

568. — Sur le jugement dernier. I, 41, 285 ; II, 210 ; VII, 401. — Sur le scandale. I, 77. — Sur la fausse conscience. 119. — Sur la sévérité de la pénitence. 161. — Sur la nativité de Jésus-Christ. 205, 441 ; X, 1. — Sur la sainteté. I, 245. — Sur le respect humain. 325. — Sur la sévérité évangélique. 365. — Sur la pensée de la mort. II, 1. — Sur la cérémonie des cendres 45. — Sur la communion. 84 ; IV, 181 ; VI, 77 ; VII, 568. — Sur l'aumône. II, 126 ; VI, 281. — Sur les tentations. II, 170. — Sur la religion chrétienne. 252. — Sur la prière. 291 ; VI, 1. — Sur la prédestination. II, 550. — Sur la sagesse et la douceur de la loi chrétienne. 571. — Sur l'impénitence finale. 405. — Sur l'ambition. 457 ; VII, 111. — Sur les richesses. III, 1. — Sur l'enfer. 40. — Sur l'impureté. 79. — Sur le zèle. 151 ; VI, 59 ; VII, 256. — Sur la parfaite observation de la loi. III, 161. — Sur la religion et la probité. 195. — Sur la grâce. 220. — Sur la providence. 259. — Sur le sacrifice de la messe. 289. — Sur l'aveuglement spirituel. 521. — Sur l'évangile de l'aveugle-né. 559. — Sur la préparation à la mort. 595. — Sur l'éloignement de Dieu et le retour à Dieu. 427. — Sur la parole de Dieu. IV, 1 ; V, 265. — Sur l'amour de Dieu. IV, 59. — Sur l'état de péché et l'état de la grâce. 74. — Sur la conversion de Magdeleine. 107. — Sur le jugement téméraire. 148. — Sur la communion pascale. 181. — Sur le retardement de la pénitence. 226. — Sur la passion de Jésus-Christ. 246 ; X, 115, 161, 205. — Sur la résurrection de Jésus-Christ. IV, 287 ; X, 255, 297. — Sur la persévérance chrétienne. IV, 526. — Sur la paix chrétienne. 561. — Sur le devoir des pères par rapport à la vocation des enfans. V, 1. — Sur l'état du mariage. 40. — Sur la foi. 76. — Sur les afflictions des justes et la prospérité des pécheurs. 111. — Sur la société des justes avec les pécheurs. 151. — Sur la sainteté et la force de la loi chrétienne. 191. — Sur l'oisiveté 250. — Sur le scandale de la croix et des humiliations de Jésus-Christ. 506. — Sur le soin des domestiques. 557. — Sur

les divertissemens. 578. — Sur l'amour et la crainte de la vérité. 417. — Sur le zèle pour la défense des intérêts de Dieu. 59. — Sur la sévérité chrétienne. 111. — Sur les œuvres de la foi. 144. — Sur la vraie et la fausse piété. 177. — Sur la tempérance chrétienne. 215. — Sur l'hypocrisie. 248. — Sur les remords de la conscience. 512. — Sur l'état de vie et le soin de s'y perfectionner. 549. — Sur la médisance. 577. — Sur la charité du prochain. 415. — Sur la confession. VII, 1. — Sur l'éloignement et la fuite du monde. 34. — Sur la crainte de la mort. 75. — Sur le caractère du chrétien. 145. — Sur la rechute dans le péché. 176. — Sur l'éternité malheureuse. 215. — Sur le pardon des injures. 295. — Sur la restitution. 529. — Sur la circoncision de Jésus-Christ. X, 57. — Sur l'épiphanie. 75. — Sur l'ascension de Jésus-Christ. 515. — Sur la pentecôte. 558. — Sur la sainte Trinité. 588. — Sur le très-saint Sacrement. 417. — Sur la conception de la Vierge. XI, 1. — Sur l'annonciation. 48, 84. — Sur la purification. 124, 162, 201. — Sur l'assomption. 254. — Sur la dévotion à la Vierge. 290. — Pour la fête de tous les saints. 550. — Sur la commémoration des morts. 405. — Sur l'ouverture du jubilé. 445. *Voyez. EXHORTATIONS, INSTRUCTIONS, ORAISONS FUNÈBRES, PANÉGYRIQUES, VÊTURES, et chaque sujet des sermons ci-dessus dans l'ordre alphabétique de cette table.*

SERVICE. Tiédeur qu'on apporte au service de Dieu. XVI, 71.

SERVITUDE. Servitude honteuse du respect humain, qui nous soumet au jugement d'autrui. I, 527. — Servitude du mariage. V, 54.

SÉVÉRITÉ. Sévérité du jugement de Dieu fondée sur la foi du chrétien, I, 46; — et sur la raison de l'homme criminel et libertin. 62. — Caractère de la sévérité évangélique. 578. — Humilité, charité et désintéressement de la sévérité chrétienne. 592. — En quoi consiste cette sévérité. VI, 114. — Fausse sévérité des pharisiens. I, 599;

- VI**, 117. — Sévérité nécessaire de la pénitence. *Voyez* PÉNITENCE.
- SIÈGE apostolique**, voyez EGLISE.
- SIGNES**. Signes qui parurent à la mort de Jésus-Christ, et qui paroîtront au jugement dernier. **X**, 185, 257 ; **XV**, 250.
- SILENCE**. Insuffisance du silence dans le respect qu'on doit à l'Eglise. **XV**, 99.
- SIMPLICITÉ**. Danger de la simplicité dans un chrétien ignorant et simple, lorsqu'il se laisse surprendre à l'hypocrisie d'autrui. **VI**, 272. — Combien la simplicité évangélique est préférable à toutes les connoissances humaines. **XIV**, 527. — Simplicité de sainte Geneviève, plus éclairée que toute la sagesse du monde. **XII**, 195.
- SOCIÉTÉ**. Obligation de fuir toute société avec les pécheurs. **V**, 154. — Par quelle nécessité nous devons tolérer la société des pécheurs. 157, 174. — Comment nous devons rendre cette société profitable pour nous et pour eux-mêmes. 178, 185.
- SOINS**. Importance des soins que l'homme devrait apporter à s'enrichir pour le ciel. **IV**, 76. — Extrême négligence avec laquelle on travaille dans le monde au soin du salut. **XIV**, 75.
- SOUFFLET** donné à Jésus-Christ, voyez PASSION DE JÉSUS-CHRIST.
- SOUFFRANCES**. On ne va à la gloire du ciel que par les souffrances : Jésus-Christ n'y est point arrivé autrement. **I**, 453. — Quelles ont été ses souffrances dans la passion. **XVI**, 246. — Obligation où nous sommes d'accomplir dans notre chair ce qui a manqué aux souffrances de Jésus-Christ. **I**, 454. — Toutes sortes de souffrances ne conduisent pas à la gloire éternelle. **X**, 342. — Utilité des souffrances pour parvenir au salut. 345. — Amour de saint André pour les souffrances. **XII**, 15. *Voyez* AFFLICTIONS, DOULEUR.
- SOUSSION**. Paix de l'esprit dans la soumission à la foi.

- IV, 264 *et suiv.* — Paix du cœur dans l'obéissance à la loi. 581. — Soumission de Jésus-Christ, modèle de la nôtre. VIII, 505. — Soumission de volonté et soumission d'action à la volonté de Dieu. 520. — Soumission due à l'Église, voyez OBÉISSANCE.
- SOUVENIR. Utilité du souvenir de nos péchés. XIV, 559.
- SUBORDINATION. Nécessité de donner l'exemple en prêchant la subordination dans l'Église. XV, 106.
- SUBSTITUTION *des grâces du salut*. Vues que Dieu s'y propose, et comment il y exerce sa justice et sa miséricorde. XIV, 80.
- SUPÉRIEUR. Le supérieur d'une communauté religieuse est le protecteur et le tuteur de la règle. VIII, 177. — Quels sont ses droits et ses obligations. *Ibid.*
- SUPERFLU. Ce que c'est que le superflu. II, 148. — Il est non-seulement inutile, mais même préjudiciable. *Ibid. supra.*

T

- TÉMOIGNAGES. Témoignage de l'aveugle-né, et comment il nous apprend à dissiper, par les lumières de la foi, les ténèbres de l'erreur, et à confondre le mensonge par une sainte confession. III, 577, 578. — Faux témoignages rendus contre Jésus-Christ. IX, 1; X, 218. — Témoignage de Jean-Baptiste en faveur de Jésus-Christ. XII, 512. — Témoignage de Jésus-Christ en faveur de Jean-Baptiste. 551. — Témoignage irréprochable de saint Paul. 418. — Comment nous devons rendre témoignage à Jésus-Christ, 528; — et comment nous obtiendrons son témoignage. 542.
- TÉMOINS. La calomnie des témoins qui déposèrent contre Jésus-Christ, est le péché qui l'a accusé. X, 218.
- TEMPÉRANCE. Sentimens des philosophes et des Pères sur la tempérance. VI, 214. — Comment nous devons retrancher de la réfection du corps l'attachement, l'excès et la délicatesse, 216; — et de quelle sainteté la tempérance est susceptible. 254 *et suiv.* Voyez REPAS.

TEMPLES, voyez EGLISES.

TEMPS. Témérité du pécheur qui, en différant sa conversion, se confie dans le temps qu'il aura de faire pénitence. IV, 241. — Importance du bon emploi du temps. XVI, 87. — Comment on peut et on doit réparer le temps perdu. 91.

TENTATIONS. Vaine espérance du secours de Dieu dans les tentations volentaires. II, 176, 177. — Témérité de s'engager dans les tentations. 184. — Erreurs de celui qui fait fond sur la grâce dans les tentations. 197. — Nécessité du salut, et usage que nous devons faire de cette nécessité contre les plus dangereuses tentations de la vie. XIV, 1.

THÉODOSE. Humilité de ce prince après la journée de Thessalonique. II, 64.

THÉRÈSE (S.te) Comment sainte Thérèse a réformé le corps par la mortification. VIII, 256 *et suiv.* — Son ardeur pour le martyre. 240. — Réforme qu'elle oppose à la fausse réforme de Luther et de Calvin. 247. — Comment sainte Thérèse a perfectionné l'esprit par l'usage de l'oraison. 258.

THOMAS (S.) Comment l'incrédulité de saint Thomas sert à la justification de notre foi. XII, 81. — Remède qu'apporte sa foi à notre incrédulité. 99. Voyez INCRÉDULITÉ.

TIÉDEUR. Désordres et dangers de la tiédeur spirituelle. XVI, 71. — Principe et cause de cette tiédeur. 74. — Remèdes et moyens de sortir de cet état. 76.

TOBIE. Courage de Tobie bravant le respect humain. I, 552.

TOMBEAU. Respect des païens pour les tombeaux de leurs ancêtres. II, 23.

TOURMENT *du feu*, l'une des peines qu'éprouve l'âme réprouvée. III, 68.

TRAHISON *de Judas*, voyez PASSION DE JÉSUS-CHRIST.

TRAVAIL. Obligation du travail. V, 252. Voyez OISIVETÉ.

TRÉSOR caché dans la religion. XIII, 145.

TRIBULATIONS. Voyez AFFLICTIONS.

TRIBUNAL. Jésus-Christ au tribunal de Caïphe, qui fut

celui de la passion. X , 164. — Jésus-Christ au tribunal d'Hérode , qui fut le tribunal du libertinage. 172. — Jésus-Christ au tribunal de Pilate , qui fut celui de la politique. 180.

TRINITÉ. Croire un Dieu en trois personnes , c'est le plus grand hommage de foi que la créature puisse rendre à Dieu. X , 592. — C'est le plus grand sujet de confiance que la créature puisse avoir en son Dieu. 298. — C'est avoir devant les yeux le plus puissant motif et le plus excellent modèle de la charité qui doit nous unir tous en Dieu et selon Dieu. 406.

TRISTESSE. Comment nous devons nous comporter dans la tristesse , à l'exemple de Jésus-Christ. XVI , 255.

TROUBLE. Trouble de la fausse conscience aux approches de la mort. II , 245.

U

USURPATION. Rien de plus aisé que de se trouver coupable devant Dieu d'une injuste usurpation. VII , 555, 554.
Voyez RESTITUTION.

V

VANITÉ. Perte de l'estime publique par la vanité. XIV , 545.

VAUDOIS ; leur hérésie. VI , 122.

VEAU d'or. Pulvérisation de cette idole par Moïse. II , 61.

VENGEANCE. Comment Jésus-Christ se venge de ses ennemis , et nous apprend , par son exemple , à nous venger des nôtres. X , 249.

VER de conscience. L'impureté est le crime qui forme dans le cœur de l'homme un ver de conscience plus insupportable et plus piquant qu'aucun autre. III , 108.

VERBE. Alliances du Verbe avec la chair dans l'incarnation. XI , 85 , 86. *Voyez* ALLIANCE.

VÉRITÉ. Point de vérité que nous devons mieux aimer que celle qui nous reprend. V , 420. — Exemple de Germanicus. 422. — Point de commission plus désagréable que celle de dire à quelqu'un une vérité fâcheuse. 429. — Le

- toutes les vérités, il n'en est point que nous devons plus craindre que celle qui nous flatte. 457. — Personne ne montre plus de zèle pour la vérité que les docteurs du mensonge. XIV, 212. — Obéissance de l'esprit due à l'Eglise pour croire les vérités qu'elle nous propose. XII, 578. — L'esprit saint est un esprit de vérité qui nous éclaire. X, 552.
- VERTU.** En quoi consiste la vraie vertu. XIV, 509. — Jean-Baptiste faisant connoître Jésus-Christ comme rénumérateur de la vertu dans les justes et les prédestinés. XV, 256.
- VEUVES.** Miracle de sainteté dans saint Etienne, considéré comme directeur des veuves qui vivoient séparées du monde. XII, 124.
- VICES.** Jean-Baptiste traçant aux peuples des règles de morale, et condamnant les vices les plus opposés à l'esprit de Jésus-Christ. XV, 520.
- VIE.** Efficacité des œuvres de la charité chrétienne pour défendre notre pureté des attaques d'une vie sensuelle. VIII, 11. — Vie éternelle, partage de ceux qui quittent tout pour suivre Jésus-Christ. XIII, 255.
- VIE cachée de Jésus-Christ.** Combien la vie de Jésus-Christ a été obscure et cachée durant trente ans. XVI, 205. — Quelles étoient les occupations de Jésus-Christ dans sa vie cachée. 208. — De quel repos étoit accompagnée cette vie cachée de Jésus-Christ, et quelle paix il y goûtoit. 210.
- VIE agissante de Jésus-Christ**, voyez CHARITÉ DE JÉSUS-CHRIST.
- VIE nouvelle de Jésus-Christ**, voyez RÉSURRECTION.
- VIE de Jésus-Christ dans l'eucharistie**, voyez EUCHARISTIE.
- VIGILANCE.** Nécessité et pratique de la vigilance contre la mort. III, 407.
- VIOLENCE.** Pernicieux effets de la violence dans la société humaine. XV, 559.
- VIRGINITÉ.** Marie conçoit le Verbe de Dieu par la pureté de son corps et par sa virginité. XI, 69. — Combien la virginité est agréable aux yeux de Dieu. XII, 159.

VISITATION *de Marie*. Institution de cet ordre par saint François de Sales. XII, 262.

VISITES *au saint Sacrement*. Leur nécessité, leur utilité pour le salut. XVI, 133.

VOCATION. En quoi consiste la vocation chrétienne. VII, 148. — Nécessité de consulter la vocation de Dieu pour le choix d'un état de vie. IX, 353. — Combien il est important d'être fidèle à la vocation religieuse. XIII, 526; XV, 115. — Injustice des parens dans les vocations forcées. 117. — Avantages de la vocation religieuse. XIII, 284.

VOEUX. Indissolubilité des vœux de l'ame religieuse. XIII, 526. — Ces vœux sont un sacrifice dont le religieux est en même temps le prêtre et la victime. XV, 147. — Erreur de Luther, lorsqu'il avance que les vœux de la religion n'ajoutent rien à la sainteté du baptême. XIII, 177. — Perfection du vœu d'obéissance. VIII, 184 *et suiv.* — Vœu de Louis XIII, roi de France. XI, 526.

VOIE *du salut*. Ce qui peut nous engager plus fortement à la prendre. XIV, 63.

VOLONTÉ. Témérité du pécheur qui diffère sa conversion parce qu'il fait fond sur sa volonté future. IV, 241. — Comment Jésus-Christ a fait mourir le péché dans la volonté de l'homme. X, 256. — Volonté du salut de la part de Dieu et de la part de l'homme. XIV, 45.

VOLUPTÉ. L'homme du siècle voluptueux, parce qu'il fait mauvais usage des biens de la terre. III, 28, 29.

Z

ZÈLE. Zèle de réforme qui ne caractérise pas toujours la sévérité évangélique. I, 368, 374. — Zèle que nous devons avoir pour le salut du prochain. III, 152. — Zèle de perfection pour nous-mêmes qui autorise notre zèle pour le prochain, 155; — qui rectifie ce zèle, 144; — qui l'adoucit. 152. — Défauts à éviter dans le zèle de perfection. 144, 145. — En quoi consiste le véritable zèle pour la re-

ligion. VII, 260. — Excès de zèle que doit éviter un vrai pénitent. XV, 105. — Faux zèle des femmes qui se mêlent de tout et négligent leur propre maison. *Ibid.* — Zèle pour la défense des intérêts de Dieu. VI, 59. — Zèle indiscret dans lequel on peut tomber en pratiquant la religion. XI, 295 *et suiv.*

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

TABLE ET NOTICE

DES PÈRES ET AUTRES AUTEURS,

CITÉS PAR BOURDALOUE

DANS LE COURS DE SES SERMONS.

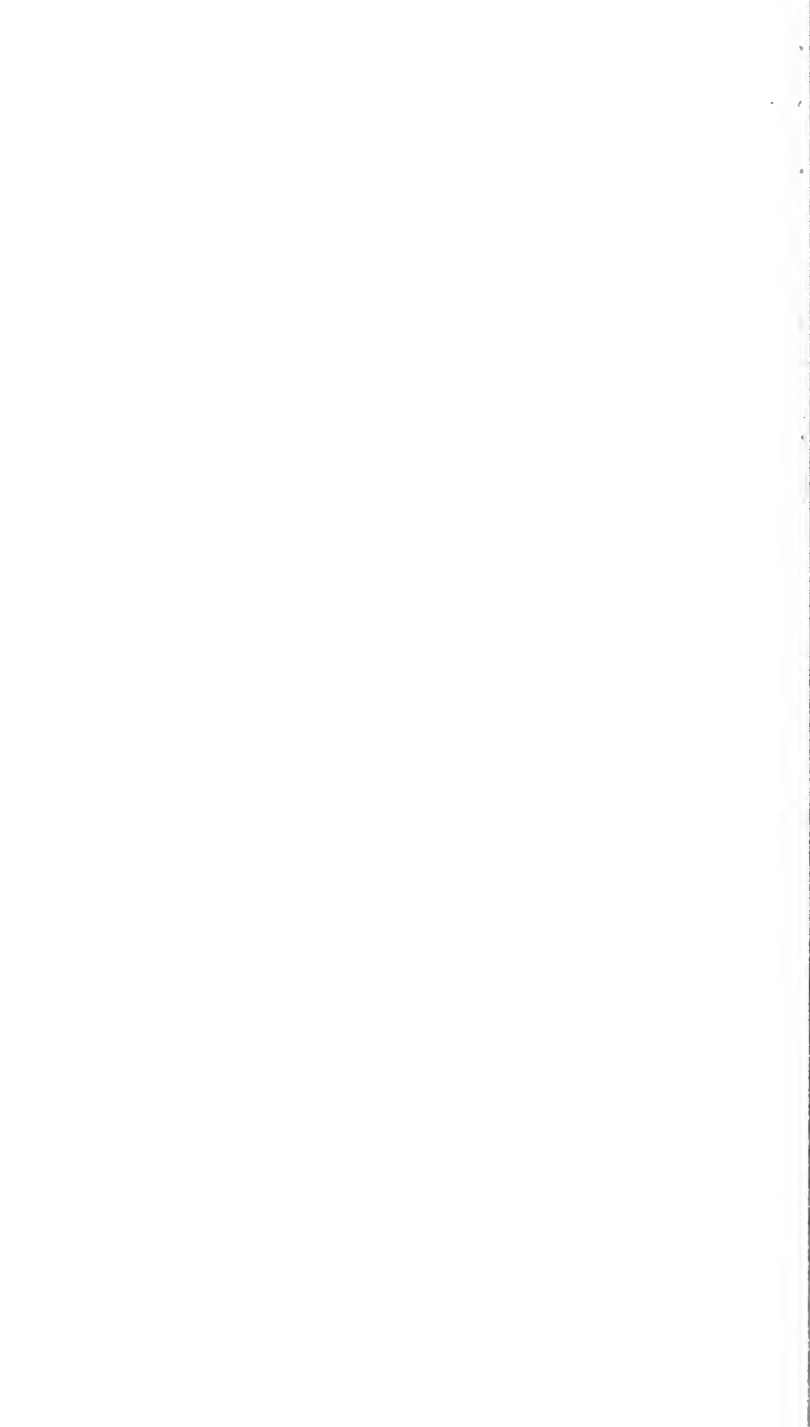


TABLE ET NOTICE

DES AUTEURS

CITÉS PAR BOURDALOUE,

AUGMENTÉE DE PLUSIEURS ARTICLES DANS CETTE NOUVELLE ÉDITION.

Nota. Le chiffre romain qui est après la citation indique le Volume des Œuvres de Bourdaloue , et le chiffre arabe désigne la Page.

A

AMBROISE (S.) *Charité.* — Pourquoi Dieu nous ordonne d'aimer notre prochain en nous obligeant à nous détacher de nous-mêmes. VI, 440. — Qu'une confiance faite à un ami sur ce qui touche l'honneur d'un tiers, est l'écueil de la charité. VI, 405, 406. — Quel grand attribut est dans Dieu la *douceur*, appelée dans l'homme, *humanité*. XII, 255, 254. — Distinction entre le jugement et la justice, dont l'une doit être la règle et la condition de l'autre. IV, 173 et 174.

Foi, Pureté. — Que la foi est une vierge que la plus légère tache flétrit. V, 87. — Principes de retenue pour l'instruction des Vier-

ges. V, 410 et 411. — Combat d'une jeune chrétienne avec ses proches, qui vouloient l'engager dans une alliance, tandis qu'elle alloit être consacrée à Dieu. V, 17. — Explication que donne ce père de ce passage du livre des Proverbes : que rien ne lui paroît plus impénétrable que la route des vaisseaux voguant sur la mer. V, 214. — Exemple de la conduite de la vierge Marie, proposé aux femmes chrétiennes. XI, 58.

Religion. Il est aisé de trouver dans le monde des hommes religieux sur leur devoir, quand leur devoir n'est combattu par aucun intérêt contraire, parce que la religion vient au se-

cours de la probité. III, 207. — Le sacrifice de l'autel est l'affaire d'état qui se traite entre Dieu et l'Eglise. III, 294. — Belle réflexion sur ces mots : *Ma chair est vraiment viande*. X, 425.

Dignité de l'homme. — Paroles éloquantes adressées aux prêtres sur leurs devoirs. VIII, 274. — Sur les prêtres qui, au lieu de se distinguer du vulgaire, lui ressemblent par leur conduite. VIII, 296. — Qu'il est juste que celui qui, dans un haut rang, a reçu beaucoup de Dieu, soit tenu à beaucoup pour Dieu. II, 472. — Exemple du zèle de l'empereur Valentinien-le-Jeune, pour ne rien faire d'oiseux et d'indigne de son rang. V, 260. — Application de ce mot de l'éloge de l'empereur Théodose, qu'il approuvoit plus celui qui reprenoit les vices que celui qui les flattoit. I, 200 et suiv.

Jugement de Dieu. — A son jugement Dieu nous forcera malgré nous d'écouter notre raison, et l'état même où nous y serons réduits ne nous y forcera que trop. I, 67. — Ce fut par le souvenir de la mort, et du jugement qui la suit, que ce Père dompta la fierté de Théodose, et qu'il le rangea à l'ordre de la pénitence. II, 64, 65.

Cupidité du siècle. — Que le cœur de l'homme

n'est jamais plus passionné, plus ardent pour les objets de sa cupidité, que quand ces objets lui échappent à la mort. II, 429. — Que le principe de l'ambition de l'homme est la présomption. VII, 125 et suiv. — De la concupiscence, qui se fait une infinité de besoins qu'elle tâche de satisfaire à tout prix. VII, 536. — Désordre d'une vie dissipée, qui conduit à la révolte de la créature contre Dieu. V, 258 et 259. — Application de la maxime de ce Père, qu'une molle oisiveté tente ceux qui ont résisté à une vie active et pénible. V, 249. — Surveillance des monarques envers leurs sujets, appliquée à la conduite vigilante des maîtres dans leurs maisons. V, 541 et 542.

Fuite du monde. — Dans quel esprit le chrétien doit fuir le monde, division tirée de ce motif. VII, 56 et suiv. — Acquit des peines du péché par la pénitence. VII, 20. — Que la sainteté de la vie du chrétien est un évident témoignage de la Divinité. V, 205. — Explication d'un passage du psaume 45, que la mort du corps n'est qu'une ombre ou une représentation de la mort. VII, 85. — Moralité du mystère de la résurrection de Jésus-Christ, qui montre l'homme ressuscité, aussi bien que Dieu se ressuscitant lui-même. X, 265.

Saint Ambroise, né vers 340, d'un père, préfet des Gaules, fut fait, de gouverneur, archevêque de Milan en 374, et mourut, selon le cardinal Baronius, en 397, trois ans après la mort de l'empereur Théodose. Sa sagesse et son zèle dans tout ce qui concernoit le régime spirituel de son église, et sa charité, égale à sa fermeté, le firent respecter et chérir des souverains et du peuple. Le même caractère qui distingue ses excellens ouvrages, nourris de l'esprit des Pères grecs, et surtout de celui de saint Basile, lui a fait assigner la première place parmi les Pères de l'Église latine. Il a instruit les *prêtres*, les *vierges*, les *veuves*, tous les chrétiens, par sa piété et par sa sainteté comme par sa doctrine. Enfin, il a été le maître de saint Augustin; et l'hymne solennel du *Te Deum* auroit été composé par lui, ou même de concert en actions de grâces de la conversion de ce grand disciple, si l'on en croit la chronique la plus anciennement attribuée à saint Dace, archevêque de Milan, qui florissoit, suivant Grégoire-le-Grand et d'après Cassiodore, sous l'empereur Justin. La meilleure édition des Œuvres de saint Ambroise, donnée depuis celle du cardinal de Montalte (Sixte-Quint), est l'édition des Bénédictins de Paris, 1686—1690, 2 vol. in-fol.

ANSELME. (S.) Motifs de sa pensée que le Père céleste a voulu que Jésus-Christ eût une vierge pour mère sur la terre, comme un Père dans le ciel. XI, 103.

Saint Anselme, d'abord abbé du Bec, en Normandie, puis archevêque de Cantorbéry, né à Aoste vers 1033, mourut en 1109, suivant la chronique d'Elmer ou Eadmer, disciple d'An-

selme et auteur de sa vie. Le zèle du saint prélat, partagé entre son église et son prince, et sa sévérité dans les discussions qui s'élevèrent entre le roi d'Angleterre et le pape, pour l'investiture des bénéfices, le firent exiler, rappeler et éloigner de nouveau. Mais sa constante patience contribua enfin, avec la condescendance du pape sagement ménagé, à tout concilier. Outre ses écrits profonds de théologie scolastique ou raisonnée, il est l'auteur de Méditations et d'autres œuvres pieuses et édifiantes; ce qui explique comment un autre écrivain très-docte (J. Gerson) a pu composer des traités purement théologiques, et de même, durant son exil ou sa retraite, des ouvrages ascétiques et spirituels. Malgré quelques écrits contestés, nous n'avons pu regarder comme apocryphe le passage sur la Vierge, que Bourdaloue cite sans dire qu'il l'a tiré du discours de saint Anselme sur la Conception. L'annotateur des *vies des Pères* (traduction de Godescard), qui met d'abord avec raison ce discours ou traité au nombre des ouvrages de saint Anselme d'après son historien Eadmer, se trompe lorsqu'il le range ensuite parmi les ouvrages supposés. Il veut parler sans doute du livre de l'*Excellence de la Vierge*, qui n'est pas mentionné par cet historien, et qui n'a, selon Belarmin, ni la gravité, ni le style des écrits de ce Père. Il attribue lui-même ce livre à Eadmer, avec D. Gerberon, qui a publié à Paris, en 1675, une bonne édition des Œuvres de saint Anselme, in-fol.

APOLLINAIRE, voyez SIDOINE.

ARNOBE. Sa remarque, que les païens, quelque déterminés qu'ils fussent à être vi-

cieux par l'exemple de leurs divinités, ne pouvoient souffrir qu'on le fût par profession de religion. V, 200. — Application aux chrétiens, de ce qu'il rapporte que les païens consacroient leurs tables aux dieux, pour que les conviés se rendissent attentifs à ne pas commettre d'excès. VI, 259. — Belle distinction qu'il fait, avec Tertullien, entre les religions du paganisme et la religion chrétienne. VII, 285.

Arnobé l'ancien, savant philosophe et rhéteur, né à Sicca, ville d'Afrique, florissoit sous l'empire de Dioclétien, vers l'an 300. Il avoit étudié par état et il enseignoit la théologie du paganisme, lorsqu'il se rendit à l'évidence de la religion chrétienne, dont il prit la défense. Ses argumens sont d'autant plus sûrs, qu'il connoissoit mieux les objections auxquelles il répond dans les sept livres qu'il a composés *contre les Gentils*. Une raison piquante et une certaine élégance cicéronienne dont il assaisonne ses discours, le rendent digne d'avoir été le maître de Lactance. L'ouvrage d'Arnobé *adversus Gentes*, auquel on avoit joint par méprise l'*Octavius* de *Minutius Felix*, s'en trouve distingué dans l'édition de Didier Hérault, Paris, 1605. On l'a aussi imprimé à la suite des Œuvres de saint Cyprien, avec les notes de Philippe le Prieur, Paris, 1666.

ARNOULD DE CHARTRES. Exposition de sa pensée profonde, que la plainte de Jésus-Christ à son Père,

sur la croix, vint du sentiment dont il fut touché, en se représentant le peu de fruit que produiroit sa mort. X, 255.

Arnould, abbé de Bonneval, ordre de Saint-Benoît, au diocèse de Chartres, célèbre auteur ascétique, vivoit en 1155, suivant la lettre (cotée 310) que saint Bernard lui adresse comme à un ami, peu de temps avant sa mort. Les doctes ouvrages de cet abbé ont été publiés partie dans la Bibliothèque des Pères, avec les œuvres de saint Cyprien, édition d'Oxford, 1682, et parmi les *Opuscula sacra veterum*, de Casimir Oudin. On a en vue principalement ici le traité profond et affectueux *De septem verbis Domini in cruce*. Un manuscrit d'Oxford lui restitue le livre de *Operibus Christi cardinalibus*, qui a mérité d'être attribué à saint Cyprien. L'éditeur bénédictin des Œuvres de saint Bernard, D. Mabillon, fait aussi ce même Arnould auteur de la continuation de la vie de ce saint. Cependant Trithème, quoique bénédictin, l'avoit donnée à l'abbé Arnould de Bonnevaux, ordre de Cîteaux, en Dauphiné, auteur d'une vie d'hommes illustres; et de même aussi, Henri de Gand, presque contemporain, qui le nomme Ernald. Le continuateur auroit obéi, comme il le témoigne lui-même, à la demande de ceux de Clairvaux, par amour pour une église *si chère*, en écrivant la suite de la vie de saint Bernard, commencée par un moine de Cîteaux, et terminée par un religieux du même ordre.

ATHANASE (S.) Objet de sa remarque, que la chaire où Dieu fait annoncer ses ordres, doit être aussi vénérable

rable que l'autel où il dispense ses grâces. V, 278. — Motif de sa foi relativement à l'incarnation du Verbe de Dieu, dont l'homme, qui ne se connoît pas lui-même, ne doit point vouloir pénétrer le mystère. XI, 91.

¹ S. Athanase, l'un des premiers Pères de l'Église grecque catholique, patriarche d'Alexandrie en Égypte, où il étoit né vers l'an 296, fut élevé à ce siège sous Constantin en 326, et mourut sous l'empereur Valens, en 375. Sa défense de la divinité du Verbe, contre Arius, dans le concile de Nicée, en 325, lui suscita des persécutions, qui se renouvelèrent et s'accrurent à chaque règne, par l'influence des Ariens. Il rapporte lui-même qu'arraché de l'Église, il resta sur son siège, entendant le psaume *Confitemini Domino*, dont les fidèles répétoient le refrain connu. Il fut tour à tour déposé, rétabli, exilé, rappelé; et après quarante-six ans de traverses essuyées pour la foi, il mérita bien enfin le surnom de *Vertueux*, que lui donne son éloquent panégyriste, S. Grégoire de Nazianze. Les ouvrages qui caractérisent ce grand défenseur du dogme, sont principalement ceux qu'il a écrits contre les Ariens, sur la *Trinité*, sur l'*Incarnation*, sur la *divinité de Jésus-Christ*. Une éloquence animée et grave, une raison pressante et solide, ont servi de modèle aux docteurs de la foi catholique qui l'ont suivi. Le symbole de Nicée, sous son nom, dont la version latine est récitée dans les divins offices, lui a été attribué dès avant le cinquième siècle par saint Augustin, qui le cite dans son explication du verset 6 du psaume 120. L'édition grecque

et latine des Œuvres de saint Athanase, la plus estimée, est celle du P. Montfaucon, Paris, Anisson, 1698, 3 vol. in-fol., avec un tome supplémentaire par le même dans la collection des Pères, Paris, Rigaud, 1706.

AUGUSTIN. (S.) *Connoissance de Dieu*. — Nécessité de se connoître soi-même pour bien connoître Dieu. IV, 172, et V 422. — Motif tiré du sentiment de notre félicité et de notre malheur, propre à nous inspirer une idée de Dieu, et à nous donner la connoissance de nous-mêmes. III, 277. — Application du mot de ce Père, que personne ne doute qu'il y ait un Dieu, sinon ceux à qui il conviendrait qu'il n'y en eût point. III, 92.

Foi, Religion. — Raisonnement sur cette question: Pourquoi Dieu ayant créé l'homme raisonnable, il n'a pas voulu, dans la religion, le conduire par la raison, mais par la foi. IV, 365 et 368. — Pourquoi l'intelligence des choses de Dieu doit être précédée et méritée par l'humilité de la foi. IX, 316. — Au jugement de Dieu, la foi rendra témoignage pour témoignage, et aux pécheurs, témoignage contre témoignage. I, 491. — Dans les jugemens des hommes, nous craignons plus la vérité qui nous reprend, que la calomnie qui nous impose de faux crimes:

c'est une image du jugement de Dieu. II, 219. — Sa réponse à l'objection sur la cessation des miracles, qu'il en est un bien authentique, le monde converti sans miracle à la foi de Jésus-Christ. II, 266, et XII, 59. — Son raisonnement développé sur l'intérêt qu'avoient les évangélistes à ne point publier les miracles de Jésus-Christ, s'ils les eussent cru faux. IV, 258 et 259. — Développement de sa maxime, que l'autorité de l'Eglise est ce qui garantit l'authenticité de l'Evangile. XII, 580 *et suiv.* — Application de cette vérité qu'il énonce, que les princes sont les protecteurs nés de la religion, comme la religion, selon saint Paul, est la sauve-garde des princes. XIII, 559. — Ses paroles tirées du livre de *la vraie Religion*, que Dieu se sert des infidèles, des schismatiques, des Juifs, pour l'exécution de ses grands desseins. V, 175 et 176.

Amour de Dieu. — Comment tout est compris dans l'amour de Dieu. IV, 51 et 52. — Qu'est-ce que représente cette action de la femme péchresse de l'Evangile, qui essuya les pieds du Fils de Dieu. VIII, 109. — Difficultés que propose ce Père, auxquelles répond saint Jérôme, et qu'explique saint Bernard, au su-

jet de cette parole de l'apôtre saint Jacques, relative à la charité, que quiconque pèche en un seul point, pèche contre tous les autres points. IV, 56 *et suiv.* — Explication de ce qu'il dit, que nous devons avoir de la charité pour les méchants. V, 175 *et suiv.*

Loi chrétienne. — Comparaison par laquelle il explique ce paradoxe, que le joug de la loi peut devenir d'autant plus léger, qu'il est plus pesant. II, 398. — L'exactitude religieuse jusque dans les points de la loi qui semblent les moins importans, est un correctif nécessaire de notre ignorance en ce qui regarde la conduite du salut. III, 182. — Les miracles sont la voix de Dieu. III, 259, 269. — Exemple des mœurs et des pratiques des premiers fidèles. V, 203. — Trois avantages pour le chrétien dans l'état de mariage; division tirée de ces avantages. V, 41 *et suiv.* — Motifs d'attachement à la loi chrétienne. V, 210. — Motifs de soumission à la Providence, tirés du devoir et de l'intérêt, les deux ressorts les plus actifs lorsque l'un et l'autre sont réunis. III, 261 *et suiv.*

Prédestination, Grâce. — Ce que S. Augustin appelle prédestination. II, 172. — Ce qu'il dit de la sainteté

de Dieu qui cesse d'être telle pour les pécheurs , appliqué à la grâce de la prédestination, qui devient un scandale pour les impies. II , 552. — Ses paroles , expliquées par saint Thomas , sur l'ordre de Dieu dans la disposition du salut des hommes. II , 555 et 556. — Conciliation de deux textes de l'Écriture sur le conversion de Dieu à notre égard , et sur notre conversion à l'égard de Dieu. II , 557 et 558. — Deux propriétés qu'il attribue à la sagesse divine , de disposer tout avec douceur , et de tout exécuter avec force. III , 225. — Ce que les théologiens appellent , d'après lui , *grâce victorieuse*. III , 224. — La grâce que nous appelons efficace est donnée dans l'occasion où Dieu a prévu qu'elle seroit salutaire. III , 251. — Péché de ceux qui aiment la vérité lorsqu'elle leur est favorable , et qui la haïssent lorsqu'elle les censure. III , 550. — Explication de ce qu'il enseigne sur la prédestination des saints , qui est consommée par la *persévérance* finale. IV , 552 et 555.

Œuvres du salut. — L'heure de la mort n'est point un temps propre à les opérer. II , 429. — La gloire éternelle est en même-temps , et le don de Dieu , et la récompense du

mérite de l'homme. V , 78. — Que les œuvres , si elles ne portent point le caractère de la foi , n'opèrent point le salut. V , 80. — Décision de l'Église conforme aux sentimens de ce Père , sur la nécessité de la grâce pour le salut. VI , 5. — Motif de ce qu'il dit , que l'humilité est la première et essentielle disposition aux communications de Dieu. XI , 51. — Pour plaire à Dieu il faut nous déplaire à nous-mêmes , et pour nous déplaire à nous-mêmes , il faut nous voir , etc. I , 74. — Ses paroles citées par le concile de Trente , concernant les œuvres du salut , toujours praticables par celui qui fait ce qu'il peut , et qui demande ce qu'il ne peut pas. VI , 9. — Explication et renversement de sa proposition : *Celui-là sait bien vivre , qui sait bien prier*. XIV , 454.

Œuvres du monde , *Péché*. — Son interprétation du passage : *Quels sont les élus du siècle*. (psaume 140). I , 174 et suiv. — Les grands doivent guérir par leur exemple la faiblesse du respect humain dans les petits. I , 556. — Explication des paroles de l'Écriture , d'après ce Père , sur l'*esprit d'erreur et de mensonge* dont Dieu frappe ceux qu'il réproûve. III , 551 , 552. — Développement de ce qu'il dit , que Dieu juge les mondains

dès cette vie en les aveuglant. III, 556 *et suiv.* — Nature des désordres du vice, qu'il fait consister en ce que l'esprit de l'homme qui doit régir le corps, se laisse gouverner par les sens. III, 96. — En quoi diffèrent et sur quoi s'accordent son sentiment et celui de saint Bernard, sur l'essence du péché. IV, 86. — Sa paraphrase d'un passage de l'*Ecclésiastique*, sur l'*oisiveté, maîtresse de tous les crimes*. V, 245 et 246. — Comment il explique, par les libertés de la médisance, la perversion générale dont parle le roi Prophète. VI, 595. — Application de la pensée de saint Augustin, qu'une de nos illusions est de nous faire une perfection des choses qui nous plaisent. VI, 150 *et suiv.* — Au lieu de régler nos désirs par nos consciences, nous nous faisons des consciences de nos désirs; source intarissable d'égaremens. I, 127. — Sa réflexion touchante et terrible, qu'avec de bonnes intentions, on peut faire et on fait les plus grands maux. X, 182. — Distinction des trois choses qui nous perdent dans le monde : ses *erreurs*, ses *douceurs* et ses *rigueurs*. XIV, 166.

Passion de Jésus-Christ. — Fondement de cette proposition, que Jésus-Christ n'a souffert que parce qu'il

l'a voulu, et comme il l'a voulu. IX, 263 et 264. — Pourquoi falloit-il que Jésus-Christ, sans être sujet à nos maux, en éprouvât le remède dans sa personne. IV, 282. — Extension des motifs que donne ce Père, et, avec lui, saint Bernard, sur ce que Jésus-Christ ne voulut pas descendre de la croix comme le lui proposoient ses ennemis. IV, 261 et 276. — Sur le prix qu'a coûté le salut des hommes dans la personne de Jésus-Christ. X, 54. — Exposition de cette vérité, que le calice amer de la passion de Jésus-Christ, fut le péché. X, 125 *et suiv.* — Quelle fut, des puissances dont Jésus-Christ triompha sur la croix, la plus fière et la plus orgueilleuse. X, 246. — Merveille des conquêtes de la croix, qui, selon l'expression de saint Augustin, a passé du lieu infâme des supplices, sur le front des monarques et des empereurs. IV, 268. — Grandeur d'un saint roi, et d'un roi vraiment chrétien. IV, 525; XI, 401.

Sainteté du Sacrifice. — Ce qui donne à nos temples un caractère propre de sainteté. III, 289, 290. — Preuve de l'état d'immolation dans lequel les chrétiens doivent assister au sacrifice. III, 506. — Son sentiment touchant l'usage de la communion

eucharistique. VI, 90 et 91. — Liaison étroite entre le sacrifice de Jésus-Christ et le sacrifice de nous-mêmes. XII, 24. — Motif de l'excellence du sacerdoce de Jésus-Christ, dans la loi nouvelle, où le sacrifice est tout ensemble la victime et le prêtre. XII, 29. — Application à la parole de Dieu, de ce que disoit ce Père, qu'un sacrement est nuisible à ceux qui le donnent mal, et profitable à ceux qui le reçoivent bien. IV, 5. — Le dégoût pour la parole divine, comparé à celui des Israélites pour la manne. IV, 10 et 11. — Adoucissement mis à sa comparaison d'un chrétien qui résiste à la parole de Dieu, avec les Juifs qui crucifèrent le Sauveur. V, 293 et 294.

Mort chrétienne. — Eloquente leçon de la cérémonie des *cedres*, relativement à la fin commune de tous les hommes. II, 56. — Son excellente réflexion, que pour mourir chrétiennement, il ne suffit pas, lorsque la mort vient de penser à la mort, mais qu'il faut y avoir pensé. III, 415. — Cette vie, qui nous semble une vie, n'est qu'un commencement et un progrès de mort. IV, 420 et 421. — Explication de sa remarque sur un passage du psaume 72, que la pensée de la mort est

triste, non à celui qui a des biens temporels, mais à celui qui s'y attache. VII, 87. — Son raisonnement pour porter l'homme à désirer encore plus la mort qu'à la craindre. VII, 104.

Résurrection par la pénitence. — L'évangile du Lazare, mort et ressuscité, expliqué dans toutes ses circonstances par le sens moral, d'après le sens historique. III, 429 et suiv. — Application de cette maxime, qu'il faut mourir au monde pour vivre à Dieu. X, 69 et 70. — Peine du travail imposée à l'homme depuis le péché. V, 255 et suiv. — Définition que donne saint Augustin de la *pénitence*. I, 165 et suiv. — Humble confession de sa vie, proposée aux âmes pénitentes comme un modèle. I, 147. — Comment il interprète, avec saint Jérôme, le passage où saint Paul (Hebr. cap. 6.) dit qu'il est impossible à ceux qui, après avoir reçu le don de Dieu, sont tombés, de se renouveler par la pénitence. VII, 205. — Paroles empruntées de ce Père, raisonnant avec un pécheur malade, pour le disposer à la pénitence. II, 415. — Trois raisons qu'il expose, des difficultés de la vraie pénitence au temps de la mort; développement de ces motifs. II, 428 et suiv. — Exposé de son rai-

sonnement sur celui des trois temps, *passé, présent et futur*, dont nous pouvons seuls disposer, pour nous amender. IV, 220 *et suiv.* — Double obligation de s'appliquer à se corriger soi-même, pour se rendre capable de corriger les autres. III, 142. — Raison frappante qu'il donne de ce que le Fils de Dieu ne condanna point la femme adultère. VIII, 295. — Sa réponse à la difficulté proposée sur celui qui, s'il restituoit un bien mal acquis, manqueroit du nécessaire. VII, 554. — Exemple touchant de restitution. VII, 544. — Dette du superflu aux pauvres. II, 155, 156.

Jugement du Pécheur. — Que tout esprit hors de sa règle trouve dans soi-même son jugement. VIII, 172. — Sur la conscience du chrétien, par laquelle Dieu doit le juger. I, 55. — Sur la nature de ce jugement, qui sera un jugement sans miséricorde. VII, 426 — Sa remarque, que les peines du Tartare, chez les païens, étoient au fond les mêmes vérités que la foi nous enseigne. III, 48. — Conséquence contraire, tirée, avec lui et avec Tertullien, du principe d'après lequel on a prétendu rejeter l'éternité des peines. III, 74, 75. — Eclaircissement de sa pensée, et de celle de saint Jérôme, que le pécheur

doit satisfaire à jamais à Dieu, parce qu'il a voulu lui résister à jamais. VII, 231.

Espérance du Chrétien. — Preuves que l'espérance chrétienne n'a point pour objet les biens temporaires de cette vie. II, 512, 515. — Que Dieu récompense quelquefois les vertus humaines par des prospérités temporelles, comme il récompensa, dit ce Père, les vertus des Romains par l'empire du monde. IV, 78. — Réponse aux chrétiens, qui se plaignent de ce que Dieu ne leur accorde point les prospérités temporelles. V, 126 *et suiv.* — Motifs de ce que dit saint Augustin qu'il faut qu'il y ait un état où Dieu rappelle les choses à l'ordre, XI, 419. — Conséquence de ce principe que l'homme est définitivement fait pour Dieu, et que son cœur n'a jamais de repos qu'il ne soit uni à Dieu. IV, 582.

Récompense et Culte des Saints. — Grandeur de la récompense des saints. I, 16. — Motif d'honorer les saints. XI, 318. — En quoi consiste la vraie piété envers les morts, dont les funérailles servent moins à les soulager qu'à consoler les vivans. XI, 459.

Saint Augustin, né à Tagaste en Afrique, en 354, fut fait évêque d'Hippone en 395, et mourut, selon Possidius son disciple, en 430. Il est appelé, avec raison, le plus grand docteur de

l'Eglise, par Bourdaloue, d'après ce même historien, parce que c'est celui qui dans un plus grand nombre d'écrits, a le mieux établi l'accord de la morale et de la doctrine avec les principes de la foi catholique. Saint Augustin est le Père le plus généralement cité par les prédicateurs. Il n'a point varié, comme Tertullien, depuis sa conversion. Augustin, encore jeune, s'étoit laissé entraîner par la licence et par l'erreur; mais les prédications de saint Ambroise, l'ayant ramené, il ne cessa plus d'être chrétien fidèle, et il fut dès-lors tout entier voué à l'Eglise: *Totus catholicus*, dit Cassiodore, en commentant d'après lui les Psaumes. Le même esprit, en effet, comme le même génie, se fait remarquer, soit dans les *Confessions*, où en n'accusant que lui, il donne à tous la grande leçon du *Nosce te ipsum*; soit dans son apologie savante de la religion chrétienne, la *Cité de Dieu*; soit dans ses explications spirituelles des psaumes; soit dans son interprétation des Epîtres de saint Paul, proposée pour règle par le concile de Trente; soit dans ses ouvrages sur la grâce, dont il fut le docteur par excellence, etc., etc. La collection principale de ses Œuvres, est celle qui a été donnée par les Bénédictins. Paris, 1679—1700, en 11 vol. *in-fol.*

AUTEUR DE L'IMITATION DE JÉSUS-CHRIST. Etat de l'âme recueillie, où se vérifie ce que dit l'auteur de l'excellent livre de l'*Imitation* (liv. II, chap. 1.), que Dieu se plaît à visiter souvent l'homme intérieur, qu'il s'entretient doucement avec lui, le comble de consolation et de paix, et en vient même à une familia-

rité qui va au-delà de tout ce que nous en pouvons comprendre. XIV, 401. — Explication de cette remarque qu'il fait, d'après un Père de l'Eglise, que l'on trouve assez de chrétiens qui suivent Jésus-Christ jusqu'à la cène, mais qu'il y en a peu qui le suivent jusqu'au Calvaire. XII, 156. — Pourquoi ce saint auteur nous avertit-il sans cesse de n'entrer point trop dans les affaires humaines, et reconnoît-il, que jamais il ne s'est trouvé parmi le monde, qu'il n'en soit revenu plus imparfait. VIII, 17; XIII, 449.

L'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ* se propose lui-même pour exemple, dans cette maxime que Bourdaloue adoucit en la traduisant: *Quoties inter homines fui, minor homo redi* (lib. 1, cap. 20, v. 2.). C'est d'un Père du désert, si ce n'est directement de Sénèque (Epître 7), que l'auteur de l'*Imitation* paroît l'avoir prise. Mais elle se trouve, chez le philosophe, jointe à d'autres épithètes, et surtout avec le mot antithétique *inhumanior*, opposé bien durement au mot *homines*; tandis qu'elle est exprimée du moins plus modérément dans l'*Imitation*, et surtout dans l'ancien gothique français de la *Consolation intérieure*, livre plein d'ouction, et le même au fond que l'ouvrage latin. Bourdaloue dit, au sujet de l'*Imitation de Jésus-Christ*, que son auteur (qu'il ne nomme point) dut être un des hommes les plus versés et les plus consommés dans les mystères de la vie spirituelle. Eût-il parlé

ainsi, et gardé le silence sur l'auteur de ce livre, s'il avoit en vue le chanoine régulier Thomas à Kempis, que l'opinion du public alors, comme celle de ses confrères, favorisoit? Et ne sembleroit-il pas, au contraire, avoir voulu désigner, d'après les expressions dont il se sert, l'auteur, non moins profond que religieux, de *Vita spiritali, de Monte contemplationis, de Consolatione theologiae*, etc., je veux dire Jean Gerson, dont il cite assez fréquemment les ouvrages (voyez ci-après); tandis qu'il ne cite nulle part ni les opuscules du pieux chanoine du monastère de Sainte-Agnès, ni les Commentaires sur saint Denis l'Aréopagite par l'abbé de Verceil, que quelques-uns ont pris pour l'auteur de *l'Imitation*, sous le nom de *Gersen*, supposé autre et plus ancien que Gerson? Nous nous bornons à indiquer, parmi les nombreuses éditions de ce livre, l'édition *in-fol.* sans nom d'auteur, Paris, de l'imprimerie du Louvre, 1640, comme n'étant ni faite exclusivement sur aucun texte particulier, ni composée indifféremment des leçons des divers textes, ainsi que l'est le plus grand nombre des éditions.

AVILA, voyez JEAN D'ATILA.

B

BASILE. (S.) Sa comparaison, qui fait sentir l'absurdité de déterminer, dans l'homme, le choix d'un état, sans consulter la vocation de Dieu. V, 12 — Contre la cupidité, le moyen le plus sûr dont se servit l'ennemi du salut pour tenter le premier homme. VI, 220. — En mille ren-

contres, sous une fausse apparence de nécessité, la raison, si elle n'est bien épurée, autorise la volupté VI, 224, 225. — Explication de la pensée de ce Père, qu'il y a beaucoup plus de peine à ne pas mortifier ses passions qu'à les mortifier. XIV, 297.

Saint Basile-le-Grand, proclamé tel par le concile général de Chalcédoine, le plus grand en effet des Pères grecs par sa science et son éloquence, né à Césarée en Cappadoce vers 329, fut promu en 370 au siège épiscopal de cette métropole, et mourut dans la même ville en 379. Son exemple et celui de saint Grégoire de Nazianze son panégyriste et son ami, ont fait voir tout ce que peuvent et l'étude des belles-lettres, jointe à celle de la religion, et l'éloquence des anciens rhéteurs unie à celle des prédicateurs chrétiens. Après avoir quitté l'école de Libanius, d'où sortit aussi saint Chrysostôme; c'est dans les déserts du Pont, que saint Basile se retira pour méditer, et qu'en fondant des règles pour les solitaires par ses écrits religieux, il se préparoit à en traier pour les orateurs par ses instructions d'une éloquence grave et persuasive. Mais c'est surtout sa docte sagesse et ses nobles vertus qui l'élevèrent aux fonctions de prélat, et en firent un véritable évêque, appelé de Dieu à *enseigner les plus parfaits*, comme l'un de nos orateurs les plus distingués l'a caractérisé d'un seul mot. Ses ascétiques, ses homélies et ses lettres, sont, sous ces divers rapports, des modèles. Toutes ses Œuvres se trouvent réunies dans l'édition grecque et latine qui en a été donnée par

D. Garnier, Paris, 1721, 1722, et D. Maran, 1750, 3 volumes *in-fol.*

BASILE DE SÉLEUCIE. (S.) Raisons de ce qu'il dit, qu'une dignité est une espèce de servitude qui oblige un homme de travailler pour tous, comme tous doivent travailler pour lui. V, 255 et 254.

Saint Basile, évêque de Séleucie en Isaurie, dans le cinquième siècle, fut un savant et éloquent évêque. Son zèle et sa bonne foi purent être trompés, lorsqu'au sujet de l'hérésie qui supposoit une seule nature en Jésus-Christ, par opposition à celle de Nestorius, qui admettoit deux personnes ainsi que deux natures, il fut entraîné à souscrire, dans le faux concile d'Ephèse en 449, à l'opinion erronée d'Eutychès, qu'il rétracta courageusement au concile de Chalcedoine, en 451. Ses homélies sur l'ancien et le nouveau Testament le rendroient d'ailleurs bien digne d'avoir été ce même Basile pour lequel saint Chrysostôme composa, vers 370, le livre de la *Dignité et des fonctions du sacerdoce*. Mais une époque si éloignée contraire sur ce point l'opinion de Photius, quoique appuyée par un manuscrit de Suidas, dont parle Dausquins dans son édition grecque et latine de quarante-quatre homélies du saint, donnée à Heidelberg en 1604.

BÈDE (Le Vénéral). Difficultés qu'élevoient les païens contre la religion, sur ce que l'on n'y voyoit plus les miracles dont leur parloient les chrétiens. XII, 59.

Le vénérable Bède, dont le nom dérivé de *Bedan* (prier), et la qualification tirée de l'âge et des fonctions, lui étoient bien acquis. a prouvé qu'on pouvoit être à la fois un savant très-appliqué à l'étude et un religieux très-assidu aux exercices. Simple prêtre du monastère de Saint-Pierre et de Saint-Paul, ordre de Saint-Benoît, en Angleterre, il refusa tout autre emploi que celui de l'instruction. Occupé toute sa vie à méditer et à écrire, à prier et à enseigner, il s'attira une telle vénération, que ses excellens extraits de la doctrine des Pères sur les Evangiles étoient lus publiquement dans les églises. Il désigne lui-même, à la fin de son Histoire ecclésiastique l'époque où il vivoit, en 751. Comblé d'années, il dictoit même en mourant ses leçons à ses disciples. La collection de ses Œuvres publiées à Cologne, 1612. en 8 tom. *in-fol.*, laisse à désirer plusieurs ouvrages indiqués par Cave. L'édition la meilleure de son Histoire ecclésiastique est celle de Cambridge, 1722, *in-fol.*

BERNARD (S.) *Sentiment opposé à l'orgueil*. — Sa courte mais importante leçon, *Amanesciri*. I, 591. — Réponse à la question : Comment l'ambition qui tourmente les hommes, leur plaît tant néanmoins. VII, 117. — Que celui qui veut être tout sans être rien de ce qu'il doit être, peut s'appliquer avec vérité ce que ce saint disoit dans un sentiment d'humilité : *Sum Chimera seculi*. II, 475. — III, 216. — Dans son traité des degrés de l'humilité et de l'orgueil, il

fait voir le danger de négliger certains devoirs moins rigoureux et moins étroits. III, 168, 171. — Ce seroit un miracle, si celui qui se permet tout ce qui lui est permis, ne se laissoit pas emporter à ce qui lui est défendu. 191.

Humilité, grâce. Parce que nous sommes charnels, le Verbe de Dieu incarné nous a appris sensiblement, et, pour ainsi dire, charnellement, que l'humilité est la seule voie qui conduit au repos du cœur. I, 225.

— La grâce est pour l'humble qui fuit la tentation, et non pour le présomptueux qui l'aime et qui s'y plaît. II, 181. — Nous ne chercherions jamais Dieu par la grâce, si Dieu, par une autre grâce, ne nous avoit lui-même eue. III, 254.

Grandeur morale. — Comment il représentoit respectueusement à un grand pape, que la qualité de pécheur oblige les grands comme les autres au travail. V, 245. — Application aux maîtres et aux pères de famille, de ce qu'il écrivoit à un souverain, qu'on n'est pas grand précisément pour avoir plus de serviteurs, mais parce qu'on en a un plus grand nombre qui sont employés utilement. V, 568.

Abus parmi les Chrétiens. — Raisons pour lesquelles il se plaignoit d'une espèce

de corruption dans la discipline, consistant à accorder trop aisément toutes sortes de dispenses. III, 175, 177. — Abus et trafic des choses saintes, qu'il appelle l'*abomination de la désolation* dans le temple de Dieu. X, 216. — Conséquence de la conduite de certaines personnes à qui il reprochoit de s'adonner, dans une profession sainte, à des choses purement profanes. VI, 570. — Occasion prise des paroles adressées à ses frères, pour expliquer comment la médiosance est le vice qui perd les personnes les plus religieuses. VI, 597 *et suiv.*

Conscience humaine, etc.

— Conséquence de ce que dit saint Bernard dans son *Traité de la Conscience*, qu'elle n'est autre que la science de soi-même. III, 184, 185. — Quatre sortes de consciences qu'il distingue. I, 145. — Quelles sont les choses les plus propres à égarer la conscience. I, 155. — Qu'est-ce que la fausse *conscience*. I, 145. — Sa maxime rappelée, que l'homme est si peu d'accord avec lui-même, qu'on ne peut bien juger, ni de ses actions par ses intentions, ni de ses intentions par ses actions. IV, 168. — Maximes dont il se munissoit contre les détracteurs et les flatteurs. V, 449. — Moyens de se sauver des vices du

siècle, dans lequel il reconnoît que la vertu trouve sa perte. XI, 45.

Pureté chrétienne. — Motifs pour conserver ce qui se trouve le plus exposé dans ce monde, l'humilité, la pureté, la piété. VIII, 1 *et suiv.* — Deux motifs développés d'après lui, l'humilité du cœur et la pureté du corps, par lesquelles la Vierge conçut le Verbe de Dieu. XI, 50 *et suiv.* — Fondement de ce qu'il témoigne au sujet du culte de Marie, dans une épître où il ne parle point en panégyriste, mais en théologien. XI, 298, 299. — Application des sentimens qu'il ne cessoit de professer, que *toute sa philosophie étoit la connoissance de Jésus, et de Jésus crucifié.* VIII, 504.

Charité de Dieu envers l'homme. — Application de la figure sensible qu'offre saint Bernard de ce que fait Jésus-Christ pour l'homme dans le sacrifice de son corps. III, 516. — Division tirée de ce qu'il dit, que la résurrection de Jésus-Christ, qui est le mystère de sa gloire, a été aussi la consommation de sa charité. IV, 288. — Moyen que la dernière heure, toute incertaine qu'elle est, ne nous surprenne jamais. III, 408.

Lois données aux hommes. — Ce qui suit de sa réflexion, que Dieu leur a donné

trois lois, une loi d'autorité, une loi d'espérance, et une loi d'amour. II, 599. — Comment l'homme, par son amour, selon l'ingénieuse réflexion de ce Père, peut rendre, en quelque manière, la pareille à Dieu. IV, 151, 152. — Son sentiment sur la sévérité envers nous-mêmes, relativement à la pénitence. I, 459. — Ce que doivent faire ceux qui sont persuadés de sa maxime, que moins Dieu nous épargne dans ce monde, plus il ménage nos véritables intérêts pour l'autre. XIV, 267. — Quels sont proprement, suivant ce Père, les heureux de la terre. XIII, 225.

Saint Bernard, premier abbé de Clairvaux, ordre de Cîteaux, le dernier en rang des Pères de l'Eglise, né à Fontaine près Dijon, en 1091, mourut en 1153. Ce célèbre abbé, si docte et si pieux, à qui est due cette maxime de l'Imitation, *Ama nesciri*, qu'il n'a pu préférer que par un grand fonds d'humilité et par l'amour de la solitude, a passé néanmoins sa vie, comme il l'avoue, dans les voyages, dans les cours, dans les conseils, et de là sembloit-il être, ainsi qu'il se nomme, *la Chimère* de son siècle, parce qu'on ne voyoit en lui, ni un séculier, ni un moine : mais c'étoit sa réputation de sagesse et de zèle qui le faisoit consulter et désigner pour les missions les plus importantes. S'il prêcha la seconde croisade, ce fut à la sollicitation de Louis-le-Jeune, intéressé au maintien de la paix du monde chrétien, menacée par le ressentiment qu'avoient excité les premiers croi-

sés. S'il se chargea de négociations publiques, ce fut pour pacifier des différends nuisibles au repos de l'Eglise. S'il se mêloit aux discussions des conciles, c'étoit pour éteindre ou apaiser les schismes. Enfin, c'est avec un zèle respectueux et tout évangélique, dit Bourdaloue (III, 176), qu'il portoit la parole aux rois et aux papes, comme il l'adressoit avec autant d'onction que de force à ses concitoyens et à ses frères. Son style est ferme, vif et orné, mais noble et plein de douceur et de sentiment. Quelques citations de Bourdaloue paroissent tirées d'un sermon sur la *Vierge* attribué à saint Bernard, mais dont Guibert, abbé de Nogent, se déclare l'auteur au livre de *Vita sua*, désigné par erreur, sous le nom de *Vie de saint Bruno*, dans le sommaire de la vie de ce saint, traduite d'Alban Butler. L'édition des Œuvres de saint Bernard, *ex secundis curis* de D. Mabillon, Paris, 1690, 2 vol. *in-fol.*, est la plus estimée et la plus complète.

BONAVENTURE. (S.) Développement des trois manières dont il observe que le choix d'un état peut être mauvais. V, 28 *et suiv.* — Cas auxquels il applique ces paroles de Jésus-Christ : *Propter hoc relinquet homo patrem et matrem. XIII, 518.*

Jean de Fidenza, dit *Bonaventure*, d'un mot de saint François d'Assise, qui s'écria, en prévoyant ce que Jean deviendrait, *O buona ventura!* étoit né en Toscane, en 1221 : il mourut à Lyon en 1274, la même année que le docteur augustinien de l'Ecole, saint Thomas d'Aquin, son ami. Il avoit été nommé à trente-cinq ans en

1256, général de l'ordre séraphique de Saint-François ; d'où il recut le titre de *docteur séraphique*, que lui méritèrent le zèle de sa dévotion et la pureté de sa doctrine. Ce qu'avoit dit son maître Alexandre de Halès, qu'*Adam n'avoit point péché dans son sage disciple*, fut bien justifié par ce caractère de sainteté et d'humilité qui lui fit déplorer et fuir les dignités, et donner des avis si désintéressés pour l'élection d'un vertueux pape dont la nomination lui avoit été déferée. Gerson recommandoit beaucoup la lecture des écrits spirituels de ce saint religieux, qu'il appelle *Doctor mellifluus*. L'édition des Œuvres de saint Bonaventure, donnée au Vatican en 1588, en 8 tom. *in-fol.*, est la plus complète.

C

CASSIEN. Le démon ne peut rien suggérer de semblable à la loi chrétienne. V, 211. — Ce que Cassien et saint Jérôme nous apprennent de la discipline relative au travail manuel auquel étoient assujettis les anachorètes des monastères d'Egypte. V, 247. — Pourquoi il dit qu'un solitaire occupé, est bien moins tenté qu'un solitaire oisif. V, *ibid.* — Quel étoit l'objet des austérités corporelles des saints religieux dont il rapporte la vie pénitente. VI, 221.

Cassien (Jean), né dans la Scythie de Thrace, prêtre et abbé du monastère de Saint-Victor, qu'il avoit fondé à Marseille, y mourut vers 435. Il vé-

cut long-temps dans le monastère même où s'étoit retiré saint Jérôme à Bethléem en Palestine, et avec les saints anachorètes qu'il visita dans la Thébàide d'Égypte. De là étant allé à Constantinople, où il entendit saint Chrysostôme, il en devint le diacre et le disciple : il concourut avec le clergé de cette ville à la défense du pasteur persécuté. Ensuite, prêtre de l'église de Rome, il écrivit son livre de *l'Incarnation*, à la prière de l'archidiacre Léon, depuis pape, connu sous le nom de *Léon-le-Grand*. Fixé dans les Gaules, il y composa ses *Instructions*, le résultat de son expérience dans la vie ascétique, et il publia ses *Conférences avec les Pères du désert*, dont il avoit recueilli les maximes. Sa 13.^e conférence a semblé répréhensible à saint Prosper, qui ne lui donne pas moins le titre de docteur catholique. L'édition de ses Œuvres, avec les commentaires de D. Alard Gazée, donnée à Douai en 1616, a été réimprimée à Paris en 1642, *in-fol.*

CASSIODORE. Opposition de notre conduite à celle qu'il prête au vrai citoyen, qui, jusque dans ses délassemens, sert l'État. V, 259. — La haine de la vérité qui reprend est le vice, non seulement des grands mais même des petits ; non seulement des imparfaits, mais même des dévots et des spirituels. V, 453. — Engagement de la grandeur, qui lui fait dire que le devoir et le pouvoir sont deux choses inséparables. VI, 556. — A sa maxime que la véritable grandeur est de bien comprendre

notre petitesse, substitution de cette maxime inverse, que la petitesse est de ne pas connoître assez la véritable grandeur. XI, 186. — Pourquoi appelle-t-il le monde le grand théâtre et la grande école de la *Providence*. III, 266 — Ce qui résulte de l'idée qu'il donne de la souveraineté de Dieu, par la faiblesse même des instrumens dont se sert la toute-puissance. XII, 207. — Motif de sa réflexion que la gloire du divin maître est qu'on se fasse, de l'obligation même de le servir, un bonheur. II, 591. — Confirmation de ce qu'il avance, que l'Église a toujours conservé et conservera jusqu'à la consommation des temps, la parole de Dieu aussi pure que la foi. IV, 5.

Cassiodore (Magnus Aurélius), né à Squillace en Calabre, vers 470, mourut plus que nonagénaire vers 564. Il fut préfet, secrétaire d'État, chancelier sous Théodoric, roi d'Italie. Enfin, sénateur et consul de Rome, il écrivit une *Chronique* et une *Histoire*, puis quittant le monde, il se retira dans un monastère de la Calabre, où il s'occupa du travail des mains et de l'étude des Écritures. Il forma une bibliothèque, et composa de bons livres, surtout celui de *Institutione divinarum lectionum*, et d'autres ouvrages d'un style moral et sententieux. Ils ont été recueillis par D. J. Garct, et publiés à Rouen, en 1679, en 2 vol. *in-fol.*

CÉLESTIN I^{er} (S.) Quelles sont les questions sur l'ordre de prédestination dont parloit ce pape, et dont les secrets sont réservés à Dieu. II, 557.

Saint Célestin, né dans l'Etat de Rome, élu pape d'une voix unanime vers l'an 422, mourut, généralement honoré par son zèle apostolique, en 432. C'est sous son pontificat que Phérisie de Nestorius sur la distinction de deux personnes en Jésus-Christ, fut condamnée en 450 au concile de Rome, et en 451 à Ephèse, au concile général des *deux cents Pères*, auxquels saint Célestin, dans ses lettres où il leur parle en père lui-même, recommande surtout la charité. Il écrivit non moins paternellement aux évêques des Gaules, en leur présentant la doctrine de saint Augustin sur la *grâce* comme celle de l'Eglise catholique. Il envoya aussi dans les Iles britanniques, des prédicateurs de la foi et de la saine doctrine. *Voyez* les Lettres de saint Célestin dans la *Collection des Conciles*, édition de Baluze, Paris, 1685.

CHARLES. (S.) Conseil de suivre l'ordre qu'il donnoit, de se préparer durant le carême à la communion pascalle, par la fréquentation des sacrements. IX. 202. — Application de ce qu'il dit au sujet des pestiférés de Milan, que plus le danger expose, plus il est instant d'aller y porter remède. XIII, 578.

Saint Charles, de la famille des Borromées, né au château d'Arone dans la Lombardie en 1538, mourut archevêque de

Milan en 1584, et fut le modèle des administrateurs et des pasteurs. Cardinal à vingt-deux ans en 1560, puis élevé à l'épiscopat, grand pénitencier, légat de Bologne, de la Romagne, etc., il gouverna l'Eglise avec le pape Pie IV, son oncle maternel devenu infirme, fit conclure le concile de Trente, et travailla à la réforme générale de la discipline. Revenu dans son diocèse après la mort du pape, il publia, pour l'instruction de son clergé, des réglemens qui ont été adoptés par l'Eglise de France. Ses mandemens sont des modèles. Malgré ses occupations relatives au régime ecclésiastique, il ne cessa de pratiquer personnellement tous les actes de charité, d'humilité et de vertu, soit dans l'assistance des pauvres et des malades, ou même des pestiférés, soit dans l'administration des sacrements, soit enfin dans l'exercice de la prédication. Un grand nombre d'instructions pieuses et solides, outre les *Actes de son diocèse*, composent les ouvrages du saint évêque publiés à Milan, en 1747, 5 vol. in-fol.

CHARLIER, voyez **GETSON**.

CHRYSOSTÔME, voyez **JEAN-CHRYSOSTÔME**.

CLÉMENT-ALEXANDRIN. (S.) Pourquoi, selon sa remarque, les poètes, qui furent les théologiens du paganisme, lorsqu'ils décriaient le commerce infâme de leurs divinités, ne les représentoient-ils point dans leur forme naturelle, mais toujours déguisées, et souvent métamorphosées en bêtes. III, 86. — Son observation sur le motif de la

superstition des païens, qui s'assembloient aux tombeaux de leurs ancêtres. II, 24. — Force et sens de son expression, que Dieu se faisant homme, a fait des hommes comme autant de dieux. XI, 115. — Ce que figure, dans la Passion, l'adoration de l'homme-Dieu couronné. X, 149.

Saint Clément (Titus Flavius), savant prêtre de l'Église d'Alexandrie, maître de l'école des catéchistes de cette ville, auquel succéda le célèbre Origène son disciple, mourut sous Antonin Caracalla, vers l'an 217. Après avoir voyagé pour s'instruire en Grèce, en Italie, en Asie et en Égypte, il embrassa, comme Tertullien son contemporain, par conviction, le christianisme; et il écrivit à ce sujet son *Exhortation aux Gentils*. Il traça ensuite son *Gnostique*, ou véritable chrétien, modèle d'amour et de vertu, dans ses *Stromates*, ou mélanges variés de théologie et de philosophie. Lorsque la persécution lui fit quitter son école, il ne laissa point d'enseigner la morale chrétienne, et de former des disciples. Son *Pédagogue* est un excellent maître à cet égard. Jean Potter a donné une belle édition de ses Œuvres, en grec et en latin, avec les Commentaires de G. Hervet, à Oxford, en 1715, 2 vol. in-fol.

CYPRIEN. (S.) *Foi chrétienne*. — Considération des trois qualités qu'il distingue dans l'Église comme dépositaire, organe et interprète des vérités de la foi. XII, 578. — Opposition de l'état de la foi victorieuse dans les

persécutions, à celui de la foi languissante, suivant sa remarque, dans les douces de la paix. XII, 145. — Application étendue de ce qu'il remontoit aux habitants de Carthage, que les malheurs publics n'étoient qu'une épreuve générale de leur charité. VI, 451. — En quoi consiste l'esprit du martyr, d'après lequel il disoit que Dieu cherche en nous, non pas notre sang, mais notre foi. V, 87, et XII, 184.

Foi baptismale. — Sa pensée élevée sur la foi, en parlant du baptême. I, 54. — Raison qu'il apporte de ce que, suivant les anciens canons, ceux qui ne demandoient le baptême qu'à l'extrémité de la vie, n'étoient reconnus chrétiens qu'avec réserve. II, 451. — Motifs des distinctions qu'il fait des différentes manières dont la foi et l'onction du baptême consacrent l'homme à Dieu. VII, 164 et suiv.

Grâce et Prière. — Conséquence de son principe sur la prédestination, que la grâce nous est donnée dans un certain ordre, et n'est pas de notre choix. II, 195 et suiv. — Son principe important à comprendre, que nos prières n'ont de vertu qu'unies à celles de Jésus-Christ. II, 509. — Application de ce que ce Père disoit aux Vierges chrétiennes, qu'elles

trouvoient dans leur retraite le précieux trésor d'une éternelle stabilité. IV, 288. — Ses motifs pour nous attacher à l'oraison dominicale, comme à la prière la plus parfaite. VI, 28.

Sacrement. — Comparaison qu'il fait de la communion qui nous convertit en la substance du Christ, avec le fer devenu feu. VI, 100. — Application aux chrétiens fidèles de ce qu'il disoit à des vierges consacrées à Jésus-Christ, qu'elles avoient déjà part à la gloire de la résurrection. IV, 349 *et suiv.*

Saint Cyprien (Thascius Cecilius), né d'une famille romaine de Carthage, et surnommé *Cécile*, du nom de celui à qui il dut sa conversion au christianisme, écrivit aussitôt après contre l'idolâtrie, comme l'avoient fait Tertullien et Minutius Félix. Son zèle éloquent le fit nommer bientôt évêque de Carthage en 248. Forcé de fuir la persécution de Dèce, il ne manqua ni à son clergé, ni au peuple dont il étoit le pasteur; il leur traça, de sa retraite, des règles et des instructions sur la discipline et les mœurs. A son retour, il s'occupa de ce qui concernoit la doctrine. Sa sévérité touchant le rejet du baptême donné par les hérétiques, ne causa point de schisme. Ses traités, comme ses exhortations, servirent puissamment la religion. Persécuté de nouveau et relégué, il souffrit courageusement la mort, sous Valérien, en 258. Ainsi, la palme de l'éloquence chrétienne qui lui est donnée par Lactance, à cause de cette force lumineuse

et persuasive, et surtout de cette clarté que Tertullien son maître laisse souvent à désirer, a valu au saint évêque la palme de premier martyr de Carthage. Les Œuvres de saint Cyprien ont été publiées par J. Fell, à Oxford, en 1682, et depuis, avec des notes de Baluze, par D. Marau, à Paris, de l'imprimerie royale, en 1726, *in-fol.*

CYRILLE DE JÉRUSALEM. (S.)
 Comment il explique pourquoi la religion chrétienne, au milieu des persécutions, s'est toujours élevée. VII, 261. — Comment il fait voir que le *couronnement de Jésus-Christ* est un hommage rendu à sa royauté spirituelle. IX, 102. — Sa pensée, que le royaume de Dieu nous est ouvert par la communion. II, 121. — Raison qu'il apporte du nom de *Témoignage*, donné à un temple consacré à la *Résurrection de Jésus-Christ*. X, 261. — D'où vient, suivant sa doctrine, fondée sur la parole de Jésus-Christ, que le sacrement de l'eucharistie s'appelle *Communion*. X, 458, 459. — Son sentiment, suivi par saint Clément et saint Augustin, que la prospérité des empereurs et le succès de leurs armes, peuvent être, comme ils le sont, l'un des objets des prières des chrétiens dans le sacrifice de l'autel. XV, 452, 455.

Saint Cyrille, de maître des catéchistes, archevêque de Jérusalem

saïem vers 550, y mourut, rappelé d'un long exil, et septuagénaire, en 586. Son attachement à la foi de Nicée, l'avoit fait persécuter par les Ariens. Il fut déposé, rétabli, exilé; et il confessa toujours la foi catholique: le deuxième concile général de Constantinople, auquel il assista, rendit hommage à sa doctrine. Des *Instructions*, dites *Catéchèses*, ou adressées aux catéchumènes, dans lesquelles la doctrine de l'Église sur les sacrements et les mystères est établie avec solidité et clarté, lui sont attribuées par saint Jérôme, Théodoret, etc., et ne sauraient convenir avec vraisemblance à Jean successeur de Cyrille, ni à aucun autre évêque ultérieur. La meilleure édition grecque et latine de ses Œuvres est celle du P. Toulté, publiée par D. Maran, Paris, 1720, *in-fol.*

D.

DAMIEN, voyez PIERRE DAMIEN.

DENYS. (S.) Quels sont les droits et les devoirs des évêques, qu'il appelle les princes de la hiérarchie ecclésiastique. XII, 254.

Le saint Denis cité est Denys dit l'Aréopagite de sa qualité de juge de l'Aréopage, converti par saint Paul, et premier évêque et martyr à Athènes, différent, comme l'a démontré le P. Sirmond, de saint Denys apôtre et martyr dans les Gaules, premier évêque de Paris au troisième siècle. C'est à saint Denys l'Aréopagite qu'ont été attribués les livres de *Cœlesti* et de *Ecclésiasticâ hierarchiâ*, de *Nominibus divinis*, etc., produits sous ce nom par Grégoire-le-Grand, qui avoit vécu long-

temps à Constantinople, et à qui l'on doit la connoissance d'autres auteurs dont n'avoient point parlé Eusèbe et saint Jérôme. La dénomination de *moine* (solitaire) a pu s'y trouver employée, puisque l'équivalent l'a été par Philon, en parlant des *monastères* des premiers chrétiens retirés en Egypte. Ces écrits dont on rapporte des citations faites par saint Ephrem et par saint Cyrille d'Alexandrie, ont mérité d'être commentés, sous son nom, par de doctes et de saints personnages, par saint Maxime de Constantinople, par l'abbé de Saint-André de Vercel, Thomas Gallus, comme le nomme le savant M. de Gregori; par saint Thomas d'Aquin, etc. On y trouve les *scholies* du premier, dans l'édition grecque et latine donnée à Anvers en 1654, et réimprimée à Paris, avec des augmentations, en 1644, 2 vol. *in-fol.*

E

EPIPHANE. (S.) Application de ce qu'il dit, que les erreurs sur la foi ont toujours été suivies de la corruption des maximes relatives aux mœurs, afin que cela servît à les distinguer. V, 200 et 201.

Saint Epiphane, né en Palestine. évêque de Salamine ou Constance en Chypre vers 357, mourut dans une extrême vieillesse en 403. Ami de saint Hilarion et de saint Jérôme, il s'instruisit en voyageant, et vécut long-temps dans la solitude avant d'être élevé à l'épiscopat. Il quittoit souvent son siège, comme autrefois sa cellule, pour aller combattre les différentes hérésies. La sainteté du religieux faisoit respecter en lui le zèle du

pasteur. Il ne fut point persécuté par les Ariens. Ils le craignoient sans doute moins qu'Athanase, qui étoit leur grand et leur puissant adversaire. L'ouvrage principal de saint Epiphane, son *Panarium*, est un *recueil de toutes les hérésies* survenues avant et depuis Jésus-Christ : il forme en général une histoire des Variations, qui n'est, au fond, que l'histoire des opinions religieuses, toujours sujettes à errer diversement, lorsqu'elles s'écartent de l'unité de la tradition, comme de la vérité des Ecritures. Voyez l'édition grecque et latine des Œuvres de ce Père, avec des notes par le P. Petau, Paris, 1622, 2 vol. *in-fol.*

ESTIUS. Comment il explique, par l'espèce d'apostasie qui suit les rechutes, l'impossibilité de se renouveler alors par la pénitence, dont parle saint Paul (Hebr. cap. 6.) VII, 212.

Guillaume Estius (de l'ancienne maison d'Est), savant et modeste théologien, né à Goreum en 1512, professeur de théologie à Louvain, et ensuite à Douai, où il mourut chancelier de l'université en 1615, a laissé des commentaires exacts sur l'Écriture, et des éclaircissemens sur le *Maître des sentences* et sur S. Thomas d'Aquin. Bossuet, ainsi que Bourdaloue, le citent comme un excellent interprète de saint Paul. Les Commentaires de ce docteur ont été publiés à Douai en 1614 et 1621, en 5 vol. *in-fol.*

EUSÈBE. Ce qu'il raconte du témoignage que les idolâtres rendirent à la sainteté et à la charité des chrétiens, dans une circons-

tance où la peste faisoit ses ravages. V, 204.

Eusèbe de Césarée, surnommé *Pamphile*, du nom du saint martyr son ami, occupa le siège épiscopal de cette métropole de la Palestine, de l'an 315 à l'époque de sa mort en 540, selon le P. Combefis. Les éloges qu'il fait d'Origène, et de Constantin suspecté d'arianisme, l'ont rendu suspect lui-même. Mais son assentiment, donné dans le concile de Nicée, à la formule du symbole qui consacre la divinité du Verbe, n'est-il pas un témoignage public de la pureté de sa foi? Au reste, il a été un historien non moins sage que savant, et un solide défenseur du christianisme. Sa *Chronique* nous a été transmise traduite par saint Jérôme, qui a, de plus, continué son *Histoire ecclésiastique*. Voyez l'édition grecque et latine de cette histoire monumentale, Paris, 1671; ainsi que l'édition des traités de *Præparatione* et de *Demonstratione evangelicâ*, autres monumens précieux d'érudition ancienne, Paris, 1628, *in-fol.*

F

FRANÇOIS DE SALES. (S.) Belle leçon que nous fait ce grand maître de la vie spirituelle, sur la *sévérité évangélique*. I, 401. — Sa judicieuse remarque, que les austérités sont tout au plus des moyens d'aller à la sainteté, mais nullement la sainteté. I, 266. — Motif qu'il donne avec saint Jérôme, du travail des mains, imposé aux solitaires de la Thébàide. V, 247. — Pour quelle réparation authentique il dit que l'Église

porte processionnellement le sacrement du corps de Jésus-Christ. X, 428.

Saint François, né au château de Sales, près d'Amecy, en 1567, élevé par une pieuse mère, et instruit moins dans les connoissances qui font le savant, que dans la doctrine qui fait le chrétien fidèle, fut un spirituel et édifiant évêque de l'église de Genève. qu'il gouverna pendant vingt années, jusqu'à sa mort arrivée à Lyon en 1622. Henri IV le considérait et l'aimoit. François de Sales avoit pu, par la persuasion, achever de convertir ce prince, que le cardinal du Perron avoit convaincu ou ébranlé. Ses prédications servirent extrêmement la foi catholique, et ses instructions, la piété chrétienne. Il mérita qu'on lui appliquât cette épigraphe de l'Écriture, *In fide et lenitate ipsius, sanctum fecit Deus*, dont le texte est le sujet d'un panégyrique du saint par Bourdaloue. Le principal de ses ouvrages, son *Introduction à la vie dévote*, où il trace des règles de conduite aux chrétiens de tous les rangs, a été traduit en différentes langues, et a reçu, comme *l'Imitation et le Combat spirituel*. ses livres les plus chers après l'Écriture sainte, les honneurs de l'imprimerie royale, Paris, 1641, in-fol., et 1651, in-8.º

FULGENCE. (S.) Ce qui autorise la créance sur l'intercession et la communion des saints, et ce qui lui fait dire que l'Église n'auroit pas saint Paul, ce vase d'élection, si saint Etienne n'eût prié pour cet instrument de son martyre. III, 448.

Fulgence (Fabius-Claude Gordien), né d'une famille originaire de Carthage, en Afrique, vers 468, et mort en 555. dut sa conversion à un discours de saint Augustin sur le dernier Jugement. Il céda dès-lors à sa vocation pour la retraite, malgré les prières de sa mère. Mais ses vertus et son attachement à la foi catholique le firent tirer de sa cellule: il fut ordonné évêque de Ruspe. Défenseur de la doctrine de saint Athanase contre les Ariens, il fut exilé plusieurs fois en Sardaigne, par Trisimond, roi des Vandales. C'est là qu'il écrivit ses lettres à ce prince, en réponse aux objections des Ariens, et qu'il composa contre Fauste ses livres *sur la Prédestination et la Grâce*. Il suit dans tous ses écrits, avec les Pères grecs et latins, et surtout avec saint Augustin, l'Écriture et la tradition. La collection de ses Œuvres a été publiée à Paris en 1684, in-4.º; et Pierre-François Foggiui a donné à Rome les Traités de saint Augustin et de saint Fulgence *sur la Grâce*, en 1754 et en 1759, 3 vol. in-8.º

G

GERSON. *Religion*. — Ce qu'il pense de ceux qui rejettent absolument et sans examen, tous témoignages en fait de miracles III, 581. — Sa pensée, que l'impie ne pouvant s'assurer à lui-même que l'éternité n'existe point, il faut nécessairement qu'il craigne même ce qu'il ne croit pas. VII, 81. — Sur l'indifférence pour la cause de Dieu, chez l'homme du monde, comme chez l'homme sans religion. VI, 51.

Doctrine et Morale chrétienne.—Sa remarque, d'un homme entre tous les autres très-pénétrant et très-éclairé dans la science des mœurs, que la sainteté chrétienne n'est point responsable des imperfections de ceux qui la pratiquent. I, 259. — Observation faite et répétée d'après lui, que les hérésies n'ont corrompu la foi de tant de chrétiens, que par les dehors de la fausse vertu. VI, 272, 275. — Explication du sentiment de ce pieux docteur, sur la matière de l'aumône. II, 145. — Sur la facilité avec laquelle l'on acquiert de grandes richesses spirituelles dans l'état de grâce, qui dédommagent des pertes faites dans l'état de péché. IV, 95.

Discipline et pratique.—Règle qu'il tire de la théologie pour distinguer dans l'oraison ce qui est raisonnable et réel, d'avec ce qui est illusoire ou chimérique. VI, 25. — Exposé de son sentiment, que des regrets, des repentirs du péché, etc., ne sont pas des fruits et des actes, mais des grâces ou des désirs de pénitence. VII, 195. — Spécification des cas où nous nous aveuglons dans la pratique de la vie chrétienne, en ne nous jugeant et ne nous accusant qu'à demi. VII, 415, 414. — Comment il fait voir que

la loi de Dieu sert de base et d'appui aux lois de l'Eglise, d'après les paroles mêmes de Jésus-Christ. XII, 409.

Jean Charlier de Gerson, célèbre chancelier de l'Eglise et de l'université de Paris, etc., né à Gerson ou Gersen, près de Rhétel au diocèse de Reims, en 1563, mourut simple et humble catéchiste, dans l'obscurité de la retraite, à Lyon, en 1429. Dans les temps les plus difficiles de l'Etat et de l'Eglise, quand la faction de Bourgogne dominoit en France, et sembloit s'autoriser de la doctrine de Jean Petit, tendant à justifier l'attentat commis indirectement contre le Prince; il défendit la Majesté royale, comme l'Eglise catholique, au concile de Constance, et souffrit, pour la vérité et la foi, les persécutions, l'exil volontaire et la pauvreté. Aussi ses vertus et sa science lui ont-elles mérité le titre de *Docteur très-chrétien*. Le jésuite Bellarmin lui-même l'appelle le *docte et le pieux Gerson*. Sa vie fut si sainte, et ses écrits si édifiants, dit Bossuet dans la Défense en latin de la *Déclaration du clergé de France*, qu'il fut regardé comme digne d'avoir publié le livre plein d'onction de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Cette attribution ancienne et générale, malgré le préjugé qui a voulu faire de l'auteur de l'*Imitation* un moine, n'étoit pas sans fondement. Au reste, les Œuvres morales de Gerson respirent l'esprit d'une sage et profonde doctrine, et le goût de la vraie et vive piété. Ses ouvrages, parmi lesquels sont cités avec intérêt les traités de *Monte contemplationis*, de *Fidélité* et de *Mendacitate spiritali*, de *Consolatione theologiae*, etc., etc., ont été recueillis par Elies Du-

pin, et publiés en 1706, en 5
tom. *in-fol.*

GODFROY (L'abbé). Application de ce qu'il dit du motif des miracles opérés par Moïse pour autoriser la loi de Dieu, et par les apôtres pour établir la foi chrétienne. XIII, 454.

L'abbé Godfroy cité ici, et que Bourdaloue appelle *l'une des grandes lumières* de l'Ordre de Saint-Benoît, est Geoffroy d'Anjou, créé abbé de Vendôme, quoique fort jeune, en 1095, installé dans cette fonction par Ives de Chartres, et fait cardinal par Urbain II. Depuis lui, les abbés ses successeurs ont été cardinaux nés de l'Église romaine, qu'il avoit beaucoup servie par sa prudence. Il assista au concile de Clermont en Auvergne, tenu en 1095, pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Son zèle pour l'autorité et la discipline, et son esprit conciliant et éclairé, le firent considérer des princes, et estimer des évêques et des hommes pieux et savans avec lesquels il correspondoit. Il vivoit encore à la fin du pontificat d'Honorius II, qui lui écrivit en 1129. Le P. Sirmond a publié les ouvrages de cet abbé, composés d'un grand nombre de lettres, et de plusieurs sermons et opuscules, Paris, 1610, *in-8.* Ils ont été insérés dans la Bibliothèque des Pères.

GRÉGOIRE DE NAZIANZE. (S.) Judicieuse réflexion de ce Père, sur l'attribution du terme de Majesté à Jésus-Christ. I, 41. — Développement et application de sa remarque, que Dieu est à la fois le *législateur* et

la *loi*. XIII, 442. — Pourquoi il traite d'insensé celui qui remet au lendemain le temps de sa conversion. IV, 225. — Raison qu'il apporte de ce que Dieu ayant jugé les hommes à la mort, les jugera encore au dernier jour. VI, 201. — Preuve convaincante de ce qu'il dit, que la *passion de Jésus-Christ* est de la nature de ces remèdes qui tuent, dès qu'ils ne guérissent pas. X, 155.

Grégoire de Nazianze, né près de la ville de ce nom, où il fut le coadjuteur de son père, a été surnommé *le Théologien*, à cause de l'élevation de sa doctrine dans l'explication des mystères. Il se lia intimement avec saint Basile, et ils firent ensemble un cours d'études et de méditations, qu'ils mûrirent dans la solitude. Son père le tira de la retraite pour l'élever au sacerdoce. Grégoire n'accepta l'évêché de Constantinople, que pour ramener à la foi catholique ceux que les Ariens avoient entraînés. Il réussit tellement à remplacer les pertes qu'elle avoit faites, que saint Basile l'appeloit le *Supplément de l'Église*, suivant la remarque du P. Bourdaloue. Mais les persécutions multipliées le firent démettre de son siège : il retourna dans sa retraite, et il y mourut fort âgé, vers 339. Une éloquence moins facile et moins simple que celle de saint Basile, mais pathétique et élevée, caractérise les discours de saint Grégoire de Nazianze, si sublime et en même temps *si actif dans la Contemplation*, a dit l'un de nos plus grands orateurs. Ses Œuvres ont paru en grec et en latin, Paris, 1650, 2 vol. *in fol.* L'interprétation

qui est de J. de Billy a été adoptée depuis par D. Maran.

GRÉGOIRE DE NYSSÉ (S.). Conséquence de sa remarque, que la vraie religion est d'avoir des sentimens de Dieu conformes à la nature et à la grandeur de cet Etre souverain. IX, 174. — Ce qui caractérise, d'après lui, l'amour de cette pureté virginale si parfaite dans la personne de Jésus-Christ. XII, 161.

Saint Grégoire, évêque de Nysse, frère puîné de saint Basile, élevé à l'épiscopat en 372, fut persécuté et exilé pour la défense de la foi catholique contre les Ariens, mais ensuite rétabli dans son église, après la mort de Valens. Il composa le Symbole du concile de Constantinople en 381; et dans un autre concile, il fut proclamé le *Père des Pères*, par la sagesse de sa doctrine, et l'abondance et la force de son éloquence. Il mourut vers la fin du 4.^e siècle. Frédéric Morel, d'après Fronton du Duc, a donné une édition des Œuvres de ce Père, en grec et en latin, Paris, 1615. 2 vol. in-fol., avec un appendice en 1618.

GRÉGOIRE - LE - GRAND (S.).
Egarement de la conscience.
— Sa belle et solide remarque sur le jugement de la fausse conscience. II, 245.
— Pourquoi l'homme, en observant l'essentiel de la loi, se relâche sans scrupule sur d'autres points qui lui paroissent moins importants. III, 167. — Raison remarquable qu'il donne, dans ses *Morales sur Job*,

de l'aveuglement de notre esprit en ce qui regarde la conscience et la religion. III, 185. — Exemples qui développent la pensée de ce Père, que c'est par la vanité que nous parvenons à l'iniquité. III, 177, 178. Deux raisons tirées de sa *Morale*, que la vérité qui nous flatte, nous trompe ou nous corrompt. V, 458.

Désirs déréglés. — Trois désordres que la tempérance chrétienne doit retrancher. VI, 216. — Ce qu'il écrivoit à un homme du monde sur les biens usurpés qui périssent, mais dont l'usurpation reste. VII, 562. — Combien, selon sa pensée, sont rarement honnêtes les divertissemens du monde. V, 580. — Différentes sortes d'esprits de ténèbres, selon les différentes espèces de péché, dont le plus pernicieux est celui qu'entretient l'esprit impur. III, 80 et 81. — Raisons qu'ajoute saint Grégoire à celles de saint Chrysostôme, sur ce que Dieu refuse d'éclairer par des miracles, ceux qu'aveuglent le libertinage et l'impiété. X, 175. — Comment, selon sa pensée, la société des méchans peut servir à purifier les bons. V, 178.

Modération. — Sa remarque sur le préjugé qui empêche de convenir qu'il y a plus de force et de vertu à pardonner qu'à se ven-

ger, à souffrir qu'à s'emporter, à se taire qu'à répondre, etc. X, 177. — Conséquence de sa maxime, que le caractère de l'esprit de Dieu consiste dans une sage modération. II, 576. — Sa distinction de la vraie justice d'avec la fausse, d'où est tirée celle de la *sévérité chrétienne*, opposée à la *sévérité pharisienne*. VI, 111 *et suiv.* — Conséquence de ce qu'il énonce, que le pouvoir d'un père de famille est une émanation du pouvoir de Dieu. V, 345.

Humilité. — Son conseil, de n'accepter les emplois honorables pour lesquels on auroit des talens, que l'on n'y soit contraint, etc. VII, 185. — Ce qu'est la vraie humilité, qu'il compare à ces odeurs précieuses qui se conservent dans un vase bien fermé, et s'évaporent exposées au grand air. XII, 280.

Pénitence. — Les fruits de la pénitence doivent être distingués de la pénitence même, comme la substance de l'arbre l'est de ses fruits. I, 419. — Idée que donne ce Père des divers degrés de la pénitence. II, 75. — Ce qu'il dit de l'assiduité au travail, considérée comme partie de la pénitence. V, 238. — Ses sentimens des plus éclairés, sur le sujet de la préparation à la mort. III, 404. — Motifs de persuasion

de la mort, tirés des maximes de ce Père. *Ibid.* — Extension de la prédiction de Jésus-Christ aux Juifs, qu'ils *mourroient dans leur péché*, appliquée aux chrétiens, dont il périt un plus grand nombre par la fausse pénitence que par l'*impénitence* même. II, 455.

Sacrifice du Chrétien. — Application de ce qu'il dit de ce serviteur de l'Evangile, qui, en confessant sa dette, en obtint la remise. VII, 20. — Sur l'avantage des maximes évangéliques, dont on ne sent et n'obtient le prix qu'en s'y attachant et en les pratiquant. XIV, 594. — Son sentiment, que l'amour qui opère de grandes choses partout où il est, s'il cesse d'opérer, cesse par là même d'être amour. X, 384. — Comment il explique spirituellement ce qu'il faut entendu par l'encens, la myrrhe et l'or offerts par les Mages. X, 99. — Son admiration, sur ce qu'il n'en coûta à Magdeleine que d'aimer pour trouver grâce devant Jésus-Christ. IV, 111. — Comment il explique par ces *fragmens* dont parle l'Evangile, et qui ne doivent *point être perdus*, que les plus petits mérites, sanctifiés par la grâce, sont d'un grand prix. IV, 96.

Résurrection du Chrétien. — Application de la figure employée par ce Père, que les apôtres, au

jour de la résurrection glorieuse, traîneront après eux, comme en triomphe, toutes les nations conquises à Jésus-Christ. XII, 56. — Ce qu'il déplorait, que l'homme eût fait de la croix qui devoit l'attacher davantage à son Dieu, un sujet de scandale. V, 316.

Saint Grégoire pape, premier du nom, dit le *Grand*, né à Rome de famille patricienne, vers 510, quittant lui-même la dignité de sénateur pour la vie religieuse, élevé par le clergé et le peuple au pontificat en 590, laissa à ses successeurs, après treize années de fonctions, les plus grands exemples de zèle et de vertu pastorale dans le gouvernement de l'Eglise. Il réforma la discipline, l'office divin, le chant, et s'occupa surtout des mœurs, qu'il appeloit la *science des sciences* quoiqu'il ne manquât pas d'érudition : mais l'humilité et la charité relevoient et animoient en lui ses actions et ses discours. Celui qui appeloit les vieillards vénérables et pauvres *ses pères*, pouvoit bien s'intituler *le serviteur des serviteurs*, titre adopté depuis par les papes. Saint Idefonse, dans son livre des Hommes illustres, le préfère à tous les écrivains ecclésiastiques pour l'exposition claire et simple des vérités morales et évangéliques. On trouve dans ses maximes, dit Bourdaloue, le juste tempérament de l'espérance et de la crainte chrétienne. La meilleure édition des Œuvres de ce Père, dont on distingue les *Morales sur Job*, le *Pastoral* et les *Homélies sur les Evangiles*, est celle de Denys de Sainte-Marthe, Paris, 1705, 4 vol. in-fol.

GUERRI (L'abbé). Exemple

de ce qu'il dit, que c'est par le *remords de la conscience* que l'esprit divin anticipe son entrée dans nos âmes. VI, 520.

Guéri, ou plutôt Gueric, d'abord chanoine de Tournai, puis religieux de Cîteaux, succéda en 1138 à Humbert, abbé d'Igny, au diocèse de Reims, et mourut vers 1157. Les sermons de ce digne disciple de saint Bernard dont ils rappellent l'office, ont été publiés par Jean de Gaigny, chancelier de l'université de Paris, sous ce titre : *D. Guericci, abbatis Igniacensis, sermones antiqui, eruditissimi et consolationis pleni, etc.* Paris, 1539, in-8.^o On les trouve aussi dans la Bibliothèque des Pères, et à la fin des éditions de saint Bernard données par Horstius et par D. Mabillon.

GUILLAUME DE PARIS. *Croyance religieuse.* — Son raisonnement sur la nécessité d'une autre vie, où les justes et les impies recevront chacun ce qui leur sera dû. VI, 227. — Précis de son traité de *Bono et Malo*; où il tire des adversités des justes, une preuve invincible d'une vie et d'un bonheur futur. V, 159, 140. — Extension de sa pensée, qu'une religion feinte et hypocrite est, dans un sens, pire que l'irreligion même. III, 204. — La raison n'est point capable de purifier mon esprit, ni de le tenir dans une sainte assurance : je dois donc la tenir pour

suspecte , ou plutôt la renoncer là où il s'agira de religion. IV , 569.

Péché et Grâce. — Progression du vice impur , d'après son traité sur ce sujet. III , 89. — Si , selon l'Écriture , celui qui n'est point en grâce avec Dieu n'est rien , comment , dit Guillaume de Paris , celui qui n'est rien , est-il capable de mériter ? IV , 87. — Raison qu'il donne de la consécration du temple de Dieu , qui s'opère dans l'homme par la grâce du baptême. VII , 166. — Motifs de sa pensée , que l'acte d'amour de Dieu doit non-seulement s'étendre à tous les préceptes , mais embrasser tous les conseils. IV , 67 *et suiv.* — La marque la plus évidente , selon ce prélat , de l'efficacité de la contrition et de la validité de la pénitence , c'est d'avoir le courage de se résoudre à réparer les torts de la médisance. VI , 402.

Sainteté de la Religion et de son objet. Motif de la définition qu'il donne de l'essence et du caractère de la sainteté. XI , 552. — Sa pensée , ajoutée à celle de saint Chrysostôme , sur la révérence due à la sainteté des temples , dans l'ancienne comme dans la nouvelle loi. III , 509. — Motif de ce qu'il dit , d'après saint Augustin , que l'authenticité de l'Évangile est

assurée par l'autorité de l'Église qui nous l'a transmise. XII , 580. — Importance et développement de sa réflexion , qu'autant les mystères sont élevés au-dessus de la raison humaine , autant sont-ils puissans pour l'élever à Dieu. V , 207. — Conclusion tirée avec lui , de ce que là où il s'agit de la religion , la raison humaine s'égaré et se trouble. IV , 569.

Guillaume de Paris , n'est point ici le dominicain de ce nom , du quatorzième siècle , auteur d'un Dialogue sur les sacremens , mais le prélat , surnommé d'Auvergne , natif d'Aurillac , évêque de Paris en 1228 , et mort vers 1249. Ce docte théologien , quoique versé dans la philosophie d'Aristote , n'eut point les défauts des scolastiques subtils de son temps. Ses ouvrages , instructifs et solides , concernent principalement la morale et le dogme. Blaise le Feron en a donné une édition sous le titre : *Guillelmi Arverni , episcopi Parisiensis , Opera* , Aureliæ , 1674 , 2 vol. in-fol.

H

HÉGÉSIPPE. Ce que rapporte cet ancien auteur , du zèle religieux des Juifs , lors du siège même de Jérusalem ; zèle qui excita l'admiration du général de l'armée romaine. III , 510.

Cet Hégésippe , cité par Bourdaloue comme *auteur ancien du temps des apôtres* , n'est point l'Hégésippe que saint Jé-

rôme, d'après Eusèbe, disoit seulement être voisin du temps des apôtres, et qui avoit écrit une Histoire ecclésiastique depuis Jésus-Christ jusque vers le milieu du deuxième siècle, dont il ne reste que des fragmens : mais ce seroit un autre Hégésippe, vivant au quatrième siècle, auteur d'une Histoire en cinq livres *De excidio urbis Hierosolymitanæ* ; ou plutôt, on auroit substitué le nom du premier à celui de Josèphe, écrit *Joseppus* ou *Josippus* dans certains manuscrits : car, l'histoire dont il s'agit n'est autre qu'une version de celle de Josèphe, mais plus étendue, et dont les circonstances décèlent un auteur contemporain de saint Ambroise, si ce n'est peut-être saint Ambroise lui-même, vu la conformité du style remarquée par J. F. Gronovius dans ses Observations sur les écrivains ecclésiastiques. Cette histoire, quel qu'en soit l'auteur, a été publiée avec des scholies, à Cologne, en 1575. in-8.º, et dans l'*Historia christiana* de Laurent de Labarre.

HILAIRE. (S.) Ce qu'il dit, que l'orgueil caché des prétendus sages les porteroit, s'ils le pouvoient, à aller, jusque dans le ciel, changer et corriger le mouvement des astres. V, 512. Son observation, que notre ignorance, si humble en apparence, est très-présomptueuse au sujet des mystères de la religion. IX, 517. — Autorité sublime de l'évangéliste de qui l'Eglise a emprunté les armes dont elle s'est servie pour combattre les ennemis de la foi sur la Trinité.

XII, 173. — Application de ce que disoit ce saint évêque, lorsque l'empereur Constance, par des flatteries plus dangereuses que les persécutions, tentoit et ébranloit la foi des fidèles. III, 107. — Importance de la question qui s'éleva dans l'Eglise au sujet des mots *Consubstantiel* et *semblable en substance*, quoiqu'il ne s'agit que de la différence d'une syllabe. III, 187. — Son expression rappelée, que les fruits les plus beaux de la fécondité de la foi, sont les bonnes œuvres. V, 99. — Motif qu'il donne, avec saint Chrysostôme, de l'apparition annoncée par l'Evangile, du signe de la foi du chrétien au jour du jugement. X, 191.

Les passages sur la Foi et les Mystères, ainsi que la citation relative à l'empereur Constance, annoncent qu'il s'agit ici, non de saint Hilaire, évêque d'Arles, vivant dans le cinquième siècle, mais de saint Hilaire, évêque de Poitiers, exilé, pour la cause que défendoit saint Athanase, en Phrygie, par l'influence des Ariens, redouté d'eux pour les écrits qu'il composa durant son exil, et renvoyé dans les Gaules, où il mourut vers 368. Quoique fait chrétien dans un âge avancé, il étoit devenu l'un des docteurs de l'Eglise les plus zélés et les plus éloquens. Saint Jérôme, qui comparoit le style de saint Cyprien à une source paisible et pure, compare celui de saint Hilaire à un fleuve rapide : *Christianæ Rhodanus eloquentiæ*. D. Coustant a donné une édition

estimée des Œuvres de ce Père, à Paris, 1695, 2 vol. *in-fol.*

HILDEBERT. SON sentiment et ses expressions sur le mystère de grâce et d'amour qu'offre à l'homme pécheur un Dieu crucifié priant pour ses persécuteurs. X, 251.

Hildebert, de moine de Cluni, évêque du Mans, puis archevêque de Tours, mourut fort âgé dans le douzième siècle. Il vivoit encore en 1151. Saint Bernard lui adresse à cette époque une lettre où il le regarde comme l'un des plus dignes soutiens de l'Eglise catholique. Dans une lettre précédente, il loue sa piété éloquente et éclairée. Pierre de Blois en fait le même éloge, et dit avoir appris jeune dans les écoles ses écrits par cœur (Lettre 101, édition du P. Sirmond). Les sermons et les épîtres du respectable archevêque, sur divers points de l'Evangile et de la morale, etc., insérés dans la Bibliothèque des Pères, et dans un supplément donné en 1684, ont été recueillis par D. Beaugendre en 1708, sauf quelques additions publiées depuis par Baluze en 1715.

HUGUES DE SAINT-VICTOR. Remarque de ce saint docteur, que la paix de l'homme avec Dieu est troublée pour le défaut d'*observation des règles* qui lui sont imposées. VIII, 162. — Comment il entend le passage où saint Paul (Hebr. cap. 6.) dit qu'il est impossible à ceux qui, ayant reçu le don de Dieu, sont tombés, de se renouveler par la pénitence. VII, 205.

Hugues de Saint-Victor, originaire de Flandre, prieur des chanoines réguliers de Saint-Victor de Paris, fut un de ceux qui honorèrent le plus l'institut fondé par Guillaume de Champeaux, dans ce monastère, le berceau de l'université : il y professa peu après lui, la théologie, depuis 1150 jusqu'à sa mort en 1172. Il a donné des explications, d'après les Pères, sur toutes les parties de l'Ecriture. On lui doit des ouvrages théologiques et des traités spirituels. Ses sentimens et son langage l'ont fait nommer un second Augustin. Saint Bernard, dont il étoit l'ami, en lui adressant une lettre ou plutôt un traité en réponse à différentes questions de théologie, lui écrit comme à un homme plein de raisons et d'autorités, et plus propre que lui-même à mettre dans le plus grand jour les questions proposées. Les chanoines réguliers de Saint-Victor ont donné une édition de ses Œuvres, à Rouen, 1648, en 5 vol. *in-fol.*

I

IGNACE. (S.) Expression de la maxime du renoncement à soi-même, par cette parole qui lui étoit familière : Que la terre est peu de chose pour l'homme, quand il regarde le ciel. XIV, 395. — Témoignage que saint Philippe de Néri rend à l'éclat de sa sainteté. XIII, 52.

Saint Ignace dit de *Loyola*, du château où il naquit, dans la Biscaye espagnole, en 1491, se distingua d'abord au service militaire sous Ferdinand et Charles V. Il fut blessé sur la brèche à la défense de Pampelune, assigée par François I.^{er} La *Vie*

des Saints et des glorieux défenseurs de la foi, qu'il lut durant le pausement de ses blessures, lui fit quitter la carrière des armes; et la lecture de *l'Imitation de Jésus-Christ* acheva de le déterminer à s'instruire dans les choses du Ciel, et à servir Jésus-Christ. Il fonda, sous ce nom, cette société qu'il dirigea pendant quinze années jusqu'à sa mort en 1556, et dont l'objet étoit *l'Instruction dirigée vers la Religion*. Conduite vers ce but, elle dut éclairer et édifier le monde; mais une discipline moins sévère, en suivant par degrés la pente des mœurs, ne pouvoit qu'entraîner tôt ou tard l'institution elle-même, une fois que la maxime familière de son saint fondateur fut perdue de vue. Les *Exercices spirituels* de l'auteur, publiés par lui à Rome en 1548, et traduits depuis en différentes langues, ont seuls survécu à ses *Constitutions*.

INNOCENT III. Sujet tiré de son ouvrage sur le *Mépris du monde*, et traité d'après la pensée de ce pape, que les réprouvés souffrent de trois manières, par le souvenir du passé, la douleur du présent, et le désespoir de l'avenir. III, 45.

Lothaire, natif d'Anagni, élevé au pontificat en 1198, à l'âge de trente-sept ans, sous le nom d'Innocent III, mourut à Pérouse en 1216. Un zèle entreprenant lui fit prendre la part la plus active aux affaires de son siècle, et aux différends entre les princes, quoiqu'il eût composé le livre de *Contemptu mundi seu de miserâ humanæ conditionis*. On lui a attribué de pieuses hymnes, entre autres la prose rythmique du *Stabat mater*

dolorosa, qui est de Jacques de Todi, dit *Jacopone*, religieux franciscain, vivant au treizième siècle, auteur de poésies italiennes et latines, et de même d'un ouvrage de *Contemptu mundi*, si cet ouvrage n'est pas plutôt le cantique qu'il fit sous ce titre, et qui commence ainsi: *Cur mundus militat sub vanâ gloriâ, etc.* Les Œuvres d'Innocent III ont été publiées à Cologne en 1575; et la collection de ses lettres, par Baluze, à Paris, en 1682, 2 vol. in-fol., augmentée depuis de deux autres volumes par M. de la Porte du Theil.

IRÉNÉE. (S.) Comment, selon sa remarque, la sentence de mort prononcée contre Adam, s'exécuta à l'instant même du péché. III, 419.

Saint Irénée, Grec de naissance, qui eut pour maître, vers le milieu du deuxième siècle, saint Polycarpe évêque de Smyrne et disciple de saint Jean l'évangéliste, fut le digne chef des évêques des Gaules, à Lyon, vers la fin du deuxième siècle et au commencement du troisième. Il avoit étudié la philosophie du paganisme, pour mieux découvrir la source des erreurs des premiers sectaires. De là, ses livres *contre les Hérésies*, dont il ne nous reste que l'ancienne version latine, attribuée, il est vrai, à l'auteur même, et qui paroît avoir beaucoup servi à Tertullien dans la composition de ses ouvrages polémiques. Persécuté sous l'empereur Sévère, il fut martyr de la foi chrétienne, comme il en avoit été le docte défenseur. Il mourut de même que saint Pothin son prédécesseur, avec un grand nombre de fidèles de l'église de Lyon dont les martyrs ont consacré dès les premiers siècles la foi et la gloire de l'Eglise gallicane. La meilleu-

re édition des Œuvres de saint Irénée est celle de D. Massuet , Paris , 1710. *in fol.*

J

JEAN-CHRYSOSTÔME. (S.) *Loi chrétienne , Etat et Fonctions.* — Preuve de ce que dit ce Père , que la loi de Jésus-Christ , dans sa perfection , n'a rien qui blesse la prudence humaine. II , 578 *et suiv.* — A quoi oblige la vocation dans laquelle il fait consister le droit de souveraineté que Dieu s'est réservé sur l'homme. II , 442 *et* 445. — Raison qu'il donne des sermens , ou des protestations publiques et solennelles de religion , qu'on exige dans les affaires les plus importantes , dans les traités , dans l'administration de la justice , etc. III , 201. — Deux sortes de soins distincts dans chaque condition , les uns que Dieu y a attachés , et les autres que nous y ajoutons nous-mêmes. VII , 55. — Deux choses à distinguer dans celui qui sert : son travail qu'il doit , et sa personne qu'il engage. V , 551. — Comparaison naturelle dont il se sert pour montrer que les désordres , suite de la négligence , sont d'autant plus grands que l'état est plus éminent. V , 258. — Ce que dit ce docteur , sur le petit nombre de ceux qui se sauvent dans l'état du sacerdoce. VIII , 298. — Les

prêtres sont dans le tribunal de la pénitence , où ils exercent une juridiction si absolue , comme les arbitres de la cause de Dieu , qui leur a dit , en leur accordant le pouvoir de lier et délier , à la lettre et sans restriction : *Soyez juges entre moi et ma vigne.* I , 290 , 291. — Comme juges subalternes et inférieurs , ils doivent juger dans la rigueur de la loi. I , 181.

Amour-propre et Vices , causes de désordres. — Ce qui résulte de sa réflexion , qu'un des premiers désordres qui s'éleva dans l'Église , et qui divisa les chrétiens , fut la liberté de juger. IV , 155. — Son raisonnement par lequel il prouve que la médisance est un vice lâche et odieux , quel qu'en soit le sujet ou l'objet. VI , 580 *et* 581. — Application en particulier à l'homme religieux , de ce qu'il remarque en général , que rien n'est plus sociable que l'homme quand il use de sa raison ; mais dès qu'il s'oublie , rien de plus opposé à la paix. VIII , 182. — Exposé des conséquences des trois sources de désordres qu'il attribue à la passion des richesses. III , 7 , 8 *et suiv.* — Idée que ce Père nous donne de nos passions : elles sont vaines , elles sont insatiables , elle sont injustes. II , 5 *et suiv.* — Motif de l'aveuglement profond

dans lequel l'homme est jeté par le vice impur. III, 85. — Prodige qu'opère le vice impur dans l'esprit de l'impudique 88. — Raison sensible qu'il donne du désordre qui porte l'homme à des excès pires que ceux des brutes. III, 97. — Application au temps actuel, de ce qu'il disoit de son temps, qu'il étoit bien rare de trouver des chrétiens devenus chastes et réglés après avoir vécu dans le désordre. III, 126. — Comment doit s'entendre l'exemple du pied, de l'œil, de la main, qu'il vaut mieux perdre, selon Jésus-Christ, que d'en faire un sujet de scandale. V, 407. — Son explication du passage de Jésus-Christ, sur la nécessité du *scandale*. I, 81. — Comment il explique la comparaison que le Sauveur fait des pharisiens avec des *sépulcres blanchis*. VI, 205.

Esprit de la passion de Jésus-Christ. — Son opinion, regardée comme la plus vraisemblable, sur le motif du silence de Jésus-Christ, accusé par les Juifs devant Pilate. X, 227. — Par quels motifs la mort ignominieuse de Jésus-Christ avoit été prédite par les prophètes. IV, 254 et 255. — Raisonnement de saint Chrysostôme, approfondi, sur ce mot de l'Apôtre, que le mystère de la croix est le mystère de la

sagesse divine. IV, 279 *et suiv.* — Ce mystère, selon ce Père, a été la cause de la réprobation des anges superbes, qui ont refusé d'adorer ce Rédempteur. V, 525, 524.

Conversion et purification de l'homme. — Conversion du monde, expliquée par celle des Ninivites, qu'il marque en avoir été la figure. II, 259. — Erreur de croire que la porte du ciel s'élargisse ou se rétrécisse au gré de l'homme. III, 180. — Comment s'explique, d'après lui, le symbole des langues de feu sous la forme desquelles l'Esprit saint descendit sur les apôtres. X, 568. — Différence qu'il remarque entre l'esprit de l'homme qui apprend à satisfaire l'amour-propre, et l'esprit de Dieu qui enseigne à combattre les passions. X, 555 et 554.

Communion. — Développement de sa pensée, qu'une communion en état de grâce est une réception solennelle faite à Jésus-Christ dans nous-mêmes. IV, 184 *et suiv.* — Reproche de ce saint, sur l'indifférence pour la communion. II, 114. — Explication du sentiment de saint Chrysostôme sur la privation de la *communion*. II, 110.

Œuvres du salut. — Sa comparaison des bonnes œuvres sans la foi chré-

tienne, avec une monnoie précieuse sans la marque du prince. V, 80. — Comment, d'après ce Père, la foi chrétienne se maintient et se répare. VI, 162 *et suiv.* — Explication qu'il donne du passage où l'apôtre saint Paul nous dépeint la foi comme une sainte servitude. IX, 515 *et suiv.*

Parole de Dieu, Prière.

— Que la parole des ministres de l'Évangile doit être écoutée comme la parole de Dieu. V, 272 *et suiv.* — Pourquoi la parole de Dieu, toute féconde et toute divine qu'elle est, paroît aujourd'hui si foible et si stérile. IV, 2 *et suiv.*

— Comment il fait entendre que la prière est aussi puissante et même plus puissante que la parole de Dieu. II, 292, 295. — Que la prière est comme la ressource des ressources mêmes, et comme le premier mobile qui doit donner le mouvement à tout. VI, 15.

— Motif pour lequel on honore et on prie les saints. VIII, 255. — Conditions qu'il détermine pour le succès certain de la prière. II, 518 *et suiv.*

Renoncement au monde.

— Comment il explique ce précepte général du renoncement à toutes choses. V, 75. — Trois propositions avancées d'après la distinction qu'il fait de trois choses dans les richesses : l'acquisition, la possession et

l'usage. III, 4. — Comment il prouve qu'un père ne ruine pas ses enfans en restituant un bien mal acquis. VII, 550, 551. — Explication de trois raisons qu'il donne, de cette maxime, que plus le chrétien est riche, plus la pénitence lui est nécessaire. III, 50 *et suiv.* — Eclaircissement et décision de sa question, lequel, du riche ou du pauvre, est le plus redevable à la Providence par l'institution du précepte de l'aumône. VI, 282 *et suiv.* — Motif sensible du conseil que donne S. Chrysostôme de *désirer peu de choses, et ce peu de choses le désirer peu, si nous voulons vivre contents.* XIV, 294.

Paix du chrétien. —

L'impossibilité est la seule excuse légitime qui puisse devant Dieu nous disculper, quand nous ne vivons pas avec nos frères dans une paix et une union parfaite. I, 229. — Deux intérêts, l'intérêt propre et l'intérêt d'autrui, doivent servir à régler toute la pratique de la charité fraternelle. VI, 415. — Deux fins proposées, la paix du cœur et celle de l'esprit, d'où résulte une paix parfaite. IV, 365 *et suiv.* — Sa comparaison de l'homme qui n'a point Dieu pour règle, avec un vaisseau sans pilote ni gouvernail. III, 278. — Motif qui fait dire à ce Père, que quiconque com-

bat la Providence, combat son bonheur. III, 286.

Prédestination, etc. — Son excellente réflexion, que Dieu nous déclare expressément qu'il veut nous sauver, et nous reproche de même de ne le vouloir pas, tandis que nous prétendons tout le contraire. II, 566. — Application de la morale de ce Père, concernant les diverses espèces de mérites des hommes. I, 8. — Comment saint Chrysostôme explique cet oracle de Jésus-Christ, *celui qui persévéra jusqu'à la fin, sera sauvé*, non de la grâce, mais de la vertu de persévérance. IV, 554.

Fin dernière, Providence. — Les désordres dont le monde est plein sont la preuve la plus invincible à la Providence; pourquoi? III, 267 *et suiv.* — Trois dispositions dans lesquelles, en donnant des règles de vie, il fait consister la préparation à la mort. III, 395 *et suiv.* — D'où vient que la plupart des hommes meurent sans croire mourir, et presque toujours avec l'assurance présomptueuse de ne pas mourir. III, 400. — Comparaisons familières pour faire comprendre plus sensiblement cette vérité, qu'il faut veiller dès à présent pour nous défendre contre la mort. III, 412. — Division tirée de celle de ce Père, sur l'objet

de nos passions dont nous reconnoissons le néant par la pensée de la mort. II, 5 *et suiv.*

Jugement de Dieu. — Sa paraphrase des paroles de l'épître de saint Paul aux Romains, sur le *jugement dernier*. I, 49. — L'oppression des élus sur la terre, prouve la vérité, l'infailibilité, l'absolue nécessité du jugement de Dieu. I, 509. — Dialogue que suppose ce Père entre l'âme et le corps d'un réprouvé, et reproches qu'ils se feroient mutuellement. II, 77. — Raison qu'il apporte de ce que le *jugement de Dieu* est appelé par excellence le jugement; division tirée de ce motif. VII, 405 *et suiv.* — Comment il montre que la vue des biens dont le réprouvé aura abusé, et la vue des maux qu'il aura commis, feront son tourment. III. 44 *et suiv.* — Différence de la gloire céleste d'avec les récompenses du monde, qu'on obtient souvent, dit ce Père, sans les mériter, ou qu'on mérite souvent sans les obtenir. X. 519.

Saint Jean-Chrysostôme (ou Boche d'or), le plus éloquent des orateurs de l'Eglise grecque, né à Antioche en 344 suivant les *Acta sanctorum*, élu archevêque de Constantinople en 598, mourut victime de l'exil dans la contrée du Pont, en 407. Sa vertu de bonne heure éprouvée dans le monde et dans la re-

traite,

traite; sa vocation pour la chaire, préparée par une longue étude de saint Paul et des orateurs chrétiens, lui avoient fait confier, quoique simple prêtre, le ministère de la prédication, jusqu'alors réservé aux seuls évêques. L'épiscopat ne fit qu'ajouter à son zèle la sollicitude du pasteur. En prêchant contre les vices, et surtout contre le luxe et la cupidité, l'apôtre des mœurs, l'avocat des pauvres comme l'appelle Bourdaloue, fournit un prétexte à l'envie et à l'intrigue pour l'accuser auprès d'une cour livrée à la délation et à la flatterie. Mais tandis qu'il expliquoit vivement et par des comparaisons sensibles les vérités évangéliques pour en tirer les conséquences pratiques des vertus chrétiennes, il avoit grand soin d'en adoucir la rigueur par cette onction qui caractérise ses nombreuses et excellentes homélies sur les Évangiles, les Épîtres et la morale. L'édition la plus complète de ses Œuvres, est celle de Paris, 1718—1754, 13 tom. *in-fol.*, publiée par le P. de Montfaucon, qui a adopté la version latine de Fronton du Duc. L'éditeur y réfute pleinement cette allégation, produite par Sozomène d'après un sermon supposé, que saint Chrysostôme avoit comparé à Hérodiade l'impératrice Eudoxie, princesse foible, et l'instrument plutôt que le mobile des malheurs de ce sage et respectable évêque.

JEAN CLIMAQUE. (S.) Moyen d'être assuré du pardon des péchés, qui faisoit toute sa sollicitude. VII, 511.

Saint Jean *Climaque*, né en Palestine, surnommé le *Scolastique* à cause de ses connoissances acquises dans ses premières études, et le *Sinaïte* à cause de

sa qualité d'abbé du mont Sinaï, a été un modèle d'humilité, de patience et de charité dans la vie monastique qu'il exerça depuis l'âge de seize ans jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans où il mourut, en 605. Mais ses vertus, éclairées par la méditation de l'Écriture et des Pères, fussent restées enfouies, s'il n'eût donné son *Climax* (d'où le surnom de *Climaque* lui est resté), c'est-à-dire l'*Échelle* destinée à conduire par degrés à la perfection, non-seulement le solitaire, mais le chrétien de toutes les conditions. C'est un livre plein d'onction, quoique sentencieux, et où les préceptes sont rendus intéressans par des exemples de vertu admirables. Il a été traduit du grec en latin par Ambroise le Camaldule, etc. On estime surtout l'édition grecque avec la version latine du père Rader, Paris, 1655, *in-fol.*

JEAN D'AVILA. Sa remarque sur le caractère des écrits de sainte Thérèse, et sur l'impression qu'ils faisoient sur lui. VIII., 264.

Jean d'Avila, vénérable prêtre espagnol, né au diocèse de Tolède vers l'an 1502, mort en 1569, a été surnommé *Papôtre de l'Andalousie*. Il fut le maître spirituel de saint Jean de Dieu, de sainte Thérèse, et de Louis de Grenade, qui a donné sa vie. Il a écrit en espagnol un grand nombre de lettres aussi instructives qu'édifiantes, et plusieurs traités de piété, entre autres celui qu'il composa pour la vertueuse fille de Louis D. Fernandez de Cordoue, sur ces paroles du psaume 44, *Audi filia*. Les Œuvres de Jean d'Avila, traduites en plusieurs langues, l'ont été en françois par Arnauld d'Audilly, Paris, 1675.

JEAN DE JÉRUSALEM. Sa pensée touchante, exprimée en termes énergiques et pressans, sur l'autel dressé, l'agneau immolé, et le prêtre intercédant pour le chrétien dans le *sacrifice de la messe*. III, 517.

Ce Jean de Jérusalem, que l'édition des Œuvres publiées sous son nom (Bruxelles, 1645, 2 tom. *in-fol.*), fait auteur d'un traité *sur l'Eucharistie*, seroit le Jean évêque de Jérusalem, vivant vers la fin du quatrième siècle, au temps de saint Jérôme, qui lui écrit comme à un sectateur d'Origène. Ce même évêque, selon Gennade, avoit composé un livre pour sa justification où il déclaroit suivre, non les *opinions*, mais l'*esprit* d'Origène. Il a été beaucoup loué au reste pour son éloquence par le pape Anastase I.^{er}, par saint Chrysostôme et par saint Augustin.

JÉRÔME. (S.) *Morale évangélique*. — Expérience confirmant ce qu'il dit du motif qui rendoit les païens indociles et rebelles à la lumière de l'Évangile. V, 524. — Que la religion chrétienne exige une circoncision du cœur, entière, univesrelle, et sans réserve. X, 64. — Sa distinction entre la vérité qui nous instruit sans nous changer, et la vérité qui nous reprend et nous corrige. V, 425.

Instruction pour un état de vie. — Règles que ce grand docteur observoit lui-même et qu'il prescri-

voit aux vierges chrétiennes pour se conserver pures. II, 181. — Ses sages principes pour l'instruction des vierges. V, 410 et 411. — Sur sa remarque, que, de tous les états, le mariage sous le rapport moral est celui qui devoit le plus être de notre choix, et c'est celui qui l'est le moins. V, 57. — Comment il explique pourquoi, des trois espèces de chastetés (celle de la virginité, celle de la viduité, et celle du mariage), la chasteté conjugale est la plus difficile. V, 67 et 68.

Jugement de Dieu. — Différence dans le jugement de Dieu, entre un païen qui n'aura pas connu la loi chrétienne, et un chrétien qui l'avant connue, y aura intérieurement renoncé. I, 56. — Ce qu'il y a de plus redoutable dans ce jugement, ce n'est ni la majesté du Juge, ni sa puissance, ni sa grandeur, mais sa vérité. II, 219. — C'est une espèce d'attentat contre le Fils de Dieu, dit ce père, que de juger le prochain, parce que c'est ôter à Jésus-Christ la prérogative dont il est en possession. IV, 154.

Consolations chrétiennes. — Application à bien des chrétiens, pères de famille, du reproche adressé, par ce saint docteur, à une dame romaine, désolée de la perte de sa fille. V, 18. —

Motifs de consolation dans les afflictions, tirés des lettres de S. Jérôme à l'illustre Paule. V, 152. — Que la plus sainte même des dignités étoit, dans les temps apostoliques, la plus prochaine disposition au martyre et à la mort ; elle est encore aujourd'hui la plus exposée aux peines. II, 471 et suiv.

Sainteté et pureté de mœurs. — Développement des motifs qu'il donne des médisances et des railleries des esprits forts sur la sainteté. I, 249, 250. — Motifs à l'appui de sa réponse à ce qui est dit, qu'on juge des intentions par les actions. IV, 166, 167. — Motifs et application de son sentiment, quel homme se doit à lui-même la pureté de ses mœurs, mais qu'il doit aux autres l'intégrité de sa réputation. IV, 515, 514.

Vie et esprit du siècle. — Que l'esprit de l'homme qui s'affranchit de la foi, et s'égare et se perd. IV, 569. — Son interprétation du sens de ce passage de l'Ecclésiaste, que l'homme n'a aucun avantage sur la bête. VI, 226, 227. — Réponse, d'après ce saint, à la question : Comment faire un crime à l'homme de ses désirs ? II, 582, 585. — Pourquoi avoit-il tant d'horreur des pompes du siècle. II, 181, 182. — Motifs et application de ce qu'observoient saint Jé-

rôme et saint Chrysostôme, que l'innocence et la pudicité couroient autant de risques dans les saints lieux que dans les places publiques. III, 505. — Apostrophe et conclusions tirées de ce que S. Jérôme adressoit à un homme du monde chancelant dans son dessein de chercher un asile contre les périls du siècle. IV, 557, 558. — Dans quel sens il a pu avancer que l'homme riche, en général, est ou injuste, ou héritier de l'injustice d'autrui. III, 5.

Esprit et royaume de Dieu. — Développement, d'après S. Jérôme, du sens de la parabole de l'évangile, que le royaume des cieux est semblable à un trésor caché, etc. XIII, 147. — Comment il explique la promesse du Sauveur : *Qui manducat hunc panem, vivet in æternum.* IV, 544. — Ce qu'il dit de ceux qui profanent le saint sacrifice par des immodesties, des scandales, etc. III, 295. — Comment, et en quels termes, il appeloit la fin de cette vie mortelle. VII, 105, 106. — Sa réponse à ceux qui concluoient, de ce que nos besoins sont connus de Dieu, l'inutilité de la prière. VI, 6. — Différence qu'il met entre les rois de la terre qui règnent sur nous, et Jésus-Christ qui règne dans nous. X, 93, 94. — Notions de la

récompense des bienheureux, développées d'après ce Père. I, 16.

Saint Jérôme, savant prêtre, et le plus érudit des Pères de l'Eglise latine, né en Pannonie vers 351, mourut dans la Palestine en 422, suivant l'opinion que semble préférer Bellarmin d'après la Chronique de saint Prosper. Muni des connoissances de lettres anciennes et de mœurs, puisées dans l'étude et les voyages, il vint à Rome, où il fut secrétaire du pape Damase; et il dirigea l'instruction d'un grand nombre de dames romaines, dont ses lettres témoignent la piété et la vertu. Eu butte à la calomnie, il se retira dans une solitude près de Bethléem, où il s'occupa de méditer, de commenter et de traduire les livres saints. De là, ces interprétations de l'Écriture, dont il explique le sens littéral par la tradition ancienne et l'autorité de l'histoire jointe à une saine critique: de là, cette version dite *Vulgate*, adoptée par l'Eglise universelle. Du fond de sa solitude, il enrichit, dit Trithème, le latin des dépouilles de l'hébreu et du grec; on pourroit ajouter que les solitaires de Port Royal en ont enrichi à leur tour le langage françois. La vie de ce vieillard, si vénérable et par sa doctrine, et par son austérité, fut dans le désert une perpétuelle pénitence. Sa mort a été décrite d'une manière touchante, dans une lettre attribuée à Eusèbe de Crémone son disciple. La foi vive du Saint qui s'y trouve exprimée, sembleroit avoir fourni le sujet du tableau célèbre connu sous le nom de la *Communion de saint Jérôme*, par le Dominiain D. Martianay a publié à Paris, en 1704, les *Œuvres de saint Jérôme*, en 5 tomes in-fol.

L

LACTANCE. Quatre chefs ou points principaux par lesquels il loue la loi chrétienne, 1.^o d'avoir éclairci les lois de la nature; 2.^o d'avoir perfectionné les lois divines; 3.^o d'autoriser les lois humaines; 4.^o de détruire la loi du péché. V, 197. — Caractère essentiel, selon ce Père, de l'oraison extraordinaire. VI, 26.

Lactance (L. C. Firmien), sage rhéteur, converti, comme Arnobe son maître, au christianisme, fut appelé, quoique pauvre et avancé en âge, à l'éducation du fils de Constantin à Trèves dans les Gaules, où on croit qu'il finit ses jours, après avoir publié, vers 324, son principal ouvrage de *Institutionibus divinis*. Il y oppose victorieusement aux erreurs du paganisme les vérités de la religion chrétienne; et malgré le mélange qu'il fait quelquefois des idées de la philosophie aux dogmes théologiques, il établit, avec solidité et avec intérêt, la *loi de Dieu*, comme fondant la *loi naturelle*, et donnant la sanction aux *lois humaines*, etc. Ces divers points, selon Boudaloue, mériteroient autant de discours. Son éloquence attachante et la pureté de son langage l'ont fait distinguer de tous les auteurs chrétiens qui ont écrit en latin, et comparer à Cicéron. L'on peut dire même que l'auteur des *Institutions* a une grande supériorité sur celui des *Offices*, par la sublimité de la morale fondée sur la doctrine qui en est l'objet. L'édition des *Œuvres de Lactance*, publiée à

Paris, en 1738, 2 vol. in-4.^o, a été réimprimée avec des observations critiques, à Rome, en 1754 et 1760, 10 vol. in-8.^o

LAURENT JUSTINIEN (S.). Conclusion, par un précis qu'il trace en peu de mots, de la dignité et des devoirs des *prêtres*. VIII, 229.

Saint Laurent Justinien, né à Venise, de la famille des Justiniani, en 1581, mourut en 1655, après avoir été d'abord religieux de l'ordre de Saint-Augustin pendant trente années, puis évêque de Venise pendant vingt-quatre. Son livre de *Contentiu mundi*, fut véritablement celui d'un homme détaché du monde. On le vit forcé d'accepter l'épiscopat, qui fut érigé pour lui en patriarcat en 1651, continuer de vivre avec le même esprit de renouement aux richesses et aux honneurs; et il n'exerça les fonctions de sa dignité, que pour en pratiquer les vertus pastorales et évangéliques, pour administrer des conseils, des secours et des consolations. Ses ouvrages de *Regimine et Institutione prælatorum*, de *Humilitate*, etc., qui respirent le zèle de la religion éclairée, jointe à une piété humble et profonde. lui ont fait appliquer par le P. Combelis ce qu'on a dit de saint Bernard, que ce docteur fut le *dernier des Pères de l'Eglise*. L'édition la meilleure et la plus complète des Œuvres du saint patriarche, est celle de Venise, 1751, 2 vol. in-fol.

LÉON, pape. (S.) Application de sa comparaison entre les juifs et les chrétiens, voyant, les uns le serpent d'airain, et les autres la croix, sans y trouver leur

salut. IX, 149. — Comment la croix a eu le double but de satisfaire à Dieu et de réformer l'homme. IV, 274, 275. — Division et conclusion, d'après lui, que la *passion* du Fils de Dieu a été la pénitence universelle, publique et consommée des péchés des hommes. X, 120. — Conclusion, avec ce saint pape, qu'il ne suffit pas que nous offrions à Dieu le sacrifice du corps de Jésus-Christ, si nous ne nous offrons encore nous-mêmes, et *vice versa*. XII, 25. — Ses motifs sur l'exemple des saints, servant à établir les vérités qui sont l'objet d'un discours sur la sainteté. I, 247. — Texte tiré des paroles de ce Père, que les saints sont nos protecteurs et nos modèles. XI, 551. — Motifs de foi, tirés d'après lui, de la connoissance de ce que nous valons et de ce que nous sommes. XI, 187. — Vérité de sa remarque, que le chemin de la foi est étroit comme celui des préceptes. XI, 100. — L'aumône est par rapport à Dieu un droit de dépendance; en s'en acquittant, l'homme paye à Dieu comme vassal et comme sujet les droits dont il lui est redevable: droits honorifiques par rapport à Dieu; droits utiles et profitables aux pauvres à qui Dieu les a résignés. II, 153. — Ap-

plication et conclusion de ce qu'il disoit de l'ascension du Sauveur au ciel, que là où le chef entre, ses membres l'y doivent suivre. X, 282.

Saint Léon pape, premier du nom, dit *le Grand*, d'origine toscane, né à Rome, suivant saint Prosper son secrétaire, fut appelé au pontificat en 410, par la prudence et les vertus avec lesquelles il avoit géré les affaires de l'Eglise sous les papes ses prédécesseurs; et il mourut en 461, après l'avoir gouvernée avec sagesse et avec courage pendant vingt-un ans. Durant son règne, où eurent lieu l'irruption des sectes diverses et nombreuses, et l'invasion des Huns et des Vandales, il réprima ou extirpa les hérésies, préserva Rome du fléau d'Attila, et sauva les basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul du pillage de Genserich. L'apparition des saints Apôtres pour arrêter Attila, est probablement une allégorie, qui est devenue le sujet d'une composition de Raphaël, et qui désignoit dans Léon l.^e l'autorité de saint Pierre, réunie à la force de saint Paul. Sa piété vive, éclairée et conciliante, est ce qui le fit respecter des barbares, louer par les sectaires mêmes, honorer et éclairer par les chrétiens, où il instruisoit et édifioit. Ses lettres sur les points de la foi et de la discipline les plus importants, ses sermons ou homélies sur les principales solennités de Jésus-Christ et des saints, montrent un écrivain éloquent et élevé, et en même temps un solide et pieux théologien. L'édition de ses Œuvres, donnée par le P. Cacciani, à Rome, en 1755, 2 vol. *in-fol.*, est plus ample que celle de Paris, 1675, 2 vol. *in-4.*, et même que celle de Lyon, 1700, 2 tom. *in-fol.*

M

MINUTIUS FÉLIX. Paroles remarquables empruntées à ce zélé défenseur, justifiant la Providence des afflictions par lesquelles Dieu, dit-il, sonde et interroge l'homme juste. V, 124. — Principe du travail fait dans un esprit de pénitence, bien différent de cet esprit dont il parle, qui faisoit agir Socrate. V, 257. — Conduite inconséquente de ceux qui veulent régler la vertu et le devoir par le caprice de l'inclination et de l'humeur. VI, 569.

Minutius Félix fut un célèbre avocat romain, vers le commencement du troisième siècle, mais plus célèbre encore par sa défense de la religion chrétienne contre la philosophie du paganisme. Cette défense est l'objet d'un Dialogue entre le chrétien Octave et le païen Cécile, intitulé *Octavius*; ce qui, vu l'abréviation du titre dans les manuscrits, avoit fait joindre l'ouvrage, par erreur, comme livre huitième, aux sept livres d'Arnobé *adversus Gentes*, quoique son auteur fût plus ancien qu'Arnobé, et contemporain de Tertullien. L'érudition morale et théologique qu'il annonce, montre assez quel défenseur de la vérité il eût pu être, dit Lactance, s'il se fût livré tout entier à l'étude de la religion. Ce dialogue a été inséré dans la Bibliothèque des Pères, et souvent commenté. On estime l'édition de Leyde, 1672, *cum notis variorum*, et celle de Cambridge, 1712, *in-8.*

O

ORIGÈNE. Application faite, avec lui, aux sectaires ou réformateurs austères, du reproche que Dieu faisoit à son peuple de couvrir leurs erreurs ou leurs idoles des dehors ou des ornemens du sanctuaire. VI, 126. — Son explication pourquoi saint Pierre, pécheur, fut singulièrement choisi pour ramener à Jésus-Christ les disciples pécheurs. IV, 317. — Application de ce qu'il dit, au martyr de zèle et de charité, qui est l'esprit du martyr même. XII, 184. — Motif qui lui fait entendre, de la résurrection générale, ce passage de l'Évangile, que l'heure est venue où les morts entendront la voix du Fils de Dieu. XI, 405. — Le dégoût pour la parole divine, suite de la réprobation des chrétiens, comme le dégoût de la manne fut, selon lui, l'effet de la colère de Dieu contre les Israélites. IV, 11. — Conséquence contraire, tirée du principe d'après lequel on a dit qu'il rejetoit l'éternité des peines. III, 74.

Origène, dit *Adamantius* (de diamant). soit de sa constance dans le travail. soit de sa fermeté, le plus célèbre et le plus fécond des anciens écrivains ecclésiastiques. naquit, suivant Eusèbe, de parens chrétiens, à Alexandrie en Egypte, vers 185,

et mourut réfugié à Tyr, en 254. Il eut pour maître saint Clément d'Alexandrie; et dès l'âge de dix-huit ans, il lui succéda dans l'enseignement de la théologie. Ce grand homme n'eut point d'enfance. Doué d'un génie et d'une mémoire qui lui faisoient tout concevoir, tout apprendre, et en même temps d'un esprit droit et d'un caractère patient, l'étude des sciences et de la morale le développa et le mûrit de bonne heure. Il ne cessa plus dès-lors d'instruire et d'écrire. De son école sortirent des maîtres, des docteurs de l'Église, des saints et des martyrs de la foi chrétienne. Il fut lui-même persécuté et torturé en professant et en défendant le christianisme. On lui impute le tort de s'être mutilé volontairement, par un excès de sévérité plus stoïcienne que chrétienne. Mais a-t-on de même à lui reprocher l'adoption volontaire des erreurs de la philosophie de Platon, qui, au reste, étoit plus ou moins celle des premiers siècles de l'Église? Ses ouvrages, au nombre de plusieurs mille, selon saint Épiphane, n'ont pu qu'être dictés par lui à ses nombreux scribes ou disciples. De là, en grande partie, les erreurs qui ont pu s'y glisser et dont il paroît s'être disculpé dans les écrits mêmes que saint Jérôme lui oppose. Plusieurs Pères anciens et plusieurs savans modernes l'ont défendu. Ce que Bourdaloue, qui le cite, dit d'après saint Augustin, qu'Origène voulut paroître *plus clément que Dieu même, en avançant que les peines des réprouvés doivent finir*, seroit l'erreur d'un homme de bien, si l'auteur pouvoit être responsable de l'altération que ses écrits, dont quelques-uns sont de simples versions, ont pu essayer. Au reste, il mourut dans la communion de l'Église catholique.

On lui doit la défense orthodoxe la plus solide qui ait été faite contre le plus redoutable adversaire de la religion de Jésus-Christ, le philosophe Celse, écrivain du temps d'Adrien. L'ouvrage d'Origène dont on estime l'édition de Cambridge, 1677, *in-4.*^o, est la réfutation complète de toutes objections qui ont été ou qui peuvent être faites contre la religion chrétienne. Ce qui reste de ses écrits se trouve réuni dans l'édition grecque et latine, qui en été publiée par DD. Larué en 1753, etc. 3 vol. *in-fol.*, avec l'addition d'un 4.^e tom en 1759.

P

PACIEN (S.). Comment il distingue le baptême de la pénitence d'avec le premier baptême. I, 162. — Application, en sens contraire, aux chrétiens actuels, de ce qu'il disoit des premiers martyrs, qu'ils ne savoient pas disputer des choses de la foi, mais qu'ils savoient souffrir et mourir pour la foi. X, 597.

Saint Pacien, originaire d'Espagne, évêque de Barcelone, mourut dans une extrême vieillesse, sous l'empereur Théodose, vers le déclin du quatrième siècle, suivant saint Jérôme. Il avoit été d'abord marié; et ce Père le qualifie de chaste et d'éloqué dans son *Histoire ecclésiastique*, dont le prologue est adressé à Dexter, qui est le Frayus, fils du saint. L'annotateur des *Vies des Pères*, (traduction de l'abbé Godescard) contredit à ce sujet son propre texte; dans la note où il parle d'une *Chronique* publiée sous le nom de Flavius Dexter,

qu'on prétend faussement, dit-il, être fils de saint Pacien: il faut lire, être du fils de saint Pacien. Les Œuvres de cet évêque, dont on distingue ce qu'il a écrit sur la Pénitence, ont été insérées dans la Bibliothèque des Pères, et publiées en partie avec les ouvrages de saint Salvien, maître de Marseille, par Paul Manuce, à Rome, en 1564, *in-fol.*

PAULIN (S.). Comment il explique ce double esprit que le prophète Elisée demandoit à Elie. VIII, 255 et 256. — Conséquence qui résulte de sa réflexion, que Jésus-Christ ressuscité est l'exemplaire de la vie actuelle du chrétien, comme il est le type de sa vie future. XIII, 298.

Saint Paulin, né à Bordeaux en 353, d'une famille sénatoriale, fut fait consul, de préférence à son illustre maître le poète Ausone, vers 578, à Rome, où il épousa une riche espagnole: mais, renonçant aux honneurs et au monde, après avoir entendu les prédications de saint Ambroise, il se retira avec sa femme en Espagne, à Barcelone, d'où il alla se confiner en Italie dans une solitude près de Nôle. Il n'avoit pu éviter d'être promu au sacerdoce, à Barcelone: il ne put de même échapper à l'épiscopat de Nôle, qu'il exerça depuis 410 jusqu'à sa mort en 431. Ses vertus morales et religieuses, ainsi que ses écrits sages et touchans, l'ont fait estimer et admirer de saint Ambroise, de saint Jérôme, de saint Augustin, de saint Martin de Tours, de Sulpice Sévère, etc., avec lesquels il correspondoit. C'est surtout en parlant de ses écrits, qu'on a dit que *les Gaules*

avoient hérité en partie de la politesse des Romains. Le recueil des lettres, poèmes et autres ouvrages de saint Paulin, a été publié à Paris, en 1685, in-4.^o, et avec des corrections et additions, à Vérone, en 1736.

PERRON (Le cardinal du). Sa réflexion, que de tant de fidèles qui, dans les derniers temps, sont tombés dans l'hérésie, à peine s'en est-il trouvé quelques-uns que leur bonne foi ait pu justifier, même devant les hommes. II, 285. — Que les prédicateurs de la réforme ne s'attachoient presque jamais à l'exhortation en instruisant les peuples. II, 544. — Par quels termes l'Eglise nous avertit que la plus grande action de notre vie, c'est l'auguste sacrifice. III, 295 — En l'honneur de quel triomphe il dit que l'Eglise porte processionnellement le corps de Jésus-Christ. X, 428.

Perron (Jacques Davy du), évêque, cardinal et grand aumônier de France, l'un des hommes les plus instruits du seizième et du dix-septième siècle, naquit au canton de Berne en 1556, de parens protestans originaires d'une maison ancienne de Normandie, et mourut à Paris en 1618. Après avoir abjuré le calvinisme et embrassé l'état ecclésiastique, il défendit la foi catholique dans des conférences et par ses écrits. Il contribua à ramener au sein de l'Eglise Henri IV, et le réconcilia avec le saint Siège. Bourdaloue, envoyé par Louis XIV,

à Montpellier, pour prêcher le carême aux nouveaux convertis, s'appuie plusieurs fois de l'autorité des ouvrages de ce savant évêque sur l'*Eucharistie*, etc. Les Œuvres diverses du cardinal du Perron, ont été publiées à Paris, 1622 et 1623, en 4 tomes in-fol.

PHILIPPE-DE-NÉRI (S.). Ce n'est pas beaucoup gagner, selon ce saint, que d'ôter à une ame mondaine certains dehors de vanité à quoi elle tenoit; mais allumez-y ce feu divin que Jésus-Christ est venu répandre sur la terre, et ce feu, ou même une étincelle de ce feu aura bientôt tout consumé. IV, 127, 128. — Récit que fait saint Philippe-de-Néri, comme témoin oculaire, de la splendeur qui éclatoit sur le visage de saint Ignace dans ses communications avec Dieu. XIII, 52.

Saint Philippe de Néri, né à Florence en 1515, fonda en 1554 la Congrégation des prêtres de l'Oratoire en Italie. Il fut canonisé par Grégoire XV en 1622. Ce fut à l'instar de cette congrégation que le cardinal Pierre de Berulle fonda celle de l'Oratoire de France.

PHILON. Application de ce qu'il remarque de la prudence de Moïse, relativement au choix d'un successeur pour la conduite du peuple de Dieu. II, 449. — Son rapport sur l'usage des premiers chrétiens, de bénir leurs repas. VI, 236.

Philon, juif grec d'Alexandrie, de famille sacerdotale, docte et éloquent écrivain, vivoit dans le premier siècle, sous Caligula et Claude. Le fait allégué par Photius, de sa conversion opérée par saint Pierre, n'est pas prouvé, quoique moins apocryphe que celui de la conversion de Sénèque par saint Paul, avec lequel on a supposé que ce philosophe correspondoit. Mais, du moins, Eusèbe témoigne que Philon lia connoissance à Rome avec l'apôtre saint Pierre. Il a été mis, avec raison, par saint Jérôme, au rang des écrivains ecclésiastiques, non-seulement parce qu'il décrit et loue la vie ascétique des Thérapeutes ou des premiers chrétiens, dans son livre de la Vie contemplative, quoiqu'il y mêle quelquefois des idées platoniques; mais aussi parce qu'il a le premier expliqué les écritures de l'ancien Testament, sous leur triple sens, le *littéral*, le *moral* et l'*allégorique*; ce qu'ont depuis imité les docteurs de l'Eglise. Ses Œuvres ont paru en grec et en latin, avec des notes de A. Turneb. et D. Heschel, à Paris, 1630, *in-fol.*; et avec celles de Th. Mangey, à Londres, 1742, 2 vol. aussi *in-fol.*

PIC DE LA MIRANDE. Raisons à l'appui de l'observation de ce savant, que tous les athées ont été notoirement des hommes corrompus par les passions sensuelles. III, 92. — Ce qui fonde son observation, que de tant de religions qui ont dominé dans le monde, il n'y ait eu que la religion de Jésus-Christ, dont les temples aient été profanés par ses propres sectateurs. III, 507. — Comment il

résies ont suscité, dans tous les lieux où elles se sont élevées, la révolte des sujets contre les puissances légitimes. III, 200. — Merveille de l'établissement de la loi chrétienne, qui lui faisoit dire que c'étoit une insigne folie de ne pas croire à l'Evangile. V, 217; XII, 41. Sa remarque sur ce qui arriveroit si les hommes s'accordoient unanimement à vivre selon les exemples de Jésus-Christ et les leçons de sa passion. IV, 282. — Confirmation de son sentiment, que nous devons étudier notre religion, et ne pas nous réduire volontairement, en matière de christianisme, à une simplicité méprisable. III, 587, 588.

Jean Pic, prince de la *Mirande* ou *Mirandole*, doué d'un génie et d'une mémoire extraordinaires et prématurés, naquit en Italie en 1463. Il soutint, à peine âgé de vingt-quatre ans, à Rome, de savantes thèses, au nombre de neuf cents, sur tous les genres de connoissances, dont il avoit puisé les élémens dans l'étude des anciens et des modernes, des Européens et des Orientaux. La renommée de sa science, et ses succès dans la dispute, lui firent des envieux et des ennemis. La religion mûrit ou fixa enfin sa philosophie. Il se borna désormais à l'étude de l'Écriture. Mais il abdiqua sa principauté en faveur de Jean-François, comte de la Mirandole, son neveu; et renonçant au monde, il se mit, comme un autre *Jacopone*, devenu fran-

escain, à prêcher l'Évangile. Il mourut à Florence en 1494, laissant entre autres ouvrages, des *Commentaires* sur le premier chapitre de la Genèse, des traités de la *Vie chrétienne*, de la *Dignité de l'homme*, de la *Vanité du monde*. Ses Œuvres ont été publiées à Bâle, en 1601, 2 vol. *in-fol.*, avec celles de son neveu, auteur de sa vie et de plusieurs ouvrages, dont le traité *adversus Ecclesiæ hostes*, se trouve cité ici comme ceux du premier.

PIERRE CHRYSOLOGUE (S.). La charité, selon son expression, est l'émule de la miséricorde de Dieu. II, 161. — Qualité bien glorieuse qu'il donne aux pauvres, en les appelant les receveurs du domaine de Dieu. II, 153. — Parole touchante sur le motif de la naissance de Jésus-Christ pauvre, et sous la forme d'un enfant. I, 236.

Saint Pierre *Chrysologue* (aux *paroles d'or* ou excellentes), né à Imola, élevé par son mérite et sa piété à l'archevêché de Ravenne en 433, mourut vers 450. Il prêcha souvent à la cour, en présence de Valentinien III, et de l'impératrice, mère du prince. Il est l'auteur d'un genre d'homélies morales, courtes et sentencieuses, assorties à son auditoire, mais néanmoins fort éloquentes; ce qui lui a fait donner le surnom de Chrysologue. Il défendit la foi orthodoxe sur l'*Incarnation*, contre Eutychès, en s'appuyant de l'autorité du pape saint Léon, auquel on a cru qu'il avoit prêté la main, ainsi que saint Prosper, dans la célèbre lettre de ce pape à saint

Flavien, patriarche de Constantinople. Ses sermons, sous le titre d'*Homeliæ sacræ sive Sermones aurei*, etc. ont été publiés avec les écrits de saint Léon, à Paris, 1618, *in-fol.*; avec des scholies et remarques, à Bologne, 1645, *in-4.º*, et *cum notis variorum*, Aug. 1758, *in-fol.*

PIERRE DAMIEN. Son récit sur l'usage d'un vase de cendres porté dans la cérémonie religieuse du couronnement des empereurs romains. II, 60. — Que selon sa remarque, toute la suffisance des philosophes anciens s'est évanouie devant la sagesse de Jésus-Christ, qui a dévoré, comme la verge d'Aaron, celle des magiciens d'Égypte. V, 225. — Que le fléau dont l'Égypte fut affligée, n'étoit que le doigt de Dieu, comparé au bras même du Tout-puissant qui frappera les réprouvés. III, 65. — Comparaison qu'il fait des chrétiens qui apostasiaient, avec Judas, leur chef, d'après saint Ambroise. VIII, 549.

Le bienheureux Pierre *Damien*, surnommé ainsi du nom de son frère qui lui servit de père, né à Ravenne vers 988, fut de bonne heure un docte instituteur, sans avoir eu pour maître, comme on l'avance dans la *Vie des Pères*, mais non dans l'*Abbrégé*, le fameux Ives, qui lui est postérieur. Aussi pieux que savant, il quitta bientôt le monde pour la retraite, fut créé malgré lui abbé du monastère de Fontavellane, puis cardinal évêque

d'Ostie; et tout à tout arraché et rendu à sa solitude; il y mourut, de retour, à quatre-vingt-trois ans, d'une de ses missions, en 1072. Il joignoit à un caractère ferme et sévère un esprit de zèle et de sagesse qui le fit employer avec succès par les pontifes, pour la réforme de la discipline et des mœurs. Sa correspondance respire, comme sa vie, l'amour de la vertu et de la règle. Ses Œuvres, dont les traités historiques cités marquent un défenseur ardent de la morale religieuse, ont été publiées à Rome, en 1615, par Pabbé du Mont-Cassin, Constantin Cajetan, en 5 tom. *in-fol.*, et réimprimées à Paris, en 1642, avec l'addition d'un quatrième tome.

PIERRE DE BLOIS. Son observation sur l'extrême difficulté du retour de l'hérésie volontaire à la foi catholique. XII, 240. — Ce qu'il dit touchant la justification du pécheur qui s'accuse. VII, 6. — Fondement de ce qu'il enseigne, que le zèle pour la délivrance des âmes des défunts a pour modèle l'exemple de Jésus-Christ même. XI, 424.

Pierre, dit de *Blois*, du lieu de sa naissance, ami du docte évêque de Chartres, Jean de Salisbary, fut fait, de chanoine de Bourges, archidiaque de Bath, puis chancelier, de l'archevêque de Cantorbéry et archidiaque de Londres, et mourut vers l'an 1200. Il fut très-estimé des princes et des prélats pour la gravité de ses mœurs et pour sa science. Il s'est élevé contre les abus du clergé, mais il ne s'érige point en réformateur de la reli-

gion; il se montre au contraire très-zélé dans ce qui concerne l'unité de discipline et les institutions de l'Eglise. Ses sages et pieux écrits ont été publiés, avec des notes, par Pierre de Gousainville, à Paris, 1667, *in-fol.* On les a insérés dans la Bibliothèque des Pères.

PROSPER (S.). Raisons à l'appui de ses motifs sur la manière dont Dieu nous a prédestinés par sa grâce, et par le bon usage que nous en faisons. II, 540. — Conséquence de ce qu'il dit, que c'est à nous de suivre le mouvement de la grâce, et non pas à la grâce de suivre le nôtre. VII, 149. — Preuve qu'il donne, que la grâce de Dieu nous sollicite, et qu'elle nous demande peu. III, 224 et 225. — Différence, selon ce Père, de la grâce et de la loi. VI, 256.

Saint Prosper *d'Aquitaine*, surnommé ainsi, pour le distinguer de saint Prosper *d'Orléans*, est qualifié par Honorius d'Autun, *episcopus Regiensis*, c'est-à-dire, suivant Bellarmin, évêque, non à *Reggio* dans le Modenois en Italie, mais à *Riez* en Provence, quoiqu'à l'époque où il vivoit, le siège de Riez fût occupé par saint Maxime. Quoi qu'il en soit, évêque, simple prêtre ou laïc, il se montra le zélé défenseur, à Marseille, de la doctrine de l'Eglise et de saint Augustin sur la *Grâce* en réfutant les objections contraires, tirées de l'une des conférences de *Cassien*, mais sans nommer ce religieux vénérable et de bonne foi. Saint Prosper contri-

bu beaucoup par sa correspondance avec saint Augustin, vers 428, à propager la foi catholique dans cette partie des Gaules. Appelé auprès du pape Léon-le-Grand, il lui servit de secrétaire, et concourut avec lui à l'extinction de plusieurs schismes : c'est ce qui a fait dire à Gennade, qu'il avoit aidé ce pape dans la composition de la Lettre à Flavien, contre l'hérésie d'Eutychès. Prosper vivoit encore à l'époque de 455, où il conduisit sa *Chronique* : et Marcellin même le fait survivre à saint Léon. Les Œuvres de saint Prosper sur la Grâce, ainsi que son poème contre les Ingrats, ont été publiés par P. F. Foggiuini, à Rome en 1758, comme faisant suite aux traités de saint Augustin sur la Grâce, donnés par le même en 1751, 2 volum. in-8.^o L'éditeur y a joint, en 1759, ceux de saint Fulgence, comme l'avoit fait en 1648, Jean Simnich, sous le nom de Paul Erymach, dans sa *Triade* des mêmes Pères.

R

RICHARD DE SAINT-VICTOR. Sa consolante parole, que si nous pouvions nous être trompés dans notre foi (ce qui est impossible), Dieu seroit responsable de notre erreur. II, 274; IV, 574.

Richard, Écossais, disciple de Hugues, fut comme lui, pieux et théologien de Saint-Victor de Paris, et surnommé de même. Il mourut en 1173. Il a interprété dans le sens mystique plusieurs livres des Écritures; et il a tracé dans ses Œuvres spirituelles, d'excellentes règles sur la vie intérieure. Son genre d'éloquence est plus simple que celui de saint Augustin, et a

quelque chose de la douceur de celui de saint Bernard, à qui il adresse plusieurs traités en réponse à ses questions. La meilleure édition de ses ouvrages a été donnée par les chanoines réguliers de Saint-Victor de Paris, à Rouen, 1650, 2 vol. in-fol.

RUPERT (L'abbé). Qu'a fait Jésus-Christ dans le monde? il a contredit et renoncé le monde : voilà, dit cet abbé, son emploi et sa mission. VIII, 576. — Motifs de dire avec lui, que, puisqu'il y a un Dieu, et puisqu'il faut l'honorer par un culte religieux, l'homme ne peut se tromper en embrassant la religion où il découvre un fonds de sagesse qui ne peut venir que de Dieu. II, 589; V, 211. — Pourquoi, selon sa remarque, Dieu a attaché des douceurs à chaque état. V, 259. — Sa pensée rappelée, que la mortification du chrétien doit être absolue et universelle. III, 425. — Application faite avec lui aux ministres de l'Église, de ce que Jésus-Christ dit aux disciples en leur montrant Lazare : *Solvite eum, et sinite abire.* III, 458. — Pieuse réflexion de ce saint abbé sur la multiplication des pains dans le désert. VI, 250. — Développement de sa pensée, que c'est surtout au Calvaire qu'agit souverainement la justice de Dieu. X, 156, 157. — Sa remarque, que la chair de

Jésus-Christ est comme incorruptible dans le Sacrement, parce qu'elle y sera jusqu'à la consommation des siècles. X, 422, 425. — Ce que Jésus-Christ dans l'Eucharistie fait pour les hommes. 436.

Il a existé plusieurs abbés de Bénédictins du nom de Rupert au douzième siècle; mais celui-ci est le docte abbé du monastère de Saint-Héribert de Duitz ou Deusch, au diocèse de Cologne, auteur de commentaires sur l'Écriture, et de Traités de théologie et de morale. Ses explications spirituelles et allégoriques, dans lesquelles il a fondé la doctrine des Pères sur l'ancien et le nouveau Testament, l'ont rendu célèbre. Quelque opinion particulière sur le sacrement eucharistique, relevée par Bellarmin, quoique la citation qui s'y rapporte ici n'ait rien que d'orthodoxe, a pu faire croire que l'auteur auroit été endoctriné par Bérenger de Tours: mais celui-ci est plus ancien que l'abbé Bérenger, sous lequel Rupert écrivait en 1111 son livre *De divinis Officiis*. Rupert mourut sous Lothaire II en 1135 (voyez Bolland, tom. VII), et non en 1155, comme porte une note de la *Vie des Pères*, à l'article *saint Héribert*, archevêque de Cologne, (traduction de Godescard). L'édition des *Œuvres* de l'abbé Rupert, publiée à Paris en 1658, 2 tom. in-fol., a été réimprimée à Venise, en 1748 — 1752, augmentée de ses dialogues *entre un chrétien et un juif*, etc.

S

SALVIEN (S.). Comment il relève les abus de la piété intéressée, qui sert Dieu

pour le monde. VI, 194. — Du mauvais choix des sujets destinés à être les ministres des autels. II, 452. — Son reproche adressé aux pères sacrifiant leurs enfans non à Dieu comme Abraham, mais à leur cupidité. V, 14. — Son aveu, qu'il y a parmi les ministres de la religion, des hommes corrompus, mais que la loi chrétienne n'est point responsable de leur corruption. V, 205. — Son ingénieuse réflexion sur la diversité des désirs que forment la nature, la raison, l'amour-propre et la passion. II, 14. — Nous renouvelons par le péché tous les opprobres de la Passion de Jésus-Christ, et ils retombent sur la sainte loi qu'il est venue nous enseigner. VII, 291.

Salvien, originaire de Cologne, suivant Baluze, fut d'abord marié, puis prêtre à Marseille, où il florissait dès l'an 440. Nouveau Jérémie, ainsi qu'on Pappeloit, il ne se borna point à déplorer, sous le nom de *Timothee*, les vices et les déréglemens des chrétiens et des ecclésiastiques de son temps; mais il adressoit aux évêques mêmes, dont plusieurs avoient été ses disciples, entre autres les fils de l'illustre et éloquent saint Eucher de Lyon, des lettres et des homélies, écrites en latin avec intérêt et surtout avec énergie. Ces homélies étoient lues ensuite par eux dans les églises; ce qui l'a fait nommer le *maître des évêques*, et réputer évêque lui-même. Salvien mourut très-âgé, et probablement vers la fin du

cinquième siècle : car Gennade, dans son livre des *Hommes illustres*, qu'il finit en 495, ne mentionne point sa mort. Baluze a donné ses Œuvres réunies avec celles de saint Vincent de Lérins, à Paris, 1665, et de nouveau en 1669, in-8.^o

SIDOINE APOLLINAIRE (S). Justification de son sentiment, que dans le monde, même chrétien, la piété pour les morts est une piété stérile. XI, 455, 454.

Sidoine Apollinaire (Caius-Sollius), évêque de Clermont, en Auvergne, né à Lyon vers 451, d'un père préfet du Prétoire, passa, de l'état du mariage, et de l'emploi de sénateur préfet de Rome, aux fonctions pastorales de l'épiscopat, comme aussi de la culture des lettres à l'étude de la religion, vers 472. Il ne s'occupa plus dès-lors des affaires du siècle, qu'il laissa, avec ses dignités, à son fils. Mais il devint le conciliateur des différends entre les évêques ; et il se rendit l'appui des catholiques contre les ariens, non, comme s'est mépris Alban-Batler, auprès d'*Alaric, roi des Visigoths*, mais auprès d'*Evaric, roi des Goths*, qui l'avoit fait détenir, et qui le rétablit dans son siège, où S. Sidoine mourut, sous l'empereur Zénon, vers le temps du pontificat de Félix III. Le P. Sirmond a publié ses lettres et ses poèmes, avec des notes, Paris, 1614, in-8.^o Les nouvelles notes ajoutées à l'édition de 1652, qui est attribuée à ce jésuite par l'abbé Godeseard, croient tout au plus l'ouvrage posthume du P. Sirmond, mort en 1651.

T

TERTULLIEN. Défaut de reli-

gion ou de foi. — Motif qu'il donne de l'aveuglement moustrueux des athées, qui ne veulent pas reconnoître un Dieu qu'ils ne sauroient ignorer. III, 527. — Conséquence de ce qu'il dit, qu'être impie, c'est un crime, et le paroître, un scandale. IV, 507. — Extension de sa pensée, que la foi s'efface peu à peu par la communication avec un esprit infidèle. V, 170. — Sens énergique de cette parole de Tertullien, qui disoit que son salut étoit assuré, s'il ne rougissoit pas devant Dieu. I, 549. — Sa solide remarque sur le zèle de la fausse religion, comparé avec l'indifférence des chrétiens pour le culte du vrai Dieu. I, 45. — Son aveu, qu'il se perdoit dans un abîme toutes les fois qu'il vouloit sonder les mystères de la foi. II, 285. — Ce qui lui faisoit dire, que toute recherche curieuse étoit inutile, depuis que l'Évangile nous avoit été annoncé. IV, 575.

Sainteté et caractère du chrétien. — Application à la conduite des saints, de l'exemple de l'homme-Dieu, proposé comme la solution de toutes les difficultés d'un chrétien. I, 275. — Beau mot de ce Père, sur le caractère de la religion chrétienne : extension qu'y donne Bourdaloue, qui en fait la ma-

tière d'un discours. II, 254. — Religion chrétienne utile à la sûreté et au bien commun, parce que les chrétiens s'acquittent de tous les devoirs de la vie civile par principe de conscience et de piété. III, 198, 199. — Avis aux femmes chrétiennes lorsqu'elles viennent au saint sacrifice, avec les pompes du siècle. III, 298. — Comment, selon la remarque du même Père, le pardon des ennemis est ce qui fait proprement le caractère du chrétien. X, 250.

Passion et Résurrection, principes du salut. — Sa défense de la Passion de Jésus-Christ, contre ceux dont le faux zèle ne pouvoit supporter le scandale de la croix. V, 315. — Expression de ses sentimens, par lesquels il conjure ses frères de ne pas se scandaliser de la croix qui a causé le salut du monde. V, 317 et 318. — Conséquences du principe de la résurrection des morts, qui, fait comme il le dit dans son traité sur cette matière, la confiance des chrétiens. X, 277, 278. — Foi et tradition divine, alléguées, d'après lui et avec saint Augustin, en faveur de la prière pour les morts. XI, 416, 417. — Règle suivant laquelle, d'après sa remarque, la prière a le pouvoir qui lui est donné par Jésus-Christ. II, 307.

Motifs du martyre. — Qu'on peut dire de la charité divine, ce qu'il disoit de la foi chrétienne, qu'elle nous rend redevables à Dieu jusqu'à nous obliger à souffrir pour lui le martyre, quand il y va de sa gloire. IV, 68, 69. — Son expression, que la loi de Jésus-Christ est la seule pour qui le sang de ses sectateurs ait été comme une semence féconde. II, 265, et V, 218. — Application de ce qu'il disoit de la haine des païens contre les premiers fideles, fondée sur l'ignorance et l'erreur. III, 341. — Raison que donne Tertullien de la conversion des païens par la constance des chrétiens dans leur foi, malgré les persécutions. VII, 261, 262.

Motifs de pénitence. — Comment et pourquoi appeloit-il les pécheurs convertis, des copies de la résurrection de Jésus-Christ. IV, 290. — Reproche énergique de ce Père aux païens de Rome, appliqué aux chrétiens d'aujourd'hui. I, 340 et 379. — Reproches appliqués à l'immodestie des femmes du siècle. I, 156. — Développement de cette vérité, qu'il énonce dans son livre de la Chasteté, que l'esprit impur a comme une liaison nécessaire avec tous les vices. III, 98 et suiv. — De la vanité des prétextes

prétextes dont s'appuie la raison pour se persuader que les divertissemens du monde sont honnêtes et innocens. V, 581. — Raisonnement sur lequel il se fonde, en recommandant aux dames chrétiennes la modestie et la simplicité dans l'extérieur. VII, 152. — Application aux femmes d'aujourd'hui, de ce qu'il adressoit aux chrétiennes de son temps, qui assistoient au sacrifice aussi parées que les autels. III, 298. — Exception combattue, relativement à certains états que Tertullien doute être conciliables avec la sainteté du chrétien. I, 279.

Objet et Effets de la pénitence. — L'effet de la vraie pénitence est de procurer la félicité du pécheur dès cette vie, parce qu'elle produit en lui la paix et le calme de la conscience. I, 186. — Ce que Tertullien dit des persécutions : qu'une chair nourrie dans les délices n'est pas propre à les supporter, est également vrai des tentations intérieures et particulières ; la grâce, toute puissante qu'elle est, ne les surmontera pas si nous ne domptons la chair qui en est le principe. II, 205. — Excellente idée qu'il donne de la pénitence, savoir, qu'elle est comme une discipline par laquelle l'homme apprend à s'hu-

milier. VII, 12, 15. — Rectification, d'après saint Augustin, de la pensée de Tertullien, qu'on peut juger de la doctrine par la discipline, c'est-à-dire, quand l'une est la règle de l'autre. V, 205. — Comment il explique, par la condamnation au travail, le vêtement de peau que Dieu donna au premier homme après son péché. V, 256. — Conséquence de ce qu'il dit, qu'en matière de loi, l'autorité de celui qui commande ne doit point être mise en comparaison avec l'utilité de celui qui obéit. XI, 151.

Effets des rechutes. — Développement de sa pensée, que la chute ajoute à la malice du péché l'ingratitude des bienfaits, et le mépris de Dieu. VII, 210. — Ses sentimens sévères sur la perte de la grâce de pénitence, sans espoir de retour, après les rechutes. VII, 202. — Correctif de son idée, que le désordre du péché impur est irrémédiable : raison qui l'a pu conduire à cette opinion. III, 116.

Justice de Dieu. — Comment Tertullien raisonne sur les peines, en qualifiant d'ennemi éternel du mal, l'Être souverainement bon. VII, 221. — Ses expressions, du plus grand sens, sur l'idée de la justice de Dieu. I, 45. — Témoignage de l'âme, qu'il met aux

prises avec elle-même au jour du jugement I, 50. — Dieu, tout libéral qu'il est, justifie sa providence en privant de sa grâce le présomptueux qui s'engage dans les tentations contre l'ordre de cette même providence. II, 185. — La présomption du pécheur qui se flatte que Dieu l'attendra, suffit pour engager Dieu à ne l'attendre pas. III, 229. — Effets pernicieux de la médisance. VI, 404.

Tertullien (Quintus - Septimius-Florens), très-zélé et savant prêtre romain, né à Carthage, en Afrique, vivoit au deuxième siècle, sous l'empereur Sévère, comme il le témoigne dans son apologie pour les chrétiens, et mourut très-âgé, dans le cours du troisième siècle. Ecrivain éloquemment énergique, il outre quelquefois la morale du christianisme, quoique sur certains points qui comportent plus de sévérité, il soit encore bien au-dessous de saint Paul, auquel on a osé le comparer. Néanmoins, par ce caractère même, comme par l'ancienneté, il est le premier des doctes écrivains latins ecclésiastiques. Saint Cyprien, évêque de Carthage, en demandant les livres de ce Père, disoit : *Da Magistrum*. Tertullien eût été, en effet, le maître des docteurs, s'il n'eût jamais employé l'autorité de la doctrine que contre les ennemis de la religion, et s'il n'eût été, par excès de zèle, porté à s'en servir contre les catholiques, moins indulgent à leur égard que le chef de l'Eglise même, le pape Zéphirin. Au reste, ni la rigidité de ses opinions, ni l'âpreté de son style, n'ont rien au mé-

rite comme à l'autorité de ses ouvrages, dans ce qu'ils ont de bon et d'élevé : aussi sont-ils cités, quoique avec discrétion, par Bourdaloue, presque autant que ceux de saint Chrysostôme et de saint Augustin. Ce sont principalement l'*Apologeticus adversus Gentes*, chef-d'œuvre et monument de littérature et d'antiquité chrétienne ; ses traités moraux de *Pœnitentiâ*, de *Oratione*, de *Spectaculis*, de *Cultu fœminarum*, etc., etc. L'édition de ses Œuvres, la plus estimée à cause des notes critiques, est celle de Paris, 1675, 2 vol. in-fol., revue par P. le Prieur.

THÉODORET. Traduction de son récit de la noble remontrance dans laquelle se trouve éloquemment rappelée la *Cendre ou la poussière* dont tout homme est formé, et où il doit retourner. II, 64, 65.

Théodoret, savant Père de l'Eglise, né en Syrie vers la fin du quatrième siècle, fut tiré d'un monastère pour être élevé au siège épiscopal de Cyr, vers 420, et mourut dans le déclin du cinquième siècle. Il sut rallier à la foi catholique, par ses discours, ceux de ses diocésains et des peuples circonvoisins que les ariens et autres schismatiques en avoient écartés. Il eut néanmoins de vives contestations avec saint Cyrille, évêque d'Alexandrie, au sujet de Nestorius, dont il défendoit les intentions et sembloit favoriser l'opinion, tout en s'élevant contre l'erreur opposée d'Eutychès. Mais ayant reconnu publiquement l'hérésie du premier, il fut admis au rang des Pères, dans le concile de Chalcédoine, en 451. Des commentaires sur l'Ecriture, dignes d'un

docte disciple et d'un judicieux abrégiateur de S. Chrysostôme; une *Histoire ecclésiastique*, recueillie des historiens ses prédécesseurs, depuis saint Jérôme; son histoire des Anachorètes, et son traité contre les païens, composent principalement les ouvrages dont le P. Sirmond a donné une édition grecque et latine, à Paris, 1612, en 4 tom. *in-fol.* augmentée d'un 5.^e tome, par le P. Garnier.

THÉOPHYLACTE. Ce qu'il fait observer, que la parole même de saint Paul opéreroit la conversion des fidèles, non comme parole de l'homme, mais comme parole de Dieu. IV, 24. — Comment les bonnes œuvres des pécheurs peuvent servir, selon sa remarque, à les réconcilier avec Dieu. IV, 79. — Son sentiment touchant le silence de Jésus-Christ dans sa passion. X, 226.

Théophylacte, archevêque d'Acride, en Bulgarie, vivoit au temps du pape Alexandre II, vers 1071, comme Baronius le démontre, d'après les lettres mêmes de l'auteur. Il s'occupait d'étendre la foi et la morale chrétienne dans sa contrée, encore idolâtre et barbare. On a de lui, entr'autres ouvrages, des commentaires sur le nouveau Testament, où il abrège, interprète ou supplée saint Chrysostôme. Ils ont paru en grec et en latin, savoir: les commentaires sur les Évangiles, Paris, 1651, et sur les Épîtres de saint Paul, Londres, 1656, *in-fol.*

THÉRÈSE. (Ste.) Pourquoi elle demandoit à Dieu qu'il

modérât en elle l'excès de ses faveurs. VI, 50, 51. — Abus de l'oraison extraordinaire, qu'elle déploreroit. VI, 25. — Caractère spirituel de ses écrits. VIII, 264.

Sainte Thérèse, fille d'un gentilhomme espagnol, naquit à Avila, dans la vieille Castille, en 1515. La vie des Saints lui inspira le goût de la piété et de la retraite. Combattue quelque temps entre le monde et la religion, elle entra enfin, à vingt-un ans, chez les religieuses du Mont-Carmel, fut la réformatrice des maisons de son monastère et même de son ordre, et mourut en 1582. Quoique portée à la contemplation, elle eut une dévotion active, et elle vécut dans la pratique de toutes les vertus. Son mol le plus habituel étoit: *Souffrir ou mourir.* Si dans l'oraison elle éprouva des transports et des extases, loin de se laisser égarer par l'imagination, elle prioit Dieu de les suspendre. Le Ciel, dit le P. Boudaloue, sembleroit l'avoir suscitée pour nous apprendre à nous préserver de l'illusion de l'oraison extraordinaire, en nous donnant, dans son exemple, l'idée de la plus sage et de la plus solide conduite. Sa Vie, écrite par elle-même à l'instar des Confessions de saint Augustin, ses Méditations et ses Lettres, forment les principaux de ses ouvrages, écrits en espagnol, et traduits par Arnauld d'Andilly, Paris, 1670, *in-fol.* et *in-4.^o* Feu M. Emery, supérieur général de Saint-Sulpice, a donné l'*Esprit de sainte Thérèse*, recueilli de ses Œuvres, Lyon, 1775, *in-8.^o*

THOMAS D'AQUIN (S.) *Conscience et Religion.* — Comment le docteur angélique

nous apprend, en deux mots, ce que c'est que la conscience. I, 123. — Explication de cette doctrine, énoncée dans sa *Somme*, que la religion est le seul principe de la vraie probité, parce que dans Dieu, comme premier Être, sont réunis tous les devoirs et toutes les obligations qui lient les hommes entr'eux. III, 197.

Loi et Vocation. — A quoi engage cette loi : Vous aimez Dieu de tout votre cœur et de tout votre esprit. Ce que répond à ce sujet le docteur angélique : développement de sa réponse. IV, 45 *et suiv.* — Différence des obligations d'avec le vœu, donnée d'après ce docteur théologien. IV, 66. — Deux choses qu'il regarde comme nécessaires pour faire un chrétien : la vocation de Dieu, et la correspondance de l'homme à cette vocation. VII, 146 *et suiv.* — Deux raisons qu'il donne pour se soumettre et s'en rapporter à Dieu sur le choix de la vocation. V, 5.

Etat et Devoirs du chrétien. — Raison qu'il apporte de ce que toute condition dans le monde est sujette à des devoirs pénibles. V, 251. — Triple responsabilité du chrétien envers Dieu, l'Eglise et la société, VII, 265 *et suiv.* — Trois choses qu'il distingue, né-

cessaires pour ne point juger témérairement son prochain : conséquences du défaut de ces trois choses. I, 149 *et suiv.* — Division extraite de ces motifs, pour retrancher ce qu'une action a de vicieux, et perfectionner ce qu'elle a de bon. VI, 215. — Développement de deux principes sur lesquels il fonde le précepte de l'aumône. II, 151.

Prière et Sacrifice. — Trois grandes conséquences tirées de ce qu'il regarde comme l'essence de la prière. II, 524 *et suiv.* — En quoi il fait consister le culte, ou l'honneur que nous rendons à Dieu dans le sacrifice de la messe. III, 296. — Sur quel principe saint Thomas d'Aquin établit cette opinion, que l'homme, dès qu'il connoît Dieu, doit s'offrir lui-même en sacrifice. XI, 258.

Pénitence, Pêché, Grâce. — Dans quel sens il entend que le tribunal de la pénitence est celui de la miséricorde. I, 180. — Deux principes qui font que nous perdons la foi, ou qu'elle nous est retirée. VI, 148 *et suiv.* — Qu'est-ce que l'état du péché ? Ce qu'il répond à ce sujet. IV, 85. — Trois points importants, déduits des trois sortes d'aveuglemens qu'il distingue. III, 524 *et suiv.* — Qu'un signe et un principe de réproba-

tion sont produits par le vice impur, comme un signe et un principe de salut, par la grâce. III, 81, 82.

Mérite et Récompense.—

La récompense du ciel est une véritable gloire, et par là même le fruit du mérite. X, 521.

Thomas, issu des comtes d'Acquin, dit le Docteur angélique pour la pureté et l'excellence de sa doctrine, né vers 1226, suivit de bonne heure sa vocation religieuse, en entrant dans l'ordre des Dominicains. Ses premiers livres, savoir, la Dialectique d'Aristote, la Bible, les ouvrages de P. Lombard, dit le *Maître des sentences*, comme aussi les leçons de son premier maître de théologie, Albert-le-Grand, évêque de Ratisbonne, décidèrent le genre de ses études, et l'espèce même de ses ouvrages. L'enseignement de la philosophie et de la théologie, soit en France, soit en Italie, l'accommodant à classer avec exactitude et à développer avec netteté ses idées, acheva d'en faire à la fois le plus grand dialecticien et le plus grand théologien. Il avoit reçu le doctorat à Paris, en 1257, en même temps que saint Bonaventure, son ami. Ils furent, l'un et l'autre, consultés par les docteurs, dans des questions difficiles, ou employés par les papes, pour des missions importantes : tous deux furent considérés et honorés, pour leur piété et leur sagesse, par le roi de France, saint Louis. Ils moururent la même année, en 1274. On a dit que l'âme de saint Augustin avoit passé dans Thomas d'Acquin, comme celle de saint Bernard dans Bonaventure. Outre ses commentaires sur la philosophie d'Aristote, sur le *Maître des sentences*, et sur l'Écriture, Tho-

mas a composé surtout une *Somme théologique*, qui est un chef-d'œuvre de méthode, soit dans le dogme, soit dans la morale, et comme le sommaire de ses autres ouvrages. Les prédicateurs, Bourdaloue surtout, en tirent souvent les motifs de leurs divisions. S. Thomas d'Acquin a fait aussi de pieux opuscules ; et on lui doit l'*Office du saint Sacrement*. L'édition collective de ses Œuvres a été donnée par Thomas Manrique, à Rome, en 1570, 17 tomes *in-fol.*, augmentés depuis d'un 18.^e Celle de sa *Somme* l'a été par J. Nicolai, Paris, 1663, 2 vol. *in-fol.*

TOSTAT. Son sentiment, conforme à celui de l'Église, sur la vocation de Dieu dans le choix d'un état. V, 20.

Alphonse Tostat, célèbre docteur espagnol, professeur de Facadémie de Salamanque, fut fait, à l'âge de vingt-deux ans, évêque d'Avila : il parut avec distinction au concile de Bâle, et mourut secrétaire et grand référendaire du roi des Espagnes, en 1454, à l'âge de quarante ans. Malgré une vie aussi courte, son activité et sa constance dans le travail lui firent produire une quantité prodigieuse d'écrits de différens genres, et entre autres des commentaires volumineux sur l'Écriture, dans lesquels il discute une infinité de questions théologiques. Ses Œuvres latines, publiées à Cologne en 1612, forment 27 tomes *in-fol.*, dont 13 comprennent seuls ses *Commentaires sur l'Écriture*.

V

VINCENT DE LÉRINS. (S.) La religion chrétienne est elle-

même une des preuves les plus infaillibles des miracles sur lesquels elle est appuyée. II, 275. — Réflexions de ce saint sur ceux qui, voulant resserrer la loi chrétienne, déjà si étroite, ont entrepris de réformer, comme il le dit, ce qui devoit les réformer eux-mêmes. II, 576. — Suite de l'esprit de présomption et d'orgueil qui conduit nécessairement, selon lui, à l'infidélité et à l'apostasie. IX, 518. — Pourquoi les sectaires ont toujours porté, suivant sa remarque, des noms qui les caractérisent, tels qu'Ariens, Nestoriens, Pélagiens, Luthériens, etc., tandis que les catholiques ont toujours conservé le nom de Chrétiens. XII, 86.

Saint Vincent de Lérins, né à Toul dans les Gaules, quitta la vie militaire et le monde, pour embrasser l'état ecclésiastique, et défendre la religion, par ses écrits, dans le monastère de Lérins, où il mourut vers 350. L'humilité du saint prêtre lui fit donner, sous le nom du *Pèlerin*, des leçons utiles pour prévenir les dogmatistes contre tout esprit d'innovation et de secte, en les avertissant dans son *Commonitorium contra hæreses*, d'interpréter toujours l'Écriture par la tradition de l'Église et les Pères. Ses principes, qui s'accordent avec ceux du livre de Tertullien, de *Prescriptionibus adversus hæreticos*, sont des plus clairement et non moins solidement établis. On a publié ensemble ces deux livres à Pa-

ris, 1544, in-8.^o L'édition la meilleure des Œuvres de saint Vincent de Lérins, est celle de Baluze, Paris, 1663 et 1669, in-8.^o

Z

ZÉNON DE VÉRONE. (S.) Comment il caractérise le chrétien, comme élevant en lui un temple saint qui doit croître sans cesse. VII, 169 et 170. — Comment il explique pourquoi Dieu, en se faisant homme, s'est réduit d'abord à la petitesse d'un enfant. IX, 175. — Ce qu'il appelle les surrogations infinies du mystère d'un Dieu incarné. X, 245. — Sa remarque sur les suites de la vanité et de l'amour-propre, cause du libertinage. IV, 116. — Peinture énergique faite des mœurs cupides du siècle. VII, 557. — Raison qu'il donne du remords de conscience, nécessaire pour la conversion du pécheur, qui n'est absous qu'autant qu'il s'accuse lui-même. VI, 529. — Sa distinction de la justice de Dieu d'avec celle des hommes. VII, 5 et 6. — Sa pensée, que la foi étant aveugle, elle doit être moins sujette à rougir. VII, 279. — Que l'avare regarde son or comme une terre féconde, le présentant à qui le veut, pour attirer celui d'autrui. VII, 557. — Pensée belle et ingénieuse de ce saint évêque au sujet de la victoire que Magdeleine remporta sur le respect hu-

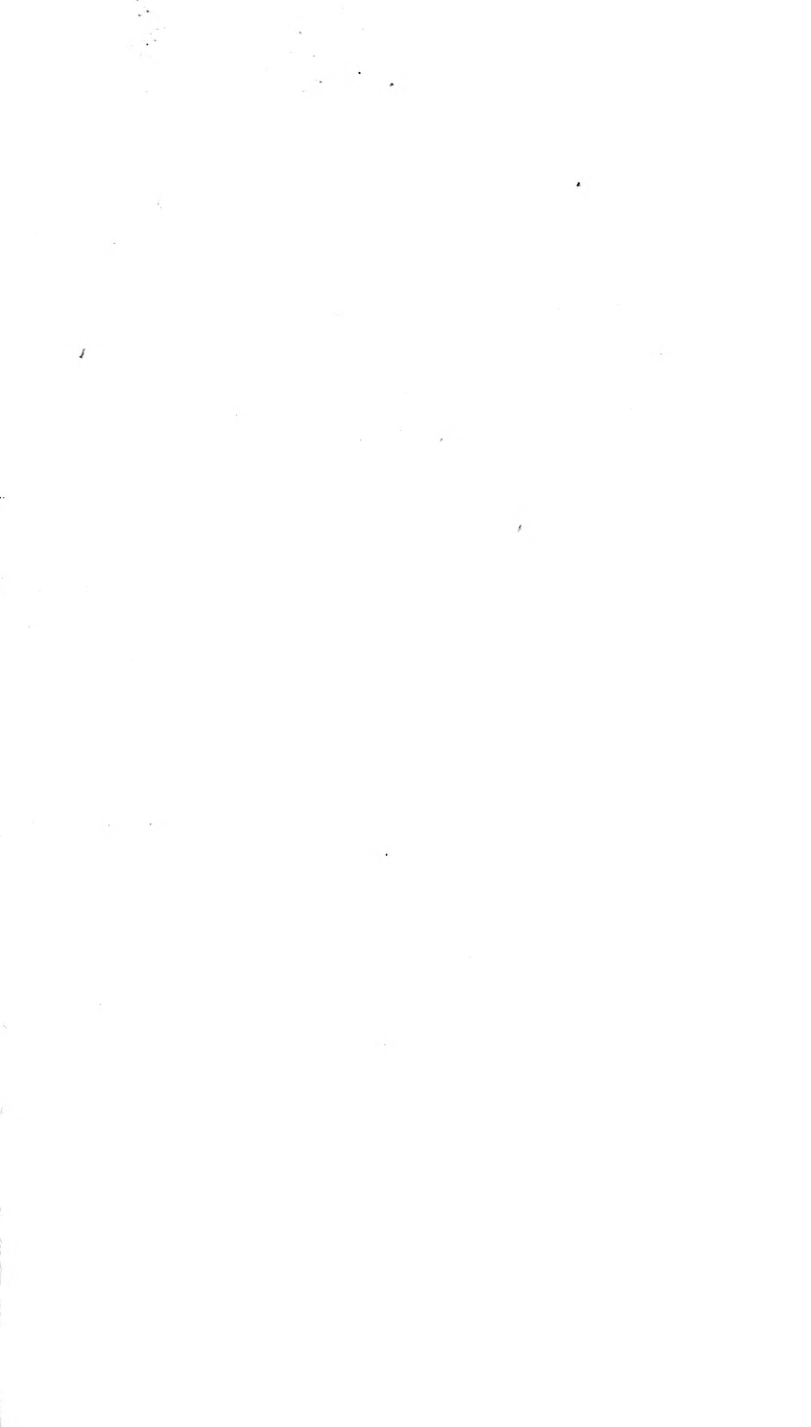
main dans sa conversion. XIII, 15. — Il blâme une femme chrétienne, qui, par ses cris et ses sanglots, interrompit la célébration du sacrifice offert pour l'ame de son père. XI, 447.

¹ Saint Zénon, docte confesseur de la foi, élevé au siège épiscopal de Vérone vers 562, mourut vers 580. Le courage avec lequel il combattit les Ariens et affermit le christianisme dans son diocèse; son zèle pour épurer les

mœurs, et pour ramener à l'institution chrétienne les *agapes*, dégénérés en repas de licence ou de vanité, lui suscitèrent des persécutions, qui ont pu lui mériter le nom de martyr. On doit à Grégoire-le-Grand la première connoissance des sermons, ou traités courts et instructifs, de S. Zénon, qui furent depuis publiés à Vérone, en 1586, *in-4.^o*, et insérés dans la Bibliothèque des Pères. L'authenticité de ses vrais écrits, et leur distinction d'avec ceux qui sont supposés se trouvent discutées par les éditeurs de ses Œuvres, imprimées à Vérone en 1739, *in-fol.*

FIN DE LA TABLE DES AUTEURS.





PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

BX
890
B74
1821
T.16

Bourdaloue, Louis
Oeuvres completes de
Bourdaloue

